UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
FACULTÉ DES LETTRES

LE MARÉCHAL DAVOUT

DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL (1770 - 1823)

Recherches sur sa formation, son action pendant la Révolution et ses commandements jusqu'à la bataille d'Auerstaedt (1806)

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres
de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

DANIEL REICHEL

CENTRE D'HISTOIRE Coppet 1975 DELACHAUX ET NIESTLÉ Neuchâtel et Paris

La Faculté des Lettres de l'Université de Neuchâtel, sur les rapports de MM. André Corvisier, professeur à l'Université de Rouen, chargé du séminaire « Armées et sociétés » à l'Université de Paris Sorbonne, et Louis-Edouard Roulet, professeur à l'Université de Neuchâtel, autorise l'impression de la thèse présentée par M. Daniel Reichel, en laissant à l'auteur la responsabilité des opinions énoncées.

Neuchâtel, le 31 janvier 1975.

Le doyen :
André Schneider

ISBN 2-603-00040-3

Cet ouvrage ne peut être reproduit, même partiellement et sous quelque forme que ce soit (photocopie, décalque, microfilm, duplicateur ou tout autre procédé), sans une autorisation écrite de l'éditeur.

Registre officiel L.F. 1955 877-1020

© Delachaux & Niestlé S.A., Neuchâtel (Suisse) - Paris, 1975
Tous droits d'adaptation, de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

LE MARÉCHAL DAVOUT
DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL
(1770-1823)

UNIVERSITÉ DE NEUCHATEL
FACULTÉ DES LETTRES

LE MARÉCHAL DAVOUT

DUC D'AUERSTAEDT, PRINCE D'ECKMÜHL (1770 - 1823)

Recherches sur sa formation, son action pendant la Révolution et ses commandements jusqu'à la bataille d'Auerstaedt (1806)

THÈSE

présentée à la Faculté des Lettres
de l'Université de Neuchâtel
pour obtenir le grade de docteur ès lettres

par

DANIEL REICHEL

CENTRE D'HISTOIRE Coppet 1975 DELACHAUX ET NIESTLÉ Neuchâtel et Paris

Cet ouvrage est dédié

à la mémoire de mes parents,

à la mémoire de mes maîtres,

le colonel divisionnaire Edgar Schumacher
le professeur Eddy Bauer
le colonel commandant de corps Alfred Ernst

à ceux qui m'ont permis de l'écrire,

Annelise Reichel-Appenzeller
le général Henri d'Avout d'Auerstaedt
le comte Jacques d'Avout
le docteur Eric Appenzeller-Kienast
Hedi Kienast
Françoise et Jean Maire

INTRODUCTION

« Le maréchal Davout (grand homme auquel on n'a pas encore rendu justice), avait parfaitement organisé son corps d'armée; il en fut blâmé ».

STENDHAL [1]

POURQUOI ÉTUDIER DAVOUT

Lorsqu'on étudie les faits et gestes des grands capitaines, on risque bien souvent de ne pas accorder suffisamment d'attention à certains chefs remarquables, et ceci pour différentes raisons. La plupart d'entre eux ont été éclipsés par des gloires plus récentes ou plus fortes. Mais il en est d'autre sorte, qui sont ces gens efficaces, discrets jusqu'à en paraître souvent hermétiques et distants de leur vivant, qui ne publient pas de mémoires et qui ne prennent pas le soin d'éclairer la postérité sur leur maîtrise de l'art. Si l'histoire militaire ne s'en charge pour eux, leur expérience risque d'être perdue, et c'est fort regrettable, car elle est souvent d'une grande richesse. Pour cette dernière raison, nous avons été amenés à considérer de très près le maréchal Davout.

Les manuels d'histoire le présentent, avec Masséna, comme l'un des bons « tacticiens » de l'Empereur, et le signalent ainsi à notre attention. En le considérant d'un peu plus près, on découvre en lui une forte personnalité, moins spectaculaire au premier abord que celle d'un Murat ou d'un Ney, mais plus attachante; ce n'est pas un homme dont on fait le tour aisément, pour autant que l'on y parvienne au moyen des renseignements fournis sur lui par les ouvrages classiques.

[1] STENDHAL – *Mémoires sur Napoléon* – Editions du Vieux Paris – p. 262 – note 1.

En poussant l'investigation plus loin, on se rend compte que la formation de Davout, et ses dix premières années de commandement échappent entièrement à l'influence de Napoléon. Davout connaît toutes les « parties » de l'art de la guerre, quand il est présenté par Desaix au Premier Consul, en 1798, en son hôtel de la rue de la Victoire, avant l'expédition d'Egypte. Il n'est pas seulement bon tacticien au sens classique du terme, mais aussi — pour employer une expression postérieure à son temps — expert en matière de guerre révolutionnaire. Général de cavalerie, il a conduit au combat des brigades d'infanterie. Du travail d'état-major, il connaît le renseignement, les opérations, les « arrières », et la préparation psychologique des troupes. Comme Bonaparte, il a passé par l'Ecole militaire de Paris, tout en suivant, jusqu'au Consulat, une voie entièrement différente.

Dans la suite, nous le voyons subir l'influence de l'Empereur, mais elle n'explique pas tout. Les victoires d'Auerstaedt et d'Eckmühl, la défense de Hambourg, le ralliement de l'armée après Waterloo en 1815, la prévention de la guerre civile au cours de la même année, sont d'authentiques faits d'armes, dans lesquels on trouve la marque d'un style original et d'un métier très sûr. Seul parmi les maréchaux du premier Empire, Davout n'a jamais été vaincu.

Tout ceci pourrait aisément conduire à la tentation du panégyrique mais Davout mérite mieux que cela. A la question de savoir pourquoi il faut lui consacrer des recherches, la réponse est aisée à donner : l'art de Davout nous est mal connu. Nous le voyons réussir partout où il intervient, au point que ses tours de force nous semblent aller d'eux-mêmes. Très souvent, la manière dont il a obtenu ses succès nous échappe. Or il nous importe de chercher à l'établir, car nous avons affaire, chez le duc d'Auerstaedt, à l'un des premiers maîtres modernes de ce que l'on a nommé plus tard, l'« opération ».

Ouvrages consacrés au Maréchal

État sommaire de nos connaissances a son sujet

Nous disposons, pour étudier la vie du maréchal Davout, des principaux ouvrages suivants, cités dans l'ordre chronologique de leur parution :

– La biographie écrite en 1864 par *Charles Joly* [1].

[1] Joly, Charles – *Le Maréchal Davout prince d'Eckmühl* – Auxerre – Imprimerie de Gustave Perriquet – 1864.

En réalisant cet « éloge historique », son auteur eut le grand mérite d'être le premier biographe à consacrer des recherches au maréchal. Il contribua ainsi à retenir une série de renseignements qui se seraient peut-être égarés sans lui, et put recueillir de la Maréchale Davout elle-même quelques souvenirs de grande valeur.

– La biographie de *Gabriel de Chénier* [1], publiée en 1866.

Ancien chef du bureau de la justice militaire au Ministère de la Guerre, l'auteur put accéder aisément aux sources, et, selon toute apparence, recueillir certains souvenirs. Malheureusement, il a craint d'alourdir son ouvrage, et n'a cité ses sources que d'une manière insuffisante; par ailleurs, cédant au goût du temps, il a donné une tournure littéraire rapide et brillante à ce qu'il eût fallu approfondir.

– L'ouvrage publié en 1879 par la *marquise de Blocqueville* [2].

Fille cadette du maréchal, la marquise de Blocqueville, consacra à la mémoire de son père l'apologie que lui dictait la piété filiale. L'ouvrage n'est pas conçu selon un système bien défini, ce qui rend sa consultation peu aisée. Il offre cependant le grand mérite d'avoir recueilli nombre de pièces intéressantes ayant trait à la vie privée du maréchal [3].

– La *Correspondance du Maréchal Davout*, introduite et commentée par Charles de Mazade [4].

Publiés en 1885, les quatre tomes de ce volumineux recueil contiennent 1830 lettres, ordres et rapports de Davout, écrits de 1801 à 1815. Dans son introduction, Mazade donne en cinquante pages un excellent résumé de la vie du maréchal [5].

Cet ouvrage de référence a la valeur d'une publication d'état-major, dont il a aussi les dimensions et le caractère technique. On le consulte avant tout pour suivre les mouvements et les opérations du

[1] CHÉNIER, Louis-Joseph-Gabriel de – *Histoire de la vie militaire, politique et administrative du Maréchal Davout, d'après les documents officiels* – Paris – Cosse, Marchal et C[ie] – 1866 – 2 vol.

[2] BLOCQUEVILLE, A. L. d'Eckmühl, marquise de – *Le Maréchal Davout prince d'Eckmühl raconté par les siens et par lui-même* – Paris – Didier – 1879 – 4 vol.

[3] V. aussi le petit volume qui fait suite à cet ouvrage, dont il constitue en fait le cinquième tome: *Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, correspondance inédite, 1790-1815, Pologne, Russie, Hambourg* – Paris – Perrin – 1887 (publié par la marquise de Blocqueville).

[4] *Correspondance du Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, ses commandements, son ministère 1801-1815*, avec introduction et des notes par Ch. de MAZADE – Paris – Plon – 1885 – 4 vol.

[5] V. aussi MAZADE, Charles de – *Le Maréchal Davout, son caractère et son génie* – Paris – 1882.

corps commandé par Davout. Dans certains passages, moins impersonnels, on voit apparaître le style du maréchal.

Ces documents ne prennent toute leur valeur que si on les rapporte à d'autres textes, traitant de la manœuvre d'ensemble des armées impériales et à celle de leurs adversaires. Il faut regretter enfin, que la correspondance de la période révolutionnaire n'ait pas pris place dans ce recueil.

- Les *Opérations du 3e corps*, de 1806 à 1807, complètent utilement l'ouvrage précédant pour la période s'étendant en fait de la bataille d'Austerlitz (1805) à la campagne de Pologne (1807). La bataille d'Auerstaedt y fait l'objet d'une reconstitution systématique corrigée par Davout lui-même. De nombreuses pièces y sont produites [1].

- La biographie publiée en 1898 par le *comte Vigier* [2], arrière-petit-fils du maréchal, fournit pour toutes les étapes de la vie du maréchal des documents sûrs et des jalons chronologiques bien établis. Mais l'auteur n'a pu éviter, lui non plus, les graves inconvénients du panégyrique. Son texte, remarquable en soi, n'a pas le relief, ni la vie que seule peut permettre une véritable confrontation avec les problèmes.

- Dans l'étude qu'il a faite en 1907, du *caractère militaire du maréchal Davout* [3], le *commandant Vachée* s'est libéré du cadre biographique proprement dit, pour considérer le style de commandement du duc d'Auerstaedt. Il parvint ainsi à dégager la grande honnêteté intellectuelle du maréchal et l'efficacité de ses méthodes de commandement.

- Le très beau portrait, dû à la plume d'*Arthur-Lévy* [4], qui mérite d'être conservé.

- D'autres travaux enfin, parmi lesquels il convient de signaler ceux du *comte Lort de Sérignan*, de *Léon Hennet*, *de Peyronnet*, d'*Emile Montégut* et de *Paul Bondois* [5].

[1] Opérations du 3e corps – 1806-1807 – *Rapport du Maréchal Davout, duc d'Auerstaedt*, publié par son neveu le général Davout, duc d'Auerstaedt – Paris – Calmann-Lévy – 1896.

[2] Vigier, comte – *Davout, maréchal d'Empire, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl (1770-1823)* – Paris – Ollendorf – 1898 – 2 vol.

[3] Vachée, commandant – *Etude du caractère militaire du maréchal Davout* – Paris – Berger-Levrault – 1907 – précédemment paru dans la Revue militaire générale, année 1907, I/401-414, 573-591; II/31-45, 155-174, 293-308, à laquelle nous nous référerons dans la suite.

[4] Arthur-Lévy – *Davout, maréchal de l'Empire* – Revue de Paris – 1924 – pp. 309, 619 sqq.

[5] Les références de ces ouvrages figurent à l'article « Sources et bibliographie », à la fin de l'ouvrage.

L'étude magistrale de Vachée, qui obtint un grand succès à l'époque à laquelle elle parut, semble avoir clos la série des grands travaux consacrés à Davout. Personne — à notre connaissance tout au moins — n'a tenté d'ouvrir à nouveau son « dossier ». Avant d'en entreprendre l'essai, il nous faut dresser ici le bilan sommaire de ce que les biographes ont établi, et de ce qui mérite encore de l'être.

Nous connaissons bien :

ce que les biographes de Davout ont pu recueillir au cours d'une approche directe :

- les éléments matériels de son existence, ses allées et venues et les péripéties de sa carrière, particulièrement sous le Consulat et l'Empire;
- sur le plan moral ou intellectuel, une série de renseignements au caractère plus fragmentaire, ayant trait à sa formation, son tempérament de chef, ses goûts et sa vie privée.

Nous connaissons mal :

une quantité d'autres éléments, notamment les relations de cause à effet, dont l'existence ne fait aucun doute, mais dont les documents ne font pas état directement, soit essentiellement :

- la manière dont la tradition militaire de sa famille a pu exercer pratiquement une influence sur sa tournure d'esprit;
- la valeur de la formation qu'il a reçue dans les écoles militaires de l'Ancien Régime, en vue de sa préparation à la guerre;
- ses relations avec les meneurs de la Révolution;
- son rôle en « guerre révolutionnaire », lors des troubles ayant agité le régiment de Royal-Champagne cavalerie;
- son apprentissage du métier et ses premiers combats;
- la formation qu'il a acquise lui-même par ses lectures;
- sa manière d'exercer le commandement (comment il instruit la troupe, comment il se renseigne, comment il apprécie la situation);
- la part de la chance, du métier et du génie dans son existence;
- les rapports pouvant exister entre sa formation et la genèse de sa pensée opérative.

En résumé, le bilan peut se présenter en ces termes :

les biographes du maréchal ont publié un matériel considérable; ils ont établi les dates essentielles de sa vie, et le cours de la plus grande partie de ses actions;

par contre, leurs recherches ne les ont pas conduits à explorer systématiquement la pensée de Davout, d'où les questions énoncées ci-dessus.

L'ouvrage qui suit est long, nous en sommes conscient. Nous en avons retranché maints éléments accessoires, mais nous avons renoncé à abréger ce qui avait trait à l'essentiel des questions soulevées, à la formation d'un chef, aux crises auxquelles il fut confronté, à ces combats de la Révolution dans lesquels on découvre la genèse d'un grand art.

Dans une première partie, nous esquisserons le cadre politique, social, économique et militaire, ainsi que le milieu familial dans lequel la vie de Davout a pris son essor. Pour éclairer la jeunesse du maréchal, nous nous attacherons à réunir tous les éléments disponibles qui se rapportent à son entourage et au milieu local auxerrois. Nous considérerons de très près sa formation de cadet-gentilhomme.

La seconde partie de ce travail sera consacrée à l'étude de l'action de Davout à la veille de 1789 et pendant la Révolution. Dans toute la mesure du possible, nous nous efforcerons de rétablir les éléments d'appréciation et les renseignements dont il a pu disposer, pour mieux comprendre la nature et la portée de ses décisions.

Dans une troisième partie, enfin, nous tenterons de dégager le faisceau d'influences qui ont pu s'exercer sur le vainqueur d'Auerstaedt, et d'établir certaines relations qui caractérisent sa pensée et son art.

PREMIÈRE PARTIE

Arrière-plan politique, religieux, militaire et familial

Formation scolaire de Louis d'Avout

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE ET AUXERRE VERS 1780

Dans quelle mesure les problèmes politiques d'un pays et d'une cité ont-ils pu être perçus par un adolescent qui commence ses humanités vers 1780? Voilà la première question qu'il s'agit d'examiner.

L'historien, qui connaît la tournure prise par les événements de 1789, peut aisément trouver dans la période qui les a précédés, les signes avant-coureurs et les indices certains de l'approche d'une crise.

Les contemporains n'ont pas la facilité que donne le recul pour apprécier la situation. Dans la mesure où ils disposent d'un bon observatoire, vers 1780, ils voient avant tout des problèmes, plutôt que des prodromes. En face de ces problèmes — même des plus graves d'entre eux — ils espèrent qu'ils pourront s'en rendre un jour les maîtres, même en prenant la fuite en avant, ou qu'ils pourront s'en servir pour parvenir à leurs fins.

Quant aux hommes qui ne gravitent pas autour du pouvoir, et qui ne disposent pas d'une certaine vue d'ensemble, leur optique varie infiniment. Elle dépend beaucoup plus des circonstances dans lesquelles ils vivent, du spectacle quotidien auquel ils assistent, de la rumeur ou de l'indignation du jour, que d'un flot de nouvelles. Moins saturés d'informations que ne le seront leurs descendants, les hommes de 1780 sont peut-être plus insouciants et plus entreprenants qu'eux. Ils courent davantage de risques physiques dans leur vie quotidienne, qui est parfois très dure. Ils vivent moins longtemps. Leurs joies et leurs douleurs en sont certainement plus intenses.

Jusqu'à la « Grande Peur », le pays ne vit pas dans l'attente angoissée d'une catastrophe inéluctable. Il connaît des succès réels et des problèmes qui ne sont pas résolus. Esquissons-les brièvement, et fixons les quelques points de repère qui nous seront indispensables dans la suite.

En politique extérieure

Les trente années qui se sont écoulées depuis le traité d'Aix-la-Chapelle (1748), où la France, malgré ses victoires, n'avait obtenu aucun avantage substantiel, l'ont conduite à se replier sur elle-même. La guerre de Sept ans a été perdue. Par le traité de Paris (1763), les Indes, la Louisiane et le Canada ont été perdus eux aussi. En Europe orientale où le poids de la Russie se fait sentir de plus en plus, la France s'est trouvée exclue des affaires de Pologne. Survenant après cette longue période de revers, les succès obtenus au cours de la guerre d'indépendance des Etats-Unis en prennent une signification d'autant plus considérable. Et comme les victoires d'une armée ont toujours comme contre-coup le lancement d'une série de modes, surtout auprès de la jeunesse, nous ne sommes pas surpris de voir la nouvelle génération se passionner pour la Déclaration des Droits de l'Homme, pour le Nouveau Monde, pour les expéditions lointaines, pour la géographie et les systèmes universels. Le courant des « idées nouvelles » s'en trouve fortement accéléré.

En politique intérieure

Le pouvoir royal se trouve placé devant le lourd contentieux d'une série de problèmes :

- L'aggravation chronique de la crise financière, à laquelle la croissance économique, anarchique, n'apporte guère de soulagement;
- les vices du système fiscal, qui permet à une faible minorité de s'enrichir au détriment de la majorité, et qui conduit — par le spectacle de la richesse autant que par le poids des impôts — le peuple à l'exaspération;
- l'absence d'un instrument d'expression politique, qui pourrait fonctionner comme une soupape de sûreté;
- la forte poussée démographique, que l'on ne sait comment absorber, pour autant qu'on lui prête attention;
- l'existence, enfin, de groupes de pression qui ont pris la relève des anciens féodaux et qui cherchent avant tout à étendre leur influence, sans nécessairement se préoccuper de l'intérêt général, tout en se donnant généreusement comme étant ses champions : le haut clergé, les ordres religieux, la maison d'Orléans, les coteries de la haute noblesse de cour, la noblesse d'épée, les parlements, les financiers, la république des Lettres; il arrive à ces féodaux d'un nouveau style de se constituer une clientèle parmi le « Quatrième Etat », dans

lequel on trouve ceux qui ont tout à gagner et rien à perdre. La franc-maçonnerie, les sociétés savantes mettent à la disposition de ceux qui savent s'en servir, des réseaux de correspondants très étendus.

Ces problèmes n'échappent pas aux ministres du roi les plus perspicaces, même s'ils ne peuvent mesurer leur étendue réelle. Mais il leur est presque impossible de les aborder avec quelque chance de les résoudre. Il leur faudrait pour cela de gros moyens et un appui très large de tous les groupes de pression, ce qui n'est pas le cas.

Se trouvant confronté une fois de plus avec l'indiscipline traditionnelle des grands du royaume, le roi recourt au procédé qui a souvent réussi à la Maison de France, et cherche à susciter l'adhésion du peuple à une grande œuvre de régénération. Mais il néglige — ou n'est pas en mesure d'engager sur une base assez large — le puissant levier de l'information, détenu par les hommes de lettres et les savants. Pour diverses raisons que nous n'avons pas à analyser ici, mais dont l'une doit sans doute être recherchée dans le manque d'une institution politique adéquate, la clarté des lettres françaises est en quelque sorte détournée de son objet dans ce domaine. Ne disposant pas de documents sur lesquels ils pourraient fonder une véritable science politique, les écrivains leur substituent des textes ayant trait aux Grecs et aux Romains. Ils mettent à la mode une Antiquité adaptée aux goûts du siècle. La conséquence en est que dans des couches toujours plus larges de la population, on se met à user d'un langage abstrait, qui n'a que des rapports assez vagues avec la réalité. Faute de disposer d'un langage adéquat pour juger des problèmes du présent — au sujet desquels on est peu ou mal informé — on recourt de plus en plus à une terminologie empruntée aux héros de Plutarque et à une République qui serait régie par les lois du *Contrat social*. On parle de tyrans, de poignards et de glaives : l'illusion poétique s'est substituée à la réalité politique, surtout dans l'imagination des jeunes gens.

Apparition d'un phénomène d'accélération

Les problèmes qui surgissent sont loin d'être tous nouveaux, mais un courant d'idées, dont la force croît sans cesse, les fait réapparaître sous la forme d'un foisonnement, et pousse les hommes de ce temps à les résoudre le plus rapidement possible. Dans un climat étrange, où l'euphorie n'exclut pas le besoin marqué de détruire ce que l'on estime périmé, ni celui de transformer les institutions en une sorte de vaste chantier, certains ministres, doués d'un talent incontestable, cherchent à se rendre maîtres du phénomène.

Le plus grand d'entre eux est peut-être Turgot, qui touche d'assez près à la réussite, et dont les efforts, finalement paralysés par l'obstruction des parlements, sont loin d'être tous vains. Mais il n'est pas seul à relever le défi; l'action menée par Saint-Germain pour réformer l'armée et pour résoudre le problème posé par l'appauvrissement progressif d'une noblesse d'épée, dont certaines familles sont au seuil de la misère, s'inscrit dans le même contexte.

L'armée

L'institution militaire est particulièrement bien placée pour enregistrer un processus au développement duquel elle n'est pas étrangère; n'a-t-elle pas en effet contribué d'une manière décisive à l'émancipation des Etats-Unis d'Amérique, et le besoin d'innover en tout, qui se généralise, n'en est-il pas, dans une certaine mesure, le contre-coup?

D'anciennes idées réapparaissent, qui ont trait à la création d'une armée nationale, à la formation des jeunes officiers, à la condition du soldat, à l'organisation des troupes et à leur emploi sur le champ de bataille. Loin de les ignorer, le ministère de la Guerre procède au contraire, à leur sujet, à des études qui nous apparaissent aujourd'hui comme étant largement en avance sur leur temps; nous pensons ici aux travaux du chevalier des Pommelles, ayant pour objet la création d'une armée nationale, qui furent entrepris dès 1782 [1].

La refonte des Ecoles militaires en est un autre exemple; décidée en 1776 par le comte de Saint-Germain, elle mérite de retenir particulièrement notre attention, puisque le futur maréchal Davout passera huit ans dans l'une d'entre elles. Le ministre de la Guerre y fait un effort considérable pour chercher à intégrer dans le cadre de l'armée, des forces qui tendent presque partout à s'opposer en dehors d'elle. Le clergé et les ordres religieux sont associés à la réussite du projet; on s'attache à résoudre la difficulté croissante, éprouvée par la noblesse de province, à donner une bonne formation à ses fils; on cherche ainsi à l'attacher plus fortement à la couronne; les écoles sont ouvertes aux roturiers; elles sont décentralisées dans onze villes de province dont on rehausse ainsi le prestige. Comme réalisation sociale, il est difficile de trouver en Europe, sauf en Prusse peut-être et sur un plan différent, l'équivalent de cette institution.

[1] L'auteur a été rendu attentif à leur existence par le professeur Corvisier.

La refonte et l'agrandissement des Ecoles royales militaires se présentent cependant comme une mesure isolée, malgré ses dimensions, au sein d'un système qui, lui, n'a pas pu être modifié. Il est toujours dangereux d'innover dans de telles conditions; en l'occurrence, la réforme partielle consistant à ouvrir de bonnes écoles militaires à un plus grand nombre de jeunes gens, sans élargir dans une proportion correspondante l'accès aux places d'officiers dans les régiments, entraînera indirectement la prise de mesures très strictes ayant trait à l'avancement. D'aucuns se trouveront frustrés. A développer la force sans lui donner du champ, on engendre la violence. Mais en 1780, le « champ » semble encore largement ouvert. Nous voici à pied d'œuvre dans ce domaine. Quittons le plan général pour considérer Auxerre et le génie du lieu [1].

Quelques aspects d'Auxerre vers 1780 [2]

Dans une perspective auxerroise, il peut sembler vers 1780, que la crise du siècle est surmontée et qu'on l'a désormais derrière soi. La querelle opposant les jansénistes aux jésuites, qui avait pris par moments la forme d'un conflit aigu, a beaucoup perdu de sa virulence, même si elle ne s'est pas totalement apaisée. En outre, dans un autre domaine, la ville d'Auxerre vient d'obtenir satisfaction en se voyant attribuer une des onze écoles militaires qui viennent d'être créées. Certes, la décision en a dû être enregistrée en passant outre à l'opposition du parlement, et en recourant à la formule que c'était « du très-exprès commandement du roi » [3], mais elle fait revivre un Collège auquel tiennent les Auxerrois. Sur le plan économique, par contre, une sérieuse ombre commence à se dessiner : depuis 1778, « une sorte de récession, sensible sur le front des prix et des revenus, s'empare de l'économie, et d'abord de la viticulture » [4]. Or la vigne joue un grand rôle à Auxerre, donnant à son caractère de centre urbain et religieux une marque populaire tout à fait particulière. Considérons d'un peu plus près la physionomie de cette cité.

[1] Les quelques pages qui précèdent n'ont d'autre objet que celui de tracer une esquisse. Nous ne saurions avoir la prétention, en abordant l'étude de la vie de Davout, de pénétrer dans tous les aspects, souvent fort complexes, de l'histoire générale de cette période.
Les sources et les travaux auxquels nous avons recouru, sont cités à l'article « Sources et bibliographie » à la fin de l'ouvrage.

[2] Davout n'est pas Auxerrois, mais c'est à Auxerre qu'il reçoit sa formation, et c'est d'Auxerre qu'il prend son véritable départ, d'où la nécessité d'établir les données qui suivent.

[3] Challe, A. – *Le Collège d'Auxerre* – dans l'Annuaire de l'Yonne – 1845 – pp. 201-230 – le passage cité se trouve p. 226.

[4] *Histoire économique et sociale de la France* – t. II, pp. 78-79.

Auxerre est une de ces rares cités qui ont su au cours des âges, se maintenir en une sorte d'équilibre entre des pôles opposés, et éviter de se faire absorber par des entités politiques plus fortes. Bastion avancé du duché de Bourgogne, son territoire constitue en fait une enclave dans la Champagne voisine [1]. Dans la hiérarchie ecclésiastique par contre, son évêché ne dépend pas de Dijon, mais de l'archevêché de Sens. Pour Auxerre, l'indépendante, Sens est souvent considérée comme l'« éternelle ennemie » [2].

Sur le plan des communications, Auxerre se trouve dans une situation particulièrement avantageuse. En ce temps-là, l'Yonne est navigable jusqu'à ses quais. Et Dijon vient de pousser jusque là une route destinée à capter au profit de la Bourgogne, une partie du trafic qui s'écoule de Paris vers le sud [3]. D'autres routes conduisent directement à Avallon et à Châtillon, accentuant ce caractère de centre important, de clé fluviale et routière. Les contrastes y sont fortement prononcés, « avec ses dix mille habitants, ses vingt-neuf églises et chapelles, ses cinq abbayes, son grand nombre d'hommes de loi, son clergé, sa noblesse, ses bourgeois, ses vignerons » [4] elle ne ressemble guère à l'Auxerre de la fin du XX^e^ siècle. Les rues sont « sales, sans éclairage », la ville n'est alimentée en eau que très insuffisamment, « par des citernes dans les quartiers hauts et quelques rares puits dans les quartiers bas » [5]. Elle constitue comme une sorte d'île d'édifices de toutes sortes, se profilant au milieu des vignes. « Les 4500 hectares dont se compose le territoire d'Auxerre » sont « presque entièrement plantés en vignes. C'est la richesse du pays quand la récolte est abondante et que l'impôt est modéré et perçu sans vexation. C'est sa ruine quand se succèdent plusieurs mauvaises années et que l'impôt est exigé inexorablement avec des formes vexatoires et humiliantes » [6].

Le milieu local est marqué par ce contraste entre la ville et la vigne; les ruptures d'équilibre peuvent y prendre des formes violentes. En 1660, une exagération dans l'impôt sur le vin avait provoqué une redoutable émeute; l'Hôtel de ville et les bureaux de recette avaient été pillés et les registres brûlés par les vignerons en colère. « La répression fut terrible, et suivie d'une action civile contre la ville. Ce for-

[1] Selon les frontières provinciales relevées par P. de SAINT-JACOB – *Le réseau routier bourguignon au XVIII^e^ siècle* – dans Annales de Bourgogne 1956 – p. 223.
[2] CESTRE – *L'école centrale de l'Yonne*, BSSY 1912 – p. 38.
[3] SAINT-JACOB – loc. cit.
[4] DAVID, Gaston – *Auxerre au commencement de la Révolution de 1789* – BSSY 1957-58 – p. 97.
[5] Ibid.
[6] CHALLE, A. – *Emeutes à Auxerre en 1830* – BSSY 1880 – p. 389.

midable exemple resta longtemps dans les souvenirs du pays, et quelque lourd que fût le fardeau des aides, on se borna à maudire les *commis* »[1].

Mais les commis ne sont pas les seuls, il y a les clercs, qui tirent eux aussi de gros revenus de la vigne. Pour cette raison, dans le peuple, on ne les aime pas. Et l'on peut affirmer sans risquer de se tromper, qu'une bonne partie de l'anticléricalisme du pays est imputable à leurs perceptions.[2] Dans une étude ayant trait à une période légèrement postérieure à celle que nous considérons, Henri Forestier observe que dans l'Yonne, « anticléricalisme ne signifie pas nécessairement hostilité ou indifférence à la religion. Primitivement ... il s'agit de méfiance ou d'hostilité à l'égard du clerc ... le peuple est souverainement religieux, mais en même temps ... il est antipathique aux prêtres. Il se plaint de leurs investigations ... et surtout de leur âpreté à percevoir et à exiger leur salaire »[3].

Ce peuple se trouve néanmoins assez proche du clerc pour surveiller lui aussi, ce qu'il fait. Il admet son activité quand il instruit la jeunesse. Il respecte le savant homme. Il vénère l'évêque qui assure à la ville comme la survivance d'une ancienne autonomie. Il s'oppose par contre à tous ceux qui ne lui donnent pas des preuves manifestes de justice et d'humanité. On pourrait presque dire que ceux qui exercent des professions libérales doivent — dans une mesure très relative il est vrai — légitimer leur existence à ses yeux. A Auxerre, les gens du vignoble et ceux de la ville sont trop proches pour ne pas se compléter dans la pratique — ou s'opposer parfois très vivement par le truchement des « idées ». Tout ceci contribue à nous faire concevoir comment Auxerre a pu connaître au XVIII[e] siècle, une vie politique avant la lettre, se traduisant avant tout par des luttes religieuses.

Les luttes religieuses et le Collège d'Auxerre

La situation du Collège, en 1780, ne peut guère se comprendre si l'on ne remonte pas de quelques décennies dans l'histoire ecclésiastique de la cité.

[1] ibid., p. 391.

[2] La position de Vauban – qui est aussi de cette province, doit être rappelée ici : « A l'égard de l'Eglise, conserver, quant au spirituel, tout le respect dû au Saint-Siège, mais quant au temporel, supprimer peu à peu tous les revenus ecclésiastiques qu'on peut et doit considérer comme un pieux brigandage exercé sur tous les sujets de l'Etat. » Vauban – *Intérêts présents des Etats de la Chrétienté* – cité Parent, M., Verroust, J. – *Vauban* – Paris – Fréal – 1971 – pp. 220 et 229.

[3] Forestier, Henri – *L'anticléricalisme dans l'Yonne sous la monarchie de Juillet – à propos des missions protestantes de 1855* – dans Annales de Bourgogne – 1962 – p. 179.

De 1704 à 1754, le siège épiscopal est occupé par Mgr. de Caylus, qui fait de son diocèse l'un des plus forts bastions du jansénisme en France. Cette doctrine correspond assez bien au caractère épris de justice, et aisément porté à la critique, des Auxerrois. Aussi voyons-nous, pour cette raison et pour le rayonnement qui émane de sa personne, Mgr. de Caylus jouir d'une large popularité dans son diocèse. Au cours de son long épiscopat, il va marquer Auxerre de son empreinte. Il en rajeunit le chapitre, en choisissant comme chanoines des hommes entreprenants et énergiques qui prolongeront son action bien au-delà de sa mort. En fait, ce prêtre a l'étoffe d'un réformateur d'ordre, né à la vérité en un siècle où la présence de ce type d'hommes n'est plus guère souhaitée par l'Eglise. Il est peu à peu conduit à mener à l'égard de son métropolitain, une opposition dans laquelle il se distingue par une « détermination farouche »[1]. A long terme, sa prise de position a des conséquences graves, qui se manifestent par une âpre lutte dont le collège est l'enjeu.

A la mort de Mgr. de Caylus, survenue en 1754, on le remplace par un prélat « fort dévoué aux jésuites », Mgr. de Condorcet. Celui-ci, voulant aller trop vite en besogne, révolte « par ses formes brutales, tout le clergé du diocèse »[2]. En fait, le nouvel évêque s'attire beaucoup d'animosité en proscrivant des prêtres jansénistes qui s'étaient réfugiés dans le diocèse au temps de son prédécesseur. Nous assistons à l'un des aspects de la lutte menée par la Société de Jésus, qui se sent menacée, et cherche à reconquérir à tout prix le bastion auxerrois. Mais les mesures prises par le nouvel évêque (qui avait été officier de cavalerie avant d'entrer dans les ordres), créent une agitation telle que le roi doit le « mettre dans l'obligation de quitter le diocèse »[3]. Dans sa lutte contre les jésuites, le pouvoir royal s'appuie sur les parlements, aussi ne sommes-nous pas étonnés de voir les jansénistes auxerrois témoigner de la reconnaissance « au parlement seulement, qui lui, attentait beaucoup plus gravement que les ultramontains à l'autorité royale », Louis XV perdant ainsi sur les deux tableaux et le principe même de la royauté finissant par être « gravement atteint »[4].

Après son éloignement, Mgr. de Condorcet est remplacé par un fin diplomate, Mgr. de Cicé, qui cherche à rétablir la situation, et que les jansénistes accusent de faire en sous-main le jeu des jésuites. Dans une thèse, soutenue en 1932, Pierre Ordioni donne de la situation du nouvel évêque, la description suivante: « Tombé dans le domaine

[1] FRANJOU, Edmond – *La querelle janséniste à Joigny et dans le Jovinien au XVIII^e siècle* – Auxerre – Imprimerie moderne – 1970 – p. 15.
[2] CHALLE, A. – *Le Collège d'Auxerre* – p. 212.
[3] FRANJOU, Edmond – op. cit., p. 86.
[4] ibid. p. 87.

populaire, le jansénisme n'a connu que des excés. Les procès naissent, le parlement en fait une arme contre le Roi, le conseil du Roi casse les arrêts de la cour du parlement pour tenter de maintenir l'ordre religieux dans le royaume. ... Mgr. de Cicé, dernier évêque d'Auxerre... ne put réduire la résistance. La mort avait emporté les chefs, mais l'esprit vivait partout. En 1789 les cahiers des curés furent marqués au coin de ces doctrines déformées; c'est contre elles que la Monarchie a lutté pendant prés de deux siècles laissant dans ce mauvais combat sa popularité et son crédit. Aussi combien nous semblent prophétiques ces paroles qu'en 1749 ... l'archevêque de Sens, métropolitain et adversaire de Mgr. de Caylus prononçait contre les jansénistes et gallicans du diocèse d'Auxerre : « Plaisants martyrs que ceux de nos jours, dont tous les tourments se réduisent au plus à quelques exils où ils ne manquent de rien et où ils sont mieux souvent qu'ils ne seraient chez eux ... [le Roi] est donc à leurs yeux un tyran qui déchire le sein de l'Eglise et lui déclare la guerre » [1].

Comment Mgr. de Cicé tente-t-il de « réduire la résistance » ?

Il commence par asseoir solidement son influence à Auxerre, en y consacrant le temps voulu. Puis, quand il se juge suffisamment puissant, il s'en prend au Collège, qui a pris un essor remarquable, et il en fait proscrire les maîtres les plus brillants, comme « suspects d'avoir combiné un plan d'instruction dangereux » [2]. La chose se passe en 1773. C'est un procés d'opinion, dans lequel on relève au nombre des griefs, le fait « d'avoir donné en prix à l'un des pensionnaires les opuscules de M. Rollin » et d'avoir « parlé ... des affaires politiques et du chancelier Maupeou » [3]. Les inculpés sont condamnés par contumace à des peines allant des galéres à la prison. L'opinion publique se passionne pour cette affaire dont l'issue ne contribue en rien, comme on peut le penser, à réduire la résistance.

Il importe de relever l'importance prise par cette lutte religieuse à Auxerre, où la violence dégénère presque en de graves troubles civils; et de remarquer aussi que l'enjeu de cette lutte est un établissement scolaire, qui est devenu un véritable objectif politique, même s'il n'en porte pas le nom, et même si ses maîtres en ont été éloignés.

Il faut tout le poids de l'influence royale pour faire revivre ce Collège, en 1777, sous la forme d'une Ecole militaire. Les réticences du Parlement nous surprennent. Elles ne s'expliquent dans les grandes

[1] ORDIONI, Pierre – *La résistance gallicane et janséniste dans le diocèse d'Auxerre (1704-1760)* – Auxerre – 1932 – pp. 176-177.
[2] CHALLE, A. – op. cit. p. 221.
[3] ibid. p. 222.

lignes, que dans la perspective esquissée ci-dessus, de l'obstruction faite aux tentatives de réforme de Turgot et de son ministre Saint-Germain.

Les élèves qui entrent vers 1780 dans l'antique maison d'Amyot, ne pénètrent pas dans une oasis de calme. S'ils ne peuvent se rendre compte de l'âpreté de la lutte dont ce Collège a été l'enjeu, ils sont rapidement pris par le dynamisme de la nouvelle institution. Le nouveau principal, dom Rosman, de l'ordre des Bénédictins de Saint-Maur, est un pédagogue hors ligne, de la trempe des anciens chanoines de Mgr. de Caylus. Il enthousiasme ses élèves, qui sont révoltés par sa destitution, ordonnée en 1783 par le supérieur de l'ordre. Ils ne peuvent que pressentir la nature réelle du « mauvais combat », qui détruit la substance du royaume qu'ils seront chargés de défendre, mais ils en voient les effets.

Ils se trouvent placés dans un milieu urbain, dans lequel se présentent, sous la forme de spectacles quotidiens, la plupart des problèmes du temps. Ils peuvent voir, dans certains quartiers, une misère qui s'aggrave. Ils apprennent peut-être que le déboisement du Morvan a pris des proportions alarmantes [1] et que l'on ne sait pas comment on fera dans quelques années, pour assurer le chauffage de Paris. Ils savent peut-être que la femme d'un bûcheron nommé Pierre Coignet, a abandonné ses enfants dans le bois de Druyes, où rôdent des loups atteints de la rage [2]. Ils savent peut-être, du moins les plus grands d'entre eux, qu'à Dijon, à l'âge de dix-huit ans, « à la suite d'un examen de pure forme », on peut être nommé conseiller ou même président au Parlement » sous la réserve de ne rien faire pendant sept ou huit ans » [3] et qu'en cette qualité, l'on n'a aucune raison de se refuser quoi que ce soit. Mais ils savent en tout cas que dans leur Ecole militaire, ils doivent connaître très bien les faits et gestes des héros de l'Antiquité.

Nous voici parvenus à pied-d'œuvre dans ce domaine aussi, penchons-nous maintenant sur les problèmes de l'armée en ce temps.

[1] Bouchard, Georges – *Guyton-Morveau, chimiste et conventionnel (1737-1816)* – Paris – Perrin – 1938 – p. 57.
[2] Forestier, Henri – *En marge des cahiers du capitaine Coignet* – dans l'Echo de Saint-Pierre d'Auxerre – 1958 – N° 16 – pp. 24-25.
[3] Bouchard, Georges – op. cit. p. 23.

CHAPITRE II

L'ARRIÈRE-PLAN MILITAIRE — QUELQUES NOTES SUR L'ARMÉE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

A deux siècles d'intervalle, nous sommes souvent tentés de nous représenter l'armée française telle que nous l'ont décrite, dans leurs spéculations, les penseurs militaires de la fin du XVIIIe siécle. Il est vrai que les documents les plus répandus et les plus accessibles dont nous puissions disposer, sont précisément constitués par les ouvrages de ces écrivains, mais ils ne sauraient nous faire oublier les réalités du métier telles qu'elles ont pu apparaître aux contemporains.

Mais ces réalités, quelles étaient-elles ?

Pour les d'Avout, comme pour la plupart des officiers de cette époque, l'armée, c'est d'abord et avant tout, le régiment. Jouant un rôle de premier plan dans l'édifice militaire royal, le corps reste groupé en paix comme en guerre, alors que l'armée ne se réunit que temporairement [1] sous les ordres de commandants en chef qui changent souvent. Au régiment, certaines pratiques sont si courantes qu'elles ne sont pas fixées par écrit; elles prennent de ce fait une force analogue à celle de tout droit coutumier. Il suffit pour s'en rendre compte, de penser à la manière dont a pu s'enseigner le métier, ou à la façon, vraisemblablement très inégale, dont ont dû se transmettre les expériences de guerre au sein des différents régiments. Ces éléments, pourtant essentiels, ne nous ont malheureusement été conservés que trop fragmentairement pour nous permettre d'établir une image satisfaisante des réalités du métier. Mais ceci ne doit pas nous induire à sous-

[1] « Pour l'exercice, écrit le maréchal de Saxe, le 3 juin 1744, je n'ai pas essayé de le leur faire faire ensemble, vu la variété des mouvements et le peu d'uniformité qu'il y a dans les troupes de France, tant par rapport au nombre des temps, qu'au plus ou moins de vivacité avec laquelle chaque régiment les fait ».
Les campagnes du maréchal de Saxe – dans Revue militaire – Archives historiques – 1900 – p. 589.

estimer l'importance d'un aspect du problème, que nous devrons nous contenter d'esquisser dans les quelques pages qui suivent.

Un élément sûr nous est fourni par le fait que dès le début du XVIII[e] siècle, le grand-père, le père, l'oncle et le cousin du futur maréchal servent dans le même régiment [1], avant qu'il y soit admis lui-même en qualité de sous-lieutenant. La question de savoir à quelles opérations militaires ce corps a participé offre à cet égard un intérêt qui est loin d'être négligeable.

Participation du régiment à la guerre de Succession d'Autriche (1741-1748)

Nous savons que Brissac participe à la campagne de Bohême. L'ouverture en est brillante; au cours d'une très belle opération, Chevert et Maurice de Saxe s'emparent de Prague (1741). Mais la retraite qui suit est désastreuse. Le grand-père et un oncle de Davout y laissent leur vie. Pourquoi cette défaite? Laissons parler Maurice de Saxe: « Toutes les armées que le roi a envoyées en Bohême, en Westphalie et en Bavière y sont passées bien équipées, très belles et très complètes. Elles sont revenues ruinées, épuisées, et y ont perdu une quantité prodigieuse d'officiers et de soldats. Nous n'y avons point eu cependant d'affaires générales: la seule qui ait été un peu considérable a été heureuse pour nous. *Ce n'est qu'en détail que nous avons vu fondre nos armées* » [2].

On n'oublie pas, dans un régiment, ce genre d'expériences, et l'on ne manque pas, en général, d'en tirer les leçons, mais comment en connaître la teneur?

Au début de cette campagne, l'armée française sort d'une période de paix relativement longue. Les Autrichiens, eux, n'ont pas cessé de se battre contre les Turcs [3]. Ils y ont acquis une maîtrise considérable en matière de guerre de postes, de défense de bâtiments isolés et d'actions de chasse. Dans le domaine du renseignement, du coup de main et dans celui de la guerre d'usure, l'école autrichienne est insurpassée. En bataille rangée, par contre, les écoles française et prussienne lui sont supérieures. Il est possible qu'à la suite de cette guerre,

[1] Pour la filiation de Royal-Champagne, v. p. 35, notes 3 et 4.
[2] Maurice de Saxe – *Traité des légions ou mémoires sur l'infanterie* – 1753 – cité par
Leonard, Emile – *L'armée et ses problèmes au XVIII[e] siècle* – Paris – Plon – 1958 – p. 131.
Le passage souligné l'est par nous.
[3] Cf. *Mittheilungen des K. u. K. Kriegsarchivs* – Wien – 1881 – pp. 247, 248, 409, 442 sqq.

on ait voué au régiment, une attention particulière au service des avant-postes et à la technique des actions de chasse, mais nous ne pouvons ici qu'en émettre l'hypothèse.

Dans la bataille rangée, les régiments sont comparables soit à une masse de manœuvre et de choc pour la cavalerie, soit, pour l'infanterie, à des bastions sur lesquels repose tout le poids du combat. Le premier échelon de la hiérarchie où peut se prendre une initiative est celui du commandant de régiment. Les capitaines et les officiers subalternes sont des exécutants, qui agissent avant tout par leur sang-froid, leur esprit d'à-propos et leur maintien, par leur vigueur physique et leur valeur morale, et guère par une habileté manœuvrière qui ne leur est pas demandée. Pour un régiment, la contenance dont il doit faire preuve au feu représente le but vers lequel tendent tous les efforts.

Une seconde indication — qui confirme ce qui vient d'être dit — nous est fournie par le curieux épisode suivant, le seul où nous voyions apparaître la silhouette du grand-père maternel de Davout:

« M. de Minard, lieutenant-colonel au régiment de Forez [infanterie]... racontait en 1749, devant les principaux officiers qui en avaient été témoins, pour faire sentir tout ce que l'on perd en négligeant la religion chez le soldat, que, après une mission [le terme est employé dans son acception de service religieux] donnée à ce régiment par son aumônier, le père Bridaine, ayant mené ses soldats en Italie où il y eut une action très vive et meurtrière, ils y essuyèrent un feu continuel avec une intrépidité dont il y avait peu d'exemples. Ils tombaient chacun dans son rang, tout couverts de blessures, sans donner la moindre marque de frayeur, et parmi tous ceux qui furent tués ou blessés dans cette action, il ne s'en trouva pas un seul qui eût reçu le coup de manière à donner lieu de penser qu'il eût seulement fait le moindre mouvement par crainte et par inquiétude » [1].

Ce trait caractéristique nous permet de mesurer toute l'importance que peut prendre la tradition dans le métier militaire. Nous voyons que la contenance au feu ne s'improvise pas, qu'il faut aux officiers une fermeté quotidienne pour l'obtenir, et aux hommes un maintien qui ne s'acquiert qu'après un long apprentissage. Les deux éléments sont déterminants pour le style de l'époque.

[1] Blocqueville, T. IV pp. 378-379. L'auteur se réfère à l'ouvrage de l'abbé Carron – *Vie du père Bridaine* – p. 225.

En marge des régiments de ligne, on tolère parce que l'on a besoin d'eux, quelques corps francs. Le célèbre Fischer, qui deviendra légendaire pour ses réussites en matière de renseignement et de coups de mains de toutes sortes, « monte lui-même une compagnie sans autorisation, l'aguerrit, la fait donner à l'avant, la commande intelligemment et enfin lui donne une fanfare de cors de chasse, insigne qui se perpétuera sous la République ... de sorte que lorsque le Roy signe le 1er novembre 1743 sa nouvelle ordonnance pour la levée d'une compagnie franche de chasseurs, il ne fait que consacrer ce qui existe déjà »[1]. Mais cette partie de l'art n'est guère admise dans l'armée française qu'en cas de guerre; quand la paix survient, les corps francs sont bien souvent licenciés. On tient peut-être à éviter de créer, sur le plan économique, une concurrence gênante aux véritables entreprises que constituent, dans les mains de leurs colonels-propriétaires, les régiments [2].

Quand le capitaine Le Cointe publie, quelques années plus tard, son remarquable ouvrage de petite tactique [3], ce travail fait grand peur à Mme de Pompadour, qui y voit « une instruction à l'usage d'une reprise de la guerre des camisards » [4]. Nous voyons donc qu'à moins de servir dans un corps franc, pratiquement dépourvu de tout privilège par rapport aux troupes régulières, ou d'être admis dans un corps où l'on fait certains essais, comme celui des Carabiniers, le capitaine français de ce temps n'a guère la possibilité de développer ni d'exercer son initiative dans le domaine tactique.

En éprouve-t-il véritablement le besoin?

Il est difficile, voire impossible de répondre d'une manière générale à cette question. Le besoin est sans doute plus latent qu'exprimé. L'officier fait partie d'un ensemble dont il connaît l'efficacité au combat

[1] RIBAUCOURT, E. de – *La vie militaire et les exploits de J.-C. Fischer, brigadier des armées du Roy Louis XV, Fondateur et commandant le corps des chasseurs (1743-1761), Chef du service des renseignements* – Paris – Librairie universelle – s.d. – p. 16.

[2] Cf. SUTER, Hermann – *Innerschweizerisches Militär-Unternehmertum im XVIII. Jahrhundert* – Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich – 1971.

[3] LE COINTE – *La science des postes militaires, ou traité des fortifications de campagne, à l'usage des officiers particuliers d'infanterie qui sont détachés à la guerre; dans lequel on a compris la manière de les défendre et de les attaquer* – par M. Le Cointe, ci-devant Lieutenant d'infanterie, depuis Capitaine de cavalerie; de l'Académie Royale de Nismes – Paris – 1759.

[4] LÉONARD – p. 209.

en tant que tout cohérent. Il semble que le besoin de disposer d'une plus grande marge d'initiative ne se fasse jour qu'à la longue, et ceci peut-être davantage dans l'infanterie que dans la cavalerie, où l'on ne combat pas toujours en ordre serré, et où l'officier dispose d'une franchise de coudées beaucoup plus grande. On pourrait saisir certains traits de cette évolution en établissant les chiffres de tirage des œuvres de Folard [1], ce que nous n'avons pas pu faire, en considérant que l'une de ses idées maîtresses est précisément la réalisation de la manœuvre sous le feu [2], et le gain de la supériorité par le choc, qui impliquent la prise d'initiatives aux échelons inférieurs.

Le père de Davout avait-il lu Folard? Bien malheureusement, nous n'en savons rien. La cavalerie étant tout naturellement l'arme de la manœuvre et du choc, le lieutenant de Royal-Champagne ne semble cependant guère avoir éprouvé le besoin d'étudier son métier dans les livres. Dans les quelques rares lettres qui ont été conservées de lui, il n'est fait aucune allusion à des problèmes de tactique. Par contre nous savons qu'il était à la bataille de Minden (1759), qu'il s'y distingua et qu'il y fut blessé. A cette époque, l'officier se faisait remarquer avant tout par sa bravoure et par sa fermeté, beaucoup plus que par son initiative sur le plan tactique.

La bataille de Minden (1759)

La bataille de Minden, à laquelle participent le père et l'oncle de Davout, joue, dans l'histoire et la pensée militaire du XVIII[e] siècle, un rôle que nous sommes par trop tentés d'oublier. En voici les grands traits :

Habilement conçue par le maréchal de Contades, qui dispose de la supériorité numérique et d'une des plus belles cavaleries d'Europe (environ 80 escadrons), la manœuvre semble au début prendre une

[1] *Histoire de Polybe* nouvellement traduite du grec par dom Vincent Thuillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur – avec un *Commentaire ou un Corps de science militaire enrichi de notes critiques et historiques*... ouvrage très-utile non seulement aux Officiers généraux, mais même à tous ceux qui suivent le parti des armes, par M. de FOLARD – 7 vol.
Pour notre travail, nous avons recouru à l'édition parue chez Châtelain, en 1753, à Amsterdam, en 7 volumes illustrés de nombreuses planches. L'édition est dédiée à Frédéric, « roi de Prusse, père de ses peuples ».
Une traduction en langue allemande de l'*Histoire de Polybe* a paru à Vienne en 1759, avec une dédicace au feld-maréchal Daun.
Selon LÉONARD (p. 110), la publication de l'édition originale de FOLARD s'est échelonnée de 1719 à 1730.

[2] Cf. ce passage de FOLARD : « Tout le secret consistait à marcher et joindre l'ennemi. Quand les redans eussent été mille fois plus formidables qu'ils n'étaient, on n'avait que faire de les attaquer, il fallait passer outre, car ce qu'on avait à essuyer n'était qu'un feu de passage ».
Histoire de Polybe, T. I p. 123.

tournure favorable. Les armes françaises vont-elles effacer l'affront subi à Rossbach ? En juin, Contades a saisi l'initiative et menace les communications adverses. Le commandant en chef de l'armée anglo-hanovrienne, Ferdinand, duc de Brunswick, est à bout de nerfs [1]. Le 26, Frédéric-le-Grand va même jusqu'à l'adjurer de reprendre l'offensive, en des termes dans lesquels le sarcasme est à peine voilé : « Pour l'amour de Dieu ne vous décontenancez pas, et ne voyez pas les objets trop noirs : le premier pas qu'on fait en arrière fait une mauvaise impression dans l'armée, le second pas est dangereux et le troisième devient funeste » [2].

Au début de juillet, l'avantage des Français est toujours plus prononcé, Fischer parvenant à s'emparer de Minden avec ses chasseurs. Contades forme alors le plan de surprendre son adversaire, qui se retranche au nord de la ville, en traversant Minden de nuit, et en gagnant son flanc à l'aube, après s'être emparé de Todtenhausen.

« L'ordre donné par le maréchal de Contades pour la bataille ... le 1er août 1759, est particulièrement intéressant parce qu'on y voit paraître l'ordre mixte » [3], et cela, plus de trente ans avant les guerres, de la Révolution et de l'Empire, où l'on aura constamment recours à cette formation.

La surprise, cependant, échoue. Sans doute a-t-on voulu pousser trop loin les préparatifs et perdu ainsi du temps. Des déserteurs français alertent Brunswick, qui modifie sa position en portant des éléments en avant, dont un échelon d'artillerie britannique, où les canonniers improviseront une batterie volante, en tirant leurs pièces à bras.

L'action, qui prend rapidement une tournure acharnée, peut être résumée en disant que l'on y fit l'épreuve, sur une vaste échelle, de la puissance du choc de la cavalerie, en l'opposant à celle du feu de l'artillerie et de l'infanterie — sans compter les armes blanches de la seconde. Après une série de charges, dont la plus forte mit vingt-deux escadrons en ligne, *la puissance de feu finit par se révéler supérieure au choc.*

En considérant cette action de plus près, nous voyons que la cavalerie française, forte de plus de 7000 hommes, mais dépourvue d'armes à feu, qui se range dans la plaine, ne peut pas s'opposer à la mise en place des gardes de Hanovre et du régiment Kingsley, qui la prennent

[1] Savory, Lt general Sir Reginald – *His Britannic Majesty's Army during the Seven Year War* – Oxford – Clarendon Press – 1966 – p. 144.
[2] Friedrich der Grosse – *Politische Korrespondenz* – Berlin – Duncker – 1879-1920 – 39 vol. T. XVIII – Lettre 11132.
[3] Colin, Commandant – *L'infanterie au XVIIIe siècle – la tactique* – Paris – Berger-Levrault – 1907 – p. 74.

sous leur feu. Le duc Fitz James, commandant la cavalerie française, ordonne une première charge. Onze escadrons se mettent en muraille et partent au galop. L'infanterie anglaise tire à bout portant: ses officiers donnent leurs ordres avec beaucoup de sang-froid, prenant le temps d'attribuer les cibles aux tireurs, avaot d'ordonner « ready », « present », « fire », quand la première ligne de la cavalerie française ne se trouve plus qu'à dix pas [1]. Sous le choc de la cavalerie, Kingsley subit néanmoins des pertes sévéres [2]; mais Royal-Cravattes et Mestre-de-Camp sont dispersés. Fitz-James revient très vite avec vingt-deux escadrons. Malgré la violence de cette seconde charge, la ligne de Brunswick n'est pas entamée. L'infanterie anglaise riposte, formée sur trois bataillons de front et trois autres en échelon refusé. Ces derniers sont pris de flanc à leur tour par Guerchy qui déclenche contre eux une « charge oblique ». Sporcken est alors pris en tenaille entre l'infanterie de Guerchy et la cavalerie de Fitz James. La crise va-t-elle se dénouer en faveur des Français? A ce moment critique, l'artillerie anglo-hanovrienne intervient; tirant à bout portant, ses canonniers tuent 35 officiers de carabiniers et 14 de gendarmes. La fleur de la cavalerie française est fauchée. « Le jeu alterné du feu et du mouvement » [3] donne finalement la victoire aux troupes de Ferdinand. Les pertes françaises sont très lourdes (de 7000 à 10 000 tués et blessés, soit plus du quart de l'effectif) [4].

Quelles furent les leçons retirées de cette défaite, du côté français?

Les rapports officiels s'en prennent avant tout à la formation adoptée pour charger (la muraille), à laquelle on reproche d'être à la fois trop lourde et trop lente [5]. On va donc s'attacher avant tout, au cours des années qui vont suivre, à perfectionner le mécanisme, la souplesse et la géométrie, pour ainsi dire, des formations.

Il n'avait cependant pas dû échapper aux témoins de cette sanglante affaire, que la puissance d'un feu bien dirigé pouvait se révéler comme étant supérieure à celle du choc de la cavalerie. Dans ces conditions,

[1] Savory, p. 167 – La consigne avait été donnée aux fantassins de ne tirer qu'à coup sûr.

[2] « A casualty list of 322 names led to the following order : « Kingsley's Regiment of the British line from its severe loss will cease to do duty ». This was unacceptable and two days later changed to « Kingsley's Regiment at its own request will resume its portion of duty in the line ».
Soldier – oct. 1962 – pp. 22-23.

[3] *Four gunners battles* – dans Journal of the Royal Artillery – 1966 – No 1 – p. 37.

[4] Cole, Howard N., *Minden, 1759* – Charles Knight – London – 1972 – p. 87.

[5] Desbrière, cdt. et Sautai, cap. – *La cavalerie de 1740 à 1789* – Paris et Nancy – Berger-Levrault – 1906 – pp. 37 sqq.
Les auteurs relèvent que Frédéric-le-Grand était partisan de la muraille, alors que Seydlitz et Warnery étaient opposés à l'emploi de cette formation.

la nécessité dans laquelle on se trouvait dorénavant, de soutenir les escadrons qui chargeaient, par une manœuvre interarmes, devait s'imposer en priorité, avant que ne fût abordée la spéculation ayant trait aux formations elles-mêmes.

Se livrait-on à de tels raisonnements, au sein du corps des officiers de Royal-Champagne? Sans doute, mais nous ignorons la teneur des propos qui pouvaient être échangés à ce sujet. Par contre, nous savons que la bataille de Minden offre avec celle d'Auerstaedt un bon nombre de traits communs qui nous apparaîtront quand nous étudierons cette dernière action.

CHAPITRE III

TRADITION MILITAIRE ET MILIEU FAMILIAL

L'histoire de la maison d'Avout illustre clairement ce que peut signifier pour une famille, l'appartenance à la noblesse d'épée.

Les dates en ont été établies par les travaux généalogiques d'Auguste [1], puis de Jacques d'Avout [2]. Nous y voyons une famille dont les représentants mâles, à fort peu d'exceptions près, ont exercé le métier des armes, et cela au cours d'une période de plus de cinq siècles avant la Révolution; nous voyons aussi que ce dernier bouleversement n'a pas interrompu la tradition.

QUELQUES DATES TIRÉES DE L'HISTOIRE DE LA MAISON D'AVOUT, DU MOYEN AGE AU XVIIIe SIÈCLE

« La maison d'Avout [3] tire son nom du village d'Avot [dans la Côte d'Or, à 36 km au nord de Dijon], en latin *Avotum*, en vieux français *Avout*, situé dans la châtellenie de Saulx-le-Duc ... aujourd'hui canton

[1] Baron Auguste d'AVOUT – *Maison d'Avout – sa généalogie avec pièces à l'appui*, dans Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne (BSSY) – 1901 – pp. 331-428 et tirage à part 1902.

[2] Vicomte, puis comte d'Avout à la mort de son cousin Henry (1965) et chef de la branche d'Annoux à laquelle appartenait le maréchal et son plus jeune frère dont est issue l'actuelle branche d'Auerstaedt.
Vte d'AVOUT, *Les d'Avout – étude généalogique d'une famille d'ancienne chevalerie du duché de Bourgogne* – Dijon – 1952.

[3] Les diverses manières d'orthographier le nom ont varié au cours des siècles, On trouve entre autres graphies: *de Avoto, Davo, Dovoul* – Au XVIIIe siècle on écrit généralement d'Avout avec ou sans apostrophe, dont l'usage est alors très irrégulier.
A la Révolution, le futur maréchal écrira Davout, « jusqu'au moment où, revêtu de titres et d'honneurs, il ne signera plus que du nom de ses victoires... la graphie *Davoust*, assez fréquente au XVIIIe siècle, était vraisemblablement, sous la plume d'un copiste, une altération de la forme Davoult qu'on trouve dans plusieurs documents ». (Jacques d'AVOUT, p. 9).

de Grancey-le-Château [1]. Cités dès 1093 (et déjà hommes de guerre : Albert Davolt et son fils Hugues trouvent la mort en Terre Sainte) [2], les d'Avout établissent leur filiation régulière depuis le début du XIVe siècle, où ils tiennent une maison forte [3] « servant à défendre les frontières de Bourgogne contre les invasions des comtes de Champagne » [1].

« Le 20 juillet 1340, à la bataille livrée devant Saint-Omer à Robert d'Artois, *Guillaume Davou* figure parmi les chevaliers bacheliers de Bourgogne » [4].

Dans la longue guerre entre Bourguignons et Armagnacs, les quatre frères Ithier, Jean, Jacques et Antoine accompagnent fidèlement le duc Jean sans Peur. Ils se distinguent à Liège (1408) et sous les murs de Paris (1411). En récompense de leurs services, leur suzerain leur fournit les moyens nécessaires au rachat de leur maison forte, précédemment aliénée par leur oncle Philibert [5]. En 1422, nouvelle action d'éclat, Jehan Davoul défend l'abbaye de Moutiers-Saint-Jean contre les gens du comte de Tonnerre et obtient en donation le fief de Vignes [6], qui marquera le glissement de la famille dans l'Avallonnais [7].

En 1478, après la mort de Charles le Téméraire, Jehan Davoul, seigneur de Prey, prête serment de fidélité au roi, avec les nobles du bailliage d'Avallon [8].

En 1560, Claude Davoul est homme d'armes des Ordonnances du Roi, en la compagnie de Blaise de Montluc [9]. En 1620, l'Intendant de Bourgogne, Claude Boucher, procédant à l'inventaire des titres de noblesse de Nicolas d'Avout et de ses frères et sœurs, reconnaît « l'antiquité de noblesse des dits de Davoult » et le « crédit qu'ils avaient parmi les gens de guerre » [10].

[1] Courtépée – *Description du duché de Bourgogne* – éd. en 7 volumes – T. II p. 320.
[2] Jacques d'Avout, p. 28.
[3] Arch. Côte d'Or B 10 497 : rôle des féodaux de Saulx en 1320.
[4] Bibl. Nat. Fr. nouv. acq. 9239, fol. 277.
[5] Arch. Côte d'Or, B 375, C 56.
[6] c. Guillon (Yonne) ; le château de Vignes restera jusqu'à l'époque contemporaine en possession de l'aîné de la famille.
[7] Jacques d'Avout – *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons* – Paris, Gallimard – 1943 – p. 144.
« Après avoir récolté un appréciable butin dans les villages sans défense, les gens du comte de Tonnerre décident de s'emparer de la forteresse qui protège le monastère, et qui a pour capitaine Jean d'Avout, seigneur de Senailly. C'est la première attaque menée contre un territoire appartenant au duc de Bourgogne, et le premier fait de guerre entre Armagnacs et Bourguignons. Grâce à la vigilance de son capitaine, la garnison de Moutiers-Saint-Jean résiste victorieusement à la « malvolente entreprise desdits ennemis ».
[8] Arch. Côte d'Or B 11888.
[9] Arch. comte d'Avout.
[10] id.

Pendant la guerre de Trente ans, en 1636, Nicolas d'Avout, enseigne au régiment de Bissy, se distingue à la défense de Saint-Jean-de-Losne. « La garnison ... arrêta net l'avance de Gallas et couvrit la Bourgogne par une défense que les Impériaux n'avaient pas prévue et qui valut à la ville le surnom de Saint-Jean-Belle-Défense » [1].

Au cours des siècles, la tradition militaire se maintient en dépit — et peut-être à cause des difficultés qu'il s'agit de surmonter. D'abord il faut conserver sans trop l'aliéner, le domaine familial; il faut trouver le moyen de s'équiper pour la guerre; il faut aussi établir les cadets, et enfin si on le peut, doter les filles. Pour rester fidèle au monde qui est le sien, le gentilhomme est constamment mis au défi. Il sait parfaitement que s'il ne résout pas ces problèmes, il sera condamné tôt ou tard à vivre différemment, à s'expatrier peut-être, à quitter enfin un milieu dans lequel il jouit d'une certaine liberté. Il veut bien payer ce privilège en versant ce que l'on a nommé le tribut du sang. La guerre vient assez souvent éclaircir les rangs de la noblesse, mais sans résoudre pour autant le véritable problème « démographique » qui se pose à certaines générations. La guerre n'enrichit pas le gentilhomme, de rares exceptions mises à part. Parfois, avec de la chance, des actions d'éclat permettent d'amorcer une fortune ou tout au moins, de rétablir une situation financière compromise. Mais à elles seules, dans l'histoire des familles, ces actions, si brillantes soient-elles, ne suffisent pas toujours à compenser le poids des longues périodes où le simple maintien d'une maison conduit à accumuler les sacrifices financiers [2]. Il faut, pour relever ce défi, la solidité d'un système familial, dans lequel s'exerce naturellement une solidarité de fait. Dans ce système, le cadre de la « petite famille » ne suffit pas à absorber les coups du sort, d'où l'existence d'une communauté plus vaste, groupant les collatéraux.

Si l'on considère de plus près l'arbre généalogique de la maison d'Avout dès la fin du XVII[e] siècle (v. tableau I), l'on y voit apparaître la branche cadette d'Annoux à côté de la branche aînée de Vignes. *Nicolas d'Avout (1645-1723)*, premier chef de la branche d'Annoux, est aussi le dernier officier de la famille à avoir servi, sous l'ancien Régime, dans une formation extra-régimentaire ayant le caractère de levée nationale, le « premier escadron de l'arrière-ban de Bourgogne » (1690).

[1] PAGES, G. – *La guerre de Trente ans (1618-1648)* – Paris – Payot – 1939 – p. 231.

[2] Nous voyons il est vrai, la maison royale, dès la fin du XVII[e] siècle, chercher à récompenser d'une manière durable la fidélité et l'action d'éclat. On veut que l'officier qui s'est distingué puisse élever dignement sa famille. La pension, attachée à la dignité de chevalier de Saint-Louis, représente aussi un élément, modeste il est vrai, de sécurité sociale.
Cf. GAILLIER, Humbert de – *Auberges et salons – La vie militaire* – Paris – 1912 – pp. 391-393.

Notons l'appartenance au corps des Carabiniers, de *César d'Avout (1678-1743)* et de *Nicolas d'Avout (1740-1779 [?])*, de la branche d'Annoux, ainsi que de *François d'Avout (1728-1805)* de la branche de Vignes. Les Carabiniers constituent une troupe d'élite, considérée, au même titre que les Gendarmes et quelques autres corps, comme le fer de lance de l'armée royale. Ce régiment est d'une qualité telle, qu'il traversera la Révolution et même la Terreur avec ses officiers nobles sans être démantelé [1].

Nicolas d'Avout (1686-1742), de la branche d'Annoux, grand-père du futur maréchal, sert dans l'infanterie, puis successivement aux régiments de la Motte-Houdancourt [2], de Brissac et de Preyssac [3], qui appartiennent tous trois à la filiation de Royal-Champagne cavalerie [4]. En 1736, une note le cite en ces termes : « Cet officier est gentilhomme, de très bonne maison, de bonne conduite, fort bon officier et très propre pour l'état-major » [5]. Dans sa vie privée, en épousant Catherine de Somme [6], il fait « ce qu'on appelle un mariage de garnison » — en

[1] MASSON, Frédéric – *Cavaliers de Napoléon* – Paris – Boussod, Valadon – 1895 – p. 94.
A Fontenoy, on avait appelé les Carabiniers les « bouchers de l'armée ». A Minden, ils avaient perdu 35 officiers. En 1794, ils refuseront qu'on éloigne Guy d'Anglars, leur colonel : « Point d'Anglars, point de Carabiniers ! » s'écrie-t-on dans les rangs. Les généraux de la Révolution se disputeront ce corps d'élite.

[2] Après avoir été cadet dans Montboissier d'infanterie, en 1702, sous-lieutenant en 1704 et lieutenant en 1707, Nicolas d'Avout avait dû servir pendant vingt ans comme maréchal des logis, avant d'obtenir à nouveau une lieutenance, au cours de la longue période de paix qui avait suivi le traité d'Utrecht. SHAT Xc 50 – Cavalerie, régiment de Brissac, note du 19 octobre 1736.

[3] Le régiment de Preyssac sera réformé en 1761 et incorporé dans La Rochefoucauld.

[4] Filiation de Royal-Champagne cavalerie :
a) *selon les contrôles de troupe :*
Tallard 1682, Villequier 1710, La Motte-Houdancourt 1723, Brissac 1734, La Rochefoucauld 1743, Royal-Champagne cavalerie 1761.
Cf. CORVISIER, André – *Les contrôles de troupe de l'Ancien Régime* – Paris – Ministère des Armées – Etat-major de l'Armée de Terre – Service historique – 1968-1970 – 4 vol. – T. III – pp. 168-170.
b) *selon les états de service des officiers :*
Duras 1697-1710, Brissac 1734-1743, La Rochefoucauld 1743-1761, Royal-Champagne 1761-1790. SHAT Xc 50.
Synthèse des deux sources (sans tenir compte de filiations annexes comme celle de Preyssac, par exemple) :

Tallard	1682-1697	Brissac	1734-1743
Duras	1697-1710	La Rochefoucauld	1743-1761
Villequier	1710-1723	Royal-Champagne	1761-1790
La Motte-Houdancourt	1723-1734		

[5] SHAT Xc 50 – Cavalerie, régiment de Brissac, note du 19 octobre 1736.

[6] Appartenant à une famille d'origine liégeoise, ayant fait souche à Givet. Les archives de cette ville en font mention dans des termes parfaitement honorables. (Communication du comte d'Avout).
Les « mauvais sujets » auxquels le maréchal fait allusion ne firent leur apparition que plus tard, en venant demander une aide financière à la maréchale, que Davout, dont la générosité à l'égard des déshérités était pourtant certaine, estima nécessaire de refuser.

TABLEAU I – EXTRAITS DE LA GÉNÉALOGIE DE LA MAISON D'AVOUT [1]

11e degré de la filiation prouvée

Nicolas (1645-1723)
officier au régiment
de Bligny – cavalerie

ép. en 1678 *Claudine de Gabillault*, dont l'aïeul et le bisaïeul ont fait 86 campagnes

César (1678-1743)
capitaine aide-major
aux Carabiniers,
tué en Allemagne

Jacques (1683-1758)
officier aux Carabiniers,
tué à Crefeld (?)

Nicolas (1686-1742)
officier à Brissac (cavalerie),
mort des blessures reçues au
siège de Prague
ép. en 1731
Catherine de Somme

Jacques-Edme (1735-1809)
major à Royal-Champagne
– cavalerie, est à Crefeld
(1758) et à Minden (1759),
se retire du service en 1787
ép. en 1761
Colombe de Drouard de Curly

François-Claude
(1769-1839)
comte d'Avout en 1795,
sous-lieutenant à Royal-
Champagne, passe à l'armée
des princes en 1791, sert à
la compagnie Colonelle-
Générale-Cavalerie, puis
comme aide-de-camp du
comte d'Hargicourt de 1793
à 1795 aux hussards de
Bercheny; en 1796 au
régiment de Waldstein au
service britannique; passe
en 1797 à la Martinique,
commande la cavalerie de la
colonie en 1809; rentre en
France (1812); obtient pour
le roi la cessation de la
résistance du maréchal
à Hambourg (1814) et devient
son aide-de-camp (1815).

Nombreuse descendance en
ligne masculine. (Il était
l'aïeul du Vte – Auguste d'A.
(1844-1916) et le trisaïeul
du Cte Jacques d'A. (né en
1903), chef actuel de la
branche d'Annoux ([2]), qui a
postérité masculine).

Pauline
(1784-1864)
ép. en 1801
Antoine de Quesse
de Valcour, ancien
capitaine aide-
major au régiment
de Poitou, puis en
1817,
Maurice Ledeux,
capitaine de hussards.

ép. en 1783
Marie-Julie van Robais

Auguste
(1785-1851)
chef d'esc. de
carabiniers, fait
toutes les cam-
pagnes de
l'Empire, depuis
Austerlitz jusqu'à
Waterloo.

Henri
(1788-1856)
chef d'esc. de
hussards, fait
toutes les
campagnes
de l'Empire.

Postérité actuelle
en ligne masculine

[1] Jacques d'Avout – *Les d'Avout* – tableau annexé à l'ouvrage.
[2] La branche aînée (Vignes) subsiste en la personne du marquis Jehan d'Avout (né en 1912) qui a postérité masculine.

Jean-François (1739-1779)
lieutenant à Royal-Champagne; fait la guerre de Sept ans; blessé à Minden (1759); mort des suites d'un accident de chasse ép. le 24 septembre 1768
Françoise-Adélaïde Minard de Velars

Nicolas (né en 1740)
capitaine aide-major aux Carabiniers – aurait été tué en combattant dans l'armée de Washington, où il était passé en 1777

Claude (1741-1772)
lieutenant au régiment de Normandie.

Louis-Nicolas
(1770-1823)
maréchal de France, duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl

Julie
(1771-1846)
ép. le général Marc de la Bonninière de Beaumont, pair de France.

Alexandre
(1773-1820)
général, baron d'Empire

Charles
(1776-1854)
chef d'esc. de dragons, ép. Clara de Cheverry

Louis
(1811-1853)
2e duc d'Auerstaedt et prince d'Eckmühl, pair de France, mort sans alliance

Louise-Adélaïde
(1815-1892)
ép. le Mis François de Blocqueville, maréchal de camp

Postérité actuelle en ligne masculine.

Léopold
(1829-1904)
général, grand chancelier de la Légion d'Honneur, 3e duc d'Auerstaedt tige de la branche d'Auerstaedt

Nombreuse descendance en ligne masculine. (Il était le grand-père de Léopold (né en 1904), 5e duc d'Auerstaedt et d'Henri (né en 1909), général, directeur du Musée de l'Armée.

ce sens qu'il prend une femme « par inclination » seulement. Selon son petit-fils, le maréchal, que nous citons, son grand-père s'est allié à une famille dans laquelle il y a de « mauvais sujets », apportant de son côté la fortune pour épouser la misère, « ce qui peut être assurément romanesque, mais n'est pas toujours raisonnable en résultat » [1]. Même en garnison, la noblesse d'épée ne vit pas toujours en vase clos.

Les officiers de Royal-Champagne

La guerre les ayant privés très tôt de leur père, les fils de Nicolas trouveront pendant de longues années, dans leur régiment, leur famille.

Jacques-Edme d'Avout (1735-1809); l'oncle du futur maréchal, est admis à l'âge de treize ans au régiment de La Rochefoucauld. Il passera plus de trente-huit ans dans le même corps. Grâce à sa ténacité, le « seigneur en partie » d'Annoux parvient à rétablir les affaires de sa famille. En 1761, il hérite de la veuve de Claude d'Avout (de la branche de Vignes), qui l'a constitué son légataire universel [2].

Patriarche comme on pouvait encore l'être en ce temps, il exerce sur les membres de sa famille une autorité absolue, ainsi qu'en témoigne ce trait, rapporté par l'*Histoire manuscrite*: en 1802, il fait épouser à sa fille Pauline, qui a seize ans, M. de Valcour qui en a soixante-douze. « La disporportion d'âge est énorme, mais le major envisage la chose froidement, en homme qui a affronté les tempêtes de la Révolution et qui estime qu'à son époque, il n'est plus permis de *faire du sentiment* ... La jeune fille de seize ans a rêvé un autre avenir ... elle est tout à fait récalcitrante ... l'autorité paternelle au siècle dernier n'était pas un vain mot. Jacques-Edme saura le faire voir à la rebelle: elle est incontinent enfermée dans une chambrette voisine du grenier ». La chronique ajoute que la jeune femme fut très heureuse durant les quelques années que dura cette union [3].

Homme de métier par excellence, l'officier de cavalerie ne manque pas de tempérament. Dans ses états de service où il est toujours remarquablement noté, nous ne voyons qu'une seule fois une remarque critique selon laquelle il est « très zélé, mais [que] sa tête s'échauffe trop [4]. Depuis la réforme administrative de Choiseul (1766), il appar-

[1] Blocqueville – T. II pp. 290-291 – L'auteur cite une lettre du maréchal à sa femme, du 27 avril 1807.
[2] En 1772, il héritera en outre des biens de Guy-Pierre de Drouard de Curly. Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite de la famille* – (Archives comte d'Avout) – p. 8.
En 1798, ses propriétés feront l'objet d'une évaluation; elles se monteront alors à 215 journaux de terre, plusieurs métairies, 56 ouvriers de vigne et 9 arpents de bois.
[3] Ibid. p. 207.
[4] SHAT Xc 50.

tenait aux majors de cavalerie de régler dans les régiments « la police, la discipline, la tenue, les exercices, l'entretien, les réparations, les fourrages » [1]. A ce titre, Jacques-Edme occupera en fait, pendant de longues années, le poste clé de Royal-Champagne. Le moment venu, il préférera rester dans son régiment, comme major, plutôt que d'en changer pour devenir lieutenant-colonel. A cinq reprises il bénéficiera de gratifications de la cassette royale, chaque fois d'environ 600 livres. Quand il prendra sa retraite, à cinquante et un ans, on accordera au chevalier de Saint-Louis une pension de deux mille livres, parce qu'il est « le plus ancien major de la cavalerie » française [2].

Son frère, *Jean-François d'Avout (1739-1779)*, le père du futur maréchal, entre lui aussi de bonne heure dans le même régiment. Il est à Minden, où il est blessé à l'épaule et a un cheval tué sous lui [3]. En mai 1764, dans les « Observations sur les talens et les mœurs des sous-lieutenans du régiment de cavalerie de Royal-Champagne », on lit à son sujet les notes suivantes : « Très bon sujet, très appliqué, il a de la naissance et de l'envie d'être utile, il est sans bien » [4]. En 1766, le nouveau commandant de régiment, le comte d'Hargicourt [5], le note comme étant « officier exact, d'ailleurs assez médiocrement intelligent ». En 1769, de la même main, nous lisons à son sujet : « Il est frère de l'aide-major, c'est un homme sage, mais un officier assez froid » [6]. Sans attribuer une portée exagérée à ces notes, nous retiendrons le fait que selon toute apparence, le père du futur maréchal possède le don de s'envelopper de froideur.

Grand cavalier, comme son frère aîné, nous le voyons monter en 1771, une « jument bay brun nez de renard normande, bien tournée » [7]. Même en étant « sans bien », le lieutenant Jean-François d'Avout ne se trouva pas talonné par la nécessité, mais il est cependant préoccupé de trouver à son tour une maison, comme le sont tous les cadets, dans

[1] DESBRIÈRE – *La cavalerie de 1740 à 1789* – p. 47.
[2] SHAT Xc 50.
[3] ibid.
[4] ibid.
[5] Le comte d'Hargicourt est le frère des Du Barry (VIGIER, T. I p. 8). Il commandera le régiment jusqu'au 20 mars 1788. Il est lié d'amitié avec l'oncle du futur maréchal, le fait est attesté par une lettre du comte François d'Avout à Peincedé, garde des livres de la Chambre des Comptes da Bourgogne, en date du 15 avril 1814 : « Je sais que M. Chérin en 1787 s'informait à un ami de mon père (il s'agissait du comte d'Hargicourt...) si nous avions de la fortune, et sur sa réponse que nous étions de pauvres gentilshommes, il dit, c'est bien dommage ! car j'ai dans ce carton des titres qui les font marcher de pair avec les premières maisons du royaume ». (Jacques d'AVOUT – p. 11, note 1).
[6] SHAT Xc 50.
[7] ibid.

les familles d'épée. Le major est châtelain d'Annoux, « le père du maréchal » n'a pas de « demeure très fixe, ... en dehors de ses congés », il s'installe comme il peut « dans une maison qu'il avait louée » [1].

En 1768, il épouse *Françoise-Adélaïde Minard de Velars*. La jeune femme se marie « malgré sa mère, qui lui a pardonné depuis parce que messire d'Avout était d'une des plus anciennes maisons de Bourgogne; d'ailleurs homme très aimable, excellent mari et bon père. Bel officier de cavalerie, mais sans fortune » [2]. « Tous ces éloges nous semblent mérités » ajoute l'auteur de l'*Histoire manuscrite*, « rarement union fut mieux assortie, si nous en jugeons par les lettres charmantes qui ont été conservées et que Jean-François adressait à sa femme : souvent ils étaient séparés l'un de l'autre ... loin de la vie errante et précaire des garnisons, elle n'avait, pour charmer son ennui, que les lettres de l'époux » [3]. Le 18 mai 1770, quelques jours après la naissance du futur maréchal, Royal-Champagne est en garnison à Joigny; Jean-François est détaché à Villeneuve-le-Roi et s'y déplaît fort. « C'est le plus triste endroit, dit-il, que j'aie connu pour la société » ... « On a voulu me mener hier à l'Assemblée, j'y bâillai tout le temps que j'y fus ». « On manœuvre fort, trois fois par semaine à cheval, deux fois à pied, pour se préparer à la revue de M. de Poyanne » [3]. Le 17 octobre, il écrit à son épouse pour annoncer la visite du colonel. On doit descendre chez le major, mais cette visite ne plaît pas à l'épouse de ce dernier, qui a chargé Jean-François de faire remettre le voyage. La commission est peu agréable à remplir et le lieutenant ne compte point s'en acquitter : « Qu'ils démêlent leurs quenouilles comme ils le pourront, dit-il ». Le colonel va donc arriver à Annoux, il faut prévenir le major, prévenir M. de Valcour, et surtout *tâcher d'être très jolie* et de *plaire au chef* [4].

Les frères cadets de Jean-François ne se marient pas. Selon toute vraisemblance, parce qu'ils n'ont pas la possibilité matérielle de s'établir. Et pourtant ils ont donné tous deux la preuve de leur intelligence et de leur mérite; le fait qu'ils sont chevaliers de l'ordre de Notre-Dame du Mont-Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem est là pour l'attester. Cette distinction était décernée chaque année aux trois meilleurs élèves de l'Ecole militaire de Paris [5].

[1] Durand, Chanoine – *Notes sur Annoux* – ms. s.l.n.d. – p. 29 – Arch. comte d'Avout.
[2] Blocqueville – T. I p. 82, note – le passage cité par l'auteur est tiré des *Mémoires* du général de Cissey, neveu de Françoise-Adélaïde.
[3] Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite* – loc. cit.
[4] ibid. – souligné dans le texte.
[5] Schalck-Pommelet, Dominique – *L'Ecole royale militaire de Paris et la « Révolution » du comte de Saint-Germain 1751-1776-1793*. Thèse pour le doctorat d'Etat. Université de Paris, Faculté de droit et des sciences économiques – 1968. (Cette thèse, dactylographiée, se trouve à la Bibliothèque de la Faculté – cote DZ 1968 – 133). Cf. pp. 311 sqq.

Quittons ici pour quelques instants la famille du chevalier d'Avout, pour nous pencher sur celle de son épouse (v. tableau II).

On compte dans son ascendance, des chanoines, des hommes de loi, un contrôleur au grenier à sel, un président au Parlement de Paris. Au XVIIIe siècle, cette famille de robe se tourne vers l'épée. Deux de ses membres servent en qualité de lieutenants-colonels au régiment de Forez (nous avons déjà fait une brève mention d'Etienne Minard à propos de la Guerre de Succession d'Autriche).

Madame Minard de Velars, la grand-mère du maréchal, possède à Avallon une maison où elle a su « conserver l'ancien bon ton, devenu bien rare » à la fin du XVIIIe siècle [1]. Elle y a une bibliothèque, dans laquelle ont trouvé place les livres hérités de Jacques Minard, « homme d'esprit et d'instruction profonde ».

On pourrait appliquer à ces ancêtres Minard une remarque de Lucien Febvre, ayant trait il est vrai à la société franc-comtoise d'une époque antérieure, mais qui nous paraît conserver tout son sens : « Leurs livres [pour ces juristes] ... sont moins des amis et des confidents que les instruments indispensables de leur fortune et de leur élévation. La science est leur gagne-pain : plus encore et mieux, la source de leur pouvoir. ... La puissance nobiliaire se fonde sur l'épée; le bourgeois, lui, est fils du livre » [2].

La maison de madame Minard, à Avallon, est un foyer de culture avec tous ses attraits citadins, avec son aisance et ses livres. Le style de vie de la famille d'Avout est marqué par le régiment, la guerre, le cheval, la chasse — par l'action plus que par la lecture. A la fin du XVIIIe siècle, le contraste est cependant beaucoup moins marqué qu'il ne l'était cent ans auparavant.

* * *

[1] Blocqueville, T. I p. 80.
[2] Febvre, Lucien – *Philippe II et la Franche-Comté* – Paris – Flammarion – 1970 – p. 214.

TABLEAU II

EXTRAIT DE LA GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE MINARD [1]

Antoine MINARD
contrôleur au grenier à sel
d'Avallon (1622)
ép. Denise Lemulier

Jacques
échevin d'Avallon de 1655 à 1674
ép. Thérèse Collas-Cromot
« c'était un homme d'esprit et d'instruction profonde, aimant beaucoup son cabinet où il passait les jours et les nuits à étudier » [2]

Etienne
contrôleur au bailliage d'Avallon (1674), puis secrétaire du Roi près le Parlement de Besançon,
ép. Anne Préjean

Bernard († 1690)
cornette au régiment du Dauphin

Georges
lieutenant au régiment d'Orléans
ép. Anne Personnier

Edme-André († 1740)
seigneur de VELARS
contrôleur au grenier à sel d'Avallon; ép. *Louise-Thérèse du Buisson de Lautreville*

Etienne, épouse en 1735 sa cousine *Marie-Louise MINARD de VELARS*
lieutenant-colonel
au régiment de Forez
(infanterie);
anobli en 1737 en
raison de ses services
militaires

Anne-Edmée MINARD de LAUTREVILLE
ép.
Bernard COURTOT de CISSEY
capitaine au régiment de la Reine, puis lt-colonel aux Dragons-Ségur (1785)

Etienne MINARD de VELARS
capitaine au régiment de Forez – mort à Saint-Domingue en 1763

Françoise-Adélaïde MINARD de VELARS (1741-1810)
ép. le 24 septembre 1768
le chevalier.
Jean-François d'AVOUT
lieutenant au régiment Royal-Champagne (cavalerie)

Louis-Nicolas d'AVOUT
(1770-1823)
maréchal de France

[1] Cf. Bourée, André – *La Chancellerie près le Parlement de Bourgogne* – p. 302, d'Arbaumont, Jules – *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon* – p. 344 (Archives comte d'Avout).
[2] Blocqueville, T. I p. 83.

Il se dégage, de tout ce qui précède, une série de traits caractéristiques que l'on retrouve constamment dans l'histoire des d'Avout.

Leur métier est très sûr. Le bouleversement de la guerre de Cent ans, la chute du Téméraire ruinent la chevalerie du duché de Bourgogne [1], certaines campagnes sont accompagnées de grands revers pour les armes françaises, mais l'*attachement au métier des armes* est conservé intact dans cette famille. Ses membres sont conscients de la somme de fermeté dont il faut faire preuve pour réaliser cette performance.

Ils prennent soin de conserver une tradition qui est l'un des facteurs importants de cette solidité.

La cohésion de la famille constitue le fondement du système. Le fait que les différentes branches en soient restées groupées dans une même région, concourt à le renforcer. Les châteaux d'Annoux et de Vignes ne sont qu'à deux heures de cheval l'un de l'autre. Il y a là une véritable *base* — au sens militaire de ce terme — plus vaste que ne pourrait la constituer une famille isolée. L'existence de cette base permet d'atténuer les conséquences souvent très graves, des pertes subies à la guerre.

La modestie des moyens dont ils disposent, conduit les membres de cette communauté à découvrir des ressources particulières dans la *qualité de l'éducation.* De bonne heure, on s'attache à donner aux enfants la maîtrise d'eux-mêmes et à développer leur maintien et leur vigueur physique. En temps de paix, l'équitation et la chasse jouent un grand rôle. En temps de guerre, les générations qui se suivent cherchent à réaliser à leur tour, des faits d'armes, qui ont une importance considérable.

Le fait d'armes est comparable pour un homme de guerre, à ce que représente le chef-d'œuvre dans les corporations de métiers. Il est souvent le fruit d'une invention, d'un trait de génie, et presque toujours la récompense d'une longue ténacité. On parle souvent de création dans les arts; la réussite à la guerre en est une des formes, qui ne s'obtient pas sans une préparation très particulière, qui en exclut le profane.

Le fait d'armes donne cours aux vertus militaires, en administrant la preuve que les valeurs morales et les sacrifices qu'elles exigent, sont aussi nécessaires à la vie d'un Etat que sa prospérité économique.

[1] Jacques d'Avout, p. 12.

Et surtout, il se prête admirablement à la transmission orale [1]. Dans l'imagination de ceux qui les entendent, les faits d'armes continuent à vivre et à créer le climat particulier dans lequel se forment les vocations de soldats.

Telle se présente — à très grands traits — une structure familiale qui permet à ses membres de supporter le poids de la guerre. Au cours des siècles, elle a fait ses preuves au point d'en devenir proverbiale :

Quand naît un Davo
une espée sort du fourro [2]

dit un vieux dicton bourguignon.

[1] Il est vrai que dès la seconde moitié du XVIII[e] siècle, le métier commence à se transmettre et à se vulgariser par des livres. Ce phénomène, venant s'ajouter aux autres influences, d'ordre économique et psychologique, contribuera à modifier profondément la nature de la profession des armes. Néanmoins, vers 1770, il est difficile à ceux que cela concerne, de se rendre compte de la portée de ce phénomène.

[2] Jacques d'Avout – p. 10.

CHAPITRE IV

ANNÉES DE JEUNESSE (1770-1779)

ANNOUX ET ETIVEY

Louis-Nicolas d'Avout naquit le 10 mai 1770 à Annoux « diocèse de Langres, bailliage d'Avallon » [1]. Sise au lieu-dit le Mariolet, la maison dans laquelle il vient au monde est très modeste et très semblable aux autres demeures paysannes du village. Le chevalier d'Avout, père du jeune garçon, la loue à M. Baudenet [2] d'Avallon, pour l'occuper quand il est en congé de semestre à Annoux [3]. « C'est là que la jeune femme, sous l'œil maternel de Catherine de Somme [4] vient accoucher de son premier enfant » [5].

Le nouveau-né est baptisé le lendemain par l'abbé Gaudelet, vicaire d'Annoux, en la présence de son père et de sa tante, Marguerite d'Avout. Son parrain, Nicolas d'Avout, capitaine aide-major aux Carabiniers, est absent. Sa grand-mère maternelle, qui est aussi sa marraine, est absente également. Parrain et marraine sont représentés, en toute simplicité, par deux domestiques de monsieur d'Avout, Jean Valat et Jeanne Porte, « qui ne signent » [6].

[1] Extrait des registres de baptême de la paroisse d'Annoux.
SHAT Dossier Davout – Cote MF 2e série N° 13 – Royal-Champagne cavalerie, pièce 158, enregistrée le 2 février 1788.
[2] Au XVIIe siècle, il y a six fiefs à Annoux, se partageant entre les familles Baudenet, de Vezon et de Valcour. Au début du XVIIIe, le fief des Vezon passe par voie d'héritage aux d'Avout (Communication du comte d'Avout et op. cit. p. 43).
[3] Chanoine DURAND – pp. 29 et 93.
[4] Grand'mère paternelle de l'enfant, Catherine de Somme avait épousé Nicolas d'Avout en 1731; elle mourra en 1790.
[5] Auguste d'AVOUT – *Histoire manuscrite.*
[6] Extrait des registres de baptême.

Peu après la naissance de Louis [1], le chevalier se fixe avec sa famille à Etivey [2] à deux lieues d'Annoux. Trois enfants viennent au monde dans cette nouvelle demeure et la famille y passe des jours heureux. Madame d'Avout est d'un naturel simple et enjoué. On connaît la charmante lettre dans laquelle elle fera plus tard le portrait de son fils aîné — et un peu le sien : « La bruyante gaieté » écrit-elle, « annonce un heureux caractère et une longue vie », et elle ajoute que dans son enfance, Louis « faisait beaucoup de tapage avec un grand sang-froid » et qu'elle n'a pourtant « jamais connu un enfant plus doux » [3]. Dans la même lettre elle dit encore qu'elle est occupée à filer du lin aussi fin que de la soie, et qu'elle a « bien du plaisir à tourner [sa] roue ». Dans sa correspondance et quelques souvenirs qui nous ont été conservés d'elle, nous la sentons primesautière et vivant un peu au gré des jours; la fille cadette de madame Minard a conservé de sa jeunesse, le privilège d'une certaine insouciance.

De Thionville où il est alors en garnison « Jean-François n'a ... d'autres ressources que la comédie ... il a vu jouer Adélaïde du Guesclin et a reconnu sa *chère Velars* dans le rôle de l'héroïne, comme il s'est retrouvé lui-même dans le personnage de l'amant, « c'est une superbe pièce, dit-il, tâche de l'avoir pour la lire ». Il espère être bientôt capitaine; il faudra pour cela dépenser 2500 livres, mais elles seront vite rattrapées. La chère femme est à Etivey, pauvre pays auquel Annoux n'a rien à envier; Jean-François lui envoie des liqueurs et du vin muscat » [4].

Au cours des hivers qui suivent, le chevalier d'Avout passe de longs mois de congé chez lui [5]. Le portrait que trace Bouchard des gentilshommes bourguignons de ce temps lui convient parfaitement : « la chasse mise à part » et ils sont « grands chasseurs », ils mènent une vie qui ne diffère guère de celle des paysans [6]. On peut admettre qu'il

[1] VIGIER T. I p. 4 – La date du déménagement à Etivey n'est pas précisée, elle peut se situer à la fin de 1770 ou au début de 1771.
[2] c. Noyers (Yonne).
[3] BLOCQUEVILLE, T. I pp. 128-129.
[4] Auguste d'AVOUT – *Histoire manuscrite.*
[5] Cf. SAUZET, Armand – *Desaix, le « sultan juste »* – Paris – Hachette – 1954 – p. 43. « L'Ancien Régime prodigue les congés, il accorde... un semestre tous les deux ans aux officiers d'un rang inférieur ».
v. aussi les Ordonnances des 25 mars 1776 et 18 octobre 1777 qui règlent le nombre d'officiers de cavalerie qui peuvent s'absenter par semestre, du mois d'octobre au 15 mai.
[6] BOUCHARD, Georges – *Guyton-Morveau,* p. 22.
Au sujet des droits féodaux, cf. cette remarque, tirée d'une lettre que Davout écrira à Pille, le 2 octobre 1794 :
« Observe que Maman, bien loin d'être en possession de droits féodaux nulle part, y était soumise au contraire à Ravières, ainsi que tout le reste des habitants; elle était tenue d'aller au moulin et au four banal » (cité VIGIER, T. I p. 45). L'allusion se rapporte il est vrai à Ravières, où la famille habitera plus tard, mais le contexte indique qu'il devait en être de même à Etivey.

se fait parfois accompagner par son fils aîné dans ses promenades et ses chasses, lors des visites aussi, que l'on se rend généreusement selon la coutume du temps.

Le bonheur de cette famille est soudain bouleversé par un affreux drame. Le 26 décembre 1778, au cours d'une chasse au sanglier, près d'Etivey, Jean-François d'Avout est blessé d'un coup de fusil imprudemment tiré par un garde. On le transporte à l'hôpital d'Avallon où il meurt le 3 mars 1779 [1]. Sa lente agonie, supportée avec un grand courage, est une bien cruelle épreuve pour sa famille. Nous avons pour cette époque un témoin silencieux... le carnet qui jadis servait à Jean-François d'Avout pour noter les étapes, marches et contremarches de Royal-Champagne dans la guerre de Sept ans [2], et qui désormais va enregistrer par le menu les petits événements de cette vie bien modeste. C'est d'abord le cri de la pauvre âme blessée, qui évoque le souvenir de son bonheur, et se réfugie dans le sein de Dieu : « Mariée le 24 septembre 1768, un samedy ... dix ans et trois mois que nous avons été ensemble; mon mary a été blessé à la chasse d'un coup de fusil ... et est mort de cette même blessure ... à Avallon ... Priez Dieu qu'il nous fasse paix et miséricorde ... sagesse et bonheur aux quatre enfants qui me reste[nt] ». Puis le relevé des dépenses à partir de la perte de l'époux. C'est tout d'abord le compte des frais occasionnés par la maladie et la mort; 372 livres aux chirurgiens de Noyers et d'Avallon, 66 à l'apothicaire; puis 56 pour la tutelle, 180 pour le deuil ... « Hélas ! il en va toujours de même : pleurer et payer sont les deux phases invariables au milieu desquelles se débat notre existence ... Mais il faut élever les enfants ».

Premières écoles, séjours a Avallon

« Françoise-Adélaïde, *la chère Velars*, demeure seule avec quatre enfants; l'aîné n'a pas dix ans, et elle est dans l'attente d'un cinquième ... Il faut pourvoir à la tutelle. L'acte est du 20 mars 1779, passé devant Hubert-François le Tors de Chaumesny, lieutenant particulier au bailliage d'Avallon ... De commun accord, la mère est nommée, choisie et élue tutrice ... Jacques d'Avout et César-Edme de Fresne sont respectivement nommés curateur et co-curateur » [3].

[1] « Jean-François est... invité à un trac. Un chasseur maladroit veut tirer sur un sanglier qui était au-delà du chevalier (Mémoires de François-Claude) et blesse ce dernier au bas-ventre. La balle laboure le rebord tranchant du foie, et sort dans l'hypocondre gauche, à trois travers de doigt au-dessus de l'épigastre. En raison de l'éloignement des secours, il est décidé qu'on le transportera à Avallon où il meurt... d'un épanchement purulent. (Certificat délivré le 26 nivôse an III de la République) ».
Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*

[2] Ce document se trouve dans les Archives du comte d'Avout.

[3] Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*

Nous trouvons, dés le 2 juin 1779, un compte ouvert au maître d'école « qui doit recommencer d'enseigner mes enfants ce 4 juin 1779, à vingt sols chaque mois ». En ce même jour 2 juin il est payé 42 livres au *maître d'Etivey* « pour avoir enseigné mes enfants et avoir relié mes feuillettes à plusieurs fois », soignant tout à la fois les intelligences et la cave » [1].

Le 13 août 1779, elle met au monde un fils, Jean-Baptiste, qui sera baptisé le lendemain. Le parrain est « trés-haut et trés-puissant seigneur Jean-Baptiste-Nicolas-Guillaume de Conti, comte d'Hargicourt ... mestre de camp du régiment Royal-Champagne ... représenté par Louis-Nicolas d'Avout, frére de l'enfant » [2]. Le petit garçon ne vivra malheureusement pas longtemps.

Survenant dans de telles circonstances, la mort du pére de Louis pouvait créer une sorte de rupture dans son imagination et la traumatiser. Mais en donnant à son fils l'exemple d'une grande fermeté d'âme, le chevalier exerça probablement sur lui une influence dont la profondeur nous échappe.

Le besoin de protection éprouvé par sa mére dans son désarroi, marque ce fils aîné auquel on demande de bonne heure d'assumer des tâches d'homme [3]. Le jeune garçon, cherchant à son tour à s'appuyer sur un être qui lui donne un sentiment de sécurité, trouve ce dont il a besoin chez sa grand-mère maternelle. Madame Minard de Velars témoigne une affection particulière à son petit-fils, qui lui en conservera toute sa vie une profonde reconnaissance [4]. Femme d'élite, elle joint « à beaucoup d'esprit une instruction rare chez une femme de cette époque, et un remarquable bon sens » [5].

Dans cette maison où l'on reçoit bien, et où Françoise-Adélaïde ne manque pas de faire de frèquents séjours, nous pouvons parfaitement imaginer madame Minard donnant à son protégé d'excellentes leçons sur la maniére de juger du monde et des gens. Et puis, comme il est temps de le faire, elle l'envoie dans une honne école pour préparer son entrée au collège. Il est ainsi confié à une demoiselle Moreau, « personne au caractère fortement prononcé » [6], à laquelle les meilleures

[1] Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*
[2] Extrait de l'acte de baptême, cité par Raudot – *Statue à ériger au Maréchal Davout – demande de la ville d'Avallon* – dans Bulletin de la Société d'Études d'Avallon – 1863 – pp. 45-46.
[3] « Sa mère vivra pour le voir au faîte des honneurs et de la renommée; mais pour elle, il sera toujours quelque chose de plus: il sera *le fils aîné*; c'est le titre qu'il réclamera dans chacune de ses lettres, pour en assumer les prérogatives et les charges ». Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*
[4] Cf. la lettre du 9 juillet 1815, citée par Vigier, T. I pp. 5-6, où Davout parle de l'*attachement religieux* qu'il porte à la mémoire de sa grand'mère maternelle.
[5] Ibid. p. 5.
[6] Raudot, p. 46.

familles du pays [1] confient leurs enfants des deux sexes. Nièce d'un jésuite, pédagogue énergique et douée, mademoiselle Moreau apprend à ses élèves très tôt, les rudiments de la langue latine. Cet enseignement est conçu en fonction des exigences des Doctrinaires, qui tiennent le collège d'Avallon, et chez lesquels l'Antiquité est la « grande maîtresse de vie » [2].

Louis, comme on peut bien le penser, ne montre pas un « grand goût pour la grammaire ». Une de ses condisciples, qui fut plus tard la tante de Raudot, auquel nous empruntons ces détails, rapporte que le jeune d'Avout aurait souvent dit : « Quand je serai grand, je couperai la tête des ennemis avec un grand sabre » et que mademoiselle Moreau, « qui n'aimait guère les grands sabres », lui répondait avec humeur : « Tu ne seras jamais qu'un soldat ! [3] ». Cette charmante anecdote a peut-être été quelque peu enjolivée, mais l'agacement de la savante directrice n'était probablement pas feint. Sa répartie nous laisse entrevoir la vie d'une société citadine éprise des arts de paix, où la vigueur d'un jeune noble campagnard est un peu considérée comme un reste de barbarie, comme un défaut qui doit être éliminé.

Mais cette vigueur doit se donner du champ ; quand la classe se ferme, avec « d'autres galopins », il joue « à la petite guerre dans les rues et sur les remparts d'Avallon » [4], qui se prêtent admirablement à ce genre d'exercice. Est-ce là qu'il fait la connaissance de Bourbotte ? Dans l'étude récente, à laquelle nous venons de faire allusion, Pierre Rouleau paraît en admettre l'hypothèse. Il est fort vraisemblable

[1] Selon le jugement de François-Claude, le cousin de Louis, qui avait aussi passé par cette école, mademoiselle Moreau était une « fille recommandable sous tous les rapports ». Il ajoute qu'il fut « bien débourré chez cette digne institutrice ». Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*

[2] Rouleau, Pierre – *Le conventionnel Bourbotte et sa famille* – dans BSSY 1969-1970, p. 214.

[3] Raudot, p. 47.

[4] Rouleau, pp. 214 sqq. Au sujet de Bourbotte, nous retiendrons de cette étude les quelques renseignements suivants :
Bourbotte est né en 1763 à Vault-de-Lugny (c. Avallon), où sa mère habitera jusqu'en 1786. Son père ne s'occupant pas de lui, il est passablement livré à lui-même. Ambitieux, il est bon élève des Doctrinaires, qui lui donnent une formation solide tout en professant des idées avancées (en 1780, le préfet des études prononce un discours dans lequel il est question de la « disproportion étonnante qui règne entre la fortune des citoyens », des « ravages de l'indigence » et des « riches féroces et voluptueux »).
En 1786, Bourbotte sera à Brumoy (c. Villeneuve-St-Georges, S. et O.), où il deviendra secrétaire du gouverneur du domaine appartenant au comte de Provence.
Dans la conclusion de son étude, l'auteur estime (p. 220), que « ses années de collège furent celles qui influencèrent le plus son comportement politique » et que Bourbotte « tenait de son aïeul maternel, l'officier de dragons, le goût du combat et cette fougue toute méridionale qui devait le conduire à sa perte »).

que le futur conventionnel, qui était entré tardivement au collège d'Avallon (il avait quatorze ans et se trouvait dans une classe où les plus jeunes élèves en avaient dix), soit rapidement devenu le meneur de leurs jeux. Mais a-t-il connu à cette époque déjà Louis d'Avout, qui avait sept ans de moins que lui ? Selon l'auteur de l'*Histoire manuscrite*, qui le tenait de Charles Joly, les deux jeunes gens ne se seraient connus que quelques années plus tard à Ravières, et ce serait Turreau qui aurait présenté Bourbotte à son ami. A notre sens, la question doit être laissée ouverte.

Lectures de jeunesse

Les jeux, les classes où l'on affronte la grammaire, et les conversations affectueuses de madame Minard n'occupent pas, seules, toute la vie de Louis d'Avout. Nous savons que les livres joueront dans son existence un rôle important, et qu'il éprouvera pour eux une véritable passion, le fait est avéré et nous aurons à y revenir à plusieurs reprises dans la suite. La question que l'on peut se poser ici, consiste à savoir quels ouvrages ont pu en ce temps-là, capter son imagination.

Le résultat d'un dépouillement sommaire du « *Catalogue de la salle d'Eckmühl* » est reporté sur le Tableau III. Avant de le considérer, nous relèverons le caractère nécessairement fragmentaire d'un tel recensement, auquel ont échappé les livres perdus et ceux qui n'ont pas figuré dans la part d'héritage — importante il est vrai — sur laquelle il a porté [1].

[1] Pour tenter de déterminer quels pouvaient être ces ouvrages, nous avons effectué des recherches dans trois directions :
a) en analysant ce que Davout avait écrit plus tard à ce sujet;
b) en étudiant ce qu'en avaient dit ses biographes;
c) en parcourant les rayons de sa bibliothèque, dont une partie est conservée à la salle d'Eckmühl à Auxerre.
L'ayant fait, nous avons obtenu le résultat suivant :
a) nous connaissons les auteurs préférés de Davout quand il était dans la force de l'âge : Marc-Aurèle, Montaigne, Polybe, Folard, Plutarque et quelques autres historiens et philosophes, qu'il a manifestement découverts à une époque ultérieure;
b) parmi ses biographes, seule la marquise de Blocqueville s'est penchée sur le sujet. En constituant la bibliothèque de la salle d'Eckmühl, elle en dressa elle-même une sorte d'inventaire, assez difficile à consulter, dans lequel se trouvent quelques indications utiles :
Blocqueville, A. L. Davout d'Eckmühl, marquise de – *Musée d'Auxerre – catalogue de la salle d'Eckmühl* – Paris – Quantin – 1882.
Procédant par élimination, nous n'avons retenu qu'avec réserve les titres figurant sous le chiffre 2, dont la date d'acquisition ne peut pas être clairement établie, et dont on peut supposer qu'ils étaient à Avallon.
c) En les compulsant, nous nous sommes rendu compte que les ouvrages mentionnés sous le chiffre 1.3. ont manifestement été lus ou utilisés à une date postérieure.
Parmi les ouvrages mentionnés sous les chiffres 1.1. et 1.2, le seul qui entre en ligne de compte est l'*Histoire des Juifs* de Flavius Josèphe.

TABLEAU III

Dépouillement sommaire du *Catalogue de la Salle d'Eckmühl*
(Les titres sont abrégés)

1. Titres d'ouvrages dont Davout a certainement disposé dans sa jeunesse

1.1. Ouvrages dont la provenance de la famille Minard est attestée

- *Ecriture Sainte* – La plupart des livres de l'Ancien Testament en volumes isolés. De l'héritage du chanoine Minard. Précieusement conservés par la mère de Louis-Nicolas, qui lui en a donné quelques-uns lors de son élévation au rang de Maréchal.
- *Histoire des Juifs* – de Flavius Josèphe – deux volumes illustrés.
- *Histoire naturelle* – de Pline – douze volumes, en français.
- *Traité du vrai mérite de l'homme* – par Lemaître de Claville – Amsterdam – 1759.
- *Recherches sur l'origine des idées* – par Lemaître de Claville.

1.2. Ouvrages provenant de la maison du père de Davout

- *Massillon – Oeuvres complètes* – quinze volumes (il s'agit peut-être d'un présent de madame Minard à sa fille).
- *Le Spectacle de la nature* – neuf volumes contenant de fort belles planches sur les animaux et les plantes – éd. en 1755.

1.3. Ouvrages signés « Louis Davout » ou dont l'appartenance à sa bibliothèque de jeunesse est attestée

- *Instruction pour construire toutes sortes d'ouvrages de campagne* – par de Gaudi, lt-colonel au service de S.M. prussienne – Leipzig – 1768.
- *Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe, roi de Suède* par le comte de Grimoard – Neufchâtel – 1789.
- *Montaigne* – Essais.
- *Manuel de l'Infanterie*, par un officier de dragons – 1781.
- *Les règles du dessin et du lavis* – par M. Buchotte – 1755 (il s'agit d'un traité d'architecture militaire et civile, avec des règles de cartographie pratique).
- *Voyage en Irlonde* par Twiss.

2. Titres d'ouvrages dont la date d'acquisition est incertaine, mais dont on peut présumer qu'ils se sont trouvés à Avallon, Etivey ou Ravières (pour des analogies de reliures et autres indices)

- *Manière de fortifier* – Méthode de M. de Vauban – Parme 1734.
- *Rabelais – Oeuvres* – Amsterdam, 1712.
- *La Fontaine – Fables.*
- *Boileau – Oeuvres.*
- *Corneille – Oeuvres.*
- *Retz – Mémoires* – Genève 1709.
- *Hume – Histoire d'Angleterre* (en français), 1709.
- *Histoire de l'ancienne Grèce*, par Gillis, traduit par Carra.
- *Collection de moralistes anciens* (Epictète, Socrate, Sénèque, Confucius, Jésus-Christ, Plutarque) – Dix-sept volumes, éd. Didot, 1782.

Ce faisant, nous sommes conduits à émettre l'hypothèse selon laquelle le jeune d'Avout n'a guère pu être attiré, parmi les ouvrages que nous connaissons, que par l'*Histoire des Juifs* de Flavius Josèphe [1]. Cette superbe édition, reliée en maroquin rouge, contient une quantité de gravures en taille douce, représentant des scènes de guerre. Les combattants y sont souvent des cavaliers. L'intensité dramatique de ces images s'est conservée jusqu'à nos jours. Les situations de combat qui s'y trouvent représentées sont d'une très grande variété. La victoire sur les Amalécites (T. I p. 66) montre *l'emploi des carrés de piquiers*. Dans la prise de Jérusalem (T. I p. 245) on voit les diverses techniques de la guerre de siège. La guerre contre les Parthes donne au graveur l'occasion de montrer d'une façon originale, les nacelles que l'on faisait descendre au moyen de poulies pour forcer leurs repaires (T. I p. 347). L'intérêt didactique de cet ouvrage réside aussi dans le fait que l'on ne peut souvent pas comprendre les actions représentées par les illustrations, sans se référer au texte, car les gravures sont dépourvues de légendes.

Nous savons que l'ouvrage était à Avallon [2]. Avec quelques livres de l'Ancien Testament ayant appartenu au chanoine Minard, et que l'on se transmet pieusement, l'*Histoire des Juifs* échut en partage à Françoise-Adélaïde, ce qui pourrait indiquer que la grand-mère destinait ce précieux ouvrage à son petit-fils. Quoi qu'il en soit, nous voyons plus tard le maréchal conserver avec grand soin ces deux livres.

Le jeune d'Avout a dû rêver en regardant ces images, en songeant à la guerre et en sachant confusément qu'il aurait à se battre à son tour.

Rappelé à la réalité des choses, il apprend au début de l'année 1780, qu'en date du 31 décembre 1779 [3] sa nomination comme cadet-gentilhomme a été acceptée. Il n'entrera donc pas au collège d'Avallon chez les Doctrinaires, mais à l'Ecole royale militaire d'Auxerre, chez les Bénédictins de Saint-Maur. Il portera l'uniforme et devra quitter à son tour, très jeune, sa famille.

[1] Flavius Joseph – *Histoire des Juifs* – Traduite par Mons[r] Arnaud d'Andilly – Amsterdam – Schippers et Wetstein – 1681.
Nous savons que cet ouvrage a constitué pour beaucoup de gentilshommes du Moyen-Age et de la Renaissance, le seul classique militaire dont ils pouvaient disposer. On s'en servait aussi pour enseigner les rudiments de la tactique aux jeunes nobles. (Communication du professeur Eddy Bauer).
[2] Blocqueville, *Catalogue*, p. 137.
[3] SHAT Ya 414.

CHAPITRE V

FORMATION DE DAVOUT A L'ÉCOLE ROYALE MILITAIRE D'AUXERRE (1780-1785)

Avec Louis d'Avout, nous pénétrons dans le domaine où la réforme de Saint-Germain déploya peut-être ses effets de la manière la plus durable, parce qu'elle ne fut guère entravée par le départ du ministre. En 1780, dans les Ecoles royales militaires de provinces, on applique toujours les règlements du comte. La question qui se pose ici essentiellement, consiste à savoir de quelle manière a pu s'exercer sur un cadet-gentilhomme, dans l'immédiat tout au moins, l'influence de ces humanités militaires d'un style nouveau.

Pour l'école d'Auxerre et pour la famille du chevalier, cette année 1780 s'ouvre sur des perspectives plus souriantes que les précédentes. Après la crise, l'école s'est relevée, elle est en plein essor sous la direction d'un principal remarquable, dom Rosman, qui est en train d'en faire un établissement modèle [1].

Quand Louis est reçu à l'Ecole royale [2], « sa sœur est agréée à Saint-Cyr, le major a aidé à cet heureux résultat, soient deux enfants dont la situation est pour le moment assurée ... un second fils, Alexandre, a obteou un petit bénéfice, dont il jouit depuis l'âge de six ans; plus tard il sera tonsuré. Le troisième [Charles] est recueilli par M. d'Hargicourt » [3]. Mais cet aspect de l'existence ne doit pas encore toucher

[1] Cf. SCHALCK-POMMELET, p. 367 : « On recherchait... des écoles « d'avant-garde » donnant un enseignement moderne ».

[2] SHAT Ya 414 – Nomination du 31 décembre 1779. Il ressort de cet acte que, parmi les pensionnaires du roi, Louis d'Avout touchait l'une des plus fortes rentes : 1100 livres. Nous n'avons trouvé pour cette période qu'un seul cas où une somme plus importante ait été versée à un cadet-gentilhomme (1200 livres). Les autres bénéficiaires recevaient en général le montant de 700 livres, que coûtait le prix de pension dans les écoles militaires. En laissant à la famille d'Avout une marge appréciable, le pouvoir royal lui témoignait une marque de faveur qui doit être relevée.

[3] Auguste d'AVOUT – *Histoire manuscrite* – « Le roi accorde une pension de 200 livres à la veuve du chevalier ».

bien sérieusement un garçon de dix ans. Quels sont donc ses sentiments au moment où, muni de « hardes neuves », d'un « habit de drap bleu, doublure, parements rouges et boutons blancs » [1], il pénètre dans la vénérable maison d'Amyot [2], sinon ceux des lycéens de tous les temps partagés entre le plaisir de retrouver des compagnons de jeu, et la tristesse de quitter leur famille?

Les « élèves du roi » disposent d'une chambre particulière [3], seul allégement d'un véritable service militaire, réglé par une discipline intelligente, mais sévère. Les prescriptions spartiates du comte de Saint-Germain sont toujours en vigueur [4]. La sortie dans la famille ne s'accorde que rarement. « Point de vacances de fin d'année »; à l'époque où les autres établissements se ferment, on procure aux

[1] Ecoles royales militaires – Réglement du 28 mars 1776, art. XI.
[2] Jacques Amyot (1513-1593), évêque d'Auxerre, traducteur de Plutarque, fondateur du Collège.
[3] Moiset, Charles – *Le collège royal militaire d'Auxerre* – dans BSSY, 1893 – p. 13.
[4] Ecoles royales militaires – *Plan d'éducation des élèves* – du 28 mars 1776 – Nous en tirons les extraits qui suivent :
« *Art. 1er* – L'éducation des élèves aura pour objets principaux de rendre les corps robustes, les esprits éclairés et les cœurs honnêtes, elle se divise de là naturellement en deux parties, la partie physique et la partie morale.
2e – Cette première partie trop négligée dans les Institutions modernes... dépend d'une infinité de soins et de détails journaliers dont une partie étant hors de la routine des idées reçues, a besoin d'être indiquée ici.
4e – La nourriture... sera saine et frugale... très peu de viandes... du vin, des légumes et autres aliments nourrissants et légers.
5e – L'habillement... sera large et aisé... on substituera aux cols des cravates ou mouchoirs noués.
10e – On ne donnera aux élèves qu'une seule couverture dans la saison la plus rigoureuse, excepté aux enfants très délicats.
11e – Les Supérieurs... ne perdront jamais de vue que la plupart des élèves sont destinés à la profession des armes et qu'ils doivent passer par les grades subalternes et par conséquent y vivre avec peu d'aisance et qu'en les préparant par une éducation vigoureuse et pénible, le reste de leur carrière leur paraîtra doux et facile.
12e – On leur laissera dans les heures de récréation la plus grande liberté; car la jeunesse a besoin de mouvement; pour former des hommes capables d'action, il ne faut pas trop contraindre leur enfance, il serait même à désirer qu'on essayât dans les nouveaux colléges de bannir ou du moins de restreindre l'usage malsain de faire toujours étudier les écoliers dans la contrainte.
16e – On s'attachera avant tout à l'étude de la langue française, comme la plus utile et celle qu'il est honteux d'ignorer; celle de l'allemand doit être usuelle plus que théorique.
17e – On observera de lier ensemble et de mener de front l'étude de l'histoire et de la géographie, elles feront par là une impression plus prompte et plus durable. ... Il sera pris des mesures pour qu'il soit imprimé des cartes à très bas prix pour que chaque élève puisse avoir à son usage un petit atlas portatif.
20e – On leur fera lire fréquemment l'histoire des grands hommes. On les familiarisera surtout avec la lecture de Plutarque. On ne négligera pas aussi de nourrir leur mémoire des belles scènes héroïques de notre théâtre.
21e – On ne maltraitera jamais les élèves... il faut élever par les principes de l'honneur des hommes que l'honneur doit guider toute la vie. »

élèves « des amusements convenables à ce temps de repos » [1]. C'est ainsi que dom Rosman envoie souvent ses classes à la maison de campagne de Saint-Georges, dans les environs d'Auxerre, où « l'utile et l'agréable se trouvent réunis », et où les élèves peuvent jouer librement dans la ferme, le « clos de haies vives » et les deux petits bois aux allées régulières » [2]. On fait aussi des « sorties en armes » dans lesquelles la présence de cette troupe d'une centaine de jeunes gens, aux uniformes seyants, fait bonne figure. Peu après son entrée au collège, Louis d'Avout participe ainsi à une de ces « sorties » où les cadets-gentilshommes se portent au-devant du prince de Condé, pour « tirer des coups de couleuvrine à son arrivée » [3]. Mais ces fêtes occasionnelles et ces jeux n'enlèvent pas à cette école un caractère d'austérité, de dureté même, qu'elle prend aux yeux de ses élèves. En matière d'enseignement — comme dans toutes les relations humaines — la rigueur doit être appliquée avec intelligence pour porter des fruits, sinon elle s'exerce à fins contraires.

Les maitres et les camarades

Il semble que pendant les trois premières années passées par Louis d'Avout à Auxerre, de 1780 à 1783, la direction ferme et intelligente de dom Rosman [4] ait pu contenir la force de tempérament du jeune garçon, et que le sous-principal, dom Laporte [5] se soit particulièrement occupé de lui. « Habitué sous le toit maternel à la vie toute d'indépendance et d'activité physique des enfants de la campagne, le jeune

[1] Moiset, loc. cit.
[2] Demay, Ch. – *Les procès-verbaux de l'administration municipale de la ville d'Auxerre pendant la Révolution* – BSSY – 1893 – p. 313.
[3] Moiset, loc. cit.
[4] Né en 1742, dom Rosman est à ce moment-là dans toute la force de l'âge. La suite de sa carrière donne les preuves d une grande fermeté de caractère. Destitué en 1783 par le chapitre de l'ordre — qui lui reproche de ne pas s'occuper suffisamment du détail de l'administration (ce qui est peut-être un prétexte) — il est réintégré dans ses fonctions en 1788. En 1790, il déclare ouvertement qu'il restera fidèle à ses vœux. En 1791, il parvient à éviter la vente de l'abbaye de Saint-Germain d'Auxerre comme bien national, en suscitant habilement une pétition qui y fait installer son école. Grâce à lui, les Bénédictins restent au collège jusqu'en juin 1793, ce qui est un tour de force; mais il y a plus: par une exception unique en France, un décret du 9 novembre 1793 conserve son collège à Auxerre, en pleine Terreur, à condition d'y installer un enseignement libre. Contraint par la suite d'abandonner des fonctions qu'il a reprises après Thermidor, dom Rosman ouvre un pensionnat à Saint-Georges, dans lequel il continue jusqu'à sa mort, survenue en 1799, à enseigner, en toute indépendance d'esprit.
[5] Il y a à Auxerre en ce temps-là, deux religieux portant le nom de Laporte. Le sous-principal, dont il est question ici, se nomme Charles-Marie. Il mourra à Auxerre en 1829, ayant atteint un âge avancé. Le second, Jean-Baptiste, est professeur de seconde. Nous n'aurons pas à nous occuper de lui.

Louis éprouva tout d'abord une certaine difficulté à se plier aux exigences de l'étude et à la sévérité de la maison. Un des pères, dom Laporte, qui enseignait les mathématiques, sut apprivoiser l'enfant, sa bienveillance et sa douceur réussirent là où avait échoué la sévérité des autres professeurs » [1]. Vigier, que nous citons, ne nous en dit pas davantage. Aussi ne chercherons-nous pas ici à déterminer quelles ont pu être les influences respectives de dom Rosman et de dom Laporte, ni d'où était venue la sévérité excessive dont il est question.

Les quelques renseignements que nous avons trouvés ne nous le permettent pas, et ne nous fournissent que les rares indications que voici :

En 1781, nous savons que Louis d'Avout présente « l'école d'escrime » au cours des fêtes qui accompagnent la distribution des prix [2]. Nous avons tout lieu de penser que dom Rosman lui donne ainsi l'occasion de se produire dans une discipline où il commence à se distinguer — ce qui est aussi une façon d'influencer positivement un garçon.

Nous estimons que l'époque où le jeune sauvage doit être « apprivoisé » devrait se situer vers sa treizième ou quatorzième année, plutôt que dans sa dixième ou onzième, où les crises de l'adolescence ne sont pas encore très prononcées. Mais ceci ne saurait être qu'une hypothèse. Sa vraisemblance peut s'appuyer néanmoins sur le fait suivant : nous savons d'une manière tout à fait certaine, que les établissements scolaires sont atteints en 1783 d'une nervosité allant jusqu'à la fermentation [3]. Nous savons aussi que dom Rosman est destitué à la même époque, et que cette mesure provoque à Auxerre une grande effervescence. Est-ce à la suite de cette destitution (ou pour tenter de s'y opposer) que le chevalier Raynaud de Mons, partisan du maintien du supérieur, vient assister personnellement à la distribution des prix du collège d'Auxerre, le 9 septembre 1783 ? On ne le sait, mais on est en droit de le supposer. Le nom de Louis d'Avout n'est appelé que pour un accessit en géométrie [4]. Il est possible que se produise à ce

[1] VIGIER, T. I. p. 6.
[2] BIBLIOTHÈQUE DE LA VILLE D'AUXERRE — *Recueil factice intitulé « Exercices littéraires du Collège »* — cote SZ 171 — 1781 — p. 79.
[3] « L'esprit d'indépendance a gagné tous les Etats et semble avoir fait plus de progrès dans les ordres religieux et autres congrégations, ce qui rend les places de Supérieurs bien difficiles à remplir aujourd'hui; étant plus occupés de faire observer l'ordre à ceux qui doivent coopérer, qu'il ne fallait autrefois de soins pour la jeunesse. Il est donc de la plus grande conséquence que Monseigneur le Maréchal de Ségur protège les Supérieurs, dont il lui est rendu bon compte, et qu'ils ne soient pas sujet aux mutations ». — Extrait du rapport fait le 1er octobre 1783 (à son retour d'Auxerre), par le chevalier Raynaud de Mons, sous-inspecteur général de l'Ecole royale militaire de Paris, chargé de l'inspection des Ecoles militaires de province. (SHAT Ya 414).
[4] VIGIER, pp. 6-7.

moment-là un incident significatif, que nous a rapporté Chénier, et que la marquise de Blocqueville a confirmé. Nous y voyons le jeune homme se vengeant « de la prétendue malveillance » des pères à son égard, en saccageant leur verger « le jour de la distribution des prix » [1]. Dom Laporte, l'ayant découvert « au plus fort du pillage ... arrête tout à coup le bras destructeur. Le saisissement fait tomber la colère » du jeune homme, qui est ramené la tête basse au milieu de la salle, où il entend raconter son œuvre de dévastation, et proclamer à sa grande surprise que le premier prix de mathématiques et le second prix d'anglais qui lui avaient été décernés, seraient attribués aux élèves qui venaient après lui. Chénier ajoute que le prince d'Eckmühl, plus de trente ans après, disait souvent, « que rien dans sa vie, n'avait plus puissamment contribué à l'attacher à son devoir, que cette petite aventure de collège ». Ceux qui nous ont rapporté le fait l'ont peut-être déformé, mais nous n'avons pas de raison de mettre en doute son authenticité. Le fait que dom Laporte intervienne en faveur de son protégé peut être considéré comme certain [2]. L'épisode laisse entrevoir les contrastes du caractère du jeune homme. On le sent ambitieux, studieux et sensible, mais aussi ombrageux et violent. Une autre source nous montre que ce meneur né sait se montrer bon camarade.

Dans une brochure publiée en 1863, un Auxerrois écrit que les gens de son âge ont connu beaucoup de camarades du futur Maréchal, « dont les récits abondaient en anecdotes sur sa jeunesse impétueuse ». Il cite « le père et le beau-père de M. Bonneville » qui furent plus tard successivement les secrétaires du prince d'Eckmühl, et qui lui ont rapporté que « comme Du Guesclin dans son enfance, il ... organisait toujours des partis de bataille ». Il cite également « l'un de ses condisciples, plus fort en thème qu'au combat, M. Chaudé qui est mort chef de bureau au mont-de-piété », et qui faisait les devoirs de son ami d'Avout », qui se chargeait à son tour de le protéger et de le défendre dans les hasards de la mêlée » [3].

« Comme Du Guesclin » — voilà pour la légende. Dans la réalité, nous pouvons supposer que le pensionnaire du roi se sent, malgré tout, à l'abri de sanctions trop fortes; mais surtout, nous voyons que le jeune homme a des amis auxerrois qui sont des gens du peuple. Le fait doit être souligné comme il le mérite. Or Bonneville et Chaudé ne sont

[1] Chénier, T. I. p. 18. V. aussi, pour la même anecdote, Blocqueville – *Correspondance inédite du Maréchal Davout* – (op. cit.), p. 16.
[2] La grande reconnaissance que lui témoignera plus tard le Maréchal, vient de ce fait, ou d'un autre que nous ne connaissons pas.
[3] Anonyme auxerrois – *Statue à ériger à Auxerre au Maréchal Davout* – Auxerre – Perriquet et Rouillé – 1863 – p. 11.

pas les seuls, il faut citer Fourier [1], de deux ans son aîné, et qui entre en 1782 à l'Ecole militaire. Dès l'âge de dix-sept ans en tout cas, et probablement même avant, Fourier est chargé de donner certains cours de mathématique à Auxerre, et il est fort possible qu'il ait aidé son jeune ami à préparer ses examens. Parmi les sous-maîtres, Louis d'Avout connaît enfin un répétiteur du nom de Balme [2] dont nous aurons à reparler dans la suite.

Une chose est certaine : notre cadet-gentilhomme travaille fermement. Les cahiers que nous a conservés madame de Blocqueville sont là pour l'attester. Il sait que la sélection est très serrée et que chaque année seuls deux ou trois élèves de l'école d'Auxerre sont admis dans celle de Paris [3]. S'il y parvient, en 1785, une bonne part du mérite en revient indiscutablement à dom Laporte — et pas à Fourier ou à M. Chaudé — ici, le terme de chance est tout à fait approprié : c'est une chance pour le jeune d'Avout, de rencontrer au moment où il en a peut-être le plus besoin, un vrai maître.

Dom Laporte

La figure de dom Laporte est très attachante, car on trouve chez lui des qualités de cœur et d'esprit alliées à une grande vigueur de corps, qui ne sont pas souvent réunies chez le même homme. La patience du pédagogue ne semble avoir émoussé chez lui ni l'énergie, ni les autres dons du chef. Remarquablement doué sur le plan de l'intelligence, le sous-principal enseigne les mathématiques et les langues, ce qui ne l'empêche pas de conserver la forme du champion de lutte dont il a l'étoffe. Ambroise Challe, qui l'a connu, rapporte que dom Laporte, passant un jour à la foire et y voyant un montreur d'ours, fut pris d'un violent désir de se mesurer avec la bête, et demanda à son gardien de le laisser se battre avec elle. Ce que le forain, craignant

[1] Précisons qu'il s'agit du mathématicien Jean-Baptiste-Joseph Fourier (1768-1830) et pas du sociologue François-Charles-Marie Fourier (1772-1837). Le mathématicien est fils d'un ouvrier tailleur; orphelin dès l'âge de huit ans, il est recueilli par un organiste d'Auxerre nommé Pallais, qui avait eu des relations d'amitié avec Jean-Jacques Rousseau. Fourier se passionnera pour les idées nouvelles. A la Révolution, il se laissera « quelque peu prendre par le parti extrémiste ». L'amitié pour Davout est attestée par le fait qu'il n'hésitera pas à le défendre vigoureusement devant le Tribunal Révolutionnaire pendant la Terreur.
(Sources consultées : Annu. Y. 1837, 1872, p. 203) – BSSY 1858, p. 105.)

[2] Balme a six ans de plus que Louis d'Avout. Clerc et tonsuré, il embrassera avec ardeur les principes de la Révolution, sera l'un des huit premiers membres du Club auxerrois et, pendant quelque temps, secrétaire du représentant Maure. (Moiset, p. 22).

[3] Schalck-Pommelet – p. 390 – En dix ans, les écoles de province enverront au total 303 élèves à Paris, dont 18 seulement viennent d'Auxerre.

qu'on ne lui tuât son gagne-pain, avait obstinément refusé [1]. Cette curieuse anecdote nous permet de comprendre un aspect essentiel de l'Auxerre de ce temps. En plein XVIII[e] siècle, la ville — et son collège — ont conservé du Moyen Age une certaine violence dans les mœurs. Les gravures en taille-douce ont faussé notre représentation de ce temps. L'image d'Epinal correspond mieux à la réalité. L'ancienne exigence populaire, de voir les chefs s'imposer par leur vigueur physique, de les voir conquérir leur autorité de haute lutte, est toujours présente à Auxerre [2]. Au collège, cette exigence est satisfaite par la présence de dom Laporte, qui incarne aux yeux de ses élèves la force de la nature et le sens de la justice.

En arrêtant le jeune d'Avout au seuil d'une révolte qui va dégénérer, en le défendant contre lui-même, en lui montrant que la bonté et la force sont loin de s'exclure, dom Laporte exerce une influence déterminante sur lui. On peut même employer une expression plus forte, et dire qu'il le marque.

L'enseignement des Bénédictins d'Auxerre

Les religieux de l'ordre de saint Benoît fondent leur science avant tout sur la connaissance de l'histoire et de la théologie [3]. Le terme d'histoire pouvant prêter à confusion, il convient de préciser ici qu'en ce temps, les ouvrages d'histoire ont davantage le caractère de publications

[1] Challe, Ambroise – *Chronique secrète de Saint-Germain d'Auxerre* – BSSY – 1881 – p. 19.

[2] A la Révolution, dom Laporte ne sera guère inquiété. Pendant la Terreur, où quelques extrémistes le menaceront malgré tout, il trouve aisément une fausse identité: des amis lui délivrent une *patente de marchand de porcs*. Muni de ces papiers, il entre dans un cabaret où un personnage l'invective en lui lançant: « Je crois que tu es un calotin ! » sur quoi dom Laporte lui répond: « Si tu appelles calotin ceux qui calottent les autres, sors avec moi et tu verras si je m'y entends ». (Challe – ibid.).

[3] Cf. Martene, Dom – *Histoire de la congrégation de Saint-Maur, 1612-1747* – publiée par dom G. Charvin – Abbaye Saint-Martin, Ligugé (Vienne) – Paris – Picard – 1943-1954 – 10 vol.
Une brève analyse des ouvrages publiés en un siècle (fin du XVII[e] - fin du XVIII[e]) par la congrégation – selon la liste établie par dom Charvin (Martene, vol. 10 pp. 109-136), donne le résultat suivant:

Nombre d'ouvrages publiés	292	
dont en français	200	soit les 2/3
dont en latin	92	
Mystique chrétienne et directives théologiques	60	théologie
théologie critique	32	théologie
disputes théologiques	42	théologie
Vies des saints, biographies	66	
histoire de l'Eglise et de l'ordre	38	histoire
histoire profane	42	histoire
géographie	4	
sciences exactes	8	

d'archives et qu'ils témoignent avant tout de l'érudition de leurs auteurs. Malgré l'étendue de leurs travaux, on ne saurait considérer les Bénédictins comme les détenteurs, avant la lettre, d'une science politique au sens où nous l'entendons aujourd'hui. Leurs recherches ne les ont pas encore conduits à ce stade [1]; leurs méthodes de travail, par contre, sont éprouvées. Confrontés par discipline quotidienne avec une foison de documents, les érudits de la congrégation de Saint-Maur savent ordonner les faits et établir entre eux certaines relations de cause à effet, ce que ne faisaient pas, dans leur enseignement tout au moins les Jésuites [2]. On trouve aussi dans l'ordre de saint Benoît d'excellents pédagogues [3], comme ceux dont nous venons de parler — et dont la vocation s'est éveillée dans le climat favorable à l'étude, qui est ainsi créé. Dans l'optique d'un dom Rosman établissant un plan scolaire, les disciplines ne sont pas destinées en premier lieu à orner l'esprit, mais à leur permettre de gagner du temps quand ils feront eux-mêmes des recherches. Elles doivent être utiles et pratiques. *Aux yeux de ces historiens, les différentes disciplines ont pour objet essentiel, de leur permettre d'acquérir rapidement la vue d'ensemble des problèmes et des questions avec lesquels ils sont confrontés.* Considéré de ce point de vue, le plan d'études de dom Rosman devient parfaitement clair. En voici les traits essentiels :

Le but « unique et absolu » consiste à donner aux écoliers de quelque talent « une méthode sûre » [4]. Pour y parvenir, il faut les habituer à arriver rapidement à pied d'œuvre; il faut par exemple, « hâter le goût de la bonne latinité » en mettant, trois mois après le début des études, un auteur facile entre les mains des élèves. Par ce moyen, dom Rosman compte économiser six heures par jour sur le formalisme grammatical. Il fait souvent faire de petites compositions françaises, pour accoutumer les jeunes gens à « mettre de l'ordre, de la précision dans leurs idées » [5]. Il fait enseigner l'allemand et l'anglais, parce que les futurs officiers doivent connaître la langue des pays voisins — en cela le

[1] Mais elles en contiennent les prémisses. Notons au passage que dom Vincent Thuillier, l'un de leurs représentants les plus brillants, a publié en 1727, l'*Histoire de Polybe* dont se servira Folard.

[2] « Les élèves des Jésuites ne connaissaient pas plus l'histoire du monde que sa figure. Ils savaient des noms et des faits pour les avoir rencontrés au cours de leurs lectures. Mais leurs connaissances restaient épisodiques et fragmentaires... on ne leur enseignait ... pas plus l'Histoire sainte que l'histoire ancienne ou que celle de leur pays ». BOUCHARD – *Guyton-Morveau* – p. 48.

[3] Leur succès sera considérable : à Sorèze ils auront près de 400 élèves, dont la huitième partie seulement, sera composée de pensionnaires du roi (SCHALCK-POMMELET – p. 380). Débordés par leur succès, il leur sera impossible d'assurer la relève du corps enseignant d'une manière satisfaisante.

[4] CESTRE – *Le plan d'études de dom Rosman, principal du collège d'Auxerre* – BSSY – 1909 – pp. 225-249.

[5] ibid. p. 227.

principal d'Auxerre fait une œuvre de novateur qui ne sera pas reprise par ses successeurs avant longtemps [1].

Il fait grand cas des mathématiques, parce qu'il y trouve à la fois l'instrument d'une gymnastique intellectuelle et les critères d'intelligence, que les générations précédentes cherchaient dans le latin.

Son cours d'histoire est destiné à fournir — sans en porter le nom — une série d'éléments d'appréciation politiques. Cestre résume ainsi le plan de dom Rosman : « Le maître exposera la religion, les mœurs, le gouvernement, la population, les forces militaires, l'influence que toutes ces circonstances réunies donnent aux princes dans la balance de l'Europe et du monde » [2]. On enseigne aussi la géographie et le droit public, en les apparentant à l'histoire comme disciplines annexes.

Le plan prévoit enfin quatre heures d'exercices, de jeux et de « mouvement » par jour. Cestre estime que ce programme, remarquable parce qu'il « se défend de surmener l'élève », a le défaut d'exténuer les maîtres, auxquels il ne laisse plus le temps de se préparer et de se cultiver [3]. On peut dire néanmoins que malgré ce défaut, ce plan se présente comme un ensemble cohérent, fort bien équilibré, susceptible de développer chez les élèves, la sûreté du jugement et la rigueur de la méthode.

Il est prématuré sans doute, de voir dans quelle mesure le style de ces humanités a pu exercer une influence sur le jeune d'Avout. Mais nous pouvons considérer, de ce point de vue, son cahier d'histoire.

Le cahier d'histoire de Louis d'Avout

Nous avons sous les yeux ce cahier volumineux, fort de près de quatre cents pages, soigneusement relié, portant le titre rapidement tracé de la main d'un écolier, de *Remarques sur les œuvres de Voltaire et sur l'histoire de Louis onze par Duclos.*

Le contenu en est divisé en quatre parties aux dimensions inégales, qui sont intitulées :

L'Histoire du siècle de Louis XIV par Monsieur de Voltaire (environ 220 pages).

Des Remarques Judicieuses et utiles de Monsieur de Voltaire sur les poèmes dramatiques et sur quelques poèmes de l'histoire (40 pages).

[1] ibid. p. 230.
[2] ibid. p. 230.
[3] ibid. p. 248.

Recueil des sentiments qui m'ont le plus touché dans les tragédies de Voltaire (14 pages).

Histoire de Louis XI par Duclos (environ 80 pages).

A l'exception de la troisième partie, le recueil se présente sous la forme de répertoires alphabétiques. Une des méthodes appliquées par les Bénédictins y apparaît clairement : on fait établir par les élèves, de brefs extraits (ayant la teneur de fiches de recherches), dont la mise en page facilite la mémorisation, et contribue à mettre de l'ordre dans leurs idées. En voici un exemple :

LA BATAILLE gagnée par le Maréchal d'Etrée (sic) à Hastinbeck vers Minden contre le duc de Cumberland où le sang de la France soutenait la gloire de la Patrie contre le sang d'Angleterre. En : 1757 tom : 3° pag : 269 [1].

Les élèves ont ainsi répertorié, sous le titre de batailles, 45 faits de guerre se rapportant pour la plupart aux règnes de Louis XIV et de Louis XV. Ces batailles sont classées par ordre chronologique. Sur cette structure de base, viennent se greffer des considérations relatives aux généraux et à la géographie militaire. D'autres données, d'ordre moral ou anecdotique viennent s'y ajouter, comme dans ce cas, « le sang de la France » et « la gloire de la Patrie » (les termes sont de Voltaire). La référence : tom : 3° pag : 269 se rapporte à une édition en trois tomes, dans laquelle le *Siècle de Louis XIV* était suivi du *Précis du Siècle de Louis XV*, qui devait être entre les mains des élèves puisqu'on les y renvoie sans cesse. Les extraits reprennent pour la plupart littéralement le texte de Voltaire, en l'abrégeant parfois.

Le fait que les religieux auxerrois de la congrégation de Saint-Maur se servent des œuvres de Voltaire comme d'un manuel d'histoire, est en soi significatif, bien qu'il n'ait rien qui doive nous surprendre. On ne voit pas où ils auraient pu trouver un ouvrage plus vivant, ni mieux écrit [2]. Les œuvres monumentales des historiens de l'ordre [3] ne pouvaient pas rivaliser avec l'attrait offert par celles de Voltaire. Les emprunts qui lui sont ainsi faits, font ressortir avant tout la préoccupation de grandeur de la France et le besoin de justice qui étaient ceux du patriarche de Ferney, et beaucoup moins son scepticisme. Nous estimons qu'en l'occurrence, le recours à Voltaire importe peut-être moins que la méthode avec laquelle les professeurs ont puisé dans son œuvre. Ils y ont prélevé à peu près cinq cents extraits, qu'ils ont pro-

[1] Ms. DAVOUT – *Remarques sur les œuvres de Voltaire et sur l'histoire de Louis onze par Duclos* – Salle d'Eckmühl – Musée de la Ville d'Auxerre – p. 28.
VOLTAIRE – *Oeuvres historiques* – Paris – NRF – Pléiade – 1962 – p. 1486.

[2] Le problème posé par le manque de manuels qui fussent communs à toutes les écoles militaires, se retrouve dans beaucoup de rapports établis par les inspecteurs en ce temps.

[3] Cf. MONTFAUCON – *Les monuments de la monarchie française* – 1729-1733 – 5 vol., cités dans MARTENE, vol. 10 p. 119.

bablement dicté à leurs élèves, leur faisant composer ainsi le petit répertoire — ou aide-mémoire — dont nous avons ici un exemple.

Les extraits sont choisis fort habilement, de manière à faire embrasser par un moyen mnémotechnique simple, la géographie militaire de l'Europe, les principales stations outre-mer, les maisons régnantes, et diverses situations qui peuvent se présenter sur les champs de bataille et dans la politique.

Si l'on compare l'enseignement de l'histoire à celui de la musique, on peut dire que les Bénédictins enseignent la chronologie comme on le fait des gammes, des arpèges et des principes de l'harmonie. Pour être exacts, il nous faudrait dire ici qu'ils enseignent moins l'histoire qu'ils ne préparent leurs élèves à en acquérir plus tard la connaissance, en leur donnant des bases, selon une méthode dont la scholastique n'est pas totalement absente.

Voyons maintenant comment ces bases se sont présentées au jeune d'Avout.

Les points traités peuvent être rangés dans les cinq catégories suivantes :

a) Histoire des batailles, tactique, géographie militaire	forme l'essentiel du cahier
b) Grands hommes de guerre	une vingtaine de noms
c) Maisons régnantes, éléments d'appréciation de situation en matière de politique étrangère	noms des princes ayant régné en Europe depuis le traité de Westphalie
d) Eléments de politique intérieure et d'économie	clairsemés
e) Anecdotes, polémique	quelques traits.

En voici une série d'exemples :

a) *Histoire des batailles, tactique, géographie militaire*

« La bataille de Rocroy gagnée par Anguien autrement dit le grand Condé, sur les Espagnoles (sic). Condé avec de la cavalerie entoura et attaqua trois fois la Phalange des Espagnols jusque-là invincibles, et à peine victorieux il arrêta le carnage. En 1643. tom : 1° pag : 34 » [1].

L'élève pouvait en retirer l'idée qu'une bonne cavalerie, menée trois fois de suite à la charge, était capable d'enfoncer une forte infanterie, non retranchée. Un coup d'œil sur l'ouvrage de Voltaire enseignait au lecteur que la phalange espagnole s'ouvrait avec agilité « pour laisser passer la décharge de dix-huit canons qu'elle renfermait au milieu d'elle ».

[1] Ms. Davout, p. 16 — Voltaire (Pléiade), p. 638.

Autre exemple :

« La aataille de Senef près de Mons disputée entre le grand Condé et le prince d'Orange. Où il y avait beaucoup de monde tué de part et d'autre par l'opiniâtreté des deux généraux. En 1674. tom : 1° pag : 168 »[1].

Voltaire commente : « On n'approuva pas que Condé voulût ensuite recommencer le combat contre des ennemis trop bien retranchés ... on se battit à trois reprises ». Exemple d'« opiniâtreté » pouvant conduire au « carnage » si l'ennemi est « hien retranché ».

A Friedlingen (1702), on voit le risque constant de la panique, même parmi des troupes victorieuses : « C'est à cette bataille qu'une voix cria : Nous sommes coupés »[2].

A Hochstedt (1703), « On ... vit encore comme à Friedlingen, un effet de ce que peut la fortune dans les combats, l'armée ennemie et la française saisies d'une terreur panique prirent la fuite toutes deux en même temps »[3].

L'étude de la hataille du Col de l'Assiette (1747) aussi nommée bataille d'Exiles, montre qu'en terrain difficile une opération mal préparée peut entraîner un échec, que la hardiesse et la ténacité ne suffisent pas à rétablir[4].

La bataille de Minden (1759) n'est pas mentionnée, mais l'article « bataille de Rosbac » renvoie à l'article « Prusse » dans lequel nous lisons :

« Le roi de Prusse gagne la bataille de Rosbac, village au cercle de la haute Saxe, près de la Sala, à quelque distence (sic) de Naumbourg... En 1757 tom : 3°. pag : 271 »[5].

Voltaire donne de cette bataille, comme des autres, une description en quelques traits : « On marcha à l'armée prussienne, qui semblait être sous ses tentes. Voilà tout d'un coup les tentes qui s'abaissent; l'armée prussienne paraît en ordre de bataille, entre deux collines garnies d'artillerie. Ce spectacle frappe les yeux des troupes françaises et impériales. Il y avait quelques années qu'on avait voulu exercer le soldat français à la prussienne; ensuite on avait changé quelques évolutions à cet exercice : le soldat ne savait plus où il en était; son ancienne manière de combattre était changée, il n'était pas affermi dans la nouvelle. Quand il vit les Prussiens avancer dans cet ordre singulier, inconnu presque partout ailleurs, il crut voir ses maîtres ».

[1] Ms. Davout, p. 18 – Voltaire, pp. 732-733.
[2] Ms. Davout, p. 20 – Voltaire, p. 825.
[3] Ms. Davout, p. 21 – Voltaire, p. 826.
[4] Ms. Davout, p. 27 – Voltaire, pp. 1418-1419.
[5] Ms. Davout, p. 146 – Voltaire, pp. 1488-1489.

b) *Grands hommes de guerre*

Exemples :

« CROMWELL affermit son pouvoir en sachant le réprimer à propos... tom : 1° pag : 74 »[1].

« CREQUI répare sa témérité à Consarbruck, par une suite de succès dus à sa prudence... tom : 1° pag : 182 »[2].

« Le grand CONDÉ à l'âge de vingt ans, étant à la première représentation de Cinna du grand Corneille, versa des larmes à ces paroles d'Auguste : « Je suis maître de moi, comme de l'univers ». tom : 2° pag : 213 »[3].

Charles XII, victorieux à seize ans, Catinat, vainqueur du prince Eugène à la Marsaille (1693), le prince Eugène lui-même, Frédéric-le-Grand, Louis XIV, pour lequel Voltaire professe une grande admiration, Luxembourg, Marlborough, le maréchal de Saxe (« qui fit la plus savante marche que jamais général eût faite ») et Turenne, pour ne citer qu'eux, trouvent une place de choix dans le répertoire. Citons encore ce trait :

« GUSTAVE-ADOLPHE ayant commencé ses campagnes en Allemagne avec moins de dix mille hommes se trouvait à la tête de trente mille, augmentant ses troupes dans le pays même à mesure qu'il y faisait des progrès. Le contraire arriva à l'armée française dans la guerre d'Allemagne. En 1741. tom : 3° pag : 212 »[4].

Nous savons que Gustave-Adolphe était, avec Marc-Aurèle, l'un des héros favoris de Louis d'Avout. Voltaire en faisait grand cas, parlant du règne de Louis XIII et des « petits succès du maréchal de Guébriant », il ajoutait que « les grandes batailles qui ébranlent les Etats, et qui restent à jamais dans la mémoire des hommes, n'avaient été livrées en ce temps que par Gustave-Adolphe »[5]. *Parti avec dix mille hommes, le roi de Suède, par son génie méthodique, son esprit de justice l'emportant sur ses rivaux et sur ses adversaires, avait failli détrôner Ferdinand II. Il est important de savoir que le jeune d'Avout a pu rêver en pensant à cette épopée.*

[1] Ms. DAVOUT, p. 40 – VOLTAIRE, p. 670.
Dans ce cours, l'importance du rôle joué par Cromwell, incarnation caractéristique de l'homme d'Etat moderne, est soulignée à plusieurs reprises. Le maréchal Davout ne l'oubliera pas, comme le prouve ce passage tiré d'une lettre qu'il adressera, le 10 novembre 1810 au général Friant :
« Depuis Cromwell, les Anglais se sont fait un jeu de ruiner notre commerce maritime; ils débutaient par là, même avant de nous déclarer la guerre. Ils ruinaient des milliers de familles qui auraient dû rester étrangères aux disputes du gouvernement ». CORRESPONDANCE DE DAVOUT – T. III p. 193.
[2] Ms. DAVOUT, p. 41 – VOLTAIRE, p. 741.
[3] Ms. DAVOUT, p. 42 – VOLTAIRE, p. 1340.
[4] Ms. DAVOUT, p. 75 – VOLTAIRE, p. 1340.
[5] VOLTAIRE – *Histoire du règne de Charles XII* – Paris – NRF – 1962 – p. 638.

c) *Maisons régnantes, éléments d'appréciation en matière de politique étrangère*

« L'Allemagne a soixante villes libres, environ autant de souverains séculiers... en tout cent soixante neuf [Etats]. Chaque membre de l'Empire a ses droits, ses privilèges et ses obligations. C'est de la connaissance difficile de tant de loix, souvent contestées, que provient ce qu'on appelle en Allemagne, l'Etude du Droit public et pour laquelle la nation germanique est si renommée. tom : 1° pag : 10 » [1].

Une longue énumération des conquêtes anglaises est suivie de la remarque suivante :

« Les Anglais ont eu la supériorité sur les Français dans tous les temps et on veut savoir pourquoi. tom. 3° pag : 280 » [2].

L'élève, curieux de savoir pourquoi, trouve — en se rapportant au texte original — que « les nations réussissent toujours ... dans les choses qui leur sont absolument nécessaires ».

« La France avait fondé le véritable Empire d'Occident, dont le nom seul subsiste en Allemagne. L'Empereur d'Allemagne a le pas sans contredit sur tous les souverains à cause de ce titre de Caesar et héritier de Charlemagne... Mais les Rois de France ont pour eux, non seulement la supériorité d'une couronne héréditaire sur une dignité élective, mais l'avantage d'être issue par une suite non interrompue de souverains qui régnaient sur une grande Monarchie, plusieurs siècles avant que dans le monde entier, aucune des Maisons qui possèdent aujourd'hui des couronnes fut parvenue à quelque élévation. tom : 1° pag : 101 » [3].

« La paix de Westphalie devenue pour l'avenir la base de tous les traités, par cette paix, la France a eu la souveraineté de l'Alsace... un nouvel Electorat fut créé en faveur de la maison de Bavière. La paix fut conclue par Mazarin malgré les tumultes d'une guerre civile. En 1648. tom : 1° pag : 69 » [4].

Le caractère sommaire de ces indications saute aux yeux. Le maître d'histoire d'Auxerre ne pouvait pas ignorer que ces matières faisaient l'objet d'un cours beaucoup plus poussé, donné dans le cadre de l'Ecole militaire de Paris. Sur le plan de la politique intérieure, les leçons sont visiblement encore plus sommaires, et ne se traduisent, dans le répertoire, que par quelques aperçus.

d) *Etéments de politique intérieure et d'économie*

« Les bénéfices en France sont évalués... à quatre-vingt millions. Les consistoriaux paient des Annates à Rome... Clergé de France : quatre-vingt dix mille personnes Religieuses et cent soixante mille Ecclésiastiques... tom : 2° pag : 242 jusqu'à 244 » [5].

[1] Ms. Davout, p. 1 – Voltaire, pp. 621-622.
[2] Ms. Davout, p. 5 – Voltaire, pp. 1509-1510.
[3] Ms. Davout, p. 68 – Voltaire, pp. 688-689.
[4] Ms. Davout, p. 147 – Voltaire, pp. 667-668.
[5] Ms. Davout, p. 36 – Voltaire, pp. 1030-1031.

« L'Ecole militaire établie par Louis XV pour élever cinq cents gentilshommes... est le plus beau moonument de son règne, que l'Impératrice Reine Marie-Thérèse imita depuis. En 1756 tom : 3° pag : 294. Voyez l'article Louis XV pag : 105 de ce recueil »[1].

« Paris, on y entretient la clarté, la sûreté et la propreté, car il y a cinq mille fanaux qui forment toutes les nuits cette illumination. Un nettoiement continuel des rues. Une garde continuelle à pied et à cheval pour la sûreté des citoyens; un magistrat, uniquement pour veiller à la police... »[2].

« Les soldats, dont la paie est restée au même taux qu'elle était il y a deux cents ans... aucun de ce grand nombre d'hommes ignorans qui vendent leur vie à si bon marché ne sait qu'il reçoit environ deux tiers moins que les soldats d'Henry quatre. tom : 2° pag : 191 »[3].

« La taille proportionnelle, substituée à l'arbitraire, a contribué encore depuis trente ans à rendre plus solides les fortunes des cultivateurs qui possèdent des charrues, des vignobles, des jardins. Les manœuvres, l'ouvrier doivent être réduits au nécessaire pour travailler. Car telle est la nature de l'homme. Mais il ne faut pas qu'ils soient tous misérables. tom : 2° pag : 190 »[4].

Cette curieuse leçon de sciences politiques devait laisser dans l'esprit de ses jeunes auditeurs une impression bien étrange.

e) *Anecdotes, polémique*

On ne compte pas moins de trente-deux remarques, destinées à prouver que La Beaumelle [5] était un imposteur. Cette rubrique prend presque autant de place que celle des batailles. On peut se poser la question de savoir ce qu'une remarque comme celle qui va suivre, pouvait apporter à un cours d'histoire, sinon de donner le goût à ceux qui la lisaient, de lire les textes incriminés.

« La Baumelle (*sic*) accusé par Voltaire d'avoir écrit beaucoup d'indécences, de fausseté et de sottises contre le maréchal de Villeroi. tom : 1° pag : 291 »[6].

D'autres remarques semblent avoir été retenues avant tout pour leur étrangeté :

« Les convulsionnaires... donnaient à leurs corps des secousses, qu'ils prenaient eux-mêmes pour des miracles. tom : 2° pag : 327 »[7].

[1] Ms. Davout, p. 67 – Voltaire, p. 1522.
[2] Ms. Davout, p. 161.
[3] Ms. Davout, pp. 179-180 – Voltaire, p. 996.
[4] Ms. Davout, p. 201 – Voltaire, p. 996.
[5] La Beaumelle (1726-1773), adversaire de Voltaire.
[6] Ms. Davout, p. 10 – Voltaire, p. 816.
[7] Ms. Davout, p. 49 – Voltaire, p. 1086.

A la fin du compte, on ajoute à ce fatras un détail militaire que l'on est surpris d'y trouver :

« Un gros CANON monté, revient au Roi à environ deux mille écus. tom : 1° pag : 330 » [1].

Le *Recueil des sentiments qui m'ont les plus touchés dans les Tragédies de Voltaire* ne retiendra pas longtemps notre attention. Le jeune d'Avout y a noté une série de passages, dans lesquels le dramaturge a retrouvé par instants la grandeur de Corneille, comme dans ces vers de *Brutus* :

Mais le cœur d'un soldat sait dompter la mollesse
Et l'amour n'est puissant que par notre faiblesse [2].

* * *

Nous quitterons ici les détails de ce cahier pour résumer en grandes lignes ce qu'il apporte à nos recherches.

Relevons en premier lieu le fait que ce cahier nous a été conservé. Il prouve que l'ancien élève des Bénédictins y tenait.

Constatons ensuite, sur le plan du travail demandé aux élèves, que les exigences posées développaient en eux la vue d'ensemble et la capacité de travail [3].

Quant à la vision du combat qui se dégage de ces notes, elle trouve ses limites dans les procédés littéraires adoptés par Voltaire pour décrire les batailles. Le grand écrivain n'est pas un tacticien. Il peint les actions de guerre par touches successives, dont certaines sont très claires, et d'autres beaucoup moins. La psychologie des chefs, le renversement des situations, ressortent bien de ses descriptions. Par contre, comme le texte n'est accompagné d'aucune carte, on voit mal la manœuvre, et la représentation du terrain est laissée à l'imagination (cf. ci-dessus, la bataille de Rossbach).

En ce qui touche enfin aux sciences politiques, l'enseignement est confus. Les anecdotes et les traits littéraires se substituent à une véritable connaissance historique. Cet enseignement avait cependant

[1] Ms. DAVOUT, p. 53 – VOLTAIRE, *p. 841.*
[2] Ms. DAVOUT, p. 51.
[3] Le niveau des exigences fut sujet à des fluctuations. Le jeune d'Avout eut la chance de se trouver dans cette école au bon moment. En 1787, le chevalier Raynaud de Mons note dans son livret d'inspection : « Auxerre en souffance; maîtres faibles; école tombée, la meilleure d'abord, la plus mauvaise maintenant ». Cité selon :
MOLLARD, M. M. – *A propos de l'Ecole royale militaire d'Auxerre* – BSSY – 1930 – p. 113.

le grand mérite de poser les premiers jalons d'une méthode et d'éveiller l'intérêt de ceux auxquels il s'adressait [1].

Le jeune d'Avout ne manqua sans doute pas d'en assimiler fort bien les matières, puisqu'on envisagea de l'envoyer à Paris quand il eût atteint l'âge de quinze ans. Mais il fallait pour cela qu'il fût expressément désigné, « les places, fort recherchées, étaient données sur la désignation des Inspecteurs. L'un de ceux-ci, le chevalier Raynaud de Mons, sous-inspecteur général des Ecoles, était l'ami du major Jacques-Edme, » qui obtint facilement une place pour son neveu et pupille. « Une autre circonstance avait pu le favoriser : la parenté de sa mère avec madame de Montesson, épouse morganatique du duc d'Orléans » [2].

Si nous sommes relativement bien informés sur la nature des études suivies par Louis à Auxerre, nous ne savons pratiquement rien de la manière dont il passait ses congés. Nous savons qu'on ne les accordait qu'avec une certaine parcimonie, ce qui ne signifie pas, pour autant, que l'on ait cherché à séparer entièrement les jeunes gens de leur famille. Sans doute a-t-il ainsi rendu visite aux siens, se rendant à Etivey, à Avallon, à ses cousins et cousines d'Annoux et de Vignes [3].

[1] Le recours systématique à l'œuvre de Voltaire, de la part du « bas clergé » chargé de l'enseignement, peut aussi s'expliquer par l'insatisfaction latente qui couve dans la congrégation. Nous la verrons éclater en 1788; dans son rapport du 15 août 1788, Raynaud de Mons écrit au ministre de la Guerre, que si l'on ne fait pas preuve de la plus grande énergie, « la partie la plus saine de la congrégation sera déçue » et sera perdue pour l'enseignement. Il fait état de la « mésintelligence » existant entre les « oiseux » et les religieux «qui se sont livrés à la besogne, malgré tout ce qui a été mis en œuvre pour les dégoûter » (SHAT Ya 121).

[2] Françoise-Adélaïde Minard de Velars était nièce à la mode de Bretagne (c.-à-d. fille d'un cousin ou d'une cousine germaine) de la marquise de Montesson.
Auguste d'Avout, dans son *Histoire manuscrite*, atteste l'existence de ce lien de parenté. Au sujet de la marquise, il cite :
Choppin de Janvry – *Le duc Louis-Philippe d'Orléans, son mariage secret avec madame de Montesson, 1773* – dans Revue des Questions historiques, 1890 – pp. 522-566.
On ne trouve, dans cette étude, aucune allusion à Françoise-Adélaïde Minard. La mère de madame de Montesson avait épousé en premières noces, M. de Mézières... et en secondes noces le marquis de la Haye, dont elle avait eu deux enfants : madame de Montesson et monsieur de la Haye, gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne, qui fut tué à Minden et auquel on attribue l'accident dont mourut le dauphin. L'hypothèse selon laquelle le jeune d'Avout aurait bénéficié d une protection de la maison d Orléans ne saurait cependant être ignorée. Il ressort de l'étude de Choppin, que le futur Philippe-Egalité, dont le père avait épousé madame de Montesson, était fortement opposé à cette liaison; il semble difficile d'admettre, dans ces conditions, que les protégés de la marquise aient pu devenir les siens.

[3] Plus tard nous le verrons donner toutes les marques d'une affection fidèle à ses cousines, dont il écrit qu'elles ont toutes un « joli caractère ». En 1808, il assurera le mariage d'Hélène d'Avout avec le colonel Coutard, à Varsovie.

En 1784, la nature de ses attaches familiales est profondément modifiée par la mort de sa grand-mère, madame Minard. Les biographes s'accordent pour relever le fait que la mère de Louis fut ainsi privée d'un guide dont elle avait besoin [1]. Très féminine, douée d'un naturel heureux, sociable, quelque peu insouciante, madame d'Avout ne trouvait pas à Etivey le même entourage qu'à Avallon.

Le 9 mai 1785, elle fait l'acquisition du château de Ravières, bâti en 1740 par messire du Potet, chevalier, seigneur de Brevon. La demeure « a bonne apparence », elle est entourée « d'un parc ombragé de beaux arbres. Près de là s'élève la colline de Saint-Roch, avec son ermitage fondé par Nicolas d'Eon — la famille du trop célèbre chevalier est de Ravières ... » [2].

Une indication très furtive sur les influences subies par Louis à Auxerre ressort de la fin d'une lettre adressée le 22 mai 1785 par la comtesse d'Hargicourt à madame d'Avout, dans laquelle elle lui donne des nouvelles de son fils Charles qu'elle avait recueilli. L'*Histoire manuscrite* en rend compte en ces termes : [la comtesse d'Hargicourt va mener Charles à Paris] « afin de piquer son amour-propre par l'émulation. On sollicitera pour lui une place à l'Ecole militaire, mais il faut savoir lire et écrire et il en est encore loin; cependant il a plus de huit ans. Si l'on obtient pour lui une place dans cette Ecole, ce qui ne pourrait avoir lieu qu'à la sortie de l'aîné, *on le placera ailleurs qu'à Auxerre, car, paraît-il, l'Ecole militaire de cette ville ne donne pas toute satisfaction à la mère de Louis* » [3].

S'étant installée dans sa nouvelle demeure de Ravières, Françoise-Adélaïde accueillit chez elle un petit cercle de connaissances et de voisins parmi lesquels se trouve un jeune avocat du nom de Turreau [4]. Plein de tempérament, ce dernier ne tarde pas à se lier avec Louis.

Cependant, la mort de madame Minard laisse un grand vide dans l'existence du jeune homme; la maison familiale n'est plus la même. La réussite de son admission à l'Ecole de Paris, qui l'éloigne encore davantage des siens, ne le délivre pas de toutes ses préoccupations, bien qu'il n'ait guère le temps de se livrer à de longues méditations. Nous savons qu'à Paris, le début des cours est fixé au 1er octobre [5]. Muni des 200 livres qui lui sont accordées comme frais de voyage, il se met en route, sans doute en compagnie de ses deux camarades du collège d'Auxerre qui ont été promus en même temps que lui.

[1] VIGIER, p. 7.
[2] Auguste d'AVOUT – *Histoire manuscrite.*
[3] ibid. Nous avons souligné la dernière phrase.
[4] Nous parlerons plus en détail de sa personne dans un chapitre suivant.
[5] SHAT Ya 254 – Ms. ECOLE MILITAIRE – 1875 – *Enseignement tel qu'il se pratique aujourd hui dans cette maison* – art. « Exercice militaire ».

En développant sa mémoire, sa connaissance des langues modernes et son raisonnement mathématique, l'école de Saint-Germain a certainement développé son goût des sciences exactes et éveillé en lui le souci d'efficacité que le réformateur souhaitait inculquer à ses officiers.

En substituant par contre d'une manière presque exclusive l'influence scolaire à celle de la famille, si l'on en juge d'après l'exemple du jeune d'Avout, le comte semble avoir été moins heureux. Nous voyons un adolescent enlevé à son milieu familial sans être intégré pour autant dans la solide communauté humaine que constitue la troupe. Saint-Germain ne semble pas avoir suffisamment tenu compte du fait que le milieu scolaire était, par sa nature, moins stable que celui du régiment, et qu'ainsi son influence ne devait pas nécessairement s'exercer dans le sens désiré. S'il faut déraciner un homme pour en faire un soldat, il ne faut pas pour autant le laisser hors de terre.

CHAPITRE VI

SÉJOUR A L'ÉCOLE MILITAIRE DE PARIS (1785-1787)

Si le profil d'homme de Louis d'Avout n'est pas encore marqué, certains traits de son caractère commencent à nous apparaître avec netteté. Son naturel entreprenant et son sang-froid font de lui, aux yeux de ses camarades, un meneur de jeu qui n'est pas contesté. Mais il reste chez lui en contre-partie, un besoin très fort de s'attacher à quelqu'un, ou de se plonger dans un domaine qui n'appartienne qu'à lui.

En considérant la nouvelle période qui s'ouvre dans sa vie, il nous importe de déterminer avec exactitude la nature des études qu'il va suivre. Nous avancerons l'hypothèse qu'il va travailler avec un grand sérieux, pour se rendre le maître du domaine privilégié dont il éprouve instinctivement le besoin. Ce faisant, nous sommes conscient du fait que seule la connaissance de la suite de son existence nous permettra d'établir dans quelle mesure Louis d'Avout aura réellement fait, à l'Ecole militaire de Paris, de fortes études.

Aux yeux du public, « le plus beau monument » du règne de Louis XV, se présente comme un « majestueux chef-d'œuvre d'architecture et de décoration » [1], qui assume pleinement sa fonction d'exprimer le prestige royal.

Aux yeux des élèves sur lesquels se referment ses grilles dorées, la perspective est beaucoup plus austère; il règne dans l'Hôtel de l'Ecole militaire, une discipline sévère que l'élégance du bâtiment n'atténue pas.

[1] LAULAN, Robert – *Visites royales et princières à l'Ecole militaire sous l'Ancien Régime* – dans Revue historique de l'Armée – 3/1963 – p. 22.
La revue de l'Ecole fait partie des grandes visites d'Etat, comme le furent celles du futur tsar Paul 1er, du prince Henri de Prusse ou de l'archiduc Ferdinand d'Autriche. Dans ces occasions, les compagnies d'élèves, formées en bataillon, présentent les armes aux visiteurs, qui assistent ensuite selon un protocole établi une fois pour toutes, à des séances d'escrime, de danse et d'équitation.

Les détails manquent, dit Vigier, sur les deux années passées par Louis d'Avout dans l'institution. Les biographes nous ont cependant transmis quelques renseignements. Joly nous rapporte un souvenir de la maréchale Davout, où nous voyons que le maître préféré du jeune homme aurait été un abbé Lesguillon [1], qui aurait pris en quelque sorte la relève de dom Laporte dans l'influence qu'il aurait exercée sur lui. La marquise de Blocqueville a conservé le cahier de notes prises par son père sous la dictée du directeur du cours d'histoire, qui avait nom de L'Eguille (et dont Joly, enregistrant une tradition orale, a légèrement déformé le nom — comme il le fait, dans le même passage, de celui de Kéralio, qu'il nomme Kergariou). Chénier enfin, nous rapporte une anecdote qu'il s'est visiblement plu à charger. Selon lui, un cousin [2] de Louis, entré avant lui à l'Ecole militaire, lui aurait fait à l'avance une réputation de simplicité peu commune. « Il est inutile de dire que l'on se promettait de s'amuser aux dépens du jeune provincial. Comme il avait un esprit d'observation qui ne lui fit jamais défaut, il devina facilement à son arrivée, ce qui s'était passé. Loin de prêter à rire aux autres, il résolut à son tour de se divertir. Il accepte le rôle de niais, feint ... une naïveté incroyable; adressant ... les questions de la plus étonnante irréflexion ... vingt traits d'un esprit railleur, d'une moquerie fine, quelquefois piquante, mais jamais amère, avaient placé Davout assez haut dans l'opinion de ses condisciples ». D'où Chénier tient-il ces détails? On ne le sait. Les allusions qu'il fait dans la suite aux héros favoris de Louis, pourraient indiquer qu'il les a tenus de la marquise de Blocqueville. Nous ne nous étendrons pas sur ce petit fait, qui nous montre ces jeunes gens se prêter de bonne grâce, avant la lettre, aux exigences éternelles du « bahutage ».

Là s'arrêtent les connaissances strictement biographiques dont nous disposons au sujet de Louis d'Avout pour cette époque. Nous pensons qu'il serait faux de restreindre ici notre champ de recherches, en nous limitant à enregistrer ce qui touche uniquement à sa personne. Dans une école où les jeunes gens ne sont — en dehors des jeux et des lectures — pour ainsi dire jamais livrés à eux-mêmes, la connaissance de la vie qu'ils mènent et des études qu'ils font, joue un tel rôle dans leur existence, qu'elle doit être considérée comme en faisant partie intégrante.

Nous avons en outre une raison particulière d'analyser très attentivement la formation donnée par l'Ecole militaire à ses élèves; dans le

[1] JOLY, p. 4.

[2] CHÉNIER, pp. 19-20. Le cousin dont il est question ici, ne saurait en aucun cas être François-Claude, qui avait été, de 1780 à 1785 élève au Collège du Prince-Evêque de Bâle, à Bellelay, et qui était entré à Royal-Champagne en 1785. (Auguste d'AVOUT – *Histoire manuscrite*).

Mémorial de Sainte-Hélène, en effet, l'Empereur en a donné quelques images qui sont entrées dans la légende [1]. En remontant à des sources dont cette légende ne s'est pas emparée, comme le cahier de notes de Louis d'Avout, nous chercherons à établir, indépendamment du texte du Mémorial, ce que l'Ecole a pu apporter au futur duc d'Auerstaedt [2].

Aspects matériels de la vie des élèves

Les cadets-gentilshommes sont totalement privés de vacances et de sorties individuelles. Pour leur permettre de reprendre haleine, on leur accorde un jour de congé par semaine, qui est consacré à la lecture, à la correspondance avec leur famille (une lettre par mois, dont la forme et le contenu sont contrôlés avant l'envoi), à la voltige et à l'exercice à feu [3]. En outre, comme des pères chartreux, « ils ont pendant huit mois de l'année, la culture de petits jardins, qui est regardée, dans cette maison, comme la plus puissante distraction, et celle qui porte davantage à la douceur et à la simplicité des mœurs ... on n'épargne rien pour leur procurer les plants de fleurs de différentes saisons » [4].

[1] Las Cases – *Mémorial de Sainte-Hélène* – Paris – Seuil – 1968.
Première image : le luxe de l'Ecole
« La conversation a été sur l'ancienne Ecole militaire de Paris, le luxe qu'on y employait à notre égard, la sévérité au contraire que l'Empereur avait établie dans les siennes. A l'Ecole militaire de Paris, nous étions nourris, servis magnifiquement, traités en toutes choses comme des officiers jouissant d'une grande aisance, plus grande certainement que celle de la plupart de nos familles et fort au-dessus de celle dont nous devions jouir un jour. L'Empereur, dans ses écoles militaires, avait voulu éviter ce travers... à Saint-Cyr... on y mangeait à la gamelle... [les] jeunes gens ne sortaient qu'ayant réellement gagné leur grade d'officier » (p. 307).
Deuxième image : le cours d'histoire est plus vivant qu'exact
Las Cases prête à M. de L'Eguille les propos suivants : « Il me disait que le premier consul le faisait venir souvent à la Malmaison et lui parlait toujours de ses anciennes leçons : « celle qui m'a laissé le plus d'impression, lui disait-il une fois, était la révolte du connétable de Bourbon, bien que vous la présentassiez avec toute la justesse possible : à vous entendre, son grand crime était d'avoir combattu son roi ; ce qui en était assurément un bien léger... vu... la scandaleuse injustice dont il avait été victime. Son unique, son grand, son véritable crime, sur lequel vous n'insistiez pas assez, c'était d'être venu avec les étrangers attaquer son sol natal » (p. 52).

[2] C'est le lieu ici, de rappeler qu'en dix ans (1777-1787), l'Ecole forma 540 cadets. Quarante-trois d'entre eux exercèrent un commandement supérieur. Le plus brillant fut incontestablement l'Empereur, qui avait assimilé l'enseignement de l'Ecole au point d'en faire part — à sa manière — à toute l'Europe. Parmi les autres élèves, deux maréchaux de France : Davout et Clarke, dix généraux de division (dont Nansouty et Hédouville) et une trentaine de généraux de brigade. (Selon Schalck-Pommelet – conclusion, p. 6).

[3] Laulan, Robert – *A l'École royale militaire de Paris, la vie matérielle des élèves* – dans Revue historique de l'Armée – 1957, N° 1 – p. 76.

[4] SHAT Ya 254 – Ecole royale militaire 1875 – *Enseignement.*

Véritables cellules, leurs chambres sont meublées d'une couchette en fer, avec rideaux de toile d'Alençon, d'une chaise de bois, d'un bas d'armoire en placage à l'embrasure de la fenêtre, d'un porte-manteau fixé au mur, d'un petit miroir, d'une cuvette d'étain. Les élèves sont « enfermés à clef pendant la nuit, chaque soir, par les sous-aides majors, et délivrés le matin » [1].

Quant à leurs repas, le menu semble en avoir été assez monotone : soupe et bouilli au dîner, ragoût et rôti au souper, avec une chopine d'abondance par élève (deux cinquièmes de vin, trois cinquièmes d'eau). A une réclamation qui lui est adressée à ce sujet par les parents d'un élève, le maréchal de Ségur, ministre de la guerre, surintendant de l'Ecole, répond rudement : « les cadets gentilshommes ne sont point admis à l'Ecole militaire pour y être bien nourris, mais pour y être bien instruits » [2].

La marche du service

Pendant les deux années qu'ils passent dans cette maison, les élèves sont littéralement *dressés* — le terme est utilisé dans le document auquel nous avons recours — et le programme de leur journée est le suivant [3] :

5 h ½	lever
6 h	messe
6 h ¼	première inspection de l'habillement (c.-à.-d. de la tenue), ensuite, petit déjeuner
7 h – 9 h	cours
9 h – 10 h ½	équitation, ou exercice militaire pour ceux qui ne sont pas encore instruits, ou récréation
10 h ½ – 12 h	cours
12 h	seconde inspection de l'habillement, ensuite déjeuner
14 h – 16 h	cours
16 h	troisième inspection de l'habillement, ensuite, récréation ou exercice
17 h – 19 h	cours ensuite, dîner
20 h ¾	coucher

[1] Laulan, vie matérielle – p. 55.
[2] ibid. pp. 64-65.
[3] SHAT Ya 254 – *Enseignement* – art. « Exercice militaire ».

Au cours des nombreux déplacements qu'ils ont à effectuer dans la vaste enceinte de l'Ecole, les élèves sont toujours conduits « en règle et militairement » par un « capitaine des portes ». De cinq heures et demie du matin à neuf heures du soir, on trouve en permanence huit de ces capitaines — qui sont d'anciens bas-officiers — chargés d'exercer sur les élèves, en dehors des cours, une surveillance constante[1].

Toutes les conditions sont remplies de la sorte, pour donner à ces cadets-gentilshommes, dans lesquels leurs maîtres voient de futurs commandants, quelques prêtres et quelques diplomates, un style marqué par un véritable ascétisme militaire, le mot n'est pas trop fort, car en fait, pendant deux ans, les jeunes gens ne peuvent pas s'appartenir à eux-mêmes. Le genre de vie, le rythme des études, le niveau des exigences posées ne le leur permettent tout simplement pas. Les formes luxueuses de l'Hôtel, la rampe de Gabriel dans l'escalier d'honneur, les murs tapissés de papier bleu à fleurs de lys en or ne changent rien au fait que les élèves mènent une vie de caserne. Et si l'on n'y mange pas à la gamelle, si l'on ne panse pas soi-même les chevaux, si un « fourbisseur » attitré déronille les fleurets dans la salle d'armes, c'est pour gagner du temps, et pour permettre aux professeurs d'*exiger de leurs élèves un effort intellectuel beaucoup plus soutenu qu'on ne pourra le demander dans les conditions de Saint-Cyr décrites par le Mémorial.* Il est vrai que dans cette dernière école, il s'agissait de former des sous-lieutenants et des capitaines, alors que dans la maison dirigée par le marquis de Timbrune, l'objectif que l'on cherchait à atteindre était plus ambitieux.

Il nous faut voir maintenant en quoi consistait l'effort intellectuel auquel nous venons de faire allusion.

Les études

Nous ne relèverons dans le plan d'études, que les éléments permettant de comprendre l'idée générale, qui préside à l'enseignement dispensé dans la maison.

Le chevalier de Valfort [2] qui en est probablement l'auteur, s'inspire des deux principes suivants :

Le premier a trait à l'esprit dans lequel doit être donné l'enseignement. Il faut, écrit-il, que les élèves « *s'habituent à trouver leur intérêt personnel dans le plan du bien général* ». Notons qu'il s'agit là d'une directive militaire, et pas seulement d'un désir émis sous forme de belles paroles. Dans le contexte du temps, ces termes prennent une signification particulière.

[1] ibid.
[2] Directeur des études à l'Ecole militaire.

TABLEAU IV

Horaire des cours a l'Ecole militaire de Paris [1]

(reconstitué pour l'une des six classes. Pour les autres, les disciplines sont les mêmes, mais réparties différemment. Les élèves du génie et de l'artillerie ont le double de mathématiques).

Heures	*Jours*						
	lundi	*mardi*	*mercredi*	*jeudi*	*vendredi*	*samedi*	*dimanche*
7-9	math.	danse/ droit public	math.	« congé » correspondance	danse/ droit public	math.	« congé » analogue au jeudi
9-10 ½	équitation	exercice militaire	équitation	exercice militaire (cavaliers : 2 h. de voltige)	exercice militaire	équitation	
10 ½-12	histoire et géogr.	grammaire, belles lettres	histoire et géogr.	latin (facultatif)	grammaire et belles lettres	histoire et géogr.	
14-16	fortification	dessin	fortification	lecture en salle d'étude	dessin	fortification	
16-17	récréation	équitation	récréation	jeux	équitation	récréation	
17-19	allemand	équitation armes	allemand		équitation armes	allemand	

Moyenne des heures hebdomadaires :			*Nombre de maîtres attitrés :*
mathématiques	5 heures		8
droit public	5 »		2 (dont M. Junker, ancien professeur d'allemand)
histoire et géogr.	5 »		3 (dont M. de l'Eguille)
lettres françaises	5 »		2 (dont M. Domairon)
fortification	5 »		3
dessin	5 »		3
allemand	5 »		3 (dont M. Baur)
équitation	8 »	(environ)	3 (dont M. D'Auvergne)
danse	4 »	»	2 (dont le maître Feuillade)
armes	4 »	»	3 (dont le maître d'armes Etienne Folie l'aîné)

[1] SHAT Ya 254 – *Enseignement* – synthèse des données figurant à l'article « Mouvement ».

Le second principe a trait à la méthode de travail. L'idée directrice est parfaitement claire elle aussi : il faut que la méthode inculquée aux élèves leur permette de « *suivre sans s'égarer les développements des sciences, lorsqu'ils seront abandonnés à leurs propres efforts* » [1].

« *Suivre sans s'égarer* » — ces termes ne s'appliquent pas seulement aux développements des sciences exactes, mais aussi aux sciences morales et politiques, auxquelles on accorde une attention croissante dans la maison. Les futurs officiers ne doivent pas se laisser déborder par les progrès de la technique, ni par ceux des « idées ».

L'application de ces principes se traduit pratiquement par les mesures suivantes :

On cherche tout d'abord à rendre les élèves indépendants, dans leur carrière, des services de collaborateurs dont ils ne disposeront pas toujours. On leur enseigne parfaitement la langue allemande, pour leur permettre de se passer d'interprètes. Ils connaîtront par cœur la géographie des pays circonvoisins « qui ayant été et devant encore être le théâtre de nos guerres, méritent ainsi que la France, d'être mieux connus » [2]; la capacité de mémoriser une quantité de noms de lieux libérera leur esprit de la carte, et leur permettra de commander plus librement.

De là on passe à la fortification et au dessin [3]. Il faut qu'un officier bien formé puisse tracer lui-même le profil d'une redoute, ou déceler les points faibles de celle qu'il attaque, sans dépendre d'un spécialiste du génie qui n'est pas toujours à sa disposition. Le temps consacré à cette dernière discipline ne doit pas nous surprendre. La pensée militaire française a toujours trouvé dans l'architecture militaire, une expression qui correspondait à son génie. Rappelons-nous aussi qu'en ce temps, l'on met les troupes en bataille selon des représentations graphiques, qui s'inspirent fortement de l'architecture militaire, et qui exercent une influence marquée sur les conceptions tactiques de l'époque [4].

Les mathématiques sont enseignées selon les dons des élèves. On exige d'eux la résolution d'équations du second degré, ce qui n'est

[1] SHAT Ya 254 – *Enseignement* – discours préliminaire – les passages soulignés le sont par nous.
[2] ibid.
[3] Le manuel dont s'est servi Louis d'Avout à l'Ecole militaire est conservé à la salle d'Eckmühl – v. Tableau 1 – *Les règles du dessin et du lavis.*
[4] Au fond du parc de l'Ecole, « on avait élevé une redoute, image exacte et réduite d'une ville fortifiée, que du nom de l'inspecteur général... on avait appelée le fort Timbrune ». Les cadets étaient appelés à le défendre et à l'attaquer. MADELIN, Louis – *La jeunesse de Bonaparte* – Paris – Hachette – 1937 – p. 44.

pas excessif. Mais on pousse individuellement les plus doués — le nombre des maîtres le permet — auxquels on enseigne la géométrie analytique et la trigonométrie sphérique. Les mathématiques ont repris du latin la fonction d'astreindre les élèves à une forte gymnastique intellectuelle.

L'enseignement de la grammaire française et des belles lettres se propose entre autres, de remplir deux objets. Le premier, d'ordre pratique, consiste à donner aux jeunes gens un véritable cours de correspondance, pour les habituer à régler plus tard d'une manière expéditive, et sans se laisser rebuter par elles, les affaires administratives. Le second est littéraire et poétique : en leur faisant apprendre beaucoup de textes par cœur, on s'attache à leur donner des ressources qui leur permettront de ne pas se laisser gagner par l'ennui, dans les situations où la vie militaire serait particulièrement monotone.

On cherche enfin à leur donner le goût de la lecture; on les oriente dans une direction précise, en multipliant entre leurs mains les exemplaires des meilleurs ouvrages dont on dispose sur l'histoire des Anciens. Pour leur simplifier la tâche, on leur donne à titre d'exemplaires personnels, un cours d'étude imprimé. Ces petits volumes, élégamment reliés en veau moucheté, étaient conçus comme une bibliothèque de voyage destinée à ces futurs officiers [1]. Nous n'avons trouvé nulle part mention de ces volumes, dont une collection est parvenue récemment en nos mains.

Quant à l'histoire, que l'on apparente à la géographie et au droit public, on lui accorde une place de choix dans ce système [2]. Nous y reviendront plus en détail par la suite.

L'équilibre régnant entre l'effort intellectuel et l'exercice physique, n'est pas la partie la moins remarquable du plan du chevalier de Valfort. Les futurs officiers de cavalerie montent une heure et demie par jour, les fantassins étant admis au manège « quand le nombre des chevaux le permet ».

[1] ECOLE ROYALE MILITAIRE – *Cours d'étude à l'usage des élèves de l'Ecole royale militaire* – Paris – Nyon aîné – 1777-1778 – 29 vol. – Répartition des matières : anthologie des auteurs français : 6 vol.; auteurs latins : 13 vol.; philosophie, anatomie, sciences naturelles, mathématiques : 5 vol.; histoire : 5 vol. – Les volumes IV et V de cette dernière partie contiennent plus d'une centaine d'exemples de faits d'armes, et de paroles décisives, illustrant l'importance de la présence d'esprit du chef. Au T. V, p. 181, on trouve une bonne description du coup de main effectué par Montluc sur le Moulin d'Aubagne, près de Marseille.

[2] Sur les trente pages du plan d'études, huit sont consacrées à ces disciplines.

« L'officier commandant l'équitation » — il s'agit du célèbre d'Auvergne,[1] dont la renommée s'étend hors de France — « a senti qu'il ne pouvait y avoir de vrais principes que ceux qui sont démontrés géométriquement. Il a aussi senti que la science de l'équitation devait tirer ses principes de la mécanique, puisqu'il s'agit d'unir deux corps de la même espèce, sans cependant que l'on puisse faire abstraction de la volonté de l'animal et du caractère du cavalier, deux choses qui ne peuvent être soumises aux lois de la mécanique, mais qui le sont à celles du moral »[2].

Ces quelques lignes attestent clairement le fait, que dans ce système, les sciences exactes ont pris le pas sur les sciences morales.

Le fait que le jeune d'Avout ait été l'élève d'Auvergne, mérite d'être relevé d'une manière particulière.

Le second cahier d'histoire de Louis d'Avout

Les notes prises sous la dictée de M. de L'Eguille sont consignées dans un volumineux « cahier » de 531 pages[3], acheté au « Portefeuille anglais », magasin de luxe tenu par un certain Salmon, « marchand de papiers de France et d'Hollande, rue Dauphine près celle Christine à Paris ».

L'écriture du jeune d'Avout, rapide et volontaire, est celle de l'homme plus que celle de l'adolescent.

[1] D'Auvergne était élève de Lubersac, dont il disait qu'il avait fait reculer les limites de l'art de l'équitation. On sait que ce dernier dressait ses chevaux en les montant uniquement au pas pendant deux ans, ayant le « tact assez fin » pour sentir à cette allure toutes les résistances, quelque légères qu'elles fussent, et sachant les « détruire jusque dans leurs dernières racines ». « Quand, au bout de ce temps », il mettait ses chevaux sous ses plus forts élèves, « ceux-ci étaient étonnés de les trouver dressés à toutes allures ».
D'Auvergne, qu'il forma, peut être considéré comme le fondateur de l'équitation militaire française.
Selon L'Hotte, général – *Un officier de cavalerie* – Paris, – Plon – 1905 – réimpression Hazan – 1958 – pp. 303-307.

[2] SHAT Ya 254 – *Enseignement.*
La qualité des maîtres doit faire ici l'objet d'une remarque. La fermeture de l'Ecole, en 1776, avait fait mettre tous les professeurs à la retraite. Lors de sa réouverture en 1777, le marquis de Timbrune, son gouverneur depuis 1773, qui connaissait bien son corps enseignant, avait pu reprendre ceux d'entre eux qui lui semblaient les mieux qualifiés. Des hommes comme d'Auvergne, l'écuyer, les trois Etienne Folle, maîtres d'armes, Pernon, l'aîné des sous aides-majors (âgé de 57 ans dont 49 de service), possèdent à fond leur métier et l'enseignent de même.
Relevons le fait, aussi, que les classes sont petites et qu'elles comptent une vingtaine d'élèves au maximum. Pour trois cadets, il y a un professeur.

[3] Désigné dans la suite sous la dénomination de Ms. Davout II.

Le texte est un abrégé d'histoire générale, qui se présente sous la forme d'une chronologie systématique. La page 1 traite de Byzance en 987, la page 531 fait allusion aux conséquences du traité de Paris en 1763. En application des directives de Valfort, L'Eguille [1] s'est basé sur l'ouvrage de l'abbé Millot [2] pour développer son cours.

Nous n'allons pas faire l'exégèse de Millot. L'on y trouve une compilation, où la division en époques et la chronologie notée en marge, permettent à un maître d'histoire de retrouver assez facilement les noms et les faits dont il a besoin pour ses leçons. Sur le plan de l'histoire militaire, le lecteur reste absolument sur sa faim. « Ceux qui aiment les détails d'expéditions militaires les chercheront hors de cet ouvrage », écrit l'abbé, « les histoires en sont pleines, elles ne sont pas plus utiles » [3]. Les notes dictées par L'Eguille n'apportent pas à cet égard, de précisions supplémentaires à l'histoire des batailles. Dans son optique, les actions militaires sont décidées par la valeur, la fortune ou l'infortune. A Hochstedt, Villars « s'est retiré ». Dans la campagne qui suit, il « soutient sa réputation », c'est tout.

Mais si L'Eguille n'est pas un tacticien, c'est un évocateur; il fait vivre les personnages dont il parle. Il possède en outre le don plus rare d'exposer clairement des situations politiques complexes. Enfin, il a l'art de faire découvrir peu à peu à ses élèves, l'existence de points communs entre la morale, le droit naturel et la science politique.

Or, tout ceci ne se résume guère. Pour tenter de saisir la portée réelle de cet enseignement, nous allons feuilleter, la plume à la main, les notes prises par Louis-Nicolas [4]. En voici quelques passages, relevés au cours de ce dépouillement.

« 1042 Constantin Monomaque LIII	Les Turcs... barbares, encouragés par ces premiers succès, entrèrent en Médie,... puis de là en Asie Mineure en mettant tout à feu et à sang » (p. 3). *(A laisser faire les barbares, on risque les pires désordres).*
« Alexis Commène LX	Lorsque Alexis fut tranquille possesseur de l'Empire, il donna libre cours à sa douceur et rétablit tout ce que ses soldats avaient dérangé à Constantinople. ... Il obtint du secours de

[1] Ms. DAVOUT II, p. 1, note marginale : « M.d.l.e. ». Ces quelques lettres, qui se rapportent sans aucun doute à *M. de l'E*guille, confirment le fait que ce cours a été dicté sous sa direction.
[2] MILLOT, abbé – *Elément d'histoire générale* – Paris – Durand. L'ouvrage a fait l'objet de plusieurs rééditions. L'exemplaire qui se trouve à la Bibliothèque de la salle d'Eckmühl porte la date de 1787.
[3] MILLOT, T. IV pp. 305-306.
[4] Dans ces extraits, nous avons repris la disposition du cahier. L'orthographe du texte a été rectifiée. Nos commentaires figurent entre parenthèses, en italique.

1081 — Henri roi allemand et des Vénitiens. Avec ces forces il vainquit les Turcs et repoussa au bout d'une guerre de 4 ans le Normand Robert Guiscard qui voulait asservir l'Empire grec. ... Il com-
1093 — bla ses peuples de bienfaits » (p. 6).
(Le pouvoir exercé par un monarque puissant garantit une paix durable et la prospérité)

« Suite de l'histoire de France Hugues Capet 1er roi de la 3e race — ... de grands vassaux faisaient la loi et oppressaient le peuple... les vassaux s'étaient multipliés ... ne cherchant qu'à se soustraire à la domination de leurs supérieurs ... ce qui faisait que toute la France était en combustion. Les roturiers étaient écrasés d'impôts ... la noblesse sans fief était la plus heureuse... dans ce temps le clergé sentait bien la faute qu'il avait fait d'avilir les rois comme il l'avait fait » (p. 7).
(La diminution du pouvoir central au profit des grands féodaux est une source de désordres, de guerre civile et d'oppression du peuple).

« Histoire d'Angleterre 1066 — Le Normand Guillaume, fils de Robert le Diable, passa en Angleterre à la tête d'une armée, s'appuyant sur un prétendu testament ... et une bulle du pape Alexandre II ... c'est avec de pareilles lettres qu'il se mit en route » (p. 9).
(En politique, les occasions d'intervenir se créent facilement selon les besoins).

« Histoire d'Allemagne et d'Italie 1073 — Il y avait alors beaucoup de prêtres mariés. Le pape écrivit à tous les souverains leur ordonnant d'employer la force pour séparer ces prêtres de leurs femmes » (p. 10).

« Histoire de la religion — Mort d'Alexandre, intronisation de Hildebrand qui prend le nom de Grégoire VII. Ce fut de tous les papes le plus hardi et le plus audacieux; il excommunia Henri roi d'Allemagne et le roi de France (p. 13) ».
(De l'Eguille ne rapporte pas tout à la France. Il suit parallèlement, les développements des quelque dix ou douze Etats qui doivent être considérés dans l'équilibre politique du temps).

« Digressions sur l'époque précédente — L'avènement de Hugues au trône devait perpétuer les désordres, en effet il n'était pas naturel que les grands vassaux qui n'avaient pas voulu se soumettre aux derniers carlovingiens, leurs souverains légitimes, le fissent sous un duc de France qu'ils regardaient comme leur égal » (p. 14).
« La puissance des seigneurs de la première classe qui étant égale les maintient dans le repos, mais qui si elle vient à se réunir en un seul doit nécessairement rompre l'équilibre » (p. 15).
(On voit ici clairement une projection des problèmes politiques français de la fin du XVIIIe siècle, par lesquels on explique ceux du Moyen Age, et qui finissent par se substituer à eux. La légitimité royale y apparaît sans équivoque comme le principe suprême de la science politique enseignée dans ce cours.)

.....

« 1461
Louis XI

Louis XI ... parvint à la couronne à 39 ans. Il se trouva plus absolu que ne l'avaient été ses prédécesseurs ... fut cruel avec ses sujets, perfide avec ses voisins, il eut tous les vices d'une âme timide et féroce; imprudent, fourbe et sanguinaire ... releva la dignité du trône, tandis que ses vices auraient dû le déshonorer » (pp. 120-122).
(L'Eguille admire malgré tout en lui, le profond politique).

« 1522

Le courage bouillant du roi [François 1er] l'entraîna à sa perte. Dans cette situation où la France avait besoin de toutes ses forces, le connétable de Bourbon, lassé des persécutions de la duchesse d'Angoulême qui voulait le perdre, passa dans le parti de Charles V. La France perdit en lui le plus grand capitaine qu'il y eut alors. ...
Vaincu à Pavie pour avoir voulu faire lever le siège, le roi se battit en héros ... fait prisonnier, il écrivit à sa mère : *nous avons tout perdu hormis l'honneur* [souligné par Louis-d'Avout]. Il parlait là comme un brave gentilhomme, mais non comme un roi » (p. 128).

« 1536

François 1er devenu infirme et n'étant plus en état de faire l'amour, s'appliquait sérieusement à ses affaires » (p. 130).
(On ne dédaigne pas la remarque ironique. L'allusion à Louis XV est transparente).

. . . . . .

« 1678
[Angleterre]

1680

Charles II sentit qu'il fallait de la fermeté et se montra tel qu'il devait être. Il cassa le parlement. ... le coup abattit l'audace des communes ... le roi plus affermi après tant de troubles gouverna en monarque absolu » (pp. 354-356).
(La fermeté royale est irremplaçable).

« 1687

Jacques II ... usa de violence pour faire ouvrir les universités aux catholiques... » (p. 356).
(et se fit détrôner. La violence ne paie pas).

. . . . . .

« 1756
[France]

Les succès de la France commencèrent à effrayer les ennemis. Richelieu enleva aux Anglais Minorque ... Il s'empara ensuite du Hanovre. Le maréchal d'Etrées les vainquit à Hastembeck. Mais à la victoire de Rossbach le roi de Prusse vainquit le prince de Soubise, releva les ennemis. En vain le maréchal de Broglie se signala à Bergen ... le marquis de Castries à Clostercamp où périt le brave d'Assas. Les Anglais insultèrent impunément les côtes de la Bretagne. La France perdit tous ses établissements dans les deux Indes. ...
Il faut attribuer tant de malheurs au désordre des finances, aux cabales des femmes qui exerçaient un empire absolu sous Louis XV. Outre ces malheurs étrangers, la France était désolée de troubles intestins. La magistrature et le clergé s'étaient déclaré la guerre au sujet du jansénisme » (pp. 350-351).
(D'où la nécessité dans laquelle on se trouve, de tout mettre en œuvre pour relever le prestige de la France).

Les quelques aspects qui précèdent ne peuvent donner qu'un reflet de ce cours. La place nous fait défaut pour en résumer les synthèses successives qui lui donnent tout son prix. Nous choisirons cependant un passage caractéristique tiré de l'une d'entre elles, où L'Eguille faisait assister ses élèves à la lente genèse de la paix de Westphalie (1643-1648). Si les batailles n'y sont pas analysées, *l'influence des opérations militaires sur la politique est remarquablement décrite.* Et l'effort demandé aux élèves, chargés d'interpréter à leur tour cette pièce difficile, est sérieux. Voici l'essentiel des deux premières pages de ce morceau qui en compte quinze au total.

« Mazarin ... avait une grande connaissance des affaires, beaucoup de ressource dans l'esprit, de la netteté, des vues fines, de la dissimulation. ... Un premier ministre étranger et une régente de la maison d'Autriche donnaient autant d'inquiétude aux alliés de la France que de confiance aux ennemis ...

Le 19 mai [1643] le duc d'Enghien remporta une victoire célèbre [à Rocroi]... suivie de la prise de plusieurs villes et d'un nouveau traité de la France et de la Suède.

Cependant on faisait à Munster et Osnabruck les préparatifs ... pour recevoir les plénipotentiaires ... Ceux de l'Espagne et de l'Empereur ne tardèrent pas ... les Suédois ... retardèrent le voyage du baron d'Oxenstierna ne voulant pas paraître traiter sans la France. Les envoyés de cette puissance ne pouvaient arriver si tôt. En effet, le cardinal voulait s'assurer des dispositions des états-unis [Provinces Unies], fit passer messieurs d'Avaux et Abel Servien par la Haie afin d'y négocier un nouveau traité. La négociation fut longue mais réussit enfin.

Durant cette affaire ... perte de la bataille de Tuttlingen contre les Bavarois. En même temps, les Suédois déclarèrent la guerre au Danemark et par là donnèrent lieu aux reproches que leur fit la maison d'Autriche, de ne pas désirer sincèrement la paix. Déjà [la maison d'Autriche] fondait là-dessus ses espérances pour une rupture, mais l'habileté de Torstenson fit promptement finir la guerre [contre le Danemark]. Gallas ... fut vaincu et chassé. En même temps le duc d'Enghien et Turenne ... réparèrent les pertes faites à Tuttlingen ... ils avaient ... conquis tout le cours du Rhin de Bâle jusqu'à Cologne »[1].

Dans ces pages qu'il nous coûte d'abréger, de l'Eguille *administre clairement la preuve qu'un succès militaire, même isolé, peut peser d'un grand poids à la table des négociations.* Quant à la manière dont il décrit les influences des Etats européens de l'époque et la technique de Mazarin, elle atteste de sa part une grande maîtrise du sujet. C'est peut-être la meilleure leçon de tout le cours, l'une de celles où le professeur a pu remonter aux sources.

[1] Ms. Davout II, pp. 318-319. Il convient de noter ici que dans son ouvrage, Mignet ne s'occupe guère du détail des négociations. De l'Eguille va beaucoup plus loin.

Pour clore son enseignement, de l'Eguille faisait part à ses élèves de quelques éléments de science politique auxquels il ajoutait quelques considérations philosophiques. Certains passages méritent d'être cités.

Considérant la méthode qui a conduit les sciences exactes aux brillants résultats qu'elles ont obtenus, il relève que :

« C'est en prenant pour données les lois découvertes par les grands hommes précédents que Newton a bâti son système, il fallait sans doute son génie pour savoir les rassembler ... quand on considère les progrès des sciences depuis Copernic, il semble qu'on voie l'univers se former peu à peu » [1].

Comparant ces progrès à ceux de la science morale à laquelle il s'est consacré, le professeur d'histoire constate avec beaucoup d'honnêteté que les progrès de cette discipline ont été beaucoup plus lents.

« Il est une science, qui était fort imparfaite avant le XVIIe siècle et qui l'est encore à bien des égards, c'est la politique » [2].

A ses yeux, la science politique repose sur une connaissance approfondie de l'histoire, et doit permettre à ceux qui l'appliquent de se rendre maîtres du désordre et de la barbarie.

« Pour arrêter ces désordres, il fallait créer une science qu'il était bien difficile d'enseigner aux nations. Grotius osa le premier le tenter » [3].

S'efforçant de dégager une série de principes pratiques — en s'inspirant de Montesquieu, notamment — de l'Eguille ne parvient pas à quitter le domaine de la pure spéculation. Il fait ressortir la nécessité de maintenir l'ordre (« les sauvages eux-mêmes ont des usages et un chef »), et le besoin de tenir compte dans les lois, de « l'égalité naturelle des citoyens ».

Et comme chez lui l'historien l'emporte sur le philosophe, et qu'il sent fort bien ce que ces principes ont de contradictoire pour qui connaît la nature humaine, il met le point final à son cours en dictant à ses élèves ces termes ambigus :

« Les causes principales qui entretiennent les gouvernements dans leurs vices, et s'opposent à une réforme, sont l'amour de la tranquillité, la paresse, la crainte, combattant toujours ... la colère et l'emportement [des réformateurs] et en en rendant les secousses peu durables.

On voit un peuple qui paraît changer de forme tout-à-coup, conserver tous les principaux traits de son ancien caractère.

... On croit que le plus ou moins de passion que ces vices auront jeté dans l'âme du peuple rendront une réforme plus ou moins difficile » [4].

[1] Ms. Davout II p. 510.
[2] ibid. p. 511.
[3] ibid. p. 512.
[4] ibid. pp. 528-529.

Remarques sur ce cours d'histoire [1]

Nous nous sommes penchés à dessein de très près sur ce cours.

Quittons-en maintenant le détail pour chercher à déterminer les éléments concrets qu'il pouvait apporter aux élèves, en prévision des difficultés très réelles et des crises qu'ils allaient affronter à leur tour.

Les connaissances acquises en politique internationale leur fournissent une série d'éléments d'appréciation qui sont parfaitement valables. Ils peuvent participer à une conversation roulant sur ces matières. Ils seront peut-être appelés une fois eux-mêmes, beaucoup plus tard, à se servir de ces connaissances au cours d'une négociation. Dans l'immédiat, ils ont pris conscience de la nécessité où se trouve la France, d'opérer un redressement et de reconquérir les positions perdues.

Dans le domaine de la politique intérieure, les connaissances débouchent moins sur la pratique que sur une certaine attitude morale. On sent que de l'Eguille n'a pas disposé de véritables documents sur la nature réelle de ce que peuvent être de sérieux désordres civils [2] L'abbé Millot ne lui fournissait pas les moyens de compenser cette fâcheuse lacune. De l'Eguille, qui était lui-même un érudit et pas un homme de gouvernement, n'a pas pu montrer à ses élèves comment on peut se rendre maître des crises qui couvent toujours dans un pays.

Il s'est efforcé de remplacer ces documents par son bon sens, par les remarques exprimées à propos de la fermeté royale et des désordres provoqués par les grands féodaux; il a été jusqu'aux allusions transparentes faites à l'égard du clergé et du duc d'Orléans, *mais il n'a pas été au fond du problème.* Parvenu en un certain point, faute de disposer du matériel nécessaire à l'établissement d'un véritable diagnostic, il l'a remplacé par des vues littéraires. Ses dons d'évocateur ne le faisaient pas du tout déboucher nécessairement dans la réalité. La barbarie, à laquelle il fait allusion, est fort loin. L'anarchie concerne les Polonais. La férocité est une couleur forte, qui permet de tracer un portrait vivant de Louis XI. Considérant les problèmes du temps présent, il parle de « secousses » plus ou moins violentes. Il ne diagnostique pas la gravité d'une maladie qui menace les Etats à certaines périodes

[1] Les notes prises sous dictée par un élève, n'en reproduisent qu'une partie. Il semble logique d'admettre qu'un L'Eguille n'aura pas nécessairement dicté tous ses propos, qui ont pu aller plus loin que ne pourrait le laisser supposer ce cahier. (Remarque du professeur Corvisier).

[2] Il a parlé à ses élèves des guerres de religion et des troubles de la Ligue, mais ces événements vieux de deux siècles, ont pris dans son évocation, la patine du passé.

de leur existence, et qui se nomme guerre civile [1]. Sa pensée est ailleurs : il souhaite à la France un monarque qui serait en un certain sens, un Newton de la politique.

Sur le plan pratique, ses élèves ont appris l'importance pour la France, de la légitimité du pouvoir royal. Restés fidèles aux Bourbons, la plupart d'entre eux émigreront quand la crise éclatera.

Certains d'entre eux ont appris de lui qu'il était nécessaire pour la France, de procéder à des réformes énergiques, et ils s'attacheront à les réaliser.

Ceux qui ont bien saisi l'esprit de ses leçons, savent en outre que dans les situations incertaines, la seule attitude payante est la fermeté.

Conclusion

Quand de L'Eguille termine avec ses élèves le cycle de ces deux années de cours, il sait probablement que le destin de l'Ecole militaire de Paris est scellé.

Le 9 octobre 1787, « Sa Majesté ... forcée par des besoins impérieux à rechercher scrupuleusement tout ce qui peut tendre au soulagement de ses peuples ... ne croit pouvoir mieux employer les bâtiments de l'Ecole militaire, devenus désormais inutiles, qu'en les donnant à la ville de Paris pour y établir un des Hôpitaux qu'Elle se propose de construire » [2].

Le 19 février 1788 [3] le sous-lieutenant Louis d'Avout quitte l'Ecole, qui va se fermer dans quelques mois.

Il ignore que l'ancienne école française, menacée dans sa raison d'être, lui a transmis à lui et à une poignée de jeunes officiers, ce qu'elle avait de meilleur, sa rigueur, sa méthode, son style.

[1] En fait de « secousses », L'Eguille semble avoir l'image de la Fronde devant les yeux – querelle de princes, où le peuple n'était guère intervenu. « Lorsque les guerres civiles dégénèrent en ce point, dit-il, elles sont ridicules ». (Ms. Davout II – p. 333).

[2] SHAT Ya 112 – *Règlement fait par le roi concernant l'Ecole royale militaire* – du 9 octobre 1787 – L'Ecole devait fermer ses portes au plus tard le 1er avril 1788.

[3] « Davout – qui avait reçu son brevet le 2 février, sortit de l'Ecole le 19 février et entra au régiment ».
Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.* – L'auteur se fonde sur le Nobiliaire universel de France, de Saint-Allais – 1817 – T. XII – p. 54.

DEUXIÈME PARTIE

Le régiment, la révolution et la guerre

Les années d'action et d'études

Les premiers grands commandements du Maréchal Davout

CHAPITRE PREMIER

CONGÉS PASSÉS A RAVIÈRES
PREMIÈRES ANNÉES PASSÉES AU RÉGIMENT (1788-1789)

Au cours des deux premières années qu'il passe au régiment, aucun fait saillant ne semble marquer la vie militaire du jeune officier. Mais tout donne à penser néanmoins, que cette période a pu jouer un rôle déterminant dans son existence. En effet, nous y voyons pour la première fois le chef réunir les éléments d'appréciation sur lesquels il se fondera pour prendre sa décision quand la crise aura éclaté. Ces éléments se situent, comme nous allons le voir, aussi bien dans le domaine militaire que dans celui de sa vie privée, sans qu'il soit toujours possible de les distinguer.

VIE PRIVÉE

Nous ne disposons d'aucun document susceptible de nous éclairer sur les dates des séjours que le jeune d'Avout a dû faire à Ravières, en 1788 et en 1789. Mais nous savons, et là est le point essentiel, qu'il entretient avant la Révolution des relations suivies avec Turreau. Le fait est attesté. Vigier dit que « Turreau s'était lié avec Davout qui, pendant ses vacances et ses congés, l'avait introduit dans la maison de sa mère dont il devint bientôt l'hôte le plus assidu » [1]. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute ce que dit le biographe, d'autant moins que nous savons que Turreau épousera madame d'Avout le 31 août 1789 et que ce mariage a été résolu dans la première partie de l'année 1789 [2].

L'*Histoire manuscrite* apporte les précisions suivantes : « Les Clugny, à ce moment encore seigneurs de Nuits-sous-Ravières, recevaient à leur table les jeunes gens du voisinage, bourgeois et gentilshommes, et faisaient avec eux des parties de chasse. Turreau et Louis Davout

[1] VIGIER, T. I p. 9.
[2] Le consentement du père de Turreau porte la date du 2 juin 1789. Cf. *Les représentants de l'Yonne à la Convention nationale – Turreau de Linières* – dans Annuaire de l'Yonne – (Annu. Y.) – 1894 – pp. 193-258 – aussi tiré à part.

figuraient en première ligne au nombre des habitués. Ainsi se forma, entre les deux jeunes gens, une intimité fondée sur la similitude des idées politiques, et dont le mariage avec la mère de Louis fut la conséquence la plus immédiate » [1].

A l'arrière-plan familial apparaît par ailleurs une ombre au tableau, qui, sans être d'une nature bien grave — il s'agit vraisemblablement d'un litige au sujet d'une question immobilière — mérite d'être signalée : le 9 décembre 1788, Françoise-Adélaïde écrit à son beau-frère, le major : « Il est des griefs que l'on ne peut pardonner aisément, dit-elle, et que le temps seul peut faire oublier » [2].

Louis Turreau est né en 1761 à Orbec en Normandie, où son père, qui a quitté son pays natal de Ravières, exerce les fonctions de receveur des domaines du bailliage d'Evreux. Le jeune Turreau, dont la mère est de famille noble, a reçu une bonne instruction, mais sur un coup de tête, il a quitté la maison paternelle pour s'engager au régiment [3]. Une de ses tantes, qui habite Ravières [4], lui a permis d'en sortir en achetant son congé. A l'époque où il fait la connaissance du jeune d'Avout, il est avocat au parlement et signe Turreau de Linières [5]. Intelligent, ambitieux, Turreau est un homme aux idées avancées, qui ne fait pas mystère de ses opinions à Louis d'Avout. Il semble qu'une fois de plus, en l'absence de ce père qui fait défaut dans sa vie, ce dernier trouve sur son passage un homme sortant de l'ordinaire, pour lequel il éprouve sinon de l'admiration, du moins un attachement marqué.

[1] Auguste d'Avout – op. cit. – L'auteur se réfère à une lettre que lui a adressée M. Henri Bourgoing, de Cros (Gard), le 12.1.1896.

[2] Ibid. L'auteur ajoute : « Les griefs ne concernent sans doute pas le major personnellement, car la lettre est affectueuse pour lui. Elle a embrassé avec le plus grand plaisir son aimable neveu (François-Claude) et le voit partir avec regret car elle l'aime de tout son cœur ».
Le 28 janvier 1789, Françoise-Adélaïde loue certaines de ses terres pour 150 livres l'an à Pierre Chuliot, laboureur, fait qui nous donne à penser que le litige survenu pourrait porter sur une question de cet ordre.

[3] La « biographie Michaud », « faite dans un esprit royaliste », citée par l'auteur anonyme [Henri Monceau] de l'étude parue dans Annu. Y. 1894, dit que « le jeune Turreau avait fait son coup de tête après avoir puisé à la caisse paternelle ».

[4] La parenté de Turreau apparaît dans son contrat de mariage; sa mère : dame Antoinette Daufray; sa sœur Adélaïde est l'épouse de Nicolas Dutocq, vicomte d'Evreux; il a deux tantes à Ravières, Marie-Anne Turreau et Marie-Jacques Turreau, épouse de Pierre-Maurice Millot, receveur fiscal à Ravières.
Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*

[5] Son cousin, parfois désigné sous le nom de « Turreau de Garambouville », sera plus tard général en Vendée, où il appliquera le premier le système sanguinaire des « colonnes infernales ».
Lachouque, Henry – *Aux armes citoyens – les soldats de la Révolution* – Paris – Perrin – 1969 – pp. 368-369.

La rencontre de ces deux hommes, due à des circonstances fortuites, soulève une série de problèmes qui doivent être abordés ici, même si l'état de nos connaissances ne permet guère de leur donner une réponse satisfaisante.

Les biographes ne s'accordent pas au sujet de l'attitude du fils aîné à l'égard du remariage de sa mère. Vigier estime que son absence lors de la cérémonie doit être interprétée comme une marque de désapprobation [1]. Joly admet que dans cette période de troubles civils, madame d'Avout se serait décidée à ce mariage pour donner un protecteur à ses enfants [2], ce qui pourrait laisser entendre que Louis, loin de désapprouver cette décision, aurait pu le conseiller.

L'absence complète de documents ne nous permet pas d'éclairer un problème aussi délicat — et qui a dû paraître tel aussi bien au fils aîné qu'à sa mère. Nous sommes néanmoins en droit de penser que le besoin de protection a pesé d'un grand poids dans la décision de madame d'Avout, même s'il n'a pas été le seul élément qui l'ait déterminée. Turreau, protégé lui-même par ses parentes de Ravières, y a fait de fréquents séjours. Il a connu madame d'Avout bien avant 1789; or le mariage ne s'est décidé qu'en cette année-là, au moment où l'insécurité gagnait peu à peu le pays.

Quelle influence Turreau a-t-il pu exercer sur ce jeune officier? Dans quelle mesure ce dernier a-t-il été mis par son futur beau-père en rapport avec d'autres hommes aux idées avancées? Ces deux questions, qu'il serait intéressant de résoudre, ne peuvent recevoir ici qu'une ébauche de réponse.

Nous la trouvons en considérant les faits.

Avant la Révolution, Turreau déploie l'activité d'un ambitieux qui cherche à conquérir une haute position sociale et à imposer ses idées. Son tempérament exalté, ses dons d'orateur le prédisposent à s'engager dans une carrière politique, dont le seul défaut est d'être fort mal définie à l'époque. En ce temps-là, on peut faire carrière dans l'armée, la finance, l'administration, l'Eglise, la jurisprudence, mais pas dans la politique, qui a conservé son caractère de domaine exclusif, réservé à une petite minorité d'individus. L'activité de Turreau doit donc nécessairement se dérouler en marge des voies tracées. Sa démarche est celle d'un intrigant — ou d'un militant avant la lettre — qui

[1] Vigier, T. I p. 9.
[2] Joly, p. 13 n. 1.

cherche, pour réaliser ses ambitions, à recruter des adhérents, à identifier et à grouper ceux qui partagent ses vues. La preuve qu'il s'est assuré ces appuis nous est administrée par le fait qu'il parviendra, dès la Révolution, à prendre un excellent départ [1]. A la question de savoir quelles sont les relations établies avant la crise de 1789 entre Louis d'Avout et les futurs révolutionnaires, on peut donner la réponse suivante : le seul rapport qui soit clairement établi avant la Révolution est celui qui existe entre Turreau et lui. Et comme Turreau est un meneur, cette liaison revêt une grande importance. Mais seule la Révolution fera apparaître au grand jour les relations plus ou moins clandestines, qui se sont établies entre le futur représentant de l'Yonne à la Convention, son beau-fils, et des hommes tels que Maure, Balme, Bourbotte, Le Peletier de Saint-Fargeau, Pille, Gautherot et Forestier, pour ne citer que les principaux d'entre eux.

Sur un plan personnel, mû par son tempérament, Turreau est ainsi conduit à adopter une attitude résolument offensive. Sur un tout autre plan, il ne peut qu'être confirmé dans la direction qu'il a prise; en effet, le 19 novembre 1787, le signal de l'attaque contre l'absolutisme a été donné par le duc d'Orléans à la séance du parlement, où pour la première fois depuis fort longtemps, l'autorité du roi a été battue en brèche.

Si nous comparons l'attitude d'un Turreau avec l'optique que peut avoir le jeune d'Avout en sortant de l'Ecole militaire, une chose saute aux yeux : la formation qu'on a donnée au cadet-gentilhomme, si remarquable soit-elle, est conçue avant tout dans un esprit défensif. Menacé, le système cherche lui aussi des appuis. Or la défensive à la longue est pesante; seule, elle ne saurait emporter la décision; elle peut même devenir assez rapidement insupportable aux yeux d'hommes qui sont jeunes et entreprenants.

Nous ne connaissons pas la teneur des propos qui ont été échangés entre l'avocat et le jeune officier. Mais nous pouvons avancer sans craindre de nous tromper, qu'ils ont confirmé ce dernier dans l'idée de s'attacher à la réalisation d'une grande entreprise. Faisant route vers Hesdin, le sous-lieutenant d'Avout a dû chercher à s'imaginer ce que l'armée allait représenter pour lui. Il a peut-être eu la vision d'un instrument de combat efficace, avec lequel il réparerait un jour l'échec de Minden. Royal-Champagne n'allait pas tarder à lui apparaître sous un aspect quelque peu différent.

[1] Maire de Ravières (1790); membre influent du club patriotique d'Auxerre (1791); député à la Convention (1792); représentant du peuple aux armées (1793).

En 1788, pour entrer à Hesdin, on franchit des portes dont le pont-levis peut encore être actionné en cas de siège [1]. La ville comprend alors : « 1° le quartier royal, situé dans la partie sud de la ville... 2° le quartier de la porte vieille; 3° le quartier suisse ... bâti en 1680; 4° le quartier d'artillerie, rue du Pavillon-Doré; 5° le pavillon de l'état-major devant le manège découvert; 6° le quartier de la porte neuve; 7° un arsenal avec un parc à boulets, vis-à-vis l'entrée du château; 8° de grandes écuries rue de Wamin et le long du couvent des Clarisses; 9° une poudrière près de la porte vieille » [2]. Dans l'esprit de Vauban, véritable urbaniste avant la lettre, le plan des villes fortifiées devait permettre aux troupes et à la population civile, de vivre en bonne harmonie pour supporter en cas de nécessité, les aléas d'un long siège [3].

A Hesdin comme ailleurs, la croissance démographique, particulièrement marquée dans la seconde partie du XVIII[e] siècle, a modifié les données de l'intégration sociale ainsi recherchée. Il n'en demeure pas moins vrai que les liens existant entre la troupe et la population sont restés fort étroits dans nombre de domaines. Bien que ne se trouvant plus située immédiatement à la frontière, la petite cité en a conservé la mentalité. Certains traits sont caractéristiques, comme ce goût pour les gardes civiques, que nous allons voir réapparaître, et que l'on observe d'une manière générale dans tous les Pays-Bas. Les artisans civils, cordonniers, perruquiers, tailleurs, boulangers, pour ne citer qu'eux, bénéficient de la présence des troupes. A Hesdin comme ailleurs, il semble que la municipalité, comme les aubergistes et les négociants, accordent leur préférence à la présence de la cavalerie, parce qu'elle est « plus grosse consommatrice » que l'infanterie [4]. L'enseigne de la Croix-Blanche sourit aux officiers et soldats suisses de passage et celle du Cheval Blanc rappelle que les quartiers militaires hébergent des cavaliers [5]. La ville n'est pas restée indifférente au développement industriel; plusieurs fabriques de bas, dont celle du sieur Evrard, y ont installé leurs ateliers. Parmi les familles aisées, on trouve celle du sieur Girard, receveur de la régie générale, sise en face des « arbres du gouvernement ». Son épouse, Barbe-Favorite-Ghislaine, née Lakels de Valferghen, patricienne de Bruxelles, est

[1] AN (ARCHIVES NATIONALES) DXV – dossier 43 – pièce 22 – fol. 21.
[2] HOUZEL – *Le vieil et le nouvel Hesdin* – (Communication du docteur Pierre Vasselle, d'Amiens).
[3] Cf. les remarques de PARENT – *Vauban* – p. 118.
[4] Je dois ces observations au professeur Vidalenc, que je tiens à remercier vivement d'avoir voulu bien m'en faire part.
[5] AN DXV – dossier 43, *passim*.

connue pour ses idées libérales. On trouve aussi celle d'un personnage remuant, le sieur Varlet de la Vallée, officier du génie à la retraite, chevalier de Saint-Louis, beau-frère du précédent [1]. A la tête de la municipalité se trouve un homme énergique portant le nom de Lion. La ville compte dans ses environs une série de riches abbayes, qui concourent à sa prospérité et lui permettent d'entretenir un hôpital.

Royal-Champagne cavalerie

Le régiment de Royal-Champagne se trouve depuis 1785 en garnison à Hesdin. Son commandant en est le comte d'Hargicourt, qui se trouvait déjà à sa tête à l'époque où Jean-François d'Avout y servait. Le 10 mars 1788, le comte passe son commandement au marquis de Fournès, qui habite à Paris. Nouveau-venu au régiment, Louis d'Avout n'y rencontrera qu'au moment de son départ — pour autant qu'il l'ait encore vu à Hesdin — un homme plein de bonté, auquel sa famille devait tant de reconnaissance. Il n'y verra pas non plus son oncle, qui avait quitté le corps deux ans auparavant. En l'absence de son chef titulaire, le commandement effectif est assumé par le lieutenant-colonel de Broc, « homme juste et compatissant, très attaché à ses devoirs militaires » [2]. Le major de Lostande, qui a succédé à Jacques-Edme d'Avout, assume, comme nous l'avons déjà observé à propos de cette fonction [3], l'essentiel des responsabilités en matière de discipline

[1] On pourrait appliquer à Varlet – la suite prouvera sa justesse – une remarque faite par le comte de Saint-Germain en 1757 :
« On est assez mécontent des officiers bourgeois ... ces messieurs entrés dans l'armée dans le seul but d'effacer la roture, de gagner la noblesse, aussitôt la croix de Saint-Louis venue, s'empressent de quitter l'armée. Ils sont les apôtres de l'indiscipline ». Cité par Gaillier, pp. 312-313.

[2] Chilly, Lucien de – *Le premier ministre constitutionnel de la Guerre, La Tour du Pin – les origines de l'armée nouvelle sous la Constituante* – Paris – Perrin – 1909 – p. 124.

[3] Desbrière, pp. 128-129, explique que l'on avait réagi exagérément dans la cavalerie, contre le pouvoir exclusif du capitaine-propriétaire : « A l'autorité presque paternelle du capitaine, intéressé au bon entretien, à la conservation de ses hommes et de ses chevaux, avait été substituée celle bien autrement rigoureuse ... des majors, des quartiers-maîtres, des adjudants, et la centralisation excessive de tous les pouvoirs entre les mains du colonel. Les uns ayant à dresser des hommes ... les ennuient en les traitant en écoliers perpétuels ... l'adjudant, sorte de gendarme ... fait appliquer brutalement des règles minutieuses, vexatoires ».
Il ne semble pas que ce jugement, par trop général, puisse être appliqué intégralement à Royal-Champagne en 1788. Ecrivant en 1906, l'auteur a pu commettre un anachronisme dû à ses préoccupations didactiques. L'étude de ce qui va suivre fera apparaître cependant très nettement l'erreur que l'on avait commise en dépouillant le capitaine de l'essentiel de ses responsabilités. L'attitude de certains sous-officiers en était une conséquence; insuffisamment contenus, certains d'entre eux abusaient de leur pouvoir, mais le phénomène était loin d'être généralisé.

et de marche du service. Il semble que le nouveau major, sans être dépourvu de talents, ne soit pas doué comme son prédécesseur, de l'autorité naturelle qui caractérisait sa personnalité [1].

Les quelques rapports de revues [2] qui nous sont conservés se passent d'un long commentaire. Nous y voyons que de 1776 à 1780, grâce à l'énergie du major d'Avout, le régiment atteint un bon niveau à tous égards. Puis on le fractionne pendant quatre ans, en une série de détachements chargés, pour l'essentiel, de surveiller les côtes de Normandie. Si l'esprit des hommes reste bon, le niveau de l'instruction tombe très bas. Pour permettre au régiment de se rétablir, on le regroupe vers 1785 à Hesdin. Une remarque de 1786 nous apprend que les officiers ne parviennent pas tous à reconstituer leur équipement comme le voudraient les exigences réglementaires; les uniformes « ne se donnaient pas » [3].

Dans les conditions plus favorables offertes par une ville de garnison équipée de ses quartiers, manèges et terrains d'exercice, on cherche à refaire, de ces détachements qui ont été laissés trop longtemps livrés à eux-mêmes, un régiment de cavalerie de ligne. Mais cela ne va pas sans peine. Le recrutement devient de plus en plus difficile, au point qu'en 1786, l'inspecteur exige que chaque officier partant en congé

[1] Nous anticipons quelque peu pour formuler cette appréciation.

[2] SHAT Xc 50.
1776: « régiment bon en hommes, mal en chevaux ... capitaines trop jeunes, peu instruits ... M. d'Avout homme de condition ... propre à être un excellent major très nécessaire à ce corps ».
1780: « l'espèce des hommes est en général très belle et très propre à faire la guerre. Les recrues de l'année dernière sont bonnes ... la subordination [c.-à.-d. la voie hiérarchique] est bien établie, et suivie de grade en grade; il est intéressant qu'elle ne soit point troublée ».
1782: « recrues ... ont bien réussi; équitation très bonne; discipline sage et bien observée ».
1784 (à Calais): « recrues ... de bonne espèce sans être distinguée ... manquent 65 hommes. Chevaux ... d'Allemagne, très grands, médiocres pour la tournure et en mauvais état. ... Instruction: le régiment séparé depuis plusieurs années, sans moyens d'instruction, n'a pu travailler, elle a été négligée ... Discipline: le régiment est sage, bien discipliné et soumis ... bon esprit ».
1784: dans une lettre écrite par le major d'Avout, nous lisons qu'à Calais, la vie était si chère manquant de légumes » que les cavaliers « mouraient de faim ».

[3] Gaillier, pp. 360-361, cite les prix suivants, tirés d'un livre de comptes de 1762:
Uniforme de cavalerie: 300 livres; épée: 29; chapeau: 11; paire de bottes: 20; porte-manteau: 36. Il ajoute:
« On rougirait de porter, en ville, des bas qui ne seraient pas en fine soie. Chaque paire revient à 12 ou 14 livres ... Et les rubans d'épée! N'est-ce pas à ce menu détail que l'on distingue souvent un officier soigneux, élégant et amoureux? »

de semestre en revienne avec quatre nouvelles recrues [1]. Une fois de plus, *la préoccupation de maintenir l'effectif passe avant celle d'exiger un certain niveau* [2]. On pense qu'il sera possible de compenser la différence par un dressage plus méthodique et formel. Les rapports de subordination ne sont pas non plus au point. Dans ce système où l'essentiel de la responsabilité repose sur les épaules du major, aidé par les adjudants, le chef d'escadron et le capitaine ne se sentent pas concernés comme on voudrait qu'ils le soient.

Nous ne disposons pas d'un rapport analogue pour l'année 1787. Mais nous pouvons relever dans ceux des années précédentes, un certain nombre de traits dont le caractère ne s'est sans doute guère modifié dans l'intervalle d'une année.

Il règne un bon esprit dans ce corps composé de trois à quatre cents cavaliers; on y travaille sérieusement. L'officier n'accorde pas une importance exagérée à sa tenue, le style n'est pas aux rapports hautains ni à la morgue. La distance est peu marquée entre les capitaines et les lieutenants. Elle l'est sans doute davantage entre les officiers, les bas-officiers et la troupe. Dans la garnison, chacun vit dans sa sphère. Or celle des hommes est perturbée par l'arrivée au corps de recrues que les officiers de semestre doivent « faire », et qui sont de moins en moins animés par l'ancienne fidélité paysanne, n'étant pas tous des ruraux [3].

[1] *Revue du 7 août 1786 :*
« Le régiment a beaucoup travaillé et avec utilité ...
Hommes : manquent 100. Les officiers semestriers feront (*sic*) chacun au moins quatre hommes ...
Chevaux : en état de travailler. Mieux soignés que l'année dernière ...
Finances : en mauvais état parce que toutes les parties négligées ont obligé à de grandes dépenses ...
Tenue : a beaucoup gagné mais n'est pas encore suivie dans la gradation [c.-à-d. la voie hiérarchique] qui a été ordonnée, de manière que les chefs d'escadron répondent seuls aux officiers supérieurs de l'exécution des ordres et s'en fassent rendre compte par les lieutenants et sous-lieutenants. Les officiers sont encore fort négligés dans leur tenue. Ils auront des selles, housses et chaperons neufs ...
Instruction : a gagné mais celle des officiers a beaucoup à acquérir ...
Discipline et subordination : ne sera comme elle doit être que quand les capitaines commandants prendront sur leurs officiers à leurs ordres la même autorité que le colonel du régiment doit exercer sur eux-mêmes. » SHAT Xc 50.

[2] La pratique, consistant à infliger une amende aux officiers qui ne recrutent pas de nouveaux hommes, remonte à Louvois. (Remarque du professeur Corvisier).

[3] BUTTET, Colonel Henry-Joseph de – *Le Comité de la brigade de cavalerie en garnison à Strasbourg (août 1789)* – dans Actes du quatre-vingt-douzième Congrès national des sociétés savantes, Strasbourg et Colmar 1967 – Section d'histoire moderne et contemporaine, T. III – Paris – Bibliothèque nationale – p. 373 – cite, parmi les vœux exprimés par les régiments de cavalerie, celui de ne recruter ses hommes que parmi les ruraux.

L'intégration sociale du jeune soldat dans ce régiment, qui a conservé un certain style patriarcal, est rendue en outre plus difficile par la présence d'une population citadine qui vit mieux que lui. Si les anciens savent organiser leur existence, comme ce Joachim, maréchal des logis, dont la femme pourvoit à la blanchisserie du régiment [1], les jeunes sont loin d'être en mesure de le faire — du moins pas aussi rapidement qu'ils le voudraient.

En résumé l'on peut dire que si ce régiment offre des éléments de cohésion marqués, ses structures ne sont pas toutes d'une égale solidité. Son aptitude au combat est très relative; en effet, si l'armement du cavalier a été modernisé, les chevaux ne sont que passables [2]. Ils sont en état de travailler, mais guère de faire campagne. La confiance dans le haut commandement n'en est pas renforcée.

Premier escadron, compagnie de Montigny

A son arrivée au régiment, le chevalier d'Avout est incorporé en qualité de sous-lieutenant provisoire. A la revue du 10 octobre 1788, nous le trouvons à la 1re compagnie du premier escadron [3]. En application des ordonnances qui sont émises le 17 mars 1788, « tout officier arrivant dans le régiment doit passer par tous les grades et prendre part à l'instruction, remplir effectivement les fonctions de cavalier, brigadier, maréchal des logis et subir un examen du colonel. Il n'est

[1] AN DXV – dossier 43 – pièce 22.

[2] Desbrière, p. 125, dit que seuls les régiments stationnés dans l'Est, qui achetaient leurs chevaux en Allemagne, avaient des montures « passables ». C'était aussi le cas de Royal-Champagne.

[3] Chef d'escadron : le vicomte d'Andigné de Mayneuf
1re compagnie
capitaine : de Montigny
capitaine de rempl. : de Lussac
lieutenant : de Vacquié
sous-lieutenant : le Cher Davout
Porte-étendard : Bussy
8 bas-officiers, 64 cavaliers, 1 enfant à pied.
A la revue du 10 octobre 1788 sont présents 33 hommes; 42 hommes sont détachés [sans doute font-ils partie du détachement de 100 cavaliers stationnés depuis le début de 1788 à Vernon (Eure)].
En une année, la compagnie a reçu 15 nouvelles recrues. Elle a perdu 13 hommes, dont 3 déserteurs, 1 cavalier chassé et 9 autres congédiés (pour raison d'âge) ou transférés.
Au cours de l'année 1789, 10 cavaliers seront licenciés pour raison d'âge – dont un seul trouvera place aux Invalides. Ils devront être remplacés par 10 recrues.
[Du début de 1788 à la fin de 1789, des 33 hommes stationnés à Hesdin, 25 appartiendront à la catégorie des jeunes, qu'il s'agit d'assimiler]. SHAT Xc 50.

dispensé que du pansage. ... Toute insuffisance à la manœuvre a pour sanction l'obligation de remplir les fonctions du grade inférieur » [1].

En quoi consiste cette instruction ?

L'école du cavalier comprend une formation à pied, destinée à lui permettre de monter la garde. On lui enseigne le maniement d'arme, et quelques évolutions en rangs serrés.

La formation à cheval se fait par groupes de huit cavaliers. Travail en selle sans étriers, puis avec étriers. Dès le début, on pratique la rupture du rang ou du peloton. Après le travail en bride on passe au travail en armes (le cavalier est armé d'un sabre, de deux pistolets et d'un mousqueton). Le galop ne se pratique que dans la carrière.

La période de novembre à fin avril est consacrée à la formation du cavalier et du peloton. En mai commence l'école d'escadron. En été, on réunit les unités trois fois par semaine. En septembre, deux fois par semaine on exerce le service en campagne.

Dans le cadre du régiment, ou de formations plus fortes, on se prépare à la charge de la manière suivante : la tête de colonne du régiment « s'arrête en arrière du front à occuper. Les autres escadrons se portent au trot et diagonalement devant leurs places par la ligne la plus courte ». Ces mouvements obliques « exigent l'envoi de jalonneurs pour fixer la direction de marche et du front à occuper ». Desbrière, auquel nous devons ces commentaires du réglement du 12 août 1788 sur le service en campagne, ajoute que « l'arrêt de la base de formation dans les déploiements, l'abus des jalonneurs et le peu d'usage du galop » étaient « des caractéristiques peu propres à développer le goût et l'habitude de la manœuvre rapide au moment du combat. Malgré le luxe des procédés d'évolutions ... les ressources réellement tactiques étaient des plus pauvres » [2].

Nous retrouvons ici d'une façon particulièrement marquée, les traits d'une tournure d'esprit défensive — où l'on cherche à éliminer tous les risques d'échec (arrêt de la tête de colonne, jalonneurs etc.) — appliquée paradoxalement à celle des trois armes auquel un tel esprit convient le moins. Cette prudence exagérée, imposée à l'arme chargée de la manœuvre et du choc, devait nécessairement apparaître sous un jour plus décevant encore à un jeune officier, quand il s'agissait d'effectuer des reconnaissances.

[1] Desbrière, pp. 102-103.
[2] ibid. pp. 100-103.

La reconnaissance s'effectue par grand'gardes, qui n'avancent jamais à plus de 100 pas de la troupe. Ces gardes sont formées d'escouades « tirées du piquet » — en d'autres termes, ce sont des formations *ad hoc*, qui ne peuvent avoir le même esprit que des équipes constituées, esprit pourtant indispensable pour accomplir ce type de missions. Mais ce n'est pas tout : ces hommes sont chaque fois commandés par un autre officier, qui est détaché à tour de rôle, et leur tâche consiste uniquement à « se porter sur ... quelque hauteur » et à se replier dès qu'ils auront vu ce qu'ils ont été chargés d'observer.

Le jeune officier de cavalerie se voit donc privé de toute perspective de se battre autrement qu'en exécutant. Et dans les seules missions où il pourrait déployer les ressources de sa jeunesse, de son intelligence et de son initiative; il n'a pas la possibilité de mener au combat les hommes qu'il a formés [1].

Mais Louis d'Avout n'est pas encore arrivé à ce stade de sa formation militaire, puisqu'il entre au régiment en février, comme il le semble, et qu'à ce moment on se trouve en pleine instruction de détail. Selon la tradition en vigueur dans les corps, on lui donne un *mentor*, pour accélérer son initiation. Et l'on choisit pour remplir cette fonction, son cousin germain François-Claude d'Avout, qui est entré au régiment une année avant lui. Ce cousin a écrit des Mémoires, inédits, que ses descendants ont heureusement conservés [2]. Grâce à ce document, nous pouvons enfin quitter le terrain des hypothèses, et disposer de quelques renseignements sûrs se rapportant à cette période de la vie de Louis d'Avout. Nous citerons intégralement les pages où figurent ces indications, en raison de l'intérêt offert par le contexte dans lequel elles se trouvent. Nous y voyons François d'Avout témoigner d'un scepticisme marqué à l'égard du haut commandement. Le début du passage que nous allons citer se rapporte selon toute vraisemblance aux manœuvres de l'automne 1787, au sujet desquelles nous trouvons l'appréciation suivante :

[1] Nous sommes ici en droit de nous poser la question de savoir comment de tels règlements avaient pu voir le jour; et ceci d'autant plus que le Conseil de guerre, qui les avait sanctionnés, était animé par un Guibert, auquel on ne peut pas décemment adresser le reproche d'avoir été peu manœuvrier. Une réponse peut être trouvée en considérant la nécessité dans laquelle était l'armée française, de ménager une cavalerie dont les effectifs – comparés à ceux des armées prussienne et autrichienne – étaient plus que mesurés. La mauvaise qualité de la remonte, le fait que les chevaux devaient porter le poids considérable de 350 livres étaient aussi des facteurs conduisant à une prudence excessive en matière d'engagement.

[2] Nous devons la communication de ce document à la très grande amabilité du comte Jacques d'Avout, qui a conservé dans ses archives, les *Mémoires* de son trisaïeul. Nous tenons à le remercier ici très particulièrement de la confiance qu'il nous a témoignée, en nous permettant d'accéder à cette pièce, comme à l'*Histoire manuscrite* de son grand-père.

« Cet essai [de nouvelles manœuvres de combat] nous a convaincus du peu de talents de nos généraux, qui étaient en revanche extrêmement minutieux sur des objets très indifférents, tels que la coiffure du soldat, une ou deux lignes de plus ou de moins à un parement ou à un collet, ils n'étaient que de faibles tacticiens et manquaient de ce jugement et de ce coup d'œil qui sont une qualité nécessaire à un homme de guerre.

Ils faillirent nous faire écraser quelques bataillons pour nous faire faire une charge sur l'ennemi représenté par Mr. de *** avec des cuirassiers qu'il commandait; mais comme il y avait un ravin fort profond entre cet Ennemi et nous, le premier escadron de la colonne se culbuta dedans; il y eut plusieurs hommes de blessés entre autres à ma connaissance un cuirassier qui eut le bras cassé; on nous fit nous replier sur notre gauche où nous nous mîmes en bataille sur une haie vive prêtant notre flanc droit à l'artillerie ennemie, qui fit un feu terrible sur nous, si elle eût tiré avec des pommes cuites, elle nous couvrait de marmelade ».

Puis il décrit dans ces termes l'arrivée au régiment de son cousin Louis.

« Ce fut au commencement de cette année 1788 que Louis Davout mon cousin germain entra au Régiment au sortir de l'Ecole militaire. Il avait son brevet de sous-lieutenant, on le fit passer par tous les grades; dans cette épreuve il montra peu de moyens et de bonne volonté pour l'état militaire.

« J'étais son mentor et son instituteur mais mes leçons étaient bien souvent perdues, ce jeune homme s'occupant de la lecture de Voltaire et de Jean-Jacques, et négligeant les livres qui avaient rapport à son état.

N'ayant pas de fortune, il était entré dans la cavalerie malgré mon père, qui aurait désiré le placer dans la marine ou l'infanterie. Mais le jeune homme avait le plus vif désir d'entrer dans le corps où avait servi son père. Le mien étant ami de Mr. le Chevalier de Renaut [Reynaud de Mons] inspecteur des Ecoles Militaires, avait obtenu facilement une place à celle de Paris pour son neveu; de sorte qu'il se trouvait à même de faire solliciter une sous-lieutenance au Régiment Royal-Champagne, dont le Colonel était M. d'Hargicourt qui avait été ami intime de son Père.

Ce jeune homme arriva donc au Régiment en 1788. Six semaines après le Roy lui envoya un cheval de ses Ecuries [1] avec une lettre du Ministre on ne peut pas plus flatteuse; il était certainement l'officier de cavalerie le mieux monté de l'armée française; il ne jouit pas longtemps de cet agrément car 2 mois après ce bel animal mourut. Il ne vint point au camp de St-Omer, n'étant pas assez instruit pour être fait officier, quoiqu'ayant son brevet dans la poche.

[1] Cf. HENNET, Léon – *Le Maréchal Davout, Duc d'Auerstaedt, Prince d'Eckmühl* – Paris – Baudoin – 1885 – note pp. 13-14. « Il est de tradition dans la famille que le Mal Davout reçut son premier cheval du roi Louis XVI. Voici ce qui a donné lieu à cette tradition. Lors de la suppression de l'Ecole militaire de Paris, au mois de février 1788 les chevaux furent distribués entre les trois écuyers d'Auvergne, Bongars et le chevalier du Tertre et quatre élèves sortant dans la cavalerie: Montarby, Davout, Desmoutis de la Chevallerie et Souchet d'Alvymare ».

Après le camp je fus chez mon père en semestre où je m'amusai à faire ma cour à mes belles cousines de Vigne et à être acteur des bals et des concerts d'Avallon; lorsque j'étais à la Campagne, je lisais les brochures incendiaires qui préparèrent les scènes affreuses de la Révolution; quoique fort jeune je prévoyais des choses bien sinistres dans ces prétendues aurores de la Liberté. »

Plus loin, nous trouvons un autre passage, dont l'intérêt est évident:

« Le malheureux Louis XVI mit le comble au mécontentement de l'armée, en publiant dans son ordonnance du 17 mars 1788, qu'il réservait les places du major en second et du colonel attaché pour la noblesse de Cour. Quelques-uns de cette noblesse privilégiée étaient *vils dans leur origine* et plusieurs *infâmes dans leur conduite* » [1].

« En mai 1789 je retournai à Hesdin où était le Régiment. J'y trouvai mon cousin, qui m'avait paru — dans notre correspondance de l'hiver — grand partisan de l'abaissement de la Cour. Ne m'étant jamais bien expliqué en matière d'opinion politique, parce que j'ai toujours eu pour principe qu'un militaire ne doit point en avoir, qu'une obéissance passive doit être sa principale vertu, il se douta bien que je n'abondais pas dans son sens, et ne me dit pas le moindre mot qui eût quelque rapport aux affaires du temps.

Le 12 juin je fus détaché du Régiment et envoyé en Normandie pour m'opposer aux brigandages des agents d'Orléans qui pillaient les châteaux, les fermiers et les marchés ».

La plupart des indications fournies par ce document sont suffisamment claires pour se passer de commentaire. Quelques points méritent cependant d'être considérés de plus près.

Il faut relever d'abord le véritable mépris témoigné par François d'Avout pour les généraux de temps de paix qui dirigent les manœuvres auxquelles il participe, « faibles tacticiens », qui n'excellent que dans le formalisme et le détail de la tenue. Nous sommes en droit de penser qu'au régiment, le fils de l'ancien major n'est pas seul à être de cet avis. La description sarcastique qu'il donne de la charge qui se termine dans un ravin, prouve qu'il n'a pas confiance dans ceux qui l'ont ordonnée.

Les termes dont il se sert pour parler de son cousin sont ironiques et sévères. Néanmoins, même s'ils ne partagent pas les mêmes opinions, les deux jeunes gens entretiennent des rapports suivis. Pendant le congé de semestre de François, nous voyons que son « élève » lui écrit; nous voyons même — et ceci est beaucoup plus important — qu'il lui fait part ouvertement de ses idées politiques, du moins au début de cette correspondance. En fait il existe entre les deux cousins autant d'émulation que de divergences d'opinions, ce qui est parfaitement

[1] Dans son *Histoire manuscrite*, Auguste d'Avout commente en ces termes le passage ci-dessus: « Dès ce moment s'établit dans chaque régiment une ligne de démarcation entre deux catégories d'officiers, les aristocrates et les patriotes ».

naturel à leur âge. Formé par un père qui connaît bien le métier des armes, François en a appris une certaine philosophie, il sait que dans la vie militaire, il faut savoir parfois hausser les épaules. Et comme sa maison paternelle a été plus favorisée par la fortune que celle de son cousin de Ravières, on le sent aussi plus désinvolte que lui. Louis est bien différent, nous savons qu'il est susceptible, et qu'il met de la passion dans ce qu'il entreprend. Les quelques remarques de François d'Avout nous laissent entrevoir que son cousin, sortant de l'Ecole militaire, n'a pas manqué d'être l'objet de la réception classique ménagée à un jeune officier lors de son entrée au corps, où l'initiation commence par un apprentissage plus ou moins brutal des réalités du métier. Connaissant la susceptibilité de Louis, le fait qu'il ait réagi contre les règles du jeu, en tenant tête à son mentor — et sans doute en répondant à l'ironie de certains de ses anciens par un persiflage dont il a le secret — ne saurait nous surprendre.

Et quand on ne l'admet pas, peut-être à la suite d'une inspection faite par le commandant de régiment, à participer aux manœuvres d'été comme n'étant pas suffisamment instruit, il en éprouve vraisemblablement une sérieuse blessure d'amour-propre. Selon son habitude, il se plonge dans ses livres, ce qui ne contribue pas particulièrement à le faire admettre dans ce corps d'officiers fortunés, dont le style de vie est avant tout déterminé par l'équitation et la vie de société. Par contre, au cours de ces mois, où il doit passer par tous les grades, il s'entend fort bien avec les maréchaux des logis et les adjudants, et certains d'entre eux qui ont connu son père, le prennent en affection, comme nous le verrons par la suite.

Pendant ces années 1788 et 1789, le sous-lieutenant d'Avout apprend ainsi les détails du métier; il acquiert aussi la connaissance, que l'on exigeait alors des officiers de cavalerie, d'une grande variété d'évolutions. Malgré — et peut-être à cause de leur complication, leur pratique pouvait certainement développer chez un officier doué, le sens de l'organisation et les qualités manœuvrières.

Les événements de l'été 1789 et l'armée [1]

Le 12 juin 1789, nous voyons donc François d'Avout partir avec un détachement en Normandie, pour s'opposer aux « brigandages des agents d'Orléans, qui pillaient les châteaux, les fermiers et les marchés».

Dès la seconde partie de l'année 1789, les régiments de l'armée française se battent sur deux fronts, et livrent sur chacun d'eux un combat en vue duquel ils n'ont pas été préparés. D'une part, ils doivent assurer

[1] *Voir note 1 p. 104.*

le maintien de la tranquillité publique, et lutter contre des pillards, des voleurs et des agents, dont certains sont, comme le dit François d'Avout, à la solde du duc d'Orléans. D'autre part, ils doivent s'efforcer de conserver leur cohésion interne, qui est menacée elle aussi. « L'éparpillement des troupes et leur contact journalier avec la population la moins paisible... avaient.. l'effet dissolvant auquel on pouvait s'attendre. D'où des actes d'insubordination, d'indiscipline et de désordre qui, en diverses villes (à Strasbourg dès le 20 juillet par exemple), se traduisirent souvent par des scènes de pillage auxquelles participeront des soldats » [2].

Mais Hesdin n'est pas Strasbourg. La ville est beaucoup plus petite. La population, dans sa grande majorité, est attachée au maintien de l'ordre. La troupe, dans laquelle règne un bon esprit, depuis de nombreuses années, et dont les détachements sont appelés à effectuer un service en campagne qui ne manque pas d'intérêt, parvient à se maintenir à l'écart de cette première vague révolutionnaire.

Dans le courant du mois d'août, en même temps que l'ordonnance royale du 10 de ce mois, sanctionnant un décret pris d'urgence par l'Assemblée nationale pour le rétablissement de la tranquillité publique, un autre document est lu aux troupes.

La *Lettre du roi aux officiers et soldats de son armée* est lue publiquement à la suite de la prestation par la troupe, du serment à la Nation, au Roi et à la Loi. Commençant par les termes de « Braves guerriers », le message royal contient la promesse d'améliorer le sort du soldat, suivie de la déclaration suivante : « J'ai donné ordre au ministre de la Guerre de s'occuper de toutes les parties de la discipline

[1] Cf. ce passage tiré de l'*Histoire manuscrite :*
« Quant aux doléances que le député [du bailliage d'Auxois] doit porter aux pieds du souverain, elles nous ont été également conservées. Elles sont essentiellement empreintes d'un esprit libéral ; si la noblesse de cour se ruait parfois sans vergogne vers la faveur royale, et semblait peu disposée à accepter des réformes qui eussent amoindri sa situation, il n'en était pas de même de la noblesse provinciale : elle admettait dans une large mesure la nécessité de changements à tous les degrés de la hiérarchie sociale. ... Elle demandait :
– que la noblesse ne soit plus concédée à prix d'argent ; elle pourra être acquise par le militaire après trois vétérances ou trois vics ; de même pour le magistrat. Le Roi d'ailleurs pourra toujours la conférer pour récompenser les services éclatants ;
– que la noblesse puisse faire le commerce sans déroger ; ...
– que le sort des curés soit assuré.
Bien injustes sont ceux qui accusent d'esprit rétrograde cette noblesse de province, le nerf de nos armées, qui, habituée à vivre de la vie du peuple, demeurant au milieu de lui, connaissait ses besoins et se sentait prête à tous les sacrifices ».

[2] de Buttet, p. 364 – La remarque mérite d'être citée, en relevant le fait qu'elle ne s'applique pas à Royal-Champagne.

militaire qui peuvent exiger des *changements raisonnables* et de concilier autant qu'il est possible le *vœu des troupes* avec le bien du service » [1].

Commentant ce passage, le colonel de Buttet qui a retrouvé le texte intégral de la lettre, souligne que « le roi ne s'adressait jamais directement à ses troupes » et que dès lors, « les illusions se donnèrent libre cours » [2].

Sur ces entrefaites, se crée à Strasbourg un « Comité de la brigade de cavalerie », présidé par le baron de Dampierre, qui s'est adjoint, comme « rédacteur perpétuel », M. de Dampmartin, capitaine à Royal-Cavalerie. Le Comité prend l'initiative d'écrire à tous les régiments de cavalerie pour leur soumettre une « liste des objets à discuter » [3]. La réponse des officiers de Royal-Champagne est expédiée d'Hesdin le 23 août, et fait part de l'accord de principe qu'ils donnent aux travaux du Comité [4]. On sait donc au régiment, que des réformes seront entreprises. Les officiers subalternes voient ainsi peu à peu se dessiner la possibilité de commander à leur tour une fois une compagnie, même s'ils n'ont pas de fortune personnelle. Les bas-officiers escomptent qu'ils auront bientôt de nouveau quelque possibilité d'accéder à l'épaulette. Le soldat songe à l'amélioration de ses conditions d'existence.

S'ouvrant sur ces perspectives, l'année 1790 semble annoncer pour l'armée, une période de refonte et de modernisation. Comment pourrait-on distinguer, dans cette vague d'euphorie, que les conditions les plus élémentaires de la réussite d'une réforme font défaut. Le ministre de la Guerre, qui devrait être seul à la diriger, partage ses pouvoirs avec l'Assemblée Nationale, qui est jalouse de l'autorité qu'elle vient de conquérir. Les finances ne sont pas ordonnées. La discipline est mise en question : on cherche à en maintenir les apparences, pour ne pas compromettre l'armée par une fermeté que l'on croit être contraire aux intérêts du peuple.

Pour suivre de près l'évolution de la situation, le marquis de Fournès, commandant le régiment de Royal-Champagne, cavalerie, siège en personne à l'Assemblée Nationale.

* * *

[1] ibid. p. 364.
[2] ibid. p. 365.
[3] ibid. p. 369 – les principaux de ces objets sont : l'avancement, les grades supérieurs, la croix, les retraites, les congés, la discipline, la paie, « discuter si les compagnies seront rendues aux capitaines ».
[4] ibid. p. 379 – la moitié des régiments de cavalerie adoptent une attitude analogue. Sur 59 régiments, 36 répondent à l'appel, 24 manifestent une sympathie, 8 donnent des réponses prudentes, 4 réagissent en sens contraire (pp. 384-385).

Le faisceau d'influences qui ont pu jouer, au cours de la période considérée, un rôle dans l'existence du jeune officier, est devenu plus complexe.

Il semble que Turreau a pu, dans une certaine mesure, par ses vues radicales, s'imposer à lui davantage que ses chefs militaires. Aucun de ces derniers n'a pris la succession de dom Laporte ou de L'Eguille, en comprenant l'originalité de son caractère.

Il n'est peut-être pas facile de voir que ce sous-lieutenant, qui ne s'annonce pas comme devant être un subordonné commode, est aussi un homme qui a besoin d'affection — et qui commence à l'éprouver davantage de la part de sa troupe que de celle de ses chefs.

Quant aux éléments d'appréciation qu'il a pu réunir, ils le conduisent sans aucun doute à souhaiter des changements, mais ils ne sont pas assez précis pour l'entraîner, dans l'immédiat tout au moins, à passer à l'action. Le fait qu'il ait pu recevoir de ses amis la consigne d'attendre ne doit pas être exclu.

CHAPITRE II

LES TROUBLES DE ROYAL-CHAMPAGNE ET L'ARRESTATION DE DAVOUT (1790)

Dès la fin de 1789, les documents ne font plus mention du chevalier Louis d'Avout, mais du sous-lieutenant, et plus souvent encore, du sieur Davout, officier au régiment de Royal-Champagne. Nous le suivrons désormais sous ce nom.

Au cours de l'année 1790, le jeune officier affronte la première crise violente de sa carrière militaire. Dans un climat de fermentation avancée, nous le voyons se séparer de ses camarades aristocrates, s'engager dans le parti qui leur est opposé, et prendre dans le régiment la tête d'un mouvement de sédition. Nous le voyons enfin conserver au cours d'une période de troubles qui dure plusieurs mois, l'initiative psychologique de l'opération, jusqu'au moment où il est arrêté.

Sa conduite a fait l'objet d'interprétations diverses, de la part des biographes et des historiens qui se sont penchés sur cette affaire. La plupart d'entre eux se sont ralliés à la thèse d'un Davout poussé par son tempérament à adopter généreusement les idées nouvelles. Ils se sont contentés de reprendre les conclusions de l'enquête, telles qu'elles furent présentées en décembre 1790 par son rapporteur, Sallé de Choux, à l'Assemblée Nationale : « Je vous observe en passant que M. Davout ... qui avait défendu l'opinion des cavaliers [condamnés], s'est trouvé enveloppé dans leur disgrâce »[1].

Quelques auteurs se sont ralliés à une thèse opposée, montrant un Davout agissant par calcul, et n'hésitant pas à soulever son régiment au mépris des lois les plus élémentaires de la discipline. Lort de Sérignan s'exprime en ces termes :

« En dépit de son origine et de son éducation, Davout avait adopté dès cette époque les idées avancées que professaient ou affectaient

[1] CHÉNIER, p. 31 – VIGIER, p. 13.

de professer certains membres de la noblesse, cherchant dès lors à se mettre à la tête d'un mouvement qu'ils estimaient ne pouvoir faire tourner à leur profit qu'en s'en emparant. Tel fut vraisemblablement le calcul fait par Davout, dont la conduite postérieure devait nettement démontrer qu'il était tout autre qu'un homme à idées et à principes libéraux »[1]. Chilly est plus sévère encore pour Davout, qu'il nous montre se répandant en « propos des plus outrageants » et se déclare résolu à recourir à la violence pour affranchir le régiment du joug de son iniquité »[2].

Ces deux derniers auteurs, dont seul le second a eu en mains les pièces du dossier, se fondent essentiellement sur un document établi par les officiers de Royal-Champagne, en vue de traduire Davout devant un conseil de guerre.

L'existence de thèses aussi opposées — et entachées du parti pris par leurs auteurs à l'égard de la Révolution française — nous conduit à ouvrir une nouvelle fois ce dossier, et à nous attacher à en tirer les faits qui peuvent être établis.

Les sources

Le 4 septembre 1790, l'Assemblée Nationale faisait sanctionner par le roi un décret, aux termes duquel deux commissaires étaient chargés d'enquêter sur les troubles survenus à Royal-Champagne dans le courant du mois d'août. Nommés en la personne de Ferdinand Dubois, président du département du Pas-de-Calais, et en celle de Laurent Coppens, président du département du Nord, les deux commissaires installèrent leur bureau à la Croix Blanche, à Hesdin, et enregistrèrent au cours de la seconde moitié du mois de septembre, les dépositions de 201 témoins appartenant à tous les milieux.

Officiers, mutins, délateurs, gardes nationaux, membres de la Municipalité, cabaretiers, furent ainsi entendus par Dubois et Coppens. Le procès-verbal de l'enquête, accompagné de nombreuses pièces, fut transmis le 10 octobre par Coppens au président de l'Assemblée Nationale, qui le renvoya le lendemain au comité militaire. Le ministre de la Guerre l'eut deux jours en mains. Puis, le 20 octobre, il fut transmis au comité des rapports. Sallé de Choux, avocat du roi à Bourges et député, fut chargé d'établir le rapport, qu'il présenta à l'Assemblée le 11 décembre 1790 au cours de la séance du soir. Le texte de son exposé, joint au dossier, nous a également été conservé,

[1] Sérignan, comte de – *Le Maréchal Davout* – dans Revue des questions historiques – janvier 1905, p. 108.
[2] Chilly, p. 139.

avec la correspondance, les adresses et les pétitions relatives à cette affaire, qui furent généreusement envoyées à l'Assemblée au cours de l'automne de cette année-là.

Parmi les auteurs qui ont eu recours à ce dossier, il faut citer Chilly, dont nous avons déjà mentionné l'ouvrage, et Choppin [1], sur les travaux duquel s'est basé Sérignan. L'exposé des faits, tel qu'il apparaît chez Chilly et Choppin, nous montre que ses auteurs se sont fondés avant tout sur un mémoire [2] rédigé par les officiers de Royal-Champagne, dans lequel Davout est accusé d'être l'instigateur de tous les troubles survenus au régiment. Ces deux auteurs ne semblent par contre pas avoir procédé au dépouillement systématique des autres pièces, dont ils ne nous rendent pas compte.

Ce dossier est actuellement conservé aux Archives nationales de France, sous la cote DXV — cartons 5A et 5B, dossiers 43 (pièces 1-138) et 44 (pièces 1-7). Il constitue la source principale à laquelle nous avons eu recours.

Aux Archives du Service historique de l'Armée de Terre, à Vincennes, se trouve — dans le carton Xc 126 — un mémoire non daté portant la signature d'Aubignan. Intitulée « Observations faites au comité des rapports sur le rapport qui lui a été fait de l'affaire du régiment de Royal-Champagne », cette pièce contient une série de remarques critiques formulées à l'adresse de Sallé de Choux. Ce document offre un grand intérêt, pour la lumière originale qu'il jette sur le rapport de Sallé de Choux, auquel il est reproché — preuves à l'appui — d'*avoir agi par opportunisme politique*.

Une troisième source nous est fournie par le Moniteur [3]. La plupart des biographes de Davout y ont emprunté la version présentée à l'Assemblée au cours de sa séance du 20 août 1790, par Dubois-Crancé, alors président du comité militaire. Ce récit, aussi vivant qu'il est dépourvu d'objectivité [4], et dans lequel les faits sont en outre fortement simplifiés, est entré dans la légende à la manière d'une image d'Epinal. Nous y voyons Davout y porter le toast « à la Nation » qui est devenu célèbre, et la description du repas à l'atmosphère froide et compassée, offert par les officiers de Royal-Champagne à la garde nationale, en faisant l'affront à leurs propres cavaliers de ne pas les y inviter.

[1] CHOPPIN, cap. H. – *Insurrections militaires en 1790* – Paris – s.d. (vers 1890).
[2] DXV/43 – pièce 88.
[3] MONITEUR UNIVERSEL N° 233, du 21 août 1790.
TABLE CHRONOLOGIQUE DU MONITEUR – dans *Révolution française, ou analyse complète et impartiale du Moniteur* – Paris – Girardin – 1801 – 5 vol. Ce qui a trait à l'année 1790 se trouve vol. 1, pp. 148-356. (Source désignée ci-après sous le nom de TABLE DU MONITEUR).
[4] Voir ci-dessous, pp. 133-134, la relation de la séance du 20 août à l'Assemblée.

Nous aurons pour notre part également recours au Moniteur, mais en y cherchant des indications d'un autre ordre.

Les documents d'archives que nous avons cité précédemment, nous apportent une foison de détails. Nous y trouvons les données tactiques et locales, relatives à une action de guerre révolutionnaire qui s'est déroulée à Hesdin. Pour situer cette action dans le cadre stratégique — ou plus exactement, dans le contexte général des tendances politiques qui se dessinent au cours de cette année 1790, les Tables chronologiques du Moniteur constituent un instrument de choix. Nous nous en sommes servis comme d'une carte à grande échelle de cette époque, pour y relever un certain nombre de repères, et saisir l'attitude adoptée à l'égard de l'armée royale, par les différents groupes représentés à l'Assemblée nationale.

Chronologie des faits

a) *août 1789 - début 1790*

Pour Royal-Champagne, il semble que la fin de 1789 se passe sans accroc majeur, et que les officiers parviennent — dans une certaine mesure, et pour la forme tout au moins — à tenir le régiment à l'écart de l'agitation politique.

Nous ne disposons, pour cette période, que de deux indications susceptibles de nous éclairer sur la conduite de Davout.

La première est de sa main; dans une lettre, dont nous avons déjà cité un fragment, qu'il adressera le 2 octobre 1794 à Pille [1] pour lui demander d'être remis en activité, Davout lui dit:

« On me laisse ici [à Ravières] sous le prétexte que j'ai été ci-devant, mais observe que depuis le commencement de la Révolution, sans aucun décret, j'ai abjuré ces sottises, à l'âge de dix-neuf ans, j'ai remis une pension de 200 livres [2] que l'on m'avait donnée comme cadet-gentilhomme. Observe que Maman, bien loin d'être en possession de droits féodaux nulle part, y était soumise au contraire à Ravières, ainsi que tout le reste des habitants; elle était tenue d'aller au moulin et au four banal. Mais au reste qu'importe tout cela ! Que l'on regarde mes principes et ma conduite, depuis la Révolution, dans les archives de l'hôtel de la guerre » [3].

Dans l'enthousiasme de l'été 1789, le jeune officier renonce à sa pension — la chose peut être vérifiée par Pille dans les contrôles du

[1] Pille – v. pp. 204-205.
[2] Note de Vigier (I/45): « Cette pension figure sur les contrôles de Royal-Champagne à l'article « Grâces », à la date du 14 mars 1789. »
[3] Vigier I/45.

ministère de la Guerre — il prend donc ouvertement parti, sans faire mystère de ses opinions, la chose ne saurait être mise en doute.

La seconde indication nous est fournie par un témoignage de deuxième main.

Au cours d'un entretien qui se situe pendant la sédition d'avril 1790, le commandant de la place d'Hesdin, Mr de Cacheleux, aurait dit au lieutenant-colonel de Broc, qui commande le régiment en l'absence de Mr de Fournès, qu'il « n'était pas étonné de la conduite de Mr Davout, parce qu'il était sûr que pendant l'été précédent [1789] cet officier avait plusieurs fois excité les femmes qui se plaignaient de la cherté du blé, à éventrer les sacs qu'on apportait au marché d'Hesdin » [1].

Dans sa déposition du mois de septembre 1790, Cacheleux, soucieux de ne pas se compromettre aux yeux des patriotes, ne dit plus un mot au sujet de Davout [2]. Le vieux notaire Boidin, porte-étendard de la garde nationale, patriote zélé, atteste qu'étant de garde lors de l'incarcération de Davout en août 1790, Cacheleux lui aurait certifié n'avoir « jamais reçu contre le sieur Davout aucune plainte de ses supérieurs » [3]. Comment distinguer, au travers de déclarations aussi vagues et fragmentaires, la nature réelle des faits?

La première citation est tirée d'un mémoire, dans lequel les officiers de Royal-Champagne ont cherché à réunir toutes les preuves de la culpabilité de Davout. Pour établir la préméditation, ils ont cherché les traces d'une activité coupable et illicite, qui aurait été celle du jeune officier avant la sédition du régiment. Malgré tous leurs efforts, ils n'ont trouvé que cette allusion à une attitude démagogique, attribuée au jeune officier par un major de place qui n'en a pas été lui-même le témoin. Si le sous-lieutenant avait eu des fréquentations compromettantes, s'il avait été l'hôte assidu des sieurs Varlet et Girard, têtes du parti des patriotes, s'il avait été au Club des Amis de la Constitution avant la sédition du régiment, le mémoire n'aurait pas manqué de le relever, comme il le fait pour la période qui suit le début des troubles. Il semble qu'au cours des mois d'automne et d'hiver, Davout ait évité avec grand soin de se compromettre. Quant à l'affaire du marché, elle a selon toute apparence été grossie après coup. Sans être en mesure de la restituer, nous pouvons néanmoins émettre à son sujet, l'hypothèse suivante: l'année 1789 connaît des mois de disette. Des détachements de Royal-Champagne sont chargés

[1] AN DXV/43 – pièce 88 – p. 3.
[2] AN DXV/43 – pièce 110 – déposition 152.
[3] AN DXV/43 – pièce 110 – déposition 122.

de maintenir l'ordre à la foire aux grains. Lorsque Davout s'y trouve à son tour, il lui arrive sans doute de fermer les yeux, quand des femmes se servent de blé d'une manière illicite. Attitude démagogique, certes; fomentation d'une émeute, non.

Mais si Davout — dont les opinions sont connues — évite de se livrer prématurément à une action compromettante qui ne serait pas décisive à ses yeux, il n'en déploie pas moins une grande activité, dont les faits du printemps attesteront suffisamment l'existence. Il consacre beaucoup de soin à se faire renseigner sur ce qui se passe au Club d'Hesdin, et sur l'évolution de la situation politique à Paris. Et sur un autre plan, pour parer à toute éventualité, il s'assure de la part de ses hommes, d'une fidélité à toute épreuve à l'égard de sa personne.

Voyons d'abord quelle a pu être son activité de commandant de troupe.

La plupart des officiers sont en congé de semestre. Sur un total d'environ trente-cinq [1], seuls neuf d'entre eux, soit environ le quart de l'effectif, passent l'hiver à Hesdin. Nous trouvons parmi ces derniers le lieutenant-colonel de Broc et le major de Lostande; en outre, six officiers commandent chacun une compagnie. En l'absence de son capitaine, Davout est à la tête de celle de Montigny.

Il a dans sa troupe des éléments très jeunes et remuants, qui ne sont pas encore accoutumés à la discipline militaire, et que les anciens ont de la peine à mettre au pas. On trouve, parmi ces nouveaux venus, le cavalier Lion, cousin germain du maire d'Hesdin que le besoin d'aventure, ou l'intervention de sa famille, a conduit au régiment [2]. On trouve aussi un cavalier Furet, camarade de chambrée de Lion, homme au caractère emporté, avec lequel ce dernier passe une bonne partie de ses loisirs au cabaret [3]. Pour s'imposer à ces gens, Davout n'hésite pas à déployer les dons de chef de bande — ou de commandant de parti de hussards — qu'il a reçus de la nature en partage. Il ne se contente pas de voir ses sous-officiers et cavaliers au manège ou de loin [4], mais établit avec eux un contact fort étroit.

[1] Le chiffre exact ne nous est pas connu. Il était de trente-sept officiers en 1787. Aux neuf officiers qui se trouvent à Hesdin, il convient d'ajouter le petit nombre de ceux qui sont détachés en Normandie, parmi lesquels se trouve François-Claude d'Avout.
[2] AN DXV/43 – pièce 110 – dépositions 54 et 58.
[3] ibid. – déposition 8.
[4] On note que pour sa part, le capitaine de Valfons, quoique étant chef de compagnie, n'est pas au courant de l'activité déployée par ses hommes pendant leurs loisirs; il déclarera à Dubois et Coppens, que « sortant très peu, il ne pourrait rendre compte des circonstances que par ouï-dire », cela après quatre mois de troubles. ibid. déposition 134.

Il se lie également avec les deux adjudants Argod [1] et Point [2] avec lesquels son service le met en relation d'une manière suivie. Ces derniers, ainsi qu'une série de sous-officiers du régiment, dont Bertin, le maréchal des logis chef de la compagnie de Davout, se sont fait affilier secrètement au Club d'Hesdin [3].

Campaignolles [4] — dit Campagnol — maréchal des logis chef de la compagnie de Saint-Etienne, camarade de Bertin [5], se lie au club avec Varlet, commandant de la garde nationale d'Hesdin, dont il deviendra rapidement l'un des hommes de confiance [6]. Campaignolles est marié, et son beau-père tient un cabaret, ce qui facilite grandement ses contacts avec les patriotes de tous les milieux.

Cette équipe de sous-officiers, dont nous n'avons cité que les principaux, mais qui groupe en fait autour des adjudants et de trois maréchaux des logis en chef, le tiers de leurs camarades, constitue au sein du régiment un noyau occupant une place tout à fait particulière. Nous avons vu que dans les régiments de cavalerie de ce temps, tout ce qui touche à la marche du service est réglé par le major. Ce dernier fait exécuter ses décisions par les adjudants et par leurs maréchaux des logis et brigadiers. Pour faire régner l'ordre et la discipline dans une troupe où se trouvent des aventuriers et des fortes têtes, il faut que le sous-officier soit d'une trempe solide. Dans les quelques renseignements que nous avons sur eux, nous voyons qu'ils sont souvent doués d'une stature au-dessus de la moyenne — comme Davout lui-même [7]. L'avancement du sous-officier dépend de sa prestance, de la manière dont il sait tenir un sabre ou dont il empoigne un récalcitrant

[1] Argod, François (1759-1799), né à Valence, fils d'un tailleur; maître d'écriture, artilleur à pied, puis licencié pour défaut de taille. Entré comme trompette à Royal-Champagne, en 1780. Adjudant en 1786. Lt-Colonel au 5e bat. des Bouches-du-Rhône. Prendra une part glorieuse à la bataille de Vérone. Général de brigade le 26 mars 1799; tué à Cassano le 27 avril 1799.
Six, Georges – *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux de la Révolution et de l'Empire (1792-1814)* – Paris - Saffroy - 1934 (T. I p. 20).

[2] Point, François-Hilarion (1759-1798), né à Montélimar, entré à Royal-Champagne en 1779, adjudant 1er janvier 1789, capitaine au 1er bat. de l'Isère, général de brigade le 7 octobre 1793. Tombera à la tête de ses grenadiers à l'attaque du pont de Popoli, le 24 décembre 1798. Six – T. II pp. 320-321.

[3] AN DXV/43 – pièce 66 – Baudry, maréchal des logis, déclare que « les principaux membres » du Club en sont « les sous-officiers » qui seront plus tard licenciés du régiment.

[4] Originaire de Tostat (Hautes-Pyrénées, c. Rabastens) – il a vingt-neuf ans.

[5] AN DXV/43 – pièce 110 – déposition 8.

[6] AN DXV/43 – pièce 44 – En septembre 1790, Varlet lui fera part de renseignements destinés à être communiqués à Dubois-Crancé.

[7] Cinq pieds six pouces six lignes (environ 170 cm) – alors qu'on essaie, sans y parvenir toujours, de recruter des cavaliers ayant une taille de 164 cm au moins. – Arch. Yonne L 454.

au quartier ou au cabaret. Le noyau de Point, Argod, Bertin, Campaignolles et de quelque douze sous-officiers qui en font partie, constitue une sorte d'équipe de choc, qui régle à sa manière, la discipline au régiment. Qu'ils recourent pour cela à des méthodes dans lesquelles entrent à la fois de la familiarité et de la force, qu'ils ne dédaignent pas pour autant d'avoir au sein de la troupe elle-même, leurs indicateurs, la chose ne saurait nous étonner. En tout état de cause, les hommes les respectent — comme ils respectent en Davout un chef qui partage leurs aspirations, et que Varlet leur a peut-être conseillé de confirmer dans ses vues.

Par eux le sous-lieutenant est informé de ce qui se passe à Hesdin, comme il l'est sans doute par Turreau et ses amis, de l'évolution de la situation à Auxerre et à Paris.

b) *janvier 1790 - 19 avril 1790*

Cherchons à esquisser la situation, telle qu'elle a pu apparaître à Davout au début de cette année 1790.

Dans son entourage immédiat, il sait que les sous-officiers — plus encore que les cavaliers qui vivent au jour le jour — ont placé beaucoup d'espoir dans les réformes qu'on leur a fait entrevoir en été 1789; ils n'ont pas oublié les délibérations du comité de Strasbourg, au cours desquelles il avait été souhaité « que les adjudants et maréchaux des logis puissent devenir officiers par scrutin » [1]. Or au début de 1790, les réformes entrevues sont à peine amorcées, et certains commencent à croire qu'ils ont été dupés.

Les officiers, pour leur part, déploient beaucoup d'efforts et de tact pour conserver son bon esprit au régiment, et pour le tenir à l'écart des remous politiques [2]. Les rapports entre les chefs et la troupe sont empreints d'humanité, nous n'y trouvons pas de chicanes [3]. Mais ces efforts sont avant tout de nature défensive. L'aristocratie, mal préparée, divisée, a fait les frais des événements de 1789. En 1790, elle cherche à se ressaisir et à limiter, si l'on peut dire, l'étendue des dégâts.

[1] de Buttet, p. 371.
[2] AN DXV/43 – pièce 88 – p. 1 – « Le régiment ... ne s'était nullement écarté pendant l'hyver ... de la discipline militaire ».
[3] La preuve nous en est administrée par l'enquête de septembre 1790, au cours de laquelle la question sera posée à de nombreux cavaliers — fortes têtes comprises — de savoir s'ils ont à se plaindre de leurs chefs. Sur 65 cavaliers entendus, un seul, Carré, se plaint de la dureté des arrêts. Les autres s'accordent pour déclarer que les officiers traitent le régiment avec beaucoup de douceur. AN DXV/43 – pièce 110 – dépositions 1, 20, 33, 73.

La position de l'armée est encore forte; certains officiers pensent qu'en adoptant une conduite prudente, en exerçant le commandement avec humanité, il devrait être possible de traverser la crise en sauvant l'essentiel. Ils s'attachent donc à éviter les incidents, pour ne pas heurter l'opinion. Et comme ils ne peuvent pas prendre d'initiative décisive à l'échelon de leurs régiments, ils attendent de l'autorité supérieure — du Ministre et de l'Assemblée, au sein de laquelle les députés favorables à la cause de l'armée royale sont encore assez nombreux — qu'ils fassent preuve de la fermeté nécessaire au moment opportun.

Le style de vie des officiers qui passent l'hiver à Hesdin n'est guère modifié par les événements, par rapport auxquels ils prennent une certaine distance, que nous avons de la peine à distinguer d'une attitude de repli.

Parmi les cavaliers enfin — et surtout parmi ceux d'entre eux qui n'ont pas cherché, ou trouvé, en ville une occupation accessoire — de longues heures se passent dans le désœuvrement; et l'oisiveté développe en eux une insatisfaction qu'ils partagent avec certains milieux civils d'Hesdin.

Des élections ont eu lieu en février dans la ville, mettant en place un maire (le sieur Lion) et des officiers municipaux de droite [1]. Concurrent malchanceux de Lion, le sieur Varlet, chef du parti qui a fort habilement choisi dans tout le pays, le nom de *patriote*, ressent de cet échec une violente blessure d'amour-propre. Chevalier de Saint-Louis, se faisant nommer Varlet de la Vallée jusqu'aux événements de 1789, cet ancien officier du génie est ambitieux, et ne saurait se contenter d'un rôle de second plan [2].

Par ses sous-officiers, qui assistent aux séances du Club, et dont certains sont régulièrement les hôtes de Varlet, Davout est tenu au courant des efforts que fait le commandant de la garde nationale, pour se mettre à la tête d'un mouvement.

[1] Il est possible que cette élection ait été favorisée par le clergé, qui possède de grands biens dans la ville et les environs d'Hesdin, et en redoute la vente comme biens nationaux. v. AN DXV/43 – pièce 19.

[2] Pour le style de l'homme, v. AN DXV/43 – pièce 106 – p. 3 – il y est fait état d'une démarche de Varlet, en été 1789, où ce dernier écrit au commandant de la province d'Artois, que « les cavaliers » de Royal-Champagne « étaient des brigands ». En septembre 1790, le même Varlet écrit une proclamation dont voici le début: « Nous, Commandant en Chef de la Garde Nationale d'Hesdin considérant la fermentation qui existe dans le Régiment de Royal-Champagne, suite nécessaire des vexations et des outrages auxquels sont exposés les soldats patriotes, considérant, etc. ... » AN DXV/43 – pièce 43.

Le 12 janvier 1790, Varlet tient chez lui un conciliabule, « où l'on décide d'inviter tous les bons citoyens à s'unir fraternellement ... pour se consacrer à la défense de l'Etat ». On y accuse les officiers de Royal-Champagne « d'être affiliés à cette « aristocratie des provinces belgiques » dont le complot « menace la sécurité nationale » [1]. La date de cette réunion coïncide avec celle où est proclamé, à Gand, le manifeste de Flandre, par lequel les patriotes belges déclarent Joseph II déchu de sa souveraineté [2]. Or nous avons vu que Varlet a des attaches familiales à Bruxelles. Nous pouvons supposer avec quelque raison qu'il n'agit pas seul, mais dans le cadre d'une action d'ensemble [3].

Ayant perdu un instant l'initiative à la suite de son échec aux élections de février, Varlet la reprend en mars, en donnant le nom de « Conseil d'administration » (de la garde nationale) aux réunions qui se tiennent chez lui [4]. Il y groupe une demi-douzaine de patriotes, dont le sieur Cot, qui a des ressources financières et des dons d'orateur. La municipalité ne se trompe pas quand elle voit dans ce « Conseil », un « Tribunal dont les décisions doivent être exécutées contre ceux de nos concitoyens qui les auraient provoquées » [5]. Elle prononce un verdict d'interdiction contre l'instauration de fait d'une hiérarchie parallèle à Hesdin, et demande la sanction de l'Assemblée nationale.

[1] CHILLY, pp. 90-91.
[2] TABLE DU MONITEUR, I/153 – la nouvelle y paraît en date du 13 janvier 1790.
[3] Cf. WALTER, Joseph – *Les souvenirs historiques de Joseph Walter, officier de l'armée des Etats Belgiques Unis, sur les événements militaires de la Révolution brabançonne (1789-1790)* – publiés par le vicomte Terlinden – Revue belge d'Histoire militaire – XIX – 5 – 1971-1972.
« Le 7 janvier [1790], la première réunion des Etats Généraux eut lieu à Bruxelles ... [elle dura] jusqu'au 11 janvier ... Pour exciter les citoyens à s'enrôler sous les drapeaux de la Révolution, on simula des capitulations avec des puissances étrangères pour des levées de troupes. On assurait entre autres, que le 2 janvier il avait été convenu avec le ministère britannique d'une levée d'une brigade anglaise de mille hommes » (pp. 366-367).
« Le 24 février, une réunion gallo-brabançonne avait lieu chez M. de Sémonville, agent français se disant le représentant de M. de Lafayette [et qui devait être plus tard l'agent secret de Danton – cf. BOUCHARD, *Guyton* – p. 299]. Sémonville présidait l'assemblée; il était accompagné d'un autre Français nommé de Proli et d'un Ecossais nommé le chevalier Fox. Ruel, Waickiers et quelques autres faisaient partie de cette réunion. Sémonville y déclara qu'il était chargé par le général Lafayette d'engager les Brabançons à se constituer en Assemblée nationale à l'instar de la France. Il insinuait, sur les observations qu'on lui adressait, que pour le cas où les travaux de cette Assemblée, dirigée dans l'esprit de celle de France, n'obtiendrait pas un plein succès, qu'alors on dirigerait les choses de manière à pouvoir faire déclarer le duc d'Orléans duc de Brabant ... On convint d'une espèce de coup d'Etat qui eut lieu le lendemain à l'église Sainte-Gudule ... Pendant la grand'messe ... Waickiers ... s'empara de toutes les avenues ... le public applaudit ... mais lorsqu'on voulut distribuer des cocardes françaises, les huées succédèrent aux applaudissements. Le coup fut totalement manqué » (pp. 369-370).
[4] AN DXV 43 – pièce 108 – N° 3.
[5] ibid. N° 4.

Mais le comité des rapports de l'Assemblée ne donne pas suite à cette demande, écrivant à la municipalité de surseoir aux délibérations ayant trait à cet objet, en attendant que la milice nationale soit organisée [1].

Il existe donc à Paris un parti dont l'intérêt consiste à faire durer outre mesure ce qui a trait à la réorganisation de l'armée, provoquant ainsi un flottement favorable à la cause des patriotes en province. Dans ces circonstances, le « conseil » de Varlet devient une réalité de fait, et tient quotidiennement ses séances, malgré l'interdiction de la municipalité. Il y a donc à Hesdin dès ce moment-là, non pas deux partis, mais une faction, dirigée par un petit nombre d'hommes, agissant au nom d'une minorité, qui s'oppose d'une manière toujours plus violente au pouvoir légal.

Pour mobiliser l'opinion, il faut une cible. En l'absence d'une menace extérieure, les patriotes découvrent dans la réaction des nobles un objectif de choix, tôt désigné sous le nom de « complot des aristocrates ». Ces derniers sont désormais considérés comme des ennemis qu'il s'agit d'abattre tôt ou tard. L'offensive, menée par Varlet à Hesdin, s'inscrit dans ce contexte.

Le régiment, dont la vie est étroitement liée à celle de la cité, ne saurait se tenir longtemps en marge de cette crise. Les officiers de Royal-Champagne ne semblent cependant pas avoir mesuré l'étendue de la menace, ni la gravité de la situation, sinon ils auraient demandé au ministre de la Guerre d'ordonner à ce moment-là, le déplacement du régiment. Mais Broc et Lostande, renseignés par Fournès, estiment sans doute qu'en faisant preuve de la patience et du sang-froid nécessaire, la vie reprendra à la longue son cours normal.

Mais revenons à Davout, et résumons la situation dans laquelle il se trouve.

Il assiste à la dégradation du système qu'il est chargé de défendre. Bien renseigné, il connaît la nature de la menace, et son étendue. Il voit que ses chefs — et l'autorité supérieure — n'entreprennent rien pour enrayer le processus. Il supporte difficilement d'être cantonné dans la défensive.

Il est en outre déçu de ne trouver, dans l'armée dont il fait partie, qu'un instrument de combat de deuxième ordre, et qui pourrait être excellent s'il était commandé et pas seulement administré. Le jeune officier au tempérament de hussard, ne peut pas savoir qu'en temps de paix une armée a nécessairement des aspects décevants.

[1] ibid. N° 5.

Dans cette optique, l'équipe de sous-officiers dirigée par Point, Argod et Campaignolles lui apparaît comme ayant un tout autre poids. L'esprit d'entreprise de ces hommes les porte à adopter une démarche offensive. Ils représentent de ce fait, au sein du régiment, le groupe de pression le plus fort, et le plus capable de se faire respecter.

Indépendamment des sous-officiers, Davout connaît la valeur combattive de ses hommes et sait qu'il peut compter sur leur dévouement. Il voit enfin les progrès quotidiens d'un mouvement populaire animé d'un réel enthousiasme, qui dépasse l'esprit de faction de certains de ses meneurs.

Nous ne connaissons pas les réflexions qui ont pu être les siennes en ce début d'avril 1790, mais la manière dont il va s'engager pourra contribuer à nous éclairer à cet égard.

c) *20 - 27 avril 1790*

L'incident qui déclenche la lutte ouverte est presque ridicule. Le dimanche 20 avril, au bal de Grigny [1], un cavalier nommé Furet se croit éconduit par une fille, menace son rival, et refuse d'obéir au sous-lieutenant de Fumel [2], officier à la compagnie de Saint-Etienne, qui cherche à l'éloigner pour éviter un scandale public. A son retour au quartier, Fumel ordonne au maréchal des logis chef Bertin, de mettre Furet à la salle de discipline. Mais Bertin et Furet sont incorporés à la compagnie de Montigny. Aussi, avant d'obtempérer à Fumel, le maréchal des logis va-t-il prévenir Davout, qui en est le commandant.

Celui-ci, qui n'entretient pas les meilleurs rapports avec M. de Fumel, est vivement contrarié de son intervention à l'égard de l'un de ses protégés. Il se rend chez M. de Broc, plaide la cause de Furet et

[1] Pas-de-Calais c. Le Parcq.

[2] Selon toute apparence, une sourde rivalité opposait Davout à Fumel. Elle pourrait trouver son explication dans le fait que Fumel était parent du comte d'Hargicourt, qu'il se sentait manifestement protégé par lui et qu'il disposait sans doute de ressources lui permettant de mener un autre train de vie que Davout.
Si l'on se rappelle que la famille d'Avout avait été l'objet des bienfaits du comte, on peut penser que la susceptibilité, ou même, disons le mot, la jalousie de Davout avait pu éclater en cette occasion.
(Les Fumel devaient leur fortune au comte d'Hargicourt, beau-frère de la comtesse du Barry. Ayant contracté alliance avec cette maison qui était à demi-ruinée, le comte avait reçu de Louis XV la somme très considérable d'un million de livres, dont la moitié était destinée à lui permettre de rétablir les affaires de sa belle-famille).
Cf. *Mémoires de la comtesse du Barri* – Paris – Mame et Delaunay-Vallée – 1829 – 4 vol. *passim*.

obtient sa libération ; mais Fumel, ayant présenté à son tour la version des faits dont il a été le témoin, fait revenir le lieutenant-colonel sur sa décision. Si nous en croyons le « Précis des faits » rédigé par les officiers, Davout se serait rendu sur-le-champ au quartier, « criant ... à l'injustice » et chargeant Bertin, son maréchal des logis en chef, accompagné de deux cavaliers, de « s'assurer dans la ville, des dépositions de certains bourgeois » [1].

Davout est-il vraiment seul à agir ? A-t-il été poussé par Point, Verlet — ou même par Turreau ? Ou ne cherche-t-il pas plutôt — en se mettant à la tête des sous-officiers — à prendre de vitesse un mouvement qu'il n'est pas en mesure d'arrêter ?

Dans le mémoire du maréchal des logis Baudry [2], il n'est pas question de Davout au cours de cette journée. Son auteur écrit : « Le vingtième jour d'avril fut témoin des premières étincelles de l'ambition des sous-officiers ... le nommé Marchand, maréchal des logis, dit le soir à table : Mr de Broc refuse la sortie de Furet ... mais qu'il prenne bien garde à lui, ainsi que les autres aristocrates, car il pourrait se faire qu'ils ne dormissent pas tranquillement le lendemain matin ». Mais si Marchand ignore Davout, Bertin a tout de même été le chercher, quand il s'est agi d'incarcérer Furet. Nous pensons que le fait que Davout se soit mis à la tête de l'entreprise, a pu être apprécié de manière diverse par les sous-officiers de l'équipe de Point.

Le 21 avril, la compagnie de Saint-Etienne est alertée à quatre heures du matin par un cavalier. Il semble qu'un petit noyau d'hommes s'efforce à ce moment d'étendre l'émeute à tout le quartier, sans y parvenir, quelques sous-officiers, dont Baudry, s'étant interposés [3]. Dans la journée, une députation de citoyens se rend chez M. de Broc, apprend qu'il est absent, et s'adresse au capitaine de Valfons qui le remplace. Ce dernier leur « représente que cette démarche ne pourrait que lui déplaire » [4]. Les citoyens renoncent à leur projet.

Le 22 avril, l'appointé [5] Mangin, suivi de tous les cavaliers de la compagnie de Montigny, se rend chez le lieutenant-colonel et lui demande la liberté de Furet. Davout ne s'est pas opposé à la démarche de ses hommes, auxquels de Broc en impose encore une fois par son sang-froid. Mais le même soir la salle de police est forcée, et Furet, libéré. Au cours des troubles de cette journée, où une centaine d'hommes parcourent les rues, le lieutenant-colonel et ses officiers interviennent vigoureusement pour tenter de ramener la troupe dans son devoir.

[1] AN DXV/43 – pièce 88 – p. 2.
[2] ibid. – pièce 66.
[3] ibid. – pièce 66.
[4] ibid. – pièce 88.
[5] Cavalier de première classe.

Seul, Davout ne se joint pas à ses camarades. Certains groupes peuvent être dispersés; d'autres conservent une attitude menaçante. Selon Baudry, face à l'un d'eux, de Broc et deux capitaines sont même contraints de se retirer.

Le 23 avril, l'excitation est tombée, quatre compagnies font leur soumission, alors que celles de Montigny et de Saint-Etienne persistent dans leur rébellion « par l'assurance qu'elles reçurent du Sr Davout, des deux adjudants, et des maréchaux des logis Campagnol, Réthel, Bertin et Augoubard, d'être soutenus par eux » [1]. Ces derniers sont encouragés de leur côté par le sieur Cot, qui donne à dîner et à souper à plusieurs sous-officiers [2].

Le 24 avril, Davout écrit à un correspondant qu'il ne nomme pas; mais dans lequel Edgar Quinet a reconnu Camille Desmoulins, la lettre suivante [3]:

« Monsieur,

Un jeune officier, mais quoique cela bon patriote, a l'honneur de vous prévenir d'une chose qui se pratique dans tous les régiments de l'armée, qui est attentatoire à la liberté, aux droits de l'homme et aux décrets de l'Assemblée nationale. Voici le fait: la plupart des chefs des régiments font main-basse sur les paquets, les lettres etc. qui sont adressées au corps des officiers, sous-officiers, cavaliers et soldats etc.

Cette vexation est je crois autorisée par une loi de l'ancien despotisme des ministres; la chose va plus loin, car toutes les lettres adressées à des officiers, bas-officiers, cavaliers, soldats etc. qui paraissent suspectes sont saisies par les chefs qui les brûlent.

Il n'est pas besoin je crois d'exciter votre imagination autrement que par l'exposé pour vous engager à arranger cet article dans votre journal à votre manière, et de le communiquer s'il est nécessaire, aux autres journalistes afin d'exciter l'armée à réclamer contre cette vexation.

J'ai eu l'honneur d'en faire part à Monsieur le comte de Mirabeau qui prendra sûrement en considération cet article qui est une des principales causes du peu de progrès que les nouveaux principes ont fait dans l'armée.
J'ai l'honneur ...

Le Cher Davout
Officier au régiment Royal-Champagne, cavalerie

[1] AN DXV/43 – pièce 88.
[2] ibid. – pièce 106 – *Mémoire du maire et des officiers municipaux de la ville d'Hesdin à l'Assemblée Nationale – du 2 octobre 1790* – p. 5.
[3] Edgar Quinet écrit à la marquise de Blocqueville, qui avait acquis l'exemplaire original de cette lettre lors d'une vente d'autographes: « Je ne connais que très peu de lettres de la jeunesse du Maréchal; une de ces lettres est adressée à Camille Desmoulins. On y voit que Davout était en communication avec Mirabeau. Ceci pourrait mettre sur la voie de quelques autres détails à propos de cette intéressante relation. La lettre à laquelle je fais allusion a été imprimée dans le premier volume des œuvres de Camille Desmoulins ». Blocqueville – Davout, Correspondance inédite – pp. 24-25.

P.S. Je vous prierai, Monsieur, de taire mon nom, si vous jugez à propos de parler de quelque chose dans votre journal : car si M. de Fournèze, le colonel du régiment, député à l'Assemblée Nationale (mais de ceux qui sont du côté droit de la salle), si M. de Fournèze, dis-je, venait à en avoir connaissance, il ferait tout son possible pour me nuire; il y réussirait sûrement, car dans notre régiment, il y a plus d'un aristocrate. Gardez-moi bien le secret, et en bon patriote, je vous dénoncerai encore bien des injustices que nous avons la sottise de souffrir. Nous sommes plusieurs qui travaillent à en faire un recueil que nous vous enverrons dans quelque temps; mais c'est à condition que vous nous garderez le secret.

A Hesdin ce 24 avril 1790 ».

Le 26 avril voit se dérouler à Hesdin un curieux chassé-croisé, dont le scénario a sans doute été mis au point chez Varlet.

Les deux adjudants, Point et Argod, informent le lieutenant-colonel de Broc qu'ils sont invités à se rendre chez le commandant de la garde nationale pour traiter avec lui d'une fédération entre cette dernière et le régiment. De Broc marque sa désapprobation, et se dispose à couper court à l'entretien, quand il aperçoit Davout qui se rend lui-même chez Varlet à la tête d'une importante délégation de sous-officiers et de cavaliers.

De Broc se rend immédiatement chez le commandant de place, M. de Cacheleux, pour étudier avec lui la conduite qu'il convient d'observer. Au cours de leur entretien, les deux officiers sont interrompus par la visite d'une délégation dont font partie le maréchal des logis Campaignolles, et le sieur Cot; de Broc charge Cot d'informer Varlet qu'il lui donnera sa réponse dans quatre jours, ayant à demander l'autorisation du ministre.

Cot se garde bien de parler de ce délai à Varlet, qui décide de brusquer les choses. Sans perdre une minute il envoie à la Municipalité une délégation, conduite par Davout, dont font partie des cavaliers et des gardes nationaux. Fort réticents, les officiers municipaux déclarent qu'ils ne donneront leur accord que si le commandant du régiment y consent pour sa part. Sur quoi Davout leur déclare sans ambages : « que le commandant du régiment le veuille ou ne le veuille point, la fédération ne se fera pas moins » [1]. Pour éviter de laisser s'envenimer les choses, la Municipalité, à laquelle il accorde un *Te Deum*, se laisse forcer la main.

Mais de Broc n'a pas abandonné la lutte; il fait convoquer Varlet chez Cacheleux, et parvient, au cours de l'entretien, à prendre l'avantage sur le commandant de la garde nationale. Preuves à l'appui, le lieutenant-colonel de Broc accuse Varlet d'être l'instigateur des

[1] AN DXV/43 – pièce 106 – (Mémoire du maire).

troubles survenus depuis quelques jours à Royal-Champagne. Le commandant de la garde nationale se défend mal et finit, sans doute par calcul, par se montrer plus conciliant. Faisant à son tour un geste à son égard, de Broc déclare, pour clore la discussion, qu'il prendra sur lui de faire prêter au régiment, par anticipation, le serment civique. Mais Davout, qui a assisté à l'entretien, ne l'entend pas de cette oreille, et s'adresse en ces termes au lieutenant-colonel : « Monsieur, ce n'est pas un serment civique que nous voulons, c'est une fédération ; au reste je sais que vous me regardez comme l'auteur de tout ceci, j'en conviens et je m'en fais gloire » [1].

Le 27 avril (dimanche) a lieu cette fédération. Elle est précédée d'une réunion de tous les sous-officiers du régiment, convnqués au Cheval-Blanc par l'adjudant Point. Ce dernier lit le pacte, le fait signer, « chacun promettant de ne point trahir ses camarades, et de chasser celui qui se montrerait parjure. Les menaces ont été portées bien plus loin encore ; plusieurs en furent glacés de crainte » [2].

Dans le courant de la journée, a lieu l'étrange « cérémonie ». Les cavaliers se rendent sur la place et s'y mêlent aux gardes nationaux. « Mr Davout lut la formule du serment, que l'adjudant Point reçut de chacun d'eux individuellement » [3].

Dans la version qu'il donne de cette journée, Sallé de Choux dit que le « pacte fédératif fut juré à la face du ciel par les deux corps sur la place d'Hesdin ». Il ajoute que l'« auguste cérémonie » fut troublée par un cavalier ivre surnommé Gondrecourt, qui « lança son cheval à travers les spectateurs et en renversa plusieurs » [4]. Ce Gondrecourt, dont le véritable nom est Jubert, est le fils d'un maréchal des logis ayant pris le parti des officiers ; la contre-manifestation qu'il cherche à déclencher, comme il le semble, sans succès, ne tire pas à conséquence. Les patriotes s'étant ainsi emparés de l'initiative, il s'agit pour eux maintenant de la conserver.

d) *fin avril - fin mai 1790*

Nous n'entrerons pas dans tous les détails de la période qui suit cette première crise ouverte. Un document nous montre Davout, « que les insurgents de ce régiment appelaient leur chef et leur père » [5] participer

[1] ibid. – pièce 88 – p. 4 (Précis des faits).
[2] ibid. – pièce 66 – p. 2 (mémoire de Baudry). Dans sa déposition (pièce 110, dép. 113), le maréchal des logis Joachim confirme ce que dit Baudry : « Les chefs des séditieux forçaient les autres par menaces et mauvais traitements à se mettre de leur parti ... le déposant y ayant été contraint fut obligé de prêtre serment entre leurs mains et de se conduire comme eux ».
[3] ibid. – pièce 88 – p. 4 (Précis des faits).
[4] ibid. – pièce 22 – p. 15.
[5] ibid. – pièce 108 – N° 52.

comme seul officier de Royal-Champagne, à un repas offert à une délégation des fédérés de Montreuil, qui se situe vraisemblablement au début du mois de mai.

Le 7 mai, l'adresse des gardes nationales et des cavaliers confédérés à Hesdin est lue à l'Assemblée Nationale. La Rochefoucauld [1] en demande l'insertion au procès-verbal, accompagnée d'une déclaration de la satisfaction de l'Assemblée, qui est adoptée, malgré l'opposition de quelques députés de droite [2].

Le 10 mai, la présence de Davout au Club d'Hesdin est attestée pour la première fois, il y propose de forcer tous les citoyens à prêter le serment civique [3]. On parle en ville, de la violence de cette motion.

Devant la tournure prise par les événements, les officiers cherchent enfin à obtenir un ordre du ministre, pour faire partir le régiment d'Hesdin. La Tour du Pin acquiesce.

Le 15 mai, quand l'ordre de départ arrive, la garde nationale, prévenue, s'oppose au démantèlement d'une troupe fédérée. Davout passe la nuit au quartier avec ses cavaliers. De Broc le remplace à son commandement par le lieutenant Vacquié, qui a l'ordre de se mettre à la tête de la compagnie de Montigny et de faire mouvement. Davout l'éconduit en disant que ses hommes ne partiront pas et qu'il a leur parole [4]. Pour éviter des troubles plus graves, le ministre cède et suspend le départ. Un brigadier nommé Chevreuil est député par la troupe à Arras, auprès de Stanislas Biaudos, ci-devant comte de Castéja, maréchal de camp, auquel Royal-Champagne est subordonné. Biaudos, qui ne se trouve pas sur place, estime à distance que ces troubles ne sont pas graves, qu'il s'agit de « l'erreur d'un moment » — comme il l'écrit le 17 mai à Cacheleux [5].

Le 18 mai, Chevreuil rapporte à Hesdin la lettre que Biaudos a adressée aux cavaliers. Elle est rédigée en termes cordiaux, et pourrait toucher ceux auxquels elle s'adresse. Pour neutraliser l'effet que pourrait produire le message du vieux soldat, Davout réunit la troupe dans la carrière Saint-Paul, en fait la lecture, en accompagnant chaque phrase de commentaires de son crû. « Mes chers camarades » écrit

[1] Le duc de La Rochefoucauld - Liancourt (1747-1827), philanthrope aux idées libérales, voulait faire de Louis XVI « le guide de la Révolution, le roi national ». C'est lui qui lui avait fait accepter la prise de la Bastille et la pénible journée du 6 octobre.
FERDINAND-DREYFUS – *Un philanthrope d'autrefois, le duc de La Rochefoucauld-Liancourt* – Paris – Plon – 1903 – p. 91.
[2] TABLE DU MONITEUR – I/218.
[3] AN DXV/43 – pièce 88 – p. 6.
[4] ibid. p. 7.
[5] ibid. – pièce 108 – N°. 7.

Biaudos — « ce camarade » reprend Davout, « est un jean-foutre et le serait avec lui quiconque y croirait » [1]. Le même jour il dit hautement au Club que les bons patriotes ne seraient satisfaits que quand des potences seraient dressées pour les aristocrates » [2]. La tension augmente, des cavaliers menacent d'attendre un officier à son retour d'un château voisin et de lui faire un mauvais parti.

e) *juin - 10 juillet 1790*

En juin, Girard, beau-frère de Varlet, aurait conseillé à Davout d'adresser à l'Assemblée un mémoire, dans lequel il aurait demandé l'expulsion des officiers [3]. Cette indication doit être considérée avec certaines réserves, mais nous ne saurions néanmoins la passer sous silence. Nous l'empruntons à la déposition de ce Gondrecourt, dont nous avons vu qu'il appartient au parti des sous-officiers et cavaliers restés fidèles aux officiers. (Nous avons vu chez Baudry, par exemple, que cette équipe est en général fort bien renseignée). Il est possible que Girard cherche à compromettre un Davout qui devient gênant.

Au début de ce mois se situe vraisemblablement un second repas, donné par la Municipalité à la garde nationale, aux officiers de Royal-Champagne et aux fédérés de Lille. On s'efforce maintenant, par des libéralités et des manifestations de ce genre, de rallier peu à peu les esprits, occupés d'autre part, par la préparation de la grande fête de la fédération qui aura lieu le 14 juillet. Le pouvoir royal s'est décidé à jouer cette carte.

Le 6 juin, le ministre de la Guerre, La Tour du Pin, écrit au commandant de Royal-Champagne une lettre, dans laquelle il lui fait part de l'intention du roi d'autoriser la fédération des troupes de ligne et des gardes nationales. Il y est dit que « l'union de tous les corps qui composent l'Etat, peut seule assurer la tranquillité au dedans comme la force au dehors » [4].

Dans l'espèce de combat retardateur qu'ils mènent, les officiers prennent le parti d'éviter toutes les frictions. Mais ils sont seuls à adopter cette attitude. Les fortes têtes du régiment ne leur épargnent désormais ni les allusions menaçantes, ni les vexations. Les chevaux de trois officiers impopulaires (Valfons [5], Fumel et Faulconnier) ne

[1] ibid. – pièce 88 – p. 7.
[2] ibid. – pièce 106.
[3] ibid. – pièce 110 – déposition 6.
[4] ibid. – pièce 108 – N° 9.
[5] Le comte de Valfons, capitaine à Royal-Champagne, était le neveu du marquis de Valfons, aide de camp du maréchal de Saxe. « Charmant causeur, il pouvait espérer tous les succès mondains. Un séjour de convalescence qu'il fit en 1788 au monastère de Saint-Ricquier, changea le cours de ses idées » ... Il sera « massacré aux Carmes, en septembre 1792 ». Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*

reçoivent pas de soins. Les cavaliers restés fidèles, qui s'en occupent malgré tout, sont régulièrement traités de lâches. Varlet escompte que les officiers finiront par être excédés de la menace d'assassinat que l'on fait planer sur eux, et que leur réaction lui permettra une nouvelle fois de prouver l'existence du complot des aristocrates. Ayant peut-être reçu lui-même l'assurance que la fédération se ferait — on sait que Girard fait de fréquents séjours à Paris, et que sa maison sert à Varlet de boîte aux lettres — le commandant de la garde nationale évite de brusquer les choses.

Au début du mois de juillet, Point et Chevreuil reçoivent du commandant de régiment l'autorisation de se rendre à Paris, pour y assister le 14 juillet à la fête de la fédération. Nous sommes surpris de voir que Davout ne fait pas partie de cette délégation. La raison n'apparaît pas clairement, pas plus que ne s'expliquent certaines de ses démarches auxquelles nous allons assister.

Dans les premiers jours du mois de juillet, il demande au commandant de régiment une permission de deux jours. De Broc l'accorde. Davout n'en fait pas usage. Où peut-on se rendre en deux jours? Pour aller à Paris et en revenir il en faut quatre. On peut émettre l'hypothèse qu'il a cherché à rencontrer un correspondant à mi-chemin, entre Hesdin et Paris, ou à Arras, et que le rendez-vous a dû être déplacé.

Le 10 juillet, le sous-lieutenant demande une seconde fois une permission, en donnant comme motif le fait qu'il n'a pas fait usage de la première. De Broc refuse. Davout lui offre sa démission. De Broc le prie de la présenter à Cacheleux. Ce dernier qui ne voit pas, ou ne veut pas voir clair dans cet imbroglio, lui accorde une permission de deux jours. Quittant Hesdin le 10 juillet, Davout n'y reviendra que le 18 août. Nous abordons la période la plus troublée de toute l'affaire.

f) *10 juillet - 21 août 1790*

Au cours des semaines qui suivirent, les officiers de Royal-Champagne cherchent à reprendre le contrôle d'une situation qui leur a presque entièrement échappé. Par un geste que l'on veut éclatant, l'on va s'efforcer de gagner l'adhésion des récalcitrants. Une demande est faite au ministre, de nommer au grade de sous-lieutenant un sous-officier qui n'est pas un aristocrate. Par une série de cérémonies et de fêtes, qui suivront celle de la fédération, l'on entretiendra un climat d'euphorie, favorable à la réconciliation. Au cours d'un acte solennel, les nouvelles lois et ordonnances seront proclamées, et l'on escompte que ce déploiement de moyens permettra au régiment de prendre

en quelque sorte, un nouveau départ. Quant aux mauvaises têtes, qui ne se plieront pas à ces lois, on les cassera. Dans sa lourdeur, cette manœuvre de contre-subversion ne va réussir qu'en partie. Parcourons-en rapidement les phases principales.

Le 14 juillet, on renouvelle le serment civique. La cérémonie ne fait, comme on peut bien le penser, aucune impression sur les fortes têtes.

Le 1er août, on donne au sieur Odille son brevet de sous-lieutenant; le ministre l'a antidaté, il porte la date du 1er juillet.

Le soir, les officiers offrent un repas et un bal, auquel les cavaliers ne sont pas invités (alors que le jour de la fédération, la garde nationale avait invité le régiment *in corpore*). Les officiers se sont contentés de leur allouer une gratification. C'était engager ces derniers à troubler la fête, ce qu'ils ne manquèrent pas de faire. Le soir venu, la salle de bal est circonvenue par une procession de cavaliers armés de bâtons, précédés de porteurs de chandelles, qui défilent au son du violon, en proférant des menaces contre les aristocrates. « A demain le grand jour », murmurent les manifestants, et ils s'écrient : « Il faut pendre ces B... là, les mettre à la lanterne ! ». Le bal n'est pas interrompu pour autant. L'excitation augmente chez les manifestants, dont le nombre s'élève à une soixantaine de sous-officiers et cavaliers. Certains commencent à vociférer : « Qu'attendons-nous pour les sabrer, allons, tuons ces B... - là et jetons-les à la voirie ». L'intervention personnelle de M. Le Blond, officier de la garde nationale, qui s'interpose entre un cavalier et le capitaine de Valfons, permet d'éviter que toute l'affaire ne dégénère sérieusement [1].

Le 2 août, Point rassemble les cavaliers. Argod déclare au major de Lostande que le régiment ne reconnaîtra pas la promotion du sieur Odille [2]. Un décret de l'Assemblée, émis le 29 juillet, ordonne en effet de surseoir à toute promotion. Devant Lostande, Point fait prêter serment aux cavaliers qu'ils ne reconnaîtront pas Odille, puis il leur ordonne de son propre chef, de rompre les rangs.

Le 3 août, dans une atmosphère d'effervescence, les officiers dépêchent Montigny et d'Aubignan au ministre de la Guerre, pour obtenir de lui que soient enfin prises des mesures énergiques. Pour chercher à neutraliser ces démarches, sur le conseil de Varlet sans doute, les cavaliers envoient de leur côté Point et Chevrenil à Paris.

[1] DXV/43 – pièce 88 – pp. 11-13.
[2] Auguste d'Avout a retrouvé la trace d'Odille en 1802, qui était alors capitaine au 17e régiment de cavalerie. (Etat militaire de l'An X, 1802).

Le 4 août, Fournès écrit à Lostande pour l'informer qu'il a conduit le capitaine de Montigny et le sous-lieutenant d'Aubignan chez le ministre de la Guerre. Il lui communique en outre ce qui suit :

« Le comité militaire [de l'Assemblée] paraît pour le moment bien disposé; je leur ai proposé un projet de décret qu'ils ont trouvé trop doux. Dieu veuille qu'enfin ils arrivent à de bons principes, car sans cela l'armée est perdue. Les circonstances politiques où se trouve l'Europe a fait (sic) une vive impression à l'Assemblée, au moment où l'on a discuté pour savoir s'il y aurait un doublement ou tiercement [des effectifs], ou si la formation de l'armée resterait en l'état. Ce dernier avis a prévalu. on craint la guerre, et ce motif puissant va enfin déterminer le corps législatif à prendre un parti pour le rétablissement de la discipline. Le décret qui concerne le régiment sera rendu vraisemblablement aujourd'hui; mettez la plus grande prudence, ainsi que MM. les officiers, déposez à la Municipalité si le cas l'exige, la caisse militaire, les étendards et tous les effets du Roi et mettez-[vous] sous la sauvegarde de la Loi. Je pense qu'il ne faut pas que vous partiez et que si votre vie et celle des officiers était en danger, je croirais convenable de vous retirer dans la maison commune et d'attendre auprès de MM. les officiers municipaux et sous la sauvegarde de la loi, les moyens que l'on prendrait pour casser et détourner ces malheureux qui courent à leur perte. Mettez la Municipalité en avant, faites-lui faire des démarches qui attestent l'inquiétude où elle est sur la tranquillité des citoyens ... Dites à MM. les officiers combien ma sollicitude est vive, et que je ne néglige aucune démarche propre à les tirer de la crise pénible dans laquelle ils sont » [1].

Le 5 août, d'Aubignan écrit à Vacquié une lettre dans laquelle nous retrouvons enfin des indications sûres ayant trait à Davout. Voici les passages essentiels de cette pièce, dont nous avons souligné quelques éléments importants :

« Nous avons été trois fois chez le ministre et autant au comité militaire. A huit heures du soir nous avions rendez-vous à ce même comité. Tout le monde s'impatientait de ce qu'*Alexandre de Lameth* ne venait pas, parce qu'ils étaient chargé (sic) de faire le rapport. *L'on soupçonna qu'il était aux Jacobins.* M. de Crillon me pria si je pouvais y aller et de tâcher d'y parler de notre affaire; j'arrive, *il était question précisément de notre affaire.* Lameth me fit signe qu'il m'appuyerait. *Robespierre avait la parole*; il parla aussi longuement et plus lorsqu'il vit que je demandai la parole, *le Sr. Davout était au bas de la tribune et pâlit en me voyant.* Je demandai en grâce d'être entendu, toutes les personnes de ma connaissance insistèrent pour que je parlai (sic) ... *je dévoilai toute l'affaire du Régiment.* Plusieurs fois il y eut des murmures, mais des personnes qui étaient près de moi m'engagèrent à continuer ... bref *j'interpellai Davout qui se trouvait au bas de la tribune*, pour me contredire s'il le pouvait sur l'article des cartouches jaunes [2], *il ne*

[1] DXV/43 – pièce 108 – N° 17.

[2] On désignait sous ce terme une feuille de congé définitif, à caractère infâmant, que l'on remettait aux cavaliers congédiés pour mauvaise conduite. Ce passage de la lettre d'Aubignan semble se rapporter à un exposé dont nous ne connaissons pas la teneur, mais dans lequel Davout ou Robespierre auraient parlé de traitements humiliants et de vexations, dont le licenciement avec cartouches jaunes, n'hésitant pas à falsifier les faits.

sut que répondre. Je finis, l'on avait grande impatience de l'entendre et de le voir me répondre, mais avant de quitter la tribune, je l'invitai à se renfermer dans l'ordre du jour, de s'astreindre (sic) de toute personnalité, que les lois agiraient, je me réservais alors de faire connaître les coupables. *Il monta à la tribune, et fut pour y dire des bêtises, il fut ramené deux fois à l'ordre et ne pouvant rien dire de plus, l'on le força à redescendre de la tribune,* se référant à être entendu par le comité militaire. »

Là-dessus, d'Aubignan sort des Jacobins et se précipite au Comité militaire. Il poursuit sa relation en ces termes :

« C'est là où je l'attendais, je l'ai devancé et ai prévenu ces Messieurs — il [Davout] est arrivé — j'ai insisté qu'il ne pouvait être entendu sur cette affaire, et que notre cause était si bonne que je m'interdirais moi-même d'en parler, pourvu que Mr. — en montrant Davout — ne fut point entendu pour l'honneur même du comité. *Bref, Mr. Emery insista pour qu'il fut entendu, il parla, ne dit que des bêtises,* bref, je fis comme Linguet, je demandai à être jugé sur ses paroles et me retirai. Bref, le décret sera surement rendu ce matin. Dis à tous nos camarades de se tenir sur leurs gardes » [1].

La présence à cette date de Davout aux Jacobins, le fait qu'il s'y trouve au bas de la tribune, pendant que Robespierre y traite de l'affaire de Royal-Champagne, le fait enfin qu'il monte lui-même à cette tribune, méritent de retenir toute notre attention.

Sans nous permettre d'établir l'existence d'une véritable liaison entre Robespierre et Davout, ces faits nous révèlent toute l'importance accordée par le député d'Arras aux incidents de Royal-Champagne [2]. Ils contribuent aussi à nous expliquer la curieuse attitude observée par le sous-lieutenant au début du mois de juillet. Si Davout n'a pas hésité à présenter sa démission à de Broc, le 10 juillet, donc à renoncer à son gagne-pain, décision qui revêtait encore à l'époque une extrême gravité, c'est qu'il avait dû recevoir certaines garanties.

[1] AN DXV/43 – pièce 108 – N° 18.

[2] A cette époque, Robespierre est en train d'effectuer sa percée politique; il n'hésite pas à se servir du jeu de Mirabeau. Son biographe, Gérard Walter, observe à ce sujet :
« Dans une lettre du 18 mai [1790], il considère Mirabeau comme « nul ». Ce qui ne l'empêche pas de se montrer souvent en compagnie du célèbre orateur et de s'intéresser au *Courrier de Provence.* Un jour, Mounier, en entrant par hasard dans un des bureaux de l'Assemblée nationale, y aperçoit Robespierre en train de rédiger un texte sous la dictée de Mirabeau ». Mirabeau disait de lui : « Il ira loin, il croit tout ce qu'il dit » (p. 74).
Le biographe poursuit :
« Ce qu'il importe de noter, surtout, c'est l'assurance parfaite et la sérénité imperturbable avec laquelle Robespierre poursuit dès le commencement la réalisation d'un plan mûrement réfléchi et soigneusement étudié » (p. 75).
« Sa réputation se trouvait définitivement consacrée déjà en août 1790, époque à laquelle le jeune St.-Just lui écrivait du fond de sa province : « Vous que je ne connais que comme Dieu, par ses merveilles » (p. 75).
WALTER, Gérard – *Robespierre* – Paris – Gallimard – 2e éd. – 1946.

On notera par ailleurs, que son intervention à la tribune est sans lendemain; nous savons d'autre part que dans la suite, son correspondant le plus influent parmi les révolutionnaires, restera Turreau, il ne sera plus jamais question pour lui, même d'une manière discrète ou voilée, de recourir à l'Incorruptible. Pour ces raisons, nous sommes conduits à penser qu'en 1790, Davout a pu retenir pour quelques instants l'attention de Robespierre, qui s'est servi de lui dans son jeu politique, sans qu'il soit question entre eux d'une véritable connivence.

Que penser, par ailleurs, des « bêtises » que Davout aurait dites, tant à la tribune des Jacobins qu'en présence du Comité militaire (présidé à ce moment-là par Dubois-Crancé)? Dans l'optique de d'Aubignan, qui est sûr de son bon droit et des faits qu'il avance, et qui estime raisonnablement avoir gagné son procès, la violence de Davout semble avoir totalement manqué son objet. Mais est-ce réellement le cas? Les arguments de Davout sont de nature affective; il ne semble guère s'être préoccupé de réfuter les faits avancés par d'Aubignan, alors qu'il a sans doute plaidé avec une passion qui dépassait les bornes, la cause des patriotes, ce qui lui a valu d'être plusieurs fois rappelé à l'ordre. En somme, on peut dire que d'Aubignan et Davout ne parlent pas le même langage. Dans l'immédiat, d'Aubignan, Fournès, La Tour du Pin, obtiendront gain de cause. Mais dans quinze jours, Dubois-Crancé, à l'Assemblée nationale, parlera le langage de Davout.

Le 7 août, l'Assemblée nationale rend un décret aux termes duquel elle « improuve la conduite de ceux des sous-officiers, cavaliers de Royal-Champagne qui ... se sont permis des actes d'insubordination les plus déplacés; elle décrète que le roi devra être supplié ... d'employer les moyens les plus efficaces pour arrêter le désordre » [1] [2].

Le 8 août, le maréchal de camp Stanislas Biaudos met à la disposition de la Municipalité d'Hesdin une troupe d'intervention composée d'une compagnie de grenadiers du régiment de Bourbon, de deux compagnies de grenadiers du régiment suisse de Diesbach et d'un détachement de cuirassiers [3].

Le 10 août, un imposant dispositif de sécurité est en place à Hesdin; une batterie de quatre pièces d'artillerie de la garde nationale est en position devant l'Hôtel de ville, le détachement des grenadiers de

[1] DXV/43 – pièce 108 – N° 22.
[2] Face à cette contre-offensive de la droite, Robespierre cherche à gagner du temps. Dans le MONITEUR du 7 août 1790, nous lisons : « Sur proposition de M. Robespierre, l'Assemblée ajourne à dimanche prochain la discussion sur une nouvelle composition des conseils de guerre ».
[3] AN DXV/43 – pièce 108 – N° 23.

ligne est stationné dans le faubourg de Marconne. Le soir à dix heures, les patrouilles des Suisses de Diesbach font la tournée des cabarets, et renvoient dans leurs quartiers les cavaliers qui s'y trouvent.

Varlet et son « Conseil » peuvent jouer la carte du « complot des aristocrates ». C'est ainsi que nous voyons le sieur Cot demander à un garde d'artillerie en faction devant l'Hôtel de ville, « s'il voulait égorger deux mille hommes ? » L'artilleur lui répondant : « Vous souffririez donc, Monsieur, qu'on assassinât un corps d'officiers ? » Cot hausse les épaules et lui dit : « Bah ! pour sept ou huit ! » [1].

Ce jour-là ou le lendemain, une vingtaine ou une trentaine de cavaliers, fidèles aux officiers, et menacés par leurs camarades, se retirent au vieux quartier. La municipalité leur fait distribuer deux cartouches par homme pour leur permettre de se défendre. Varlet et les gens de son parti se mettent à parler de la menace de massacre sous laquelle vivent les patriotes.

Le 13 août, Davout, Point et Chevreuil écrivent de Paris à leurs camarades. Notons ici le fait que Davout et Point écrivent chacun un texte distinct. Point s'exprime en disant que l'on attend un mémoire de la garde nationale de Paris, destiné à atténuer l'effet de la décision de l'Assemblée. « Nous attendons cette pièce avec impatience, pour poursuivre nos ennemis, et démontrer leur tyrannie, en prouvant à la France entière que le décret qu'ils ont surpris à l'Assemblée, n'est l'effet que de l'intrigue des Noirs et du Ministre de la guerre ». Il ajoute : « Un jour viendra que nous montrerons les dents. En attendant, nous nous faisons des amis » [2].

Au dos de cette lettre, se trouve une adresse de Davout :

« Faites tout votre possible, chers camarades, pour vivre en union avec les détachements qu'on vous a envoyés; si par malheur il arrivait une querelle, que cette querelle ne devienne pas générale; car vous feriez triompher vos ennemis. A l'égard de tous les bruits qu'on a fait courir, que le Régiment allait être cassé, c'est le produit de la méchanceté; qu'avez-vous donc fait pour que l'Assemblée Nationale en vienne à ces extrémités ? aviez-vous contrevenu au décret ? Non, tant s'en faut. Je vois que tous ces bruits partent de vos ennemis, mais je suis surpris que vous en ayez été inquiets un seul instant; car enfin, vous devez savoir que le Ministre, le Roi même n'a pas

[1] AN DXV/43 – pièce 110 – déposition 125.
[2] Ibid. – pièce 128 – (Rapport des Commissaires du Roi, sur l'affaire du Régiment de Royal-Champagne, Cavalerie, en garnison à Hesdin) – p. 8 – Les originaux des lettres de Point et de Davout n'ont pas été conservés. Leur existence est attestée par ce rapport, et confirmée par nombre de dépositions, dont celle de d'Andigné (v. p. 131, note 2).

le droit de priver un militaire de son emploi sans un jugement légal; à plus forte raison, n'a-t-il pas le droit de casser un Régiment. Ainsi, tranquillisez-vous à cet égard, nous sommes ici pour plaider vos intérêts; et dans peu, comme vous l'a écrit Point nous dévoilerons toutes les méchancetés des ministériels; mais, mes chers camarades, de l'union, de l'union, de la patience et de la tranquillité, tout ira bien.

Louis Davout, votre meilleur ami »[1].

Ce texte appelle les remarques suivantes :

1° *Selon toute vraisemblance, Davout ne l'a pas rédigé seul.* La preuve peut nous en être fournie par l'habileté de l'argumentation juridique. Dans sa déposition, d'Andigné dira à ce sujet que « la lettre du Sr Davout, au dos de celle du Sr Point, en partage le détestable esprit et induit les sous-officiers et brigadiers en erreur sur leurs places qui ne sont pas des emplois, puisqu'ils peuvent être cassés par nombre d'ordonnances remises toutes en vigueur par le décret du six août »[2].

2° *Sous des termes à peine voilés, cette « adresse » est en fait un ordre précis, dans lequel se trouve réglée l'attitude à observer par un groupe d'exécutants, dans une situation de guerre révolutionnaire bien définie.* La provocation a eu lieu, un important service d'ordre est sur place, les « Noirs » vont faire un exemple, et « casser » des sous-officiers et des cavaliers. Il faut que ces pauvres gens apparaissent comme étant des innocents, qui ne méritent pas un traitement aussi rigoureux; il faut qu'aux yeux de l'opinion publique, les mesures prises par le ministre apparaissent comme étant « arbitraires » et dépourvues d'une base légale.

Quand Davout écrit : « Nous sommes ici pour plaider vos intérêts », il n'est pas seul, le député d'Arras aurait pu signer avec lui cette adresse, qui contribuera à déjouer sur le plan juridique, la dernière manœuvre tentée par La Tour du Pin, de mettre les révolutionnaires dans leur tort.

Le 13 ou le 14 août, une nouvelle indication sur l'activité de Davout à cette date nous est fournie par Girard[3]. Nous la tirons de la déposition que fera ce dernier en septembre devant Dubois et Coppens; il y déclarera avoir rencontré, le 13 ou le 14 août, dans l'allée des Feuillants, Davout, Point et Chevreuil. Les trois hommes lui demandent son appui. Girard fait quelque peu durer l'entretien, et profitant d'un moment où Davout s'est éloigné, dit aux sous-officiers « qu'il

[1] ibid. pp. 9-10.
[2] ibid. – pièce 110 – déposition 93.
Le décret du 6 août avait précédé d'un jour celui qui condamnait les fauteurs des désordres de Royal-Champagne.
[3] AN DXV/43 – pièce 110 – déposition 63.

les obligerait volontiers, mais qu'il désirerait le faire seulement avec eux, attendu que les principes du sieur Davout, tout purs qu'ils pouvaient être, ne cadraient pas avec la modération que le répondant [c.-à-d. lui Girard] accoutumait de mettre dans ses démarches et les invite à engager le Sr Davout à se rendre au régiment ».

Pourquoi Girard cherche-t-il ainsi à éloigner Davout ? Pour se débarrasser d'un témoin gênant ? Pour éviter de compromettre l'homme de liaison de Robespierre ? Dans l'état de nos connaissances, la question doit être laissée ouverte. Nous penchons néanmoins pour la première hypothèse. Nous avons vu plus haut Girard chercher à compromettre Davout, en lui suggérant de proposer à l'Assemblée de casser tous les officiers de Royal-Champagne. En le faisant rentrer au régiment où il risquait d'être déféré devant un conseil de guerre, on en faisait une victime de plus, tout en l'éloignant à coup sûr. Si nous voyons, le lendemain ou le surlendemain, Davout reprendre la route d'Hesdin, malgré la perspective d'être l'objet des sanctions les plus graves, c'est sans doute qu'il a vu la nécessité de le faire pour assurer la réussite de l'opération. C'est aussi parce qu'il se sent appuyé par une faction révolutionnaire dont il connaît la force — et qui n'est peut-être pas la même que celle de Girard.

Le 14 août, Royal-Champagne, rassemblé en bataillon carré, écoute la lecture des décrets de l'Assemblée. L'impression faite sur les cavaliers est forte, et un mouvement de retour à l'ordre se dessine très nettement. Dans les jours qui suivent, un certain nombre de cavaliers viennent attester à la Municipalité, leur fidélité à leurs officiers. Mais Argod, prenant la relève des meneurs qui sont à Paris, dit carrément au quartier « qu'il se foutait des décrets » [1]. Les irréductibles reprennent rapidement du poil de la bête, se promènent en groupe, le soir, sur les remparts, et menacent ceux qui ne sont pas de leur avis, de les pendre ou de les jeter dans les fossés de la ville. La femme d'un cavalier fidèle est jetée par terre et injuriée. Un jeune soldat de dix-huit ans, Belanger, serait battu à mort par trois sous-officiers, Campaignolles, Aubry et Augoubard, si des grenadiers de la garde nationale ne venaient s'interposer [2].

Le 16 août, Varlet rédige un mémoire où il donne sa version des événements d'Hesdin et l'adresse à Dubois-Crancé au Comité militaire. Le même jour, le maréchal des logis Baudry fait une tentative de réconciliation, qui échoue; ses camarades sous-officiers lui répondent qu'ils se trouveraient trop humiliés en l'acceptant.

[1] ibid. – pièce 88 – pp. 16-17.
[2] ibid. – pièce 110 – déposition 36.

Le 18 août, Davout rentre de Paris à Hesdin. Il est immédiatement saisi et conduit sous escorte en prison. « Sur l'observation de cet officier, qu'il s'y serait rendu sur sa parole, accompagné d'un adjudant, on eut égard à sa réclamation » [1].

Le 20 août, Mirabeau découvre enfin ses batteries; après avoir brossé un tableau très sombre, dans lequel l'armée apparaît comme atteinte d'une maladie incurable, il propose une mesure radicale : on la licenciera intégralement, pour la reconstituer incontinent sur de nouvelles bases. Il vaut la peine de citer quelques passages de cet exposé :

« Un corps ulcéré ne peut être pansé plaie à plaie, ulcère à ulcère; mais il faut une transfusion de sang nouveau. Entre toutes les causes qui ont subverti la subordination militaire, j'en remarque deux principales : l'impulsion des chefs qui d'abord a tendu à détraquer en un sens les corps; et l'impression du moment, qui a réagi par une terrible action contre l'impulsion qu'on essayait de donner. Je pourrais prouver cette théorie par des détails. Un membre de cette Assemblée a, sur ce qui s'est passé à Hesdin, une relation très évidente, sous ce rapport, et je désirerais qu'elle fût communiquée à l'Assemblée avant la fin de cette séance ... L'ordre sera bientôt rétabli dans l'armée, lorsque les soldats auront appris à ne pas séparer leurs droits de leurs devoirs » [1]; et l'orateur de conclure sur la proposition de licencier l'armée, et de la reconstituer le 10 septembre.

Selon le désir exprimé par Mirabeau, Dubois-Crancé monte à la tribune pour y présenter la relation des faits qui se sont déroulés à Hesdin; il se fonde essentiellement pour cela, sur la version qu'il vient de recevoir de Varlet. Sur cette base, l'orateur se fait l'avocat des patriotes et se sert de la comparaison devenue classique, des styles de deux repas, où ceux des « fédérés » apparaissent comme le symbole de la nation armée, par opposition à celui des « officiers » :

« Les repas donnés par la garde nationale et la municipalité avaient été de véritables fêtes. Ils avaient offert la réunion de tous les rangs et de tous les grades. Les officiers, au lieu de suivre la même marche, n'ont invité ni les sous-officiers ni les cavaliers ... A ce dîner, tous les cœurs furent glacés par la froide étiquette. »

Il insiste sur l'illégalité de la promotion d'Odille et passe sous silence une série de faits ayant trait à l'insubordination des cavaliers, qu'il ne considère pas comme opportun de citer [2]. A la suite de cette lecture, Maury demande la parole et dit sèchement :

« Nous n'avons pas besoin de cette relation, elle n'a nul rapport avec l'objet actuel ».

[1] Nous empruntons la relation de la séance du 20 août 1790 à l'Assemblée, au Moniteur N° 233, du 21 août 1790.
[2] voir note 1 p. 134.

Dubois-Crancé riposte :

« Pour exercer une contre-révolution à Hesdin, on n'aurait pas pris d'autres mesures ! »

Le marquis de Fournès, commandant de Royal-Champagne, qui siège à l'Assemblée, fait observer que :

« Les faits contenus dans l'extrait de cette prétendue lettre, sont inexacts »; il poursuit en ces termes : « je demande qu'on les porte au comité militaire pour qu'il vous en soit rendu compte ».

Fort habilement, Robespierre dévie la contre-attaque :

« Il est évident que M. Riquetti a présenté sa motion comme essentiellement attachée à l'affaire de Toulon » [où des troubles ont également éclaté].

Alexandre de Lameth propose deux catégories de mesures :

« Il me semble, sans examiner au fond la motion de M. Riquetti, qu'elle renferme deux mesures, dont l'une peut être adoptée à l'instant, tandis que le moment de décréter l'autre n'est pas encore arrivé ». [Pour l'immédiat, il propose de rédiger une adresse à l'armée].

Peu à peu désamorcée par ces interventions successives, la « bombe » de Mirabeau fait long feu. En en faisant différer l'application, Alexandre de Lameth a condamné la manœuvre à l'échec.

Le 20 août, à trois heures et demie du matin, Davout est transféré par un « détachement de huit fusiliers du régiment de Diesbach », de la prison d'Hesdin en celle d'Arras [2].

[1] Le 28 août 1790, la municipalité d'Hesdin adresse à l'Assemblée une lettre dans laquelle elle protesta contre la déformation des faits, tels qu'ils ont été présentés le 20 par Dubois-Crancé. (AN DXV – pièce 108 – pp. 5 et 6).
Il ressort de ce document que trois repas, au total, ont été donnés :
1. La garde nationale d'Hesdin a invité la garde nationale de Montreuil qui est de passage. Seul officier de Royal-Champagne invité : « le sieur Davout, que les insurgents ... appelaient leur chef et leur père ».
2. La municipalité invite tous les officiers de la garde nationale et *deux hommes par compagnie*, tous les officiers de Royal-Champagne et *deux hommes par compagnie*.
3. Les officiers de Royal-Champagne invitent tous les officiers de la garde nationale et *deux hommes par compagnie* et des *représentants de chaque grade de chaque compagnie* du régiment.

Il n'y a donc eu aucune inégalité de traitement en ce qui concerne les soldats invités, entre le 2e et le 3e repas. « Il est faux » ajoute le rapport, de dire « qu'à ce dîner tous les cœurs furent glacés par une froide étiquette, puisque la joie y fut vive ... il est faux qu'on évita de porter la santé de ce que nous avons de plus cher, puisque les deux santés avant celle du roi, furent à la Constitution puis à la loi ».
La protestation, comme on peut bien le penser, ne fut suivie d'aucun effet, et la version de Dubois-Crancé entra dans la légende.
Quant à l'anecdote, rapportée par Joly, selon laquelle Davout aurait été seul parmi ses camarades, à avoir bu « à la Nation », on ne trouve nulle part sa confirmation, ou son démenti.

[2] AN DXV/43 – pièce 19.

Le 21 août, sont prises à Hesdin les mesures considérées comme les plus efficaces pour ramener à l'ordre le régiment de Royal-Champagne. Les troupes de ligne stationnées à Marconne, font leur entrée à Hesdin et sont rangées en fer à cheval, sur la place de l'Hôtel de ville. La garde nationale vient se ranger dans la même formation en face des troupes suisses [1]. Devant l'Hôtel de ville, sont disposées quatre pièces de canon chargées à mitraille, les méches sont allumées. Désarmés, les cavaliers de Royal-Champagne sont conduits au milieu de la place. Dans cet appareil de honte, trente-six sous-officiers et cavaliers sont appelés et licenciés [2]. La mesure est très grave, et signifie pour ceux qui sont ainsi touchés, la privation du gagne-pain et une misére à peu près certaine. Le ministre qui l'a ordonnée, a cherché à éviter de fournir à l'opposition, l'argument d'avoir agi d'une maniére vexatoire. Il a trouvé l'expédient de faire distribuer aux cavaliers des « cartouches blanches », dont on se sert pour mettre les hommes à la retraite, et qui ne comportent pas le caractère infâmant des « cartouches jaunes ». Mais la suite prouvera que cette précaution était totalement illusoire, l'opinion publique se souciant fort peu du type de cartouches dont avaient été gratifiés les « patriotes-martyrs ».

g) *fin août - décembre 1790*

Au cours de la semaine qui suit, l'ordre semble être revenu au régiment. Les cavaliers font leur soumission et les officiers estiment que le plus fort de la crise est passé. Or elle ne fait que changer de forme. Nous nous contenterons de l'esquisser très sommairement, puisque son évolution ne concerne plus directement Davout; nous estimons cependant nécessaire de suivre le développement de cette crise, dans la mesure où il éclaire le sens des événements auxquels nous venons d'assister.

A la fin du mois d'août, l'agitation reprend sous une forme larvée. Tous les insatisfaits n'ont pas été touchés par les mesures du 21 août — en effet, si l'on avait voulu éliminer tous les éléments douteux, l'effectif du régiment se serait trouvé par trop réduit. Benoît, cavalier, collecte des signatures en faveur de ceux qui ont été congédiés. La lutte des pétitions commence. La maison Girard est devenue le lieu de ralliement des patriotes. Les cavaliers viennent y prendre des nouvelles de Paris.

[1] ibid. – pièce 40.
[2] AN DXV/43 – pièce 73. – Parmi les noms de ceux qui sont congédiés : Point, Argod, Bertin, Campaignolles, Chevreuil, Aubry, Marchand, Haugoubard, Furet.

Dans le même temps, à la garde nationale, quelqu'un propose de faire un certificat en faveur de Davout; fort curieusement, la proposition est repoussée. Le cabaret du beau-père de Campaignolles continue à servir de boîte aux lettres, et la femme du maréchal des logis congédié, fait passer des lettres « incendiaires » à la compagnie de Valfons.

Le 4 septembre, l'Assemblée apprenant que ses décrets et les mesures dont ils ont été suivis n'ont pas ramené le calme à Royal-Champagne, décrète l'envoi de deux commissaires à Hesdin. Ils y arriveront le 14 septembre. Beaucoup plus rapides, les patriotes ont déclenché une manœuvre qui leur assurera le succès final de l'opération. Le 5 septembre, à l'instigation de Girard, qui est à Paris, la section de Mauconseil de la garde nationale de Paris, fait partir trois « députés », Guarnerin, Lacroix et Evrard, le frère du marchand de bas d'Hesdin. Faisant diligence, ces derniers arrivent le 6 septembre à Hesdin et y mènent pour leur part, une « enquête ». En fait, ils assurent la continuité de l'action psychologique; ne cessant d'encourager les patriotes, ils réunissent un abondant matériel en fait de « pièces » et de pétitions, dont il leur sera aisé de tirer dans la suite, le plus grand parti.

Dans la capitale, la section de Mauconseil accueille comme des héros les cavaliers de Royal-Champagne qui ont été congédiés. On prend des résolutions à leur sujet.

Le 20 octobre, les sections de l'Arsenal, de la Fontaine de Grenelle, de la Halle aux blés, Henry Quatre, Notre Dame, et celle du Ponceau font écho aux clameurs d'indignation de la section de Mauconseil.

Le 9 novembre, l'Assemblée apprend que le roi a accepté la démission du ministre de la Guerre.

Le 10 novembre, « Danton, orateur, dénonce les ministres, et demande au nom des 48 sections de Paris, qu'il soit déclaré à Louis XVI que les ministres Guignard Saint-Priest [Intérieur], Champion [garde des Sceaux], et La Tour du Pin [Guerre], sont indignes de la confiance publique, et de le prier de les renvoyer » [1].

Le 11 décembre, Sallé de Choux prononce à l'Assemblée un rapport interminable, remplissant son objet qui est de brouiller les pistes. « Je vous observe en passant, dit-il, que M. Davout, sous-lieutenant de Royal-Champagne, qui avait défendu l'opinion des cavaliers, s'est trouvé enveloppé dans leur disgrâce; il a été détenu dans un cachot et au secret pendant soixante jours dans la citadelle d'Arras » [2].

[1] Table du Moniteur I/324.
[2] Moniteur N° 347, 13 décembre 1790.

Robespierre, prenant la parole après le rapporteur, s'exprime en des termes qui ne sauraient nous surprendre :

« Des punitions ont été prononcées sans jugement; donc il y a de l'arbitraire, de l'oppression. La forme des congés délivrés aux cavaliers de Royal-Champagne est illégale; elle eût été considérée comme telle, même sous l'ancien régime ... la garde nationale d'Hesdin est réduite aujourd'hui à un tel point d'avilissement, qu'elle n'obéit plus à ses chefs, qu'elle est l'esclave du maire qui s'est mis à sa tête, qui a réuni à ses fonctions celle de commandant de la garde nationale, pour protéger le parti contre-révolutionnaire. Vous devez un grand exemple de justice à l'armée. J'appuie le décret de vos comités » [1].

Au ministère de la Guerre, d'Aubignan établit à l'intention du comité des rapports un document, visant à rectifier les faits [2]. Il n'obtient, comme on peut bien le penser, aucun écho; cette fois, l'affaire de Royal-Champagne est bel et bien terminée [3].

Mais revenons à Davout.

Dans les contrôles du régiment, nous trouvons une pièce de laquelle nous tirons les indications suivantes :

« M. Davoust (Louis-Nicolas), sous-lieutenant. N'a pas été compris dans les états de nouvelle formation. Il est un des principaux moteurs de l'insurrection survenue au mois de juillet 1790. Il a été arrêté et détenu six semaines dans la prison militaire d'Arras, où il a donné sa démission, mais n'étant pas libre alors, il avait promis de la renouveler lorsqu'il serait sorti, ce qu'il a refusé de faire ... rien n'autorise à le rayer puisqu'il n'a point donné la démission de son emploi et qu'il n'en a pas été privé légalement » [4].

Les six semaines de détention à Arras se situent du 20 août au 2 octobre. Arrêtons-nous un instant à la date de sa libération. Nous savons que les commissaires Dubois et Coppens quittent Hesdin le 30 septembre pour se rendre à Arras où ils rédigeront leur rapport. Le même jour, Varlet écrit à Campaignolles qui se trouve à Paris et qui transmet ses messages à Dubois-Crancé [5], que les commissaires partent pour Arras « où ils resteront trois à quatre jours; je ne sais pas s'ils sont chargés d'interroger M. Davout » [6]. Varlet serait-il inquiet?

Le 2 octobre, la Municipalité d'Hesdin envoie de son côté un dossier à l'Assemblée Nationale, contenant les preuves de l'activité subversive

[1] MONITEUR No 347, 13 décembre 1790.
[2] SHAT Xc 126.
[3] En 1791, la plupart des officiers de Royal-Champagne, dont François-Claude, donneront leur démission avant d'émigrer. Changeant de dénomination une fois de plus dans son histoire mouvementée, le vieux régiment deviendra le 20e de cavalerie et se distinguera à Marengo.
[4] SHAT Xc 50.
[5] AN DXV/43 – pièce 48.
[6] DXV/43 – pièce 47.

de Varlet, et la pièce que nous avons citée, dans laquelle d'Aubignan atteste que Davout a rencontré Robespierre. Ce dossier est transmis au Comité militaire.

Seul parmi les biographes, Chénier nous rapporte enfin que la mère de Davout, informée que son fils allait passer devant un conseil de guerre, et qu'il risquait d'être passé par les armes, serait accourue à Arras. Il ajoute que le commandant de la citadelle lui aurait permis de s'entretenir avec son fils [1]. Turreau aurait donc été prévenu. Mais par qui? Les conditions dans lesquelles s'est effectuée la libération de Davout n'apparaissent pas clairement.

Une chose néanmoins est certaine : il a été protégé [2], et son élargissement a été obtenu à la suite d'une intervention qu'ont dû effectuer ses protecteurs auprès du ministre. Pour quelle raison, sans cela, aurait-il été libéré?

Dans les dernières semaines de son ministère, La Tour du Pin cherche à sauver la position royale, et se prête pour cela à une série de compromis. Ce faisant, il entretient un contact suivi avec le comité militaire. Nous sommes en droit de penser que la libération de Davout est due à l'intervention du président de ce comité, Dubois-Crancé, plutôt qu'à celle d'un Robespierre, voire à celle d'un Turreau. Les preuves nous manquent, certes, pour l'établir, mais nous trouvons, dans la suite de la vie de Davout un indice de poids. En 1795, quand

[1] CHÉNIER, T. I p. 32.

[2] Il est possible que le futur conventionnel Sergent (1751-1847) ait pris une part active à la libération de Davout. Dans un passage dû à sa plume, que cite la marquise de Blocqueville, on lit :
« Le général Davout, lieutenant de cavalerie ... avait été enfermé, par une lettre de cachet, au secret pour la vie. J'avais fait cesser cet ordre par un décret de la Constituante, qui le fit rentrer dans son grade. Cette justice, je l'avais sollicitée au nom des habitants de Paris, avec éclat. Deux ministres durent par là perdre leur portefeuille ». (DAVOUT – CORRESPONDANCE INÉDITE – p. 42).
Il est intéressant d'observer que Sergent, en 1790, est électeur dans cette section de Mauconseil, qui joue un rôle important dans l'affaire de Royal-Champagne, en fournissant à ceux qui cherchent à la monter en épingle, tous les exécutants dont ils ont besoin. Lacroix, Guarnerin et Evrard, les « enquêteurs » dépêchés à Hesdin, en font aussi partie.
Cf. KUSCINSKI – *Dictionnaire des conventionnels* – Paris – Rieder – 1916 – pp. 560-562.
Sergent, qui épousera la sœur du général Marceau, est un exalté, qui prendra une part active aux massacres de septembre et sera dénoncé, le 8 prairial an III, pour avoir applaudi les émentiers du 3 prairial.
Plus tard, Louis-Philippe lui accordera une pension sur sa cassette (KUSCINSKI, loc. cit.).
Ce profil politique d'« homme de main » nous donne à penser que Sergent n'a pas joué, dans la libération de Davout, un rôle aussi prépondérant qu'il veut bien le dire. Nous n'irons cependant pas jusqu'à sous-estimer entièrement son intervention, comme le fait la marquise de Blocqueville, dans un commentaire que nous n'avons pas repris dans la présente note.

Bourbotte se trouve à son tour en danger, et qu'il demande conseil à son ami Davout, celui-ci lui répond : « Fais connaissance de Dubois de Crancé, je le connais assez pour répondre de son républicanisme, et, dans les occasions délicates, il pourra te donner de sages avis » [1].

Une fois libéré, Davout se rend à Ravières.

Le cadre général dans lequel se situe l'action de Davout

Avant de passer à l'analyse de la conduite de Davout, il est indispensable de situer l'affaire d'Hesdin dans le cadre de la politique intérieure française.

Pour chercher à définir la position de l'armée par rapport aux différents courants politiques de 1790, nous avons extrait des Tables du Moniteur, les passages les plus marquants qui se rapportent à ce problème (v. Tableau V).

Les éléments contenus dans ce tableau sont suffisamment connus pour se passer d'un long commentaire. Nous nous bornerons à souligner les faits suivants :

1° La gauche a réussi à opérer en 1789 la percée décisive. En 1790, elle peut agir dans une très large mesure *à découvert*. En faisant la part des intrigues et des menées subversives, qui elles, ne s'exercent pas au grand jour, il faut noter le fait qu'une série de manifestations de gauche ont un *caractère ouvert*.

2° La *continuité* de l'action menée par la gauche, à laquelle la droite n'oppose que des réactions *intermittentes*.

3° La gauche s'est assigné un *objectif* défini en des termes que la *grande masse peut comprendre*. Il s'agit pour elle d'anéantir le groupe social des « aristocrates ». Cet objectif ne pourra être atteint que par la *violence*.

4° Le centre n'a pas un objectif aussi clairement défini. Il s'efforce de donner une structure et une forme à la monarchie constitutionnelle. Aux yeux du peuple, le centre donne le spectacle du *flottement*.

5° L'objectif de la droite est uniquement de nature *défensive*.

6° Le pouvoir royal pratique une politique de *non-violence*.

[1] Vigier, I/55.

TABLEAU V – L'ARMÉE ROYALE ET LES COURANTS POLITIQUES EN 1790

	GAUCHE
janvier	Manifeste des patriotes de Flandres (13). Robespierre s'oppose à l'approbation donnée par La Rochefoucauld aux officiers de Toulon (16). *Sallé de Choux* propose de priver les religieux du droit de cité (26). Les révolutionnaires du Hainaut ordonnent la prestation du serment civique (30).
février	*Les fils d'Orléans* prêtent le serment patriotique (21). Discussion sur la loi martiale — Obstruction de *Robespierre* (22).
mars	*L'Ami du Peuple* annonce une insurrection de Royal-Vaisseaux.
avril	Reddition par les Autrichiens, de la citadelle d'Anvers aux patriotes belges (3). *Pacte fédératif* entre la garnison de Montauban et la garde nationale (8). Troubles à Lille (14). Réunion d'une *armée fédérative* à Grenoble. (Le Dauphiné est l'ancienne province du duc *d'Orléans*) (22). Fédération à *Hesdin* (27). Troubles à Dieppe — 1200 brigands écument le pays. Avant que l'on ne prenne des mesures, *Robespierre* voudrait que l'on s'assure des faits d'une manière positive.
mai	Adresse des fédérés d'Hesdin (7). Troubles à Toulon et à Marseille (12). Troubles à Tarascon. *Robespierre* craint que l'on ne trouve la cause des troubles dans l'attitude des chefs (21).
juin	décret qui supprime les titres nobiliaires (19).
juillet	*Robespierre* s'oppose à la motion de Champagne, selon laquelle il propose d'admettre l'amiral Albert de Rioms à prêter le serment civique (3)). *Robespierre* et Desmeunier s'opposent au déploiement des forces maritimes (4).
août	*Robespierre* fait passer un décret relatif au service funèbre des citoyens morts au service de la cause du peuple (1). *Dubois-Crancé* demande que le Châtelet s'occupe aussi des pamphlets contre-révolutionnaires (2). *Le Peletier de Saint-Fargeau* combat l'opinion de déléguer le ministère public à des officiers nommés par le roi (9). Rapport sur l'insurrection des régiments du Roi, Mestre-de-Camp et Châteauvieux (16). *Robespierre* réclame contre l'inégalité de traitement prévue par le code pénal militaire, entre les officiers et les marins (19). *Dubois-Crancé* donne une relation favorable aux patriotes, des événements d'Hesdin (20). *Robespierre demande l'érection d'un tribunal pour juger les crimes de* lèse-nation (23). *Robespierre* demande qu'on analyse les causes des troubles militaires (29).
septembre	*Dubois-Crancé* propose l'envoi de commissaires à Hesdin (4). Charles *Lameth* montre qu'il y a coïncidence entre le projet d'Epréménil et le plan de contre-révolution dont on ne cèle plus l'existence (29).
octobre	Insubordination de l'escadre de Brest (10). *Robespierre* définit le crime de lèse-nation et s'élève contre la proposition de faire nommer les juges de la haute-cour par le roi (25).
novembre	*Danton*, orateur, dénonce les ministres de la Guerre et de l'Intérieur (10).
décembre	*La Réveillère – Lépeaux* propose d'inscrire sur les enseignes des gardes nationales : « La liberté ou la mort » (6). Adoption du décret qui licencie les régiments du Roi et Mestre-de-Camp. On négociera avec les cantons suisses la grâce des Suisses de Châteauvieux (7). *Sallé de Choux* présente son rapport sur Royal-Champagne (11). Toute la Belgique se soumet aux troupes autrichiennes (18).

(Les chiffres figurant entre parenthèses indiquent la date du mois, à laquelle le Moniteur mentionne les faits cités)

CENTRE	*DROITE*
(Tendance générale à la normalisation, dans le cadre d'une monarchie constitutionnelle). *La Rochefoucauld-Liancourt* approuve la conduite de l'amiral Albert à Toulon (16).	Décret de prise de corps contre *Marat* (23).
	Les officiers de Royal-Vaisseaux protestent contre la prétendue insurrection de leur régiment, annoncée par l'*Ami du Peuple* (11). Le marquis de *Fumel* se plaint des papiers incendiaires qui égarent le peuple (26). Allusion à un décret de prise de corps contre *Danton* (28).
La Rochefoucauld-Liancourt demande l'insertion au procès-verbal de l'adresse des fédérés d'Hesdin. *D'André* se plaint de l'insubordination des troupes (21).	*Boisloidier* fait remarquer la coïncidence des dates auxquelles éclatent des troubles (27).
La Tour du Pin lit un mémoire sur les désordres, et une lettre de *Louis XVI*, qui autorise la fédération des troupes de ligne et de la garde nationale (4). *Champagny* propose d'admettre l'amiral Albert de Rioms à prêter le serment civique (3). *Cazalès* insiste sur la nécessité d'organiser rapidement l'armée (13). *Fête de la Fédération* (14).	*D'Ambly* fait passer un décret contre les perturbateurs (2). Discours de *Noailles* sur la hiérarchie militaire (19).
La Tour du Pin décrit l'état d'insubordination de l'armée (6). Discussion sur le code pénal maritime (19). Discours de *Mirabeau* sur les causes de l'insubordination militaire (20). *La Tour du Pin* annonce l'insurrection du régiment de la Reine (25). *La Tour du Pin* annonce le retour du calme à Nancy (27). *La Tour du Pin* annonce de nouveaux troubles à Nancy (28).	*Crillon* aîné fait passer un décret pour faire rentrer dans le devoir Royal-Champagne et Poitou (7).
Mirabeau propose d'approuver Bouillé (20). Décret proposé sur les tribunaux militaires (22).	On parvient à faire refuser la parole à *Robespierre* (3). *Noailles* démasque les émissaires d'une soi-disant société helvétique, qui cherchent à introduire des libelles incendiaires dans les casernes des troupes suisses (19).
Démission d'*Albert de Rioms* (10).	
La *Tour du Pin* désavoue les officiers de Royal-Liégeois, qui avaient manifesté leur attachement au roi (8); il démissionne (9), il est remplacé (16 nov.) par Duportail, ancien compagnon d'armes de Lafayette.	

7° L'armée ne dispose pas de *base légale* pour résoudre le problème de la *criminalité* dans ses rangs.

8° Les *hommes doués d'une forte personnalité se trouvent en plus grand nombre dans la partie gauche* de l'Assemblée : Robespierre, Dubois-Crancé, Le Peletier de Saint-Fargeau, l'emportent sur La Tour du Pin, Noailles et d'Ambly. La position de Mirabeau est équivoque. La Rochefoucauld-Liancourt est peu à peu dépassé.

9° Le duc d'*Orléans* occupe une position particulière. Il s'est greffé sur la gauche, qu'il alimente en fonds secrets, mais il ne la contrôle pas.

10° La chronologie montre que la gauche et Orléans déclenchent une *première vague d'insurrections militaires en avril.* Le centre tente de l'absorber en prenant à son compte et en légalisant après coup, la manœuvre de la fédération.

Le mois d'*août voit une seconde vague d'insurrections, mieux coordonnées dans le temps.* Cette seconde offensive atteint quelques régiments, touche pour la première fois les troupes suisses, et porte un coup sérieux à l'armée royale, sans la détruire pour autant.

La partie décisive — qui se prépare dès le début de l'année — se joue au mois d'août. La Tour du Pin, ayant obtenu le décret du 7 août, se voit ouvrir une chance de passer à la contre-attaque. Robespierre, qui s'attend à une violente riposte, vient de faire passer une loi permettant de traiter en martyrs les patriotes qui vont tomber. Mais la manœuvre contre-révolutionnaire, mal conduite, échoue. Elle est lente et maladroite et donne tout le temps à ses adversaires de se ressaisir. Pourquoi licencier des mutins, qui vont s'empresser de grossir les rangs des sections parisiennes? Pourquoi épargner les meneurs?

Nous retrouvons à Hesdin, sur un plan local, tous les éléments que nous venons de relever à l'échelon national. Et nous y voyons apparaître d'une manière plus nette et plus détaillée, les causes de la défaite de l'armée royale. La pesanteur de sa manœuvre, menée par des hommes que rien n'a préparé à conduire des opérations de ce type, n'est pas sans offrir — dans une mesure très relative il est vrai — une certaine analogie avec les hésitations du haut commandement pendant la guerre de Sept ans. En nous pensons involontairement que Davout n'a pas voulu se laisser entraîner à son tour, après son père et son grand-père, dans une action de guerre qu'il sentait perdue d'avance, par la faute de la Cour.

La conduite de Davout

Dans quelle mesure Davout est-il associé à un complot, et jusqu'à quel point agit-il de sa propre initiative?

Quand Edgar Quinet écrit que les communications faites par Davout à Mirabeau et à Camille Desmoulins « pourraient mettre sur la voie de quelques autres détails à propos de cette intéressante relation » [1], il n'exclut pas la participation — très marginale — de Davout aux intrigues de ces deux hommes politiques.

Peut-on parler de participation à un complot? Bien que peu vraisemblable, cette hypothèse mérite d'être examinée. Si Davout était initié de bonne heure à une entreprise clandestine, pourquoi commettrait-il alors l'imprudence d'écrire à François d'Avout au cours de l'hiver 1788-1789, qu'il est partisan d'un abaissement de la cour? Nous ne comprenons pas non plus pourquoi il aurait pris aussi ouvertement parti pour les patriotes, au cours de l'été qui suit. Il semble qu'un conjuré ayant l'intelligence de Davout, aurait au contraire évité de se faire remarquer. Il est vrai que le remariage de sa mère avec un homme aux idées aussi avancées que Turreau, ne constituait pas précisément un facteur de discrétion. Raison de plus pour admettre que les intrigants, qui vont devenir peu à peu les chefs des factions, n'ont pas choisi à priori un homme que ses relations familiales signalaient ainsi à l'attention.

Et si l'on retient malgré tout l'hypothèse de la participation à un complot, il faut se poser la question de savoir ce qu'une faction comme celle du duc d'Orléans, dont l'existence est publique en 1789, a pu attendre d'un sous-lieutenant. A cette époque, Davout ne pouvait pas rendre les services d'un homme de main, ni ceux d'un publiciste, ni ceux d'un intrigant de grande classe; ne faisant pas partie de ces catégories d'« agents », et n'habitant pas Paris, on ne voit pas pourquoi le jeune officier aurait été initié.

Ces raisons nous conduisent à écarter l'hypothèse selon laquelle Davout aurait participé, *en 1789*, à un véritable complot.

La réalité est plus simple. Il suffit de considérer les circonstances de la vie du jeune officier, son caractère, ses études, son entourage, pour s'en rendre compte. Nous y trouvons une série de motifs d'insatisfaction qui le poussent à saisir — et peut-être même à créer — l'occasion d'agir.

[1] V. ci-dessus, p. 120, note 3.

Le moment favorable se présente en avril 1790. Davout sait que dans tout le pays une action est en cours, qui tend à créer une armée nationale. La fédération de toutes les forces militaires lui apparaît comme étant seule capable de faire sortir l'armée de l'espèce de stagnation dans laquelle elle se trouve. Il sait que le corps d'officiers de son régiment est réticent, voire hostile à cette idée. Par ailleurs, il sait que les sous-officiers et le club patriotique ont résolu de passer à la réalisation du projet. L'incident causé par Furet lui fournit le prétexte qu'il cherche. Son intervention, dans laquelle entre de la colère, n'est pas dépourvue de calcul. Il est possible qu'il soit encouragé par Varlet ou par Turreau à suivre cette voie. En tout état de cause, il se met à la tête d'un mouvement visiblement préparé par les sous-officiers. Ceux-ci ne peuvent pas refuser l'appui que leur apporte un officier patriote. Ils ne l'associent pas pour autant à part entière à leur conjuration : quand Point procède à l'assermentation des sous-officiers mutins, le 27 avril au matin, Davout n'est pas avec eux.

Par contre, il cherche à établir la liaison, de son côté, avec quelque personnage réellement influent. Il cherche un protecteur. Il n'hésite pas à écrire à Mirabeau, à Camille Desmoulins, sans doute à d'autres encore. La lettre du 24 avril, du « jeune officier, mais quoique cela bon patriote » n'est pas celle d'un homme qui est affilié de longue date à un complot, et qui ne commettrait pas, s'il avait quelque expérience de ce genre d'entreprises, l'imprudence de la signer.

Mais la lettre du 24 avril 1790 ne doit pas nous tromper. Sous une certaine maladresse de forme, nous voyons se dessiner la pensée de Davout, et cela au moment où il vient d'engager sa première action de force. Ayant franchi de propos délibéré les limites de la légalité, il n'hésite pas à accuser les officiers, qui sont désormais ses adversaires, de l'avoir fait avant lui en violant le secret du courrier. La fermeté de sa décision — il risque sa tête — et la volonté de conserver l'initiative sont sous-jacentes à ces lignes.

Ceci nous conduit à penser que *l'élément fondamental de toute l'affaire, doit être cherché avant tout dans la résolution que prend Davout, de se mettre à la tête du mouvement insurrectionnel.* Que le jeune officier soit poussé à agir par son entourage, par les circonstances, la chose ne fait pas de doute. Mais l'étincelle vient de lui.

Il a vingt ans, il est homme de guerre et personne à Hesdin n'a réussi à dominer son caractère original, où la violence est contenue par beaucoup de sang-froid. Au moment où il voit se présenter l'occasion favorable, il la saisit.

Varlet a intrigué, Point a rassemblé et formé une équipe de choc. Quand tous les moyens sont réunis, Davout s'en sert. Il déclenche le mouvement, et prend soin de conserver son rythme à l'attaque. A un moment donné, elle risque de s'enrayer. Au cours d'un entretien, de Broc parvient à s'imposer à Varlet; Davout intervient à son tour et s'impose : « Monsieur, ce n'est pas un serment civique que nous voulons, c'est une fédération ». La Municipalité cherchant à son tour à tergiverser, il la domine, tout en ayant l'habileté de lui accorder un *Te Deum* pour lui permettre de sauver la face.

Tout ceci ne fait pas l'affaire de Point, qui assermente les sous-officiers conjurés en l'absence de Davout. Mais si Point dispose des sous-officiers, Davout a l'appui de sa compagnie, dans laquelle se trouve un nombre respectable de « tape-durs ». La fête de la fédération du 27 avril sera donc présidée par les deux meneurs : Davout lit la formule, Point reçoit le serment.

Au cours des jours qui suivent, Davout adopte une position extrême, et dépasse par la violence de ses propos, le ton adopté jusque-là par les sous-officiers et les patriotes. Le 15 mai enfin, il parvient à s'opposer à l'ordre de départ donné par La Tour du Pin, et à le faire différer. Ayant ainsi battu en brèche l'autorité du ministre, quelques jours après avoir été l'objet des félicitations de l'Assemblée, il réalise à sa manière, une sorte de « percée ». Il attire sur son action les regards du comité militaire et ceux du Club des Amis de la constitution, qui siège aux Jacobins. Il est possible que Robespierre range à ce moment-là, si l'on peut dire, Royal-Champagne au nombre de ses prochains objectifs.

L'action a réussi. Les meneurs sont parvenus à trouver dans l'Assemblée et aux Jacobins, de puissants protecteurs. Mais dès cet instant, la conduite des opérations échappe à Davout et à Point. Pour cette raison, nous voyons qu'ils sont empêchés d'aller jusqu'au bout de leur projet, leur violence ne peut s'exprimer qu'en paroles. Ils reçoivent la consigne d'entretenir l'agitation, et de se garder de passer à l'action directe.

Quant à ces consignes, elles leur parviennent selon toute apparence, par des canaux différents. A plusieurs reprises, les sous-officiers envoient à Paris des députations — qui font office de courriers — auxquelles Davout ne participe pas. L'attitude de Girard ne le trompe pas. Il sent que le groupe cherche à l'éloigner. Parce qu'il est officier? Parce qu'il a d'autres correspondants? Les motifs réels ne nous apparaissent pas clairement.

Il nous importe davantage de savoir que Davout assiste pendant quelques semaines, de très près, à la manœuvre politique menée par Robespierre, au cours de laquelle il voit ce dernier tirer un parti très adroit de tout ce qui s'est passé à Hesdin, à Toulon et à Nancy. L'optique du jeune officier en est profondément modifiée; il voit en effet comment une petite minorité politique, qui se soucie fort peu des besoins de l'armée, parvient en quelques mois à prendre l'avantage sur elle.

Il sait désormais que les structures qui font la force d'une armée, peuvent être atteintes. Ayant distingué leurs points vulnérables, ayant saisi concrètement la nature profonde des relations qui existent entre l'armée et la politique, ayant vu enfin combien la cohésion d'une troupe dépend des forces et des faiblesses humaines, Davout a acquis une connaissance du métier militaire à laquelle peu d'officiers accèdent à l'âge de vingt ans.

CHAPITRE III

RAPPORTS DE DAVOUT AVEC LES RÉVOLUTIONNAIRES SON ACTIVITÉ DE COMMANDANT DE BATAILLON (1791-93)

Quittant Arras pour Ravières, puis Auxerre et la frontière du Nord, Davout va se trouver confronté avec une série de problèmes d'un ordre différent.

A Hesdin, il a assisté à la désintégration partielle d'un corps de troupes qu'il voulait régénérer. Au cours des mois qui vont suivre, les termes du problème à résoudre sont inversés : il va s'agir pour lui de former une unité de combat avec des hommes chez lesquels la volonté de se battre n'est pas mise en question, mais aoxquels les moyens matériels les plus élémeotaires feront souvent défaut. Si l'on compare Royal-Champagne à ce 3e bataillon de l'Yonne, qui va se constituer en 1791, le vieux régiment nous apparaît comme ayant disposé d'un véritable luxe en fait d'armes, de chevaux, de quartiers et de cadres, alors que nous verrons les volontaires privés de l'essentiel de ces moyens.

Bref, après avoir affronté à Hesdin le problème moral posé par le délabrement de l'autorité, Davout va se trouver aux prises avec toutes les formes du désordre. Il l'ignore, sans doute, au moment de son retour à Ravières, où l'incertitude dans laquelle il est plongé, ne lui permet pas de distinguer quelle tournure prendra la crise.

RAVIÈRES, AUTOMNE 1791 [1]

Sur le plan militaire, nous savons que Davout refuse de démissionner, malgré l'engagement qu'il aurait pris de le faire quand il était incarcéré à Arras; attitude parfaitement logique, somme toute, à l'égard d'une promesse obtenue par la contrainte. Et qu'aurait-il fait d'ailleurs,

[1] voir note 1 p. 148.

après avoir donné une démission qui l'eût entièrement privé de ressources matérielles? de la politique? Les premiers essais qu'il avait fait à la tribune, ne devaient guère encourager le jeune officier à y poursuivre sa carrière. Vigier nous dit qu'à son retour à Ravières, Davout « avait eu l'intention d'attaquer personnellement le ministre en abus de pouvoir », mais qu'apprenant à sa sortie de prison, que M. de La Tour du Pin n'était plus ministre de la Guerre, « il se borna à protester contre une démission qui lui avait été extorquée »[2]. Le biographe ajoute que la lettre de démission écrite par Davout à Arras ne fut pas remise au ministre, mais rendue au sous-lieutenant, qui se trouvait donc officiellement en congé. Cet aspect de l'affaire porte encore tous les stigmates de l'ancien régime, de ses mœurs politiques où l'intrigue et le secret passaient pour être plus efficaces que le recours au désordre et à la violence pure et simple.

Une chose ressort de ce contexte : Davout n'agit pas uniquement de son propre chef. Son refus de confirmer sa démission ne change rien au fait qu'il a été libéré sous caution. Le ministère n'est pas totalement dépourvu d'influence; Davout a peut-être dû s'engager à ne plus se mêler de l'affaire d'Hesdin. De fait, une fois libéré, il ne semble pas qu'il ait revu Argod, Point, ou les cavaliers accueillis par la section de Mauconseil. Si tel avait été le cas, nous le saurions, comme nous connaissons ses autres attaches. Il est possible toutefois, qu'il ait conservé quelques rapports avec l'un ou l'autre de ces hommes; nous ne les voyons cependant pas apparaître dans la suite, alors que nous retrouvons dans son entourage, lors de ses campagnes, bon nombre de ses camarades de jeunesse auxerrois.

Par ailleurs, Davout suit manifestement le conseil de gens qui ont pris sa défense (comme Sallé de Choux et Dubois-Crancé). Ces hommes, qui tenaient son affaire en réserve, pour le cas où ils en auraient eu besoin pour faire tomber La Tour du Pin, auront pu conseiller au jeune officier, après la chute du ministre, d'attendre que soit constituée l'armée nationale qu'ils s'efforcent de mettre sur pied.

[1] La situation n'est pas seulement précaire pour Davout. Ses anciens camarades de Royal-Champagne et son cousin vivent de leur côté des heures dramatiques. L'*Histoire manuscrite* nous apprend que le 3 octobre 1791, le capitaine de Résie et le lieutenant de Vacquié se rendent de Falaise à Vernon, où s'est retiré François-Claude d'Avout. Ils lui font part de leur décision d'enlever un étendard de Royal-Champagne et de l'apporter à l'armée de Condé (entreprise dont nous savons par ailleurs qu'elle sera vouée à l'échec). François-Claude vient d'avoir un fils, cinq jours avant cette visite. Son épouse, faisant preuve d'un héroïsme bien émouvant, le presse de suivre ses camarades; sa santé fragile encore, ne résistera pas à cette grande émotion, la jeune mère en mourra.
Auguste d'Avout – op. cit.

[2] Vigier 1, p. 14.

Mais la situation internationale est loin d'être menaçante; et sur le plan de la politique intérieure, aucun parti (sauf peut-être celui de La Fayette), n'a véritablement intérêt à renforcer une armée qui pourrait se retourner contre lui. Il ne reste à Davout qu'à ronger son frein et à meubler par la lecture, les longues soirées de l'hiver. Mais il ne demeure pas inactif; la suite des événements le prouvera : les volontaires de l'Yonne n'éliront pas un officier qui leur soit inconnu.

Dans sa vie privée, en anticipant quelque peu, nous verrons Davout contracter alliance, le 8 novembre 1791, avec Marie-Nicolle-Adélaïde Séguenot [1]. Cette union durera peu, comme nous le verrons, véritable « mariage de guerre » avant la lettre, il est célébré pendant les quelques semaines où le bataillon de Davout est stationné à Joigny, avant d'être envoyé à la frontière.

Davout et les révolutionnaires de l'Yonne

La nature des relations qui ont pu exister en 1791, entre Davout et les révolutionnaires de l'Yonne, n'apparaît guère que dans l'analyse des documents se rapportant à une période postérieure. Nous n'hésiterons donc pas à anticiper au besoin, pour disposer des éléments nécessaires à la compréhension de cette année-ci.

Elle est la première durant laquelle Davout a passé un congé prolongé à Ravières. A son retour d'Hesdin, où il a pris un parti dépourvu de toute équivoque, il ne manque sans doute pas d'être bien accueilli par les révolutionnaires de l'Yonne. Mais par lesquels?

Turreau [2]

Le premier nom qui se présente à notre esprit est celui de *Turreau*. Le jeune maire de Ravières vient d'être nommé membre du conseil général du département. A ce titre, Turreau a été désigné comme

[1] Registre des mariages de la paroisse de Ravières. Les parents de la jeune femme habitent à Marcilly, diocèse de Dijon.

[2] Les éléments biographiques les plus complets à son sujet se trouvent Annu. Y. 1894, pp. 194 sqq. Il n'est pas inutile de jeter ici un bref coup d'œil sur le profil politique et la carrière du futur conventionnel.
En 1792, avec l'aide du chirurgien *Forestier*, il est envoyé comme député à la Convention, où il se montre *l'ennemi acharné des privilèges de la noblesse*. En 1793, il est en mission avec Garnier dans l'Yonne, pour pousser le recrutement. *Adversaire des Girondins, il prend une part active à la journée du 31 mai*. En juillet, il est en Vendée et marque sa *désapprobation à l'égard des mesures sanguinaires* de son cousin, le général Turreau. A son retour de Vendée, Turreau revient à Ravières et divorce. Il se remarie avec la jeune Félicie Gautier, fille d'un chirurgien de Versailles.
En 1794 il est avec *Bourbotte à l'armée de l'Ouest*. De retour à la Convention, il est *hostile à Robespierre*. En septembre il est à Nice, comme commissaire ordonnateur, et *il s'y lie avec Bonaparte*.
En 1795, de retour à la Convention, il contribue à faire *déférer le commandement à Bonaparte (journées de vendémiaire)*. Il meurt en 1797.

représentant de l'Yonne à Dijon, pour liquider d'anciens comptes communs au duché de Bourgogne et au comté d'Auxerre. Cette fonction le conduit nécessairement à rencontrer les révolutionnaires du département de la Côte d'Or, dont nous retrouverons les noms dans la suite en suivant les traces de Davout: *Pille, Guyton-Morveau, Carnot* [1]. En 1791, Turreau est considéré comme l'un des membres les plus influents du Club patriotique d'Auxerre. Député suppléant à l'Assemblée législative, il fait partie du directoire de l'Yonne que préside *Le Peletier de Saint-Fargeau*. Turreau se lie avec ce dernier, et avec *Gautherot*, artiste-peintre; il se lie en outre avec *Maure*, le maire d'Auxerre, futur conventionnel lui aussi, et enfin avec *Bourbotte*. Mais les amis de Turreau sont-ils aussi ceux de Davout? La question doit être posée.

Bourbotte [2]

En ce qui concerne *Bourbotte*, la chose est hors de doute. La lettre du 4 prairial an III (23 mai 1795) que nous citerons dans la suite est là pour attester de l'existence d'une amitié solide.

Maure [3]

Quant à *Maure*, le « redoutable sans-culotte », que l'on surnommera le « Robespierre de l'Yonne », nous savons qu'il épaulera sérieusement

[1] Davout n'est pas un inconnu pour Carnot, qui est intervenu vigoureusement en sa faveur lors de son incarcération à Arras. REINHARD – *Carnot* – I, p. 171.

[2] Bourbotte (1763-1795) – v. p. 49 note 4.
Le 5 septembre 1791, Bourbotte est élu administrateur du département de l'Yonne.
En septembre 1792, il est député à la Convention.
En 1793, il est en Vendée où il inculpe Marceau, avant de reconnaître sa valeur (BSSY 1898 pp. 398-397).
En *juin 1793, il demande* au Comité de Salut public *que Davout soit envoyé en Vendée.*
En 1794, il est à l'armée de Rhin et Moselle. Rentre à Paris le 27 novembre.
En 1795, il est *avec Maure, un des chefs de l'insurrection de prairial.* Il est guillotiné le 13 juin 1795.
C'est un violent – il n'a pas hésité à faire arrêter sa propre sœur (v. Annu. Y. 1893, p. 166, pièce LXXIX) – Plus militaire que politique, Bourbotte a la réputation d'avoir été doué d'une fermeté peu commune.

[3] Nicolas Maure, dit Maure aîné (1743-1795). D'origine fribourgeoise (son père Jacques-Joseph Maure ou Mauroux, avait été baptisé à Autigny en Suisse, était rentré au service de Mgr. de Caylus, pour devenir ensuite marchand de bois) (Annu. Y. 1892, p. 269).
Devenu *maire d'Auxerre* à la Révolution, Nicolas Maure « s'était lié avec un nommé *Gautherot*, valet de chambre du citoyen *Le Pelletier* ... et se fit nommer à force d'intrigues avec le dit Le Pelletier ... à la Convention en mars 1792 » (Mémoires du Chanoine Frappier – BSSY, 1923 – p. 126).
En 1793, il est *représentant en mission avec Turreau*. Epuré des Jacobins en 1794, il tente de se justifier en disant que *Marat l'appelait son fils* (TABLES DU MONITEUR II/203). Comme Romme et d'autres patriotes exaltés, mais honnêtes, il commet l'erreur de lier sa cause avec celle de gens sans aveu comme Billaud, Collot, etc. (BOUCHARD – *Prieur* – p. 319). *Compromis dans l'insurrection de prairial, il se suicide.*

le commandant du 3e bataillon, proclamera ses succès, et, qui plus est, sauvera madame d'Avout, menacée d'être traduite devant le tribunal révolutionnaire, en répondant du civisme de son fils [1]. On peut enfin admettre, sans craindre de se tromper, que l'élection de Davout comme commandant en second d'un bataillon composé d'Auxerrois n'aurait pas été possible sans l'appui de Maure, maire de la ville à la Révolution.

Gautherot

Artiste-peintre de peu de talent, « secrétaire » de *Le Peletier de Saint-Fargeau*, *Gautherot* apparaît comme ayant été avant tout un homme de main [2]. Son action lui vaut la réputation d'être un « grand terroriste » [3]. Auprès de ses adversaires, il serait un « espion du Comité de Salut public » qui l'aurait imposé comme secrétaire à *Maure* pour le surveiller [4]. Malgré son rôle d'exécutant de second plan, l'homme retient notre attention à cause de ses attaches avec Le Peletier. Selon toute vraisemblance, Davout et Gautherot se sont liés à cette époque [5].

Le Peletier de Saint-Fargeau [6]

« L'élégant montagnard à talons rouges » [7] domine de toute la force de sa personnalité, le milieu des révolutionnaires auxerrois.

Supérieurement doué, ayant reçu une formation politique fondée sur la connaissance de l'Antiquité, le jeune comte incarne aux yeux de beaucoup de contemporains, l'idéal de leur temps : il annonce le retour en France de l'âge d'or de la République romaine. Mais ce faisant, Le Peletier est trop avisé pour se prendre à son propre jeu. Il n'est pas

[1] BLOCQUEVILLE I, p. 290, note 1.
[2] Le 25 décembre 1793, il est désigné par les représentants du peuple en qualité de commissaire pour « empêcher tout attroupement, faire informer contre les agitateurs et instigateurs de troubles et ... éclairer le peuple des campagnes ». Arch. Y. L 841.
[3] Le 25 février 1795, il est l'objet d'une dénonciation au comité de sûreté générale, comme « grand terroriste » et l'un des plus grands « chefs d'agitateurs ». Arch. Y. L 1118.
[4] AUDIGER – *Souvenirs et anecdotes sur les comités révolutionnaires* – (1793-1795) – Paris – Persan-Delaunay et Mongie – 1830 – cité par FENOUILLET, G. – *Les mémoires de Lombard de Langres et l'histoire de Villeneuve-sur-Yonne pendant la Terreur* – BSSY – 1923 – p. 156.
[5] En 1804, le maréchal Davout lui demande de faire son portrait. Les termes dont il se sert dans sa lettre sont ceux dont on use en s'adressant à une ancienne connaissance :
« Davout à Gautherot, 8 germinal an 13 [29 mars 1805] – J'ai reçu votre lettre du 4, mon cher Gautherot. Puisque l'ordre de l'Empereur [de faire faire son portrait] est aussi positif, il n'y a plus moyen de faire des observations. Vous pourrez donc venir à Dunkerque quand vous le voudrez ». Archives comte d'Avout.
[6] v. note 1 p. 152.
[7] v. note 2 p. 152.

dupe de ces Romains idéalisés; il les connaît trop bien pour ne pas adopter à son tour le principe de s'appuyer sur le peuple, avec tout le réalisme politique nécessaire. C'est ainsi que nous le verrons créer au printemps 1792, en commettant *Gauthérot* à cette tâche, la *Société Populaire* d'Auxerre, qui réunira les gens du quatrième état. Mais, comme l'observe André Casimir: « L'amour du peuple maintes fois posé en axiome par lui n'explique pas tout. On pourrait même croire que cet « amour » n'était pas exempt d'arrière-pensées passablement machiavéliques lorsque celui qui s'en déclarait l'un des champions avait recommandé quelques mois auparavant: « Représentons le peuple si nous ne voulons pas qu'il se représente lui-même » [3].

Quand il sera tombé sous le poignard des assassins, Le Peletier aura dans l'Yonne, les honneurs d'un martyr, et l'on concevra en cette occasion une étrange cérémonie funèbre, dont les rites seront ceux d'une véritable religion, le mot n'est pas trop fort [4].

Mais quel rôle Le Peletier a-t-il pu jouer dans la vie de Davout? Davout lui-même se charge de nous le dire, dans une lettre qu'il adressera le 2 juin 1793 aux administrateurs de l'Yonne [5].

« Je puis vous assurer en son nom [Davout parle du 3e bataillon] ... qu'il est prêt à ... se sacrifier en entier, puisque cela contribue à affermir notre République naissante ... Notre patriotisme n'est pas de circonstance; nous sommes et nous mourrons ... républicains. L'âme de Le Peletier est passée dans les nôtres » [6].

[1] Louis-Michel Le Peletier, comte de Saint-Fargeau (1760-1793). « Son père, fougueux janséniste, fut président à mortier du parlement de Paris. Il eut une grande part à l'arrêt qui prononça la suppression de l'ordre des Jésuites ». (BSSY – 1930 – p. 95).
Louis-Michel reçut une éducation de tout premier plan, basée sur la connaissance et la pratique des lettres de l'Antiquité. A huit ans, il écrit une vie d'Epaminondas et s'éprend des Gracques, de Brutus et de Caton. (BSSY – 1969-1970 – p. 174). En 1785 il est président à mortier du parlement de Paris. En 1789, la noblesse de Bourgogne le délègue aux Etats généraux. En 1791, il est président du Directoire de l'Yonne.
Le 20 janvier 1793, il est assassiné par un homme de main qui se fait passer pour un royaliste exalté, et qui est en réalité un comparse de la bande de Dulac, à la solde d'une faction de la Montagne. LESTAPIS, Arnaud de – *L'assassinat de Le Peletier de Saint-Fargeau* – dans REVUE DES DEUX MONDES – 1953 – pp. 475-493.

[2] L'expression est de LESTAPIS.

[3] CASIMIR, André – *Un témoignage sur les anciens « Jacobins » d'Auxerre* – dans BSSY 1969-1970 – p. 204.

[4] Une description détaillée de cette cérémonie nous est fournie dans les *Fragments du journal d'un Auxerrois pendant la Révolution (1791-1794)* – dans Annu. Y. 1883 – pp. 87-90.
Il fut arrêté officiellement, que l'on devait « un tribut d'hommages aux cendres de l'homme vertueux, inhumainement sacrifié » et que ce devoir constituait une « dette sacrée ». La mémoire de Le Peletier fut célébrée dans la nef de Saint-Etienne d'Auxerre.

[5] P. la suite de cette lettre, v. p. 188.

[6] BLOCQUEVILLE, T. I p. 305.

Une révolution n'est pas seulement un phénomène d'ordre politique ou social, elle ne saurait se comprendre si l'on fait abstraction de sa passion pour la violence et le sacré. Ces quelques lignes nous permettent de situer sans équivoque, le niveau auquel s'est exercée chez Davout, l'influence de Le Peletier.

Forestier [1]

Sur un tout autre plan, plus direct et plus pratique, il nous faut encore citer un nom, celui du chirurgien *Forestier*. Appelé à soigner à Ravières le jeune Alexandre Davout, le chirurgien fait la connaissance de son frère aîné et se lie avec lui. Il sera pour Davout un ami fidèle et sûr, comme nous le verrons dans la suite [2].

Les quelques hommes dont nous venons d'esquisser le portrait ne sont pas les seuls à avoir constitué le cercle des relations de Davout. Mais ils nous permettent de mieux comprendre dans quelle situation il se trouve placé sur le plan politique. *En fait, il est appuyé par une chapelle auxerroise, qui occupera la gauche de la Montagne, qui a des appuis chez les Jacobins de la Côte d'Or* [3] *et qui tient à disposer de quelques chefs militaires absolument sûrs, pour se garantir des risques d'une contre-révolution.*

LE COMMANDEMENT DU 3e BATAILLON DES VOLONTAIRES DE L'YONNE

Les vingt mois pendant lesquels Davout formera son bataillon et le conduira pendant sa première campagne, s'inscrivent dans l'une des périodes les plus complexes de l'histoire militaire française. Il ne saurait entrer dans notre propos d'en analyser, même sommairement, tous les aspects, mais nous ne saurions ignorer pour autant, le cadre politique et militaire dans lequel se situe l'action de Davout. On ne peut pas étudier une situation tactique en l'isolant de ses grandes lignes stratégiques; pour les esquisser, nous avons dressé trois tableaux (VI à VIII) dont le seul objet consiste à donner une vue cavalière des événements qui nous intéressent. Nous ferons à leur sujet, les quelques commentaires suivants :

[1] Le chirurgien Pierre Forestier s'était installé à Avallon en 1788, malgré l'opposition de la communauté de ses confrères, avec laquelle il se trouvait encore en procès en 1791. Il faisait partie du cercle des correspondants de l'Académie d'Arras.
Cf. BERTHE, Léon-Noël – *Dictionnaire des correspondants de l'Académie d'Arras au temps de Robespierre* – Arras – L'auteur – 1969 – p. 96.

[2] En 1794, il interviendra auprès de Turreau et de Pille pour obtenir la remise en activité de Davout.

[3] Pille, Carnot, Guyton-Morveau.

Sur le plan général

La création, en France, d'une armée nationale, se heurte à des difficultés considérables. L'un des obstacles principaux vient du fait que la milice est impopulaire [1] et que les levées partielles ne le sont guère davantage [2]. Pour imposer la conscription, seule forme de recrutement qui donne au citoyen le sentiment d'une égalité de traitement devant la loi, on devra passer par la Terreur et les tribunaux d'exception. Quand l'Etat sera de nouveau policé, et que par conséquent, la désertion fera l'objet, sur une large échelle, de sanctions réellement appliquées, des hommes comme Carnot et Saint-Just pourront peu à peu rétablir la discipline dans les armées.

Il est curieux d'observer que l'armée retrouvera sa popularité au moment où la conscription sera vraiment imposée; peut-être parce que les vertus guerrières correspondent à un besoin profond du peuple français; les bataillons où les mœurs militaires seront peu à peu remises à l'honneur, pèseront d'un poids toujours plus lourd dans le rétablissement de l'équilibre politique du pays. La lutte menée par les commandants de bataillons de volontaires pour aguerrir et discipliner les troupes, est donc loin de s'exercer à contre-courant, bien que les situations délicates ne leur soient pas épargnées.

Sur le plan régional

En hâtant la mise sur pied des bataillons de volontaires, les administrateurs de l'Yonne, dont le département vient d'être créé, consacrant les anciennes aspirations d'Auxerre à l'autonomie, sont animés d'une véritable ferveur patriotique. Mais ils ont également la préoccupation de résoudre avant l'hiver le problème qui va en s'aggravant, du chômage et de la criminalité. La corvée a été abolie sous l'ancien régime et l'industrie n'en est qu'à ses débuts [3]. Le problème de l'emploi du « quatrième état » est loin d'être résolu.

Le fait que l'Yonne ait des compagnies en surnombre permet de mesurer l'importance du facteur démographique, tout en attestant

[1] Cf. CORVISIER, André – *L'armée française de la fin du XVIII^e siècle au ministère de Choiseul – le soldat* – Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris – série « Recherches » T. XIV – Presses universitaires de France – 1964 – 2 vol., T. II pp. 959 et 991.

[2] La grande levée de 300 000 hommes, décidée en février 1973, suscitera en Vendée une violente opposition, qui ne tardera pas à dégénérer en guerre civile.

[3] En mai 1792, on créera à Ravières, une papeterie qui occupera cinq ouvriers, « tant chiffonniers que autres ».
FORESTIER, Henri – *L'Yonne au XIX^e siècle* – Auxerre – Imprimerie l'Universelle – 1959 – T. I p. 371.

l'existence d'un enthousiasme très réel [1]. Rassemblés le 22 septembre 1791 à Auxerre, les volontaires élisent leurs capitaines le 23 du mois, et les lieutenants-colonels le 26 [2]. Le chef du 3e bataillon est élu en la personne du lt.-colonel de Bois [3]; Davout l'est au poste de lt.-colonel en second [4].

Le 3e bataillon, équipement, instruction et discipline

L'équipement du bataillon, qui sera stationné à Joigny, prend du temps et l'on y consacre beaucoup de soin; nous n'en sommes pas encore aux levées hâtives de 1793; les hommes reçoivent des uniformes ajustés par des tailleurs, des guêtres, des chapeaux et même des cols de basin blanc [5].

Attendant d'être équipés, manquant avant tout de cadres instruits, les hommes du bataillon « se livrent au jeu avec fureur », offrant un « spectacle scandaleux » et dissipant follement leur solde [6]. Les volontaires expriment eux-mêmes leur impatience de partir pour la frontière. Le mouvement du bataillon lui permet au moins d'acquérir un premier entraînement à la marche, et l'éloignement des foyers met un frein à la tentation de déserter.

Les quatre mois d'hiver passés à Dormans (24 décembre 1791 - 22 avril 1792) ne permettent pas d'aguerrir le bataillon, auquel faute de mieux on aura dû enseigner les rudiments des formes militaires et un certain nombre d'évolutions. Un incident, sans grande importance, nous apprend qu'il est équipé peu à peu de fusils d'une fabrication plus récente que ceux dont on l'a armé à son départ. Pour disposer de quelques armes en cas de troubles, la municipalité de Dormans a convenu avec les administrateurs de l'Yonne qu'on donnerait à ses volontaires, de bons quartiers, et qu'en contre-partie, les armes étant en surplus lui seraient remises. Davout ne l'entend pas de cette oreille, et préfère renvoyer ces fusils à Auxerre; la municipalité de

[1] de Bontin et Cornille – *Les volontaires nationaux et le recrutement de l'armée pendant la Révolution dans l'Yonne* – BSSY – 1912 – pp. 145-294, 347-642.
[2] Arch. Y. L 454.
[3] Ancien capitaine au régiment de Picardie, de Bois est originaire de Tonnerre. Agé d'une cinquantaine d'années, il espère que sa nomination par les volontaires lui permettra d'obtenir une place avantageuse dans la ligne (Bontin, p. 362). Déçu, malade, il quittera le bataillon en septembre 1792 pour se faire comédien. Il mourra dans la misére à l'hôpital de Chaumont.
[4] Initialement, l'Yonne ne devait constituer que deux bataillons. Dans cette éventualité, Davout devait recevoir le commandement d'une compagnie. La création d'un 3e bataillon lui permit d'être élu lieutenant-colonel. Son frère Alexandre, alors âgé de dix-huit ans, fut nommé capitaine à sa place.
[5] Bontin, p. 369.
[6] Bontin, p. 372.

TABLEAU VI – ANNÉE 1791

1791	*Politique*	*Auxerre et Yonne*
grandes lignes	La droite escompte une stabilisation. La gauche tend à la radicalisation. L'idée de Louis XVI, de quitter Paris pour former en province, un nouveau gouvernement, échoue faute de fonds. L'entourage de la Cour intrigue en recourant à des méthodes surannées. Les puissances européennes, absorbées en Pologne, ne menacent pas directement la France.	Le clergé, imbu de jansénisme, accepte sans répugnance la constitution civile. Aux leviers de commande, on note les noms de Le Peletier de Saint-Fargeau, Turreau, Maure Balme, Fourier, Bourbotte. A Ravières, on note celui du chirurgien Forestier.
mars	Tentative d'assassinat de La Fayette, qui s'oppose à la démolition de Vincennes (1).	Bagarre entre les cavaliers de Royal-Bourgogne et la garde nationale. La Municipalité d'Auxerre doit mettre un officier de cavalerie en prison pour lui sauver la vie.
avril	Mort de Mirabeau (2).	
mai	Tentative de fédérer les sociétés populaires de Paris. Scellés apposés sur le couvent des Cordeliers; La Société des Amis de l'Homme change de siège (7).	Clôture de la loge « les vrais zélés d'Auxerre » – elle ne sera ouverte à nouveau qu'en 1806.
juin	La fuite du roi (21) provoque une nouvelle vague d'émigration. Marat: « Un tribun, un tribun militaire ou vous êtes perdus sans ressources ».	Levée des bataillons de volontaires nationaux (11-13). L'Yonne, prévue pour 2 bataillons, s'attache à en fournir 3.
juillet	L'état-major orléaniste retrouve son crédit : collusion Marat - Camille Desmoulins - Brissot - Dumont - Clavière.	
août	Lassitude générale en France. Déclaration de Pillnitz (27).	Le directoire de l'Yonne presse les commissaires d'activer la formation des bataillons (16).
Septembre	Entrée en fonctions de l'Assemblée Législative (20). Le roi est acclamé. Du dehors, on a l'impression que la Révolution est faite, une révolution « humaine ».	
Octobre	La droite tend à faciliter le retour des nobles et à laisser se consumer les extravagants. La gauche triomphe (catilinaire de Vergniaud contre les émigrés). Tendance à assurer par la guerre l'acquis de la Révolution.	« Ordre de la Cour » pour le 3e bataillon, dont la destination est fixée à Dormans.
Novembre Décembre	Marie-Antoinette écrit à Mercy: « La meilleure manière de nous servir est de bien nous tomber sur le corps » (6).	Les administrateurs de l'Yonne écrivent à Rochambeau que le 3e bataillon partira le 16 déc. pour Dormans.

(Les chiffres mis entre parenthèses représentent les dates du mois correspondant)

Militaire	*3e bataillon de l'Yonne, Davout (et sa famille)*	
La France, pays de 24 millions d'hommes, a de la peine à entretenir une armée de 100 000 hommes. Tendances contradictoires : la mode est au pacifisme; la criminalité est élevée; le langage est guerrier; les vertus militaires sont en pleine déchéance. A la Guerre, les ministres se succèdent toujours plus rapidement.		
L'Assemblée supprime les milices et les régiments provinciaux (20). Mesure très grave : ces troupes étaient bonnes et instruites (60 000 hommes).		
		Démission de François-Claude d'Avout (1).
		Les deux frères Davout (Louis-Nicolas et Alexandre) sont inscrits sur les registres d'enrôlement de Ravières.
Amnistie générale; loin de calmer le désordre, ne fait que l'augmenter (25).	Volontaires : discipline plus douce que dans la ligne; possibilité de quitter après chaque campagne, attirent les jeunes gens.	
Le ministre de la Guerre admet la création d'un 3e bat. dans l'Yonne (13).	Composition du 3e bat. 3 cp. en surnombre, venues d'Auxerre, et 5 de Joigny. Cdt. : lt-col. De Bois. Revue par général de Sparre (27).	Démission de Royal-Champagne (15). Elu lt-col. en second du 3e bat. (22).
On s'efforce d'éloigner les bat. de volontaires de leurs zones de recrutement : l'approche de l'hiver poussant les hommes à déserter.	Le bat. est caserné à Joigny. La plupart des hommes ont de 15 à 20 ans. Beaucoup sont illettrés. Equipement partiel avec effets du magasin de Saint-Denis.	
Sparre demande à De Bois quand il pense pouvoir mettre en marche le bat. (29 nov.). Narbonne ministre de la Guerre (14). Amnistie des Suisses de Châteauvieux (31).	Départ du bat. arrêté pour le 16 décembre. Départ pour Dormans le 16 déc. Il y arrive le 24. Le bat. est affecté à la réserve commandée par Vletinghoff.	Mariage de Davout (8 nov.).

TABLEAU VII – ANNÉE 1792

1792	*Politique*	*Auxerre et Yonne*
grandes lignes	La politique se mène toujours davantage par la violence. Elle est caractérisée par des coups de boutoir, des « journées », et des faux calculs. La guerre étrangère ne crée pas l'union des Français. On évite de renforcer sérieusement l'armée. L'extrême-droite parce qu'elle escompte une victoire autrichienne, la gauche parce qu'elle craint la dictature militaire. L'énergie de la France se gaspille en violence, et ne peut que partiellement être mise en valeur par l'armée.	Le Directoire de l'Yonne se met avec ardeur à la tâche de présider aux destinées du nouveau département. Les administrateurs considèrent que la révolution est faite. Leurs délibérations témoignent d'un esprit constructif. Le problème du chômage est aigu. La mise sur pied des bataillons a contribué à le résoudre. Les administrateurs s'efforcent de leur amener de nouvelles recrues, et restent en contact avec les commandants. Les rapports entre l'Yonne et ses bataillons sont très réels et très vivants.
janvier-mars	Louis XVI joue une carte nouvelle : les ministres contre l'Assemblée (mars).	Soulèvement des gens de rivière. Deux commissaires, Turreau et Lemoine, accompagnent la force armée (mars). Le Peletier de Saint-Fargeau et Maure sont députés à la Convention (mars).
avril	Honneurs aux Suisses de Châteauvieux (9). Déclaration de guerre (20). Dumouriez, nommé lt-général, est mal reçu par Luckner à Valenciennes (28). Les Russes menacent la Pologne.	Plantation d'un arbre de la liberté à Auxerre (10). Création de la Société populaire. (Date incertaine, se situe vers le printemps).
mai	Violent discours de Carnot (15), qui dénonce un complot des adversaires de la République, et demande un renforcement de la police.	
juin	Roland, congédié « fait » la journée du 20 juin.	
juillet	Le zèle de la nation s'est refroidi. On déclare la Patrie en danger (12). Paris, la ville la plus enthousiaste, n'a pas fourni 5000 volontaires. Manifeste de Brunswick (25).	Maure et Turreau, commissaires, sont chargés de pousser la nouvelle levée de volontaires qui vient d'être décrétée.
août	Pour « faire » la journée du 10 août, on recourt aux fédérés de Marseille. Pour se créer une force de tape-durs, Danton fait recenser dans les sections, les citoyens nécessiteux en état de servir, et les fait solder (29).	Bourbotte est commissaire à Avallon.
septembre	Les Girondins ont la majorité, ils en profitent. Prise de Verdun par les Prussiens; à Paris, vent de panique. Danton fait donner ses hommes de main : massacres (2-6). Par vote d'affiches, Marat appelle Philippe d'Orléans au pouvoir (2). Valmy (20).	Pour obtenir le départ d'une garnison qui coûte, le conseil général du département s'adresse aux représentants Fauchet et Rovère, en leur demandant d'intervenir auprès de Turreau. Par ailleurs, le département fait des démarches pour conserver hors des murs d'Auxerre, le dépôt du 3e chasseurs, important pour le maintien de la tranquillité publique. Durcissement dans la direction du département. Démission du trésorier. Balme et Tenaille au nombre des administrateurs.
octobre	Lutte entre Danton et Robespierre.	
novembre	Jemappes (6). Dumouriez a sous ses ordres Louis-Philippe, duc de Chartres.	
décembre	La Convention casse les marchés faits par l'intendant de Dumouriez.	

Militaire	*3e bataillon de l'Yonne*	*Davout*
L'armée est privée de la base, que seul peut lui fournir en guerre, un pouvoir solide. Elle fait les frais des revirements politiques. La discipline est privée de ses fondements. L'enthousiasme ne la remplace que partiellement. Le recrutement est aléatoire, la logistique à peu près nulle. Les généraux ne s'entendent pas. Certains chefs relèvent le défi, et vers la fin de l'année, Dumouriez parvient à donner à l'armée une partie de ce qui lui fait défaut. En lui coupant les vivres, les Jacobins préparent la crise de 1793.	La base du bataillon, c'est l'Yonne, dont il dépend pour certaines questions administratives : recrutement, finances. Grâce aux efforts du département et des commissaires, l'effectif du bataillon peut être maintenu au complet (alors que dans d'autres corps, au cours de l'hiver, les effectifs fondront littéralement).	S'attache à conserver avec les autorités du département, les relations les plus étroites. Ses amis sont à Auxerre et pas encore à Paris.
	Stationnement : EM + 2 cp Damery. 2 cp Châtillon. 4 cp Dormans.	Davout est à Damery, réquisitionne des fusils à Dormans.
Dumouriez pense qu'en se jetant rapidement, sans beaucoup de méthode, *sur les Pays-Bas, on peut réussir.* Raids de Dillon et de Biron tournant à la panique et au massacre des généraux (fin avril).	Emeute à Dormans. Départ pour Verdun (22). Le bat. est à Sedan (27) (armée de La Fayette).	Davout, couché en joue par les mutins, parvient à rétablir la situation
On instruit les hommes à agir en tirailleurs (La Fayette, style guerre d'Indépendance des Etats-Unis). Opposition Luckner, Rochambeau, Lafayette contre Dumouriez.	Ordre de La Fayette à De Bois, de mettre le bat. au complet (29).	
Dumouriez commande le camp de Maulde, avec Beurnonville et Berneron. Il masque son front par un rideau de postes, et aguerrit sa troupe par une activité constante de patrouilles.	Le bat. est affecté à l'Armée du Nord (14 juill.). Le bat. est à la Chapelle (17 juill.).	Davout transmet le 2 juin, au département, la lettre de La Fayette. La lettre met 14 jours pour arriver à destination.
Dumouriez remplace Luckner à la tête de l'armée du Nord. Arrivée à Valenciennes de trois députés de la Convention : Delmas, Dubois - Dubays, Bellegarde. La Fayette passe aux Autrichiens (19). Dumouriez nomme lt-généraux : Moreton (chef EM), O'Moran (Condé), Beurnonville (Maulde).	Le bat. est au camp de Maulde. Mission d'assurer les communications entre Condé et Valenciennes. Nuit du 15/16 août, 18 volontaires tombent dans une embuscade et se font prendre.	
Servan, au ministère de la Guerre, est secondé par des gens capables, comme Mathieu Dumas, Grimoard, et par Laclos (dont certains disent qu'il est le véritable ministre). Campagne de l'Argonne. Valmy (20). Pache à la Guerre (18 oct.) (Détail des opérations, voir dans le texte)	Pendant la campagne de l'Argonne, le 3e bat. reste à la frontière du Nord. Il est tantôt à Valenciennes, Condé, et Maulde. Il est enrégimenté dans la 4e demi-brigade (général Ihler), avec le 1er bat. de la Côte d'Or (cdt Pille).	Mène l'attaque de la colonne du centre contre l'Hermitage de Péruwelz (24 oct.). Entre à Ath avec Berneron (8 nov.). Est à Liège (12 déc.).

1793	*Politique*	*Auxerre et l'Yonne*
grandes lignes	La crise gagne peu à peu l'ensemble du pays. Violence sur tous les plans. La Gironde, moins centralisatrice que la Montagne, est écrasée par la Commune de Paris. L'état de siège dans lequel se trouve le pays, profite à la Montagne, et légitime les mesures dictatoriales et policières de salut public.	
	Vers la fin de l'année, la Montagne est dépassée à son tour par le mouvement hébertiste (qui ne sera écrasé qu'au printemps 1794). La trahison de Dumouriez fait dévier la Révolution, qui vit dans la hantise des sédi-tions militaires. Sur le plan militaire, le pouvoir ne peut se passer entièrement des gens qui connaissent bien leur métier. La mentalité collective se substitue à celle de l'individu, pendant la durée de la crise. Le peuple et le pouvoir se mettent à parler le même langage.	Dans l'Yonne, la Révolution est plus modérée qu'ailleurs (15 000 propriétaires, 250 émigrés). S'appuyant sur la Société Populaire, les représentants en mission (Turreau et Garnier) ont la haute-main. L'assassinat de Le Peletier provoque une vague d'indignation. L'Yonne en fait son martyr. Les succès du 3e bataillon sont l'objet de grands éloges, de la part de Maure, qui leur donne une large diffusion.
janvier	Dumouriez à Paris; proteste contre l'intrusion des commissaires dans son armée; il les accuse de « jacobiniser » les Belges au lieu de les libérer. Assassinat de Le Peletier de Saint-Fargeau (20). Exécution de Louis XVI (21).	Bourbotte est envoyé en Vendée. Pendant la Terreur, les prisonniers ne sont pas mis à mort.
février	Pache quitte la Guerre; il est remplacé par Beurnonville. Une levée de 300 000 hommes est décrétée (24).	Les acheteurs de biens nationaux procèdent à des abattages massifs de bois, pour retrouver leurs mises de fonds. En cinq ans, la forêt aura perdu la moitié de son étendue.
mars	Création du Tribunal Révolutionnaire (10). Soulèvement de la Vendée; la révolte a lieu aux cris de « pas de milice ». Envoi des représentants en mission (9). Défaite de Neerwinden (18). Le chef de bataillon Goguet prévient le représentant du peuple Lacroix, de la défection de Dumouriez (27).	En septembre, Auxerre est la seule ville de France à pouvoir conserver son ancien collège.
avril	La trahison de Dumouriez éclate au grand jour (4). Bouchotte élu ministre (5). Création du Comité de Salut Public (CSP) (6); son premier président est Guyton-Morveau. La Convention décrète que le 3e bataillon a bien mérité de la patrie. Autres éloges décernés au chef de bataillon Goguet (6).	
mai	Danton échoue en politique étrangère (tentatives de négociations secrètes au cours desquelles il emploie, entre autres, Sémonville). Journée du 31 mai – dirigée contre la Gironde.	
juin	Journée du 2 juin. Ecrasement des Girondins. Le CSP subit ces journées, auxquelles il n'a pas pu s'opposer. Révolte fédéraliste en province.	
juillet	Chute de Danton (10). Assassinat de Marat (13). Loin de calmer les extrémistes, cet acte les exaspère. Chute de Mayence (23). Nouveau CSP, présidé par Robespierre (27). Chute de Valenciennes (28). Tourville, commandant à Maubeuge, envoie le « Père Duchêne » d'Hébert à Bouchotte, en lui disant que ce « sale écrit » anéantit la discipline. Il est suspendu (30).	
août	Carnot et Prieur de la Côte d'Or adjoints au CSP (14). Levée en masse des citoyens de 18 à 25 ans (23). Avec un crédit de 50 millions, Carnot assure le succès de cette levée.	
septembre	Les Hébertistes croient l'heure venue de prendre le pouvoir. Ils réclament l'élimination systématique des nobles, « fléau de l'humanité » (5). Loi ordonnant de destituer tous les nobles (16). Loi des suspects (17).	
octobre	Exécution de Marie-Antoinette (16). Décret de la Convention ordonnant la destruction de la ville de Lyon (12).	
novembre décembre	Le « Père Duchêne », d'Hébert, demande chaque jour du sang. Le « Vieux Cordelier », de Camille Desmoulins, appelle à la clémence.	

Militaire	*Davout (commandement, famille)*
Après la défaite de Neerwinden, l'armée est en proie à une profonde crise d'autorité. Des chefs énergiques (comme Custine et Lecourbe) sont victimes des dénonciations faites par des subordonnés qu'ils ont ramenés à l'ordre. Certains commandants parviennent néanmoins à se faire protéger par leur troupe, qui se porte garante de leur républicanisme. Quand il s'agira d'encadrer la levée en masse, les chefs capables feront défaut. La gauche, qui a ruiné la discipline militaire pour s'emparer du pouvoir, cherche à la restaurer pour s'y maintenir. Elle y parvient lentement, en lui donnant d'autres noms : « civisme », « républicanisme », etc. La nécessité conduit l'armée à retrouver certaines formes de guerre primitives, comme le combat rapproché, la saturation, les formations irrégulières. Ces formes de combat irritent, exaspèrent et épuisent les généraux adverses.	
L'armée est dans un grand état de dénuement.	Le 3e bat. est stationné à Liége, Heur-le-Tiexhe, Hausson.
Dubois-Crancé propose l'« amalgame » des troupes de ligne et des volontaires. Il établit la nécessité de disposer de 8 armées comptant 500 000 hommes. Il s'agit de tirer parti de la supériorité démographique de la France.	Le 3e bat. est toujours à Liége. Le capitaine Tenaille-Vaulabelle, commandant une compagnie du bat. se fait remplacer pour 133 livres. Un illettré prend sa place.
Les Alliés reprennent l'offensive. Tentative désespérée de Dumouriez à Neerwinden (18). Le système divisionnaire, mal appliqué, se traduit par une juxtaposition de combats partiels. Dumouriez brusque les choses. Il contacte Cobourg par l'entremise de Mack (22); il envoie ses troupes à Maulde, conduit le reste à St-Amand (29 mars); il livre Beurnonville, Pille, Denise, Camus aux Autrichiens (1er avril); il passe aux Autrichiens avec Louis-Philippe (d'Orléans) (4) en risquant d'être pris par Davout.	Le 3e bat. est à Louvain (12). Il se distingue à Neerwinden (18). Le 3e bat. est cantonné à Ath (26). Davout tente d'intercepter Dumouriez, au moment où il franchit l'Escaut au Sud de Bury (4).
L'armée est en pleine décomposition. On ne respecte plus la diane. Des femmes vivent avec les officiers. Custine prend le commandement (27).	Davout est nommé chef d'une demi-brigade. Prend part (?) à la libération de Pille (18) et au combat de Famars (23).
Ordre à l'Armée du Nord, de prélever 6 hommes dans chaque compagnie, et de les envoyer en toute célérité en Vendée (5-6).	Davout est encore le 12 juin à Cambrai. Puis il part pour la Vendée, appelé par Bourbotte, mandé par Guyton-Morveau.
Custine décrété d'accusation. Indignation à l'armée. D'Hangest suspendu. (Plus tard, Pille interviendra en sa faveur). Combat de Vihiers (Vendée) (10).	Nommé adjudant-général (8). Dégage Santerre à Vihiers, par une charge de cavalerie (10). Général de brigade (18 juillet).
Au ministère, Bouchotte louvoie. Vincent, hébertiste, suspend les suspects. Audouin dirige un service de renseignement qui surveille les généraux. Houchard bat le duc d'York à Hondschoote. Il sera guillotiné quelques mois plus tard.	Démission (29 août). Démission acceptée par Bouchotte (31 août).
Victoires de Wattignies (17) et de Cholet (17). Saint Just rétablit la discipline à l'armée du Rhin. Exécution du duc d'Orléans (6 nov.). Vincent est éliminé du ministère.	Retour à Ravières en passant à Paris, où le spectacle des désordres le révolte. Demande le divorce.

Dormans adresse à ce sujet une réclamation énergique aux administrateurs de l'Yonne; on ne voit pas que ces derniers, au nombre desquels se trouve Bourbotte, aient donné suite à cette demande [1].

Au moment de son départ pour Verdun, Davout parvient à se rendre maître, non sans courir lui-même de sérieux dangers, d'une émeute qui est sur le point de dégénérer. Deux ans exactement après les troubles d'Hesdin, Davout se trouve lui-même dans la situation dans laquelle il avait placé le lieutenant-colonel de Broc. Il rapporte les faits en ces termes, dans une lettre adressée le 21 avril aux administrateurs du département de l'Yonne:

« Nous avons éprouvé une émeute qui a manqué être funeste à bien du monde; voici le fait en peu de mots: sept particuliers ont été arrêtés, dans ces sept particuliers se trouvait Mr. de Castellane, ci-devant évêque de Mende, décrété d'accusation par l'Assemblée Nationale. Pendant l'intervalle que le département prévenait l'Assemblée, du peuple, des soldats de troupe de ligne surtout, avec quelques volontaires séduits, se sont assemblés sous les fenêtres de l'auberge où étaient détenus ces sept particuliers, en criant qu'il fallait les mettre à la lanterne. Les officiers des trois compagnies se sont assemblés ayant les deux chefs à leur tête, et se sont bien proposés de faire face à l'orage!

Cependant les cris, les menaces, les motions les plus affreuses se succédaient; des fusils étaient chargés, l'on nous couchait en joue, nous sommes demeurés fermes à notre poste, nous avons déclaré qu'il fallait commencer par nous assassiner auparavant de commettre d'autres crimes! Nous avons harangué. La municipalité ne s'était point assemblée! Enfin au bout de trois heures, le calme s'est rétabli.

Depuis ce temps jusqu'à l'époque du départ de Mr. de Castellane [2] pour Orléans, il y a eu un peu de fermentation qui, heureusement, n'a pas eu de suites, et actuellement nous sommes très tranquilles et nous sommes très disposés, à notre arrivée à Verdun, à faire livrer à la cour martiale les auteurs de toutes ces atrocités.

Au surplus, messieurs, diverses circonstances nous font un devoir de donner toute la publicité possible à cette affaire, et comme nous sommes très curieux de mériter votre estime, vous voudrez bien permettre que nous vous en instruisions amplement, — tous ceux des citoyens qui n'ont point crié

[1] « Cette malhonnêteté marquée du S. Davout envers nous paraît d'autant plus surprenante, que nous avons mis le plus grand soin à donner au bataillon les preuves les plus authentiques de notre attachement ». Plus loin, on lit que des soldats du bataillon, armés de baïonnettes d'un modèle ancien, non numéroté, ce qui exclut pratiquement toute enquête, ont soutiré les deux tiers du contenu d'une pièce de vin, à bord d'une péniche. Arch. Y. L 461.

[2] L'évêque de Mende sera massacré en septembre 1792, dans des conditions particulièrement odieuses. « Une femme Perrin ...se vanta le jour même de lui avoir enfoncé les yeux à coups de talons ».
ARTICLES pour la cause de Mgr. de Saint-Simon, évêque d'Agde ... et de Mgr. de Castellane, évêque de Mende ... – Paris – Téqui – 1920 – non paginé. En dernière page sont citées toutes les sources relatives, notamment, au procès des Septembriseurs.

« à la lanterne », ainsi que les sept particuliers à qui je puis le dire, nous avons sauvé la vie, se proposent de nous rendre justice »[1].

Cette lettre est caractéristique de la manière avec laquelle Davout établit ses rapports. Il s'en tient à une stricte relation des faits, parle peu ou pas du tout de lui, et n'explique pas véritablement comment il est parvenu à ses fins. Une première lecture nous le montre comme ayant fait preuve de fermeté et de sang-froid. En relisant attentivement ce texte, on découvre que si quelques soldats ont été « séduits », d'autres ne l'étaient pas et ne sont pas restés passifs. Dans la foule à laquelle il s'adresse, Davout a — n'en doutons pas — des hommes à lui, des gens qui peuvent s'écrier : « mais laissez-le donc parler ! » ou quelque chose de semblable. Il n'a pas la naïveté d'un de Broc, qui cherchait à rétablir la discipline sans disposer de quelques hommes de main. L'allusion de la fin de sa lettre n'est pas claire; en s'adressant aux administrateurs de l'Yonne, Davout les informe à mots couverts, qu'il est parfaitement au courant de la présence d'agents provocateurs dans son bataillon, et qu'il n'hésitera pas à leur faire régler leur compte au moment voulu. Dans l'état actuel de nos travaux, nous n'avons pas pu identifier à quel cercle ont pu appartenir ces hommes. Bourbotte et les autres administrateurs ont dû déchiffrer plus facilement que nous la signification réelle de ce message, n'oublions pas enfin que cette lettre est écrite par Davout au moment de la déclaration de guerre. Au terme d'une longue attente, la perspective de se battre est désormais réelle, aussi va-t-il s'attacher à faire cesser les querelles [2] et consacrer tous ses efforts à la préparation de sa troupe au combat. Il n'en est, il est vrai, pendant quelques mois, que le commandant en second, mais on sent dans ses rapports que cette position, loin de le gêner, lui laisse au contraire les larges compétences d'un chef d'état-major. C'est lui qui s'occupe de l'administration, de l'équipement, du renseignement et de la police; c'est à ce titre aussi que nous le voyons correspondre avec les autorités du département.

En juillet 1792, le bataillon est affecté à l'armée du Nord. Du camp retranché sous Sedan, Davout écrit aux administrateurs, le 14 juillet 1792 :

« J'ai l'honneur de vous prévenir que nous venons de recevoir des ordres de quitter le camp retranché sous Sedan pour nous porter du côté de Givet. ... Nos mouvements dépendront de ceux de l'ennemi qui paraît se porter de ce côté; nos volontaires ont appris cette heureuse nouvelle avec une grande joie. On ne peut marcher qu'avec confiance avec une troupe qui annonce de pareilles dispositions; autant nous en avons été mécontents à Dormans,

[1] Arch. Y. L 461.
[2] En parlant de « quelques volontaires séduits », Davout a sans doute minimisé l'affaire. Dans la lettre qui suit, il dit sans ambages qu'à Dormans, il a été mécontent du bataillon.

autant nous en sommes contents, depuis que nous sommes campés surtout. Je crois que la manière dont ils se sont comportés au camp est en grande partie la cause de notre départ, car plusieurs bataillons restent et qui cependant étaient arrivés avant nous »[1].

Quittant Sedan le même jour, le bataillon est acheminé au camp de Famars près Valenciennes[2].

La campagne de 1792 a l'armée du Nord

Premières escarmouches (août - septembre 1792)

Le 12 août, le bataillon est au camp de Maulde, sous les ordres de Dumouriez, qui vient de remplacer Luckner. Une quinzaine de bataillons sont réunis dans ce camp, sous les ordres de Beurnonville. Selon sa méthode, Dumouriez s'attache à aguerrir les troupes en leur faisant mener une guerre de postes. Pour compenser l'infériorité de l'armée française en cavalerie, les actions sont exécutées de nuit. On constitue à cet effet des détachements d'armée de 400 hommes, composés de volontaires fournis par tous les bataillons. Ce curieux procédé, qui n'engage pas de formations organiquement constituées, est dans les habitudes militaires de l'époque. Il donne des résultats très variables.

Au cours de la nuit du 15 au 16 août, le 3e bataillon voit ainsi revenir son détachement, qui a perdu son capitaine et la moitié de son effectif. Dans la relation qu'il en donne le jour même, Davout rapporte cet échec en des termes qui dénotent un grand souci d'objectivité :

« La retraite, à cause de la nuit et des chemins coupés et inconnus à la troupe, ne s'est pas faite en ordre »[3].

Il ajoute tous les détails qu'il a pu apprendre, sur les tués et les disparus. Dans la même lettre, il fait part d'un succès obtenu au cours d'une action semblable :

« Quelques heures après cet événement, un pareil détachement de l'armée où se trouvaient dix-huit volontaires, un caporal, un sergent et un sous-lieutenant de notre bataillon, a eu un petit avantage sur l'ennemi, à qui il a tué sept à huit hommes et blessé autant, et le tout sans avoir eu, dans les quatre cents hommes du détachement, ni tué, ni blessé. Ce dernier événement est venu un peu dissiper le chagrin que le premier nous avait causé, et, en attendant, nous jurons et promettons de nous en venger ou de subir le même sort que ces deux braves défenseurs de la patrie [tués lors de l'échec précédent] ».

[1] Blocqueville I, p. 316.
[2] de Bontin, p. 385.
[3] Blocqueville I, p. 317.

« Nous allons passer dans l'instant la revue des trois commissaires civils de l'Assemblée nationale; ce sont : MM. Bellegarde, Delmas et Dubois-Dubais. L'armée est dans les meilleures dispositions et bien déterminée à prendre pour point de ralliement l'Assemblée nationale ».

« De toutes les recrues qui nous sont annoncées, nous n'en avons encore reçu que cinquante-une, et, pour nous mettre au grand complet, il nous en faut encore deux cent vingt à deux cent trente; nous avons tout ce qu'il faut pour les recevoir et les équiper sur-le-champ »[1].

Notons ici la présence de Delmas[2]. Elle a son importance, comme nous le verrons par la suite.

Le 1er septembre, le bataillon essuie sa première canonnade. Elle ne lui fait guère de mal, et contribue au contraire à exalter son moral. Le rythme des événements commence néanmoins à s'accélérer. Après la défection de La Fayette (19 août), qui a été vivement ressentie par l'armée, Dumouriez, qui a pris en mains la direction des opérations, vient de partir pour l'Argonne (28 août). Le 3e bataillon de l'Yonne, considéré comme sûr, est laissé à la frontière du Nord. La lettre de Davout, écrite le 4 septembre, est à la fois un rapport politique sur l'état d'esprit du bataillon, et une relation militaire.

« Nous avons reçu votre lettre du 29 août ... [elle] a prouvé au bataillon que nos administrateurs ne partageaient point l'opinion de ces Directoires qui ont trahi la cause du peuple pour en embrasser une qui est tout aussi vile et méprisable que les *gros* et *importants personnages* qui en étaient l'objet. J'observe que je ne suis ici que l'interprète du bataillon; nous sommes donc certains, messieurs, que tous les actes de votre administration ne tendront et ne tendent qu'à la conservation de la liberté et de l'égalité »[3].

Quels sont ces « gros et importants personnages » ? Il serait illusoire de chercher à les identifier, sans procéder à une étude de mentalités beaucoup plus poussée. Peut-être ne faut-il voir ici qu'une simple allusion à La Fayette et à ses partisans. D'une manière très générale, on peut dire que Davout incrimine par définition tous les « profiteurs », comme il le fera pendant toute sa carrière. Il en veut à ceux qui empêchent l'armée d'être réellement soutenue par l'ensemble de la nation. Il estime que seules des mesures radicales permettront de les éliminer. La suite de cette lettre mérite également d'être citée :

« Non ! citoyens, jamais vous ne verrez aucune délibération quelconque de la part de vos frères du 3e bataillon de l'Yonne, qui savent combien les délibérations de corps armés sont illicites, et en même temps attentatoires à la liberté et à l'égalité. Non, citoyens ! vous n'avez rien à redouter de pareil

[1] Ibid. L'effectif des bataillons de volontaires était initialement de 574 hommes. Par décret du 14 mai 1792, il venait d'être porté à 800 hommes, d'où la demande de Davout. Revue historique – août 1901 – pp. 256-257.
[2] Futur conventionnel. Avait été envoyé le 10 août à l'armée de Dumouriez, où il devait rester jusqu'à la fin du mois de novembre. Kuscinski, p. 197.
[3] Les termes soulignés l'ont été par Davout. Arch. Y. L 461.

de la part de vos frères, qui, pendant le temps que vous prenez sous votre sauvegarde tout ce qui leur appartient, feront leurs efforts pour empêcher notre ennemi commun de mettre le pied sur notre territoire; et le genre de succès qu'ils ont eu dans une tentative assez sérieuse qu'ils ont faite le 1er septembre contre notre camp ... nous fait espérer que nos efforts ne seront pas vains. Voici le fait : ... vers les midi, nous aperçûmes un corps de six mille hommes marcher à nous, s'arrêter à la portée du canon et nous faire une canonnade d'une centaine de coups; plusieurs de leurs boulets sont venus rouler dans notre propre camp, et un de leurs boulets a percé une tente de nos grenadiers : on recevait ces boulets par les cris de : *Vive la nation, la liberté et l'égalité* ! » [1].

Vient ensuite la description de la première manœuvre défensive à laquelle assiste Davout dans sa vie militaire.

« Ils [les Autrichiens] ont voulu s'avancer pour envelopper l'avant-garde de l'armée; alors nos braves et bien bons canonniers leur ont envoyé quelques boulets qui leur ont fait un peu plus d'effet que les leurs, qui ne oous ont tué que deux hommes et blessé quatre à cinq, tandis qu'eux ont laissé plus de quatre-vingts hommes sur la place pour une vingtaine de coups de canon qu'on leur a tirés, et ils ont eu outre cela, deux de leurs pièces démontées.

Ils ne se sont point rebutés; ils ont fait un mouvement pour attaquer un village où était appuyée notre droite. Là, ils ne nous ont tué ni blessé personne, malgré tout le feu qu'ils ont fait pour les amorcer; on a fait mine d'opposer une faible résistance, ils se sont avancés d'assez près; notre canon, qui était caché, a tiré trois ou quatre coups [salves?] à mitraille et leur a étendu sur le carreau plus de trois cents hommes. Ainsi, dans deux heures de temps ils ont perdu près de quatre cents hommes, et ils ont eu autant de blessés. Ce sont les habitants des campagnes et leurs déserteurs qui nous ont assuré cette perte » [1].

Cette lettre contient une série d'éléments que nous retrouvons toujours dans la pensée militaire de Davout :

Une certaine méfiance « policière » — il voit partout des menées et des intrigues; les faits, il faut le dire, lui donnent souvent raison.

La préparation idéologique de la troupe — les hommes doivent savoir d'une manière très précise pourquoi ils se battent.

Son autorité est absolue — le passage sur la nocivité des délibérations mérite d'être souligné : nous sommes en 1792.

Le souci constant des arrières — « Vous prenez sous votre sauvegarde tout ce qui leur appartient ».

L'importance accordée au renseignement — bien traités, les habitants des campagnes et les déserteurs parlent.

L'importance de l'invention tactique, qui permet la surprise — « on a fait mine d'opposer uoe faible résistance ».

[1] ibid.

La clarté de l'exposé, alliée à une grande honnêteté intellectuelle. Le combat est décrit avec une grande netteté de trait; il a été observé de même.

Au début de septembre, Dumouriez ordonne à Beurnonville de le rejoindre dans l'Argonne avec douze bataillons du camp de Maulde. Dangereusement affaiblie, la garnison de Condé, charnière du dispositif du Nord, doit tenir pendant l'opération menée à l'Est contre Brunswick. Pour l'essentiel, cette garnison est composée de la 4e demi-brigade qui vient d'être constituée (3e bataillon de l'Yonne, 1er de la Côte d'Or, 2e de la Vienne). A la tête de cette demi-brigade, Dumouriez a placé un homme connaissant bien son métier, le colonel Ihler. D'origine alsacienne, « très distingué et propre à tout — le plus ancien major des régiments allemands » [1] marque rapidement de sa poigne, les bataillons qui sont placés sous ses ordres.

C'est dans ce temps-ci que Davout fait la connaissance de Pille [2], le commandant du 1er bataillon des volontaires de la Côte d'Or, dont Delmas avait recommandé l'emploi à l'armée du Nord. Pille vient d'y être nommé adjudant général, pour ses capacités d'organisateur et aussi parce qu'il est politiquement sûr.

La situation de la petite garnison de Condé est loin d'être brillante. Les Autrichiens contrôlent toutes les communications conduisant à l'Est, au Nord et à l'Ouest; seule subsiste la liaison avec Valenciennes.

Au début du mois de septembre, Davout écrit à Delmas et aux commissaires civils de l'Assemblée, qui se trouvent dans cette dernière ville, deux lettres dans lesquelles apparaissent avec une grande netteté sa conception de la nation armée, et une prémonition de la guerre totale.

« De jour en jour ... le danger de la chose publique augmente dans le pays. Ce ne sont pas des moyens partiels pour repousser l'ennemi, par exemple de Saint-Amand, dont on doive faire usage dans ce moment. Ils ne feraient qu'accroître par leur insuffisance, les dangers de la patrie. Aux grands maux les grands remèdes. Le temps me manque pour entrer dans de grands détails.

[1] *Mémoire du colonel Leclaire* – dans Revue historique – avril 1904 – p. 95.
[2] Pille (1749-1828) – parent de Racine par sa grand-mère – était secrétaire général de l'intendance de Bourgogne à Dijon. Membre du club patriotique, jacobin, commandant du 1er bataillon de la Côte d'Or puis adjudant général à l'armée du Nord, Pille sera arrêté par Dumouriez, qui redoute son action sur les troupes, le 2 avril 1793. Livré aux Autrichiens, il sera échangé en mai 1793 pour être employé au ministère de la Guerre. Hostile à Robespierre, on le verra écrire, le 24 avril 1794, à Carnot: « écris-moi le moyen d'avoir avec toi des communications promptes quand les circonstances l'exigent ». Jouant le rôle d'un véritable chef du personnel au ministère de la Guerre, Pille s'efforça d'y protéger les généraux capables menacés par des hébertistes comme Vincent. Cf. HERLAUT – *Bouchotte* – T. II p. 306.

Je vous demande une conférence car, suivant mes principes, je dois à ma patrie tout ce que je crois pouvoir posséder. Je me crois de l'énergie. Différentes occasions délicates où je me suis déjà trouvé, m'ont mis à l'épreuve de ce côté.

Ainsi, Messieurs, si vous le voulez, je vous offre des moyens que me dictera l'énergie que je puis avoir. Vous en ferez l'usage qui vous plaira. Si je puis être utile au poste le plus périlleux, c'est celui où je vous prierai de m'employer, serait-il le plus subalterne. Ce n'est point le grade ni l'épaulette qui sert la patrie, mais bien l'*homme*. J'attends votre réponse. En attendant, j'ai satisfait à ma conscience, à ce qu'elle me dictait, et c'est dans ces sentiments que je vous prie de me croire avec respect,

Messieurs,

Votre compatriote,

Louis Davout
lieutenant-colonel en second

A Condé, ce 10 septembre [1792],
l'an IV (*sic*) de la liberté et de l'égalité »[1].

La réponse des commissaires se faisant visiblement attendre, Davout revient sur sa demande, et dresse d'une manière très concrète l'inventaire des mesures d'urgence auxquelles il a fait allusion dans son premier message.

Voici le texte de cette lettre[2] :

« Il y a bien peu d'esprit public[3] parmi le peuple, dans cette ville. L'on y souffre, l'on y voit se promener de sang-froid des *capucins avec leur robe*. Le philosophe croit être en pays étranger. Que ne suis-je donc à Paris !

J'attends votre réponse, Messieurs, sur la conférence que je vous demande. Ne me prenez point pour une mauvaise tête, il est prudent de ne juger les gens que d'après beaucoup de données, et je crois, Messieurs, que, ces données, vous ne les avez pas sur mon compte. La prévention fait porter beaucoup de jugements faux, et dont on se repent lorsqu'on connaît ensuite son monde, et j'espère que vous serez convaincus, d'après la conversation que je vous demande, que l'amour de la patrie est le seul sentiment qui m'anime. Je le déclare : je ne veux ni places ni grades, et même, s'il le faut, si on le juge nécessaire, j'abandonnerai de bon cœur celui que j'occupe dans ce moment pour remplir le rôle le plus subalterne, mais où je pourrais être d'une grande utilité.

[1] Citée par Blocqueville I, pp. 389-390. La date « septembre, l'an IV de la liberté », est un exemple de l'usage qui commence à se faire jour, de faire débuter l'ère révolutionnaire en 1789. Le calendrier républicain sera présenté par Romme à la Convention le 20 septembre 1793.

[2] Citée Blocqueville I, pp. 390-391. Pour en faciliter la lecture, nous avons parfois découpé ces lettres en alinéas.

[3] L'abolition des anciens impôts, loin de développer le sens de l'intérêt général, avait été pour beaucoup l'occasion de se soustraire au fisc. Les intérêts particuliers l'emportaient largement sur l'esprit civique. Les nouveaux impôts ne rentraient pas, la contrebande se pratiquait sur une grande échelle, et l'Eglise soutenue par la population, opposait une forte résistance aux mesures révolutionnaires décrétées à Paris.
Deschuytter, Joseph – *L'esprit public dans le Nord en 1791 ou le mythe de l'élan populaire* – Gap – Louis-Jean – 1971 – Cf. p. 33.

Faire prendre les armes dans tout ce pays; les moyens à prendre pour avoir toutes celles qui peuvent s'y trouver; imiter la conduite que l'on a tenue à Paris, les visites domiciliaires [1], les rendre surtout efficaces.

Prendre les chevaux qui ne sont pas absolument nécessaires, pour former des compagnies à cheval.

La manière de les former de manière à les rendre utiles.

Pour les former le plus promptement possible, peu s'occuper de l'uniformité des selles, brides, habits etc. Qu'ils aient une marque de reconnaissance, et ce sera suffisant.

Que ces mesures soient générales et prises à la même heure partout. N'oublier aucuns moyens de détails, d'exécution, de peur de manquer son opération.

Etre persuadé que ce ne sera point des conseils de guerre seuls, où n'assistent que d'anciennes têtes, que sortiront des moyens propres à nous sauver. Combien la formation d'un comité militaire à l'instar de celui de Paris, constitué de manière à y faire trouver les vieilles têtes, qui ont leur utilité, avec les têtes révolutionnaires — puisque les moyens révolutionnaires peuvent seuls nous sauver.

Agiter et bien approfondir les moyens à employer pour mettre le peuple *debout* (dans toute la force du terme) dans ce pays-ci. La difficulté n'est pas petite. Faire abstraction surtout des individus lorsqu'il s'agit de la chose publique.

Après avoir pris le plus promptement possible les moyens nécessaires et préparatoires, et fait prendre les armes, faire une irruption et ne rien oublier pour en assurer le succès.

Subsistances etc.

Voilà une partie des choses que je me propose de traiter, Messieurs, dans la conférence que je vous demande.

Le temps presse. Si vous le voulez, je me rendrai ce soir à Valenciennes » [2].

Nous ignorons si cette conférence eut lieu, mais son objet le plus immédiat nous apparaît clairement: Davout est exaspéré de devoir se battre sans cavalerie, alors que l'on pourrait organiser sans grande difficulté des pelotons de reconnaissance en réquisitionnant des chevaux. En face des deux escadrons français, les Autrichiens en alignent trente et un.

Il va donc affronter la campagne qui s'ouvre sans pouvoir se battre à armes égales. Pour compenser cette infériorité en cavalerie, il pousse l'instruction de son bataillon en matière de combat en forêt, d'orientation de nuit, d'infiltration, et développe le corps-à-corps.

[1] Allusion aux mesures prises par Danton au début de septembre 1792; Davout parle de visites domiciliaires – connaît-il l'horreur et l'étendue des massacres des « septembriseurs »? Le ton de sa lettre permet d'en douter. Ce qu'il veut, c'est une réquisition forcée. Il est dur, mais il n'est pas sanguinaire.

[2] La date de cette lettre ne nous a pas été transmise par le biographe. Son contexte permet de la situer comme étant postérieure à la précédente.

Avant de lancer son attaque principale à Jemappes, le 6 novembre, Dumouriez ordonne une série de diversions. L'une d'elles sera menée par le général O'Moran avec la garnison de Condé, et aura pour objectif le nœud routier de Bury.

En menaçant ainsi les communications autrichiennes entre Mons et Tournai, Dumouriez cherche à fixer son adversaire et à l'induire en erreur quant à son objectif réel qui est Mons.

Voici le cadre dans lequel Davout conduit sa première attaque, le 24 octobre 1792.

L'intention d'O'Moran est la suivante [1] :

Faire déboucher de Condé, de nuit, trois colonnes renforcées chacune de deux pièces d'artillerie :

- colonne de droite, 1000 hommes, objectif Bon Secours;
- colonne du centre (Davout), 300 hommes, objectif Château de l'Hermitage;
- colonne de gauche, 600 hommes, objectif Mont Copiémont.

Les premiers objectifs étant atteints, O'Moran pense occuper les villages de Blaton et de Péruwelz, pour s'emparer ensuite de la position-clé de Bury.

Le dispositif autrichien consiste pour l'essentiel en deux lignes successives. La première est formée d'une chaîne de postes, dont la tâche est de mener le combat retardateur et de donner l'alarme à la seconde ligne. En l'occurrence, le Bois de Péruwelz est tenu par le 1er bataillon du corps franc d'O'Donell [2], qui occupe un petit poste au Chêne-Raoult (ne figure pas sur la carte — se situe entre la lisière sud du Bois et la ville de Condé), et un poste plus fort au Château de l'Hermitage.

Une seconde ligne est constituée par les garnisons de Mons, Tournai etc., et par des camps retranchés dont l'un se trouve à Roucourt.

Le manque d'effectifs ne permet pas la création d'une troisième ligne, dans ce dispositif dépourvu de profondeur — et ne peut s'appuyer, contrairement à celui des Français, sur aucune forteresse importante

[1] *La bataille de Jemappes* – dans Revue d'Histoire – mai 1901 – pp. 976-977. L'ordre d'opérations d'O'Moran est publié intégralement. Nous avons résumé ses intentions. V. aussi p. 209 note 2.

[2] CHRISTEN – *Oesterreich im Kriege gegen die französische Revolution 1792* – dans Mittheilungen des k. und k. Kriegsarchivs – Neue Folge – Band X – Wien 1898 – p. 148.

à proximité de la frontière. Les Autrichiens s'efforcent de suppléer à ce manque de profondeur par la rapidité des ripostes.

Dans sa première phase, l'attaque française, déclenchée trois heures avant l'aube, obtient un succès de surprise. Dans le secteur d'attaque de Davout, les sources autrichiennes confirment que :

« Le 1er bataillon O'Donell, qui tenait les avant-postes, mena une résistance opiniâtre et dut céder sous la pression du nombre. Il opéra sa retraite sur Roucourt par Péruwelz »[1].

La seconde phase tourne à l'avantage des Autrichiens. Les préparatifs français n'avaient pas échappé au général Beaulieu, qui avait porté, dès le 23 octobre, 2 bataillons de Bender, 2 escadrons de chevaux-légers de Latour et de l'artillerie à Bury.

Le 24 au matin, quand la colonne française de droite débouche de la lisière nord-est du Bois de Péruwelz et tente de s'emparer de Blaton, le jour s'est levé et ce dernier village est occupé par les Autrichiens. *Sur le plan opératif, la surprise, beaucoup plus difficile à obtenir, a échoué.* O'Moran se trouve auprès de Davout, qui vient de s'emparer du Château de l'Hermitage. Apprenant l'échec de la droite, O'Moran se porte auprès de cette colonne, qu'il remène quatre fois à l'attaque. Sans succès. Les Autrichiens qui se renforcent au fur et à mesure, reprennent l'avantage et parviennent à s'emparer, dès le 27 octobre d'une partie du Bois de Péruwelz. Il semble que Davout ait eu dans cette phase du combat, la mission de tenir une position destinée à recueillir les éléments qui se repliaient. Quant à O'Moran, il est exténué (grand blessé de la guerre d'Indépendance américaine, ses forces étaient diminuées), et passe le commandement au général Berneron.

Dumouriez ordonne à ce dernier de « bien s'établir dans le bois de l'Hermitage et [de] rendre son poste inattaquable et intournable par sa droite et sa gauche, pour conserver toujours sa communication avec Condé »[2]. On passe ainsi de nouveau à la défensive, en entretenant une activité de patrouilles.
La bataille de Jemappes (6 novembre) — à laquelle le corps de Berneron ne participe pas directement, mais où il contribue à fixer les Autrichiens en menant une série d'actions vigoureuses — permet à Dumouriez de réaliser la percée dans le dispositif autrichien. La marche en avant peut reprendre. Le 8 novembre, Berneron entre à Ath, avec un jour de retard, dû au manque de vivres, de chevaux et

[1] ibid.
[2] Revue historique – juillet 1901 – pp. 25-26. Les directives de Dumouriez auxquelles il est fait allusion, sont classées sous cote F 7 – 4689 aux Archives nationales.

d'argent [1]. Sans doute la prise de cette dernière ville, dans laquelle se trouvait le magasin central de l'armée autrichienne, a-t-elle pu permettre de rétablir quelque peu les troupes françaises qui stationnèrent dans ses murs. Le 3e de l'Yonne n'y resta pas longtemps. Le 19 novembre il est à Malines, où Davout écrit un premier rapport. Nous apprenons que de Bois, malade, n'a pas supporté les fatigues de la campagne.

« Il y a déjà un certain temps, citoyens, que j'ai cessé toute correspondance avec vous mais je vous prie de croire qu'il m'a été impossible de le faire. Car depuis cette époque j'ai été continuellement soit avec une partie du bataillon, soit avec tout le bataillon en détachement dans les bois et en route dans les boues, avec d'autant plus de besogne que je suis seul, mon collègue étant malade et hors d'état de soutenir les fatigues de la campagne.

Gand, Bruxelles, Malines, Tournai, Mons, Ath, Namur et tout le territoire sont en notre pouvoir. Suivant toute apparence, nous serons demain à Louvain. Il ne nous restera plus qu'Anvers à prendre, qui a une forte citadelle. ... Suivant toute apparence, il y aura une affaire chaude, et je ne crois pas m'avancer en vous affirmant que, si le bataillon donne, il s'en tirera avec honneur. Diverses petites affaires, où il s'est trouvé seul, me donnent cette idée; entre autres la dernière où il fallait chasser d'un poste assez fort l'ennemi qui était au nombre de 100 à 120 hommes. Il fallait, dis-je, chasser cette force avec 300 hommes, mais nous étions entre trois postes ennemis dont le moindre était aussi fort en hommes que nous.

Arrivés dans le plus grand silence au poste, nous recevons des coups de feu qui n'ont fait qu'accélérer notre marche, car au lieu de conserver le pas accéléré, nous avons pris le pas de course, ce qui a si fort intimidé l'ennemi, qu'il a pris sur-le-champ le pas *de fuite*. Nous avons fait quelques prisonniers, tué un certain nombre et déterminé la retraite des autres postes, qui étaient attaqués, mais à la vérité avec peu de succès » [2].

A la fin de cette première campagne, le 3e bataillon est stationné entre Maestricht et Huy, et placé sous les ordres du général d'Hangest. Profitant de la latitude qui leur est donnée, de nombreux volontaires quittent l'armée. Des bataillons de 600 hommes voient leurs effectifs ramenés à celui d'une compagnie [3]. Le problème du maintien de la force combattante se pose d'une façon aiguë. Davout s'attache à développer, dans son bataillon, l'esprit de corps et le sens de l'honneur. N'ayant pas de décorations à décerner, il trouve le moyen de citer à l'ordre du bataillon et du département un héros qui s'est particulièrement distingué. A notre connaissance, Davout est le premier commandant de bataillon de volontaires de l'Yonne à l'avoir fait. Le rapport qu'il écrit de Liège, le 12 décembre, est conçu dans cette

[1] DUMOURIEZ – *La vie du général Dumouriez* – Hambourg, chez B. G. Hoffmann – 1795 – T. III p. 308.
[2] Arch. Y. L 461.
[3] PERRÉ, Jean – *Les mutations de la guerre moderne – de la Révolution française à la révolution nucléaire (1792-1962)* – Paris – Payot – 1962 – p. 27.

optique [1]; il offre en outre l'intérêt de nous faire connaître quelques détails de l'affaire de Péruwelz.

« Un détachement du 3e bataillon de l'Yonne ... fut chargé de s'emparer du Château de l'Hermitage occupé par une centaine d'ennemis. On s'acquitta avec succès de cette commission. Les Autrichiens furent battus et dissipés. L'expédition étant finie, on s'occupa d'envoyer différentes patrouilles dans les bois, afin de détruire et de faire prisonniers les fuyards.

Une patrouille de 30 volontaires se met en marche fusillant çà et là ceux qu'ils rencontrent; l'un d'eux dans l'ardeur de la poursuite, s'écarte de ses camarades, il aperçoit à quelque distance un ennemi. Il commençait à charger son fusil, lorsque tout au proche il en aperçoit une dizaine d'autres qui venaient directement sur lui.

Se montrer à eux eût été imprudent; en conséquence, il se glisse habilement derrière une touffe de bois où il se tapit de son mieux, sans faire aucun mouvement. Notre homme alors sort de son réduit et se met en devoir de charger son fusil, besogne que le danger d'être découvert ne lui avait pas permis d'achever, mais alors que voit-il? Un Autrichien qui, s'étant également écarté de sa troupe, se livrait aussi à la même occupation. L'aller surprendre par derrière et tuer d'un coup de baïonnette était chose facile, mais notre brave soldat est plus généreux, il veut lui laisser la vie et le faire prisonnier; il s'avance donc sans bruit, le saisit hardiment au collet et le somme de se rendre.

Par cette manœuvre, il s'était ôté un grand avantage, car ainsi serré contre son ennemi il ne peut plus se servir de son arme. Celui-ci, qui s'en aperçoit, se défend et veut lui-même faire prisonnier le Français, qui, bien entendu, n'y consent pas. Ils se prennent au corps, se poussent, se pressent, se renversent. L'Autrichien accable par sa masse le volontaire et les deux pieds sur sa poitrine, d'une main il lui serre la gorge, de l'autre il saisit le bout de son fusil, cherchant à en détacher la baïonnette pour le percer. Le danger était imminent, le courage et le sang-froid n'abandonnent pas le volontaire. Il porte la main à son gousset, en tire un couteau, l'ouvre avec ses dents, le plonge dans le sein de son adversaire et le renverse. Il redouble le coup, prend ses armes et, chargé des dépouilles du vaincu qu'il a laissé sur le champ de bataille, il vient faire part de sa victoire à ses camarades.

L'Autrichien n'était pas entièrement mort, il fut ramassé par d'autres volontaires, qui le portèrent à l'hôpital. Etant revenu à lui, il a raconté l'histoire telle qu'elle est ici écrite et que son vainqueur avait lui-même racontée. Le nom de ce volontaire est François Jacquesson, proche Tonnerre, département de l'Yonne, et recru depuis deux mois au 3e bataillon. Certifié véritable : Louis Davout ».

Davout écrit comme il se bat. L'homme de guerre est enfin dans son élément.

[1] Arch. Y. – L 19 – *Registre des délibérations du conseil général du département de l'Yonne* – Folio 151 – 24 décembre 1792 – « Il a été fait ouverture d'un paquet adressé à l'administration par le citoyen Louis Davout ... contenant entre autres choses la relation d'un trait de courage du citoyen François Jacquesson ».

Considérations sur les premiers combats livrés par Davout

Son premier combat (24 octobre) est un succès en matière d'infiltration et de coup de main. Nous avons vu que le bataillon avait subi un échec au mois d'août, parce que les détachements ne savaient pas s'orienter de nuit et en terrain coupé. Cette difficulté semble manifestement surmontée, et nous voyons à Péruwelz le bataillon agir en ordre dispersé sans perdre sa cohésion.

Au cours des jours qui suivent, Davout se rend compte qu'un ennemi auquel on laisse le temps de se ressaisir est impossible à déloger si l'on ne dispose pas de la supériorité du feu.

Les combats ultérieurs, relatés dans sa lettre de Malines, lui font, si l'on peut dire, découvrir les conditions d'un mouvement exécuté sous le feu ennemi. Davout parle du pas de course, sans faire allusion à une chose qui allait de soi à cette époque, et qui était l'emploi des écrans de fumée. Le rideau créé par les feux de pelotons, la forte nappe de fumée créée par le tir de quelques pièces d'artillerie permettaient de manœuvrer.

L'hiver 1792-1793 et la crise des services de l'arrière

La réquisition des ressources — tant en France que dans les territoires conquis — n'est pas mieux réglée que la mobilisation des hommes. Face au désordre qui s'accroît, les positions se durcissent au sein de la Convention. Les Jacobins, et la commune de Paris qui les soutient, sont partisans d'un fort pouvoir central. Les Girondins sont plus « fédéralistes », pour autant que l'on puisse recourir à ce genre de simplification, en décrivant une situation qui est beaucoup plus nuancée.

Ayant de bonnes raisons pour le faire, les Jacobins se méfient de Dumouriez. Le retour du général à Paris, à la tête d'une armée victorieuse, signifierait leur perte. Pour mieux contrôler un chef militaire dont ils ont encore besoin, ils recourent à l'expédient de soustraire à son influence toute la conduite des services de l'arrière. Pache, ministre de la Guerre, qui est leur homme, conçoit un système selon lequel, officiellement, les biens seront centralisés, pour être redistribués ensuite. En fait, il s'agit entre les deux hommes, d'une concurrence acharnée, ayant pour objet l'exploitation des riches provinces belges et la main-mise sur des ressources financières dont leurs partis ont le plus urgent besoin [1].

[1] « C'est ainsi que l'entreprise de charrois Winter ... était protégée en 1793 par Pache. Celui-ci fut à un moment à l'égard de la compagnie Winter ce que Dumouriez était à la compagnie Masson et d'Espagnac ».
Lestapis, Arnaud de – *La « conspiration de Batz » (1793-1794)* – Paris – Société des études robespierristes – 1969 – p. 100, note 1.

Dumouriez, qui cherche un prétexte pour se retourner contre les Jacobins, le trouve dans ces mesures et adopte publiquement une position hostile à leur égard, en leur reprochant de couper son armée de ses bases [1]. Nous le verrons dans les mois qui vont suivre, se rendre à Paris, obtenir la chute de Pache, risquer son va-tout à Neerwinden, et terminer comme un forcené sa carrière de général en chef. Mais nous n'en sommes pas encore arrivés là. Il nous intéresse de savoir dans quelle mesure Davout a pu être au fait de ces intrigues, au cours de l'hiver 1792-1793.

Certains aspects lui sont connus par ce qu'il voit : les lettres qu'il a écrites à Delmas en septembre 1792 illustrent clairement son point de vue; il souhaite une radicalisation des mesures et un régime policier, qui seuls peuvent à ses yeux assurer l'efficacité de la réquisition. Dans ce sens, il est bien dans la ligne de ses amis jacobins. Et s'il est trop loin d'eux pour connaître le détail de leurs intrigues politiques, il n'ignore certainement pas l'existence de certaines d'entre elles. Mais il sait par contre que la partie est loin d'être gagnée pour eux, et il adopte pour cette raison une attitude très prudente. La lettre, dans laquelle il parle de Jacquesson, est uniquement militaire, ce qui pourrait nous fournir un indice de cette réserve. Mais nous avons une preuve, qui nous est donnée par la lettre qu'il écrira aux administrateurs de l'Yonne après la chute des Girondins [2]. Dans ce document, Davout parle de « quelques individus » de son bataillon, qui font échouer son projet de capturer Dumouriez. Parmi les hommes de son bataillon, les opinions politiques divergent et les Girondins comptent aussi des partisans. Mais ce fait n'empêchera pas le 3e bataillon de l'Yonne de se distinguer à Neerwinden, où sa valeur au combat l'emporte sur les passions politiques.

Neerwinden (18 mars 1793)

Le 18 mars 1793, le 3e bataillon de l'Yonne participe à la bataille, « où Davout se distingue par son courage et où Louis Gouré, lieutenant à la 5e compagnie est tué d'un boulet de canon » [3]. Si les détails manquent au sujet de l'engagement tactique du 3e bataillon, nous pouvons cependant combler en partie cette lacune en nous attachant à dégager la physionomie du combat, telle qu'elle a pu apparaître aux troupes engagées dans cette bataille.

[1] Dumouriez « avait un excellent commissaire ordonnateur, nommé Malus ... on le traitait d'aristocrate, et on cassait tous les marchés qu'il faisait sans en substituer de nouveaux ». Dumouriez – III p. 267.
[2] Voir ci-dessous p. 182. La lettre est du 2 juin 1793, Davout sait que les Girondins sont tombés (31 mai).
[3] de Bontin – p. 386. Pour établir son historique du 3e bataillon, l'auteur se fonde sur un dépouillement partiel du carton L 461 des Archives de l'Yonne.

En voici tout d'abord les grandes lignes.

Au début de mars 1793, Cobourg reprend l'offensive.

En pleine retraite, coupé de ses magasins, Dumouriez prend la décision de déclencher brusquement une contre-offensive. Surprenant les Autrichiens, il s'empare de Tirlemont le 16 mars, prend ses dispositions le 17 et attaque Cobourg le 18 [1].

Les effectifs en présence sont les suivants :

Français : 47 000 hommes, dont 5500 cavaliers;

Autrichiens : 42 000 hommes, dont 9000 cavaliers [2].

Débouchant avec huit colonnes sur un front de plus de dix kilomètres, Dumouriez cherche à fixer le centre et la gauche adverses, pendant que Miranda s'efforce de tourner la droite autrichienne. Ses intentions n'échappent pas à Cobourg, qui donne de la profondeur à sa gauche et réunit sous les ordres de l'archiduc Charles une masse de cavalerie derrière sa droite.

L'attaque française est menée avec beaucoup de vigueur, mais elle tombe, à droite, dans une série de « potences » [3] ou de « rentrants » défensifs, dans la disposition desquels les Autrichiens sont passés maîtres. L'assaut français n'entame qu'une partie de la première ligne autrichienne qui, cédant, découvre des pièces d'artillerie qui tirent à mitraille. Un sérieux coup d'arrêt est ainsi porté à l'attaque de l'infanterie française. Mais Dumouriez, faisant preuve dans toute cette action de beaucoup de fermeté, parvient à renouveler à plusieurs reprises les assauts de ses troupes en se mettant lui-même à leur tête. La bataille prend peu à peu une tournure très violente. Devant l'acharnement de Dumouriez, les Autrichiens commencent à céder du terrain.

La gauche française, où se trouve le 3e bataillon de l'Yonne, commandée par Miranda, est entièrement fixée au cours de son déploiement, par la première ligne autrichienne. Manœuvrant derrière cette ligne, l'archiduc Charles peut ainsi gagner le flanc de Miranda, dont la manœuvre de débordement échoue. Menacé d'être coupé, Miranda

[1] HORSETZKY, A. v. – *Kriegsgeschichtliche Übersicht der wichtigsten Feldzüge seit 1792* – Wien – Seidel – 1913 – pp. 66-67.

[2] KAUSLER und WOERL – *Die Kriege von 1792 bis 1815* – Karlsruhe und Freiburg – Herdersche Verlagsbuchhandlung – 1842 – pp. 47-51.

[3] L'expression est de Jomini, qui l'emploie dans la description qu'il donne de cette bataille.
JOMINI – *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution* – Paris – Anselin et Pochard – 1820 – Atlas – Tome I, planche VII – La bataille de Neerwinden.

doit opérer son repli, sans que les succès obteous par les autres divisions — qui sont trop éloignées de la sienne — puisseot contribuer à le décharger.

Après avoir repoussé Miranda, la cavalerie autrichienne effectue une rocade et charge la droite française qui est contrainte à soo tour de céder. Dumouriez ordonne la retraite.

L'archiduc Charles a donné de cette bataille deux relations d'une grande clarté. Nous y trouvons les quelques observations suivaotes :

La première souligne le haut niveau obtenu par Dumouriez dans l'instructioo de ses troupes. Il est important de noter le fait que les Autrichiens sont impressioonés, non seulement par la vivacité de l'assaut, mais par la contenance au feu des bataillons français :

« Le résultat du gros effort fait par Dumouriez pour élever le niveau de l'instruction de ses troupes, se manifesta sans équivoque : elles firent preuve d'un courage, d'une contenance au feu [Ordnung] et d'une opiniâtreté à laquelle nous n'étions pas accoutumés de leur part » [1].

Sans avoir le géoie de Bonaparte, Dumouriez a la classe d'un excellent homme de guerre. Il a marqué son armée du style qui est le sien, ferme, rude et fait pour l'offensive [2]. Pour ses jeunes commandants de bataillons, Dumouriez est un bon instructeur et Davout, comme les autres, subit son influence.

L'archiduc Charles attribue sa défaite à ce que nous définirions aujourd'hui comme une insuffisance de la manœuvre interarmes, et comme uo échec de l'intoxication.

« Dumouriez perdit cette singulière bataille, pour avoir attaqué sur un front trop large » [3].

« Il aurait dû observer son adversaire et détourner son attention en commettant à cette tâche une partie de ses forces, pour conserver le gros dans sa main et le jeter sur un seul point » [4].

Il fait ensuite une observation sur la manière dont les Autrichiens ont tiré parti du terrain :

« Le terrain était légèrement ondulé. En utilisant ces masques naturels, il nous était possible de soustraire nos propres dispositions aux vues adverses, ce qui nous donnait l'avantage » [5].

[1] Erzherzog Karl – *Ausgewählte Schriften* – Wien und Leipzig – Braumüller – 1894 – Bd. IV – p. 158.

[2] Cf. cette curieuse remarque, citée par Chuquet : « Dumouriez était l'homme le plus remarquable du conseil. Son langage fut ferme, énergique, hautain; il a, dit Schlosser, introduit dans la langue diplomatique, le ton rude que les Français ont conservé jusqu'à la Restauration ».
Chuquet, A. – *Guerres de la Révolution, l'invasion, Valmy* – Paris – Plon – 1934 – p. 25.

[3] Erzherzog Karl – Bd. I – p. 73.

[4] ibid. Bd. IV – pp. 158-159.

[5] ibid. I p. 71.

Ces quelques observations nous permettent de distinguer certains aspects du combat, tels qu'ils ont pu apparaître à un chef de bataillon français.

Ce commandant se porte à l'attaque à la tête d'une colonne.

Quand le contact est établi, il peut recevoir l'ordre de se déployer pour former une ligne, chargée de fixer celle qui se trouve en face de lui. Il peut aussi recevoir mission de constituer avec cette ligne un barrage contre la cavalerie. Il peut enfin être appelé à se porter en colonne, au pas de charge, dans un intervalle ou une brèche apparaissant dans le front adverse — de « bourrer », comme on le dit familièrement.

Au moment où la mêlée qui s'ensuit rend toute manœuvre impossible, et que le choc lui-même semble plus ou moins absorbé, les commandants des deux partis cherchent à regrouper leurs troupes en transmettant leurs ordres par des sonneries de clairons.

A l'échelon supérieur, l'un des problèmes à résoudre consiste à gagner le flanc de l'adversaire. On ne sait pas, d'emblée, où est exactement ce flanc. Si l'on dispose d'une large supériorité d'effectifs, on finit par saturer la défense adverse en la débordant par des lignes plus longues.

A effectifs égaux, le déploiement des colonnes ne permet pas de déborder l'adversaire. On doit donc chercher à obtenir la décision par le choc, en menant une série d'attaques frontales difficiles, coûteuses, sanglantes.

Seul l'emploi combiné de la ligne et de la colonne permet de rendre au commandant tactique une certaine marge de manœuvre : le défenseur voyant s'avancer contre lui une ligne adverse, dont les feux de pelotons créent des écrans de fumée, est tenu dans une incertitude relative quant aux points en lesquels l'assaillant cherchera à opérer la rupture par le choc des colonnes.

Mais la mise au point de la ligne est une affaire de longue haleine; l'instruction de l'homme est longue, celle des cadres encore plus. Elle peut se faire dans une armée de métier, dans laquelle les hommes s'engagent à servir pour une longue durée, comme c'est le cas dans l'armée autrichienne. Dans l'armée française, si les bataillons de volontaires connaissent la tactique des tirailleurs et la montée au feu en colonnes, ils ne maîtrisent pas la technique de la ligne.

Revenant à Davout, nous dirons que cette bataille de Neerwinden lui a fait connaître, rudement, les ressources de l'école autrichienne. Il a vu les limites du choc (et celles d'une tactique essentiellement basée sur la colonne, plus simple à enseigner, mais dont les possibilités sont, elles aussi, limitées), *en face d'un adversaire recourant à l'emploi combiné de la ligne et de la colonne.*

La défection de Dumouriez et la tentative faite par Davout, de l'arrêter

Pour la seconde fois dans sa carrière, Davout va se signaler à l'attention de la Nation. Le problème qui se pose à nous en l'occurrence, consiste à savoir s'il a agi de sa propre initiative, ou s'il a été au contraire chargé d'arrêter Dumouriez. Avant d'aborder cette question, nous commencerons par décrire brièvement le déroulement de la crise.

Après Neerwinden, Dumouriez, estimant que la situation militaire est sans issue, évacue les Pays-Bas. Il ne fait pas mystère de ses opinions politiques, ni de son animosité contre les Jacobins, mais le comité de défense, ne sachant guère par qui on pourrait le remplacer, s'efforce de faire tomber l'exaspération qu'il étale au grand jour. Au comité de défense, Danton exprime l'idée que si Dumouriez se fourvoie en politique, il conserve ses talents militaires et que l'on doit lui envoyer des commissaires « pour le guérir ou le garrotter » [1].

Dans la nuit du 20 au 21 mars Danton et Delacroix voient Dumouriez à Louvain, sans parvenir à le rallier. Entré en pourparlers avec les Autrichiens, Dumouriez reçoit à Ath, le 25 mars, Mack, le chef d'état-major de Cobourg, désigné comme plénipotentiaire [2]. Le général français accepte d'évacuer entièrement les Pays-Bas, à condition que les Impériaux ne franchiront pas la frontière.

Le 26, Dumouriez reçoit trois émissaires des Jacobins, qui lui offrent de le soutenir; loin d'entrer dans leurs vues, il les accable de reproches [3]. Vers la même date, il fait part au chef de bataillon Goguet [4] de son plan de se porter à Paris avec une partie de l'armée [5]. Goguet en informe immédiatement le commissaire Delacroix. Le 28, Miranda se rend à Paris et informe le comité de défense du fait que Dumouriez médite une trahison. Le 29, Beurnonville, ministre de la Guerre, lit à l'Assemblée une lettre du général en chef, de laquelle il ressort que tout est irrémédiablement perdu. Sur ces entrefaites, le comité décide de destituer Dumouriez, et délègue Beurnonville lui-même à Lille avec mission de mander le général déchu à la barre de la Convention. Le même jour, Dumouriez annonce publiquement son intention de diviser son armée en deux; l'une gardera la frontière, l'autre rendra « à la

[1] Chuquet, A. – *Dumouriez* – Paris – Hachette – 1914 – p. 179.
[2] Mack, Feldzeugmeister Freiherr v. – *Dumouriez geheime Verhandlungen mit Oesterreich im Jahre 1793* – dans Streffleurs österreichische militärische Zeitschrift – III/1865, pp. 1-18.
[3] Madelin, L. – *Histoire du Consulat et de l'Empire* – Paris – Hachette – T. I p. 194.
[4] Goguet est un agent du ministère. Nous le voyons, dès septembre 1792, chargé d'effectuer des missions de confiance avec Ronsin. Herlaut, Gal – *Le général rouge Ronsin (1751-1794)* – Paris – Clavreuil – 1956 – p. 21.
[5] Chuquet – p. 189.

partie saine de l'Assemblée, la force et l'autorité » [1]. Il envoie une partie de l'armée au camp de Maulde, l'autre dans celui de Bruille. Le 3e bataillon de l'Yonne est dans ce dernier camp.

Le 1er avril, Dumouriez fait arrêter Beurnonville, à la suite d'une entrevue dramatique qui se déroule à Lille, et le fait livrer aux Autrichiens.

Le même jour à la Convention, Danton se voit reprocher de ne pas avoir demandé contre Dumouriez, après son voyage en Belgique, un décret d'accusation. Danton répond en substance qu'à son retour, « il ne dissimula pas au Comité que la République ne devait plus compter sur Dumouriez, mais que son armée lui étant toute dévouée, il était impossible de le faire arrêter » [2].

Le 2 avril, Dumouriez, prévenu de l'opposition témoignée à son projet par les adjudants-généraux du camp de Bruille, Pinon, Chérin et Pille, ordonne de les faire arrêter à leur tour. Pinon échappe et se porte à Valenciennes, point de ralliement des troupes qui prennent le parti de la Convention. Moins heureux que lui, Pille est chargé de fers, et livré le même jour à Clerfayt. Davout, témoin de la scène, propose à Pille de tenter de le libérer. Ce dernier hésite et refuse, sans doute pour éviter de déclencher une échauffourée entre les partisans de Dumouriez, qui sont plus nombreux et plus puissants que nous ne sommes tentés de l'admettre après coup, et les troupes qui lui sont hostiles.

Le 3 avril, la Convention déclare Dumouriez traître à la patrie et le met hors la loi. « Tout citoyen était autorisé à lui courir sus, celui qui le saisirait et l'amènerait à Paris mort ou vif, recevrait une récompense de trois cent mille livres » [3]. Dans l'armée, qui assiste depuis trois jours à cet étrange *pronunciamiento*, on commence à comprendre qu'il a fait long feu. Les troupes de ligne et la cavalerie, qui étaient certainement favorables, au départ, aux projets de Dumouriez, adoptent une attitude passive [4]. L'artillerie et les volontaires, qui lui sont hos-

[1] DULAURE – *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française* – Paris – Baudouin – 1825 – T. II p. 344.

[2] Le même jour, Delmas propose la création d'une commission chargée de recueillir tout ce qui est en rapport avec le complot tramé par Dumouriez. TABLES DU MONITEUR, II p. 65 – Résumé du MONITEUR N° 93.

[3] CHUQUET, p. 211.

[4] Le 3 avril, le duc de Chartres (le futur Louis-Philippe), accompagne Dumouriez lors d'une visite qu'il fait aux troupes. « Le souvenir de l'impression qui me resta de cette visite est que le point principal de leur préoccupation n'était pas l'arrestation des commissaires, dont ils faisaient peu de cas, mais la méfiance qu'ils commençaient à avoir des rapports de Dumouriez avec les Autrichiens ... c'est cette méfiance plus que toute autre cause, qui a rallié l'armée à la Convention ... Il est certain que la remise des commissaires aux Autrichiens a fait plus d'impression aux troupes que leur arrestation ».
LOUIS-PHILIPPE – *Mémoires de Louis-Philippe, duc d'Orléans, écrits par lui-même* – Paris – Plon – 1973 – 2 vol. – T. II pp. 412-413.

tiles, font pencher la balance. L'énergie de quelques commandants de places joue également un rôle important dans l'évolution de la crise; Bouchotte, qui sera nommé ministre de la Guerre, est parvenu, avec peine il est vrai, à se maintenir à Cambrai; les garnisons de Valenciennes et de Condé sont restées fidèles à la République; Carnot est à Arras.

Entre le 3 et le 4 avril, la Convention déclenche une opération de propagande menée sur une grande échelle: « les commissaires de Valenciennes » jettent « à pleines poignées les assignats et les proclamations » [1].

Le 4 avril, Dumouriez, quittant son quartier général de Saint-Amand, se propose de s'emparer de Condé, de se concerter avec Mack à Boussu et, de retour à son quartier, d'ordonner aux troupes d'occuper le point central d'Orchies.

La route de Saint-Amand à Condé croise en un lieu nommé en ce temps-là Doumet (aujourd'hui Odomez), la chaussée reliant Tournai — par Maulde et Bruille — à Valenciennes. Parvenu à cette croisée avec quelques officiers d'état-major et un petit nombre de cavaliers, Dumouriez est prévenu par un émissaire, que la situation à Condé ne se présente pas sous des auspices favorables pour lui. Par ailleurs, il est surpris de trouver sur son chemin le 3e bataillon de l'Yonne, qui ne fait à sa connaissance l'objet d'aucun ordre de mouvement. De fait, à l'aube de ce jour, Davout a mis en marche son bataillon avec armes et bagages, et fait route en direction de Valenciennes, point de ralliement des troupes fidèles à la Convention. Parvenu à la hauteur d'Odomez, il voit approcher Dumouriez, le duc de Chartres et leur petite escorte. Le général est accueilli par la troupe avec des mouvements divers; il s'enquiert de l'objet du déplacement du bataillon, et décide de le modifier. Il se porte vers une maison qui est proche, disant qu'il va y dicter un ordre [2]. Croyant que Dumouriez prend la

[1] Chuquet, p. 219.

[2] Cf. la relation de Louis-Philippe, qui fut le témoin de cette scène: « Quantin commençait à écrire l'ordre sous sa dictée, nous vîmes arriver au galop un petit officier de volontaires nationaux, monté sur un petit cheval noir, que je crois encore avoir devant mes yeux, et qui nous cria: « Sauvez-vous tous au plus vite, ou vous êtes perdus, ces gens-là ont juré de vous livrer morts ou vifs aux commissaires de la Convention ». Au même instant, nous vîmes les trois bataillons lâchés en tirailleurs se diriger sur nous à la course, avec des cris forcenés: « Arrête ! Arrête ! Arrête ! » ... Ils formaient un croissant devant nous ... nous n'avions plus qu'un côté de libre, celui du nord, pour nous échapper par les champs qui bordent l'Escaut ». Selon l'auteur des Mémoires, l'officier de volontaires auquel il fait allusion aurait été le lieutenant-colonel Saint-Firmin, commandant le bataillon de Saint-Denis « qui était un des trois bataillons que Davout conduisait à Valenciennes ».
Louis-Philippe – *Mémoires* – T. II p. 416.

fuite, les hommes crient : « Arrête ! Arrête ! »[1]. Davout les lance à sa poursuite, ordonne de tirer sur le général. Mais ce dernier est monté et parvient à gagner quelque distance sur les fantassins qui le poursuivent, lorsqu'il est arrêté par le ruisseau de la Seuw, dont le cours est à peu près parallèle à celui de l'Escaut. « Nous le franchîmes presque tous très lestement, excepté pourtant le général Dumouriez qui, toujours médiocre écuyer, ne put jamais décider son cheval à le sauter, malgré les efforts de son malheureux palefrenier, qui fut tué, pendant qu'il le fouettait pour le faire passer »[2]. Enfin, le général saute à terre, traverse le fossé, prend un autre cheval que lui passe un domestique du duc de Chartres, échappe aux balles des hommes de Davout, arrive enfin à l'Escaut où il trouve une barque qui lui permet de gagner l'autre rive.

Dans son rapport du 2 juin 1793, Davout donne de l'affaire la version suivante :

« Un autre motif m'a empêché de vous donner des détails sur la fusillade de Dumouriez; le voici, c'est que j'eusse été obligé de blâmer la conduite de quelques individus qui ont fait manquer le projet que j'avais conçu pour sauver la République de la crise où la jetaient les trahisons de ce monstre.

La vérité m'eût obligé de dire que si on n'avait pas ralenti l'ardeur des volontaires, si on n'avait pas crié en retraite, nous tenions Dumouriez; déjà son cheval avait été blessé sous lui, onze chevaux de sa suite étaient pris, l'Escaut était là, qui lui fermait toute retraite; nous étions sur le point de le joindre puisque nos balles l'atteignaient et c'est ce moment que l'on a choisi pour crier en retraite; les volontaires ignorant ce qui se passait derrière eux n'ont pas pu faire autrement que d'obéir à cet ordre, et Dumouriez nous a échappé.

J'en ai déjà dit plus que je ne le voulais sur cette affaire. Je laisse à ceux qui le voudront, au Conseil d'administration[3] s'il le désire, à instruire nos concitoyens, qui sont ceux qui dans cette occasion et dans bien d'autres ont bien mérité ou démérité de la Patrie. Moi je vous dirai que le Bataillon est Républicain, brave et intrépide au feu. Depuis quelques temps surtout il y règne une discipline sévère et Républicaine qui paraît vouloir s'établir dans l'armée depuis l'arrivée de Custine »[4].

Malgré la présence dans les rangs de son bataillon, de partisans de la cause adverse, malgré l'existence au sein de la troupe d'éléments louches et douteux que l'absence d'une vraie justice militaire ne lui

[1] DULAURE, T. II p. 355.
[2] LOUIS-PHILIPPE, T. II pp. 416-417.
[3] Le conseil d'administration des bataillons était en fait un comité de soldats, qui avait le pouvoir d'accuser d'incivisme les officiers. Certains chefs énergiques, comme Lecourbe, furent incarcérés à la suite de l'intervention de subordonnés auxquels ils s'étaient permis de reprocher leur laisser-aller.
[4] Arch. Y. L 461. Ce rapport est trop long pour être reproduit intégralement. Nous avons mentionné plus haut (v. p. 152) le passage relatif à l'« âme de Le Peletier ». Une fois de plus, Davout s'y montre résolument jacobin, tout en laissant habilement le conseil d'administration juger de la conduite des éléments douteux.

permet pas d'éliminer [1], Davout se signale à l'attention de la nation. Il a réussi à se distinguer par un fait d'armes original. Dès que son action est connue à Paris, soit treize-six heures à peine après son dénouement, la Convention décrète que le 3e de l'Yonne a bien mérité de la Patrie [2]. Certes, il n'a pas capturé Dumouriez, mais il a provoqué sa fuite et, ce qui est décisif, il a amorcé le ralliement général de tous les corps de troupes où l'on était indécis. Le 6 avril, le conventionnel Maure écrit aux administrateurs de son département : « J'ai à vous annoncer la nouvelle la plus agréable, l'action la plus satisfaisante et vraiment digne des patriotes ... le 3e bataillon de l'Yonne a bien mérité de la Patrie » [3]. Le même jour est constitué le Comité de Salut public, sous la présidence de Guyton-Morveau. Après la défaite des Girondins, les Bourguignons mettent la main sur une série de leviers de commande [4]. Le 9 avril, Maure écrit à Davout :

« Cette nouvelle a détruit toutes les impressions fâcheuses qu'avait laissées dans les cœurs l'idée fausse de la défection de l'armée du Nord. On a maudit le traître en louant les soldats de la liberté, qui ne connaîtront toujours qu'un signal : vivre libres ou mourir ». Dans la même lettre, il lui annonce que la veille, on a inauguré le buste du « vertueux Le Peletier » [5].

Mais revenons à notre propos, et posons-nous la question de savoir si Davout a agi de sa propre initiative, et si les données dont nous disposons peuvent nous permettre de tirer des conclusions certaines à cet égard.

Reprenons les faits.

Après sa désastreuse retraite, l'armée est cantonnée dans un secteur assez restreint. Les camps de Maulde et de Bruille, la garnison de Condé, le quartier général de Saint-Amand s'inscrivent dans une circonférence de six kilomètres de rayon. Dans le périmètre où l'armée se trouve ainsi réunie, les événements s'apprennent rapidement, mais

[1] Cf. la suite du rapport de Davout, du 2 juin 1793 : « Nous sommes maintenant occupés à débrouiller les finances du bataillon, qu'une administration illégale de six semaines seulement a plongées dans un chaos qui, lorsqu'il sera débrouillé, mettra au jour le brigandage; et suivant toute apparence quelques individus qui se sont justement acquis la réputation de *lâches* pourront fort bien aussi mériter celle de *fripons*, ces deux qualités coïncident parfaitement ». ibid.

[2] Moniteur N° 99, relatant la séance du 5 avril au soir : « Les commissaires à Valenciennes mandent que Dumouriez est en fuite; que le troisième bataillon de l'Yonne l'a manqué .. à chaque instant, les bataillons viennent se ranger sous les drapeaux de la République ».
Tables du Moniteur II p. 72.

[3] Annu. Y. p. 194.

[4] Guyton-Morveau, dijonnais, connaissait fort bien Pille, et s'empressera de le faire échanger, le 18 mai 1793, en vertu d'un décret promulgué le 16 mai, réglant les modalités d'un cartel d'échange.
Décret de la Convention Nationale – N° 901.

[5] Arch. Y. L 461.

les faux-bruits circulent encore plus vite. La troupe, dont le moral est atteint, est sensible à la propagande. Dumouriez le sait fort bien, et ne manque pas d'user largement des possibilités que lui offre l'imprimerie de campagne, dont il a pourvu son quartier général.

A Valenciennes, base avancée de la Convention, les commissaires ont aussi leurs presses, mais Dumouriez contrôle les communications. Au cours de la journée du 2 avril, il lui est ainsi possible d'intercepter les mandats d'arrêt qui sont lancés contre lui — et vraisemblablement aussi une partie du matériel de propagande imprimé à Valenciennes. Il semble par contre, qu'au cours de la journée du 3, les commissaires parviennent à gagner la bataille de l'information. A en juger selon le résultat, la chose ne fait guère de doute.

Aux yeux de Davout, la situation est caractérisée par une grande incertitude. Le 2 avril, il apprend comme toute l'armée, l'arrestation de Beurnonville et la décision de Dumouriez de marcher sur Paris. Puis il voit Dumouriez lui-même, au camp de Bruille, et les acclamations dont il est l'objet de la part des troupes [1]. La rage au cœur, il voit arrêter Pille, pour lequel il ne peut rien faire. Le soir du 2 avril, il ignore peut-être que Dumouriez a convié son état-major à participer à un grand souper à Saint-Amand, au château de Madame de Genlis, où l'on boit au succès de l'entreprise. Mais Davout sait que la réussite du plan de Dumouriez signifie le déclenchement d'une véritable guerre civile dans laquelle il a tout à perdre. Dans ces circonstances, la version donnée par Vigier — qui ne cite malheureusement pas ses sources — nous apparaît comme vraisemblable :

« Les officiers des volontaires chargèrent Davout d'aller à Valenciennes s'aboucher avec les représentants. Mais ce fut en vain qu'il observa aux députés l'exaspération des troupes, qu'il les conjura de venir au camp donner au mouvement qui se dessinait l'appui de leur présence; ... craignant de subir le sort des commissaires, ils opposèrent un lâche refus aux ardentes sollicitations du jeune officier. Ainsi éconduit, Davout ne se découragea pas; rentrant au camp il réunit ses camarades et après leur avoir fait part de la prudente réserve des représentants, il s'offrit pour faire avec les volontaires la besogne à laquelle ils s'étaient soustraits.

Le 4 avril de grand matin, il fit prendre les armes à son bataillon et le porta à l'intersection des routes de Saint-Amand et de Condé, où il savait que Dumouriez devait passer. Celui-ci en effet ne tarda pas à paraître, entouré d'un état-major dans lequel se trouvait le Duc de Chartres; l'attitude du bataillon ne lui laissa aucun doute sur les intentions dont il était animé. Ne voyant de salut que dans la fuite, il s'élança au galop dans la direction de l'Escaut, ... poursuivi par Davout et ses volontaires » [2].

[1] CHUQUET, p. 209.
[2] VIGIER I, pp. 34-35.

Cette version peut se trouver confirmée si l'on considère les éléments suivants :

Davout se trouve sans aucun doute affilié à l'un des nombreux réseaux de renseignement politique qui existent à cette époque. Le style de ses rapports est significatif, comme nous l'avons déjà relevé; et la suite des événements ne fait que renforcer cette hypothèse. Sans connaître la composition de son réseau, nous pouvons admettre qu'une filière passe par Pille, pour aboutir chez des hommes comme Delmas [1], Guyton-Morveau, et d'autres encore.

Quand Dumouriez, vétéran du renseignement, fait arrêter Pille, il n'agit pas au hasard : il démantèle l'un des principaux réseaux adverses. Dans ces conditions, il est tout à fait possible que Davout, coupé de sa filière, ait cherché à rétablir la liaison à Valenciennes, sans que la chose puisse être prouvée. Si tel fut réellement le cas, il aura pu y apprendre la mise hors la loi de Dumouriez quelques heures avant le gros de l'armée, ce qui nous donnerait une des clés du problème.

On peut aussi admettre qu'il ait envoyé des patrouilles dans le Bois de Saint-Amand et qu'il ait eu un espion au QG de Dumouriez.

Sans connaître avec exactitude tous les renseignements dont a pu disposer Davout, nous savons quel usage il en a fait. Son action se présente davantage sous les traits d'une improvisation que sous ceux d'un plan qui aurait été préparé de longue date, et qui aurait eu pour objet l'élimination du général en chef. Si l'on admet que Pille ou, par personne interposée, Delmas, ont pu confier une telle mission à Davout, il semble qu'ils ne l'ont fait qu'au dernier moment; sinon pourquoi celui-ci aurait-il attendu aussi longtemps avant d'agir? On observera également qu'il le fait seulement au moment où il apprend que la Convention a mis Dumouriez hors la loi, et qu'il se trouve ainsi couvert par un décret. En tout état de cause, il est le premier à comprendre, au camp de Bruille, la portée réelle de cette mesure. D'autres que lui, qui pourraient aussi agir, ne le font pas.

Si son action s'inscrit dans le cadre d'intrigues politiques menées par d'autres que lui, il n'en demeure pas moins certain que la décision d'intervenir, et le choix du moment doivent être attribués à lui seul.

[1] L'intervention de Delmas, le 1er avril, à la Convention, (v. ci-dessus p. 180) est celle d'un homme bien renseigné. Et si elle ne prouve rien, elle mérite d'être rapprochée du fait suivant : lors de la remise en activité de Davout, après Thermidor, Turreau écrira à Pille : « Vois Carnot, vois Delmas, ce dernier connaît particulièrement Davout ». (V. ci-dessous p. 204).

Le haut-commandement autrichien, ayant laissé passer l'occasion la plus favorable qui lui ait été offerte de vaincre les armées de la République, attend des renforts prussiens et anglais pour reprendre l'offensive.

Poussés par les représentants du peuple, les généraux français cherchent à prévenir leurs adversaires en passant à l'attaque; c'est ainsi qu'au mois de mai, deux batailles dont l'histoire n'a guère retenu le nom, bien qu'elles soient menées avec autant d'opiniâtreté que celle de Neerwinden, sont livrées sous les murs de Valenciennes. Ces deux coups de boutoir n'obtiennent pas le succès escompté, et vers la fin du mois, les Alliés repartent à l'attaque obtenant l'avantage au cours de la bataille du camp de Famars.

Au cours de chacun de ces engagements, le 3e bataillon de l'Yonne se distingue par sa bravoure et subit des pertes dépassant largement celles qui lui ont été infligées lors de la campagne de Belgique. Examinons brièvement les conditions dans lesquelles il livre ces combats.

Le 1er mai, Dampierre, qui remplace Dumouriez à la tête de l'armée du Nord, cherche à débloquer Condé. Comme à Neerwinden, les colonnes sont trop éloignées les unes des autres pour obtenir un succès d'ensemble, leur choc est voué à l'échec.

Engagé à l'avant-garde de Kilmaine, Davout parvient à forcer les premiers postes de Clerfayt, qui tient le secteur de Raismes à Vicogne. Mais il doit plier sous la violence de la riposte autrichienne et regagner la base d'Anzaing d'où il était parti [1].

Le même jour, il est nommé chef de demi-brigade [2].

Cette promotion vient manifestement récompenser la conduite tenue par Davout lors de la fuite de Dumouriez.

Le 8 mai, Dampierre renouvelle son attaque. Il est tué en montant à l'assaut de la redoute de Raismes. Davout est de nouveau à l'avant-garde de Kilmaine, qui cherche à manœuvrer la redoute autrichienne, en s'emparant du bois Bellin (ou bois de Belaing). Cette fois encore, c'est un échec. Davout y fait l'expérience de la valeur d'une position fortifiée qui est âprement défendue.

[1] JOMINI – *Atlas des guerres de la Révolution* – T. I – p. 8 – Planche IX.
[2] SIX – *Dictionnaire*, I. 1 p. 206 – La demi-brigade de Davout est composée du 3e de l'Yonne, du 3e de l'Aube et du 2e bat. du 104e d'infanterie. Il est fort possible que cette nomination ait été décidée à une date ultérieure, tout en portant celle du 1er mai avec effet rétroactif. (V. p. 188 note 2).

La troupe est démoralisée. Certains chefs de corps ne réagissent plus. On lit, dans les registres d'ordres de l'armée du Nord, les directives suivantes :

« Chaque chef de corps enverra demain une ordonnance aux prisons de la ville de Valenciennes pour reconnaître tous les fuyards qui ont été arrêtés par la gendarmerie nationale » [1].

« Le général se plaint de la négligence des commandants de corps à envoyer des travailleurs aux redoutes » [2].

« Il est défendu à tout officier d'Infanterie ... de se pourvoir désormais d'habits neufs, autres que celui décrété pour l'uniforme national » [3]. [l'uniforme royal des anciennes troupes de ligne avait conservé son attrait].

« Le général a appris avec surprise et indigoation que des soldats jettaient leurs fusils pour se sauver plus vite dans les retraites, et qu'il en avait été retiré de terre par des soldats que l'on n'a pas pu reconnaître » [4]. [Les fusils d'ancienne ordonnance ne portaient pas de numéros].

« Dans la huitaine de jours de la promulgation du présent décret, les généraux, les chefs de brigade, les chefs de bataillon et tous les autres chefs feront congédier des cantonnements toutes les femmes inutiles au service des armées. Seront comprises dans cette exclusion, les femmes des officiers généraux et de tous les autres officiers » [5].

Le 23 mai, les Alliés passent à leur tour à l'offensive; laissant des corps d'observation devant Maubeuge et Condé, effectuant des diversions sur divers points, ils enveloppent Valenciennes, qu'ils investissent, et contraignent l'armée française à quitter le camp de Famars.

Les troupes françaises sont regroupées par Kilmaine entre Cambrai et Bouchain, en un lieu qui porte le nom de camp de César.

Au cours de la bataille du 23 mai, connue sous le nom d'affaire du camp de Famars, le 3e bataillon de l'Yonne est engagé défensivement dans le bois situé au Nord de Belaing, et dans le Bois de Bonne Espérance. Ce combat est pour lui le plus sanglant de toute la campagne. Pour la première fois, des hommes sont touchés par des éclats d'obus.

Le 2 juin, Davout, qui a rallié le camp de César, écrit aux administrateurs de l'Yonne, le rapport dont nous avons déjà cité le passage relatif à la fuite de Dumouriez. En voici la première partie :

« Je vous envoie ci-joint l'état des Volontaires qui ont été tués, blessés ou fait prisonniers depuis la formation du bataillon. Il s'est passé peu d'affaires depuis le commencement de la guerre, où le bataillon ne se soit point trouvé

[1] SHAT B[1] 121 – *Registre d'ordres de l'armée du Nord* – des 4-5 mai 1793.
[2] ibid.
[3] ibid. Il s'agit d'un arrêté « Fait à Douay, le 5 mai 1793 », signé par Carnot, Gasparin et sept autres commissaires.
[4] ibid. des 9-10 mai 1793.
[5] ibid. du 31 mai 1793.

et aucune depuis cette campagne; aussi n'a-t-il pas perdu à proportion des dangers qu'il a courus. Je puis vous assurer en son nom, Citoyens administrateurs, qu'il est prêt à en perdre dix fois plus et à se sacrifier en entier puisque cela contribue à affermir notre République naissante.

Les conspirateurs de l'intérieur et les ennemis déclarés de la République le trouveront toujours sur leurs pas prêt à s'opposer à leurs infâmes projets. Car notre patriotisme n'est point équivoque. Il n'est point de circonstance. Nous sommes et nous mourrons — telle chose qui arrive — Républicains. L'âme de Pelletier est passée dans les nôtres, c'est assez vous dire quelles sont nos opinions et quelle sera notre conduite dans la crise où peut-être va nous plonger de nouveau une faction qui cherche à mettre la guerre civile entre les départements et Paris.

Nous espérons qu'aucun de nos Concitoyens ne se laisseront égarer par la perfide Eloquence de quelqu'uns des agents. Républicains, déployez toute votre énergie, elle est plus que jamais nécessaire. Surveillez tous ces tartuffes modérés, ces hommes suspects. Surveillez-les de si près qu'ils perdent dès ce moment l'espoir de mettre à exécution leurs infâmes projets.

Livrez sans pitié à la vengeance nationale tous ces lâches Français qui demandent un Roi pour nous mettre de nouveau dans les fers. La République surnagera à toutes les trahisons et aux attaques des despotes coalisés pour la détruire [1].

Citoyens administrateurs, vous verrez par l'état ci-joint que Charles Mignard, fils de Charles Mignard de Ravières a été tué le 23 mai. Le père de cette victime de la liberté est désormais sans ressources ... Je réclame pour lui l'exécution d'une loi de la Convention qui assure des pensions aux pères et mères pauvres des volontaires qui perdent la vie en défendant la République.
...

Je dois vous observer que beaucoup des blessures du 23 mai sont mortelles, et que selon toute apparence, plusieurs en sont déjà morts, et singulièrement le citoyen Bontat, S. lieutenant de la 8e compagnie. Comme ils sont tous à Valenciennes, nous n'en avons aucune nouvelle, la communication étant interceptée par l'ennemi » [2].

[1] Selon toute apparence, ce rapport a été dicté par Davout. Il n'est pas de sa main; il l'a néanmoins relu, corrigé et signé. En comparant cette pièce avec d'autres rapports autographes, elle apparaît comme étant plus longue et moins dense, les transitions sont moins soignées, nous entendons Davout haranguer ses hommes.
Mais que pensent ses soldats? la seule lettre que nous ayons trouvée date de 1794, elle dénote un état d'esprit dont certains traits méritent d'être cités: [lettre écrite en commun par les trois frères Bertrand, du 3e bataillon de volontaires, fils d'un tonnelier d'Auxerre].
« Vous nous marquez la mort de notre oncle le grenadier, nous en sommes bien fâchés, mais puisque la mort l'y appelle, nous ne pouvons rien y faire du tout ». ...
« Vous nous marquez que vous voudriez bien que nous soyons au pays pour participer aux noces; je le désirerions bien, mais cela est impossible, nos plus grandes noces, c'est quand nous combattons avec les ennemis de la République ... Nous sommes cantonnés proche Nimégue ... sitôt la ville prise, toute la garnison sera passée au fil de l'épée » [signé] « Bertrand (sergent) ». BSSY – 1874 – pp. 556-557.

[2] Arch. Y. L 461. Le rapport est signé « Louis Davout, chef du Bon 3e de l'Yonne ». Son brevet de chef de demi-brigade lui a sans doute été décerné quelques jours plus tard, antidaté au 1er mai.

L'état des volontaires tués ou blessés, annexé par Davout à son rapport, se présente sous la forme d'une liste, dans laquelle sont mentionnés les noms de soixante-neuf officiers, sous-officiers et soldats. Sur la base de ce document, nous avons établi la statistique des pertes subies par le 3e bataillon de l'Yonne au cours de neuf mois de campagnes (v. Tableau IX).

En considérant ce tableau, nous pouvons faire les remarques suivantes :

1° *Ce rapport est établi avec un soin particulier.*

Nous n'avons pas trouvé dans les dossiers des autres bataillons de volontaires de l'Yonne, de pièce équivalente, ce qui ne nous permet pas d'établir de comparaison. On peut trouver dans ce document, une preuve du soin méthodique avec lequel Davout établissait ses rapports.

2° *Les désertions ne sont pas mentionnées.*

En ce qui concerne les morts et les blessés, cette liste est certainement complète : on ne voit pas pourquoi Davout aurait celé des pertes. Par contre, elle ne mentionne pas les désertions, ni les abandons. Nous savons que certains volontaires avaient fait usage de leur droit à quitter l'armée à la fin de chaque campagne, parmi lesquels il est piquant de trouver le capitaine Tenaille-Vaulabelle, futur détracteur de Davout, qui avait quitté le bataillon quelques semaines avant Neerwinden.

3° *Taux de pertes, interprétation possible.*

Nous sommes frappés de la légèreté des pertes subies par le bataillon pendant la campagne de Belgique. Nous voyons par exemple, qu'il s'est emparé sans perdre un seul homme, du bois de Péruwelz, dont les sources autrichiennes nous disent pourtant qu'il avait été défendu « avec acharnement ». A Neerwinden, « bataille sanglante », les pertes du bataillon sont relativement faibles bien qu'il ait été l'objet des charges de cavalerie de l'archiduc Charles. Le taux des pertes augmente par contre brusquement lors des combats du mois de mai 1793.

Si nous ne pouvons pas généraliser les conclusions tirées des rapports d'un seul bataillon, nous pouvons néanmoins émettre à leur sujet, les réflexions suivantes :

La nature des actions menées est sans aucun doute en rapport avec les pertes subies. Une manœuvre d'infiltration (comme celle de Péruwelz) coûte moins cher — à moins d'un accident — que l'assaut d'une position fortifiée (comme ceux du début de mai 1793).

TABLEAU IX

PERTES DU 3e BATAILLON DE L'YONNE EN TUÉS, BLESSÉS ET PRISONNIERS, SURVENUES DEPUIS SA FORMATION JUSQU'AU MOIS DE JUIN 1793 [1]

Perte	*Cause*	*Lieu et date*					
		15.8. 1792 Maubry	fin 1792 Hôpital de Liège	19.2. 1793 Bruxelles	1.3. 1793 Aix-la-Chapelle	3.-8.3. 1793 Liège	18.-19.3. 1793 entre Tirlemont et St-Thron (Neerwinden)
Tués	sabre						
	fusil						
	boulet						1
	éclat						
	obus						
	?	1			1		2
Blessés	sabre						2
	fusil						1
	boulet						
	éclat						
	obus						
	?						1
Sort incertain (tué ou pris.)				1	1	6	
Mort de ses blessures ou de maladie			2			2	
Total		1	2	1	2	8	7

[1] Arch. Y. L 461 – *Etat nominatif des volontaires du 3e bataillon de l'Yonne qui ont été tués, blessés ou fait prisonniers depuis sa formation jusqu'au [mois de] juin 1793 an 2e de la République.*

					Partie du corps atteinte					
18.3. 1793 Liège	1.5. 1793 Près de Valenciennes	8.-10.5. 1793 Bois Bellin	23.5. 1793 Bois Bellin et B. de Bonne-Espérance	date ?	Tête	Bras, mains	Tronc	Jambes pieds	?	Total
	1								2	2
1		4	4				1		12	13
				1	1	1		1		3
		13	11		2	9	5	5	3	24
	1					1				1
			1		1					1
		3	1			3	1	1		5
		2	5						?	?
									?	?
1	2	22	22	1	4	14	6	8	39	69

Ces chiffres nous indiquent en outre clairement, que les combats de la première campagne n'avaient pas le caractère opiniâtre que devaient prendre ceux de mai 1793.

4° *Nature des pertes.*

Le nombre d'hommes blessés de coups de sabre apparaît comme étant fort restreint. Il était vraisemblablement supérieur, et nous pouvons admettre qu'une partie des volontaires, dont la blessure n'a pas été précisée, sont tombés en luttant contre des cavaliers. Il semble que les Autrichiens emploient pour la première fois des obus, lors de l'affaire du 23 mai, sans que ceux-ci aient une grande efficacité.

Au cours des combats de mai 1793, le feu de l'infanterie inflige beaucoup plus de pertes que le choc. Mais l'effet moral du choc ne peut pas être mesuré, avec les éléments dont nous disposons ici.

5° *Le bilan dressé par Davout.*

Quand Davout constate que le bataillon « n'a pas perdu à proportion des dangers qu'il a courus », il tire un bilan extrêmement intéressant de cette campagne. Il a constaté que la mobilité, l'esprit d'offensive, la rapidité, la contenance au feu, l'ordre enfin, permettaient d'économiser des vies humaines. Mais l'offensive ne doit pas se mener, selon lui, à n'importe quel prix. Quand il dresse la longue liste des pertes subies le 8 mai par son bataillon, engagé contre des fortifications de campagne autrichiennes, Davout a mesuré le coût des attaques frontales — et la force d'une défense bien conçue. L'aspect scientifique de son rapport mérite d'être relevé, au terme de ces remarques.

Détachement en Vendée

Au cours des crises précédentes, en France, la plupart des individus ne s'étaient pas sentis menacés. Lors de la proclamation de la Patrie en danger, la ville de Paris n'avait pas fourni cinq mille volontaires. En juin 1793, la situation est différente; la menace s'est généralisée, elle est devenue sensible à la grande majorité des Français [1]. Au Nord, les armées autrichienne, prussienne et anglaise ont repris l'offensive.

[1] « Les grandes révoltes fédéralistes avaient failli engloutir la République dans une guerre civile atroce ... voilà pourquoi le révolutionnaire, petit boutiquier, militaire de carrière ou ancien prêtre, médecin ou artisan, approuvait la répression ... dirigée contre les Lyonnais, les Marseillais, les Vendéens et les Toulonnais ».
Cobb, J. – *Terreur et subsistances* – 1793-1795 – Paris – Clavreuil – 1965 – pp. 27-28.

Au Sud, les Espagnols sont repartis à l'attaque, la Corse de Paoli s'est soulevée, à l'Ouest, les Vendéens obtiennent un succès après l'autre, les révoltes fédéralistes enfin, qui s'allument un peu partout, risquent de compromettre la Révolution par la généralisation de la guerre civile. La Convention recourt au seul moyen qui lui reste, de procéder à une mobilisation générale effective, obtenue au moyen de la terreur policière. Pour reprendre les termes employés par Davout, « aux grands maux » on applique enfin « les grands remèdes ».

Au camp de César, la troupe se rend compte des progrès de la guerre civile, en voyant partir avec la plus grande célérité, les détachements prélevés dans ses rangs « pour secourir les départements de l'Ouest » [1].

En Vendée, les choses vont de plus en plus mal pour les Républicains. Le 4 juin, leur avant-garde est culbutée à Vihiers. Le 11, les royalistes s'emparent de Saumur. Le 19 ils sont à Angers. Au cours d'une débandade, le représentant Bourbotte a failli tomber dans les mains des Vendéens, et n'a pu s'échapper qu'en sautant sur un cheval que lui tendait le capitaine Marceau [2]. Dans une situation qui tourne à la débâcle, Bourbotte intervient auprès du Comité de Salut public pour que soient envoyés en Vendée quelques généraux capables, et nomme expressément Davout. Sa demande est traitée le 13 juin, et fait l'objet d'une lettre écrite le même jour à Bouchotte, ministre de la Guerre:

« Citoyen ministre,

Dans le besoin d'officiers généraux pour aller dans la Vendée, notre collègue Bourbotte, représentant du peuple à l'armée du Nord [3], nous a indiqué le citoyen Davoust lieutenant-colonel du 3e bataillon de l'Yonne qui a poursuivi Dumouriez dans sa fuite après sa trahison. »

La pièce est signée par Guyton-Morveau et Cambon l'aîné. Elle porte en marge une note: « 6e division. Nommer Davout général de brigade » [4].

[1] SHAT B^1 121 – *Registre d'ordres de l'armée du Nord* – dès 5-6 juin 1793.
[2] Six – *Les généraux de la Révolution et de l'Empire* – p. 239.
Quelques semaines auparavant, Bourbotte n'avait pas hésité à dénoncer Marceau comme suspect. Après le geste de ce dernier, qui lui sauve la vie, il lui témoigne la plus vive amitié. L'attitude de Bourbotte pourrait nous surprendre, si nous perdions de vue les conditions dans lesquelles il se bat. Payant sans cesse de sa personne, le représentant du peuple est souvent abandonné par sa propre troupe. Il semble même qu'un officier traître l'ait conduit au milieu des troupes adverses. Le 15 juin il est blessé d'un coup de crosse. Le soir du 19 il est à Tours, à bout de forces. (V. aussi Blanc, L. et Cretineau-Joly – *La guerre de Vendée* – Paris – Hachette – s.d. – T. I p. 167).
[3] La mention de Bourbotte en qualité de représentant du peuple à l'armée du Nord doit probablement être interprétée en lisant: « Bourbotte [qui a connu Davout lorsqu'il était] représentant à l'armée du Nord ».
[4] SHAT – Dossier Davout, cote MF, 2e série, N° 13.

Le 8 juillet, Davout est nommé adjudant-général chef de brigade par les représentants du peuple près de l'armée des Côtes de la Rochelle, réunis en commission centrale à Angers. La pièce porte les signatures de Bourbotte, Tallien, Turreau (le conventionnel, pas le général), Richard et Goupilleau.

Guyton-Morveau au Comité de Salut public, Bourbotte et Turreau représentants du peuple, Pille chef de division au ministère de la Guerre — la constellation politique ne saurait être plus favorable pour le jeune officier bourguignon, auquel est ainsi donnée l'occasion de percer.

La situation militaire par contre, est moins brillante; le nouveau général de brigade reçoit la mission de prendre le commandement d'un faible corps de cavalerie — quelques escadrons tout au plus — placé sous les ordres de Santerre. Davout gagne son poste à Vihiers le 17 juillet. Le 18 s'y déroule une curieuse bataille, au cours de laquelle les Vendéens attaquent en l'absence de leurs propres généraux. Ils le font avec une véritable fureur. La présence dans leurs rangs de soldats de métier suisses et allemands, qui chargent à la baïonnette, donne au choc des armes royalistes, l'avantage décisif. Les républicains sont surpris. Quand l'attaque est déclenchée, Santerre est à table. Au cours de la mêlée qui suit, il est incapable de rétablir la situation, faisant d'ailleurs assez piètre figure [1]. Intervenant au moment opportun, Davout parvient à le dégager, en chargeant avec sa cavalerie. Son action, vigoureusement menée, permet aux troupes républicaines de se reformer, et de se replier avec un certain ordre.

La nomination de Davout au grade de général de division, le 30 juillet, vient récompenser ce fait d'armes, qui a permis à Santerre d'échapper au châtiment que réservaient les Vendéens à l'un des bourreaux de Louis XVI. Davout reçoit son brevet à Niort, où il s'était rendu en compagnie de Marceau — avec lequel il n'avait pas tardé de se lier d'amitié — pour y conduire des renforts au général Tuncq. Il apprend en même temps qu'il est de nouveau affecté à l'armée du Nord.

Démission de Davout

Quittant la Vendée, Davout se rend à Paris, où il apprend sa désignation comme commandant du camp de la Madeleine, sous Lille [2]. Mais il apprend en même temps qu'un décret est en préparation, aux termes duquel il peut s'attendre à se voir exclu de l'armée comme ci-devant noble. Il prend le parti de démissionner, ce qu'il fait en ces termes :

[1] Boguslawski, A. v., General – *Der Krieg in der Vendée gegen die französische Republik 1793-1796* – Berlin – Mittler – 1894 – pp. 98-99.
[2] SHAT – Dossier Davout, cote MF 2e série, N° 13.

« Louis Davout à Bouchotte ministre de la Guerre, Paris ce 29 août 1793 ...

Le conseil exécutif provisoire, par un arrêté pris dans le courant de juillet de cette année, m'ayant nommé général de division auprès de l'armée du Nord, je déclare que je ne puis accepter cette place parce que j'ai été noble.

Je donne pour la même raison ma démission de la place d'adjudant général chef de brigade à laquelle j'avais été promu par les représentants du peuple près l'armée des Côtes de la Rochelle étant chef du 3e bataillon de l'Yonne qui était à l'armée du Nord.

Je vous prierai citoyen, de me donner un reçu du contenu de la présente lettre.

Louis Davout »[1]

Le 31 août, Bouchotte répond à Davout :

« Paris, 31 août. Le ministre de la guerre à Louis Davout.

J'ai reçu, citoyen, votre lettre du 29 par laquelle vous déclarez que vous ne pouvez pas accepter le grade de géoéral de division [il reprend les termes de la lettre de Davout] ...

La manière distinguée dont vous vous êtes conduit dans ce bataillon, le républicanisme et l'énergie que vous y avez développé contre le traître Dumouriez ... tout nous faisait espérer que vous pourriez rendre de bons services à la Patrie dans ce moment; mais vous avez pensé que l'opinion générale et le vœu des Sociétés populaires fortement prononcées pour l'exclusion des ci-devant nobles des premières fonctions militaires ne vous permettaient pas quant à présent, d'aspirer dans l'armée au degré de confiance nécessaire pour y être aussi utile que vous le désirez.

Je me rends avec beaucoup de regret à la résolution que vous avez prise de vous retirer ... chez vous, en applaudissant à votre projet de vous y livrer à l'étude militaire et à la pratique des vertus civiques jusqu'à ce que le souvenir de votre origine ne soit plus un obstacle à la confiance publique qui vous est due personnellement à juste titre.

Vous pouvez vous présenter au bureau du fond, Vme div. de la Guerre, au citoyen Louis (?) à qui j'ai donné des ordres pour vous rembourser les frais de votre translation de l'armée du Nord à celle des côtes de la Rochelle et retour ». Une note en marge de la minute, porte : « Mr. le Ministre a accordé 1000 livres »[1].

La démission de Davout semble contredire ce que nous avons dit plus haut, quand nous avons parlé de l'appui politique que pouvaient lui donner les conventionnels bourguignons. En fait, leur influence, pour être réelle, n'en a pas moins des limites; s'ils détiennent un certain nombre de postes-clés, si Carnot vient d'entrer (le 14 août) au Comité de Salut public, ils sont loin d'être tout-puissants. Au ministère de la Guerre, l'hébertiste Vincent ne leur est pas acquis, et ce dernier est appuyé par le *Père Duchesne*[2] et par la rue. En outre il leur faut

[1] ibid.

[2] S'adressant aux *patriotes*, Hébert écrivait en juin dans le *Père Duchesne* (N° 251) : « On va vous appeler désorganisateurs, anarchistes, foutez-vous-en et ne cessez de crier : « Plus de nobles, plus de financiers, plus de robins à la tête de nos affaires ! ». Le journal était subventionné par le ministre de la guerre, qui le faisait distribuer à la troupe. LESTAPIS, p. 136.

compter avec Robespierre qui se méfie d'eux. Tout ceci nous permet d'admettre que Davout, lors de son passage au ministère, a dû recevoir, vraisemblablement de Pille, le conseil de se mettre hors de la portée des hébertistes. Il est possible aussi que Davout se soit entretenu avec Bouchotte lui-même; nous trouvons en effet, dans la lettre du ministre une allusion au projet de Davout, de se « livrer à l'étude militaire », dont celui-ci ne fait pas état dans sa lettre de démission. En tout état de cause, la lettre de Bouchotte est un véritable certificat de civisme, contenant en termes à peine voilés une promesse de réemploi. Selon toute apparence aussi, le ministre a cherché à ménager les amis de Davout.

Mais il est un autre élément encore, dont il faut tenir compte. En lisant attentivement le texte de Davout, on voit qu'*il ne peut pas accepter* la promotion dont il est l'objet, *parce qu'il a été noble*. Que sa démission lui soit dictée par des motifs d'ordre politique, le fait ne saurait être mis en doute; en refusant une promotion, Davout va plus loin. Il y a dans son attitude, une fierté qui s'exprime et un mépris que l'on sent.

La tradition veut que Davout ait été profondément impressionné, lors de son passage à Paris et en province, par le spectacle des souffrances provoquées par les excès de la Terreur. Ce n'est pas sans amertume que le jeune général de brigade reprend une fois de plus le chemin de Ravières, où il se trouvera à la distance prescrite par la loi, des armées, des frontières et de Paris [1].

Il sait ce que signifie l'enthousiasme, l'hystérie collective, la lâcheté. Il a appris à juger de la valeur réelle des hommes et des institutions. Il a livré avec sa troupe des combats d'une grande diversité de formes. Il a eu devant les yeux l'horreur d'une guerre civile et les excès commis au nom de la justice.

Somme toute, il a assisté directement aux spectacles que le défaut d'une véritable science politique n'avait pas permis à ses maîtres de lui présenter, au cours de sa formation comme élève officier.

Quand L'Eguille parlait d'une « grande secousse », nécessaire au pays — ce que Davout traduisait en parlant des « grands remèdes » — il ne montrait pas à ses élèves les colonnes infernales, en Vendée, brûlant les récoltes et massacrant les paysans de France dont on aurait eu besoin comme soldats dans le Nord.

[1] VIGIER, T. I p. 41.

CHAPITRE IV

DAVOUT A RAVIÈRES — SON INCARCÉRATION — SA REMISE EN ACTIVITÉ COMME GÉNÉRAL DE BRIGADE (FIN 1793 – MAI 1795)

Les spectacles auxquels il a assisté au cours de ces derniers mois ont incontestablement fait perdre à Davout bon nombre de ses illusions. Mais il n'a pas abandonné tout espoir d'établir, avec ses amis politiques, une fois passé le paroxysme de la Terreur, un état dans lequel régnerait une véritable justice sociale. L'attitude qu'il adopte n'est pas celle d'un homme qui se résigne, mais d'un chef qui attend le moment d'intervenir, sans se laisser troubler par une situation qui se détériore toujours davantage.

Les circonstances dans lesquelles se situe le retour de Davout à Ravières sont assez déplorables. La physionomie du pays est ravagée par les acheteurs de biens nationaux, qui procèdent à des coupes sombres et désordonnées dans les forêts, pour se hâter de rentrer dans leurs fonds en en vendant le bois. Les champs, souvent séquestrés parce qu'ils appartiennent à des émigrés, ne sont parfois même pas ensemencés [1]. La loi des suspects sert bien souvent de prétexte à des règlements de comptes.

[1] Dans une pièce datée du 8 ventôse an II (26 février 1794), le citoyen Davout (l'ancien major de Royal-Champagne), reçoit enfin l'autorisation d'ensemencer un terrain » au sujet du séquestre duquel une décision est attendue ». Arch. Y. L. 804.
On lit dans l'*Histoire manuscrite :*
« L'éloignement du petit village d'Annoux, perdu au fond des bois, préservera quelques temps notre bisaïeul [le major]; le jour vient cependant, où il est frappé à son tour; sur quelque basse dénonciation, il est arrêté, conduit à la prison d'Avallon ... mais le major est populaire, et les gens d'Annoux ne sont pas d'humeur à le laisser incarcérer sans protestation. Ils se transportent en masse à Avallon et assiègent la prison de leurs clameurs, criant : « Nous voulons notre père ! ». L'autorité s'émeut, les griefs formulés ne pouvaient être que bien vagues, on relâche le prisonnier, que les bons paysans ramènent en triomphe à Annoux ».
L'oncle de Davout ne songea pas à émigrer. La tradition familiale rapporte que le vieux gentilhomme estimait devoir son fils aîné à ses princes, les autres restant au service du pays. (Communication du comte Jacques d'Avout).

En rentrant chez lui, dans l'ambiance de suspicion générale qui est celle de ces mois, Davout apprend l'infidélité de sa femme. Il demande la séparation, qui lui est accordée le 4 janvier 1794. La malheureuse ne survivra que d'un peu plus d'une année à son divorce [1]. Pour des raisons qui sont restées obscures, Davout lui-même est l'objet de menaces de mort, comme il nous l'apprendra dans une lettre qu'il adressera quelques mois plus tard aux administrateurs de l'Yonne:

« Ne sympathisant ni d'humeur, ni de caractère avec ma ci-devant femme, j'ai voulu profiter du bénéfice de la loi et rompre les liens qui ne pouvaient pas faire mon bonheur; eh bien, j'ai été menacé des piques, des coups de fusil, des pierres ... Enfin, après toutes les formalités prescrites par la loi, mon divorce a été prononcé par l'officier public. ... Or la municipalité de Ravières, au mépris des lois, au mépris des principes, persiste à me regarder comme marié et à me traiter comme tel. La cause en est le fanatisme qui règne dans la commune. Je vous prie, citoyens administrateurs, de leur donner les ordres de se conformer aux lois » [2].

La mère de Davout elle-même vit séparée de Turreau, qui s'est épris de la fille d'un chirurgien de Versailles. Le divorce met un terme à cette étrange union, sans que cessent pour autant les rapports épistolaires échangés entre Davout et le conventionnel. Peut-être éprouve-t-on en définitive, dans la maison de Ravières, un certain soulagement à la pensée que Turreau s'en trouve désormais éloigné. Mais le départ du représentant du peuple pour la Vendée n'a résolu en rien la situation financière, fort délicate, de madame d'Avout.

En effet, Turreau ne s'est pas fait faute de spéculer en achetant des biens nationaux [3]. De son côté, fort imprudemment, la mère de Davout s'est prêtée à des transactions factices, destinées à conserver une partie de leurs propriétés à certaines familles d'émigrés. Il semble enfin, qu'elle ne communique pas certains détails compromettants à son

(suite de la p. 197).
L'émigration de François-Claude fit néanmoins peser sur les d'Avout d'Annoux, pendant la Terreur, une très lourde hypothèque.
Quant aux d'Avout de Vignes, on sait que Jean-François d'Avout ne quitta pas le pays que ses ancêtres habitaient depuis quatre siècles. « Il était si aimé, rapporte un témoin, qu'on s'opposera à son départ au moment de l'émigration, en lui disant: « Restez, nous saurons bien vous défendre, si on veut vous prendre ».

[1] Nicole Seguenot mourra à Ravières le 3 août 1795.

[2] Cette lettre a été adressée le 20 décembre 1794, du QG de Strassen, près Luxembourg, où Davout se trouvait à cette époque. L'original, provenant des Archives Ernest Petit, se trouve dans les Archives du comte d'Avout. Le 13 ventôse an IV (3 mars 1796), Davout se verra débouté en droit, de sa demande de dégrèvement, mais on lui accordera en fait une remise d'impôt presque totale: au lieu de 110 livres d'impôt mobilier, il ne sera astreint à payer qu'une taxe symbolique de 9 livres.
Arch. Y. L 938 f° 110.

[3] Arch. Y. – Administration communale de Ravières, 16 brumaire an V (6 novembre 1796). Turreau, acheteur de biens nationaux, recourt contre la forte imposition dont il est l'objet. Son recours est rejeté.

fils, du moins pas au moment de son retour. La suite des événements, comme nous le verrons, pourrait bien le prouver.

Que peut faire un jeune général de brigade, réduit à l'inactivité dans de telles circonstances? La manière dont il applique sa résolution de se livrer à l'étude militaire et à la pratique des vertus civiques ne nous est pas connue. L'exercice du civisme peut nous laisser entendre qu'il se rend parfois à Auxerre, et qu'il y retrouve Maure et Gautherot, alors animateur de la Société populaire. Sans doute voit-il aussi régulièrement Forestier, et entretient-il une correspondance assidue avec Bourbotte; tout ceci va de soi, comme aussi sa préoccupation de se tenir au courant de l'évolution de la situation à Paris.

En ce qui touche à ses études, Davout écrira lui-même dans quelques mois à Pille, que faute de pouvoir pratiquer son métier, il en a étudié « la théorie ». Que faut-il entendre par là? A notre sens, Davout recourt à cette expression pour souligner à l'intention d'une administration, le fait qu'il s'est tenu au courant des nombreux décrets, prescriptions etc. ayant trait à l'organisation et à la marche du service dans les armées. L'étude de la tactique des Anciens, selon Polybe, Folard et d'autres auteurs encore, doit se situer — à notre sens — au cours du séjour que Davout fera deux ans plus tard à Ravières [1].

Par contre, ce grand lecteur doit certainement se plonger dans les livres qui se trouvent à Ravières, pour échapper aux contraintes extérieures de ces mois pénibles. Nous pouvons parfaitement admettre qu'il a lu et pratiqué Montaigne au cours de cet hiver-là, et que c'est depuis cette période que les Essais l'ont accompagné dans toutes ses allées et venues.

Pour le jeune général, qui n'attend que le moment où il sera engagé à nouveau, la situation politique est difficile à déchiffrer. Sans doute s'apprête-t-il à laisser passer le raz-de-marée provoqué par les hébertistes et compte-t-il sur la réaction que ne peut manquer de provoquer un mouvement pareil [2]. Leur écrasement par Robespierre, le 13 mars

[1] Nous ne concevons guère en effet, que Davout ait pu correspondre en pleine Terreur avec la marquise de Louvois pour lui demander de pouvoir utiliser la bibliothèque de son château d'Ancy-le-Franc. Cet épisode-là doit se situer lors du troisième séjour de Davout à Ravières, en 1796.

[2] En septembre 1793, les hébertistes croient l'heure venue de prendre le pouvoir. Ils introduisent deux des leurs (Billaud-Varennes et Collot d'Herbois) au Comité de Salut public. Ces derniers cherchent à purger l'armée de tous les nobles qui servent encore dans ses rangs. Hébert les prend toujours plus violemment à partie: « Les nobles furent toujours le fléau de l'humanité. Qu'ils soient exclus de toutes les places civiles et militaires ... Des malheurs sans nombres, des perfidies de tout genre attestent le danger de laisser plus longtemps à la tête de nos armées cette race altérée de sang ». En fait, à la fin de 1793, ce sont les hébertistes qui font tomber les têtes, et qui demandent tous les jours que coule le sang.
V. aussi Maurel, B. – *L'épuration des bureaux de la Guerre et l'épuration de l'armée de l'An I à l'An II* – dans Ecrits de Paris – juillet-août 1961 – *passim*.

1794, date de l'arrestation de Vincent, d'Hébert et de leurs partisans, peut lui sembler mettre un terme à la crise, quand il se trouve lui-même placé devant une situation d'une extrême gravité.

Le 5 germinal an II (25 mars 1794), un mandat d'amener est lancé par le citoyen Berault « juge du tribunal du district d'Auxerre ... faisant les fonctions d'accusateur public près le tribunal criminel », contre « Adélaïde Minard, veuve de Jean-François Davoust ... prévenue de complicité, de faux, de malversations et soustractions [1] de biens appartenant à la République » [2]. Au début de l'émigration, elle avait « acheté quelques terres à des *partants*, et leur en payait le prix par acomptes » [3].

Il n'est pas exclu de voir dans cette arrestation, un acte de vengeance dirigé contre Davout et peut-être contre le groupe politique dont il fait partie. Ces hommes sont loin de ne compter que des amis; leur action qui se veut généreuse en théorie, mais qui se traduit dans la pratique, par des mesures énergiques et parfois violentes, leur a valu des haines tenaces [4]. D'où le coup est-il parti? Il faudrait, pour l'établir, procéder à une enquête particulière que nous n'avons pas faite. En tout état de cause, cette attaque ne manque pas de perfidie, car seule est inculpée la mère du jeune général, ce qui place ce dernier dans une situation totalement fausse. Il semble d'ailleurs, qu'il ait été surpris lui-même : un matin le château de Ravières est entouré par un peloton de gendarmerie; les scellés sont apposés sur le secrétaire de madame d'Avout. Chevaleresque, Davout décide d'accompagner sa mère en prison. Il est conduit avec elle sous escorte à Tonnerre, où les prisonniers passent une première nuit. Ici se situe l'un des épisodes les plus romanesques de la vie de Davout. Joly, qui nous l'a rapporté, l'a tenu de la maréchale, et nous n'avons pas

[1] Arch. Y. L 746 f° 41.

[2] « Le duc de Doudeauville [qui devait intervenir vigoureusement en faveur de Davout, sous la Restauration] venait souvent chez ma mère quand j'étais jeune fille ... Il se plaisait surtout à redire comme sa famille avait dû la conservation de ses biens à la mère de mon père, qui avait feint d'acheter les terres des La Rochefoucauld à titre de biens d'émigrés, pour les leur conserver, et pour en toucher les revenus qu'elle trouvait moyen, non sans courir de grands dangers, de faire passer à l'étranger ». ... « Dénoncée par un inférieur ... son fils accourut pour la suivre en prison ».
BLOCQUEVILLE, T. IV p. 312.

[3] Auguste d'AVOUT – *Histoire manuscrite.*

[4] Nous en trouvons la trace chez certains des détracteurs de Davout, comme Tenaille-Vaulabelle, sans pouvoir établir les motifs exacts de leur attitude à son égard. On sait que Tenaille avait quitté le 3e bataillon de l'Yonne, où il était capitaine, avant la campagne de Belgique, et qu'il avait prêté serment comme administrateur le 27 novembre 1792. On trouve sa signature, le 24 floréal an II, avec une remarque indiquant qu'il s'occupe du contrôle des prisonniers. La marquise de Blocqueville le traite parfois d'« infâme ». Dans tout ceci nous ne trouvons aucune preuve.

de raison de mettre en doute la véracité des faits qui nous ont été transmis de la sorte.

Chemin faisant, Davout apprend de sa mère l'existence de papiers compromettants, qu'elle n'a pas eu le temps de détruire. Pendant la nuit, à l'insu de ses gardiens, auxquels il a fait distribuer généreusement du vin, il parvient à quitter Tonnerre; il gagne Ravières, s'introduit dans la maison que lui ouvre sa sœur, puis, sans rompre les scellés, en détachant le fond du secrétaire [1], il fait disparaître les papiers qui auraient pu conduire sa mère à l'échafaud [2]. Il regagne Tonnerre avant l'aube, après avoir administré une fois de plus la preuve qu'il est doué des meilleures qualités d'un officier de hussards.

A Auxerre, Davout et sa mère sont incarcérés dans le couvent des Bernardines, qui sert de prison à cent cinquante suspects, «mélange confus de toutes les classes de la société auxerroise, anciens magistrats, prêtres, ci-devant religieuses et dames du monde, entassés dans des chambres sans air, séquestrés de toute communication avec l'extérieur» [3]. Même si le cadre de cette prison improvisée n'a pas l'aspect sinistre de la Conciergerie, la situation des détenus est fort pénible. Comme l'administration de la prison ne se charge pas de les nourrir, ils doivent faire venir leurs repas du dehors, que des parents essaient de leur envoyer tant bien que mal. Il arrive que les gardiens, dans le dessein d'ajouter une vexation de plus à celles qu'ils subissent déjà, jettent « dans un énorme baquet tous les plats apportés, viande rôtie, ... légumes, fromage, confiture et le reste », et leur servent « cette horrible macédoine » que ces malheureux accueillent « par des cris de fureur et un torrent d'indignation » [4].

Dans quelle mesure sentent-ils peser sur leurs têtes une menace de mort? Il est difficile de le dire. Nous savons, après coup, que dans l'Yonne, la Terreur a été moins sanglante qu'ailleurs. Nous savons que si Maure, le « Robespierre » du département, a envoyé des prêtres à l'échafaud, il a désigné pour cela des Sénonais et pas des Auxerrois. Mais cela, les détenus l'ignorent; nous ne voyons pas non plus comment ils pourraient être au courant de ce qui se passe réellement à Paris, où la lutte d'influences entre les polices rivales entre dans sa phase décisive [5]. Nous pouvons cependant admettre qu'ils apprennent

[1] Ce secrétaire Louis XVI, en bois fruitier, orné de deux colonnes terminées en feuilles de palmier, se trouvait au rez-de-chaussée du château, dans la pièce située immédiatement à droite de l'entrée. (Communication du comte d'Avout, aujourd'hui propriétaire du meuble).
[2] JOLY, p. 14.
[3] DEMAY, Ch. – *Les procès-verbaux de l'administration municipale de la Ville d'Auxerre pendant la Révolution* – BSSY – 1893 – pp. 64-65.
[4] ibid.
[5] Voir p. 217 ci-après, note 2.

non sans effroi, l'annonce des massacres de notables de la fin du mois d'avril, la mort de La Tour-du-Pin, celle de Lavoisier — dont Guyton-Morveau ne s'est pas senti assez fort pour demander la grâce [1].

Pour ces prisonniers, la menace est réelle [2]. Elle est présente dans l'incertitude quotidienne; elle est dans le climat de terreur qui paraît s'être installé définitivement dans le pays. S'ils ne voient pas partir comme à Paris, des charrettes de condamnés, rien ne leur dit non plus qu'ils ne seront pas transférés à leur tour dans la capitale, comme il advint de certains d'entre eux. Il est vraisemblable cependant que cette épreuve ait été atténuée pour Davout, qui a pu être informé discrètement par Forestier, juge au tribunal révolutionnaire de Paris, que les jours de sa mère n'étaient pas en danger.

Le 13 mai 1794, le tribunal criminel d'Auxerre prononce un non-lieu et décharge Adélaïde Minard de l'acte d'accusation dont elle était l'objet [3]. Maure, qui dispose d'une influence considérable dans l'Yonne, est intervenu vigoureusement à l'audience, se portant garant du civisme de la mère de trois défenseurs de la patrie [4].

Le 18 mai, Davout est de retour à Ravières, d'où il invite familièrement Gautherot, le secrétaire de Maure, à venir en compagnie du conventionnel

« voir nos dix chapelles, où toutes les scènes de la passion sont figurées »;

et il ajoute cette remarque :

« assurément, cela mérite bien un pèlerinage civique » [5].

Davout est remis en activité (août - octobre 1794)

La manière dont s'effectue la remise en activité de Davout est intéressante, parce que les pièces qui s'y rapportent ont été en partie conservées, et surtout, parce que nous y voyons apparaître pour la première fois avec une certaine netteté la nature des relations — jusque-là presque clandestines, ou du moins très discrètes — entretenues au sein de ce groupe de révolutionnaires.

[1] Bouchard – *Guyton-Morveau* – p. 337.
[2] L'hypothèse, selon laquelle Davout et sa mère auraient été incarcérés pour les mettre à l'abri d'une vengeance, mérite au moins une allusion. Cette protection devait cependant leur apparaître comme étant fort aléatoire. Il semble que si cette mesure avait été prise pour de tels motifs, le chef d'accusation eût été formulé différemment.
[3] Arch. Y. L 746 f° 43.
[4] Chénier, T. I p. 56.
[5] Archives comte d'Avout.

Dans le courant du mois d'août, Turreau intervient personnellement auprès de Carnot, pour lui demander le réemploi de Davout. Il lui remet à cette occasion « les notes les plus élogieuses » au sujet de son protégé. Carnot rassure Turreau, lui disant que Davout est « au nombre des citoyens mis en réquisition, et que son intention est de l'employer à l'armée des Côtes de Cherbourg » [1]. Il semble que Turreau ait insisté, et que Carnot l'ait assuré que « cette affaire » était « terminée » [2].

En réalité, elle est loin d'être terminée, et Carnot semble même l'avoir reléguée au second plan de ses préoccupations. Le ministre étant sans doute harcelé de demandes analogues, sans disposer d'un nombre suffisant de commandements vacants; mais ceci n'exclut pas de sa part une certaine réticence à l'égard de l'ami de Bourbotte. Le temps n'est plus aux extrémistes; après le 9 Thermidor, Bourbotte, Maure et les derniers Républicains — comme on les appellera parfois dans la suite — se trouvent passablement isolés, avant d'être forcés dans leurs derniers retranchements, comme il en adviendra en prairial (mai 1795).

Pour mettre un terme à l'incertitude dans laquelle est plongé Davout, le chirurgien Forestier écrit en *septembre* à Turreau, qui se trouve à l'armée d'Italie, pour lui demander une lettre de recommandation destinée à Pille.

Le 20 septembre, la réponse de Turreau est dans les mains de Forestier, qui la transmet le même jour à Pille, avec un mot d'accompagnement rédigé en ces termes :

« Tu trouveras ci-joint citoyen, une lettre d'un de tes anciens amis en sa faveur, qui m'a été envoyée pour te la remettre à toi-même, — mais n'ayant pu te trouver dans tes bureaux aux heures où je me suis présenté, et n'en ayant pas d'autres à ma disposition, je prends le parti de te l'envoyer par un des gendarmes attachés au tribunal révolutionnaire, dont je suis l'un des juges.

Et je te serai obligé de me faire passer un mot de réponse sur l'objet de Davout, afin que je puisse lui répondre par la poste de demain.

Salut et fraternité

Forestier » [3].

Le message est assez sec. Le chirurgien, que l'on a fait faire antichambre, rappelle sa qualité de juge au tribunal révolutionnaire, qui, même après le 9 Thermidor, est loin d'être dépourvue de poids. D'une manière à peine voilée il fixe un délai pour la réponse.

[1] V. ci-après p. 204.
[2] ibid.
[3] SHAT – Dossier Davout.

Dans sa lettre à Pille, Turreau n'hésite pas à faire preuve d'une certaine insistance :

« Tu te rappelles, sans doute, citoyen, qu'avant mon départ pour l'armée de l'Italie, je t'ai entretenu du c[itoyen] Davout ancien lieutenant-colonel ... et ton camarade de guerre à l'armée du Nord.

Carnot à qui j'ai remis les notes les plus avantageuses sur son compte, m'a dit qu'il était au nombre des citoyens mis en réquisition et que son intention était de l'employer à l'armée des côtes de Cherbourg. Ne perds pas un instant à rappeler à Carnot cette affaire qu'il m'a assuré être terminée.

Sous tous les rapports, Davout que tu connais, a des droits acquis à l'honneur de la réquisition, ces droits sont révolutionnaires et tant qu'il y aura un cy-devant noble dans les armées, celui qui n'a eu que le malheur de la naissance sans avoir jamais exercé les droits iniques qu'elle assurait, qui en était au contraire la victime ne doit pas être condamné à une inactivité nuisible à la chose publique, qu'il peut défendre, et injuste pour lui. ...

Vois Carnot, vois Delmas — ce dernier connaît particulièrement Davout — communique-leur ma lettre, et fais avec eux disparaître toutes les longueurs qui pourraient exister.

Je t'embrasse et te salue fraternellement

Turreau »[1].

L'affaire est traitée au Comité de Salut public dans les quelques heures qui suivent la remise de la lettre de Turreau à Pille, le *21 septembre 1794*. Davout est nommé en qualité de général de brigade à l'armée des côtes de l'Ouest. L'ampliation, qui porte la signature de Pille, est envoyée à Ravières. Elle se croise avec une lettre écrite le *2 octobre* par Davout à Pille, dans laquelle il fait preuve d'une nervosité à laquelle nous ne sommes pas accoutumés de sa part.

« Eh bien ! mon ami, aucun lettre d'avis, ni d'ordre ne m'est encore parvenue. Seulement, un de mes amis de Paris [2] m'a confirmé ce que Turreau m'avait assuré : je veux dire que j'étais destiné pour l'armée des côtes de l'Ouest ». ...

« Je crains ... d'être obligé de végéter encore longtemps. Je mets mes plus grandes espérances dans un homme qui a été à portée de me connaître, qui a vu ma conduite et mes principes dans plusieurs crises de la Révolution. ... Cet homme qui me connaît, c'est toi; je te remets mes intérêts. ... Je ne suis pas un intrigant, ni n'aime l'intrigue; aussi, si mes amis qui me connaissent ne me servent point, je cours grand risque de rester dans mes foyers. »

« Je dois te dire que j'ai mis à profit, le mieux qu'il m'a été possible, l'année que j'ai passée dans l'inactivité; ne pouvant me livrer à la pratique militaire, je me suis adonné à la théorie »[3]. ...

[1] SHAT – ibid. – Turreau a daté sa lettre du 20 vindémiaire (*sic*) an II, ce qui correspondrait au 11 octobre 1793. Il s'agit manifestement d'une erreur de sa part. Il s'agit du 20 fructidor an II (6 sept. 1794).

[2] « un de mes amis » – conservant ses habitudes de prudence, Davout ne nomme pas Forestier.

[3] Dans la langue militaire du temps, « la théorie », c'est bien souvent « le règlement ».

« Adieu mon ami; pour que tu puisses me lire, je vais terminer, mais songe qu'on laisse dans l'oubli celui qui a fait fusiller Dumouriez. Il est vrai qu'il n'y a guère que ceux qui étaient sur les lieux qui connaissent cette particularité : toi, tu y étais, tu sais combien la crise était violente » ...

« On me laisse ici sous le prétexte que j'ai été ci-devant, mais observe que depuis le commencement de la Révolution, sans aucun décret, j'ai abjuré ces sottises » [1] ...

« Adieu mon cher camarade, crois que partout où je serai, je te porterai estime et amitié ».

« Mes frères te donnent le baiser fraternel » [2].

« Partout où je serai ? » — Partout, sauf en Vendée. Quand Davout reçoit son brevet, il n'hésite pas à revenir à la charge, faisant observer à Pille dans une nouvelle lettre qui n'a pas été conservée, mais dont ce dernier, dans un nouveau rapport au Comité de Salut public, cite le passage suivant :

« [le citoyen Davout fait observer] qu'ayant précédemment servi dans l'arme de la cavalerie et que cette arme étant beaucoup plus nombreuse à l'armée de la Moselle [3], il pense qu'il y serait infiniment plus utile qu'aux côtes de Brest, le service des troupes à cheval lui étant plus familier que celui de l'infanterie » [4].

En ami fidèle, Pille parvient enfin à faire nommer Davout à l'armée de la Moselle. La nomination est approuvée par le Comité de Salut public dans sa séance du *17 octobre*. Parmi les signataires de la pièce, Guyton-Morveau, Delmas. Le nom de Carnot ne se trouve pas sur ce document, fait qui ne doit pas nous surprendre, puisque ce dernier était sorti le 6 octobre du Comité, pour y être réélu le 5 novembre. L'approbation donnée par le Comité au transfert de Davout à l'armée de la Moselle est obtenue dans le courant du mois où Dubois-Crancé assume l'intérim au ministère de la Guerre.

Si nous considérons ces dates d'un peu plus près, nous voyons que Pille a dû obtenir de Dubois-Crancé dès le début de son intérim, l'autorisation de transférer Davout à l'armée de la Moselle. En effet, le 9 octobre déjà, le général Moreaux, commandant de cette armée, avait reçu l'ordre de Pille, d'envoyer des passeports à l'intention de Davout.

[1] Nous avons cité ailleurs (p. 110), la suite de ce passage.
[2] VIGIER I, pp. 44-45 et CORRESPONDANCE INÉDITE, pp. 34-36.
[3] Davout est fort bien renseigné sur ces questions d'effectifs. Par qui l'est-il, sinon par Bourbotte, qui se trouve alors à Thionville, en qualité de représentant du peuple à l'armée de la Moselle.
[4] SHAT – Dossier Davout.

Ces éléments réunis semblent confirmer l'hypothèse selon laquelle Carnot n'aurait témoigné qu'un intérêt assez relatif à l'égard de Davout. Pourquoi les amis de ce dernier auraient-ils dû sans cela, faire preuve d'une telle insistance? Pourquoi tous ces rappels à d'anciens services, aux crises passées, au républicanisme de l'intéressé? Le jacobin Pille aurait-il été près d'oublier ses mérites? La chose paraît difficilement concevable. Tout s'explique par contre, si nous admettons que les lettres écrites à Pille sont destinées à être mises sous les yeux de Carnot et peut-être, de ses collègues. La manière dont est rappelée la crise provoquée par la fuite de Dumouriez, ne manque pas de violence: « il est vrai qu'il n'y a guère que ceux qui étaient sur les lieux, qui connaissent cette particularité: toi, tu y étais ». La lettre de Forestier, la plus sèche de toutes, ne manque pas son effet; elle ne signifie rien d'autre en somme, que le rappel d'une ancienne dette. Carnot s'exécute, mais en envoyant Davout à l'Ouest, contre son gré, dans un théâtre d'opérations impopulaire, où il aura bien des chances de compromettre sa réputation. C'est alors que l'intérim de Dubois-Crancé, dont on connaît la bienveillance à l'égard de Davout, permet enfin de résoudre le problème dans un sens favorable à l'intéressé.

Les motifs de Carnot nous échappent. Ils sont probablement à la fois d'ordre politique et psychologique: le temps, nous l'avons déjà dit, n'est plus aux « ultra-révolutionnaires » [1] et le ministre, homme mûr, ne voit sans doute pas sans un mouvement d'humeur, ce jeune général de vingt-quatre ans témoigner d'une ardeur qui peut passer pour de l'impatience.

Le point n'est pas sans importance. Il montre que Carnot n'a pas été aussi proche du groupe de Davout et de ses amis, que nous aurions pu le penser. S'il en avait fait partie dès 1789 ou même dès 1790, il aurait certainement réagi différemment. Le fait qu'il ait été moins favorable à Davout que ne le fut Dubois-Crancé, revêt une importance plus grande pour la compréhension de la période d'Hesdin, que pour celle de la carrière du jeune général de brigade au cours des années qui vont suivre.

Chez ce dernier, le métier est en train de se substituer définitivement à l'enthousiasme réformateur des années précédentes; nous ne serons guère surpris de le voir prendre résolument ses distances à l'égard de tout ce qui touche à la politique, pour trouver désormais dans l'armée, la République à laquelle il croit.

[1] Le terme est de Carnot lui-même. MÉMOIRES SUR CARNOT – par son fils – Paris – Pagnerre – 1861 – T. I p. 575.

Le siège de Luxembourg

Dès qu'il apprend sa destination définitive, Davout se rend à Thionville où il retrouve Bourbotte, dont la mission à l'armée de la Moselle est sur le point de prendre fin. Le caractère de cette rencontre est presque symbolique, nous voyons le représentant du peuple quitter l'armée au moment où le militaire de carrière est réintégré dans ses rangs [1]. Le 21 brumaire an II (11 novembre 1794) Davout quitte son ami, muni d'une lettre de recommandation de sa part au général Debrun :

« Le général de brigade Davout qui te remettra cette lettre général, et qui doit être employé dans ta division, n'étant pas connu de toi, j'ai cru devoir te dire en deux mots en quoi son personnel consiste.

Bon républicain, brave et excellent ami, voilà son caractère. Je t'invite à lui donner quelques marques de confiance et d'amitié. Il saura, j'en suis sûr, mériter l'un et l'autre. J'apprendrai avec grand plaisir qu'il existe entre lui et tous ses frères d'armes cette harmonie sociale qui rapproche tous les républicains.

Salut et Fraternité

Bourbotte

Ma mission étant terminée, reçois général, l'assurance des regrets que j'ai de me séparer de la brave armée de la Moselle, dont les généraux comme les soldats, ont mon estime et mon amitié » [2].

Le général Debrun [3] est l'un des personnages les plus colorés de l'armée révolutionnaire. Guerrier beaucoup plus que militaire, il incarne le type éternel des soldats de fortune. En lui affectant Davout, le commandant en chef Moreaux [4] sait parfaitement ce qu'il fait : il introduit dans la division du vieux briscard, un élément « régulier » — qui devra faire ses preuves aussi, et se faire accepter.

[1] La fonction du représentant subsistera encore quelque temps, mais avec beaucoup moins de relief. Le successeur de Bourbotte, Neveu, restera un inconnu.

[2] Canard, Capitaine – *Le général Debrun (1750-1831)* – dans Carnets de la Sabretache – 1905 – *passim*.

[3] Debrun est né à Mâcon; les Minimes ne parviennent pas à venir à bout de ses « instincts vagabonds ». Pour se débarrasser de lui, sa famille l'envoie au régiment, où il s'engage à dix-sept ans. La moindre discussion y étant pour lui le prétexte d'un duel, ses camarades le surnomment « Bataille ». Il sert en Corse, déserte, se réengage, devient sergent. Ayant quitté le service une nouvelle fois, il trouve une place de contrôleur d'octroi près de Mâcon. Lieutenant-colonel de volontaires en 1791, général en 1793, il sera mis à la retraite après la prise de Luxembourg, et ne sera plus rappelé dans la suite, malgré ses véhémentes protestations.
Canard, op. cit.

[4] Moreaux (1758-1795) – mourut d'une fièvre contractée en visitant un lazaret, sous Luxembourg. Il avait fait comme grenadier la campagne d'Amérique. Les étapes de sa carrière militaire nous le montrent comme un général très capable et un officier d'une grande distinction.

Après les grandes victoires de 1794, la stratégie française est devenue prudente. Faute de disposer des ressources suffisantes, Carnot en est réduit à ne pouvoir mener que des opérations dont l'objectif est limité. La conquête des places de Luxembourg et de Mayence, et de leurs riches magasins, s'inscrit dans cette perspective.

Au moment où Davout arrive à la division Debrun, on y prépare une série d'actions destinées à couper les communications des Impériaux. Debrun confie à Davout le commandement de son avant-garde; son chef d'état-major lui adresse l'ordre d'opérations suivant:

« 23 brumaire an III [17 novembre 1794] ...
Il est ordonné au général Davout ... de faire demain au matin un mouvement à sa troupe qu'il portera à la hauteur de Junglister, ou plus avant s'il est possible dans la direction qui conduit à la chaussée de Liège.
Il aura soin de placer à sa droite un des bataillons les plus forts et les mieux exercés et couvrira son front par le bataillon le moins fort.

Si la disposition du terrain ne permet pas que les bataillons communiquent immédiatement, ils devront au moins communiquer par des postes assez fréquents et assez nombreux.

Il y aura près du bivouac de chaque bataillon des ordonnances de dragons pour accélérer la communication dans les cas pressants.

Le mouvement devra être fait avant midi, et si les troupes n'étaient pas trop fatiguées, on porterait des reconnaissances à quelque distance sur la droite.

Tu établiras ton quartier général à Junglister. Tu feras suivre et tu disposeras comme tu le jugeras le plus convenable, celle des trois compagnies de dragons qui n'a pas reçu l'ordre de partir.

Tu tiendras la main à ce que les soldats et les officiers restent à leurs postes, et n'aillent dans les villages sous aucun prétexte. Pour t'en assurer tu feras de fréquents appels et tu puniras sévèrement ceux qui se permettraient ou souffriraient quelques désordres.

Pour dispositions générales, tu dois occuper les hauteurs et garder les gorges » [1].

Le procédé tactique consistant à tirer parti de la faiblesse relative d'une troupe, que l'on dispose en quelque sorte comme appât — ou comme échelon que l'on refusera — mérite d'être souligné comme il le convient. Il n'est pas sans offrir certaines analogies avec l'ordre oblique de Frédéric-le-Grand — nous aurons l'occasion de revenir dans la suite, plus longuement sur ce point. Il est important d'observer ici, que l'on ne trouve pas la trace de ce procédé, dans les ordres reçus par Davout au cours de ses campagnes précédentes [2]. En effet, cette manœuvre ne peut être effectuée avec succès que par des gens qui possèdent leur métier. Le général de division doit pouvoir donner des ordres brefs, en sachant qu'ils seront exécutés dans le sens voulu,

[1] CANARD, pp. 755-756.
[2] voir ci-contre [a].

sans avoir besoin de les alourdir par une quantité de prescriptions d'exécution. Les généraux de brigade doivent connaître la capacité de résistance effective de leurs corps, et savoir notamment combien de *temps* un bataillon peut tenir dans des conditions données. Quant à la troupe, elle doit avoir acquis la *contenance* au feu nécessaire, pour effectuer des mouvements de repli qui attirent l'adversaire dans une sorte de nasse, sans dégénérer pour autant en une retraite précipitée, voire en une panique.

Dans l'exécution de cette mission, la demi-brigade de Davout se heurte aux Autrichiens à Blascheit (ou Blachette) et à Lorentzweiler. Quinze cents hommes d'infanterie y occupent des positions avantageuses, renforcés par trois cents cavaliers.

La tête de l'avant-garde française est constituée par deux compagnies de dragons [1], dont la force est nettement inférieure à celle de la cavalerie autrichienne. Se croyant assurés du succès, les Impériaux chargent ces dragons, qui soutiennent le choc, et attirent comme il le

[2] Une comparaison avec l'ordre d'opérations donné deux ans auparavant par O'Moran pour l'attaque de Péruwelz, permet de mesurer les progrès du commandement français. Voici quelques passages caractéristiques de cet ordre, dont nous avons repris à peu près le quart:
« Il est ordonné à tous les bataillons composant la garnison d'être sous les armes demain à 3 heures du matin, à leurs rendez-vous respectifs, et fournir le nombre d'hommes, savoir:
Les grenadiers de chaque bataillon et 30 hommes par compagnie de fusiliers, 4 capitaines par bataillon. Il y aura par ce moyen 1 capitaine par division; de plus 1 lieutenant ou sous-lieutenant par compagnie.
Les bataillons seront munis de 30 cartouches par homme et de vivres, même en boisson, s'il est possible, pour un jour.
1 lieutenant-colonel et 1 adjudant-major par bataillon, marcheront.
La compagnie franche de Clémendot fournira 60 hommes et marchera à la tête d'une des colonnes.
Le capitaine Verrières fera marcher 4 pièces de campagne (il sera attaché 2 pièces par colonne), et fera suivre s'il est possible, une voiture chargée d'outils de toute espèce.
Les quatre escadrons de dragons monteront à cheval à 5 heures du matin et se formeront en bataille sur la place de l'église collégiale, la droite appuyée à l'église paroissiale. Ils emporteront des vivres et fourrages pour un jour, le foin bien entendu ficelé.
...
La colonne, destinée pour Péruwelz, sera composée de 300 hommes du 1er régiment d'infanterie, de 300 hommes de Seine-et-Oise et se portera par le Mont-Copiémont en renversant tout ce qui pourrait se rencontrer en route, surtout derrière la maison de Rengies; ayant pris poste sur le sommet du mont, il attendra des ordres ultérieurs pour pénétrer dans le village. »
La bataille de Jemappes – dans Revue d'Histoire 5/1905 – pp. 975-976.
La comparaison se passe presque de commentaires. Totalement encombré par des prescriptions de détail, l'ordre d'O'Moran ne se traduira pas, dans l'exécution, par une véritable manœuvre. Après un premier choc, d'autres ordres seront donnés.

[1] Dont le mouvement a été ordonné directement par le chef d'état-major de la division, pour gagner du temps; voir le 6e alinéa de l'ordre d'opérations reçu par Davout.

semble, une partie de l'infanterie adverse hors de ses positions. Au moment favorable, les dragons passent eux-mêmes à la contre-attaque. Davout accentue le mouvement, ne laisse pas aux Autrichiens le temps de se ressaisir, les culbute, et pousse sans discontinuer en direction de Luxembourg. L'action de son avant-garde est mise à l'ordre du jour de l'armée [1].

Nous n'avons pas trouvé de source autrichienne permettant d'analyser avec davantage de précision le déroulement de ce combat. Les quelques indications qui précèdent laissent néanmoins entrevoir trois éléments importants pour comprendre le métier de Davout :

- la *souplesse*, qui lui permet de passer aisément d'une forme de combat à une autre (ici, de la défensive improvisée à l'offensive), et de surprendre ainsi son adversaire;
- la *façon dont il conserve l'initiative*; une fois qu'il s'en est emparé, il interdit à son adversaire de reprendre haleine, en menant une action continue;
- la *manière dont il induit son adversaire en erreur* quant à ses intentions, en créant l'incertitude au sujet de sa force réelle, et en l'attirant dans un guêpier.

Il est clair que Davout n'a inventé ni ces méthodes de commandement, ni ces procédés de combat; la preuve nous en est donnée par l'ordre qu'il reçoit, dans lequel la manœuvre lui est suggérée, et même préparée. Par contre, il se distingue par la sûreté dont il fait preuve en appliquant ces méthodes. Il sait d'ailleurs que les Autrichiens sont parfaitement capables, pour leur part, d'y recourir également. En l'occurrence, il n'ignore pas que ces derniers ont effectué dans le Grünwald, des travaux de fortification de campagne, qui ne sont pas sans lui rappeler ceux du Bois de Bonne-Espérance affrontés l'année précédente. Il sait qu'il pourrait fort bien se trouver pris au piège à son tour, en lançant contre ces positions une attaque mal calculée. Aussi n'est-ce pas sans une certaine prudence que nous devons considérer la version donnée par Vigier, des combats qui vont suivre. Selon ce dernier, quand Debrun ordonne l'attaque, le 21 novembre, « l'élan des Français fut tel que les Autrichiens, malgré les avantages de la position, abandonnèrent avec leurs retranchements, 4 pièces de canon » [2].

Avant d'expliquer ce succès par un élan — dont nous ne songeons pas à mettre la vigueur en cause puisqu'il emporta la décision — nous aimerions savoir comment Davout a pu distinguer les faiblesses

[1] CANARD, p. 756.
[2] VIGIER I p. 49.

du dispositif adverse, avant de déterminer le point d'application de son attaque. Sous quels traits la physionomie de ce combat a-t-elle pu lui apparaître?

Il sait que pour défendre Luxembourg, le feld-maréchal Bender dispose d'environ dix à douze bataillons [1]. Il peut admettre que le vaste secteur de Grünwald, qui ne représente qu'un sixième peut-être de la périphérie, ne saurait être tenu par une force excédant celle des deux bataillons qu'il a eu en face de lui depuis le combat de Lorentzweiler; il connaît ces bataillons pour avoir conservé avec eux le contact. Attaquant à la tête d'une division entière, disposant d'une très large supériorité d'effectifs, bien renseigné sur le tracé des positions adverses qui ont pu être tâtées par son exploration agissant sur un large front, disposant enfin d'une bonne expérience du combat en forêt, Davout a pu permettre à Debrun de « saturer » les défenses autrichiennes. C'est ainsi que doit se comprendre à notre sens, le terme vraiment trop sommaire d'« élan ».

Les mois d'attente (fin novembre 1794 - mars 1795)

Parvenue sous les murs de Luxembourg, l'armée française doit se contenter d'en assurer le blocus. Les moyens lui font défaut pour emporter une place aussi forte. Son défenseur, le feld-maréchal autrichien Bender, dispose d'amples ressources et d'une artillerie considérable, évaluée à plusieurs centaines de pièces; il est en mesure de soutenir un siège de longue durée, et de permettre au gros de l'armée alliée de venir le dégager au printemps [2].

Les assiégeants sont dans une situation beaucoup plus pénible que les assiégés. Les mois qui suivent sont très durs pour les troupes de la République. Leur commandant en chef succombera lui-même des suites des privations qu'il a endurées. Cantonnée dans de mauvais

[1] Davout a pu connaître l'effectif de la garnison par l'interrogatoire des déserteurs autrichiens. L'étude de ses rapports prouve le soin qu'il apportait à cet aspect du renseignement.
D'autres renseignements ont pu lui être fournis par l'état-major du commandant en chef de l'armée de la Moselle, qui était en liaison avec le cabinet topographique et historique du Comité de Salut public.
Ce cabinet commençait à remplir à l'époque, les fonctions d'un 2e bureau. Il recevait les communications des agents et les retransmettait aux armées. En ce qui touchait à l'armée autrichienne, le cabinet était en liaison avec Bacher, premier secrétaire interprète de l'ambassade de la République française à Berne, qui était en réalité placé à la tête de réseaux d'espionnage suivant les mouvements des armées alliées et des corps d'émigrés. Les rapports qui ont été conservés de lui pour cette époque sont d'une précision étonnante. Les effectifs des garnisons sont indiqués à la centaine d'hommes près. (V. p. ex. SHAT B 2 45 – corr. de l'armée du Rhin).

[2] La paix de Bâle (5 avril 1795) ruinera cet espoir.

quartiers d'hiver, astreinte à un service fastidieux, l'armée de la Moselle supporte mal cette attente. La lutte quotidienne que mènent les commandants de ces troupes, pour conserver leur cohésion et leur moral, ne doit pas être ignorée: l'histoire des combats ne doit pas éclipser celle de leur prèparation.

Pour nous faire une idée de cet aspect du métier de Davout, nous disposons d'un registre de correspondance [1], se rapportant il est vrai à une période très limitée, mais dans lequel nous trouvons une série de renseignements utiles.

Une expérience déjà longue a enseigné à Davout l'étendue des ravages que peut provoquer dans la meilleure troupe une période d'oisiveté prolongée. Aussi le voyons-nous consacrer beaucoup de soin à l'occupation de ses hommes; il fait une véritable science du service de garde, qui doit assurer l'étanchéité réelle de son dispositif. Des postes discrets, auxquels il interdit de faire du feu, malgrè l'hiver, sont chargés d'interdire à Bender de faire passer ses espions.

« Journellement il passe et repasse des espions de Bender ainsi que des prisonniers autrichiens qui s'échappent de France. Il serait urgent que l'on fasse subir à ces individus la peine qu'ils méritent, afin qu'ils servent d'exemples aux autres » [2].

En termes à peine voilés, Davout reproche ainsi à Debrun de ne pas être suffisamment strict en ces matières; par là même, d'une façon indirecte, ses remarques s'adressent à ses propres camarades, dont le général Joba [3], commandant de la brigade de gauche de la division Debrun. Davout n'entretient pas avec lui les meilleurs rapports. Joba est son aîné, il sent peut-être en lui un rival, et méprise sans doute le démagogue et les désordres qu'il tolère. De toutes manières, il se méfie de lui, comme nous le verrons par la suite.

[1] SHAT K[1] 54 – Armée devant Luxembourg – division Debrun – brigade de droite. N° 2. Registre destiné à transcrire la correspondance du général de brigade Davout, commencé le 15 ventôse l'an 3[e] de la République [achevé le 27 ventôse an III] (Du 5 au 17 mars 1795).

[2] ibid. lettre à Debrun, du 20 ventôse (10 mars 1795).

[3] Joba, Dominique (1759-1809) – né à Corny (Moselle) – fils d'aubergiste – s'était fait arrêter par les Autrichiens en 1776, sur les remparts de Luxembourg, alors qu'il était en train d'en dessiner les plans. Enrôlé de force dans les gardes wallonnes. Carrière d'ingénieur militaire en Autriche sous Lascy et Laudon. Retour en France en 1790. Carrière dans les volontaires nationaux. Arrêté comme complice de Westermann. Libéré le 15 août 1794. Envoyé à l'armée de l'Ouest; la quitte *faute d'emplois vacants*, pour entrer à l'armée de la Moselle, le 4 novembre 1794. Il servira ensuite sous Desaix. Davout l'aura sous ses ordres à Bruges, où il le limogera pour avoir établi des rapports dont la sincérité peut être mise en doute. Joba tombera sous Gérone, en 1809. Six – I, pp. 601-602.

Un autre document nous montre le soin particulier voué par Davout aux travaux du génie, qu'il fait effectuer par la troupe :

« 27 ventôse an III (20 mars) — au commandant de la grand'garde — Je t'envoie citoyen deux cents outils destinés pour les 150 volontaires des Bataillons et tes 50 hommes ... qui doivent travailler journellement à la redoute qui est en avant de Strassen.

Les outils resteront toujours à la grand'garde dont les commandants en auront la responsabilité personnelle. Tu voudras bien en conséquence veiller à ce qu'il n'en soit égaré aucun, qu'ils soient exactement rapportés quand on cessera de travailler » [1].

Sans cesser de contrôler ainsi les détails du service, Davout cherche un moyen susceptible d'accélérer la chute de la place. Ses préparatifs se traduisent par un coup de main sur le moulin d'Eich, dont dépend une partie du ravitaillement de Luxembourg.

Le coup de main sur le moulin d'Eich (4 mars 1795)

L'entreprise est de celles qui paraissent impossibles à réaliser, et condamnées à un échec certain. Il s'agit en effet, de franchir un rempart, qui est gardé, un fossé qui est battu par le feu, et toute une série d'obstacles, pour pénétrer ensuite dans des bâtiments qui sont surveillés par une grand'garde. Il semble bien que Moreaux, de son vivant, se soit opposé à cette expédition, et que le général Ambert [2] son successeur, ait hésité à donner son assentiment à son exécution. Davout, qui entretient avec lui d'excellents rapports, l'ayant enfin obtenu, prend deux compagnies de grenadiers, et mène toute l'affaire de main de maître. La relation qu'il en a donnée à Ambert est conservée dans le registre de correspondance dont nous venons de parler. En voici les passages essentiels :

« 15 ventôse an III (5 mars 1795).

J'ai reçu hier, mon cher ami, ta lettre lorsque j'étais avec le déserteur pour aller examiner les tenants et aboutissants du Moulin d'Eich. Après avoir tout examiné, j'ai été chez le général Debrun. Je lui ai communiqué ta lettre. Il a laissé le tout à ma prudence.

La nuit est arrivée : le brouillard propice qu'il faisait m'a déterminé à ne pas laisser perdre un aussi beau temps. Je me suis mis en marche vers les minuit avec deux compagnies de grenadiers. J'ai eu l'attention de faire prévenir les avant-postes de la brigade de gauche de ma marche.

[1] SHAT K[1] 54.

[2] Ambert, Jean-Jacques (1765-1851) – commandant par intérim de l'armée de la Moselle à la place de Moreaux (11 février - 19 avril 1795) jusqu'à la réunion de celle-ci à l'armée du Rhin, où il sera à la tête de la 6e division. Six I p. 12.

Il serait trop long mon cher ami de te déduire toutes les espèces d'obstacles que nous avons eu à surmonter. Je vais te faire part sur-le-champ du résultat. J'ai surpris le poste du Moulin par derrière, la sentinelle devant les armes a été égorgée sans avoir eu le temps de tirer son coup de fusil.

Les grenadiers sont entrés dans le corps de garde et se sont mis à donner des coups de baïonnette voyant que l'ennemi ne voulait pas se rendre. La chandelle a été éteinte par tous ces mouvements, et les grenadiers, craignant de s'égorger les uns les autres se sont retirés de la chambre. Ceux qui restaient [les Autrichiens] ont tiré quelques coups de fusil, mais se voyant sur le point d'être forcés, les uns ont voulu s'évader par la fenêtre, la plupart y ont trouvé la mort. ... La mitraille est venue, ... nous a empêchés de ... détruire le moulin. Le feu a été mis à une écurie à côté où trois ou quatre chevaux que l'on n'a pu sauver sont devenus la proie des flammes.

Nous avons fait seulement quatre prisonniers autrichiens, nous n'avons eu qu'un blessé, il manque un grenadier ... selon toute apparence l'ennemi n'osera plus conserver de poste de nuit de ce côté, alors il devient facile de détruire le moulin »[1].

Davout termine son rapport en parlant de la manière dont il s'est procuré une partie des renseignements nécessaires : apprenant que se trouvait, dans les cachots de Thionville, un déserteur autrichien d'origine alsacienne — nommé Joseph Guad — qui connaissait Luxembourg, il l'a aussitôt fait chercher.

« Ce déserteur non seulement nous a bien dirigé, mais s'est conduit de sa personne avec le plus grand courage, il a égorgé la sentinelle devant les armes, est entré le premier dans le corps de garde ennemi où il a taillé d'estoc et de taille ... il a donné des preuves qu'il était bon Français »[2].

Dans cette relation de combat, adressée au commandant en chef, Davout omet volontairement une série d'élément, qui apparaissent avec plus ou moins de netteté dans les autres piéces de sa correspondance.

Il n'a pas hésité en effet, à aborder les lignes autrichiennes en passant par le secteur tenu par son voisin de gauche, le général Joba, *mais sans prévenir celui-ci*. Joba est hors de lui, et se plaint à Debrun en lui disant que sa brigade aurait été inutilement exposée, en cas d'un retour offensif des Autrichiens. Sur quoi, le commandant de division demande à Davout de prendre position. Dans le rapport qui lui est demandé, Davout fait l'étonné : il s'est efforcé de prévenir ceux qui devaient l'être, dont Hatry (ou Joly — le nom est peu lisible) « qui lui a prêté Schwiter »[3]. D'autres commandants de bataillon ont été

[1] SHAT K[1] 54 – Rapport du 15 ventôse an III (5 mars).
[2] ibid.
[3] Schwiter, Henri-César-Auguste (1768-1839) – futur général – d'origine schwytzoise, il avait servi comme caporal au régiment des Gardes-Suisses. En 1795, il était capitaine. Pour le coup de main, Davout lui avait confié le commandement d'une compagnie de grenadiers.

informés du passage, mais au dernier moment (Davout connaît l'importance du maintien du secret). A l'égard de Joba, il invoque un alibi dont le bien-fondé nous échappe mais qui nous fait connaître un détail intéressant relatif à la prise de décision de Davout :

« Il est vrai que je n'ai pas prévenu le général Joba, mais je n'en ai pas eu le temps puisque c'est le brouillard qui s'est élevé soudainement vers les 10 heures du soir qui m'a engagé à profiter de cette nuit, car jusqu'à ce moment j'étais décidé à ne rien faire »[1].

Le choix du moment favorable, et surtout, la volonté arrêtée de ne pas prendre de risques exagérés (sans brouillard, pas de coup de main) — méritent une attention particulière.

Pour ajouter encore un facteur à l'élément de surprise qu'il recherche, Davout n'a pas hésité à mettre en tête de son détachement, le déserteur Joseph Gund. *Il ne nous a pas dit que ce dernier était en uniforme autrichien lors de l'attaque*, ce qui lui a permis plus aisément d'égorger la sentinelle autrichienne. Nous l'apprenons par une commande d'équipement passée le 11 mars[2].

Tout ceci se passe d'un long commentaire[3]. Nous voyons le soin avec lequel Davout prépare son action. Il n'en prévoit pas seulement l'ouverture, mais s'en représente le déroulement du début à la fin. Il entraîne les autres sans se laisser entraîner lui-même. Une fois l'action engagée, il en conserve le contrôle. Les réactions de l'ennemi ne le surprennent pas. Il sait en outre ce qu'il peut demander à sa propre troupe, qu'il a patiemment instruite à se mouvoir de nuit, sans bruit, et à agir avec une grande rapidité.

[1] SHAT K[1] 54. Rapport du 16 ventôse (9 mars).
[2] ibid. Demande de Davout, du 21 ventôse an III (11 mars) au commissaire des guerres Goyard : « Le nommé Joseph Gund ... n'a d'autre vêtement qu'un uniforme ennemi ... je te prie de lui faire délivrer un équipement complet ».
[3] Il faut cependant citer ici une page tirée du manuel d'histoire dont s'est servi Davout quand il était élève à l'École militaire de Paris.
Il y est question d'un coup de main, monté en 1536 par Montluc contre le moulin d'Aubagne, dont dépendait le ravitaillement des Impériaux. Cet *exemplum* est tiré des mémoires du célèbre capitaine, et présenté sous la forme d'un résumé :
« François 1[er], qui comprend que la retraite de son ennemi est infaillible, si l'on parvient à détruire ce moulin, ordonne à Barbesieux qui commande dans Marseille, de l'entreprendre.
Ce général trouve la chose impossible, parce que le poste est bien gardé, et à deux pas de l'armée Impériale.
Montluc, jeune, entreprenant et plein de ressources, pense qu'avec de la hardiesse, du secret et de la diligence, il est possible de réussir à ce coup de main. Barbesieux rit d'abord de ce qu'il appelle une fanfaronnade. Ensuite, voyant qu'il ne s'agit que de hasarder six-vingt hommes, qui est tout ce qu'on demande, il donne son consentement. Tout réussit au-delà de ce qu'on pouvait espérer : le moulin est forcé et détruit, et le détachement se retire heureusement ».
ABRÉGÉ DE L'HISTOIRE DE FRANCE – à l'usage des élèves de l'Ecole Royale Militaire – Paris – Nyon l'aîné – 1777 – 4[e] division, 5[e] partie, p. 181.

Dans l'action, il se trouve parfaitement à son aise : il est dans son élément. La sobriété et la précision de son récit nous permettent une fois de plus, de mesurer le degré de son sang-froid.

Il est enfin dépourvu de certains scrupules; il est discret et se garde bien de noter dans ses rapports, les secrets de son métier.

Ayant ainsi mis un maximum de chances de succès de son côté, Davout a mené et réussi une action d'éclat, qui ne contribue pas peu à établir sa réputation dans l'armée de la Moselle [1]. Suffisamment sûr de sa situation pour pouvoir se le permettre, Davout n'hésite pas à écrire directement à Pille — le jour même où Joba l'attaque auprès de Debrun — pour lui dénoncer en termes très violents, une série d'excès. Un bataillon de la 86e demi-brigade, qui n'est pas sous les ordres de Davout, s'est en effet livré aux pires désordres; au lieu de réquisitionner au profit de la République les « denrées et comestibles » du pays, ce bataillon, commandé par un certain capitaine Mercier, les a pillés pour son compte. Le village de Sept-Fontaines (15 km au Nord-Ouest de Luxembourg) a été mis à sac. Ses habitants ont subi les pires vexations. La faïencerie, connue dans toute l'Europe pour la qualité de ses produits, a été saccagée sans motif. Mercier a pris de l'argent, dont Davout reconnaît qu'il ne l'a pas gardé pour lui — ce qui laisse entendre sans équivoque, qu'il l'a soit distribué à la troupe, soit remis à un protecteur que nous ne connaissons pas [2].

Traduit devant un tribunal, Mercier a été acquitté, bénéficiant sans nul doute, de la protection de son général. Davout prononce un réquisitoire implacable. Il se fait justicier, montrant le tort irréparable que causent à la République les pillards de tout grade.

Son profond besoin d'équité apparaît tout entier dans ce fait, que nous aurions tort de négliger pour ne voir dans son activité de ces mois, que l'éclat du coup de main sur le moulin d'Eich.

Après avoir fait la guerre, le Bourguignon rend la justice.

[1] Nous ne décrirons pas ici un succès défensif obtenu par sa brigade quelques jours plus tard; il y repousse une sortie effectuée par neuf bataillons autrichiens.
Ces derniers, appâtés selon le procédé déjà employé par Davout à Blascheit, tombent une fois de plus dans le piège qu'il leur a tendu.

[2] Tout le passage qui se rapporte à cet aspect du scandale, a été rendu illisible, ultérieurement, pour ne pas compromettre d'autres personnages incriminés. On relèvera néanmoins le fait que la faïencerie se trouvait dans le secteur de la brigade de gauche, commandée par Joba. On notera également le fait que Debrun sera admis à la retraite, sans l'avoir demandé, quatre mois plus tard, alors que Pille est encore au ministère de la Guerre.

Davout n'assiste pas à la prise de Luxembourg (7 juin 1795). La division Ambert à laquelle il appartient, est envoyée à l'armée du Rhin avant la chute de la place. Au début d'avril il passe par Strasbourg; le 23 mai il est à Spire et s'apprête à faire route vers Mayence. Au cours de son séjour dans cette ville, il écrit à Bourbotte une longue lettre, la dernière qu'il enverra à son ami.

Absorbé par l'exercice de son commandement, Davout ne peut plus suivre avec autant d'attention qu'auparavant l'évolution de la politique intérieure. Il est cependant loin d'ignorer le renouveau d'agitation qui se manifeste à Paris [1]. Craignant une recrudescence de la Terreur et de la guerre civile dont il ne connaît que trop, maintenant, les effets, Davout prodigue à l'intention de son ami les conseils de prudence. Trop tard. Il ne sait pas, quand il lui écrit le 4 prairial (23 mai), que Bourbotte s'est mis, le 1er prairial (20 mai) à la tête d'un mouvement insurrectionnel, qui après avoir connu un succès initial, a été écrasé [2].

[1] 8 février 1795, arrestation par le Comité de Sûreté générale, de Babeuf, « qui ne cessait de prêcher la guerre civile ».
Fermeture de clubs, où le buste de Marat, « frappé de déchéance aux théâtres, a retrouvé des couronnes ».
MONITEUR N° 142 – 10 février 1795.
15 mars 1795, menace de disette à Paris. Romme propose de ne pas réduire la portion des pauvres. Tallien appuie la proposition de Romme, mais craint que les fainéants n'en abusent ». ibid. N° 178.

[2] Le 1er prairial (20 mai) vit l'échec de l'une des plus violentes « journées » de la Révolution. Ceux que l'on a parfois nommés « les derniers Républicains », Bourbotte, Romme et leurs amis, au nombre desquels se trouvait Maure, y furent compromis, et condamnés à mort.
L'erreur commise par ces derniers fut de s'attaquer au Comité de sûreté générale, qu'ils voulaient casser et remplacer par une commission extraordinaire.
L'aspect policier de toute la question mérite d'être rappelé ici. Nous empruntons à Cobb les données suivantes :
« Jusqu'à la chute des hébertistes, l'administration de la police de la commune [de Paris] a concurrencé les opérations du Comité de Sûreté générale.
Jusqu'au 9 thermidor, on assiste à une lutte sans merci entre les deux polices rivales du Comité de Sûreté générale et du Comité de Salut public.
La répression qui suit thermidor inaugure une nouvelle technique de répression policière ... celle de l'arrestation automatique de certaines catégories de personnes. ... Les journées de germinal an III ont donné lieu à un premier perfectionnement ... les journées de prairial ont frappé le gouvernement thermidorien de terreur; pour la première fois on assistait à un vaste soulèvement populaire provoqué par la famine et appuyé par les canonniers d'une dizaine de sections. La répression, qui commence dès le 4 prairial et continue jusqu'au 13, atteint des proportions jusque-là inégalées [4000 personnes désarmées et arrêtées à Paris] ... la gigantesque opération entreprise en prairial an III contre l'ancien personnel révolutionnaire sera le modèle du genre ».
COBB p. 187-192.

Le contexte dans lequel s'inscrit cette lettre donne à ce document une importance de tout premier plan. S'adressant à un ami qu'il voudrait sauver, Davout applique toutes les ressources de son intelligence à l'appréciation d'une situation qu'il sait être d'une extrême gravité. Les réflexions auxquelles il se livre en prennent un grand poids. Nous avons là un des rares textes dans lesquels nous l'entendons penser à haute voix.

L'évolution accomplie par sa pensée au cours des cinq dernières années y apparaît clairement. Aussi n'hésiterons-nous pas à en citer de larges extraits, malgré certaines longueurs apparentes, dues au fait qu'il tourne et retourne un problème que la distance et sa situation présente ne lui permettent pas de résoudre.

« Armée de Rhin et Moselle [1]

Au quartier général, à Spire, le 4 prairial, l'an III de la République [23 mai 1795]. Le général de brigade Davout à son ami Bourbotte. ...

Dans deux jours, je serai rendu à ma destination, devant Mayence. Je ne puis t'exprimer, mon ami, combien j'ai eu l'âme navrée et serrée toute cette journée, depuis mon entrée dans le Palatinat jusqu'à Spire, ce qui fait 4 à 5 lieues de pays. J'ai vu les plus belles plaines du monde incultes, délaissées, au point qu'il n'y a pas, je crois, un pouce de terre de remué. J'ai pris en passant dans les villages, des informations; plusieurs de ces malheureux m'ont dit que c'étaient les commissaires-grippes qui en étaient les auteurs; que ces gens leur avaient tout enlevé, chevaux, vaches, bœufs etc. jusqu'aux vitres, jusqu'à des tuyaux de poêle; aussi les maisons ont l'air d'être inhabitées.

Enfin, mon cher ami, toutes les atrocités possibles ont été commises par ces abominables scélérats; ils ont mis dans plusieurs villages, des femmes en réquisition pour satisfaire leurs infâmes désirs; ma plume se refuse à retracer ce dont mon cœur est si indigné. Il n'y a rien que ces scélérats n'aient fait pour rendre en horreur le nom français dans tous ces pays conquis par la valeur de nos armées.

...

Enfin, ce malheureux temps est passé, et certes, pour toujours; la paix est faite avec plusieurs princes de l'empire et sur le point de se conclure avec beaucoup d'autres; le passage du Rhin, que très certainement nous ne tarderons pas à tenter, et qui, suivant toutes les apparences, réussira, achèvera le reste et nous donnera une paix générale. Fasse le ciel que cette paix existe aussi dans ma patrie; qu'il serait douloureux pour ceux d'entre nous qui auront échappé à tous les périls de la guerre, de ne pas trouver dans leur pays un bonheur qu'ils ont bien mérité et gagné !

Serons-nous encore exposés à la tyrannie de quelque comité révolutionnaire, de quelque club, et par quelle fatalité faut-il que nous ne sachions à quoi nous en tenir, qu'au lieu d'avoir de l'espoir nous n'éprouvions que des craintes.

[1] AN W 547, dossier 43.
L'étude, déjà citée, de Pierre ROULEAU (BSSY – 1969-70) nous a permis de retrouver cette pièce, dont VIGIER, T. I pp. 51-55, qui la reproduit, a retranché quelques passages essentiels.

Pourquoi tous les Français ne sont-ils pas témoins de la fraternité, de toutes les vertus républicaines qui règnent dans nos camps; à la vérité, le nombre des brigands est-il donc si grand dans ma patrie? Je ne le pense pas.

La Convention qui je crois toute entière veut ce que nous voulons tous, la Rque [République] et ce que nous aurons malgré les intrigues de quelques malveillants qui il est vrai dès plusieurs campagnes [ont] surtout cherché à royaliser et à fanatiser les esprits faibles, mais que peuvent-ils faire contre la presqu'universalité des Français contre les armées entières et contre la Convention?

Les nouvelles des 27 et 28 [1], que j'ai lues à Strasbourg, m'ont vivement affecté; on a jeté encore dans l'Assemblée, comme pomme de discorde, la constitution de 1793. Eh bien! discutez froidement les articles que l'on trouve mauvais, et si, après un mûr examen, vous le trouvez aussi, le bonheur de la France vous fait un devoir de rectifier ce qui pourrait faire, pendant des siècles, le malheur de plusieurs millions de nos concitoyens.

Il me semble moi, que, si j'étais dans l'Assemblée, j'émettrais franchement mon opinion, que je la soutiendrais sans invectiver personne, jusqu'à ce qu'on m'ait prouvé que j'ai tort; en tenant cette conduite on ne se fait pas d'ennemis, et on acquiert l'estime de ses compatriotes. Oui, si j'étais dans la Convention actuellement, je m'élèverais avec force contre les massacres derniers de Lyon, parce que, peu m'importe que les victimes soient réputées terroristes ou royalistes (je les hais autant les uns que les autres), il n'en est pas moins constant que ce sont des assassinats, puisque ce n'est pas en vertu d'un jugement qu'ils sont mis à mort, et si la Convention ne se prononce pas hautement contre ces atrocités, la France o'offrira plus que des égorgés et des égorgeurs.

...

Je t'avouerai que, dans le poste délicat que tu occupes, je crains sans cesse [pour toi]; je t'en conjure, par notre amitié, éloigne-toi de toutes les factions, ne crains point de revenir sur des opinions erronées que tu pourrais avoir émises; veux-tu que je te donne un exemple? C'est Tallien [2] que je te citerai; certes il a émis bien des opinions, qu'il se reproche aujourd'hui peut-être, mais il a eu le bon esprit, du moins, de ne pas s'entêter à soutenir ses œuvres passées et des systèmes mauvais.

J'ai vu avec beaucoup de peine *que tu te sois mis en butte à la haine de beaucoup de monde, par la demande d'appel nominal*; dis-moi si dans un moment, où les esprits sont exaspérés par les *circonstances, ou par toute autre raison, on avait adopté la proposition qui avait été faite de mettre en arrestation tous les*

[1] Selon toute apparence, Davout fait ici allusion à l'intervention de Rovère, qui eut lieu le 29 germinal (18 avril) et pas le 28.
Dans son exposé, ce dernier avait annoncé à la Convention l'existence d'un complot: « On devait ce soir égorger une partie de l'Assemblée; demander la mise en activité sur-le-champ, de la constitution de 1793 ... la déportation de Tallien ... l'arrestation de Barras, Dubois-Crancé », etc.
Moniteur N° 213 (du 22 avril 1795).

[2] Pour la position de Tallien, v. son intervention du 11 germinal (30 mars): « Tallien déclare qu'on veut égarer le peuple et que la pétition qu'on vient de présenter n'est pas l'expression des bons citoyens du faubourg Saint-Antoine, qui ne regrettent ni la commune conspiratrice [allusion transparente à sa tentative de s'emparer du pouvoir policier] ni les temps où l'on envoyait à l'échafaud les meilleurs et les plus utiles patriotes ».
Moniteur N° 194 (du 3 avril 1795).

députés qui avaient signé cet appel nominal ? [1] Eh bien, mon ami Bourbotte aurait été, sans aucun profit pour la République, persécuté, enfermé dans un château de Ham; des journalistes auraient imprimé que tu étais un scélérat. Tous ceux qui auraient lu le journal, et qui, comme moi, n'auraient pas été ton camarade d'enfance [2], ton ami; qui ne te connaissent pas comme moi ou ceux qui ont vécu avec toi, ta belle âme, ton cœur généreux et obligeant, ta bravoure; qui ignorent que tu t'es battu dans la Vendée comme un brave soldat, que tu as eu des chevaux tués sous toi; tous ceux-là, dis-je, le croiraient : tes ennemis profiteraient de la circonstance et, s'ils ne parvenaient pas à te perdre, au moins il resterait toujours une cicatrice des calomnies qu'ils auraient débitées à leur aise sur toi.

...

Adieu, mon ami, jouis d'une bonne santé, souviens-toi que ton ami te conjure, dans toutes les occasions et mouvements que la disette momentanée pourra occasionner, de t'ancrer au port qui est la majorité de la Convention; souviens-toi, si tu te précipitais dans un parti, qu'en révolution, malgré un cœur honnête et probe, l'on devient facilement criminel.

...

Fais connaissance de Dubois de Crancé, je le connais assez pour répondre de son républicanisme, et, dans les occasions délicates, il pourra te donner de sages avis. Je t'ai souvent reproché d'être trop facile et trop complaisant; si tu n'y prends pas garde, tôt ou tard, cela pourrait t'occasionner des chagrins, et, par contre-coup, tu en donnerais à ton ami qui, certes, t'a donné encore aujourd'hui une nouvelle preuve d'amitié, autant par la longueur que par le contenu de cette lettre. Adieu encore une fois ».

Les craintes exprimées dans cette lettre ne se réalisent que trop. Le 13 juin, Bourbotte est condamné à mort [3]. Le 23 mai déjà, Maure, craignant d'être arrêté, s'était suicidé [4].

[1] Allusion au procédé de police, mentionné plus haut, consistant à effectuer des arrestations par catégories.
Le passage est souligné par Davout.

[2] Ces mots laisseraient entendre que Davout a connu Bourbotte à Avallon déjà.

[3] Bourbotte a-t-il reçu le dernier message de Davout ? Selon toute apparence, il semble que ce fut le cas. La pièce se trouve classée parmi les dépositions des témoins à décharge, dont Bourbotte, qui assumait lui-même sa défense, a dû connaître la teneur.
On trouve, dans le testament politique qu'il rédigea quelques heures avant sa mort, une allusion à ses camarades des armées de l'Ouest et de Rhin et Moselle. Le passage entier mérite d'être cité :
« Bourbotte, convaincu d'avance qu'il va être assassiné, a tracé ces lignes quelques heures avant sa mort : ...
Je déclare que dans cette journée [le 1er prairial] comme dans tous les instants de ma vie politique, je ne fus attaché à aucun parti que celui de la Convention nationale toute entière, que je ne suis à aucune faction, à aucune conjuration; on trouvera dans mes registres, dans ma correspondance, les preuves les plus éclatantes de la pureté de mon âme, on les trouvera encore dans les témoignages de tous ceux qui me connaissent et dans celui des armées de l'Ouest, du Rhin et de la Moselle, à la tête desquelles j'ai combattu pour la liberté. Je déclare donc que je meurs innocent et assassiné, mais que je pardonne à ceux qui m'arrachent la vie. Je la perds sans regret parce que je suis convaincu que ma mort sera encore utile à la patrie. ...
Ô courageux Caton, cela ne sera pas de toi seul qu'on apprendra de quelle manière des hommes libres savent se soustraire à la tyrannie ». (AN W 547).

[4] voir note 4 ci-contre.

Le groupe des amis de Davout est décimé. Au cours des mois qui vont suivre, il sera définitivement dispersé. Le Directoire, qui prendra le pouvoir à la fin de l'année, renverra Turreau [1] à l'armée d'Italie. Quelques mois plus tard, Pille sera relevé de ses fonctions au ministère de la Guerre, pour être transféré au commandement de la division militaire de Dijon.

Le véritable gagnant de la partie difficile qui s'est jouée au cours de ces années est Fouché, qui a su réunir systématiquement dans ses mains les leviers les plus importants de la police.

Dans ces circonstances, nous ne sommes guère étonnés de voir Davout tourner le dos à la politique.

La société républicaine, pour lui, désormais, c'est l'armée.

[4] Maure avait appuyé le mouvement insurrectionnel du 1er prairial. Se sachant compromis, il rentra chez lui, écrivit sur un billet : « Je ne suis pas un méchant homme, je n'ai été qu'égaré », puis il se fit sauter la cervelle.
LOMBARD DE LANGRES – *Mémoires* – cité Annu. Y. 1892, p. 263.

[1] Voici les dernières étapes de la carrière de Turreau :

19 juin 1974	–	nommé secrétaire de la Convention;
septembre 1794	–	à l'armée d'Italie, où il organise avec beaucoup d'énergie, le service des hôpitaux, en compagnie de Bourdois de Lamotte. (BSSY – 1893 – pp. 256-257). Le ménage Turreau « fait le plus grand cas du général d'artillerie » Bonaparte, qui « s'en était tout à fait engoué ». COSTON – *Premières années de Napoléon* – Paris – Marc Aurel – 1840 – T. I, pp. 343-345.
18 mars 1795	–	rappelé à la Convention.
5 octobre 1795	–	contribue à faire déférer le commandement à Bonaparte, lors des journées de vendémiaire.
fin 1795 ou début 1796	–	le Directoire l'envoie à nouveau à l'armée d'Italie.
1797	–	meurt, tourmenté par des chagrins domestiques. (Annu. Y. 1894, pp. 194 sqq.)

La veuve de Turreau revient à Versailles, où, au début de l'Empire, « elle mène une vie fort misérable », ne parvenant pas à se faire recommander à Napoléon. Un jour, à une chasse, l'Empereur prononça son nom devant Berthier qui, Versaillais lui-même, la connaissait, et lui apprit quel était son état de misère. L'Empereur lui accorda plus qu'elle ne demandait.
HERLAUT – *Ronsin* – pp. 268-269.

CHAPITRE V

L'APPRENTISSAGE DU COMBAT INTERARMES (JUIN-NOVEMBRE 1795)

La percée politique recherchée par ses amis ayant définitivement échoué, le seul plan où Davout peut désormais s'attacher à obtenir une décision est celui des opérations militaires.

Sa connaissance du métier lui permet d'envisager clairement dans quelles conditions une action décisive pourrait être menée sur la rive droite du Rhin; il s'est mesuré assez souvent avec les Autrichiens pour savoir qu'en pénétrant avec des forces d'infanterie suffisantes dans le terrain coupé de la Forêt-Noire, la cavalerie adverse ne pourra guère intervenir, et que dans ces conditions, le commandement français pourrait conserver l'initiative assez longtemps pour obtenir, enfin, la victoire.

Mais une fois de plus, il fait l'amère expérience du commandant de première ligne qui voit ce que l'on pourrait faire, sans parvenir à se faire entendre au quartier général. Après avoir entrevu la possibilité d'un succès, Davout voit se terminer cette campagne par le cuisant échec de la reddition de Mannheim. L'étude de cette période nous permet de comprendre à quel prix un tacticien de la fin du XVIII^e siècle pouvait acquérir le sens d'une manœuvre interarmes s'étendant sur l'ensemble d'un théâtre d'opérations.

LES COMBATS DE L'AUTOMNE 1795

Le traité de Bâle permettra aux Français d'imposer la paix aux Autrichiens — désormais seuls en lice, bien qu'aidés financièrement par les Anglais — s'ils s'emparent avant la fin de la campagne, de quelques atouts importants.

Sur le plan intérieur, la situation de la République est loin de s'être stabilisée. Au cours de l'été 1795, le pays se trouve en proie à une violente inflation. La logistique des armées en éprouve de graves répercussions.

De Bâle à Dusseldorf, sur un front de 500 kilomètres, les belligérants s'observent. Les Français cherchent à opérer une percée, les Autrichiens à reprendre une base d'opérations sur la rive gauche du Rhin. De part et d'autre, les forces en présence ont un effectif d'environ 180 000 hommes.

Les commandants en chef des armées autrichiennes, Clerfayt et Wurmser ont sur Jourdan et Pichegru l'avantage d'une longue expérience.

Wurmser [1], que l'on a tiré de sa retraite pour le mettre à la tête de l'*Oberrhein-Armee*, est un excellent homme de guerre, chez lequel l'âge n'a diminué ni la fermeté, ni les qualités manœuvrières [2]. Fort habilement, il parvient à attirer Pichegru sur la rive droite du Rhin en ne laissant dans Maonheim qu'une garnison insuffisante. Cette place, mal entretenue, appartient à l'électeur palatin, dont les quelques troupes n'ont ni les moyens, ni la volonté de se battre à outrance pour les Autrichiens.

Informé de cet état de choses par Bacher [3], qui s'est rendu sous une fausse identité à Mannheim, Pichegru s'empare de la ville sans coup férir. Le 20 septembre, les troupes d'Ambert (6e division) — sous les ordres duquel se trouve Davout — et de Dufour (7e division), font leur entrée dans la ville.

[1] D'origine alsacienne, le comte d'Empire Wurmser était né en 1724. Il avait fait sous Belle-Isle la campagne de Bohème (1742), et avait pris part à la guerre de Sept ans comme brigadier de hussards dans les armées françaises. En 1763, son régiment, racheté par Marie-Thérèse, avait passé au service d'Autriche. Mis à la retraite en 1793 – à la suite d'intrigues de cour, où comme il le semble, on avait prétexté de son âge pour le discréditer – rappelé au service par l'*Hofkriegsrat* en 1795.

[2] Il en donnera la preuve en 1797 par son héroïque défense de Mantoue; il mourra quelques mois après la chute de la place. Ces renseignements sur Wurmser sont empruntés à
JANKO, Wilhelm v. – *Dagobert Sigmund Reichsgraf von Wurmser – eine biographische Skizze* – in Mittheilungen des K. K. Kriegsarchivs – Wien – 1878 – p. 81.

[3] Voici la teneur du renseignement ayant déterminé la décision de Pichegru: il sait, le 17 septembre 1795, que Bacher n'a plus trouvé « aucun Autrichien dans le camp » situé « en avant de Mannheim ». Il apprend en outre de lui, qu'il y a « deux bataillons d'infanterie derrière Mannheim vers Oggersheim entre la forteresse et le Rhin » et que « les maladies font de grands ravages parmi les Autrichiens ».
SHAT B 2 45.

La poursuite des troupes de Wurmser est ordonnée par Pichegru, qui commet l'erreur de faire marcher ces deux divisions de part et d'autre du Neckar, sans les faire suivre d'une réserve assez forte. Séparées par un obstacle naturel qui leur interdit de se prêter un appui réciproque, les deux formations se font battre séparément, le 24 septembre, au cours de deux combats livrés à Handschuhsheim et à Wiehlingen (les deux localités sont situées à 2 km environ, au N et au NW de Heidelberg). Après avoir vainement cherché à s'emparer du pont de Wieblingen, dont la possession aurait permis aux deux divisions de se réunir, « les généraux Davout et Bertrand se retirèrent en se rapprochant de Mannheim et se lièrent avec la brigade de gauche [de la 7e division] commandée par le général Cavrois qui couvrait la tête de pont du Neckar. Un événement si peu important en lui-même [allusion au repli tactique qui vient d'être décrit] eut des suites immenses, il permit la jonction des armées de Wurmser et de Clerfayt»[1].

Le « gambit » du vieux maréchal autrichien a réussi. Les Impériaux, agissant de manière concentrique contre Mannheim, reprennent l'initiative des opérations. Une fois de plus, la décision échappe aux armées françaises, et cela au moment où la situation à l'intérieur du pays se trouve à nouveau gravement compromise; en effet, le 5 octobre (13 vendémiaire) la Convention nationale, attaquée par un soulèvement populaire, est sauvée de justesse par Bonaparte, qui a prévenu l'action des insurgés en s'emparant avant eux du parc d'artillerie qui lui permet de les vaincre.

Le 29 octobre, Mannheim est entièrement investie, et Davout se trouve au nombre des généraux qui la défendent. Pichegru a laissé dans la place une garnison de dix mille hommes et trente jours de vivres. Il a donné le commandement de la garnison au général Montaigu [2], sans tenir compte des recommandations du Comité de Salut public, qui voudrait voir confier cette mission au général Desaix [3]. Le siège est mené activement par Wurmser, qui cherche à faire tomber Mannheim avant que Jourdan n'ait pu effectuer sa jonction avec Pichegru, et tenter, toutes forces françaises réunies, de débloquer la place.

[1] Gouvion Saint-Cyr – T. II pp. 192-193.

[2] Anne-Charles Basset de Montaigu (1751-1821). Sert vingt ans dans la compagnie des gendarmes bourguignons, dans laquelle il obtient le grade de sous-lieutenant. En 1791, il est lieutenant-colonel de volontaires. Il est fait général de brigade par Jourdan, et général de division par Saint-Just (1794). Sert avec distinction au cours de la campagne de Belgique (Fleurus). Commande la 6e division de l'armée de Rhin et Moselle, le 24 juillet 1795. Assume pour la première fois un commandement autonome à Mannheim. Capitule le 21 novembre. Rentre en France en avril 1796. Appelé à se justifier devant le conseil de guerre de la 5e division militaire, est acquitté à l'unanimité (25 octobre 1798). Six II/214.

[3] Pichegru ne pouvait pas se passer de Desaix, dont l'habileté manœuvrière était supérieure à la sienne, et auquel il demandait fréquemment conseil.

Au cours des trois premières semaines de novembre, les deux tiers de la ville sont réduits en cendres, les magasins de farine et de lard sont détruits, la garnison a perdu la moitié de son effectif. Après avoir soutenu dix jours de tranchée ouverte, et refusé trois sommations, Montaigu considère que l'honneur est sauf [1] et rend Mannheim, le 23 novembre, contre l'avis de plusieurs de ses généraux, au nombre desquels nous trouvons Davout. L'opinion prévalant chez ces derniers est que la place aurait pu tenir encore une semaine, et permettre la jonction de Jourdan. Les Autrichiens trouveront dans la place 380 pièces d'artillerie, 30 000 fusils et des réserves de poudre [2].

Montaigu, n'ayant pu obtenir de Wurmser que ses troupes pussent sortir de Mannheim avec armes et bagages, la garnison française est faite prisonnière. Davout, comme ses camarades, va prendre le chemin d'une citadelle autrichienne [3], quand un curieux incident le rend d'une manière assez inattendue à la liberté. Joly le rapporte en ces termes :

« Un jeune officier autrichien vint annoncer, avec une inconvenante emphase, au général, que la place de Landau venait d'être prise de vive force. Davout accueillit cette nouvelle par un sourire d'incrédulité. L'officier insista avec hauteur, en ajoutant quelques allusions blessantes sur la situation du prisonnier.

« Tout arrive à la guerre, lui répliqua Davout; mais ce qu'il y a d'impossible, c'est que la place se soit rendue à des gens qui ne savent pas respecter les chances de notre état ».

[1] L'évaluation de la durée de la résistance que pouvait offrir une place se faisait selon des critères bien définis. Nous les rappellerons en nous reportant à la réédition des œuvres de Vauban, donnée en l'an III, à un moment où la guerre de siège passait de nouveau au premier plan.

« Pour l'investissement de la place ... et préparatifs pour l'ouverture de la tranchée ... 9 jours
Depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'à portée de l'attaque du chemin couvert ... 9 »
Attaque et prise du chemin couvert ... 4 »
Descente et passage de fossé de la demi-lune ... 3 »
Attachement du mineur ... 4 »
Prise ... de la demi-lune ... 3 »
Passage du grand fossé ... 4 »
Attachement du mineur, ou établissement des batteries sur le chemin couvert ... 4 »
Défense et soutien des brèches ... 2 »
Reddition de la place ... 2 »
Fautes de l'ennemi ... plus-value de la défense 4 »
Total 48 jours »

VAUBAN – *Traité de la défense des places* – nouvelle édition, revue, rectifiée, augmentée de développements ... – par F. P. Foissac, chef de brigade au corps du génie de la République française – Paris – Magimel – An III – pp. 64-65.

[2] JANKO, p. 105.

[3] Le général Cavrois resta enfermé dans une citadelle autrichienne jusqu'en mai 1797, à la signature des préliminaires de paix de Léoben. SIX, T. I p. 207.

Wurmser, averti de la scène, fit réprimander et punir le jeune officier; puis il renvoya Davout sur parole, avec les marques de la plus haute estime »[1].

La famille d'Avout était connue du feld-maréchal autrichien[2], dont le geste courtois envers le neveu d'un de ses anciens amis cavaliers, apparaît comme une survivance de l'Ancien Régime.

Pour la troisième fois en cinq ans, nous voyons ainsi Davout, contraint par les circonstances à une période d'inactivité, gagner Ravières et se plonger dans la lecture. Avant de l'y rejoindre dans son cabinet de travail, il nous faut examiner en quoi : *a*) le combat de Wieblingen, et *b*) la défense de Mannheim ont pu enrichir son expérience de commandant de brigade.

Nous pouvons l'établir en considérant de plus près le déroulement de l'opération lancée par Pichegru en direction de Heidelberg, et le dossier réuni par Davout lui-même sur la défense de Mannheim[3].

a) *L'échec de l'opération menée par Pichegru en direction de Heidelberg (20-24 septembre 1795)*[4]

Le 20 septembre 1795

Davout pénètre à Mannheim, à la tête d'une brigade constituant l'avant-garde de la 6e division (général Ambert).

[1] JOLY, p. 15.
[2] VIGIER, I p. 58, « jadis, pendant un séjour à Versailles, Wurmser s'était lié avec un oncle de Davout ».
[3] SHAT K_1 50 – Affaire de Mannheim.
[4] Pour analyser cette opération, nous avons largement recouru à l'étude suivante :
BOURDEAU, H. – *Pichegru a-t-il trahi à Mannheim? (Septembre 1795)* – Paris – Chapelot – 1909.
Pour élucider ce point controversé, le capitaine Bourdeau, de la section historique de l'Etat-major de l'Armée, s'est attaché à établir avec précision, sur la base des ordres donnés, les responsabilités des généraux qui se battirent sous Heidelberg. Il démontre que Pichegru — une fois de plus, car il était coutumier du fait — avait chargé ses subordonnés du travail de coordination qu'il aurait dû effectuer lui-même.
L'auteur écarte résolument l'hypothèse selon laquelle Pichegru aurait commencé à trahir dès cette période. L'échec est dû selon lui, à l'« abdication des responsabilités » qui était « dans les habitudes » du général en chef.
Parmi les nombreux combats qui furent livrés par les armées de la République, on en trouve relativement peu qui aient fait l'objet de telles reconstitutions sur le *plan des opérations*. Encore faut-il relever le fait que Bourdeau n'a disposé que de deux sources autrichiennes (publiées dans le *K. K. Archiv* (X. 31), et dans l'*Oesterreichische Militärische Zeitschrift* (1832, Heft V).
Il est concevable qu'une reconstitution plus poussée, qui s'attacherait à restituer le *plan tactique*, et qui tiendrait compte des sources autrichiennes manuscrites qui sont conservées au *Kriegsarchiv*, puisse éclairer plus nettement encore, la physionomie de ces combats. Le cadre, nécessairement limité, imparti à notre travail, ne nous a pas permis d'aller jusque là. L'existence d'un vaste champ de recherches, trop délaissé si on le compare aux nombreuses études stratégiques consacrées aux campagnes de l'Empire, mérite d'être signalée ici.

Le 21 septembre 1795

Les forces françaises, qui traversent lentement le Rhin sur un pont de bateaux, pénètrent peu à peu dans la ville. Le soir, deux divisions (la 6e et la 7e), renforcées par une brigade de la 5e (brigade Lambert), occupent la place et ses environs immédiats.

Les Autrichiens de Quosdanovich (9 bataillons, 18 escadrons), qui viennent de décrocher, occupent une position de repli, jalonnée par Heidelberg et Wiesloch (10 km au S de Heidelberg), chargée d'assurer la soudure des armées de Clerfayt et de Wurmser.

Les ordres donnés par Pichegru pour le lendemain prescrivent :

- au général Dufour (7e division), de passer le Neckar, de se porter sur Ladenburg et de pousser des reconnaissances sur Weinheim (15 km au N de Heidelberg);
- au général Ambert (6e divisioo), d'appuyer sa droite à Brühl, sa gauche à Neckarshausen, et de pousser des reconnaissances sur Heidelberg;
- au général Lambert (une brigade de la 5e division), d'éclairer en direction de Wiesloch.

Le 22 septembre 1795

En exécution des ordres reçus,

- la division Dufour progresse sur la rive droite du Neckar, et s'empare de Schriesheim et de Dossenheim; explorant en force, la brigade Dusirat parvient à gagner le flanc droit de Bayalich, qui tient Handschuhsheim et Neuenheim;
- la division Ambert effectue sa progression sur la rive gauche du Neckar. La brigade Davout, placée très en flèche, se trouve en fin de journée à la hauteur de Wieblingen. Le reste de la division est plus en arrière, mal relié à Davout, qu'Ambert croit beaucoup moins avancé.

« La faible résistance éprouvée au cours de cette journée semble avoir induit Pichegru en erreur relativement aux forces autrichiennes stationnées dans le voisinage de Mannheim, et lui avoir inspiré la résolution d'agir dans la direction du Main, sur les derrières de Clerfayt, en laissant un corps sur le Neckar pour arrêter tous les renforts qui viendraient du Haut-Rhin. C'est pour assurer un solide point d'appui à ce détachement qu'il veut, le [23 septembre] occuper Heidelberg » [1].

[1] ibid. p. 44. Bourdeau cite Pichegru : « ... voulant d'ailleurs profiter des quelques magasins que l'on dit établis à Heidelberg, je résolus de m'emparer de cette ville, où l'ennemi ne paraissait pas avoir beaucoup de forces ». Le « gambit » de Wurmser s'est présenté à Pichegru sous cette forme.

Incertain quant à la force réelle de son adversaire, et quant à l'étendue du dispositif qu'il a pu adopter [1], Pichegru attend de recevoir le résultat des reconnaissances qu'il a ordonnées, pour prendre sa décision. Comme il est toujours à Mannheim, il ne reçoit ces informations que dans l'après-midi du 22, et ne peut donner ses ordres qu'assez tard : le commandant de la 6e division les reçoit seulement vers 7 heures du soir.

Nuit du 22 au 23 septembre

Pour se simplifier la tâche, Pichegru a chargé Ambert de coordonner l'attaque des deux divisions renforcées, dont le déclenchement doit être fixé dans les premières heures de la journée du 23. Or Ambert ne dispose pas des moyens de liaison nécessaires; il cherche à se concerter avec Dufour et Lambert, dont il ne sait pas exactement où ils se trouvent, et perd beaucoup de temps à les chercher. Ayant enfin pu les joindre, il les informe que l'attaque combinée aura lieu le 23 à 7 heures du matin.

Après avoir ainsi coordonné l'attaque de l'armée, Ambert se penche sur les problèmes intéressant sa propre division. Malheureusement, il ne parvient pas à trouver Davout. En effet, celui-ci ne s'était pas laissé arrêter par la tombée de la nuit; poussant en direction de Heidelberg, il avait établi son bivouac à l'emplacement même qu'Ambert regardait comme devant être le lendemain à 7 heures, le champ de bataille. Croyant Davout plus en arrière, Ambert avait même retardé la brigade Bertrand, destinée à opérer à sa droite.

Le 23 septembre 1795

Au moment où il reçoit l'ordre d'avancer, Davout informe Ambert qu'il n'est pas en mesure de le faire, puisque son flanc droit n'est pas couvert.

En possession de ce renseignement, Ambert fait arrêter la progression de la division Dufour. L'opération est interrompue, et l'attaque se trouve réduite à une simple canonnade. Plusieurs heures sont ainsi perdues. La 7e division ne reprit son attaque contre Handschuhsheim « que lorsque Davout, enfin renseigné et certain d'être couvert sur sa droite, put s'engager contre les avant-postes qui couvraient le front

[1] Quosdanovich a reconstitué à la hâte une ligne de défense qui se présente comme suit :
- au Nord du Neckar, deux bataillons et deux compagnies tiennent un front jalonné par Handschuhsheim et Neuenheim;
- à Heidelberg, en réserve, deux bataillons et six escadrons;
- au Sud du Neckar, trois bataillons, quatre compagnies et quatre escadrons; la droite est appuyée au Neckar, la gauche à Kirchheim; avant-postes à Wieblingen, Eppelheim et Bruchhausen;
en avant de Wiesloch, deux bataillons et huit escadrons.

ennemi »[1]. Mais Quosdanovich, disposant d'excellents postes d'observation, placés sur les hauteurs dominant Heidelberg, put gagner la vue d'ensemble plus rapidement que ne pouvait le faire Ambert (ou Pichegru, de son QG de Mannheim). La contre-attaque autrichienne, déclenchée au moment favorable, obtint des résultats inespérés. « Ecrasés sous le nombre, les 250 chasseurs à cheval de la 7e division furent dispersés. Quelques fractions s'enfuirent même d'une traite jusqu'à Mannheim. La brigade Dusirat[2] prise à son tour en flanc par les escadrons autrichiens pendant que l'infanterie ennemie l'abordait de front, ne tarda pas, malgré l'énergie de Dufour, à être mise dans le plus grand désordre... Davout, bien que séparé de la division Dufour, lui eût peut-être épargné un désastre, s'il avait disposé de quelques canons pour balayer la rive opposée. Il était malheureusement dépourvu d'artillerie. Les munitions, d'ailleurs insuffisantes, avaient été de surcroît beaucoup plus vite épuisées que nos troupes qui, depuis près d'un an, n'avaient pas combattu en rase campagne et que la fatigue avait sans doute un peu énervées, s'en étaient montrées fort prodigues dès le début »[3].

Les troupes françaises sont ainsi contraintes de se replier dans Mannheim, qui leur sert de position de recueil; mais elles ont cru tenir, un instant, la victoire. Dusirat était parvenu à gagner le flanc adverse. Davout avait poussé un coin dans le centre du dispositif; il aurait pu s'infiltrer de nuit dans les faubourgs de Heidelberg, dans lesquels la cavalerie autrichienne n'aurait rien pu tenter contre lui.

Dans l'optique de Davout, il ne s'agit que d'une partie remise, il est persuadé qu'après avoir réuni des forces suffisantes dans la tête de pont de Mannheim, Pichegru ne manquera pas d'ordonner une reprise de l'offensive.

Le 29 septembre 1795, il fait tenir une somme de 36 livres au citoyen Louis Gallois, en le chargeant de la faire parvenir à sa mère à Ravières, et il lui écrit ces quelques lignes:

« Depuis votre départ, nous avons fait des progrès; nous avons acquis à la République la belle et importante ville de Mannheim; j'aurais bien désiré que vous fussiez resté avec moi; vous auriez vu un morceau curieux sous tous les rapports, et vous auriez pris en même temps une idée de la guerre, car d'ici à quelques jours, nous allons opérer notre jonction avec l'armée de Sambre et Meuse, qui est sous les murs de Mayence, ... qui est entièrement bloquée depuis quatre ou cinq jours, et qui ne tardera probablement pas à tomber au pouvoir de la République.

[1] Bourdeau p. 47.
[2] Le général Vidalot du Sirat (1764-1843) avait été officier au régiment d'Aunis, sous l'Ancien Régime. Son père était membre de la Convention. Ayant pris le nom de Dusirat, il commandait l'une des brigades de la division Ambert à Mannheim, où il était le camarade de Davout. Six, T. II p. 550.
[3] Bourdeau p. 48.

Une fois notre jonction opérée, elle ne se fera pas sans combat, nous marcherons en avant dans le pays pour forcer l'ennemi à repasser le Danube, et pouvoir prendre entre le Rhin et le Danube, nos quartiers d'hiver si l'ennemi ne veut pas faire la paix »[1].

Les circonstances n'allaient pas tarder d'infliger à ces prévisions optimistes, un cuisant démenti.

b) *La défense de Mannheim (octobre-novembre 1795)*
Analyse du dossier constitué par Davout

Le dossier — ou plutôt la liasse — de trente-quatre feuillets se rapportant à l'affaire de Mannheim, contient des documents pouvant être rangés dans les trois catégories suivantes :

1° Dix-huit pages d'extraits, classés chronologiquement, copiés selon toute apparence sur les registres de l'armée de Rhin et Moselle. L'essentiel est fourni par la correspondance échangée entre Pichegru et le gouvernement, au cours de la période allant de la fin du mois de juillet, jusqu'au début du mois de décembre 1795. Trois mains différentes ont copié ces extraits. L'écriture n'est pas celle de Davout.

2° Une page, contenant une déclaration préliminaire, faite par Davout à l'adjudant-général Abbatucci [2], chargé de recueillir sa déposition écrite au cours de l'instruction du procès intenté au général Montaigu, à la suite de la reddition de Mannheim. Seule la première partie de cette déclaration a été conservée. L'écriture est celle de Davout.

3° Quinze pages, dans lesquelles se trouvent les réponses données par Davout aux questions qui lui sont posées. Ce texte, lui aussi, est fragmentaire; les réponses aux questions 1 à 10 manquent; seules sont conservées celles qui se rapportent aux points 11 à 41. Le texte des questions et des réponses est de sa main; il a signé le document. En quelques rares endroits, le texte des réponses a été résumé, sans que l'esprit en ait été modifié; ces quelques passages ne sont pas de la main de Davout, mais paraissent avoir été rédigés de concert avec Abbatucci — qui était son camarade et son contemporain.

Dans quelles conditions ce dossier, dont les pièces furent visiblement réunies très rapidement, fut-il constitué? Nous verrons plus loin [3],

[1] Archives comte d'Avout.
L'auteur de l'*Histoire manuscrite* observe à propos de cette lettre, qu'elle est l'un des rares exemples où nous voyons Davout parler d'opérations militaires dans sa correspondance privée.
[2] V. p. 234, note 1.
[3] V. p. 238, note 1.

que la date à laquelle Abbatucci recueillit la déposition de Davout se situe selon toute vraisemblance au mois de juin 1796 [1]. L'armée de Rhin et Moselle s'apprête à reprendre l'offensive; Davout et Abbatucci font partie de la même division; quand le second reçoit l'ordre de faire compléter par son camarade un questionnaire très détaillé, se rapportant aux événements qui semblent déjà anciens, de novembre 1795. Comme il leur est impossible d'effectuer le véritable travail d'état-major qui leur est ainsi demandé, sans disposer d'actes de commandement, et que Davout, selon toute apparence, n'a guère conservé d'archives personnelles après la chute de Mannheim, les deux jeunes généraux ont sans doute profité d'une journée de répit pour se rendre au quartier-général de l'armée, où ils auront consulté les registres de correspondance dont ils avaient besoin, avant de s'attacher ensemble à la rédaction de la déposition demandée.

Le premier jet, entièrement de la main de Davout, porte les marques d'une rédaction très rapide; c'est ce qui fait la valeur de ce document, pris en quelque sorte sur le vif. Nous le voyons s'indigner en rappelant ce que l'on aurait pu faire pour obtenir la victoire, et nous saisissons sans peine la manière systématique avec laquelle il aborde les problèmes se posant au commandement supérieur et la façon dont il apprécie une situation.

Les retouches faites à ce texte, en vue de la rédaction définitive de la déposition, sont essentiellement de nature stylistique; du langage parlé, on a fait un rapport écrit.

Quant aux dix-huit pages d'extraits, tirés des registres de l'armée, elles méritent également de retenir notre attention. Davout n'a manifestement disposé que d'un temps limité, pour faire relever par quelques secrétaires d'état-major — en assignant à chacun une tranche de travail — des fragments d'ordres et de correspondance susceptibles d'éclairer un arrière-plan stratégique qu'il ne connaissait pas. Le choix des indications relevées ainsi ne pouvait être le fait d'un simple secrétaire, aussi est-il possible que Davout les ait désignées lui-même aux « copistes ». En tout état de cause, le fait qu'il les ait conservées sous cette forme dans ses archives offre pour nous un grand intérêt; nous distinguons en effet selon quels critères d'appréciation il a pu analyser les causes d'un échec stratégique.

[1] L'époque où cette déposition est demandée, comme la nature des questions qui y sont posées, atteste clairement qu'il ne s'agit pas seulement de Montaigu dans tout cela, mais avant tout de Pichegru, dont le Directoire n'ignore pas les intrigues.
Cf. THIERS – *Histoire de la Révolution française* – Livre 35e – Paris – Furne – Douvet – 1866 – T. II pp. 490-491.

Nous considérerons successivement :

- les extraits du registre de correspondance;
- la déclaration relative à Montaigu;
- la déposition de Davout.

Les extraits du registre de correspondance

Davout fait soigneusement noter les faux calculs, les erreurs d'appréciation et les sources de flottement dans la conduite des opérations, qui ont été à l'origine de l'échec. Il relève notamment :

« 20 septembre 1795. Pichegru au général Moreau.

... les troupes françaises ... entreront ce soir [à Mannheim] et la garderont jusqu'à la paix définitive ».

Comment s'expliquer après coup, la genèse de cette dangereuse illusion de paix, sinon par le mauvais fonctionnement, voire la carence du service de renseignement. Malgré d'éminentes qualités d'espion, Bacher, principal fournisseur de Pichegru, ne pouvait suffire à tout. Cette carence explique également pourquoi Wurmser était parvenu à obtenir la surprise sur un Pichegru, désemparé, qui écrit :

« 18 octobre 1795 — Pichegru au Comité [de Salut public]

L'ennemi nous a attaqué ce matin sur les deux rives du Neckar. Il [Pichegru] propose de faire détacher de l'armée de Sambre et Meuse présentement sur la défensive assez de troupes pour relever le corps qui est devant Mayence et qui se porterait au secours de Mannheim ».

Pichegru ne compte donc pas uniquement sur ses propres forces pour se rendre maître de la crise; en outre il propose une opération compliquée, une relève de troupes qui prendra du temps alors qu'il s'agirait au contraire, d'en gagner. Comment en est-on arrivé à cette pénurie de réserves ?

« 21 octobre 1795 — Le représentant Garrau au Comité.

... état déplorable de l'armée ... les administrations sont vicieuses et se livrent au brigandage. La troupe souffre et murmure et une grande partie retourne dans ses foyers ».

« 26 octobre 1795 — Le général Liébert [chef d'état-major de l'armée de Rhin et Moselle] au Comité.

Il fait remarquer qu'il se trouve à la colonne des hôpitaux externes un total de 62.698 h. ... que ce nombre effrayant d'hommes absents de leur corps mérite toute l'attention du gouvernement ».

La véritable cause de cette gabegie éclate dans toutes ces observations, et n'est autre que l'indulgence incompréhensible dont le haut-commandement fait preuve à l'égard des administrateurs.

En recevant ces rapports alarmants, le Comité de Salut public donne à Pichegru des directives contradictoires, dont ce dernier ne tient guère compte; le choix du défenseur de Mannheim, par exemple, révèle l'existence d'un flottement total:

« 22 octobre [1795]. Le Comité à Pichegru.

Le commandement des 12 000 hommes établis à Mannheim aux ordres de Desaix, donné à Kléber ».

« 3 novembre 1795. Le Comité ... à Pichegru.

... il faudrait y tenir [à Mannheim] avec la dernière opiniâtreté, au risque même d'avoir la garnison prisonnière. Mettez dans la place un commandant qui soit résolu de défendre la brèche, qui soit résolu de ne point se rendre. Le général Desaix nous paraît convenir ».

« 9 novembre 1795. Le général Pichegru au Comité ...

C'est le général Montaigu qui commande dans Mannheim; (le général Desaix est à l'avant-garde à laquelle il convient infiniment mieux); je lui ai donné l'ordre de se défendre jusqu'à la dernière extrémité; je vais le lui renouveler de la manière la plus expresse ».

Si la direction stratégique est inefficace, le commandant en chef fait preuve pour sa part, d'une légèreté qui ressort de ces lignes:

« 27 octobre 1795. Pichegru au Comité.

Son opinion sur la place de Mannheim, une des plus régulières de l'Europe; elle serait susceptible de la meilleure défense si les environs n'en facilitaient l'approche et ne facilitaient l'assiégeant à l'enlever par un coup de main ... la population étant très nombreuse il faudrait se garder au-dedans et au-dehors ».

On ne voit guère en quoi la régularité du tracé de ses fortifications pouvait faciliter la défense de Mannheim; on ne voit pas non plus que cette place ait été à la merci d'un coup de main. Quant aux habitant, ils ne firent aucun mouvement séditieux pendant toute la durée du siège. On ne voit pas sur quelles bases Pichegru fondait ses affirmations.

« 24 novembre 1795. Le général Pichegru au Président du Directoire exécutif.

Voilà dix jours que Mannheim est bloquée, c'est le tiers de la durée des approvisionnements. Il n'y a pas un moment à perdre; cette armée-ci se trouve dans l'impuissance absolue de marcher à son secours; si déjà celle de Sambre et Meuse n'a fait les plus grands pas pour y arriver ».

Il ne saurait être plus mal renseigné: Mannheim a capitulé trois jours avant l'expédition de cette lettre. La garnison a été faite prisonnière la veille. Bloquée depuis trois semaines avec trente jours de vivres (chiffre avancé par Pichegru lui-même dans son rapport au Comité, du 9 novembre), elle ne pouvait en avoir consommé seulement le tiers.

En fait de légèreté, il n'est dépassé que par le représentant du peuple, Rivaud, qui écrit en ces termes au Directoire :

« 20 novembre 1795. Rivaud, représentant du peuple, au directeur Reubell. ... J'espère que Mannheim résistera; les généraux qui y sont me l'ont beaucoup promis et ils ont un approvisionnement incomplet, mais qu'ils pourrait aller trois mois (*sic*), au moyen de ce qu'il y a du vin dans les caves du château ».

Comment la direction stratégique des opérations pourrait-elle agir avec efficacité sur la base de renseignements aussi fantaisistes ?

Il est inutile de poursuivre cette énumération. Il nous suffit de savoir que Davout a procédé à cette analyse, et qu'il a parfaitement distingué les causes de l'échec : faillite du renseignement, manque de fermeté du commandant en chef, désordre dans la logistique et l'administration, carence de la justice militaire. Dans la suite nous allons le voir s'en prendre violemment à l'élément qui constitue pour lui la racine du mal : *la négligence des chefs.*

La déclaration relative à Montaigu

Ce curieux document, dans lequel Davout stigmatise l'incompétence du défenseur de Mannheim, mérite de retenir notre attention; en voici la teneur intégrale :

« Auparavant de répondre aux diverses questions de l'adjudant-général Abbatucci [1] sur ce qui s'est passé à Mannheim et particulièrement sur la conduite qu'a tenue ce général [Montaigu] pendant le siège, je dois déclarer mon opinion sur sa moralité et sur l'accusation qui pèse sur sa tête dans ce moment.

1° Sur sa moralité, je dirai franchement que je suis assez porté à croire à sa probité et à sa loyauté, autant que je suis convaincu de son incapacité d'autant plus grande qu'il a une grande opinion de soi-même.

Sur le 1er de ces articles, je n'ai eu qu'un doute que je vais exposer malgré qu'il me soit personnel.

Le général Montaigu qui avait accepté avec tant de légèreté le commandement de la place de Mannheim, dont son peu de connaissances ne lui permettait pas de prévoir le difficile, le délicat, tant que cette place n'était pas menacée, pour mieux dire, assiégée par l'ennemi — car ses idées ne vont pas jusqu'à prévoir les événements du lendemain — n'a véritablement senti le fardeau qui l'accablait, que lorsqu'il s'est vu livré à ses propres forces et sérieusement attaqué.

Alors seulement il a pensé à la responsabilité dont il s'était chargé. Cette idée le tourmentait et l'occupait tout entier : comment faire tomber sur autrui les fautes de son incapacité et des circonstances ?

[1] Abbatucci, Jean-Charles (1770-1796) – était à l'état-major de l'armée de Rhin et Moselle au moment du siège de Mannheim. Six, I p. 1.

C'est ici que j'ai été fondé à croire qu'il a manqué de loyauté et de délicatesse [à mon égard]. Il savait qu'un décret du 3 brumaire m'atteignait et me privait du droit honorable de consacrer mes jours à mon pays et me rangeait dans la classe des suspects ». (La suite du fragment n'a pas été conservée) [1].

Ce texte nous révèle l'existence, entre Montaigu et Davout, d'une profonde mésentente, dont les motifs doivent être recherchés aussi bien dans les circonstances, que dans l'incompatibilité de leurs tempéraments.

Au mois de septembre 1795, Davout avait remplacé temporairement Ambert à la tête de sa division; il avait dû céder ensuite la place à Montaigu, désigné en tant que commandant en titre. Ce dernier ne parvint manifestement pas à s'imposer au jeune général de brigade, et ceci pour plusieurs raisons. Nous avons vu, lors du siège de Luxembourg, Davout entretenir des rapports d'amitié avec Ambert, qui ne mettait aucun frein à ses initiatives. La suite des événements nous montrera que Montaigu opposera au contraire une fin de non-recevoir aux propositions de Davout, sans se rendre compte du parti qu'il pourrait tirer d'un subordonné aussi entreprenant. Davout en vint donc rapidement à considérer Montaigu comme un dilettante, défaut majeur à ses yeux, que ne compensait pas la bravoure bien réelle de l'ancien protégé de Kléber [2].

Montaigu, pour sa part, ne devait guère apprécier la présence sous ses ordres d'un subordonné aussi exigeant, ceci d'autant moins que le décret du 3 brumaire le plaçait lui-même, comme ancien noble, dans une situation délicate à l'égard de Davout. L'a-t-il vraiment exposé, d'une manière délibérée, ou du moins inconsidérée, à subir un échec, voire même à périr sous les murs de Mannheim? Rien ne permet de le prouver. Il semble que Davout, une fois de plus, se soit laissé entraîner par sa méfiance — ce trait de caractère, loin de diminuer, paraît au contraire s'accentuer toujours davantage chez lui.

[1] Il s'agit de la loi du 3 brumaire an IV (25 octobre 1795).
« Art. XIV. Tout officier ... qui étant en activité de service au 10 août 1792, a depuis cette époque donné sa démission, et qui a été réintégré dans un service quelconque est destitué de ses fonctions et ne pourra être réemployé au service de la République ».
JOURNAL MILITAIRE – Rédigé par B. C. Gournay – Paris – rue de la Loi N° 754 – 7e année – p. 126.
En faisant voter cette loi, le Directoire fraîchement installé, cherchait à donner à peu de frais, un gage de son républicanisme, sans se préoccuper du flottement qui pourrait résulter de son application dans les armées.

[2] Dans les états de service de Montaigu, la bravoure est attestée à maintes reprises. Schérer parle de son « sang-froid » et de sa « grande bravoure » (Montaigu avait battu les Autrichiens, près de Landrecies, avec un « corps de troupes beaucoup inférieur à celui de l'ennemi ». Kléber dit de lui qu'il a montré partout « les plus grands talents militaires »).
SHAT. Officiers généraux. Dossier Montaigu.

Sa déposition, dont nous allons considérer les passages essentiels, est empreinte de la rancune qu'il conserve à l'égard de Montaigu, et qu'il ne parvient pas à surmonter; mais sa sévérité le conduit à définir avec une rigueur particulière, ce qu'il attend d'un général chargé de remplir d'une manière indépendante une mission difficile. Si les faits qu'il rapporte sont entachés de parti-pris — comme il nous en prévient lui-même — les enseignements qu'il tire ne le sont pas; or ce sont eux, précisément, qu'il nous importe de connaître.

La déposition de Davout

Le manuscrit, auquel manquent les trois premières pages, commence par la description du combat livré sous les murs de Mannheim, vers le 10 novembre 1795.

Davout le rapporte en ces termes :

« Les nôtres parvenaient à repousser les Autrichiens; ils perdaient sur le champ leur avantage par de grosses réserves que l'ennemi envoyait au secours des siens.

J'ai prié le général Dusira qui commandait la brigade qui était à ma droite de me donner une demi-brigade, pour pouvoir me faire aussi de grosses réserves, que j'aurais fait marcher pour soutenir les premières troupes, et être en état de profiter des avantages qu'elles remporteraient.

Le général Dusira me répondit qu'il ne demandait pas mieux, mais que pour cela, il fallait que j'en obtinsse l'ordre du général Montaigu qui était alors présent. J'ai prié ce général de me le donner; il tergiversa, il ne voulut donner aucun ordre, sinon celui de tâcher de chasser l'ennemi de la Thuileric et des Jardins. Cet homme ne savait plus où il en était.

Ne voulant pas jeter le manche avec la cognée, je continuai à attaquer l'ennemi. Tout cela n'a abouti qu'à me mettre hors de combat plus de 200 hommes ...

Je suis rentré avec la troupe le soir dans les palissades, de l'ordre du général Montaigu, qui aurait dû se rappeler que quelques jours auparavant, l'ennemi avait voulu ouvrir la tranchée sur ce même point ... voilà donc la tranchée ouverte ».

Trois points méritent d'être relevés dans ce passage :

Le premier a trait à l'emploi des réserves. Davout distingue une occasion favorable, veut en profiter, et doit se rendre compte que le commandant inter-armes (Montaigu) a perdu la vue d'ensemble. Une fois de plus il constate que le problème le plus difficile à résoudre à l'échelon supérieur est celui du renseignement. L'échec est dû au fait que Montaigu « ne savait plus où il en était ».

Le second se rapporte à l'interprétation des indices en cours d'action. Selon Davout, le commandant de division aurait pu pénétrer les intentions de son adversaire, en se rappelant sa première tentative

d'ouvrir la tranchée entre la Thuilerie et le Neckar. Pour Davout, l'interprétation des indices ne donne de résultat positif que si elle est faite avec méthode; or seul l'enregistrement systématique de tous les renseignements permet de les comparer entre eux, et c'est faire preuve de légèreté, que de compter en ces matières sur la seule inspiration du moment.

Le troisième enfin, touche au métier de l'ingénieur. Davout semble admettre que l'on aurait pu empêcher Wurmser d'ouvrir la tranchée, en le contre-attaquant vigoureusement. Or Mannheim est investie depuis une dizaine de jours et dans ces conditions, l'ouverture de la tranchée a lieu dans un délai absolument normal [1]. Ce détail, comme d'autres qui suivent, nous montre que Davout fait lui aussi à Mannheim son apprentissage en matière de fortifications.

A la question de savoir si le service se faisait « avec ordre et exactitude », Davout répond comme suit :

« Le service se faisait beaucoup mieux dans les ouvrages extérieurs. Pour celui de la place cela pouvait encore passer; mais il y avait un grand désordre dans toutes les parties qui dépendaient du commandant temporaire. Celui qui le faisait était un homme probe, mais qui n'avait ni le caractère ni les talents propres et nécessaires pour sa place.

Il y a des poternes, des barrières qui ont constamment été sans clef. Le pont-levis de la porte d'Heydelberg n'a jamais pu se fermer, et malgré toutes mes réclamations, il n'a jamais eu l'esprit de contraindre les ouvriers de la ville à faire les réparations nécessaires.

Cet adjudant-général se nommait Léger. Auparavant le siège, nous avions sollicité son changement, et l'on avait indiqué au général Montaigu l'adjudant-général Miller qui avait déjà rempli cette place avec distinction pendant le siège de Mayence. Ce n'a été que deux ou trois jours avant la capitulation, c.-à-d. lorsqu'il n'était plus temps, que Léger a été remplacé par Miller ».

Du renseignement, nous passons maintenant à la logistique et à la collaboration avec les pouvoirs civils. Ce passage nous montre que la réquisition de main-d'œuvre, indispensable à la mise en état de défense d'une place, n'était pas connue de l'officier d'état-major qui aurait dû l'organiser. Les services de l'arrière n'étaient pas mieux coordonnés. Il est curieux de relever ici que dans toute sa déposition, Davout s'en prend presque toujours à Montaigu, qu'il rend responsable de tout, et pas à un chef d'état-major qui n'est jamais nommé en cette qualité. La fonction essentielle assumée par un état-major dans la préparation et la conduite du combat inter-armes, n'apparaît pas encore clairement dans ces pages. Il y est souvent question de désordre et de manque de prévision, sans que le travail de planification

[1] V. ci-dessus p. 225 note 1.

qui seul peut y remédier, soit mentionné expressément. A la question de savoir s'il a eu connaissance « de la manière dont le pont de bateaux sur le Rhin a été perdu », Davout répond en ces termes :

« Il y a eu beaucoup de désordre et peu d'intelligence dans cette opération. On a voulu déployer le pont de nuit par un quart de conversion. Le courant l'a entraîné sur la rive gauche où il est tombé au pouvoir de l'ennemi.

Le citoyen Labarolière [*sic*, pour La Barrière], officier d'artillerie, qui était à la tête de cette opération, a été traduit par le général Montaigu, sur la demande des généraux de brigade, à un conseil de guerre qui l'a acquitté »[1].

Une fois de plus, Davout dresse le constat d'échec d'une manœuvre inter-armes, dû au manque d'expérience des chefs et à l'insuffisance de la préparation. Le fait qu'un artilleur soit chargé d'une mission incombant à un spécialiste du génie, atteste clairement la pénurie d'officiers qualifiés, dont souffrait alors l'armée française.

L'allusion au conseil de guerre mérite également d'être relevée. Les tribunaux militaires remplissaient leur mission fort diversement selon les divisions[2]. En outre, l'insuffisance de la police, l'indulgence ou le laisser-aller de certains chefs, dont bénéficiaient les éléments douteux, ne contribuaient pas à renforcer la discipline[3]. Pour Davout, l'impunité dont jouissent les pillards est l'une des causes qui ont hâté la capitulation de Mannheim. En abordant ce thème, il relève ce qui suit :

[1] Grâce à cette indication, nous sommes en mesure de situer approximativement la date à laquelle fut rédigée la déposition de Davout. En effet, la décision du conseil de guerre relative à la perte du pont de bateaux de Mannheim, fut prise le 16 prairial an IV, soit le 4 juin 1796 :
« Le conseil militaire ... décrète qu'il n'y a pas lieu à accusation contre le citoyen dénommé ci-dessus [sous l'identité de La Barrière, chef de bataillon d'artillerie], en l'enjoignant seulement à l'avenir d'être plus actif et plus surveillant (*sic*) dans les fonctions qui lui seront décernées.
Le conseil d'après vérification des faits a reconnu que la perte du dit pont ne doit être considérée que comme événement ».
SHAT B_1 356.
La déposition faite à Abbatucci est donc postérieure à la date du 4 juin 1796. Par ailleurs, nous avons vu ci-dessus, que Davout donne à ce dernier la qualité d'adjudant-général, qu'il devait conserver jusqu'au 10 juillet 1796, date à laquelle il fut nommé général de brigade. La rédaction de ce texte se situe donc vraisemblablement avant cette dernière date.
V. en outre p. 243 note 1.

[2] Un examen très sommaire de la série B_1 356 – 362 (SHAT – Armée de Rhin-et-Moselle – justice militaire) semble indiquer que dans certaines divisions (Ambert, Lecourbe) on punissait plus sévèrement que dans d'autres. Par ailleurs, la lenteur avec laquelle certains cas étaient jugés, allait elle aussi à l'encontre du but proposé.

[3] Le 28 novembre, le représentant du peuple Clément écrivait : « La loi du 3 pluviôse dernier, concernant l'organisation des tribunaux militaires n'a point été entièrement exécutée dans l'armée du Rhin. ... Il est urgent pour le maintien de la discipline ... et les succès de nos armées, qu'elle le soit ». HENNEQUIN, L. – *La justice militaire et la discipline à l'armée du Rhin et à l'armée de Rhin et Moselle (1792-1796)* – Paris – Chapelot – 1909 – p. 113.

« Il y a eu autant de désordre là-dedans [pendant les incendies provoqués par les bombardements] que dans le reste. Des scélérats ont profité de ces malheurs pour piller et voler. Il y en a qui ont été pris en flagrant délit (et qui sont restés impunis) »[1].

A la question suivante : « Combien y a-t-il eu de jours depuis l'ouverture de la tranchée jusqu'au moment où on a capitulé ? », Davout répond :

« 10 à 11 jours ».

Nous sommes loin des trente-neuf jours calculés par Vauban. Pourquoi cela ? Laissons parler Davout.

« *Quelle était la situation de l'ennemi devant la place à l'époque où elle s'est rendue ?* »

« Elle commençait à n'être pas des meilleures. Son front d'attaque était dirigé dans un terrain marécageux entre la Thuilerie et le Neckar qui, pendant les gelées, est devenu praticable, et qui depuis deux ou trois jours que le dégel et les pluies étaient arrivés était tout aussi marécageux qu'auparavant, et ne permettait pas [illisible] à l'ennemi de pousser ses travaux en avant ».

« *Quelles ressources avions-nous encore en artillerie, en munition de guerre et de bouche ?* »

« Nous avions très peu de pièces et démontées[2], plus de 300 000 livres de poudre, des vivres pour plus de 15 jours ».

Une remarque marginale ajoute le détail suivant :

« Citer quelque part que l'on disait toujours que l'on n'avait pas de moyens de faire venir cinq mortiers qui étaient à l'est (?) de la Mublaue. L'adjudant-général [illisible] dans une heure ou deux avec deux chevaux à chaque mortier, les a fait conduire vers l'arsenal où plusieurs sont restés sans avoir été mis en batterie. Il y en avait qui ne tiraient point faute de munition ».

« *Le général Montaigu a-t-il pris les mesures nécessaires pour la conservation des magasins ?* [c.-à-d. : a-t-il fait le nécessaire pour les protéger par des blindages] ».

« Plusieurs jours avant le siège nous l'avions sollicité de penser à cet objet, mais son peu de tête n'a jamais pu suffire à tous ces détails ».

« *La garnison a-t-elle eu la ration complète pendant tout le siège ?* »

« Non, ils n'ont pas eu la quantité de pain fixée. Pas souvent de l'eau-de-vie et du vin. ... Lorsqu'on le pressait [Montaigu] de se servir du vin qui existait dans la cave de l'électeur, il donnait bien des ordres pour cela, mais il se contentait de toutes sortes de mauvaises et ridicules raisons que lui donnaient soit le ministre, soit la magistrature ».

[1] Le passage mis entre parenthèses est biffé dans le manuscrit. Le texte contient un renvoi à une correction qui n'a pas été conservée.

[2] Les sources autrichiennes (v. p. 226 note 3), font état de la capture d'un parc considérable. Il est possible que Davout ait ignoré certains chiffres, et que les Autrichiens les aient exagérés.

« *L'avez-vous vu lui-même* [*Montaigu*] *décidé à tenir jusqu'à la dernière extrémité ?* »

« Il disait que c'était son intention (mais l'effet n'a pas répondu à ses paroles. Il peut se faire que sa dernière extrémité ne fut pas celle de tout le monde) [1]. Il n'a jamais dit que son intention ne fût pas de tenir à la dernière extrémité, mais il s'y est regardé un peu trop ».

« *Y avait-il brèche au corps de la place et permettait-elle à l'ennemi de monter à l'assaut ?* »

« Il y avait véritablement une brèche au corps de la place ... faite par accident [explosion]. Cette brèche pouvait avoir 60 ou 80 toises et prenait depuis la porte d'Heydelberg et se continuait en allant vers celle du Neckar.

L'ennemi ne pouvait tirer aucun parti de cette brèche, puisque tous les ouvrages qui étaient en avant étaient intacts ».

« *Auriez-vous d'autres motifs pour croire qu'elle* [la capitulation] *a eu d'autres raisons que l'état de la place et la situation de l'ennemi ?* » [2]

« Elle n'a eu d'autres causes que la pusillanimité et l'incapacité de Montaigu ».

« *Pensez-vous qu'on ait pu tenir dans la place et combien de jours ?* »

« Crétin [3] assurait que nous pourrions tenir encore 7 jours [4], en supposant que l'ennemi fît tout ce qu'il devait faire. Le mauvais temps qu'il faisait depuis quelques jours ne pouvait que nous être favorable, et prolonger notre résistance » [5].

[1] Les termes mis entre parenthèses sont biffés dans le texte. Dans sa seconde version, Davout – peut-être à l'instigation d'Abbatucci – a évité d'être sarcastique.

[2] Allusion à la possibilité d'intelligences avec l'ennemi, qu'auraient pu entretenir Montaigu – et Pichegru, que l'on se garde de nommer.

[3] Crétin est l'un des camarades de Davout. Inconnu de Six. La Jonquière mentionne sa présence en Egypte, en 1799, en qualité de général de brigade. Il sera tué à la prise d'Aboukir. Dans son rapport au Directoire, Bonaparte le cite comme étant « l'officier du génie que j'ai connu qui connaissait le mieux cette science difficile et dans laquelle les moindres bévues ont tant d'influence sur le résultat des campagnes ». La Jonquière – T. V p. 417.

[4] On notera l'extrême prudence de Davout, qui préfère citer le chiffre avancé par Crétin, dans un domaine qui ne lui est visiblement pas encore devenu entièrement familier.

[5] L'objectivité exige que soient cités ici les arguments de Montaigu et de ses défenseurs. Il ne nous a malheureusement pas été possible jusqu'à l'heure actuelle, de retrouver la trace de ce procès (5e division, 3 brumaire an VII). Il ne se trouve pas dans la sous-série B_{II}, ni dans le fonds de la justice militaire, classé par années au Service historique de l'Armée de terre, que M. P. Waksman, conservateur, a eu la grande obligeance de consulter pour nous.
Le seul document dont nous disposons pour éclairer cette face du problème, est constitué par la lettre, écrite par Montaigu à Pichegru après la reddition de la place. Davout en avait fait relever les passages essentiels dans les extraits qu'il conservait. En voici la teneur :
« Il n'y a pas une maison qui n'ait été endommagée. Nous ne savions plus où mettre nos blessés, il a fallu porter les malades sous les arcades de la douane, afin de les garantir d'être ensevelis sous les décombres de l'hôpital ... Les assiégeants étaient parvenus à couronner le glacis sur la partie la plus faible du corps de la place. J'avais reçu trois sommations, le désespoir des habitants se manifestait de la manière la plus sensible; une grande partie des

« *Pensez-vous qu'avec plus de fermeté on aurait pu obtenir une capitulation plus honorable ?* »

« Je pense qu'avec un chef plus ferme et instruit, non seulement on aurait pu obtenir une capitulation plus honorable, mais par l'ordre qu'il aurait établi, les moyens qu'il se serait procurés, les ressources qu'il avait dans la force de la garnison, qui était de 8 à 9000 hommes et qui était bonne, et dont il aurait tiré parti soit en refusant les approches de la place, soit par des sorties — où d'ailleurs la mauvaise saison ... nous était aussi propice qu'elle était contraire à l'ennemi [1] — je suis convaincu qu'un pareil chef aurait donné le temps au général Pichegru de venir à notre secours, puisque ce général, avec 25 ou 30 000 hommes a eu l'art de faire tête à plus du double pendant un mois en avant de Worms, il est probable qu'aussitôt après l'arrivée du général Clerfayt ... [Pichegru] serait venu nous rejoindre très facilement [2]. Mais le général Montaigu n'était pas le chef dont je parle et on ne devait attendre autre chose de sa part ».

Dans une conclusion qu'il a dictée, relue, corrigée et signée, Davout fait le portrait du chef qui aurait été capable de tenir Mannheim.

« Je finirai par déclarer sur mon honneur, que je suis convaincu que le général Montaigu n'est ni un traître ni un malveillant, que toutes les sottises et inconséquences qu'il a pu faire n'ont été le résultat que de son incapacité ou de la faiblesse de son caractère, qu'il fallait un autre homme que lui pour s'acquitter avec honneur de l'emploi aussi difficile qu'on lui avait confié ...

Lorsque la place a été menacée d'un siège, elle était dans le plus pitoyable état possible. Point de communications avec le corps de la place et les ouvrages extérieurs ... point de traverses dans les chemins couverts. Aucune espèce d'ouvrage en avant des palissades pour pouvoir défendre les approches de la place, si l'on nous excepte le fort du Rhin, qui même pour être susceptible de défense avait besoin de beaucoup de réparations.

Ajoutez à cela d'immenses travaux qu'il fallait faire pour détruire des maisons, haies et qui s'étendaient jusqu'à 500 toises de la ville et dont la non-destruction facilitait singulièrement les approches de la place.

La partie d'artillerie n'était pas en meilleur état. Point de casemates pour mettre la troupe et les magasins à couvert.

(suite de la p. 240).
farines a été pillée en voulant la soustraire au feu. Plusieurs bastions ont eu leurs pièces démontées.
J'ai fait, général, tout ce que l'honneur et mon devoir m'ont prescrit ».
Les considérations humanitaires ont certainement pesé d'un poids beaucoup plus grand dans l'appréciation de Montaigu, que dans celle de Davout, qui fait quelque part la remarque que l'on pouvait « faire mettre les blessés dans les caves du château dont on pouvait faire sortir les bourgeois qui les remplissaient ».

[1] Plus haut – p. 239 – Davout dit que les gelées avaient favorisé l'assiégeant. Le gel ne pouvait-il pas se manifester soudain à nouveau, et modifier entièrement la situation ? Il est tout à fait concevable que Montaigu ait cherché à négocier avec les Autrichiens à un moment où ceux-ci éprouvaient, eux aussi, de la lassitude.

[2] L'allusion aux capacités opératives de Pichegru, qui ne sont pas mises en doute par Davout, mérite également d'être relevée. L'idée que Pichegru aurait pu trahir ne semble pas l'avoir effleuré au moment où il a rédigé cette déposition.

Pour parer à tous ces inconvénients, qui ne sont qu'une partie de ceux qui existaient, il eût fallu un homme très actif, ferme, doué de grands talents [et] de connaissances de son métier, ayant beaucoup de ressources dans l'esprit et les qualités nécessaires pour inspirer aux autres sa fermeté, son courage et son activité. Cet homme, je n'en doute point, avec les ressources qu'il aurait eu à sa disposition, s'en serait tiré avec honneur.

Mais le général Montaigu était l'opposé de cet homme, il était extrêmement borné ... indécis, le plus petit événement bouleversait ses idées ... il était l'indolence même. Cet homme n'était donc pas capable de supporter le fardeau qu'on lui avait donné et il succomba dessous, mais cet homme, avec toute son ignorance, était un honnête homme.

Louis Davout
Général de brigade
à l'armée de Rhin et Moselle ».

Ces textes se passent d'un long commentaire. Davout eut la chance de trouver à Mannheim le champ d'expériences le plus riche qu'il fût possible de concevoir. Toutes les parties de l'art de la guerre s'y trouvaient réunies. Il vit clairement apparaître — en raison même de l'échec subi — les exigences requises d'un commandant en chef. Il eut ainsi l'occasion d'aborder une quantité de problèmes dont il n'aurait jamais eu une connaissance aussi précise, s'il était resté à la tête d'une simple brigade de ligne, dont l'autonomie eût été presque nécessairement beaucoup plus restreinte.

Nous pouvons conclure en disant que Davout est entré dans cette place avec l'optique d'un chef de brigade, et qu'il en est sorti avec la vision, considérablement élargie, du général qui devait réussir plus tard, à défendre Hambourg dans des conditions plus défavorables encore que celles dans lesquelles les Français s'étaient trouvés à Mannheim.

CHAPITRE VI

L'ÉTUDE DE L'HISTOIRE MILITAIRE (FIN 1795 - MAI 1796)

La chance, qui a un instant abandonné Davout à Mannheim, va s'offrir à lui sous la forme inattendue de la découverte d'un écrivain militaire de génie, le chevalier de Folard [1]. Dans les quelques pages qui suivent, nous nous efforcerons de dégager certains aspects de l'influence qu'a pu exercer, sur le futur vainqueur d'Auerstaedt, l'auteur des *Commentaires* de Polybe [2].

[1] Appartenant à une ancienne famille d'origine anglaise établie en Savoie, dont une branche s'était installée en Avignon, Charles de Folard naît en 1669. Formé chez les jésuites, il s'enfuit de la maison paternelle et se fait recevoir comme cadet au régiment de Béarn (1687). L'année suivante, il commande une petite troupe de partisans dans le Palatinat. Le roi le distingue à Namur (1697). Près de Mantoue, il fait un essai de troupes amphibies en équipant ses dragons de radeaux de peau de bouc (1703). Deux ans plus tard, il s'empare de la cassine de la Bouline (Bollina, près de Gavardo, entre Brescia et le lac de Garde), qu'il tient avec 200 hommes contre 1500 grenadiers Impériaux. *En 1706, il défend Modène, sous les ordres de M. de Bar, qui rend prématurément la place, malgré ses avis.* (L'étude de ce dernier cas, très détaillée, se trouve dans l'*Histoire de Polybe*, édition d'Amsterdam, 1753, T. III pp. 107 à 122). *Il est important de relever ici, que la situation de Folard lors de la reddition de Modène, et celle de Davout lors de celle de Mannheim, offrent entre elles de telles similitudes que ce dernier a pu être tenté plus d'une fois de s'identifier à l'auteur des* Commentaires, *dont il a lu le texte avant de rédiger sa déposition lors du procès Montaigu.*
Par ses critiques trop franches, Folard s'aliène le maréchal de Montesquiou. Sa carrière s'arrête au grade de mestre-de-camp. Dans la suite, on le trouve à Malte et à la cour de Charles XII de Suède. Protégé par le Régent, il publie l'essentiel de son œuvre de 1724 à 1730. Honoré de l'amitié du maréchal de Saxe, Folard ne lui survit que d'une année et meurt en 1751.
Par la richesse de ses inventions, et la manière dont il retrouve la force de l'histoire militaire, Folard a renouvelé l'art de la guerre au XVIII[e] siècle. Cf. COYNART, Charles de – *Le Chevalier de Folard (1669-1751)* – Paris – Hachette – 1914.

[2] L'analyse systématique de l'influence ayant pu être exercée par Folard sur Davout dépasse largement le cadre de la présente étude; nous ne pouvons que l'esquisser ici. Nous en avons donné un compte-rendu plus détaillé dans la Revue de la Société des Amis de Versailles N° 56-57 – 3-4/1974 – pp. 9-17.

Quand Davout rentre pour la troisième fois chez lui à Ravières pour y passer un congé prolongé, les circonstances sont moins dramatiques que lors de son dernier séjour [1]. Il peut sans courir le risque d'être accusé d'entretenir des relations avec les émigrés, se faire ouvrir la bibliothèque du château d'Ancy-le-Franc, appartenant à la marquise de Louvois [2]. Il recourt largement, comme il le semble, aux ressources offertes par les livres auxquels il peut ainsi accéder. Nous n'avons aucune raison de mettre en doute ce que nous rapportent à ce sujet les biographes, mais nous aurions tort de ne voir en lui dans ses moments de liberté, qu'un méditatif et un « intellectuel ». Le jeune général est cavalier et grand chasseur, il le restera jusqu'à ses derniers jours; il aime la vie, il est très sociable, comme l'atteste cette lettre écrite de Spire [3] peu après la mort de Bourbotte, au général Marceau [4], sur lequel il a reporté l'amitié qu'il éprouvait pour le conventionnel :

« Il paraît que notre partie de vendanges est ajournée à l'hiver prochain, car la paix ne se fait guère. Nous sommes attendus avec impatience à la maison, et nous donnerions un vif chagrin à ceux qui la composent [5], si nous frustrions leur espoir. On me promet divertissements de toute espèce pour nous délasser. Malgré que le temps des vendanges approche, je ne renonce cependant pas à l'espoir d'y être pour cette époque, si la paix ou un armistice se faisait dans quelques temps. A cette époque je t'écrirai pour prendre heure, jour et endroit pour notre départ. On a fait provision d'avoine, de fourrages, parce qu'on a prévu que nous viendrions avec des chevaux.
Nous ne savons rien ici de ce qui se passe dans le Haut-Rhin; j'ignore si on a vraiment envie de passer ce fleuve. Il y a neuf ou dix jours que le bruit courait que le général Kléber l'avait passé près de Dusseldorf.
...

[1] Cf. cette lettre écrite par Jacques-Edme d'Avout à Wettelmann, négociant à Hambourg (dont il avait fait la connaissance pendant la guerre de Sept ans, et qui avait quelque lien, sinon de parenté, du moins d'amitié avec la famille van Robais, à laquelle appartenait la seconde femme du major) :
« ... de vieux militaire, je suis devenu un facteur de bois en détail, car je vous écris de ma cabane, attendant les voituriers qui veulent bien me donner leur pratique ... bienheureux celui qui a des terres pour labourer et avoir du pain, et celui qui a du bois pour faire de l'argent, car on nous en demande de manière à n'avoir bientôt plus rien ».
Auguste d'Avout – *Histoire manuscrite.*

[2] « Un jour il apprend qu'il existe à la bibliothèque d'un château voisin (Ancy-le-Franc), un exemplaire de Polybe avec les *Commentaires* de Folard, il se hâte d'en demander communication ». (Joly, p. 16). L'auteur se réfère aux *Souvenirs* de M. Fournerat d'Ancy-le-Franc, que nous n'avons pas consultés. Tuteur onéraire du jeune marquis de Louvois, ce dernier était au courant des travaux de Davout qu'il a peut-être facilités.
Cf. également Blocqueville, T. I p. 238 : « La bibliothèque d'Ancy-le-Franc lui fut gracieusement ouverte, et nous trouverons souvent le nom de Mme de Louvois sous la plume du Maréchal, qui avait la passion de la reconnaissance ».

[3] Le 2 juillet 1795. Citée par Vigier, T. I p. 56.

[4] Davout s'était lié d'amitié avec Marceau en Vendée. On a vu que ce dernier avait fait preuve de beaucoup de générosité à l'égard de Bourbotte.

[5] Allusion au projet formé par Davout, d'unir sa sœur Julie au général Marceau. Cf. Vigier, loc. cit.

Pour toi, mon cher général, reçois les assurances de l'inviolable attachement du plus dévoué et plus sincère de tes amis. Je t'embrasse de toute mon âme ».

Cette lettre nous montre un Davout qui déborde de vie, et qui se réjouit à la perspective de revoir un ami. Il organisera une partie de vendanges — il se refuse à croire qu'elle pourrait ne pas avoir lieu — et il s'apprête à entreprendre avec lui quelques bonnes chevauchées, comme le faisaient tous les d'Avout quand ils avaient leur congé de semestre.

Mais il ne semble pas que Marceau ait pu se rendre à Ravières [1] et nous voyons une fois de plus Davout rechercher dans la compagnie des livres ce qui lui fait défaut dans la réalité du moment. La pratique de l'histoire ouvre un vaste champ à son besoin d'activité; les héros de l'Antiquité et les philosophes prennent pour lui dans ces moments de calme, la place de ses amis absents. Nous pouvons penser que pendant les six mois qu'a duré son séjour à Ravières, Davout n'a pas seulement lu Folard, mais toute une série d'ouvrages qui ont pu retenir son attention à des titres divers. Il serait cependant fallacieux de chercher à déterminer sur des bases aussi vagues, quelle a pu être l'influence exercée sur lui par ces lectures. Mais nous pouvons parfaitement nous poser la question de savoir ce que Folard — dont nous sommes sûrs qu'il l'a étudié — a pu lui apporter dans l'exercice de son métier.

La lecture de Polybe et des Commentaires de Folard

Dans la première partie de ce travail nous avions avancé l'hypothèse, selon laquelle le luxueux ouvrage de Folard n'avait touché en France qu'un public assez restreint. Nous trouvons ici une indication venant la confirmer localement, en constatant que dans cette partie de la Bourgogne, ces volumes doivent être cherchés dans la bibliothèque d'une famille appartenant à la haute noblesse. L'accès à ce genre d'ouvrages était donc loin d'être aisé, et Davout dut considérer comme une chance d'avoir pu en disposer, sinon ses biographes n'auraient pas parlé de cette lecture comme d'un fait ayant joué un rôle dans sa vie. On peut penser en outre que la difficulté qu'il eut à se procurer ces livres, put contribuer à accroître à ses yeux l'attrait de leur lecture. Mais que pouvait lui apporter cette étude?

[1] A cette époque, Marceau est général de division à l'armée de Sambre-et-Meuse. En septembre 1795 il assiège Ehrenbreitstein; le 18 octobre il soutient un combat à Neuwied; le 7 décembre, accablé par les Autrichiens, il parvient à se faire jour; le 17 décembre il est vainqueur à Sulzbach. Le 31 décembre il signe un armistice avec le général Kray. Il mourra de ses blessures le 21 septembre 1796. Il était né en 1769. Six II p. 150.

A cet égard, deux éléments méritent de retenir particulièrement notre attention :

- ce qui a trait aux guerres puniques (dont les batailles rangées font l'objet de remarquables planches et de nombreux commentaires) et ce qui touche à la guerre de Succession d'Espagne (à laquelle Folard avait participé) constitue pour ces deux périodes, un véritable *cours d'histoire militaire*. Nous ne voyons pas dans quel autre ouvrage Davout aurait pu étudier ces campagnes avec autant de précision; il y trouvait l'analyse des batailles que ses maîtres d'Auxerre et de Paris n'avaient fait qu'effleurer;
- la *philosophie militaire* qui se dégage des nombreuses réflexions morales et des observations de Folard, ainsi que les *stratagèmes et procédés de combat de toutes sortes* que l'on rencontre à chaque pas, contribuent en outre pour une bonne part à l'originalité de cet ouvrage. Il s'inscrit pour cette raison dans la ligne, ébauchée par les *exempla* très sommaires, que les élèves de l'école militaire avaient trouvés dans leurs manuels.

Il est vrai que la juxtaposition presque constante de ces éléments, le luxe des introductions, des commentaires, des notes et des remarques nous font aujourd'hui considérer l'œuvre de Folard comme une compilation dont la lecture est parfois malaisée, bien qu'elle offre souvent encore un grand intérêt. Mais le lecteur du XVIII^e^ siècle la considérait d'un tout autre œil; il était habitué à se plonger dans ces vastes ouvrages à l'étude desquels il consacrait beaucoup de temps. La quantité des matières ne l'effrayait pas, bien au contraire, elle lui fournissait une sorte de champ de fouilles dans lequel il se livrait au plaisir de la découverte [1].

En résumé, nous pouvons dire que les *Commentaires* ont permis à Davout de combler en partie une lacune dans le domaine de l'histoire militaire, où sa formation était rudimentaire. Nous pouvons ajouter que les leçons tactiques dispensées par le chevalier dans ses livres ont pu remplacer dans une certaine mesure, les entretiens qu'il aurait eus, dans une armée dans laquelle ceux-ci n'auraient pas été éliminés, avec de vieux officiers expérimentés. Davout cherchait encore son maître. A certains égards, Folard a pu assumer ce rôle. Il suffit pour s'en rendre compte de lire les quelques lignes qui suivent, dont l'esprit

[1] Folard a construit son ouvrage en tenant compte du goût de son siècle. Il le dit dans sa préface, où il compare son livre à un « parc de nouveaux fruits et de fleurs toutes nouvelles », qu'il offre à ses lecteurs en se disant assuré que cette méthode, bizarre en apparence, attirera ainsi davantage son attention et sa curiosité. Il cite le poète :
« *Souvent un beau désordre est un effet de l'art* ». HISTOIRE DE POLYBE, T. I p. VIJ.

nous rappelle trop la déposition que fera Davout lors du procès Montaigu, pour qu'il y ait là une simple coïncidence.

« Il en est de la Science Militaire comme de toutes les autres, elle s'acquiert par l'étude, et l'expérience la perfectionne.

Une infinité de vieux Officiers, quoique très braves, mais qui n'ont pour tout savoir qu'une certaine routine, se trouvent hors d'état de se conduire dans des occasions importantes, parce qu'ils n'ont jamais vu pratiquer certaines parties de la guerre, dont l'étude et l'application auraient pu leur donner une connaissance suffisante.

Tel qui a brillé dans des combats et des batailles rangées, ne s'étant jamais trouvé dans une Place assiégée, sera fort embarrassé si on le charge de la défense d'une ville importante, qu'il se verra obligé de rendre honteusement à l'ennemi. Nous n'en avons vu que trop d'exemples. *On a souvent taxé de lâcheté ou de trahison des très honnêtes gens, à qui l'on ne pouvait reprocher qu'une grande ignorance dans cette partie de la guerre,* que notre auteur a traité au long et d'une manière admirable » [1].

Plus loin on lit — au sujet du général romain Régulus :

« Il était un de ces hommes qui s'imaginent que le courage seul suffit pour remplir le devoir d'un général » [2].

La philosophie militaire qui se dégage de ces réflexions — dont l'ouvrage offre une quantité d'exemples — n'a pu que confirmer Davout dans la voie qu'il avait choisie, et dans laquelle il devait parfois se sentir isolé, malgré toute la fermeté de son caractère. Le passage suivant, qu'il a pu lire quelques semaines après la reddition de Mannheim, a pu prendre pour lui une résonance particulière :

« C'est encore une rareté — écrit Folard — de trouver des hommes qui, après s'être déterminés à l'exécution d'une entreprise hardie et nécessaire, n'aient pas changé de résolution, et ne l'aient pas abandonnée par la grandeur des obstacles, ou par trop de considération des forces de l'ennemi, ou par les mauvais conseils de ceux qui ne sont pas responsables de la mauvaise conduite de leur Général » [3].

On pourrait, sans se lasser, remplir un volume des maximes de Folard. Inspirées d'un certain stoïcisme, elles sont toutes marquées au coin du bon sens et témoignent d'une longue expérience en fait de psychologie militaire; elles apportent réellement à celui qui les pratique, une philosophie concrète, applicable.

La valeur du « cours d'histoire militaire » dispensé par Folard

Si l'on appliquait à ce « cours », les critères adoptés par les historiens militaires du XX^e^ siècle, on serait probablement conduit à porter un jugement assez sévère. En effet, le commentateur de Polybe n'a pas

[1] Histoire de Polybe – T. I, Avertissement p. III. Le passage souligné l'est par nous.
[2] ibid. T. I p. 89.
[3] ibid. T. I p. 25.

hésité à se servir des batailles de l'Antiquité et de l'époque contemporaine, pour prouver le bien-fondé de son « système ». Il le reconnaît volontiers, en disant sans ambages :

« Je m'attache aux batailles, aux combats ... je les éclaircis, je les mets dans un plus grand jour, j'en tire les préceptes et la méthode, et *j'accommode le tout à mon système de tactique* » [1].

Ce faisant, il emploie les mêmes procédés graphiques pour représenter ces combats, qu'ils soient anciens ou modernes [2]; on trouve donc un peu partout les colonnes de Folard, que ce soit à Leuctres, à Mantinée ou à Lützen.

Mais si l'ouvrage doit être considéré avec certaines réserves sur le plan de l'établissement des faits, sa valeur sur le plan didactique n'en est pas diminuée pour autant. Au contraire, en conduisant son lecteur à reconstituer avec lui, dans les conditions et les terrains les plus variés, toute une série de batailles et d'opérations, Folard le soumet à un exercice dont l'utilité est manifeste. Il donne parfois des faits une interprétation sujette à caution, mais il exige de celui qui veut comprendre son « système » un sérieux effort de mémoire et de jugement. Quelques remarques pourront faire comprendre en quoi consiste l'originalité réelle de cette méthode, que son auteur est sans doute l'un des premiers à avoir appliquée en son temps.

L'auteur procède par foisonnement — estimant non sans raison que cette manière de faire correspond mieux qu'un exposé logique à ce qui se passe dans la réalité des campagnes et des combats, où les informations se présentent elles aussi de façon fugitive et désordonnée. En faisant découvrir à son élève, en cours de lecture, des éléments susceptibles de prendre une importance décisive dans la suite de l'action, Folard aiguise son sens tactique. Il le prépare à distinguer les quelques rares renseignements pouvant avoir une valeur d'indice, de la quantité de ceux qui ne sauraient offrir qu'un intérêt de second ordre. L'auteur estime que l'on ne parvient à les connaître qu'en se consacrant entièrement à leur recherche; il enjoint à ses adeptes de compléter l'enseignement que peuvent leur fournir ses livres, par l'étude systématique du terrain, comme en témoigne le passage suivant :

« Pour avancer et se former dans cette connaissance [de l'art de la guerre], il faut que notre imagination travaille constamment, à la guerre, à la chasse, dans nos voyages ou dans nos promenades à pied ou à cheval » [3].

[1] ibid. T. I, Préface, p. VII – nous avons souligné le dernier passage.
[2] On notera au passage que des historiens de renom, comme Max Jähns, et d'autres après lui – auxquels on se réfère encore à l'heure actuelle – ont suivi à cet égard les traces de Folard et projettent dans le passé des graphies modernes, qui pour être commodes à l'usage, n'en sont pas moins contestables.
[3] Histoire de Polybe, T. I p. 223.

Pour un lecteur attentif, les quelque 2200 pages des *Commentaires* pouvaient parfaitement représenter l'équivalent de ce que nous appelons aujourd'hui un « cours par correspondance ». Les batailles s'y présentaient comme autant de problèmes tactiques, de « *Kriegsspiele* », qui étaient soumis à la réflexion.

En voici deux exemples caractéristiques :

1er exemple : Méthode d'appréciation du terrain et des possibilités de l'adversaire

Les passages qui suivent sont extraits des chapitres intitulés : « que le coup d'œil produit le grand et le beau d'une guerre; qu'il peut s'acquérir par l'étude et l'application; erreur de ceux qui prétendent que c'est un présent de la nature; le coup d'œil réduit en principes et en méthode » [1].

« Le coup d'œil militaire n'est autre chose que l'art de connaître la nature et les différentes situations du pays où l'on fait, et où l'on veut porter la guerre.

C'est uniquement par cette connaissance de tout un pays, qu'un grand capitaine peut prévoir les événements de toute une campagne et s'en rendre pour ainsi dire le maître » [2].

Folard insiste : « il ne faut pas attendre l'occasion de la guerre pour se former le coup d'œil » [3], mais s'attacher, constamment, à apprécier le terrain en y situant des troupes par l'imagination, des postes, des camps, des batteries, et en méditant à leur sujet.

« Un général qui est à la tête d'une armée doit penser, méditer sans cesse et perpétuellement, soit dans son camp, soit dans sa marche, voir tout par ses yeux s'il lui est possible, et jamais par ceux d'autrui ... il faut que son imagination travaille constamment » [4].

Mais où le général doit-il porter son coup d'œil ?

Il lui faut d'abord reconnaître les abords immédiats de son propre stationnement, voir si les ailes sont bien appuyées, si les ruisseaux sont guéables, etc. puis inspecter ensuite le terrain dans lequel on peut avoir à livrer bataille. (Ce qui suit se réfère à la planche que nous avons reproduite à la page suivante) [5] :

« On passera ... à la gauche : si elle se trouve fermée par un village, il [le général] en fera le tour pour le reconnaître avec toute l'exactitude militaire; il examinera les maisons qui le bordent, si elles sont bonnes, ou de bois ou de chaume; s'il y en a qui soient éloignées et dont l'ennemi puisse se servir,

[1] Ibid. T. i pp. 219-228.
[2] Ibid. T. i p. 219.
[3] Ibid. T. i p. 221.
[4] Ibid. T. i p. 223.
[5] Ces planches figurent uniquement dans l'édition du présent ouvrage qui a été mise dans le commerce.

s'il est important de faire des coupures dans les rues, en soutenant les maisons; si l'Eglise est bonne, si le village n'est point commandé par quelque hauteur, ou s'il peut être tourné, il l'attaquera par l'imagination, il le défendra de même: rien ne me paraît plus capable de former le coup d'œil et le jugement que cette méthode »[1].

Après ces recommandations qui font avant tout appel au bon sens, Folard entre dans des détails techniques beaucoup plus poussés; nous abordons avec lui l'étude du combat interarmes et l'appréciation du terrain dans lequel on prépare une bataille. L'auteur commente dans ces termes son plan:

« Si l'armée est campée selon la coutume ordinaire, la cavalerie sur les ailes, et l'infanterie au centre, on doit examiner le terrain que la première a devant elle, et s'il est propre à cette arme ...

Si l'ennemi qu'on veut combattre, ou qui cherche à nous attaquer, a derrière ou devant lui un terrain tout différent et favorable à l'infanterie, il est aisé de comprendre, ... que si l'ennemi est poussé jusqu'à l'endroit couvert qu'il aura derrière lui, que la cavalerie devient alors inutile, qu'elle ne pourra pousser plus loin son avantage, et qu'elle sera repoussée par l'infanterie que l'ennemi plus habile et plus sensé aura logée dans ces lieux couverts pour soutenir sa cavalerie ».

En d'autres termes, il s'agit de bien distinguer quel est le terrain favorable à l'infanterie, où celle-ci, en se retirant, peut attirer la cavalerie adverse.

Mais l'analyse du terrain et des possibilités adverses ne doit pas s'arrêter là. Il faut encore intégrer dans cette appréciation le facteur du *temps*. En prévision d'une première phase, au cours de laquelle la cavalerie amie risquerait d'avoir le dessous, il faut être en mesure, au cours d'une seconde phase, de la soutenir à son tour par de l'infanterie — ce que l'auteur exprime en ces termes:

« Cette observation doit lui faire connaître la nécessité de soutenir cette aile par une autre d'infanterie à la seconde ligne [indiquée sur le croquis par le chiffre 2]; car si la cavalerie de la première ligne [3] est poussée par [4] jusqu'à l'infanterie ennemie [5] logée dans ces endroits couverts, il ne faut pas douter qu'elle ne se rallie sous le feu de cette infanterie, qu'elle ne revienne ensuite à la charge, et que l'infanterie ne s'introduise dans les escadrons: on peut juger ce qui peut arriver si on n'a pas d'infanterie à lui opposer ...

Ces raisonnements naissent aisément par l'inspection du terrain. On juge alors qu'une aile de cavalerie soutenue par elle seule ne vaut rien, et que le général aurait dû faire camper de l'infanterie, là où il a mis de la cavalerie »[2].

Il faut s'y reprendre à plusieurs fois, pour comprendre le sens de ce second passage dont la dernière phrase nous donne enfin la clé. Nous y trouvons décrit, sous une forme extrêmement condensée et en des termes de métier qui ne nous sont plus guère familiers, un combat

[1] ibid. T. I p. 225.
[2] ibid. p. 225.

tel que doit se le représenter un officier qui exerce son « coup d'œil » en appliquant la méthode de Folard. On notera le rythme très rapide imprimé à la pensée; il ne s'agit pas, pour celui qui se livre à ces réflexions, de s'attarder, car le terrain qui doit être ainsi « ausculté » est très vaste, et le procédé d'analyse répété maintes fois. On observera en outre que l'auteur ne s'arrête pas à la considération des formes géométriques, comme le feront beaucoup d'écrivains militaires de la seconde partie du XVIII^e siècle, mais qu'il s'en sert avant tout — comme d'autres recourent au système métrique — pour mesurer avec plus de précision les avantages et les inconvénients offerts par un terrain donné. La tendance de Folard, d'accorder une importance accrue aux sciences exactes dans son étude de la guerre, mérite ici une mention particulière.

En citant ces passages au caractère essentiellement didactique, nous avons laissé de côté tout l'aspect historique de cette vaste pensée militaire. Il nous faut aussi considérer dans cette œuvre, la part qui revient au commentateur de Polybe et au promoteur de la colonne.

2^e exemple: Une bataille de l'Antiquité « traduite » en formes modernes

Polybe décrit la bataille de Mydionie [1] dans laquelle une phalange étolienne qui avait l'avantage du nombre et de la cavalerie, fut défaite par des cohortes illyriennes inférieures en force. Folard reprend cette action pour la commenter, et se sert de ce thème pour décrire la physionomie d'une bataille moderne qui serait livrée dans des conditions analogues.

« Je parle ici de deux armées qui se trouveraient à peu près dans le même cas que celles des Etoliens et des Illyriens, l'une plus forte en cavalerie et en infanterie, et l'autre plus faible dans l'une et dans l'autre : à l'égard de celle-ci, il y a trois choses à observer pour espérer de réussir, le secret et la diligence dans la marche ... [et la certitude que] l'ennemi sortira de ses lignes; c'est ce que nous supposons ici » [2].

« Voici donc l'ordre sur lequel je voudrais combattre, supposant mon armée de vingt-trois bataillons et de vingt-deux escadrons *contre une autre de deux tiers plus forte*, rangée selon la méthode ordinaire, la cavalerie sur les ailes [2], [3], et l'infanterie au centre [4] avec une réserve [5]. ... Il n'y aurait pas moyen de tenir si je me rangeais dans un ordre tout semblable à mon ennemi, *puisque chaque arme ne se soutient pas réciproquement*, au lieu que la cavalerie devrait servir de soutien à l'autre, ce qui ne saurait arriver, si la cavalerie est sur les ailes, et l'infanterie au centre; méthode aussi peu sensée qu'elle est contraire aux règles de la guerre; *cette méthode subsiste cependant, et fait tranquillement son chemin*, quoiqu'une infinité de grands Capitaines s'en soient souvent éloignés ».

[1] Ville d'Illyrie dont l'emplacement exact n'est pas déterminé. L'action se situe vers la fin du III^e siècle avant J.-C.
HISTOIRE DE POLYBE, T. III p. 128.
[2] ibid. T. III p. 143.

« Je dispose donc mes trois corps, l'un [7] pour donner au centre [4], afin de le séparer de ses ailes, et [celui] de la droite destiné pour tomber sur l'aile [8] donnant en partie sur la cavalerie [3], et l'autre [6] attaquera la droite [9] de l'infanterie, tous les trois en même temps.

Je me range comme l'on peut voir dans la figure *pour faire un plus grand effort, et présenter partout une force et une puissance égale.* Je couvre les escadrons [10] de deux colonnes [11] et [12] ... la colonne [13] entre la cavalerie entrelacée de compagnies de grenadiers [14]; je fais soutenir cette première ligne d'une seconde [15] de deux ou trois escadrons et une réserve [16] entre les intervalles de mes corps, pour les accidents inopinés »[1].

L'originalité de Folard apparaît tout entière dans ces lignes, dans lesquelles nous voyons l'habile manœuvrier insister sur la nécessité de « faire un plus grand effort » à l'endroit décisif. Nous découvrons que la notion d'effort principal est latente dans tout son système, dont elle contribue à nous fournir l'explication. Ceci nous permet d'établir une relation très étroite entre le *coup d'œil* par lequel le chef détermine les points importants et le *plus grand effort*, marqué par l'emploi des *colonnes*. Pour Folard, la ligne, ou le cordon, est la forme à laquelle recourt le chef mal renseigné ou irrésolu, ou celui dont la formation militaire est insuffisante.

Il est impossible de lire ce qui se rapporte à l'« ordre de bataille sur trois corps » sans penser à la victoire d'Auerstaedt, qu'il semble annoncer à beaucoup d'égards. On trouve en effet dans le texte du commentateur de Polybe et dans la manière dont Davout s'est battu contre la ligne prussienne — et les masses de cavalerie qui étaient à ses ailes — une série d'analogies sur lesquelles nous aurons à revenir dans la suite. Il semble bien que Folard ait exercé sur Davout une influence plus profonde qu'il n'y pourrait paraître. En 1806, quand le vainqueur d'Auerstaedt aura fait à Berlin son entrée triomphale, et que l'Empereur aura adressé au 3e corps et à son chef l'hommage dû à leur brillant fait d'armes, Davout lui déclarera non sans fierté : « *Sire, nous sommes votre 10e légion* ». Ce langage n'aurait pas déplu au vieux mestre de camp, qui écrivait dans ses *Commentaires :* « *La dixième légion*, car c'est ainsi que j'appelle le régiment de Navarre et celui du Roi, chargèrent (*sic*) à différentes reprises, pénètrèrent et renversèrent tout ce qui osa se présenter à leur passage, sans voir la fin ni le fond des corps qui se succédaient »[2].

[1] ibid. T. III p. 144 — les passages soulignés le sont par nous.
[2] ibid. T. I p. 116. Ce passage se rapporte à la bataille de Spire (1703).

CHAPITRE VII

LA PRATIQUE DU COMBAT INTERARMES (JUIN 1796 - AVRIL 1797)

La première partie de la carrière de Davout offre toutes les caractéristiques d'une période de recherches. Il a partagé le sort d'une armée dans laquelle on a voulu rompre avec la tradition, sans toujours y parvenir, en se livrant à de oombreux essais. Il a eu sa part de réussites, mais les désillusions et les déboires ne lui ont pas non plus été épargnés. Au moment où il a quitté cette armée, le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas encore au point [1].

[1] Cf. BOURDEAU, Henry – *Les armées du Rhin au début du Directoire, la situation générale, les effectifs, l'état matériel et moral* – Paris – Charles-Lavauzelle – s.d. [vers 1910].
En cherchant pour quelles raisons l'armée du Directoire se trouvait dans une situation de crise dont elle ne parvenait pas à sortir, l'auteur distingue deux causes profondes de cet état de fait :
1° *L'économie du pays* était plongée dans le désordre et les commissaires des guerres en profitaient. Ces derniers se trouvaient « dans une indépendance absolue vis-à-vis des chefs militaires » (p. 224). Ils en abusaient, souvent outrageusement : certains avaient « table ouverte à l'armée où le soldat manque de pain, des chevaux de luxe tandis que la cavalerie est nulle » (p. 231). L'armée est exaspérée contre eux.
Par ailleurs, faute d'argent, le service de renseignement est diminué dans son efficacité; « ce n'est pas pour du papier, écrit un adjudant-général, que les espions s'exposeraient à se faire pendre » (p. 199). La troupe, une fois de plus, fait les frais de cette lacune impossible à combler.
2° *La discipline est presque impossible à maintenir.* « A l'influence déprimante des privations, s'ajoutait la disparition presque complète de l'autorité des officiers placés immédiatement au contact de la troupe » (p. 266). Usé, le civisme n'y suppléait plus guère.
Le désordre de l'économie militaire – où des profiteurs ont des appuis politiques que les généraux eux-mêmes n'ont pas – va donc de pair avec l'effritement du civisme, que les Représentants ont prôné pour « combattre les régles vigoureuses de l'ancienne discipline » (p. 284).
Si l'armée parvient à surmonter cette crise – moins spectaculaire peut-être que celle de 1793, mais combien plus insidieuse – elle le doit à l'existence des deux seuls facteurs d'ordre qui subsistent dans ce chaos matériel et moral : la volonté et la persévérance de quelques généraux et la présence dans les rangs, de soldats qui leur sont fidèles.

Quand il est remis en activité, à la suite d'un échange, il trouve une armée différente de celle qu'il a quittée [1]. Les hommes qui la commandent ont dû fournir, souvent dans des conditions très difficiles, la preuve de leurs capacités, de leur énergie et de leur persévérance. La technique de Moreau est plus sûre que ne l'était celle de Pichegru. La subdivision de l'armée en trois corps est judicieuse. La présence à la tête de ces corps d'armée, de chefs remarquables comme le sont Desaix et Gouvion Saint-Cyr, expérimentés tels que Férino, secondés par des généraux comme Duhesme, Lecourbe, Vandamme et d'autres encore, contribue à renforcer sa cohésion. Surtout, il règne entre les chefs, malgré d'inévitables divergences d'opinion, une camaraderie réelle, attestée par de nombreux témoignages [2] et par la manière dont les troupes voisines coopèrent entre elles [3]. Le fait que l'on s'apprête à reprendre l'offensive joue aussi son rôle—il ne s'agit plus seulement d'une guerre défensive où le civisme peut fournir à un combattant inexpérimenté une motivation suffisante — mais d'une guerre de conquête, en vue de laquelle l'esprit de corps se trouve fortement stimulé. L'émulation produite par les succès de l'armée d'Italie entre aussi pour une bonne part dans l'ardeur des troupes; l'envoi fait par Bonaparte au Directoire, de millions en numéraire, qui ont permis de pourvoir au plus pressé — arriérés de solde, équipements — n'est pas totalement étranger non plus à l'amélioration du moral [4].

Ces éléments réunis, l'expérience des chefs, l'esprit tourné vers l'offensive, la logistique un peu mieux assurée, *commencent à donner à cette troupe le caractère d'une armée de métier.*

Davout se trouve subordonné au général Férino [5]. Il ne reçoit pas immédiatement le commandement d'une brigade, ce qui n'exclut nullement sa participation active à une série de combats.

[1] « L'état de guerre permanent avait enfin procuré le temps et fourni l'occasion de donner à tous les volontaires et réquisitionnaires des qualités militaires de plus en plus solides ». BOURDEAU, p. 285.

[2] « L'armée du Rhin, pendant les six campagnes qu'elle a existé, a été un modèle d'union aussi parfaite qu'on puisse le désirer ». GOUVION SAINT-CYR, T. IV p. 121.

[3] Un bon exemple nous en sera fourni par la manière dont Vandamme et Davout coopéreront lors du franchissement du Rhin à Diersheim, en avril 1797 (v. ci-dessous p. 265).

[4] GOUVION SAINT-CYR, T. III p. 16.

[5] Le général Férino (1747-1816) avait servi au cours de la guerre de Sept Ans dans l'armée autrichienne. En août 1793, il avait été arrêté pour avoir trop sévèrement exigé la discipline. Il fut remis en activité tôt après. Ses états de service nous le dépeignent comme un chef énergique et sûr. SIX I p. 444.

Nous pouvons admettre que Davout assiste au franchissement du Rhin, le 24 juin 1796 [1], sans être en mesure de préciser la mission qui put lui être confiée lors de cette action [2]. Il est important de savoir qu'il participe ainsi à une opération interarmes, dont la réalisation est toujours délicate, et qui fut en l'occurrence, remarquablement menée. Les quelques détails suivants, empruntés à Gouvion Saint-Cyr [3] et à Jomini [4] permettent d'esquisser l'ampleur et la diversité des problèmes qu'il s'était agi de résoudre :

La mise au point de l'opération avait coûté deux mois de travail à l'état-major de l'armée. Pour induire les Autrichiens en erreur sur le point de débarquement, Moreau avait mené, le 15 juin, une très forte diversion à la hauteur de Mannheim ; il n'avait pas hésité à ordonner dans ce secteur, une attaque de corps d'armée. Le 23 juin il s'était de nouveau porté de sa personne en face de Mannheim, où il avait ordonné de pousser une reconnaissance en force en direction du camp retranché. Il confirmait ainsi les Autrichiens dans l'idée qu'une seconde attaque allait être lancée sur ce point, alors que le franchissement réel était prévu plus au sud. Remarquablement conçue, exécutée avec l'ampleur nécessaire, la manœuvre d'intoxication de Moreau réussit pleinement, permettant au corps de Desaix de franchir le Rhin sans être inquiété sérieusement.

L'entreprise était d'envergure, comme en témoignent les quelques chiffres qui suivent :

Il s'agissait de faire passer le Rhin aux 16 000 hommes de Férino et aux 12 000 du général Beaupuy. Desaix était à la tête du corps ainsi constitué. On disposait à cet effet, de 22 nacelles, de 25 bateaux de l'Ill et de 26 grands bateaux de Strasbourg, soit au total de 73 embarcations pour 28 000 hommes. Il fallait rassembler rapidement et en

[1] La date exacte de l'arrivée de Davout à l'armée du Rhin ne nous est pas connue, mais nous pouvons la déterminer approximativement comme suit : A partir du 23 juin 1796, l'offensive de l'armée française ne subit pratiquement aucune interruption jusqu'à l'automne. Nous savons que Férino, une fois le Rhin franchi, pousse sans discontinuer sur trois axes ; que Davout est engagé sur celui de gauche – il s'y distinguera à Haslach, le 14 juillet – et qu'Abbattucci commande la brigade du centre. La déposition destinée au procès Montaigu, dont la rédaction a pris un certain temps, n'a pas pu être faite au début de cette campagne ; elle a selon toute vraisemblance été effectuée avant le 23 juin, ce qui nous permet de situer le retour de Davout avant cette date.

[2] Nous verrons dans la suite, qu'il est affecté à la brigade Jordy. Lors du franchissement du Rhin, cette brigade reçoit la mission d'élargir la tête de pont en poussant vers le Sud. Elle trouvera en face d'elle le corps de Condé, qu'elle dépostera, en poussant jusqu'à Nonnenweier, dont Jordy s'emparera le 24 ou le 25 juin.

[3] Gouvion Saint-Cyr, T. III pp. 33-39.

[4] Jomini, T. 8 pp. 200-212, Atlas, planche XX.

silence l'effectif d'un corps d'armée, assurer son écoulement sans heurts et son chargement sur des bateaux plus ou moins disparates [1]. Il fallait tenir compte de l'irrégularité du courant. Il était en outre important d'assurer l'engagement le plus rapide possible, sur la rive droite, d'un premier échelon d'artillerie, pour assurer le lancement d'un pont de bateaux et d'un pont volant; tout cela sans qu'il fût possible de prévoir les réactions autrichiennes.

Le problème consistant à *coordonner, dans des conditions aussi particulières, les mouvements d'une masse d'hommes,* était peu commun; pour Davout il était certainement nouveau sous cette forme. Dans quelques mois, à Diersheim, nous verrons que l'expérience acquise lors de ce premier franchissement lui aura été fort utile.

La campagne de 1796 en Allemagne

Les seules indications sûres dont nous disposions au sujet de Davout au cours de cette campagne nous sont fournies par ses états de service. Nous y apprenons qu'il s'est distingué au combat de Haslach, le 14 juillet 1796 [2]. L'action nous est rapportée en ces termes par Gouvion Saint-Cyr :

« Le même jour [14 juillet], Férino repoussa les Autrichiens du corps de Fröhlich, jusqu'au-delà de la Bleich [3], sa gauche, sous les ordres de Jordy [4], emporta Haslach. Il fut appuyé dans cette attaque par les troupes de centre que Duhesme dirigea de Freudenstadt sous les ordres de Vandamme. Elles formaient trois petites colonnes; l'une fut dirigée sur Wolfach, l'autre sur Alpirsbach et la 3e sur Schramberg » [5].

Cette attaque à laquelle participe l'aile droite de Gouvion et l'aile gauche de Férino est selon toute apparence coordonnée par Gouvion, qui se trouve dans ce secteur, alors que Férino est dans celui de la Bleiche. Le fait que Gouvion ait donné sa marque à ces combats offre pour nous un grand intérêt; ce général était un tacticien consommé, dont l'une des spécialités était le procédé des fausses attaques, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir. La version donnée par l'archiduc Charles confirme en tous points celle que nous venons de

[1] Les gros bateaux de Strasbourg se trouvèrent – au dernier moment – démunis de leur gouvernail. Les bateliers les avaient cachés. On finit par les trouver dans l'après-midi du 23 juin.
Gouvion Saint-Cyr, T. III p. 33.
[2] SHAT – Dossier Davout.
[3] La Bleiche se jette dans le Rhin, à 40 km environ au sud de Kehl.
[4] Le général Jordy (1758-1825), ancien chirurgien aux hôpitaux militaires de Strasbourg, avait combattu en Amérique et avait participé comme capitaine de gardes nationaux, à la répression de l'insurrection des Suisses de Château-vieux à Nancy. Au cours de sa carrière, il fut grièvement blessé à maintes reprises. Pendant les Cent-Jours, Davout le fera nommer lieutenant-général en déclarant que « son corps n'était qu'une plaie ». Six I p. 604.
[5] Gouvion Saint-Cyr, T. III p. 94.

citer. Nous y apprenons en outre que le barrage de Haslach, après avoir été attaqué une première fois le 11 juillet, ne fut emporté que le 14 après avoir été âprement défendu [1] par le colonel Guylai [2].

Les conditions dans lesquelles est menée cette campagne posent aux commandants de toutes les formations d'une certaine importance une série de problèmes nouveaux, qui méritent de retenir notre attention.

Sur le plan stratégique

Les dimensions de ce théâtre d'opérations, à la fois vaste et fortement compartimenté, donnent une importance beaucoup plus considérable aux facteurs de l'espace et du temps. L'acquisition du renseignement y est en outre rendue fort malaisée en raison du manque de cartes [3] et de l'hostilité d'habitants dont on ne connaît pas la langue [4]. Les erreurs de dispositions sont difficiles ou impossibles à réparer. L'exercice du commandement exige un effort de prévision beaucoup plus considérable que ce n'était le cas au cours des campagnes précédentes; il y faut vraiment du métier [5].

Quand les renseignements sont peu sûrs, et les liaisons malaisées à établir, l'initiative des commandants de brigade et de division revêt une importance accrue. Mais cela ne résout pas tous les problèmes qui se posent à l'échelon du corps d'armée et à celui du commandement en chef — sans parler de la direction des opérations, assumée par le Directoire, qui échouera dans sa tentative de coordonner l'action de Jourdan et celle de Moreau. La réunion des forces était plus simple dans la plaine lombarde, où une division détachée pouvait marcher au canon; ce procédé si simple et si efficace n'était pas applicable dans la Forêt-Noire. Dans ce terrain, qui se prête mieux qu'un autre à la conduite du combat retardateur, où les cavaliers de l'archiduc Charles sont favorisés par les bois qui leur permettent de se dérober, l'école autrichienne soumet les généraux français à une épreuve de durée dont ils vont une fois de plus, malgré l'issue de cette campagne, sortir enrichis.

En dépit de toutes ces difficultés, Moreau parviendra à franchir le Danube et le Lech et poussera ses éléments de tête jusqu'à une cinquantaine de kilomètres de Ratisbonne. A lui seul, ce succès aurait

[1] Erzherzog Karl, Bd. II p. 132.
[2] ibid. p. 92. Gyulai disposait d'un corps franc de deux bataillons, de cinq compagnies de Wenckheim et de deux escadrons de cuirassiers d'Anspach.
[3] « Moreau qui ne s'était pas attendu à faire la guerre loin du Rhin en était si dépourvu [de cartes] qu'il en témoignait tous les jours le besoin ». Gouvion Saint-Cyr, T. III p. 119.
[4] Lors de la progression de Férino « la malveillance des guides et le mauvais état des chemins retardèrent beaucoup cette colonne ». ibid. T. III p. 43.
[5] C'est dans ces conditions que Lecourbe acquerra la sûreté qui le fera s'affirmer plus tard comme un maître de la guerre en montagne.

suffi à consacrer la réputation de Moreau et l'habileté de ses généraux, s'il n'avait pas été éclipsé aux yeux de la postérité, par l'éclat de la campagne d'Italie, et par la nécessité dans laquelle l'armée du Rhin se trouva finalement de battre en retraite. Les contemporains ne s'y trompèrent pas, cette campagne servit de modèle à l'archiduc Charles quand il rédigea son remarquable traité de stratégie [1]; Jomini, pour sa part, lui consacra au moins autant d'attention qu'il ne le fit pour les batailles livrées par Bonaparte.

Ces quelques remarques nous conduisent à souligner l'importance prise par ces opérations, pour la formation des généraux qui servirent sous les ordres de Moreau.

Sur le plan tactique

Nous avons vu que la colonne commandée par Jordy, dont faisait partie Davout, se trouva attribuée ou subordonnée à Gouvion Saint-Cyr quand il s'agit de faire sauter le verrou de Haslach. Il n'est pas sans intérêt de voir comment ce général s'y prit pour venir à bout d'une position autrichienne qu'il ne pouvait pas tourner. Le combat de Rothensol est caractéristique de la manière dont on pratiquait, à cette époque, la « défensive-offensive ».

Les Autrichiens tiennent une forte position de crête à Rothensol (20 km au S. de Karlsruhe). Il semble impossible de les en déloger.

Gouvion décrit en ces termes la manœuvre à laquelle il eut recours pour parvenir à ses fins [2] :

« On se décida à rester réuni dans la vallée de l'Alb [au pied de la position autrichienne de Rothensol], espérant qu'avec ce que j'appellerai des *provocations* ou des *fausses attaques*, on pourrait amener les ennemis à nous attaquer eux-mêmes ».

« On dira peut-être que ce calcul était erroné, puisqu'il reposait sur une faute que l'ennemi ferait, mais voici ce qui pouvait donner quelque fondement à notre espoir ... son armée était *pleine d'enthousiasme, et quand ce sentiment a gagné les Allemands, on ne peut douter qu'ils ne se portent avec ardeur contre leurs ennemis*, sans attendre d'être attaqués par eux ... »

« La plus grande partie des nôtres était masquée ... ainsi il nous était plus facile de *paraître faibles aux yeux de l'ennemi* ».

Cette connaissance de la psychologie de l'adversaire, jointe à la discipline qui permet de « paraître faible », attestent à elles seules l'expérience du commandement et des troupes françaises. Mais il y a plus :

[1] Erzherzog Karl – *Grundsätze der Strategie, erläutert durch die Darstellung des Feldzuges von 1796 in Deutschland* – Wien und Leipzig – Braumüller – 1893 – Ausgewählte Schriften – T. II.
L'édition originale est de 1814.

[2] Les passages qui suivent se trouvent dans Gouvion Saint-Cyr, T. III pp. 73-79; ce qui est souligné l'est par nous.

« On voulut alors *tâter la position* de l'ennemi et *juger si sa contenance était bien assurée* ».

« Tâter une position », « juger de la contenance », cela non plus n'était le fait de débutants.

« La 106e demi-brigade ... fut désignée pour *fournir deux cents tirailleurs* et quelques pelotons pour les soutenir ... on prévint les officiers de ce détachement que dans le cas où les troupes autrichiennes marcheraient au secours de leurs tirailleurs, *ils ne devaient pas hésiter à se retirer sur-le-champ, mais sans précipitation*, jusqu'à leur demi-brigade ».

La proportion des tirailleurs disponibles est considérable. On voit en outre que la manœuvre consistant à sortir rapidement des rangs avec des pelotons de soutien, est connue.

Les Autrichiens, qui n'en sont pas non plus à leur coup d'essai, ne tombent pas dans le panneau. Ils reconduisent les tirailleurs français et ne vont pas plus loin.

La seconde tentative est menée cette fois avec deux détachements; elle n'a guère plus de succès que la précédente,

« cependant *l'ennemi employa plus de forces* pour repousser les Français et *il les rejeta un peu plus loin que la première fois* ».

On fait une troisième tentative, puis une quatrième, au cours de laquelle

« on eut un moment l'espoir qu'il [l'ennemi] descendrait jusqu'en bas, mais il n'en fit rien et remonta sur sa position. Saint-Cyr était bien décidé à ne pas se rebuter; *la hardiesse croissante de l'adversaire lui faisait espérer qu'une nouvelle attaque* [des Français] *pourrait réussir* [à le débusquer] ».

On voit bien, dans tout cela, où le général dirige son « coup d'œil ». Saint-Cyr estime le moment venu de faire « le plus grand effort » :

« Cette fois, on ramena sur l'ennemi la 106e tout entière; elle eut l'ordre de pousser son attaque à fond, et d'arriver, si elle le pouvait, jusque sur la ligne des Autrichiens, *mais de se retirer si elle voyait des masses s'ébranler pour la charger*, et de *ne pas craindre de mettre un peu de précipitation dans son mouvement rétrograde*, pour encourager l'ennemi et activer sa poursuite ».

Le stratagème réussit, mais

« ces braves éprouvaient une grande peine à exécuter une manœuvre qui leur donnait l'apparence de fuir. Saint-Cyr fut obligé de se rendre près d'eux ... ce dernier mouvement fit tout son effet ».

Les Autrichiens poursuivent les Français jusque dans la plaine, et permettent ainsi à Saint-Cyr de lancer dans leur dos Lecourbe et Lambert qui leur coupent la retraite. La description que nous venons

de citer trouve ici aussi, sa confirmation dans la relation donnée par l'archiduc Charles [1].

L'exécution, effectuée en quelques heures, de ces cinq phases de combat, où l'on passe avec une entière souplesse de l'offensive à la défensive, où l'on marque à volonté — et cela sous le feu de l'ennemi — du calme ou de la précipitation, où l'on détache et réintègre des centaines de tirailleurs avec leurs pelotons d'appui, où le chef enfin, parvient à interpréter avec sûreté des indices difficiles à saisir, tout cela dénote le niveau d'instruction auquel était parvenue cette armée.

En ce qui touche au métier du général, la manière dont un commandant de brigade ou de division a pu apprécier l'adversaire en cours d'action n'a guère pû différer entre deux compartiments de terrain aussi semblables, face à des formations de même composition. Le général interprète des indices, dont l'expérience lui a peu à peu enseigné la valeur. Il « tâte » l'adversaire par des formations plus ou moins fortes, allant du déploiement de deux cents tirailleurs à la reconnaissance en force effectuée par une demi-brigade. La réaction adverse lui permet d'apprécier la « contenance ». Selon la densité du feu ou le rythme des mouvements, il « sent » l'adversaire « s'enhardir » ou « faiblir ». L'art du commandement est fait pour une bonne part, de la connaissance de ces indices, *et de l'emploi que l'on peut en faire en en offrant à son adversaire* — comme à Rothensol, où Gouvion a fini par débusquer les Autrichiens en simulant la faiblesse. La manœuvre des tirailleurs, mieux connue des troupes françaises, offre à leurs chefs, comme nous venons de le voir, un bon instrument de renseignement et d'intoxication.

Au cours des mois qui suivent, la diversité des situations qui se présentent à Davout, lui permet d'approfondir cette connaissance des indices, et d'acquérir une pratique que les actions relativement isolées du passé ne lui avaient pas permis d'exercer à ce rythme.

Nous ne le suivrons pas au cours de la campagne d'Allemagne, qui se terminera pour lui à Kehl, où nous le retrouverons; nous ne saurions cependant achever cette page sans rappeler la mort de Marceau, survenue le 21 septembre 1796. Davout dut ressentir cruellement cette perte, qui le privait une fois de plus d'un ami qui lui était dévoué.

[1] « Wenn die Oesterreicher das Gros ihrer Truppen auf dem höchsten Plateau vereinigt behalten und den französischen Tirailleurs nur Detachements von Plänklern entgegengesetzt – wenn sie sich beschränkt hätten, ihre Stellung zu behaupten und eine Reserve bereit zu halten, um dem Feind dort entgegenzugehen, wo er einen Hauptangriff machen oder sie tournieren konnte; so wären sie, ungeachtet nur 6 Bataillons bei Rothensol standen, schwerlich delogirt worden ».
ERZHERZOG KARL – Bd. II p. 106.

Le siège de Kehl (fin novembre 1796 - 9 janvier 1797)

Au seuil de l'hiver, l'armée du Rhin se trouve brusquement confrontée avec les problèmes particuliers qui surgissent lors d'une guerre de positions. Alors que la guerre de mouvement requiert avant toutes qualités de la part des chefs un esprit manœuvrier, faisant appel au coup d'œil, à la rapidité d'esprit et à l'intelligence, le combat qui se prolonge dans des positions défavorables est surtout une épreuve morale. L'on conçoit aisément ce qu'a pu signifier pour une troupe venant d'effectuer une longue retraite, la perspective d'avoir à se battre dans une mauvaise tête de pont, fortifiée à la hâte, au lieu d'avoir celle de gagner ses quartiers d'hiver.

En ordonnant à Moreau de tenir Kehl et Huningue, le Directoire s'efforce de conserver deux têtes de pont en vue d'une reprise de l'offensive en Allemagne; surtout, il s'efforce de retenir par des combats incessants, le plus grand nombre possible de bataillons autrichiens dans ce théâtre d'opérations et d'empêcher le conseil aulique de les porter en Italie où se joue la partie décisive [1].

Les Autrichiens pour leur part, s'efforcent de rejeter les Français sur la rive gauche du Rhin, et consacrent de gros moyens à cette opération (55 bataillons, 46 escadrons, 158 pièces d'artillerie et 15 lance-bombes). Dans ces conditions, le siège de Kehl prend rapidement des proportions considérables. Les Impériaux ouvrent la tranchée le 21 novembre 1796; l'abondante main-d'œuvre dont ils disposent leur permet de creuser 50 kilomètres de parallèles et de communications en 49 nuits de travail. Pour protéger le travail des sapeurs, leur artillerie tire plus de 125 000 projectiles sur les batteries et les fortifications de campagne françaises, qui n'offrent qu'un abri insuffisant à leurs défenseurs [2].

N'ayant pu vaincre Moreau par une bataille décisive, au cours de l'habile retraite que celui-ci vient de mener, l'archiduc Charles mène contre lui une véritable guerre d'usure.

Pour les Français, il s'agit donc avant tout de durer. L'atout majeur de leur dispositif est constitué par la communication avec la rive gauche du Rhin, contre laquelle les Autrichiens ne peuvent rien entreprendre. A Kehl, Moreau dispose de 40 bataillons et de 150 pièces d'artillerie, dont une centaine sont en batterie dans la tête de pont; en outre ses généraux sont assez nombreux pour assurer par rotations, la permanence du commandement sur la rive droite du Rhin. Dans les troupes également, des relèves sont organisées. Les brigades passent

[1] Cf. la lettre du Directoire à Moreau, du 3 novembre 1796, citée par Longy – *La campagne de 1797 sur le Rhin* – Paris – Chapelot – 1909 – pp. 357-358.

[2] Erzherzog Karl – op. cit. – Kartenband – Pl. X et XI. Les indications et les chiffres cités sont empruntés aux commentaires de la planche X.

48 heures dans les positions de combat, et 4 jours dans les cantonnements de la rive gauche [1]. Le commandement de la tête de pont est assumé alternativement par Desaix et Gouvion Saint-Cyr, qui se relaient tous les cinq jours. Les généraux de division et de brigade font de même. Tout ceci permet aux Français de conserver, tout en étant dans la défensive, une certaine mobilité, malgré l'exiguïté du secteur (2 km de largeur sur quelques centaines de mètres de profondeur). Bref, ils font à Kehl tout ce que Davout aurait souhaité que l'on fît l'année précédente à Mannheim. Ils parviennent ainsi à dépasser la durée de 39 jours, prévue par Vauban pour une défense bien conduite. Le 9 janvier 1797, après 50 jours de tranchée ouverte, la tête de pont est enfin rendue aux Autrichiens.

La tournure prise par les combats souvent acharnés, qui furent livrés pour la possession de Kehl, laisse davantage pressentir la violence de certaines batailles du XIX^e siècle, qu'elle ne rappelle les canonnades du XVIII^e. Ce passage, extrait des *Mémoires* de Gouvion Saint-Cyr, pourrait parfaitement avoir été tiré des *Récits de Sébastopol* de Tolstoï [2].

« Chaque jour, avant neuf heures du matin, toutes les pièces se trouvaient brisées et la moitié des hommes gisaient sur la terre, de sorte que ce corps si brave fut presque réduit à rien » [3].

On a poussé très loin, de part et d'autre, la pratique de la contre-batterie, l'emploi du tir aux angles supérieurs à 45° — dit « tir courbe » — et la puissance des bombes. Davout put acquérir ainsi à Kehl une connaissance de l'artillerie dont on ne voit guère d'où il l'aurait tirée sans cela. L'insuffisance des fortifications de campagne, dans lesquelles il était contraint de se battre, et dont la plupart n'offrait qu'une protection illusoire contre le feu adverse, lui permettait, mieux que le meilleur traité de balistique, de mesurer les possibilités de l'arme et les effets de son feu.

Les conditions très pénibles et souvent sordides de ce siège permirent à Desaix d'apprécier les qualités de Davout. Les deux hommes se lièrent d'une amitié que seule devait interrompre la mort de Desaix. L'appui dont il fut l'objet de la part de ce chef exceptionnel, fut certainement pour Davout l'une des chances de son existence.

[1] MÉCHEL, Chrétien de – *Le siège de Kehl* – Bâle – 1798 – p. 38.

[2] Ce n'est plus de la guerre de forteresse, mais de la guerre de tranchées, de bastions de terre et de redoutes; cf. le passage suivant, extrait de TOLSTOÏ – *Les récits de Sébastopol* – dans *Souvenirs et récits* – Paris – NRF – Pléiade – 1968 – p. 515 :
« Sur notre bastion et au-dessus de la tranchée française, on a hissé les drapeaux blancs; entre les deux camps, dans la vallée en fleurs, gisent en tas des cadavres mutilés, sans bottes, en uniformes gris ou bleus; des hommes les ramassent et les entassent dans des chariots ».

[3] GOUVION SAINT-CYR – T. IV p. 109. L'auteur fait allusion aux batteries servies par des canonniers à cheval, qui n'avaient pu se faire au service de tranchée, et se protégeaient mal.

Le franchissement du Rhin a Diersheim (20 avril 1797)

Pour franchir à nouveau le Rhin, les troupes françaises ne bénéficient pas, cette fois, d'un effet de surprise aussi complet que de celui qu'elles avaient obtenu à Kehl en juin 1796. A la suite d'une série de contre-temps, l'opération se déroule dans des conditions particulièrement difficiles. La manière dont le commandement français parvient chaque fois à surmonter la crise, mérite de retenir notre attention.

Nous empruntons les indications qui suivent :

- aux archives de Davout [1], qui contiennent les copies des ordres le concernant, émis par le général Reynier (chef d'état-major de Moreau), la copie des relations de combat de Moreau et de celles qui furent vraisemblablement rédigées à son état-major sur la base des rapports qui lui furent fournis;
- à l'étude faite en 1909 au service historique par le lieutenant Longy [2], qui fournit de larges extraits des nombreuses relations de combat dont il a disposé;
- aux cartes établies par Jomini dans son *Atlas* [3] et par Gouvion Saint-Cyr [4].

Les grandes lignes de cette opération peuvent être esquissées comme suit :

Le dispositif autrichien

Le dispositif autrichien est largement étalé le long du Rhin. On ne distingue plus, dans ce « cordon », l'effort principal que l'archiduc Charles voulait marquer à Offenbourg (20 km au SE de Strasbourg) — dont l'expérience lui avait fait connaître l'importance, comme l'une des clés de la vallée de la Kinzig.

L'explication peut être fournie par le fait que l'archiduc — appelé en Italie — avait été remplacé par le général Latour, qui avait préféré adopter un dispositif linéaire lui paraissant plus sûr. Il ne laissait à la hauteur de Kehl, qu'une réserve trop faible pour emporter la décision [5].

La manœuvre envisagée par Moreau et Desaix

Bien renseigné, le commandant de l'armée du Rhin décide de franchir le fleuve à la hauteur de Diersheim, qui est indubitablement l'un des points les plus faibles du dispositif autrichien. Le passage s'y trouve

[1] SHAT K_1 50 – Dossier « Armée d'Allemagne 1797 ».
[2] Longy – op. cit. pp. 253-254, 307-350.
[3] Jomini – *Atlas des guerres de la Révolution* – T. II pl. XX.
[4] Gouvion Saint-Cyr – T. IV p. 12.
[5] Erzherzog Karl – T. II pp. 409-410.

en outre facilité par l'existence d'une série d'îles boisées qui ne sont pas toutes défendues. L'Ill, enfin, vient se jeter dans le Rhin en face de Diersheim, ce qui offre l'avantage de permettre l'acheminement de bateaux sur cette rivière, et le chargement des troupes, en les soustrayant à l'écoute et aux vues adverses.

En donnant les ordres au dernier moment, en effectuant l'opération de nuit, en l'accompagnant d'une fausse attaque (à Plobsheim, à 10 km au Sud de Strasbourg) et en faisant suivre ces actions, à l'aube, par une canonnade générale destinée à induire en erreur les Autrichiens sur le point de franchissement, Moreau et Desaix escomptent le succès.

Déroulement de l'opération

Nuit du 19/20 avril 1797

Trois échelons appartenant pour la plupart à la division Duhesme, sont prêts à être embarqués à proximité de Killstaedt :

1. *Premier échelon de débarquement*

   Commandant : *Général Vandamme*
   adjudant-général Heudelet
   Troupes : 100e demi-brigade
   4 bataillons 76e (un seul bataillon)

2. *Deuxième échelon de débarquement*

   Commandant : *Général Davout*
   adjudants-généraux Demont et Jarry
   Troupes : 31e demi-brigade
   4 bataillons 16e légère (un seul bataillon)

3. *Troisième échelon de débarquement*

   Commandant : *Général Jordy*
   Troupes : 10e demi-brigade
   6 bataillons 17e (un seul bataillon)
   109e (deux bataillons)
   Appui : 5 escadrons de cavalerie
   2 compagnies d'artillerie légère

20 avril 1797

0200 H

L'embarquement du premier échelon — en A — ne peut avoir lieu à l'heure prévue. Un vent contraire ralentit l'acheminement des bateaux. Le niveau de l'Ill s'est abaissé, rendant plus difficile le passage des bancs de sable en amont de Killstett. Le conducteur du cabestan, qui était chargé de treuiller les bateaux, s'est égaré. On prend le parti d'atteler des sapeurs aux bateaux pour les haler.

0400 H

L'embarquement pourrait commencer. Mais on se rend compte qu'il manque les rames (les bateaux de l'Ill se manœuvraient à la gaffe). Le chaland chargé

de rames est ensablé. Moreau prend trois compagnies d'infanterie, se porte en toute hâte vers le chaland, prend lui-même une rame et repart au pas de course vers le point d'embarquement, suivi des compagnies qui transportent les avirons.

0500 H

On distribue l'eau-de-vie. Les troupes commencent à s'embarquer. Au même moment, le canon des fausses attaques commence à tonner, donnant l'éveil à toute la ligne autrichienne.

De 0600 H à 0700 H environ

La première flottille lève l'ancre. A son entrée dans le Rhin elle est repérée par un poste autrichien qui donne l'alerte au bataillon croate qui tient le secteur de Diersheim. Les bateaux de tête sont pris sous le feu d'une batterie en position au sud de Freistett, à l'endroit même où Vandamme devait débarquer.

Accueilli par le feu d'infanterie de quelque 300 Croates postés dans l'île de sable au Sud de Zollhaus, — Vandamme décide de brusquer le débarquement.

Les grenadiers de la 76e sautent sur le rivage; ils sont accueillis par une grêle de balles. Un flottement se produit dans leurs rangs. Le reste du bataillon se déploie en tirailleurs et parvient à arrêter un retour offensif des Croates. Ces derniers reculent et prennent position autour de la baraque du péage (Zollhaus).

Vandamme débarque avec la 100e demi-brigade, franchit l'île de sable en colonnes serrées et gagne la digue du Rhin. Il attend l'arrivée du deuxième échelon pour enlever Diersheim.

Vers 0715 H

Davout et Duhesme le rejoignent. Disposant de deux demi-brigades, les Français passent à l'attaque; mais les Croates, qui se sont retranchés à Diersheim, ouvrent sur eux un feu si meurtrier que le repli doit être ordonné. Le général Duhesme, qui marchait avec la gauche de Vandamme, est grièvement blessé (il montait à l'assaut en battant la charge sur un tambour, avec le pommeau de son sabre).

Vandamme prend le commandement, se concerte avec Davout, décide de renouveler l'attaque. Le combat est particulièrement sanglant; mais les Français parviennent à prendre pied dans le village et à repousser le corps franc autrichien qui s'en était servi comme d'une forteresse improvisée.

Sans perdre de temps, les troupes françaises mettent à leur tour le village en état de défense, quand elles sont attaquées par 2 bataillons autrichiens du régiment d'Alton, qui débouchent de Bischoffsheim. Cette première contre-attaque est repoussée quand on signale l'approche d'une nouvelle formation autrichienne.

Vers 0800 H

Le général Klinglin vient d'arriver de Neumühl (à l'E de Kehl) à la tête d'un bataillon de Kaunitz et de 2 escadrons de Johannes Dragoner.

Moreau fait établir un pont volant, fait passer trois pièces d'artillerie légère sur un bateau plat. Jordy s'embarque à son tour avec le troisième échelon.

Le général autrichien Sztarray, de son côté, alerte 7 bataillons, de la cavalerie et de l'artillerie (12 pièces) qui se portent concentriquement vers Diersheim.

Le général Klinglin part à l'attaque, prend pied dans Diersheim où il progresse pied à pied. Les trois pièces d'artillerie françaises sont démontées par une batterie autrichienne qui appuie l'attaque de Klinglin.

Vers 0900 H

Les premiers bataillons de Jordy arrivent à Diersheim. Conduits par Davout, un bataillon de la 31e et un autre de la 100e contre-attaquent à gauche et regagnent le terrain perdu. La 17e repousse les Autrichiens au centre du village. La droite regagne elle aussi sa position initiale.

Vers 1100 H

Le général autrichien Riese, à la tête du régiment des cuirassiers de Hohenzollern, effectue sa jonction avec les troupes de Klinglin. Disposant de deux régiments renforcés et de la supériorité du feu d'artillerie, sachant qu'un troisième régiment autrichien s'approche de Freistett, menaçant les arrières français, Riese décide de déclencher une troisième attaque.

Pour parer à cette nouvelle menace, Vandamme donne l'ordre à ses tirailleurs de se replier, et masse dans le village deux bataillons de la 17e et un de la 76e. Appuyé à sa droite par Klinglin, qui débouche de Honau, Riese porte son effort en direction du centre de la localité. Les troupes autrichiennes en ont atteint les jardins, quand Vandamme fait sortir d'un seul coup ses trois bataillons, et ouvre à bonne portée une décharge générale. Les Autrichiens battent précipitamment en retraite; Riese est blessé.

Desaix et Davout contre-attaquent Klinglin avec deux bataillons de la 109e, fraîchement débarqués. Ils parviennent à le repousser et quand le général autrichien arrive au gué du faux-bras du Rhin (entre Diersheim et Honau), il se voit pris par surprise à revers par des tirailleurs et attaqué sur son flanc droit. Cette fois, les troupes autrichiennes se débandent.

Jusqu'à 1500 H environ

Desaix ayant été blessé à son tour, le commandement est de nouveau assumé par Vandamme. Ce dernier, estimant qu'il est impossible de reprendre l'attaque avant d'avoir reçu de l'artillerie et de la cavalerie, attend que le pont volant soit achevé. Moreau parvient à y faire passer 150 cavaliers et 3 pièces d'artillerie légère.

Vers 1500 H

Renforcés par deux bataillons venus de Stolhofen par Freistett, les Autrichiens renouvellent une quatrième fois leur attaque, en commençant par soumettre Diersheim à un violent bombardement d'artillerie. De nombreux incendies y sont allumés, causant de fortes pertes dans les rangs français. Puis les Impériaux déclenchent l'assaut général.

Les grenadiers des 31e et 109e, qui tenaient la partie Est du village, sont refoulés jusqu'à l'église, où un bataillon de la 76e les recueille. Moreau réunit les 17e et 31e en arrière de la localité (près du faux-bras du Rhin au Sud de Diersheim); puis il contre-attaque, la 17e au Nord, la 31e au Sud.

Pendant que les Autrichiens sont ainsi fixés à Diersheim, Davout profite de leur faiblesse à Honau, et s'empare de cette localité avec deux bataillons de la 109e, gagnant le flanc gauche du dispositif adverse.

Entre 1500 H et 1800 H

Grâce au pont volant, Moreau peut acheminer à Diersheim 600 cavaliers du 9e hussards, un escadron du 17e dragons et 7 à 8 bouches à feu.

Vers 1800, les Autrichiens parviennent à mettre hors d'usage le pont volant français. On s'attache alors à le remplacer par un pont de bateaux.

Vers 2000 H

A la tombée de la nuit, la 16e légère, qui occupe la digue, est prise de panique, croyant avoir affaire à une attaque autrichienne. En fait, il s'agissait d'une charge factice, battue par une vingtaine de chasseurs français, qui cherchaient par ce moyen, à impressionner les Autrichiens qui se trouvaient en face d'eux, et à les repousser.

Vers 2400 H

Le pont de bateaux est achevé. On évacue les blessés. Moreau fait passer le 4e dragons, le 2e de cavalerie et 4 demi-brigades d'infanterie (3e et 24e légères, 3e et 89e de ligne). A la fin de la nuit, l'effectif des troupes françaises sur la rive droite se monte à 23 000 hommes.

En face de Diersheim, les Autrichiens ont réuni 16 bataillons et 20 escadrons, soit au total environ 10 000 hommes.

Le 21 avril

de 0600 H à 0900 H environ

Les Autrichiens attaquent une cinquième fois Diersheim avec trois colonnes, qui débouchent :

- la première, de Freistett;
- la seconde, de Hohbün;
- la troisième, de Linx.

Une quatrième colonne est dirigée contre Honau.

Au départ de cette attaque, l'artillerie autrichienne parvient à démonter entièrement les batteries françaises, permettant aux colonnes d'assaut d'aborder aisément Diersheim.

La 17e, qui en défend les approches, doit se replier. Elle est immédiatement soutenue à gauche par la 3e légère, la 31e et un bataillon de la 76e.

Davout, qui se trouve toujours à Honau avec la 109e, y est relevé par Dufour, et se porte à Diersheim avec cette demi-brigade. Il y parvient au moment où Moreau, qui s'est mis à la tête du 4e dragons et du 2e de cavalerie, charge la deuxième colonne autrichienne (qui venait de déboucher de Hohbün). Davout soutient cette attaque avec la 17e et la 109e, et réussit à arrêter la marche de la 3e colonne (de Linx). Le flanc de la 2e colonne est ainsi découvert. Une charge autrichienne ne parvient pas à combler l'intervalle, dans lequel s'est déjà engagée la cavalerie de Moreau. Menacées d'être prises à revers, les deux colonnes autrichiennes se replient.

Des retours offensifs semblables sont effectués à l'aile droite, avec le même succès. Quant à l'aile gauche française, elle ne semble guère avoir été inquiétée.

Vers 1400 H

Ayant formé deux colonnes d'attaque, protégées par trois brigades de cavalerie, Moreau pousse en avant.

Davout, placé à la tête du 9e hussards et du 17e dragons, renforcé de deux pièces d'artillerie légère, éclaire la marche en direction de Hohbün.

La progression française se transforme rapidement en une poursuite.

Le 21 avril au soir

Davout, qui se trouve maintenant à la tête du 8e et du 9e hussards, renforcés par le 13e dragons, pousse jusqu'à Biberach et à Zell, soit à 40 kilomètres au Sud de Diersheim. Au cours de cette poursuite, il a la bonne fortune de s'emparer du fourgon du général Klinglin, dans lequel on trouvera la correspondance secrète échangée entre Pichegru et les Autrichiens.

En cours d'action il rencontre quelques cavaliers du 8e hussards qui ont quitté leur régiment pour conduire en direction du Rhin, des pièces d'artillerie qu'ils ont capturées. Il leur ordonne de laisser là ces pièces et de rejoindre leur corps; il admoneste le colonel du 8e, en lui disant vivement qu'il ne faut pas que son régiment « *s'amuse à escorter des pièces* »[1].

Le 22 avril

Davout remonte la vallée de la Kinzig. Il s'approche de Haslach avec le 8e hussards, couvert à Biberach par le 13e dragons, quand on vient l'avertir qu'une forte colonne autrichienne se replie de Lahr sur cette dernière localité. L'infériorité de ses forces ne lui permettant pas de s'opposer au repli d'un corps d'armée autrichien, Davout ordonne au 13e dragons de couvrir son mouvement et il opère rapidement son repli par Stocken et Unterentersbach.

La nouvelle de la signature des préliminaires de paix de Léoben fait s'arrêter là l'avance française et Davout prend quartier à Gengenbach.

Considérations

Cette bataille nous permet de mesurer les progrès réalisés par l'« école » française, qui a nettement dominé sa rivale autrichienne. Elle nous fournit aussi l'occasion d'analyser sommairement les différences essentielles et les points communs pouvant exister entre les deux « écoles ».

Sur le plan tactique

De part et d'autre on recourt aux formations de combat en ordre serré, que ce soient des lignes ou des colonnes; la discipline de feu est aussi rigoureuse chez les Français que chez leurs adversaires, il suffit pour s'en rendre compte, de penser à la manière dont Vandamme repousse la troisième attaque autrichienne.

De part et d'autre on emploie des tirailleurs, mais leur emploi est généralisé chez les Français, alors qu'il semble limité, chez les Autrichiens, à l'emploi des corps francs (croates ou tyroliens).

[1] Termes employés par Davout dans un rapport du 24 avril 1797, dans lequel il demande que ces hussards reçoivent l'indemnité à laquelle ils ont droit, pour avoir effectué ces prises. SHAT K_1 50.

L'artillerie de campagne autrichienne fait preuve d'une maîtrise remarquable en matière de contre-batterie, à laquelle les Français n'ont pas pu riposter; par contre il semble que dans le combat lui-même, cette artillerie n'ait pas pu soutenir son infanterie avec toute la souplesse désirable.

La manière enfin dont Moreau emploie sa cavalerie pour emporter la décision à Diersheim, ne diffère guère de celle avec laquelle Quosdanovich avait bousculé Dufour devant Handschuhsheim, en 1795. L'originalité de l'école française nous semble résider:

a) dans l'importance plus grande qu'elle accorde au combattant individuel, qu'il soit tirailleur [1] ou hussard;

b) dans le fait que la manœuvre des tirailleurs — à laquelle on consacre parfois le quart de l'effectif d'un bataillon — ne s'exerce pas au détriment de l'ensemble. La cohésion des formations serrées reste assurée: après avoir agi en essaim, en rideau, les tirailleurs peuvent rejoindre leur corps, qui n'en perd pas son poids [2].

Sur le plan du commandement interarmes

Les différentes les plus marquées apparaissent à ce niveau.

Les Autrichiens n'ont pas assimilé le principe divisionnaire, ils se battent en faisant donner par les régiments, des coups de boutoir successifs. Il leur faut vingt-quatre heures pour déclencher, le 21 avril à l'aube, une véritable attaque d'ensemble; encore y voit-on leurs colonnes échouer dans leur tentative de se soutenir mutuellement. Malgré l'effectif engagé, on ne peut pas parler d'une véritable attaque de division.

[1] Dans un article écrit par un « *vétéran autrichien* », dans la NEUE MILITAERISCHE ZEITSCHRIFT – Wien – 1811 – Bd. IV – Heft 12 – pp. 87-93.
L'auteur remarque non sans amertume, que ce sont les tirailleurs français qui ont bien souvent obtenu l'avantage; il cite à cet égard aussi bien la prise de Menin (en 1793) que la bataille de Saalfeld (en 1806). Pourquoi ne ferions-nous pas comme les Français? dit en essence le vétéran.
Il nous est difficile de vérifier ses dires – surtout en ce qui concerne Menin, où l'artillerie semble bel et bien avoir joué le rôle décisif – mais nous apprenons en lisant ces lignes, que chez les Autrichiens, le tirailleur ne pouvait pas choisir son arme, qui changeait souvent de mains. En outre, dans les parades, les fusils étaient manipulés sans ménagements. Enfin, le fait de toujours s'exercer au même endroit, sans jamais laisser le soldat évaluer des distances irrégulières, ne permettait pas de former des tirailleurs dignes de ce nom.
Ces remarques sont loin d'épuiser le sujet, mais elles permettent de mieux comprendre en quoi pouvait résider la force des tirailleurs français.

[2] Cette cohésion est attestée avec précision par une remarque de Moreau: « Un corps [français] repoussé ne faisait pas 200 pas en désordre, il se reforme (*sic*) et marche avec le même courage à l'ennemi ». Moreau au Directoire, 5 mai 1797.
Copie archives Davout. SHAT K_1 50.

La souplesse avec laquelle s'exerce le commandement dans l'armée française n'en apparaît que plus clairement. La manière dont les généraux y collaborent entre eux est remarquable. Des hommes aux tempéraments aussi opposés que peuvent l'être un Vandamme et un Davout, « se concertent » très rapidement, et réussissent.

Cette souplesse, et le métier acquis par la troupe, sont attestés par la possibilité à laquelle on recourt largement, de changer les subordinations en cours d'action.

Avant de se porter à Killstett, Davout commande une brigade composée de la 109e et de la 16e légère.

Lors du franchissement, il est à la tête de la 31e et d'un bataillon de la 16e.

A 0900 H, il mène une contre-attaque à la tête d'un bataillon de la 31e et d'un autre de la 100e.

En fin de matinée, il repousse Kliuglin avec deux bataillons de la 109e; il reste à leur tête pendant la journée, et s'empare de Honau avec cette formation.

Au matin du 21 avril, Moreau lui subordonne le 17e dragons. Le même jour à 1400 H, il est à la tête du 9e hussards et du 17e dragons.

Le lendemain il est à Haslach avec le 8e hussards et le 13e dragons.

La part qui revient à Davout dans la réussite de l'opération ressort du fait qu'il fut mis à la tête, au cours de ses différentes phases, de bataillons et de corps appartenant à 9 demi-brigades différentes, sur les 15 qui franchirent le Rhio. L'initiative de s'emparer de Honau doit vraisemblablement lui être attribuée; Desaix, grièvement blessé, ayant été évacué, Davout se trouvait seul à l'aile droite; l'on ne voit guère qui aurait pu, sinon lui, saisir une occasion favorable qui se présentait dans ce secteur. Mais cette action fut loin d'être la seule à décider de l'issue de la bataille. La victoire appartient incontestablement à Moreau — bien renseigné il est vrai par Desaix [1] — qui prit la responsabilité de l'engager. Dans l'exécution de la manœuvre, il fut secondé par une équipe de généraux très capables, comme Reynier — son chef d'état-major — Dulhesme, Vandamme, Jordy, Davout, Demont, Heudelet, et par l'élite des troupes de l'armée du Rhin. La décision fut emportée par le déploiement plus rapide d'une masse

[1] Desaix avait modernisé les méthodes de travail du service de renseignements. On lui doit notamment l'introduction de « boîtes à fiches » où la situation de l'adversaire était minutieusement reportée à l'aide d'épingles sur des cartes. Ce procédé, emprunté à l'armée du Rhin, se généralisa depuis lors dans toute l'armée française. L'une de ces boîtes, ayant appartenu à Berthier, est exposée au Musée de l'armée. (Communication du général d'Avout d'Auerstaedt).

supérieure à celle des Autrichiens, dont l'effet fut d'autant mieux obtenu, que ceux qui en connaissaient les différentes parties, avaient le sens de la manœuvre de l'ensemble.

Aperçu de la période s'étendant du mois de mai 1797 au mois de janvier 1798

Brusquement arrêté dans une offensive qui promettait enfin, cette fois, d'emporter la décision, Davout rouge son frein. Les combats cessent, les sujets d'acrimonie inhérents aux périodes d'inaction, reprennent une importance que la guerre seule peut faire oublier aux hommes de sa trempe.

Le 2 mai 1797, le Directoire adresse une lettre de félicitations, rendue publique [1], à Desaix, Duhesme, Jordy et Demont (adjudant-général de Davout), pour leur brillante conduite lors du passage du Rhin. Aucune mention n'est faite de Davout, ni comme il le semble, de Vandamme. L'oubli doit péniblement affecter ceux qui en sont les victimes. Pour tenter, tardivement, d'en atténuer l'effet — et cela peut-être à l'instigation de Reynier, qui apprécie Davout — une lettre lui est adressée le 24 mai 1797 par le Directoire exécutif [2].

Cet incident attire notre attention sur l'existence d'une mésentente opposant cette fois Davout à Moreau. Selon toute apparence, ce dernier ne lui a pas suffisamment rendu justice dans le rapport qu'il a établi à l'intention du Directoire, qui passe sous silence la part prise par Davout dans la réussite de Diersheim. Mais ce rapport, très sommaire, ne prouve pas nécessairement l'existence de sentiments de malveillance témoignés par Moreau à Davout. Il semble plutôt que la grande susceptibilité de ce dernier l'ait conduit une fois de plus à se défier d'un chef auquel manquait le don d'établir un contact confiant avec ses subordonnés. Il est presque certain que Davout partageait à l'égard de Moreau l'opinion professée à cette époque par son ami Desaix [3].

[1] Citée par Dulaure, T. V p. 76.

[2] « Vous avez déjà trouvé, citoyen Général, la récompense de vos glorieux services dans le sentiment même qui a toujours guidé votre courage devant l'ennemi. Mais le Directoire exécutif étant frappé de la valeur républicaine que vous avez déployée ... pour soutenir l'héroïque opiniâtreté des troupes françaises, vous doit le témoignage public de son estime ».
Le texte est signé par Carnot, Reubell, La Réveillère-Lépeaux. (Relevé sur la copie SHAT K_1 50). La velléité du Directoire, de s'affirmer comme étant républicain y apparaît clairement.

[3] Gouvion Saint-Cyr relate en ces termes un entretien qu'il eut avec Desaix, encore alité à la suite de sa blessure, ce qui nous permet d'en situer la date vers la fin du mois de mai :
« Desaix .. parla de son dégoût de servir davantage avec Moreau [qui] ... ne fera jamais rien de grand ... [il ajouta] que nous ne pourrions jouer auprès de lui qu'un rôle subalterne ».
Gouvion Saint-Cyr, T. IV pp. 190-191.

Mais il y a autre chose.

Le 7 juin 1797, Davout écrit d'Offenbourg à Reynier, qu'il est affecté d'apprendre que Moreau n'a aucune confiance en lui; Reynier en effet, n'avait pas hésité à faire part à Davout de la copie d'une lettre de Moreau à son sujet. Cette dernière ne nous a pas été conservée, mais les termes dont se sert Davout dans sa réponse au chef d'état-major de l'armée du Rhin, sont suffisamment éloquents pour nous permettre d'en concevoir le sens. En substance, Davout dit à Reynier qu'il ne peut continuer le service, puisque le général en chef « a de telles idées sur son caractère et sa délicatesse ». Il lui fait part de son intention de démissionner [1].

De quoi Moreau peut-il se méfier en l'occurrence, si ce n'est de la capture du fourgon de Klinglin, effectuée par Davout quand il poursuivait les Autrichiens [2].

Davout avait-il réellement pu prendre connaissance des pièces contenues dans ce fourgon, et qui servirent plus tard à compromettre Pichegru, avec lequel Moreau était lié?

Les éléments dont nous disposons ne nous permettent pas de l'établir avec certitude. Nous savons que cette volumineuse correspondance était « chiffrée » — bien naïvement, en ce sens que les personnages portaient de faux noms. Mais ces lettres contenaient une série de renseignements en clair, se rapportant notamment au dispositif adopté par les troupes françaises à Kehl. L'identité de certains personnages en devenait transparente [3].

En tout état de cause, Moreau sait que Davout a capturé ce fourgon; il ignore ce que ce dernier y a trouvé; il fait preuve à son égard d'une méfiance caractérisée, l'accusant de manquer de délicatesse; peut-être cherche-t-il à se défaire de lui.

[1] Blocqueville – Correspondance inédite – p. 44.
[2] Cette action de Davout figurera dans ses états de service, cf. Six I p. 296.
[3] Un certain nombre de pièces caractéristiques sont reproduites dans Gouvion Saint-Cyr, T. IV – pièces justificatives – pp. 250-276.
Gouvion observe ce qui suit:
« On a de la peine à comprendre comment Pichegru qui depuis longtemps devait être instruit de la prise du fourgon de Klinglin (fait notoire dans l'armée) et qui devait se regarder comme perdu, sitôt qu'on aurait déchiffré une lettre de correspondance, n'ait pas pris de suite le parti de sortir de France ... On ne peut expliquer cette singulière sécurité, que par une confiance sans bornes dans Moreau, et la certitude qu'il aurait eue, de ne pas être dénoncé par lui » (p. 197, note 1).
Il établit le fait que Moreau n'informa le Directoire qu'avec passablement de retard, attendant pour le faire, que Pichegru soit véritablement compromis. Gouvion montre que Moreau avait fait peser à cause de ce retard, une suspicion inutile sur Desaix et Reynier, en écrivant dans son rapport, « qu'il n'avait parlé qu'à eux de la correspondance de Pichegru » (p. 198).

La vigueur avec laquelle nous voyons Davout protester auprès de Reynier, n'a rien qui doive nous surprendre, mais elle ne prouve pas non plus qu'il en ait su plus long de toute cette affaire, que Moreau ne l'eût désiré [1].

Mais si, au cours des mois qui suivent, le général en chef ne donne pas à Davout de marque de confiance particulière, la position de ce dernier ne semble pas compromise. Elle ne va pas tarder cependant à l'être dangereusement, au moment où Augereau prend le commandement des deux armées (de Sambre-et-Meuse et du Rhin) réunies sous le nom d'armée d'Allemagne.

Le 22 novembre 1797, le nouveau commandant en chef prend la décision de transférer Davout et l'adjudant-général Jarry, de l'aile droite à l'aile gauche de l'armée, à titre de mesure disciplinaire. Il se base pour justifier cette sanction vis-à-vis du ministre, sur la délation d'un aubergiste d'Oberkirch, qui a entendu les propos échangés par les deux officiers et les a rapportés au général en chef. Qu'avaient-ils

[1] Davout jouait un rôle actif dans le service de renseignements de l'armée du Rhin; sa liaison avec Desaix n'y était sans doute pas étrangère. Le fait qu'il employait des agents peut être établi sans aucune équivoque (v. ci-dessous). Il semble même que son rôle ait été plus important qu'il ne le paraît à la lecture des rares documents dans lesquels il y soit fait allusion. La conclusion d'une lettre qu'il écrit à Jordy, dans laquelle sa violence est contenue avec peine, pourrait nous fournir une indication à cet égard.
Un incident qui se situe au mois d'octobre 1797, nous apprend que Davout employait un agent dont il est question sous le nom de « lieutenant Marc ». Fort habilement, ce dernier était parvenu à s'introduire dans un cercle d'officiers appartenant à un état-major autrichien stationné au Kniebis (à 30 km NE Haslach). Sans doute avait-il revêtu un uniforme de l'armée impériale, et s'était-il fait recevoir à la table de ces officiers en jouant le rôle du militaire qui rejoint son régiment. Il avait appris d'eux la manière dont ils procédaient pour se renseigner sur le dispositif français du secteur de Freudenstadt, où le commandant d'un bataillon de Jordy n'était manifestement pas sur ses gardes.
La lettre écrite par Davout à Jordy, dont nous tirons ces détails, nous apprend en outre qu'à son retour de mission, Marc avait été intercepté par l'adjudant-général Pélissard, chef de l'état-major de Jordy. Pélissard avait exigé de Marc qu'il lui fasse part du rapport destiné à Davout. Ce dernier, en l'apprenant, fut vivement contrarié, écrivit à Jordy une lettre dans laquelle il ne pouvait s'empêcher de lui communiquer certains détails et qu'il terminait en lui donnant – à l'intention de son chef d'état-major – un avertissement dans lequel la menace est à peine voilée:
« Je vous assure que j'aime trop mon pays pour faire passer une correspondance secrète entre les mains de l'adjudant-général Pélissard.
Ces secrets-là deviendraient vite ceux de la comédie.
...
Vous me feriez infiniment plaisir ... de mander au grand faiseur de nouvelles [Pélissard], qu'il ne s'amuse pas à me représenter comme un conspirateur ou un traître, ce petit passe-temps ne lui réussirait pas trop vis-à-vis de moi.
Salut amical
L. Davout ».
SHAT K_1 50 – copie d'une lettre du 20 octobre 1797.

dit? Nous l'ignorons, car ce rapport ne nous a pas été conservé; sans doute avaient-ils jugé sans indulgence la manière dont Augereau exerçait son nouveau commandement. Chamarré, le verbe haut, le futur duc de Castiglione avait blessé les officiers de l'armée du Rhin dans leur amour-propre, par ses éloges constants de l'armée d'Italie, où chaque soldat avait une montre en or et dix louis. Nous avons tout lieu d'admettre qu'Augereau avait pu être piqué au vif en apprenant les remarques sarcastiques dont Davout avait imprudemment fait part à Jarry, dans un lieu où elles pouvaient être entendues [1]. Atteint dans sa vanité, Augereau les avait taxées d'inciviques en en faisant un véritable délit d'opinion. On croit rêver en lisant la lettre qu'il avait adressée au ministre de la Guerre, à laquelle il avait joint « les plaintes » de l'aubergiste :

« Je vous assure, citoyen ministre, que si ce n'eût été le désir de faire le bien sans secours, je les eusse suspendus [Davout et Jarry] de leurs fonctions avec éclat. Cet exemple deviendra nécessaire tôt ou tard, parce que l'esprit qui règne parmi certains officiers supérieurs est marqué au coin de l'incivisme le plus révoltant, et l'ambition de se rendre indépendants » [2].

Dans la suite de cette lettre, Augereau n'hésitait pas à noter Gouvion Saint-Cyr comme étant « infiniment suspect »; selon toute apparence il en voulait aux généraux de son armée qui faisaient preuve d'indépendance d'esprit.

L'amitié de Desaix, protégé lui-même par Bonaparte, vint tirer fort à propos Davout de ce mauvais pas. Le 12 janvier 1798 il était affecté à l'armée d'Angleterre et le 22 mars Desaix le présentait au futur commandant en chef de l'armée d'Orient dans son hôtel de la rue de la Victoire [3].

Nous ne savons rien de cette entrevue, dont l'issue devait avoir de si grandes conséquences pour Davout. Bonaparte qui s'y connaissait en hommes, vit tout de suite à qui il avait affaire; il accorda à Davout la faveur très rare pour un général de l'armée du Rhin, de l'admettre au nombre de ceux qui l'accompagneraient dans son expédition d'Egypte. Sachant que la rencontre était décisive, Davout fit vraisemblablement preuve de sa réserve accoutumée et se fit prendre au sérieux.

[1] L'attitude de cet aubergiste est pour le moins étrange. Elle pourrait s'expliquer si l'on admet que Moreau a prévenu Augereau contre Davout, et que ce dernier l'a fait surveiller.
[2] SHAT K_1 50. Extrait de la correspondance particulière 2 frimaire an 6 (22 novembre 1797).
[3] Vigier I p. 64.

CHAPITRE VIII

LA FORMATION OPÉRATIVE DE DAVOUT — LA CAMPAGNE D'ÉGYPTE (MAI 1798 - FÉVRIER 1800)

Si Davout possède à fond la conduite du combat interarmes, s'il a souvent décidé de l'issue des combats auxquels il a été mêlé, il n'en a jamais pour autant, ni commandé en chef, ni opéré d'une manière indépendante. Il va l'apprendre en Egypte.

On ne saurait mieux définir l'action militaire qui se nomme une opération, qu'en considérant la campagne menée par Desaix dans le Haut-Nil. Avec des forces en apparence insuffisantes, souvent coupé de ses bases, le « Sultan Juste » parviendra à dominer un territoire très vaste et, qui plus est, à rallier les populations à sa cause. C'est là que Davout recevra d'un maître en la matière, sa véritable formation opérative, dont il nous faut considérer tous les éléments.

Entreprise sur la base de renseignements souvent incomplets et même faux, la campagne d'Egypte soumettra les combattants de l'armée d'Orient à une longue épreuve, dont la durée et les maux n'ont pas de précédent pour eux.

Les combats incessants contre un adversaire qui ne fait pas de quartier, dont l'attitude est souvent imprévisible et dont les procédés de lutte sont à la fois insolites et violents, renforcent chez les troupes la cohésion et la discipline, devenues conditions élémentaires de survie. Les chefs, pour leur part, sont conduits à ménager le sang de leurs hommes en n'agissant si possible qu'à coup sûr, ce qui les oblige à calculer sans cesse. Surtout, ils doivent adopter une attitude de fermeté sans faille, le moindre signe de découragement de leur part pouvaot entraîner des répercussions irréparables sur le moral de la troupe.

Dans ce théâtre d'opérations, le climat tue les faibles; l'adversaire, dont l'attention ne se relâche pas, élimine les imprudents et sanctionne impitoyablement toutes les négligences. Les survivants de cette

expédition seront marqués par la physionomie arabe et asiatique du combat; ils seront durs, fatalistes, redoutables; comme leurs adversaires, ils auront la mystique du chef. L'armée retrouvera la rigueur d'une instruction dont certains avaient pensé, dix ans plus tôt, qu'elle n'était bonne que pour les Autrichiens (sans penser que ces derniers étaient habitués de longue date à se battre contre les Turcs).

Comme tous ses compagnons d'armes, Davout sera marqué par les périls que cette expédition leur réservera.

Quelques jalons

Les étapes de l'itinéraire suivi par Davout sont, sommairement esquissées, les suivantes :

Phase	*Période*	*Activité*
I	Juillet 1798	Débarquement à Alexandrie (1.7.); *batailles de Chobrakit* (12.7.) *et des Pyramides* (21.7.) avec la division Desaix.
II	Août-novembre 1798	Au Caire. Chargé de *remonter la cavalerie* de l'armée d'Orient.
III	Décembre 1798 - mai 1799	*Campagne de la Haute-Egypte,* sous Desaix, dont il *commande la cavalerie.* Départ du Caire (6.12.); Beni-Souef (10.12.); Siout (25.12.); Girgeh (29.12.); *Combat de Saouaqui* (2.1.1799); *combat de Tahtah* (10.1.); Siout (11.1.); *combat de Samhoud* (22.1.); Syène (Assouan) (2.2.); Tahtah (9.3.); Girgeh (23.3.); Keneh (29.3.); *combat de Bir-et-Bar* (2.4.); Siout (16.4.); *combat de Beni-Adin* (18.4.); *combat de Minieh* (27.4.); Beni-Souef (29.4.); le Caire et ses environs (début mai).
IV	Juin - début août 1799	Missions de *maintien de l'ordre*; puis *bataille* (25.7.) *et siège d'Aboukir* (26.7. - 2.8.) auquel il prend une part décisive.
V	fin août 1799 - début mars 1800	Chargé du *gouvernement de la province du Fayoum, de Minieh et de Beni-Souef.* Il est seul, parmi tous les généraux de l'armée d'Orient, à s'opposer à l'abandon de l'Egypte. En désaccord avec Kléber, Davout quitte l'Egypte avec Desaix, le 3.3.1800.

Les opérations

I. Les deux premières batailles livrées contre les Mameluks [1]

Les Mameluks étaient des cavaliers étincelants. Choisis sur les marchés de Géorgie où les beys allaient les acheter, ces splendides guerriers passaient leur existence à monter à cheval et à se préparer au combat. Ils acquéraient ainsi une virtuosité peu commune dans le maniement des armes les plus diverses; ils sabraient de diverses manières, en pratiquant entre autres un coup de revers de bas en haut, presque impossible à esquiver. Ou bien ils pointaient « de façon que le corps de leur adversaire fût rencontré par la partie très convexe du cimeterre. Il s'ensuivait des entailles terribles et le coup ainsi porté était très difficile à parer » [2]. Ils savaient également changer d'arme avec une rapidité considérable; si la carabine avait manqué, ils saisissaient avec une grande dextérité leurs pistolets (ils en avaient quatre qui étaient attachés à des lanières), qu'ils lançaient par-dessus leur épaule après s'en être servis. Quant à leur manière de monter, elle était brutale. Selon Dugua : «Ils font faire à leurs chevaux tous les mouvements par la force; ils les ruinent beaucoup plus vite que nous; mais ils les tournent et les arrêtent dans les mouvements les plus vifs avec une précipitation qui nous étonne toujours et que nous ne pourrions pas obtenir avec nos selles rases et nos mors trop doux » [3].

Chobrakit (13 juillet 1798) [4]

A mi-chemin entre Alexandrie et le Caire, les troupes françaises se trouvent pour la première fois en présence du corps de bataille des Mameluks commandés par Mourad Bey.

Pour leur faire face, Bonaparte ordonne aux divisions de se former en carrés dont les côtés ont six rangs de profondeur, « dans lesquels

[1] Nous empruntons l'essentiel de ce qui suit aux ouvrages suivants :
La Jonquière, capitaine de – *L'Expédition d'Egypte – (1798-1801)* – Section historique de l'État-major de l'Armée – Paris – 1899-1907 – 5 vol. – Dans cet ouvrage magistral, qui traite de la période allant des préparatifs de l'expédition jusqu'au départ d'Egypte de Bonaparte (en août 1799), l'auteur a eu recours à toutes les sources existant au Service historique de l'armée de terre, dont les *Notes manuscrites* de Davout auxquelles il fait de larges emprunts, de nombreux journaux (dont celui de Belliard), et le récit arabe d'Abdurrahman Gabarti.
La cavalerie en Egypte – dans Revue d'Histoire – Novembre 1907 – pp. 237-256.
Grèverie, capitaine de la – *L'armée d'Orient sous Kléber et Menou* – extraits parus dans la Revue d'Histoire – 1909, 1911, 1912 – *passim.*
Sauzet, Armand – *Desaix, le « Sultan juste »* – Paris – Hachette – 1954.
Vigier, T. I pp. 67-87 – fournit un bon aperçu général de cette période.
[2] *La cavalerie en Egypte* – p. 244 note 1.
[3] ibid. p. 239.
[4] Voir croquis N° 1 à la fin de l'ouvrage.

il fait enfermer les équipages ... et notre peu de cavalerie »[1]. L'artillerie est disposée aux angles, en mesure d'agir dans toutes les directions. Bonaparte laisse s'approcher les Mameluks à demi-portée de canon, ordonne lui-même le feu, qui est assez meurtrier pour les tenir à distance. Davout assiste à cette action en se trouvant dans le carré formé par la division Desaix, dont il commande la cavalerie depuis le 11 juillet[2].

On ne peut se défendre de remarquer que le dispositif adopté par Bonaparte offre de nombreuses analogies avec l'ordre de bataille « en trois corps » préconisé par Folard.

La bataille des Pyramides (23 juillet 1798)

Après Chobrakit, l'armée française perd le contact avec un adversaire qui se dérobe sans cesse, car on ne peut pas le faire suivre par de petits détachements de hussards qui se feraient très rapidement envelopper par les essaims de Mameluks, et seraient voués à l'anéantissement.

Brusquant les choses, Bonaparte fait effectuer, le 23 juillet 1798, une marche forcée de douze heures, et parvient à rejoindre Mourad Bey.

Au début de l'après-midi, les divisions de tête de l'armée française, arrivées à la hauteur de Bechtil, aperçoivent enfin l'ennemi, à une certaine distance. Le combat ne semblant pas imminent, les hommes de Reynier et de Desaix se rafraîchissent dans le village de Bechtil quand ils reçoivent l'ordre de former les carrés avec la plus grande célérité possible[3]. Dans la division Desaix :

« On forma le carré avec tant de précipitation qu'on ne put se porter sur la petite hauteur qui était en avant, et qu'il eût été avantageux d'occuper, surtout pour l'artillerie »[4].

Les Français risquent d'être pris de vitesse :

« On crie aux armes; on bat le rappel. Les soldats, accoutumés aux alertes, obéissent mollement ... Les derniers traînards n'étaient pas encore dans leurs rangs que le feu de file commença sur les Mameluks qui étaient à 200 pas ... Des Mameluks, malgré la vivacité de la fusillade, passèrent entre nos deux divisions [Reynier et Desaix]. Pour les arrêter, la droite du général Reynier et notre gauche firent feu; et, comme elles se débordaient, l'on se tua de part et d'autre 18 ou 20 hommes »[5].

[1] Rapport de Berthier – cité par La Jonquière, T. II p. 155.
[2] En remplacement du général Mireur, tué dans une embuscade. Cf. Vigier, T. I p. 67.
[3] Journal de Savary, cité par La Jonquière, T. II p. 187.
« Les soldats se répandent dans les jardins, pour y cueillir du raisin ... il n'y avait presque plus de soldats dans les rangs, lorsqu'on vit d'extrêmement loin une troupe de cavalerie ... venir à nous grand train ».
[4] Rapport du capitaine du génie Garbé. La Jonquière, T. II p. 185.
[5] Journal de Savary, ibid. T. II p. 188.

Le général Belliard, commandant l'une des brigades de la division Desaix, ajoute les quelques précisions qui suivent :

« Ils [les Mameluks] nous chargent avec une impétuosité et une bravoure peu communes. Nos soldats, revenus de leur terreur panique, les reçoivent avec sang-froid, les arrêtent avec un feu bien nourri, et dans cinq minutes, l'affaire est décidée » [1].

Il y a donc bel et bien eu une crise à un moment donné, dont les autres relations ne parlent pas. Belliard poursuit en ces termes :

« Je n'ai point vu, depuis que je fais la guerre, de charge poussée avec autant de vigueur et qui ait coûté à l'ennemi autant d'hommes ... Nous avons été heureux de commander des troupes aguerries; autrement il n'existerait pas beaucoup de Français en Egypte ».

Aguerri, le fantassin français a tôt fait de trouver le point faible des cavaliers adverses : « les baïonnettes ... faisaient d'un coup de parade, sauter les sabres des assaillants » [2].

On ignore la part que prit Davout à ces deux batailles. Mais il dut s'y distinguer, et se faire remarquer par Bonaparte qui le cita à l'ordre de l'armée en ces termes :

« Le général en chef, voulant donner au général de brigade Davout un témoignage de la satisfaction du gouvernement pour les services qu'il a rendus dans les armées de la République; voulant également récompenser les services de Charles Davout, son frère, qui, depuis l'âge de seize ans a servi comme volontaire dans le 3e bataillon de l'Yonne et le 9e hussards, nomme Charles Davout sous-lieutenant au 20e de dragons » [3].

Ces batailles ont donc permis à Davout de faire ses preuves, dans une armée où certains ont pu le considérer comme un nouveau-venu. Mais leur importance réelle se situe pour lui sur un tout autre plan. Dans ces carrés [4], où l'infanterie conquiert la supériorité tactique et morale

[1] Journal de Belliard, cité par La Jonquière, T. II pp. 187-189, notes 4 et 1.
[2] Madelin, Louis – *L'ascension de Bonaparte* – pp. 238-239.
[3] Cité par Vigier, T. I p. 67.
[4] La formation des carrés fut constamment perfectionnée au cours de cette campagne.
A Chobrakit nous les trouvons constitués par six rangs sur chacun de leurs côtés, ce qui les rendait peu maniables. Aux Pyramides le front et l'arrière sont forts de six rangs alors que les flancs ne le sont plus que de trois.
La manœuvre des feux fut, elle aussi, l'objet de nombreux essais.
A la bataille de Sédiman (à l'entrée du Fayoum), le 7 octobre 1798, la 61e ne tire qu'à vingt pas, la 21e ne le fait qu'à dix pas : « Feu à dix pas et croisez baïonnette ! » Le résultat est loin d'être probant; on se rend compte que la distance est trop courte et que la force d'inertie permet à la charge de pénétrer dans le carré, même si les chevaux ont été atteints devant son front.
Habile manœuvrier, Mourad Bey perfectionne lui aussi ses méthodes, faisant appuyer dans cette bataille, ses cavaliers par le feu d'une batterie. Morand, qui y commande la 88e de ligne, fera prendre ces pièces d'assaut par son infanterie. Par ailleurs, Friant rapporte qu'au cours de la même action, le carré de droite « n'ayant point nourri son feu de deux rangs, vu sa précipitation à tirer, l'ennemi l'enfonça après une perte considérable. L'autre [carré] fut de même attaqué, mais son feu fut dirigé avec plus de précision, il ne fut point enfoncé ». Cf. La Jonquière, T. II pp. 210-218.

sur une cavalerie qui lance contre elle ses masses, nous trouvons les chefs et les troupes suivants :

Division Desaix : Davout, Friant, Morand;
la 61e demi-brigade de ligne.

Division Reynier : la 85e de ligne.

Division Dugua : la 25e de ligne.

Nous retrouverons ces régiments à Auerstaedt.

II. La remonte de la cavalerie

Arrivé au Caire, Davout tombe malade. La chaleur est accablante, comme le rapporte Detroye dans son *Journal* :

« Les nuits sont extraordinairement cruelles pour les Français. Accablés de chaleur, trempés de sueur et dévorés par les moucherons, ils dorment très peu. Le sang s'embrase ... les dévoiements sont très communs, il y a même quelques flux de sang. L'eau de riz produit un excellent effet » [1].

Quand il est parvenu à surmonter ces pénibles accès de dysenterie, Davout est chargé par Bonaparte de remonter la cavalerie. Avant de s'embarquer pour l'Egypte, le commandant en chef de l'armée d'Orient avait écrit au Directoire qu'il pensait y trouver « facilement ... 10 000 à 12 000 très bons chevaux » [2]; il n'en avait par conséquent fait embarquer qu'un millier environ, alors que 3000 cavaliers faisaient partie de l'expédition. La réalité est loin de correspondre à ces prévisions optimistes. Les Mameluks ont emmené la plus grande partie des chevaux. Ceux qui ont été capturés par l'armée française ont été très rapidement accaparés par des officiers, des soldats et des fonctionnaires [3]. Privée de cavalerie, l'armée française est fortement gênée dans ses opérations. Dans ces conditions, la mission reçue par Davout est loin d'être aisée à remplir. Il y parvient dans une certaine mesure, en procédant à un recensement systématique des chevaux qu'il fait marquer [4], et en proposant à Bonaparte une série de mesures draconiennes qui sont mises à exécution. Quelques officiers, appartenant pour la plupart aux services de l'arrière, qui s'étaient complaisamment accordés une monture, sont purement et simplement démontés. Comme certains fonctionnaires refusent de s'exécuter, le général en chef n'hésite pas à faire prendre dans leurs écuries, pendant la nuit du 28 novembre, tous les chevaux dont il a besoin. Pour la seule ville du Caire, cette réquisition permet de mettre 110 chevaux à la dis-

[1] Cité par La Jonquière, T. II p. 238.
[2] *La cavalerie en Egypte* – p. 248.
[3] La Jonquière, T. II p. 295.
[4] ibid. p. 574 – ordre du 27 août 1798.

position de Davout [1]. Comme on peut bien le penser, cette mesure ne vaut pas à celui qui l'a proposée, l'amitié de ceux qui en sont les victimes, mais il ne s'en émeut guère; le 1er décembre, en effet, Desaix s'est rendu au Caire pour hâter l'envoi des renforts et de la cavalerie dont il a un urgent besoin. Le 2 décembre, le général en chef passe en revue la brigade constituée par Davout [2]. Le 6 décembre, ce dernier fait mouvement en direction de la Haute-Egypte. Une flottille de six bâtiments lève l'ancre à la même époque, pour apporter à Desaix les ravitaillements que l'on n'a pas les moyens de lui acheminer par voie de terre.

III. Campagne de la Haute-Egypte

La campagne qui s'ouvre va permettre à Davout d'acquérir, sous la conduite de Desaix, une aptitude manœuvrière dont nous esquisserons ici quelques aspects.

Le théâtre d'opérations est très vaste. De Beni-Souef à Syène, la distance est celle qui s'étend de Bâle à l'embouchure du Rhin. Le milieu est souvent hostile. On connaît mal le pays. Bien que les forces dont il dispose (4000 hommes) semblent hors de proportion si nous les rapportons aux dimensions de l'entreprise, Desaix n'hésite pas à s'enfoncer profondément dans la Haute-Egypte. Il cherche à accrocher son adversaire et à le battre d'une manière décisive. Le principal objectif à ses yeux est constitué par l'armée ennemie et non par des portions de territoire ou des localités; sans négliger ces dernières, il ne leur accordera que le rôle d'une base d'opérations. La conception est à la fois hardie et nouvelle. Trente ans plus tard, Clausewitz en fera l'un des principes essentiels sur lesquels il fondera son système. Mais si la conception est judicieuse, son application ne se heurte pas moins aux plus grandes difficultés. Mourad Bey est lui aussi un excellent homme de guerre; au cours d'une campagne qui durera plusieurs mois, nous le verrons échapper à Desaix, l'user, tomber sur ses arrières, détruire les bateaux dont dépend son ravitaillement, l'attirer à nouveau dans le haut pays et lui échapper encore. Sans se lasser, Desaix

[1] ibid. T. III p. 361.

[2]

7e	hussards	200	hommes
22e	chasseurs	220	»
15e	dragons	160	»
18e	»	100	»
20e	»	160	»
24e	»	100	»
Total		940	hommes, et 3 pièces d'artillerie légère.

La cavalerie en Egypte – p. 254.

adopte la même attitude que lui, et plonge Mourad dans l'incertitude quant à ses intentions. Les marches et les contre-marches de Davout, dont nous avons donné ci-dessus les principales étapes, permettent d'entrevoir quelle fut l'idée de manœuvre de Desaix. Mais celui-ci ne se contenta pas de marcher; parallèlement à l'opération militaire, il mena une action civile. La politique intelligente qui fut la sienne à l'égard de la population, dont il exigea comme il le semble, moins d'impôts que ne le faisaient les beys, dont il apaisa les querelles en tenant lui-même dans les villages la balance de la justice, lui permit d'obtenir largement son appui, et d'isoler peu à peu Mourad Bey. En dix mois, Desaix réussit le tour de force de se rendre le maître, avec 4000 hommes, d'un pays hostile, contre un adversaire redoutable, qui bénéficiait de tous les avantages offerts à des irréguliers. A la fin de l'année, Mourad Bey fera sa soumission.

Quelques aspects de cette campagne

L'arrivée de Davout à Beni-Souef

Le 10 décembre 1798, le général Belliard [1] note ce qui suit dans son journal :

« Le général D[avout] est fort jaloux du commandement qu'on lui a donné; il craint beaucoup que le général Dumas [2] n'arrive pour le mettre en sous-ordre; son ambition va au général de division, il compte sur la place s'il est heureux; et s'il ne réussissait pas contre les Mameluks avec la cavalerie, il paraît décidé à se b.l.c. [brûler la cervelle?] ...

S'il a de l'avancement, on lui rendra justice; il est depuis longtemps général de brigade et n'est pas sans moyens au dire des chefs de brigade de cavalerie; mais il devrait au moins cacher son ambition » [3].

Les circonstances, comme nous le verrons, ne conduisirent pas Davout à en venir à l'extrémité dont parle le général Belliard. Le portrait rapide tracé par ce dernier est l'un des plus vivants qui aient été faits de Davout. Nous voyons que contrairement à ce que nous pouvons penser, il ne faisait pas toujours mystère de ses sentiments, et qu'il était loin d'être aussi hermétique que nous sommes parfois tentés de l'admettre. Sans doute s'était-il ouvert un peu vivement à Belliard, comme il l'avait fait une année auparavant en présence de Jarry dans l'auberge d'Oberkirch où Augereau avait un indicateur. En tout état de cause, il ne va pas tarder à donner à ses camarades de nouvelles preuves de ses talents.

[1] Belliard (1769-1832) commandait la 1re brigade de la division Desaix. Il fut plus tard pour Davout un ami fidèle, et nous le verrons « courre le sanglier » avec lui dans le parc de Savigny, sous la Restauration.
[2] Le père du romancier Alexandre Dumas.
[3] Cité par La Jonquière, T. III p. 367.

Les combats de Souaqui et de Tahtah

Le combat de Souaqui, livré le 4 janvier 1799, se déroule entre sa brigade et 4000 paysans armés de piques et de fusils, renforcés par 700 à 800 cavaliers. L'arrivée de Davout avec une formation parfaitement alignée met en fuite les cavaliers qui ne connaissent pas la charge en ordre serré. Comme on le harcèle à coups de fusils, il charge cette foule, qui laisse un millier de victimes sur le carreau [1].

L'affaire de Tahtah, le 10 janvier, est plus dangereuse. Attaqué en tête par un nombreux rassemblement de paysans armés, et en queue par 2000 cavaliers, Davout risque d'être écharpé. Effectuant une rapide volte-face, il fait exécuter aux dragons une série de feux de pelotons successifs.

Dans le rapport qu'il adresse le 23 nivôse (12 janvier) à Bonaparte, Davout relate cette affaire comme suit :

« Après deux heures de marche, ce rassemblement d'hommes à cheval étant devenu très nombreux, nous avons jugé qu'il y avait près de 2000 chevaux. Notre arrière-garde, où j'étais, a été attaquée vivement; sur-le-champ la colonne a fait demi-tour, les chefs de corps ont mené à l'ennemi leurs troupes dans les différentes directions indiquées. Les dragons, se trouvant les premiers par un mouvement rétrograde, ont montré les grands avantages qu'on peut retirer de leur arme » [2].

Que signifient ces derniers termes ? Quelle a pu être l'idée de manœuvre de Davout ? Une hypothèse peut être avancée : En accélérant sa retraite, il a pu attirer l'avant-garde adverse dans un piège. Saisissant un moment favorable, où les à-coups provoqués auront pu mettre quelque désordre dans les rangs adverses, il en aura tiré parti. Faisant mettre rapidement pied à terre à ses dragons au moment où les Mamelouks s'y attendent le moins, il a pu les accueillir par un feu nourri, pendant qu'il les a manœuvrés avec ses hussards (« menés à l'ennemi ... dans ... différentes directions »). Il est intéressant de relever l'observation relative aux dragons, que les circonstances ont exceptionnellement placés en première ligne. Nous y voyons que Davout accorde autant d'importance à leur feu qu'au choc traditionnel de la cavalerie. Les précisions fournies par la suite de cette relation semblent confirmer cette hypothèse.

« Cette nombreuse cavalerie [adverse] ayant voulu tenir ferme plusieurs fois, des feux de peloton les ont toujours mis en fuite. Toute la cavalerie a admiré ceux du 15e, qui ont été commandés et exécutés comme à l'exercice. Ces hommes à cheval, ayant perdu par les feux près de 150 hommes, se sont

[1] Rapport de Davout à Bonaparte, du 12 janvier 1799, cité par La Jonquière, T. III p. 521.
[2] ibid. p. 522.

sauvés dans toutes les directions à toute bride. Comme il faisait encore un peu jour, on en a profité pour tomber sur le rassemblement à pied; 1500 ont été hachés. Un village où nous avons passé ayant fait feu sur nous, tout ce qu'on y a trouvé armé a été passé au fil de l'épée; là, près de 500 malheureux ont été les victimes des mauvais conseils de leurs chefs. On avait persuadé à ces misérables que Mourad allait nous prendre de front, qu'il fallait qu'ils nous attaquassent par derrière, que personne de nous n'échapperait, qu'il n'y avait plus que nous en Egypte, vous, Général, ayant été pris au Caire par les Turcs. Le village a été brûlé »[1].

Le rapport établi par Rabasse, son chef d'état-major, apporte des précisions sur la manière dont Davout a conduit ce combat, en attirant son adversaire, en se portant de sa personne à l'arrière-garde et en ne laissant ses dragons ouvrir le feu qu'à la dernière extrémité :

« Le général se rendit à la queue, où était le 20e de dragons; les révoltés, prenant notre marche rétrograde pour une fuite et enhardis par la supériorité de leur nombre, vinrent jusque dans les rangs du 20e régiment de dragons. Le général Davout ordonna alors qu'on formât alors les pelotons, et qu'on les chargeât. Le chef de brigade de ce régiment exécuta avec célérité cet ordre et fit faire plusieurs feux de pelotons, qui dispersèrent ces révoltés. Le général ordonna au 15e régiment de dragons de se porter sur la droite et de repousser l'ennemi. Le chef Pinon exécuta cet ordre avec son adresse ordinaire. Toute la cavalerie admira la précision avec laquelle se firent les feux de ce régiment. ... Nous avons eu un dragon du 20e de tué et environ 15 hommes blessés »[2].

Ces indications nous permettent d'entrevoir avec quelle rigueur Davout a instruit sa brigade, pendant les quelques mois qui ont précédé la campagne. Elles nous montrent aussi la manière dont il conçoit la manœuvre des feux, à laquelle il se garde de substituer le choc.

Les succès obtenus au cours de ces deux combats permettent de dégager l'axe du Nil et de faire avancer la flottille. L'arrivée du ravitaillement met Desaix en mesure de reprendre sa marche vers le Sud.

Le combat de Samhoud

A Samhoud, le 22 janvier 1799, Desaix livre à Mourad Bey une bataille au cours de laquelle il le repousse, sans avoir pu l'accrocher. A la tête de sa brigade, Davout mène la charge. Son action lui vaut les éloges de Desaix, qui écrit à Bonaparte : « Le général Davout [a] du désir de bien faire, il a parfaitement manœuvré à Samhoud »[3].

[1] ibid.
[2] ibid. pp. 522-523.
[3] Rapport du 9 pluviôse an VII (28 janvier 1799), cité par La Jonquière, T. III p. 533.

Dans une relation, établie quelques mois plus tard Desaix n'hésitera pas à écrire : « Je n'ai jamais rien vu de beau et d'imposant comme cette charge de notre cavalerie » [1]. Etincelant, le souvenir s'en était gravé dans sa mémoire.

Le combat de Rédécieh

Le 11 février 1799, à Rédécieh, sur la rive droite du Nil, Davout — qui ne dispose pour cette action, que du 15e dragons et du 22e chasseurs — réussit à atteindre Osman Bey. Dans une relation qu'il adresse au général Dumas, il s'exprime en ces termes au sujet de l'affaire très sanglante qui se déroule dans ce lieu :

« Le combat, un des plus violents que j'aie encore vu, s'engagea ; ce qui n'a pas peu contribué à mettre un peu (*sic*) de confusion dans la troupe, c'est un vent des plus violents et une poussière des plus fortes qui empêchait de se reconnaître à dix pas » [2].

Malgré ces conditions défavorables, Davout s'efforce de manœuvrer son adversaire, mais doit s'y reprendre à plusieurs fois :

« Dans le temps qu'Osman s'était jeté là comme un furieux dans les rangs des dragons, je fis jeter des chasseurs sur la droite pour mettre l'ennemi entre eux et les dragons. Le brave Lasalle exécuta parfaitement cette manœuvre ; et, s'étant de sa personne, jeté dans la mêlée et ayant voulu sabrer, la poignée de son sabre lui est restée dans la main au 3e coup qu'il a donné ... cet opiniâtre combat a duré près d'une demi-heure parce qu'on s'est repris à différentes fois. Enfin, l'ordre s'étant parfaitement rétabli parmi nous, les Mameluks se sauvèrent à toute bride » [3].

A en juger d'après le rapport de Davout, l'affaire de Rédécieh apparaît comme ayant été très violente, certes, mais se situant absolument dans le cadre des opérations alors en cours. En la considérant d'un peu plus près, on se rend compte qu'il s'est agi en réalité d'une entreprise presque désespérée, ayant pris un caractère d'acharnement peu ordinaire.

Chénier rapporte que les Mameluks étaient équipés de cottes de mailles, sur lesquelles se brisaient parfois les sabres français. Il reprend en outre la tradition selon laquelle Davout se serait mesuré personnellement avec Osman Bey, et aurait été dégagé au dernier moment par un dragon du 20e, nommé Simon [4].

Ce combat, opposant deux cavaleries, dans lequel Davout ne disposait (à part quelques « rangs de dragons ») d'aucune infanterie de soutien, devait prendre rapidement pour les Français une tournure critique.

[1] Rapport du 20 thermidor an VII (7 août 1799), cité par Chénier, T. I p. 81, note 1.
[2] Rapport du 7 ventôse (25 février), cité par La Jonquière, T. III p. 557.
[3] ibid.
[4] Chénier, T. I pp. 84-85.

Leurs pertes sont là pour l'attester : 37 morts, 44 blessés, soit plus du tiers de l'effectif. Davout restera trois jours sur place pour faire enlever et soigner ses blessés, leur rétablissement revêtant la plus grande importance dans cette campagne, où les pertes en hommes ne peuvent être comblées.

Une version différente nous est fournie par Lasalle. Le bouillant chef du 22e chasseurs était furieux contre Davout, sur lequel il rejetait la responsabilité des pertes subies par la cavalerie française. Dans une lettre écrite à Dugua le 22 mars, il ne mâche pas ses mots :

« ... lorsqu'on se voit destiné à la conquête du monde entier, on ne doit plus se regarder que comme un instrument, qui utile aujourd'hui se rompt demain et n'est pas regretté, puisqu'avec un peu d'adresse on supplée au petit déficit qu'il cause. Mon raisonnement me parut juste tout le temps de la campagne, surtout pendant l'affaire de Redecieh, où la maladresse et l'inexperte ambition du général Davout coûta la vie à 13 de mes officiers ou chasseurs et à 27 dragons ou officiers du 15e régiment. ... Ce général m'a échauffé la bile plus d'une fois jusqu'au point où un homme d'honneur doit en venir; mais il est d'un caractère trop tempéré pour avoir su se conduire comme il le devait » [1].

Nous ne sommes pas habitués à voir formuler à l'égard de Davout, des reproches d'une telle vivacité. Les différences de caractère existant entre les deux hommes n'expliquent pas tout. La version donnée par Lasalle mérite d'être considérée de plus près.

Il en veut à l'« inexperte ambition » de Davout. Si nous le comprenons bien, ce dernier aurait été poussé par le désir de venir à bout de son adversaire malgré l'inégalité des forces, pour retirer la gloire de l'avoir battu avec deux faibles régiments de cavalerie. Or Davout avait reçu une mission précise; nous savons que Desaix l'avait envoyé sur la rive droite du Nil « pour donner la chasse » [2] à Osman Bey. Quoi qu'en puisse dire le chef du 22e chasseurs, Davout agit donc en exécution d'ordres reçus, et s'acquitte de sa mission sans l'interpréter d'une manière restrictive. Il est possible que Lasalle se fût contenté de harceler son adversaire, sans le provoquer comme le fit Davout, en lui donnant la chasse tout en évitant un engagement sérieux. La question de savoir comment il l'aurait fait doit être laissée ouverte : l'initiative était aux Mamelouks, qui venaient de reprendre l'offensive, Davout était-il en mesure de refuser le combat ?

[1] Lasalle à Dugua – cité par La Jonquière, T. III p. 559.
[2] Cf. la lettre de l'adjudant-général Donzelot au général Belliard, du 9 février 1799, dans laquelle il l'oriente en ces termes sur les intentions de Desaix : « Le général fera partir 200 chevaux [les deux régiments de Davout] pour lui donner la chasse et protéger l'arrivée du détachement qui vous a conduit de la farine ». Ibid. T. III p. 554.

Il semble que Davout ait cherché, comme il l'avait fait au cours des engagements précédents, à fixer les Mameluks avec des échelons de dragons ayant mis pied à terre, pour les tourner avec les chasseurs et les hussards. Malheureusement pour lui, la visibilité presque nulle rendit problématique la manœuvre de ses feux, et l'obligea à renouveler plusieurs fois ses charges. On peut aisément concevoir que cette disposition ait paru trop compliquée à un Lasalle, qui lui eût préféré dans ce cas le choc d'un abordage massif et direct. Son tempérament, diamétralement opposé à celui de Davout, le conduisait à préconiser cette solution comme étant la seule acceptable. Mais si Lasalle raisonnait en chef d'une formation de choc, Davout — commandant interarmes — avait aussi à se préoccuper de l'engagement de ses dragons, dont l'efficacité était avant tout dans leur feu.

Pour ces motifs, les reproches formulés par Lasalle à l'égard de Davout perdent incontestablement une partie de leur poids. Mais on commettrait une erreur en cherchant à les écarter entièrement : Davout a manifestement été surpris par le manque de visibilité soudain, qui a caractérisé la prise de contact; il a vraisemblablement surestimé la capacité interarmes d'un détachement dont la force n'était pas même celle d'un régiment au complet. Que ses dispositions, qui avaient insuffisamment tenu compte de ces facteurs, aient conduit à une crise, la chose ne saurait faire de doute, il le reconnaît lui-même implicitement. Pourquoi exclurait-on de sa carrière d'homme de guerre toute erreur d'appréciation? Pourquoi ne ferait-on pas la part du hasard dans les actions qu'il a conduites? A Rédécieh, la chance de Davout voulut qu'il se trouvât un Lasalle — ou un Simon — pour le dégager.

Le combat de Bir-el-Bar

Le combat de Bir-el-Bar fut l'un des plus acharnés de toute la campagne.

Après s'être emparé de Syène, qu'il avait ensuite fortifiée, Desaix s'était à nouveau porté vers le Nord. Pour affamer Hassan Bey, il lui barre les accès à la vallée du Nil, à la hauteur de Bir-el-Bar et d'Hagazi, ne lui laissant ouverte que la longue ligne de retraite qui passe par Rédécieh.

L'étude des possibilités adverses, dont il fait part à Belliard dans des directives qu'il lui adresse de Bir-el-Bar, le 31 mars, est un modèle de plan d'opérations :

« Avez-vous vu les ennemis, mon cher Général?

Tous les rapports qui me sont venus m'assurent qu'Hassan-Bey-Djeddaoui et sa compagnie, suivi de quelques Mecquains, se sont rendus à la Guitta, mais que le chérif et 400 Mecquains, s'étant séparés de ceux ci-dessus et

ayant fait un crochet dans le désert, ont décidé leur mouvement et veulent descendre, dit-on, jusqu'au Caire, s'ils le peuvent, où, se confondant dans la foule, ils espèrent trouver le moyen de retourner à la Mecque, ne le pouvant plus par Kosseir, où l'on ne peut se rendre sans des provisions qui leur manquent. Mille rapports m'assurent bien ce dernier mouvement, voici les dispositions que je viens d'arrêter pour en finir :

Le détachement qui est à Farchout passera de suite le fleuve pour se poster dans les défilés qui sont vis-à-vis; Morand passera aussi; Lasalle l'est déjà, et le commandant de Siout se trouvera en mesure sur cette rive-ci pour les arrêter en définitive, si par impossible ils étaient parvenus à arriver jusque-là en faisant des crochets dans le désert.

Quant à moi, je joindrai la moitié de mon monde à la garnison de Keneh et j'en formerai une colonne qui les poursuivra partout et toujours. J'irai à Keneh avec le restant; mais pour ce faire, il est essentiel que je sois remplacé ici [à Bir-el-Bar] par un détachement de 3 à 400 hommes d'infanterie et 60 hommes de cavalerie, que vous ferez partir de suite et de manière à être rendu demain 12, au soir [12 germinal - 1er avril].

Vous, Général, vous resterez à Hagazi jusqu'à nouvel avis. Vous sentirez l'importance de ces dispositions qui sont telles que ni les Mecquains ni les Mameluks (dans le cas où ceux d'en bas nous éviteraient avec adresse et remonteraient) ne pourront s'établir et habiter dans ce pays-ci, qui est pour eux un point de grandes ressources et de débouchés importants.

Sans doute, vous restant à Hagazi et tenant bien le désert et la campagne en avant de vous, les Mameluks quitteront la Guitta et prendront un autre parti; je vous engage à bien épier leurs mouvements et à les suivre autant et le plus possible, disposant dans ce cas de votre détachement d'ici. ...

Dans le cas où, au moment où vous recevrez ma lettre, vous auriez la certitude, bien et très bien acquise, que les Mameluks ont quitté la Guitta, ou que, n'y ayant pas été, *ils ont continué leur route et remontent*, alors vous les suivriez et vous vous dispenseriez d'envoyer ici le détachement que je vous mande »[1].

Ce document permet de saisir en quoi consistait le génie de Desaix, et de comprendre quelle influence il a pu exercer sur les généraux qui servaient sous ses ordres. Sa force de pénétration devait lui permettre, au cours des quelques mois qui allaient suivre, non seulement de venir à bout de la résistance de son adversaire, mais aussi de le rallier : lors du soulèvement de mars 1800, Mourad Bey mettra son épée au service des Français.

Mais s'il est passé maître en matière d'opérations, Desaix n'en commet pas moins parfois des imprudences, comme celle de Bir-el-Bar, qui faillit avoir pour toute l'armée les conséquences les plus graves. Il prend des risques qui ne sont pas sans rappeler ceux qu'avaient encourus Davout à Rédécieh. Voici les grandes lignes de cette affaire, qui se déroule le 2 avril.

[1] Cité par LA JONQUIÈRE, T. III pp. 620-622.

Laissant son corps de bataille en arrière, Desaix part en reconnaissance, avec un peloton de cavalerie. Il est bientôt enveloppé par des Mameluks. A grand-peine, avec un escadron, Desvernois parvient à le dégager, quand il se trouve à son tour pris dans un « fer à cheval » constitué par plus de 500 cavaliers adverses.

La situation périlleuse dans laquelle se trouve le général en chef ne peut être vue de l'endroit où se trouve disposé le corps de bataille. On entend cependant des coups de feu, et l'on se rend compte, dans les rangs, qu'une action insolite est en train de se dérouler. N'y tenant plus, le colonel Duplessis, chef du 7e hussards, demande à Davout l'autorisation de se porter au secours de Desaix. Il se heurte à un refus, puis réitère sa demande. « Colonel, répond Davout, je ne puis déférer à votre demande, ayant reçu l'ordre précis de ne pas faire un pas avec ma colonne, sans en avoir reçu l'ordre de vive voix » [1].

« Les hussards et les dragons du 18e murmurent hautement contre cette défense ... l'anxiété de Duplessis ... redouble; « Eh bien ! mon général, dit-il, je prends sur moi la désobéissance ». Et après avoir rangé ses hussards en ligne déployée, il s'élance au galop » [2]. Il parvient à dégager Desaix, qui se trouve presque réduit à la dernière extrémité, mais il perd lui-même la vie au cours de cette action d'éclat. Pressés par les mameluks, ses hussards doivent être dégagés par les dragons, qui parviennent enfin à les repousser vers la Guitta. Dans la cavalerie, qui sort très maltraitée de cette affaire (24 tués, 20 blessés), « l'agitation était extrême ... on accusait tout haut le général Desaix d'avoir rendu inutiles par son imprudence les beaux plans qu'il avait conçus » [3].

Nous avons suivi pour la description de cette affaire, la version donnée par Desvernois. Dans le rapport qu'il en donna, Desaix n'hésita pas à déformer les faits : « Une grande valeur animait ... Duplessis. Il désirait depuis longtemps trouver l'occasion de se signaler. Il ne peut voir de sang-froid arriver les ennemis, etc. » [3]. Nulle mention de l'imprudence attestée par Desvernois. Dans les notes de Davout, nous ne voyons plus apparaître le dilemme devant lequel il s'est trouvé, il écrit simplement :

« Notre cavalerie ne consulte pas le nombre, se précipite sur l'ennemi pour dégager 40 chevaux qui étaient avec le général Desaix, qui a couru les plus grands dangers » [4].

Il rend hommage à Duplessis :

« Officier d'un grand mérite et rempli de dévouement ».

[1] La Jonquière se base sur la relation de Desvernois, qu'il considère comme étant la plus sûre. T. III p. 630.
[2] ibid.
[3] T. III p. 626.
[4] T. III p. 631.

Enfin, il enregistre le succès de dissuasion obtenu par l'habileté de l'opération de Desaix :

« Hassan retourna avec ses Mamelouks à la Guitta, où il ne resta que quelques heures, craignant la visite des Français, et gagna les environs d'Assouan après avoir laissé la moitié de son monde et de ses chevaux morts de faim et de soif ».

Si l'attitude de Davout est dure, on notera que le dilemme devant lequel il se trouve est quasiment insoluble. Un combat de rencontre aurait pu conduire tout le corps à sa perte, ce que Desaix savait fort bien quand il avait donné ses ordres. Si Davout refuse d'accéder à la demande de Duplessis, il lui laisse cependant la responsabilité de son acte, auquel il aurait pu s'opposer beaucoup plus vigoureusement.

En ce qui touche aux relations qui nous sont parvenues de ses combats, nous observons ici une fois de plus que les éléments qui offrent pour nous le plus grand intérêt, n'apparaissent pas dans les notes de Davout, qui n'enregistrait guère ce qui avait trait à sa propre personne et à la manière dont il exerçait son commandement.

Nous voyons par contre apparaître très nettement sa conception de la dissuasion — il n'emploie pas ce terme, il est vrai, mais toute sa conduite s'inspire de ce principe, essentiel à ses yeux pour tenir un pays dans lequel il s'agit d'implanter une souveraineté de longue durée.

Quand la Moyenne-Egypte recommence à se soulever, nous le voyons éviter les escarmouches, et frapper très peu, mais très fort. Le 18 avril, le chef de brigade Pinon ayant été tué par une balle partie d'une maison de Beni-Adin, il prend d'assaut le bourg, véritable forteresse improvisée, et ne fait pas de quartier. Le 29 avril, il réduit en cendres Abou Girgeh pour des motifs semblables. Le 1er mai, il écrit à Dugua :

« Le pays nous est entièrement soumis. Vous pouvez être certain que les paysans seraient les premiers à courir sur les Mamelouks s'ils remontaient, parce qu'ils sont las de la guerre et qu'ils voient par toutes les forteresses que nous avons dans le pays, que c'est bien nous qui sommes les maîtres » [1].

IV. La bataille et le siège d'Aboukir (25.7. - 2.8.1799)

Bonaparte, rentré le 14 juin au Caire, avait pris une série de mesures de réorganisation; les restes de la cavalerie avaient été répartis en deux petites brigades, dont l'une était subordonnée à Murat et l'autre à Davout.

Chénier rapporte qu'au moment du débarquement des Turcs à Aboukir, Davout était malade au Caire, et qu'il avait rejoint l'armée pour ne pas en être absent lors d'une bataille décisive [2]. Lors de l'action

[1] ibid. T. III p. 645.
[2] Chénier, T. I p. 96.

engagée le 25 juillet, il assume une tâche de couverture, avec deux escadrons et 100 dromadaires, consistant à s'opposer à un retour offensif de Mourad Bey dans le dos de l'armée française.

Cette mission ne lui ayant pas permis de se distinguer comme il en éprouvait le besoin — alors que Murat s'était couvert de gloire sous les murs d'Aboukir, Davout dut solliciter la faveur de pouvoir servir au blocus de la citadelle. Bonaparte la lui accorda, et nous voyons Berthier écrire, le 28 juillet, que «l'intention du général en chef est que le général Menou [qui commande le blocus de la citadelle] fasse faire le service de tranchée au général de brigade Davout »[1].

Le soir du 30 juillet, où il est de service, il se met à la tête de la 22e, d'un bataillon de la 25e, de la 18e et de trois compagnies d'éclaireurs, et s'empare d'un îlot de maisons après l'autre; au bout de quelques heures le village qui se trouve devant le fort est entre ses mains. « Le coup de vigueur était décisif. Il privait l'ennemi d'une plage sur laquelle les barques abordaient aisément et en nombre pendant la nuit »[2]. Pour réussir ce coup d'éclat, Davout n'avait pas hésité à prendre de grands risques. Selon Chénier, qui en a recueilli la tradition,

« Ses soldats citaient particulièrement cette circonstance: que le général Davout, au plus fort de l'attaque, entré dans une maison avec une quinzaine de grenadiers, s'y trouve cerné par une colonne turque[3]. Pour se dégager, il fait tirer au travers de la porte, qui était fermée et que l'ennemi cherchait à enfoncer. Cette décharge ayant tué plusieurs des assaillants, il profite de l'étonnement produit, fait ouvrir la porte, fond à la baïonnette sur ceux qui restent et rejoint les siens »[4].

Menou se hâte d'écrire à Bonaparte:

« Bonne nouvelle, le général Davout s'est conduit avec la plus grande distinction ... il a repris le village tout entier jusqu'au fort. On a tué une grande quantité de Turcs dans les maisons; ils ne s'attendaient pas à une attaque aussi vigoureuse. Actuellement ils sont privés d'eau »[5].

Coupés de leur ravitaillement, les Turcs doivent se rendre le 2 août. Le 4, Bonaparte écrit une lettre au Directoire, dont il fait imprimer et diffuser le texte au Caire. Il y est écrit notamment, que « le succès de cette journée, qui a accéléré la reddition du fort, est dû aux bonnes dispositions du général Davout ». Curieusement, dans le texte qui est envoyé à Paris, ces termes ont été omis. Nous avons ici affaire, selon

[1] Berthier à Menou, 28 juillet, cité par La Jonquière, T. V p. 433.
[2] Journal du siège du fort d'Aboukir, ibid. T. V p. 442.
[3] Les Turcs ne faisaient pas de quartier. Leurs soldats recevaient une aigrette d'argent pour chaque tête qu'ils rapportaient.
[4] Chénier, T. I pp. 97-98.
[5] Menou à Bonaparte, 30 juillet, cité par La Jonquière, T. V p. 444.

toute apparence, à un oubli volontaire [1] dû à Bourrienne, secrétaire de Bonaparte, qui déteste Davout pour des raisons qui sont demeurées obscures.

Mais ce dernier, qui a gagné la faveur du général en chef, semble ne se soucier que fort peu de la jalousie de son secrétaire. Le 11 août il écrit une lettre à sa mère, dont voici le début :

« Croyez, ma chère Maman, que je suis vivement affecté de toutes les inquiétudes que je vous occasionne ainsi qu'à toute ma famille : au moins si quelqu'unes de mes lettres parvenaient en France ! maman serait tranquille sur la santé et l'existence de ses trois fils. Nous nous portons tous les trois aussi bien que possible. C'est avec plaisir que je vous annoncerai qu'Alexandre se conduit on ne peut pas mieux ; il est toujours dans l'état-major du général Bonaparte ; il y jouit de toute l'estime de ses camarades et de ses chefs ... Charles est toujours sous-lieutenant dans le 20e ; son chef de brigade est content de sa bonne volonté. Voilà des détails qui satisferont le cœur d'une tendre mère » [2].

V. Les derniers mois passés en Egypte

Lors du conseil de guerre réuni par Kléber le 15 juillet 1800 à Salahieh, Davout fut le seul à s'opposer à la ratification de la capitulation d'El Arisch qui prévoyait l'abandon de l'Egypte.

Face à un adversaire dont il connaissait le manque de loyauté, Davout estimait que la fermeté était la seule attitude valable. La suite des événements devait pleinement confirmer ses vues, mais le flottement dont Kléber avait fait preuve l'avait lassé, comme il avait lassé Desaix. Les deux généraux obtinrent l'autorisation de rentrer en France. Kléber chercha à retenir Davout en lui offrant le grade de général de division, mais celui-ci ne l'accepta pas.

Après une navigation aventureuse, au cours de laquelle ils furent interceptés par la croisière anglaise, et retenus malgré les laisser-passer dont ils étaient munis, ils finirent par débarquer, le 24 avril, à Toulon.

Le Premier Consul, qui tenait déjà Davout en grande estime, lui sut gré de la ligne de conduite qu'il avait adoptée avant son départ d'Egypte ; il n'allait pas tarder à lui donner de nombreuses marques de sa bienveillance.

Cette fois, enfin, Davout avait réalisé la percée. Il la devait à la ténacité peu commune avec laquelle il avait conquis son art, aux « chances de son état », et au génie de Bonaparte, qui était peut-être le seul à pouvoir comprendre le sien, après la mort de Desaix.

[1] ibid. v. T. V p. 447 note 2 et p. 448 note 1.
[2] Baron Auguste d'Avout – *Une lettre inédite du Maréchal Davout* – dans Mémoires de la Société Bourguignonne de Géographie et d'Histoire – t. VI.

Chapitre IX

LES PREMIERS GRANDS COMMANDEMENTS — BREF SURVOL DE LA VIE ET DE L'ACTIVITÉ DE DAVOUT AU COURS DES ANNÉES 1800 A 1805

Investi d'un grand commandement, Davout l'exerce à sa façon, sans mettre en cause, pour autant, un cadre politique qui correspond à ses aspirations. Ayant réalisé sa percée, il l'exploite comme il l'entend. Quand il décide de la bataille du Mincio, que Brune est en train de perdre, il agit en commandant en chef. Quand il organise, en Italie du Nord, un service de renseignement par lequel il tient certains leviers de commande du pays, il va encore plus loin. Quand il instruit son corps d'armée selon des méthodes que l'on trouve seulement chez lui, forgeant une troupe qui sera pendant des années le fer de lance de la Grande Armée, il accomplit une œuvre originale. On commettrait une grave erreur, en ne voyant chez lui, comme on le fait si souvent, qu'un « lieutenant » de l'Empereur.

Le commandement de la cavalerie de l'armée d'Italie

Après la quarantaine subie à Toulon, un bref séjour à Ravières lui permit de revoir les siens et de rétablir sa santé. La mort de Desaix, survenue le 14 juin 1800 sur le champ de bataille de Marengo, dut l'attrister profondément. Son destin l'avait-il donc condamné à perdre ses amis les plus chers ? On ne peut douter que l'attachement qu'il porta à la personne de Bonaparte se trouva renforcé par le sentiment d'isolement causé par la mort de Desaix.

L'action n'allait pas tarder à reprendre ses droits dans sa vie. Nommé général de division le 3 juillet, il fut mis à la tête de la cavalerie de l'armée d'Italie dès le début du mois d'août. Le titulaire de ce commandement, le général Laboissière, ayant assez mal réagi en apprenant la désignation de Davout à cette charge, celui-ci eut le tact de proposer à Masséna une solution qui ne blessait pas son ancien — son

expérience lui avait appris à faire preuve de souplesse. Concrètement, Davout avait proposé à Laboissière de ne commander l'ensemble de la cavalerie qu'au moment où elle serait en ligne [1]. De cette époque date une curieuse lettre qu'il adresse au Premier Consul, le 1er août 1800, pour l'informer de ce fait; la conclusion fait apparaître en toute netteté la nature des sentiments qu'il éprouve à son égard.

« J'ai la plus forte envie, mon Général, de mériter toute votre estime et votre confiance et de vous donner des preuves de mon entier dévouement; j'ajouterai à cela le désir que je vous ai souvent témoigné de faire la guerre sous vos yeux, si elle a lieu.

Jablonowski est employé sous mes ordres; indépendamment de l'intérêt que je lui porte comme ancien camarade, il s'y mêle encore d'autres motifs. Un je ne sais quoi m'attache à tout ce qui est polonais. Qui sait ce qui est écrit dans le grand rouleau ? » [2].

La brève campagne de la fin de l'année 1800 lui donna l'occasion de se distinguer à plusieurs reprises.

L'opération de franchissement du Mincio, effectuée le 25 décembre, n'est pas sans offrir de nombreuses analogies avec celle de Diersheim. Dupont devait mener une diversion, à la hauteur de Pozzolo (environ 12 km au Sud de Peschiera), pour permettre au gros de franchir le Mincio à Monzembano (environ 7 km au Sud de Peschiera).

Bien que le gros ne soit pas prêt à l'heure prévue, Dupont, que le commandant en chef, Brune, n'a pas prévenu, franchit le Mincio et se trouve rapidement en présence de forces largement supérieures. Davout prend alors l'initiative de renforcer Dupont, auquel il fait passer quelques régiments de dragons. Franchissant lui-même le Mincio, il ne laisse pas au général autrichien Bellegarde le temps de se ressaisir, et le charge lui-même à la tête d'un régiment. L'action est décisive et emporte le succès.

Quelques jours plus tard, Brune, qui désapprouve les mesures prises à l'aile gauche par Moncey, lui en retire le commandement pour le donner à Davout. « Celui-ci, trop généreux pour vouloir profiter de la disgrâce de son compagnon d'armes ... prit sous lui pour la forme un corps d'avant-garde, mais il ne faisait rien sans prendre les ordres du général Moncey ». Les soldats de celui-ci « applaudirent avec enthousiasme au noble procédé de Davout » [3].

[1] Informé de cet incident par Davout, Bonaparte trancha immédiatement la question en transférant Laboissière à Gênes, où il reçut le commandement de la cavalerie de l'armée de réserve.

[2] CORRESPONDANCE du *Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, ses commandements, son ministère – 1801-1815.* (Ouvrage cité dans la suite sous le titre de CORRESPONDANCE).

[3] VIGIER, T. I p. 99.

Mais Davout en veut à Brune, qu'il considère comme un incapable. Il n'hésite pas à adresser au Premier Consul une véritable dénonciation. Le geste, qui n'est peut-être pas isolé, ne manque pas son but; Brune sera disgrâcié.

« Davout, général de division, commandant en chef de la cavalerie, au général Bonaparte, premier Consul, [fait] au quartier général de Milan, le 22 pluviose an 9 [11 février 1801] ...

Mon Général,

Le chef de brigade Sébastiani, commandant le 9e de dragons, se rend à Paris avec une autorisation du général en chef : il pourra vous mettre sous les yeux le triste tableau qu'offre maintenant l'armée. Tout ami du gouvernement, tout Français, en un mot, tous les militaires qui vous sont sincèrement attachés et dévoués gémissent de la situation où se trouve l'armée d'Italie; elle est le résultat de l'ineptie, de la pusillanimité et de la mauvaise foi du général Brune.

Les uns font des adresses, d'autres envoient des courriers extraordinaires porter leurs rapports particuliers, quelques-uns vont même jusqu'à envoyer (de leur propre autorité) au gouvernement les drapeaux pris sur l'ennemi par leurs divisions respectives : à toute cette anarchie, à tous ces désordres, le général Brune n'apporte aucune espèce de remèdes, il ne sait même pas se faire obéir par ceux de ses officiers généraux qui se sont mis par leurs vols et par leurs brigandages la corde au cou : il n'y a pas jusqu'au général Dupont dont les vols et la dilapidation en Toscane qui sont déposés au sçu de tout le monde chez plusieurs banquiers de Milan (entre autres Carlé qui a pris avec ses autres collègues un million pour Paris) qui s'est permis de lutter contre son autorité.

Il est désagréable et sûr, mon général, de porter le même uniforme que ces frippons et intrigants et de servir sous les ordres d'un général en chef qui, comme j'ai déjà eu l'honneur de vous écrire, est *sans talents, sans courage, sans caractère* et *sans bonne foi* »[1].

Après avoir recommandé Sébastiani, qui s'est brillamment conduit à Castel-Franco, Davout poursuit :

« Si le général Brune avait connu comme moi toutes les qualités de cet officier, il ne se serait pas déshonoré en lui faisant des propositions dégoûtantes, pour le déterminer à faire contre l'estimable Marmont des déclarations fausses. La confiance que Sébastiani me porte l'ayant déterminé à me faire part de cette perfidie, je l'ai engagé à solliciter une mission pour le mettre à même de vous faire connaître notre position et ce qui se passe.

Je vous garantis, mon Général, la vérité du tableau que je vous ai fait et cela sur mon honneur, ainsi que la sincérité du respect et du dévouement sans bornes que je vous ai voué pour la vie ...

L. Davout ».

[1] SHAT K, 50. Les passages soulignés le sont par Davout.

Cette lettre est l'une des premières dans lesquelles nous voyons Davout fournir à Bonaparte des renseignements de cette nature. En avait-il été chargé par lui, ou agissait-il au contraire de sa propre initiative? Qu'avait-il été convenu verbalement entre le Premier Consul et Davout[1]? Sans doute Bonaparte avait-il donné à ce dernier toute latitude pour correspondre directement avec lui en cas de nécessité; l'emploi de Sébastiani, son homme de confiance, pourrait confirmer cette hypothèse [2]. Mais l'initiative de Davout ne doit pas non plus être exclue; ce n'est pas la première fois en effet qu'il recourt à une telle mesure. On sait qu'il n'avait aucune pitié pour les profiteurs de guerre, qu'il considérait comme des fauteurs de défaite et contre lesquels il luttait avec acharnement. La haine que lui a voué Bourrienne pourrait peut-être trouver là son explication. Le 23 février, Sébastiani annonce brièvement à Davout le succès de sa mission :

« On pensait à Paris comme nous pensions à Milan, Bourrienne va quitter l'armée. Le Premier Consul a reçu votre lettre avec grand plaisir ... vous êtes au nombre des généraux sur lesquels il compte réellement. Je ne vous rends compte que faiblement de l'attachement qu'il a pour vous. Je vous écrirai demain avec plus de détails » [3].

La lettre annoncée par Sébastiani ne nous a pas été conservée; nous avons par contre un message de lui, daté du 1er avril, qui nous révèle la ténacité de la haine portée par Bourrienne à l'égard de Davout.

« Je crois, mon général, qu'il [vous] faut toujours un congé pour venir à Paris, et cela le plus vite possible. Quelles que soient les intrigues de Bourrienne, il n'a pu altérer l'estime et l'attachement du Premier Consul pour vous : il a même eu la douleur de l'entendre s'énoncer sur votre compte et sur celui du général Marmont de la manière la plus avantageuse. Que cet homme est perfide ! Vous n'avez point d'idée du mal qu'il a cherché à me

[1] Vachée (p. 413) ne met pas en doute l'appartenance de Davout, avec Savary, à la police particulière de Bonaparte, et cela dès 1800. Il ne nous dit malheureusement pas sur quelle source il se fonde pour l'avancer.

[2] On peut constater en outre, que Davout était remarquablement bien renseigné sur les affaires intérieures de la Cisalpine. Dans ses archives (SHAT K_1 50) se trouvent des rapports de haute police dont il semble que le commandant de la cavalerie n'aurait pas disposé s'il n'avait été chargé d'une mission de renseignement bien précise.
Le pays était en proie à une agitation révolutionnaire qui préoccupait Bonaparte. Cherchant à déterminer quels en étaient les meneurs, Davout avait obtenu des indications sur une série de personnalités italiennes, et sur le rôle joué par Brune lui-même. Dans l'un des rapports établis par un haut-fonctionnaire italien, on lit ce qui suit :
« [Brune] s'étant d'abord entouré de gens sans talents et sans crédit, mais généralement connus par cette espèce de crimes qui achetaient dans les troubles de la révolution le titre de patriote, il a bientôt rehaussé l'espoir de tout ce qu'il y a chez nous d'agitateurs, d'enragés, de concussionnaires et l'anarchie a dans le moment envahi la République toute entière ».

[3] Citée Blocqueville, T. II p. 8.

faire; je n'ai point été le voir, et j'avoue avoir fait pour lui ce qu'il a fait pour moi. Mais je disais la vérité et il mentait; je servais le gouvernement et il le trahissait ... »[1].

Les faits confirmeront la justesse des dires de Sébastiani [2]. Le Premier Consul donnera bientôt à Davout, publiquement, les témoignages les plus marqués de la confiance qu'il lui porte. Ce dernier n'oublie pas pour autant sa famille et s'adresse en ces termes à son cousin François-Claude qui se trouve alors à la Martinique :

« J'ai reçu votre lettre, mon cher cousin, du 1er avril. Vous ne vous êtes point trompé, en croyant que j'aurais rendu tous les services qui ont été en mon pouvoir au frère de mon père. Jamais des dissidences d'opinion n'ont eu d'influence sur moi, envers qui souvent on a été injuste, en n'ayant pas vis-à-vis de moi cette même tolérance.

Mais ne parlons pas du passé, livrons-nous entièrement au bonheur présent, j'en éprouve un réel et bien grand en vous faisant passer votre radiation [de la liste des émigrés]. Le Premier Consul vient de me l'accorder. [Il lui donne des nouvelles de toute la famille, ajoute en post-scriptum] : J'ai eu le plaisir de faire radier dernièrement le bon et excellent M. d'Hargicourt »[3].

Rentré en France le 1er juillet, Davout est nommé inspecteur général des troupes à cheval, puis, le 28 novembre, commandant des grenadiers à pied de la garde des consuls [4]. La distinction est insigne, mais Bonaparte ne s'en tient pas à cela; voulant associer Davout encore plus étroitement à sa destinée, il lui fait proposer de contracter alliance avec Aimée Leclerc. Le frère aîné de la jeune fille, le général Leclerc [5] avait épousé Pauline Bonaparte; en proposant cette union à Davout, le Premier Consul le faisait entrer dans sa propre famille [6].

[1] ibid., T. II pp. 8-9.
[2] Nous n'entrerons pas ici dans les détails de l'âpre lutte que vont se livrer les deux hommes, nous bornant à relever que Davout sortit vainqueur de cette phase, comme il devait porter plus tard un coup très sévère à Bourrienne, en mettant à réquisition la banque de Hambourg. Mais ce dernier devait se venger en s'attaquant à la mémoire du *maréchal*.
[3] Archives comte d'Avout – La lettre est du 3 novembre 1801.
[4] Les trois autres généraux de la garde étaient Soult, Bessières et Songis.
[5] Leclerc, Victor-Emmanuel (1772-1802) avait fait fonction de chef d'état-major de la division de l'Est à l'armée dirigée contre Toulon (1793). Il s'était lié avec Bonaparte, dont il avait épousé la sœur, Pauline, en 1797. Il était à Rivoli et à Castiglione et fut chargé d'apporter à Paris le message de l'ouverture des préliminaires de paix de Léoben. Nommé commandant en chef de l'armée de Saint-Domingue, il y mourra de la fièvre jaune, le 2 novembre 1802, après avoir obtenu la soumission de Toussaint Louverture. Six, T. II p. 83.
[6] Le général Leclerc désirait établir sa sœur avant son départ pour Saint-Domingue. Il en avait parlé au Premier Consul. « Le nom du général Lannes avait été prononcé ... mais le refus formel de la jeune fille fit échouer l'union projetée. C'est alors que songeant à Davout, le général Leclerc soumit cette nouvelle idée à Bonaparte : celui-ci l'approuva fort et se mit à faire les premières ouvertures ... de son côté, Madame Bonaparte, chargée de transmettre la demande du jeune général, n'eut aucune peine à la faire agréer ». Vigier, T. I pp. 102-103.

Le mariage de Davout et d'Aimée Leclerc [1]

Le mariage civil et religieux [2] fut célébré le 18 brumaire an 10 (9 novembre 1801).

Rarement union fut mieux assortie.

La jeune femme alliait à une grande beauté toutes les qualités d'un cœur sensible — trop sensible peut-être. Elle apportait à Davout la présence d'un monde dont l'existence devait lui sembler révolue, de cette vie aimable et remplie de poésie qu'il avait connue dans sa toute première jeunesse, chez madame Minard.

Aimée Leclerc avait reçu son éducation dans une institution dirigée par madame Campan, ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette, où elle s'était liée d'amitié avec Caroline Bonaparte et Hortense de Beauharnais. La tradition de bon ton s'était conservée dans cet « intérieur doux et paisible qui, sans être dénué des grâces du jour », rappelait « la simplicité des plus anciens temps » [3].

Les jeunes filles y étaient préparées avec grand soin à accomplir leur tâche d'épouse « avec de la grâce et de la simplicité ». Quelques jours avant le mariage, Madame Campan écrit à sa jeune protégée :

« Chère Aimée, j'ai vu que je vous aimais jusqu'à l'attendrissement, car j'ai pleuré en apprenant votre mariage. On m'a dit un bien infini du général Davout, la Providence vous avait probablement destinés l'un à l'autre... vous allez être une de celles qui réaliserez ce qu'on a caractérisé ma chimère, occupée à convenir à tout le monde et de faire le bonheur d'un seul » [4].

[1] « Les Leclerc appartenaient à la bourgeoisie de Pontoise et le père de la future princesse d'Eckmühl y avait acquis dans le commerce des grains une honorable aisance.
La famille se composait alors de la veuve de Jean-Paul Leclerc, Marie-Jeanne-Louise Musquinet et de ses cinq enfants ... l'aîné Victor-Emmanuel, général de division ... le second Jean-Louis, était membre du Corps Législatif, le troisième, Nicolas-Marin, connu sous le nom de Leclerc-Desessarts, était alors officier de hussards. Des deux filles, la cadette Louise-Aimée-Julie [l'épouse de Davout] avait alors à peine dix-huit ans, l'aînée, Claire, devait trois ans plus tard épouser le général Friant ». ibid. p. 103.

[2] SHAT. Officiers généraux – Davout – Extraits du registre des mariages de l'An dix – No 47 – Ville de Paris – 1er arrondissement.
La difficulté – très relative à cette époque – qu'aurait pu soulever le divorce de Davout, avait été aisément résolue de la manière suivante : cinq jours avant la cérémonie, celui-ci avait annoncé son mariage à Berthier, alors ministre de la Guerre, en lui demandant une attestation selon laquelle il n'était « jamais venu à votre connaissance que j'aie contracté d'autre mariage » (lettre du 13 brumaire an 10). La formalité ne posa, comme on peut bien le penser, aucun problème. Le chef du bureau chargé de l'expédition établit le 22 brumaire soit quatre jours après le mariage, la pièce demandée. Le document porte par erreur, les prénoms de François-Claude.

[3] L'expression est de madame Campan. Nous la tirons d'une lettre adressée à la jeune madame Davout peu après son mariage. Citée par Blocqueville, T. I p. 147.

[4] ibid. T. I pp. 142-143.

Il devait régner entre les deux époux au cours des vingt-deux ans que dura leur union, une harmonie parfaite. Mais ils eurent à souffrir cruellement des longues séparations et de l'incertitude dans laquelle Aimée allait se trouver plongée souvent pendant des mois.

Les chagrins non plus ne leur demeurèrent pas épargnés. Un premier enfant, né au mois d'août 1802, ne devait vivre que quelques mois. La mort du général Leclerc, survenue un an après le mariage de sa sœur cadette, allait jeter une ombre tragique dans leur vie [1]. La mort d'un second enfant au mois d'août 1803 soumit à nouveau le jeune ménage à une pénible épreuve. Davout réagit contre ces coups du sort avec la plus grande énergie. Son épouse adore la campagne, les fleurs, les jardins. Il se rend acquéreur d'un beau domaine à Savigny-sur-Orge, « véritable folie d'amoureux » [2], dans lequel il installe Aimée.

Elle reprendra dans cette demeure, des forces pour accomplir son destin de femme de soldat, mais elle ne pourra pas toujours voiler sa tristesse dans ses lettres. Pour lui aider à supporter ces moments difficiles, Davout lui écrira presque tous les jours, quelles que soient ses fatigues et ses épreuves. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que nous lisons encore aujourd'hui certaines de ses lettres.

De Bruges, il écrit, le 28 janvier 1804 :

« Ma bien bonne Aimée, j'ai tenu ma promesse et malgré le beau soleil, je suis revenu en voiture, bien triste et bien chagrin ... Je m'étais trop habitué à te voir, je m'aperçois bien que tu me manques, il est nécessaire que je prenne sur moi; ton voyage que je dois attribuer du reste à ma bonne étoile, m'a confirmé dans l'opinion que j'ai, qu'il n'est pas possible de faire et remplir convenablement son état à l'armée, ayant sa femme avec soi. J'ai besoin, ma bien bonne Aimée, de me faire souvent cette réflexion pour supporter notre séparation » [3].

D'Ostende, le 8 octobre 1803, à une heure du matin :

« Ta santé est mauvaise ... tu es changée ... tes chagrins sont à leur comble ... et je suis en partie la cause de tout cela ... peux-tu le croire, Aimée? ...

Ecris-moi bien vite qu'il y a un malentendu, et que tu n'as plus de chagrin, et surtout que ce soit la vérité, que ta santé est bonne ... Ton cœur, toutes tes rares et précieuses qualités ne me sortent jamais de l'idée. Reçois mille baisers de ton Louis ... J'ai besoin, plus que tu ne le penses, d'avoir une prompte réponse à cette lettre » [4].

[1] « Madame Davout avait pour ce frère aîné l'affection la plus profonde. Sa perte la plongea dans un profond désespoir; elle eut du moins la triste consolation de voir sa peine comprise et partagée par son époux. Onze ans plus tard, à la mort de Duroc, Davout évoquera la mort de son beau-frère comme un de ses plus cruels souvenirs ». VIGIER, T. I p. 112.
[2] VIGIER, T. I p. 110.
[3] BLOCQUEVILLE, T. II p. 74.
[4] ibid. pp. 59-60.

Quelques jours plus tard, pour changer ses idées, il lui parle de ses jardins et de ses arbres :

« Tu devrais faire planter aussi de bouleaux, de merisiers et de peupliers les bords de la rivière ... au bout de seize à dix-huit ans, on coupe les peupliers pour laisser profiter les ormes » [1].

Au seuil de l'hiver (2 décembre 1803), il lui demande de lui faire envoyer son atlas de Danville, qu'il croit avoir oublié à Saint-Cloud ou à la Malmaison, et les *Hommes illustres* de Plutarque; il termine sa lettre en parlant des jardins :

« Donne tes ordres pour que les perdreaux rouges continuent toujours à se fixer dans mon parc » [2].

Le foyer de Davout, comme son métier, est fondé sur la fermeté de son âme.

Après toutes ces épreuves, il sera enfin donné à la jeune mère de mettre au monde un enfant qui vivra, la petite Joséphine, née à la fin du mois d'août 1805. Mais Davout ne pourra pas accourir au chevet de sa femme, la guerre contre l'Autriche aura repris et le troisième corps d'armée sera déjà en marche.

L'instruction donnée au 3e corps

Reprenons le cours de la vie militaire de Davout. Le 29 août 1803, il est nommé commandant en chef du camp de Bruges; le 19 mai 1804, il est élevé à la dignité de maréchal d'Empire.

Après dix ans de campagnes, l'armée se trouve confrontée avec les problèmes qu'elle ne connaît plus guère, de la vie relativement sédentaire des camps. Il est vrai que la perspective de se battre est en vue, mais à long terme, et dans quelles conditions ! La flotte anglaise démontre presque quotidiennement sa toute-puissance; la confiance dans la marine française est ébranlée; l'entreprise consistant à tenter de forcer la Manche pour débarquer en Angleterre semble démesurée, ou tout au moins problématique, et pourrait avoir un effet démoralisant. A cela s'ajoute le fait que les stationnements côtiers, imposés à la troupe, sont souvent insalubres. Les maladies, contre lesquelles on ne dispose guère de moyens efficaces, causent des ravages. Sur le plan logistique enfin, tout est à créer; l'infrastructure existante est insuffisante pour couvrir les besoins d'un effectif aussi considérable, réuni sur un espace aussi restreint.

[1] ibid. p. 66.
[2] ibid. p. 75.

Sachant mieux qu'un autre peut-être, combien est difficile le maintien de la valeur combattive d'une troupe au cours d'une attente qui se prolonge, Davout s'attaque à ce problème en prenant une série de mesures ou en adoptant des méthodes parmi lesquelles nous relèverons :

Promotion de la classe des sous-officiers

Davout charge les vétérans d'instruire les conscrits et s'attache pour cela à promouvoir la classe des sous-officiers. Dans une lettre du 18 fructidor an XII (5 août 1804), il demande à l'Empereur d'étendre aux sous-officiers instructeurs « qui avaient rendu le plus de services ... dans l'instruction des conscrits », une gratification que le souverain n'avait destinée initialement qu'à des officiers. « Une gratification annuelle de 30 à 40 livres ... entretiendrait l'émulation parmi cette classe précieuse, conservatrice des premiers éléments et du mécanisme militaire » [1].

Il n'a pas oublié Hesdin.

Rythme et variété de l'instruction

Tirant parti de la situation particulière dans laquelle se trouve placé son corps d'armée, il forme avant la lettre, une véritable infanterie de marine. En habituant les hommes à vivre à bord [2], en leur faisant effectuer à tour de rôle des exercices combinés avec la flottille de l'amiral Verhuell [3], il leur fait effectuer des marches pour se rendre dans les ports, les habitue à la précision des mouvements et à la ponctualité indispensable à toute action amphibie. Il n'a pas oublié Diersheim.

Un détail nous révèle son souci de pousser très loin la formation interarmes : il fait imprimer au nombre de 2000 exemplaires et distribuer à tous les officiers de son corps d'armée, l'école du canon des vaisseaux. « Par ce moyen », écrit-il au Premier Consul, « l'instruction des soldats ... va très vite » [4]. Nous apprenons par là que les fantassins de Davout sont capables au besoin, de manœuvrer une pièce d'artillerie. Dans le combat terrestre, où l'efficacité de défense des carrés contre les charges de cavalerie repose sur une étroite collaboration entre les artilleurs qui en tiennent les angles, et l'infanterie de ligne, cette connaissance réciproque des armes, du rythme de leur tir, des

[1] Correspondance – T. I p. 94.
[2] SHAT – K[1] 2 – Rapport d'effectifs de la 2[e] division (Friant), du 25 octobre 1804 : 2825 hommes au camp; 1916 embarqués; 2129 aux hôpitaux.
[3] Verhuell (Charles-Henri, comte de Sevenaer) (1764-1845) – amiral hollandais.
[4] Correspondance – T. I p. 70 – Davout au Premier Consul – 20 mars 1804.

écrans de fumée produits, de la gerbe des éclats des boîtes à mitraille et d'autres facteurs encore, permet incontestablement d'assurer une meilleure coordination des armes. Toutes les fois que l'occasion se présente, Davout fait faire l'exercice à feu [1]. Le tir a lieu sur des cibles, pour permettre un contrôle des résultats. Il est possible, mais le fait n'est pas vérifié, que Davout ait fait fabriquer de la poudre pour le compte de son corps d'armée, pour pousser activement l'école à feu. Les fortes dotations de munition qu'il accorde pour ce genre d'exercices nous le donnent à penser; elles correspondent en effet à la consommation d'une demi-journée de combat environ, 20 coups par homme et 25 gargousses par pièce de 4 [2]. Le maréchal habitue ainsi son infanterie à tirer, à manœuvrer, à se replier et à se regrouper rapidement dans les conditions de visibilité très restreintes qui sont celles du combat. Il se souvient de Rédécieh.

Quant à son artillerie, il l'entraîne en lui assignant la mission d'escorter les bateaux français et bataves qui longent les côtes, en prenant sous leur feu les vaisseaux anglais qui s'en approchent trop. Les canonniers du 3e corps sont ainsi rompus aux changements de position rapides et au tir sur des objectifs mobiles. S'attachant à démâter les vaisseaux britanniques, les pointeurs acquièrent une précision qui leur sera fort utile dans la suite. Les expériences faites à Kehl en matière de contre-batterie n'ont pas été perdues.

L'entrainement physique

Pour entraîner les hommes à la marche, il faut résoudre le problème difficile du remplacement des chaussures. Pour éviter que ne se produise une usure exagérée des souliers, il arrive fréquemment à cette époque, que la troupe ne soit qu'insuffisamment astreinte à marcher. Ici, Davout a recours à un expédient qu'il n'hésite pas à payer son prix. Il ordonne aux chefs de corps « de faire acheter pour leurs soldats des sabots » [3] et des chaussons de laine, qu'ils porteront au camp, les souliers étant réservés à l'exercice et à la marche. Cet équipement n'étant pas réglementaire, Davout en supporte personnellement la dépense. « Le maréchal, qui n'était pas homme à réclamer, quoique sans fortune alors, supporta sur sa solde une dépense qui dépassait trente mille francs » [4]. L'entraînement à la marche, dont il est rarement

[1] SHAT K[1] 1 – *Notes à insérer dans l'instruction à donner au colonel Paraure* – non daté.
[2] ibid. Ordre du jour du 30 mars 1805.
[3] Correspondance – Davout au Premier Consul – 9 octobre 1803 – T. I p. 21.
[4] Chénier, T. I p. 129 – La somme était très forte; elle équivalait pour Davout, au montant de plusieurs mois de solde; le sacrifice financier, qu'il consentait ainsi, était réel.

question dans les documents, étant donné son évidence même, est certainement l'une des bases sur lesquelles Davout fondera ses succès au cours des campagnes qui vont suivre [1].

Pour développer l'endurance et l'agilité de ses hommes, Davout leur fait apprendre à ramer; les marins de Verhuell leur enseignent le maniement de l'aviron dans toutes les règles de l'art. Accordant ainsi une place importante à la culture physique, Davout lutte contre la routine souvent malsaine d'un service sédentaire. Soucieux de la santé de ses hommes, il va même jusqu'à interdire dans son corps d'armée, l'usage de la pipe et du cigare [2], pendant les périodes de menace d'épidémie.

La discipline

Il est rarement fait allusion à la discipline dans les ordres de ce chef exigeant, mais s'il en parle peu, il crée les conditions morales et matérielles qui seules permettent de l'exiger :

– *Par son exemple personnel*

Il partage le sort de ses troupes et renonce pour cela, comme nous l'avons vu, à faire habiter madame Davout à Bruges [3]. Dans l'exercice de son commandement, sa famille, c'est sa troupe, et son camp, son

[1] La mise en marche de la division Friant, avant la bataille d'Austerlitz, peut être citée comme exemple :
Cette grande unité est alors stationnée sous Vienne. Le général Daultanne, chef d'état-major du 3e corps, lui transmet l'ordre de mouvement le 29 novembre à 8 heures du soir. A 9 heures et demie les régiments quittent leurs cantonnements; à 11 heures, toute la division est en route.
Vingt-quatre heures plus tard cette division est à Nikolsburg, à 72 km de son point de départ. Le 1er décembre à 7 heures du soir, elle est à Raygern, à 112 km de Vienne. Le 2 décembre elle se bat pendant toute la journée à Sokolnitz.
Opérations du 3e corps – 1806-1807 – Introduction p. V.

[2] Vachée, p. 586.

[3] Le problème des femmes se pose toujours dès qu'une troupe est en garnison. Il semble que Davout l'ait en partie résolu en mettant ses régiments dans des camps et en leur faisant effectuer de fréquents déplacements, ou des manœuvres. Mais il ne pouvait pas interdire à ses hommes de faire venir leurs femmes dans les villes voisines, ni de se rendre dans des maisons closes. Pour limiter les dégâts dus aux maladies vénériennes, il fit traiter les hommes qui en étaient atteints dans des hôpitaux régimentaires dont il ordonna la création. En ce qui concerne les femmes qui suivaient leurs époux en se logeant tant bien que mal dans les villes du Nord, Davout dut écrire à ce sujet à Soult, qui commandait alors le camp de Boulogne, sans doute pour lui proposer de prendre dans leurs deux corps d'armée des mesures analogues. Sa lettre ne s'est pas conservée, mais la réponse de Soult, datée du 4 avril 1804 se trouve dans les archives de Davout; les termes permettent de concevoir dans quel sens avait pu intervenir le commandant du camp de Bruges :
« Nous avons ici également une quantité de femmes légitimes de militaires de tous grades, et je crois très nécessaire que nous nous entendions pour les faire partir.

domaine [1]. La base de la discipline réside chez lui dans les hautes exigences d'ordre moral qu'il se pose à lui-même.

Toutes les fois qu'il le peut, il paie de sa personne. Lors de la difficile réunion de la flottille de Verhuell, interceptée par la flotte anglaise, il se met sur la canonnière de tête et essuie calmement la mitraille anglaise pendant des heures [2].

– *En posant à ses officiers de hautes exigences*

Davout intervient le moins possible dans la sphère de ses subordonnés. Il attend d'eux qu'ils fassent régner un bon esprit et la discipline dans leur troupe, pourvoient aux besoins du soldat avant de songer aux leurs, et instruisent leurs régiments selon des critères qu'il a clairement établis lors de ses inspections.

Il inspecte rarement, mais à fond, lors de revues où la précision est de règle, et d'exercices à feu dont la durée peut correspondre à celle d'une bataille.

Pour satisfaire à ces exigences, les officiers doivent fournir un effort soutenu et sans défaillance. Davout ne se fait pas faute de reconnaître le mérite et de donner tout son appui aux officiers qui agissent dans cet esprit; ses rapports contiennent souvent des éloges à leur égard, qui ont, venant de lui, un grand poids car la complaisance n'y a aucune part. Dans certains cas, fort rares, Davout se montre sans pitié.

Le contre-amiral Magon ayant adopté une attitude négative, Davout lui fait conserver les arrêts. Prise à l'égard d'un officier général, la mesure est grave et peut briser sa carrière. Au risque de déplaire au Premier Consul, Davout l'ordonne cependant [3]. Il n'admet pas que

(suite de la p. 303).

Cependant je dois avouer une chose, avant leur arrivée, nous étions inondés d'une nuée de coquines, qui excitaient maint et maint désordre, mais depuis tout a changé, et le grand nombre de ces malheureuses ont disparu. A quelque chose, malheur est bon ».
SHAT K[1] 1.

[1] Cf. CORRESPONDANCE, T. I p. 108 – Davout à l'Empereur, le 23 mars 1805 : « Les camps sont bien tenus, et le soldat depuis le beau temps, met son amour-propre à augmenter et embellir tous les ouvrages et jardins que Votre Majesté a bien voulu remarquer l'année dernière ».

[2] Note de MAZADE – CORRESPONDANCE, T. I p. 123, note 1. – Ce combat eut lieu le 17 juillet 1805 – cet important succès naval était de bon augure pour la marine française; il montrait en outre que l'idée de « saturer » la flotte anglaise en lançant à travers la Manche un millier de petites embarcations, était réalisable.

[3] Cf. CORRESPONDANCE, T. 1 p. 69 – Davout au Premier Consul, 12 mars 1804. « Je n'aime pas, mon Général, à vous entretenir de détails pénibles, mais le bien du service me force à vous dire qu'il est impossible que le contre-amiral Magon, dans la disposition d'esprit où il est, ne soit pas aussi nuisible qu'il a été utile jusqu'à cette époque ».

dans son corps d'officiers règnent deux conceptions de la discipline, qui pour lui, doit être absolue.

– *Par son souci constant de la santé et du bien-être du soldat*

Cette préoccupation conduit le maréchal à exercer personnellement, avant la lettre, la fonction qui sera assumée dans les armées de la fin du xx^{e} siècle, par le responsable de la logistique.

Mieux qu'un autre — son témoignage lors du procès Montaigu nous en a fourni la preuve — il sait que la discipline cesse dès que l'on ne peut plus fournir au soldat ce dont il a besoin pour vivre et pour se battre.

Or ce qui semble évident aujourd'hui, ne l'est pas pour l'armée de 1803. Au retour d'expéditions étrangères, où elle a toujours pratiqué la réquisition, elle n'a pas trouvé dans le Nord, un système de magasins sur lesquels elle pourrait se baser. Comme on ne peut pas procéder à une réquisition pure et simple, qui aurait rapidement pour effet de tarir les sources de biens, il s'agit d'organiser systématiquement l'exploitation des ressources du pays, en achetant une partie de ce dont on a besoin. Dans ce domaine, Davout accomplit un véritable travail de pionnier, dont nous ne pourrons qu'esquisser certains traits. Le plus grand obstacle qu'il doit surmonter est probablement constitué par le manque d'éléments statistiques, en l'absence desquels il est impossible d'organiser « l'étape ». Aussi voyons-nous le maréchal consacrer tous ses efforts à se procurer les renseignements d'ordre économique dont il a besoin, pour pouvoir donner des ordres qui soient réellement exécutables.

Il travaille beaucoup; ses journées sont longues : seize heures, parfois dix-huit; les ordres qu'il donne sont d'autant plus brefs :

– création d'infirmeries régimentaires « pour y faire donner les premiers secours par les corps eux-mêmes » [1]. Cette mesure, écrit Davout au Premier Consul, « a réussi et nous rend promptement des hommes qui, si on les évacuait, seraient perdus pour longtemps pour l'armée »;

(suite de la p. 304).
Il semble, d'après ces termes, que Magon ait cherché – peut-être en invoquant certaines prérogatives de la marine – à atténuer la rigueur des prescriptions édictées par Verhuell pour le service à bord.
La mesure prise par Davout à l'égard de Magon contraria le Premier Consul qui cherchait à éviter tout incident entre l'armée et la marine. Il fit écrire à Davout par Berthier en ces termes :
« Le Premier Consul a décidé que vous n'aviez pas le droit [de prendre cette mesure], mais que du moment où vous aviez pris sur vous d'ordonner ces arrêts, le contre-amiral Magon devra y obéir ».
Transféré dans l'escadre de Villeneuve, le contre-amiral Magon conduisit une division à la bataille de Trafalgar où il trouva une fin héroïque.

[1] CORRESPONDANCE, T. I p. 24 – 14 octobre 1803.

- contrôle systématique de la qualité des vivres, boissons et paille par une commission dont font partie les officiers de l'état-major du corps. Davout se fait adresser personnellement un rapport sur toutes les anomalies constatées [1];
- remplacement par du riz, des légumes secs avariés [2]. Le contrôle de ces denrées est effectué par les officiers de santé eux-mêmes;
- marquage des couvertures, selon leur qualité et leur état [3]; élimination progressive des couvertures qui n'offrent plus contre le froid qu'une protection dérisoire;
- mise au point, par le colonel du génie Touzard, d'un « moyen prompt de filtrer l'eau corrompue » [4]; la troupe apprend à se servir d'un filtre rudimentaire, consistant en du charbon pilé dans une chausse de flanelle.

On pourrait citer une quantité d'exemples de mesures prises ainsi par Davout. Elles frappent par leur simplicité; on se rend compte, en les considérant de plus près, qu'elles sont souvent le fruit d'une étude approfondie: le ravitaillement en riz, dans des ports bloqués par la flotte anglaise, n'est pas une opération qui va nécessairement de soi. Au camp de Bruges, ces dispositions sont appliquées parce qu'elles font l'objet d'un contrôle systématique — facilité par les exercices d'embarquement.

Grâce à ces efforts, Davout parvient à réduire d'une façon sensible les pertes dues à la maladie. En octobre 1804, la division Friant a le tiers de ses effectifs aux hôpitaux, alors qu'en mars 1805, le corps d'armée n'en compte plus que le dixième [5].

– *Par l'information de la troupe*

L'expérience a suffisamment enseigné à Davout que le bien-être de la troupe n'est pas seulement d'ordre matériel. Le soldat doit croire à l'efficacité des travaux pénibles qui lui sont demandés. Le maréchal connaît bien ses hommes et sait qu'ils peuvent éprouver certains doutes quant au succès de l'opération projetée. Pour leur prouver qu'une victoire est possible, il les habitue progressivement à défier les voiles anglaises qui s'approchent de la côte. Il fait fréquemment effectuer des mouvements aux prames (embarcations à faible tirant d'eau, destinées à servir au transport du corps expéditionnaire) et aux chaloupes canonnières, le long des côtes, à la vue des vaisseaux britanniques.

[1] Ordre du jour du 27 avril 1804 – SHAT – K[1] 1.
[2] Ordre du jour du 6 mars 1804.
[3] Ordre du jour du 11 novembre 1804.
[4] CORRESPONDANCE, T. I p. 13, 24 septembre 1803.
[5] Ibid. T. I p. 106 – 1985 malades, sur un effectif total de 19 408 hommes.

Quand il estime que les marins et les troupes embarquées sont suffisamment aguerris, il ordonne à l'amiral Verhuell de réunir la flottille batave à Ambleteuse (env. 12 km au Nord de Boulogne). Une partie des bateaux devant quitter Dunkerque et doubler le cap Gris-Nez, Verhuell hésite à risquer une opération qui lui semble pour le moins hasardeuse. Davout prend sur lui de lui en ordonner l'exécution et se met à ses côtés sur le bateau amiral. Au moment où la flottille court effectivement le risque d'être interceptée par l'escadre anglaise, une habile manœuvre de l'artillerie de terre française — conçue par l'Empereur, qui a réuni près de 300 pièces sur la côte — permet de la repousser et de lui infliger des pertes.

Le succès très réel de cet engagement, le 19 juillet 1805, est une première *information par les faits*. La construction sous les yeux des troupes, de centaines de bateaux (au total il y en aura près d'un millier) en est une seconde : l'attention du soldat est occupée par l'activité prodigieuse déployée dans les ports et les chantiers navals, il se trouve peu à peu confirmé dans l'idée qu'on pourra *saturer la défense adverse*, rompre ainsi le barrage, et que l'opération projetée a de sérieuses chances de réussite.

Cette information est complétée par les ordres du jour. On connaît dans le corps d'armée, les noms des hommes qui se sont distingués, on apprend le détail des circonstances qui leur ont permis de le faire et qui est toujours instructif. Après un naufrage par exemple, le nom de chaque sauveteur est cité; on voit que chacun a pu sauver la vie de plusieurs personnes [1]. Dans une autre occasion, Davout fait nommer pour remplacer un officier de marine tombé au feu, le propre fils de celui-ci, en qualité de commandant de la canonnière « que son père avait si vaillamment défendue » [2].

Le corps d'armée est aussi tenu régulièrement au courant des peines très lourdes qui frappent les déserteurs (plusieurs années de fers). Leur nombre se réduit progressivement et ne représente plus, au début de 1804, qu'une quantité négligeable [3]. La marine batave par contre, a ses réfractaires, qui trouvent un refuge dans un secteur mal surveillé. L'exemple de l'impunité étant facilement contagieux, Davout décide de mettre sans tarder un terme à cet état de choses. Il déclenche par surprise une opération de bouclage dans cette région, en commettant à cette tâche une division entière. Une centaine d'hommes sont arrêtés. L'exemple porte ses fruits.

[1] SHAT – K[1] 1 – ordre du jour du 18 juillet 1804.
[2] ibid. – ordre du jour du 30 mars 1804.
[3] Correspondance, T. I p. 59 – Davout écrit le 22 février 1804 au Premier Consul : « La désertion ... est presque nulle; depuis trois mois il n'y a pas eu plus de 10 à 12 déserteurs ».

Au terme de ces remarques, il convient de souligner que Davout accorde moins d'importance à ces notes de mise en garde qu'aux citations destinées à susciter l'émulation; il encourage beaucoup plus souvent qu'il ne punit.

Nous pourrions multiplier les traits, qui nous montrent tous le maréchal exerçant son métier avec une grande sûreté, et trouvant sans cesse de nouvelles ressources. Une chose ressort avant tout de ce qui précède : la manière systématique avec laquelle il prend ses dispositions; rien n'est laissé au hasard; « son dispositif — pourrait-on dire — est étanche ».

Il semble que, se fondant sur sa longue expérience et sa connaissance de la nature humaine, il voie dans son imagination se dérouler à l'avance comme une sorte de film des événements, et qu'il y distingue avec assez de netteté pour les prévenir, les principaux points de friction.

Doué d'une puissance de concentration et d'une capacité de travail supérieures à la moyenne, il exige beaucoup de ses troupes, davantage de ses officiers, et encore plus de son propre état-major : « J'avoue, dira plus tard le général César de la Ville, qui sera son chef d'état-major à Hambourg, que c'est une chose grave que de servir avec lui » [1].

La fin de l'année 1805 [2] et la campagne d'Austerlitz

La qualité de l'instrument forgé par le maréchal apparaît clairement lors de la bataille d'Austerlitz (2 décembre 1805). Arrivant à marches forcées de Vienne, où l'ordre de mouvement ne l'a atteint que fort tard, Davout intervient avec une division de tête à Sokolnitz, au moment où la droite de l'armée française commence à être tournée par les Russes. Selon toute apparence, les Alliés n'ont pas cru possible

[1] Thiébault – *Mémoires* – Paris – Plon – 1895 – 5 vol. T. V p. 50. Cité par Vachée, p. 44.

[2] Ayant concentré notre attention, au cours de la période qui précède la campagne d'Ulm et d'Austerlitz, sur quelques éléments précis de la vie de Davout, nous n'avons pas pu en relever une série d'autres qui seraient pourtant dignes d'intérêt. Parmi ces derniers il en est un cependant, qui ne saurait être passé sous silence :
Au mois de mai 1805, Davout avait reçu l'autorisation de se rendre à Auxerre, pour y présider le collège électoral de l'Yonne, à la tête duquel l'Empereur l'avait placé. Ses compatriotes lui firent fête, comme on peut aisément le concevoir. Le maréchal s'étant enquis du sort de dom Laporte, son ancien maître, apprit qu'il s'était retiré à Augy, où il continuait modestement à former quelques élèves. Il le fait quérir. Quand le religieux arrive chez le préfet, on le reçoit froidement, « mais quand on voit le maréchal aller au-devant de lui et se jeter dans ses bras, l'accueil devient différent ».
Chénier 1 p. 138.
Grâce à l'intervention énergique de Davout, le Collège d'Auxerre ouvrit à nouveau ses portes, à partir du 1er janvier 1806, et dom Laporte en fut nommé le principal.

le déplacement du 3e corps dans des délais aussi restreints [1]. Sur le plan stratégique, l'intervention de Davout fera échouer leur tentative d'enveloppement par la droite.

Sur le plan tactique, nous le voyons s'efforcer de conserver la possibilité de manœuvrer [2], malgré la faiblesse des effectifs qu'il a sous la main. Ayant constitué trois échelons, il évite de se déployer prématurément.

(suite de la p. 308).
En marge des cérémonies officielles, Davout participe à une partie de chasse, en compagnie du capitaine Coignet, son compatriote, qu'il a fait entrer quelques années plus tôt dans la garde, malgré sa petite taille.
Forestier, P. – *En marge des cahiers du capitaine Coignet* – dans L'Echo de Saint-Pierre – Auxerre – sept.-oct. 1958, p. 9.
Au sujet de la petite taille de Coignet nous rappellerons l'anecdote rapportée par le capitaine dans ses *Souvenirs* :
« Nous allons chez le général Davout, qui commandait alors les grenadiers à pied. Mon capitaine lui expliqua qu'il voulait me garder dans sa compagnie, quoique je n'eusse pas la taille, parce que j'avais un fusil d'honneur et de bonnes notes.
« Eh bien ! dit le général Davout, il faut tromper la toise. Voyons combien il lui manque ... six lignes ! ... avec deux jeux de cartes dans chacun de ses bas, on comblera la différence ».
Coignet, J. R. – *Souvenirs d'un vieux grognard* – Paris – Tallandier – 1912 – p. 56.

[1] Correspondance – T. I p. 220 – Davout au ministre de la Guerre – « Une marche aussi extraordinaire affaiblit tellement la division [Friant], qu'au moment où elle se rendait sur le terrain que Votre Excellence lui avait assigné, au jour de la bataille, elle ne comptait pas 3300 combattants ».

[2] La première ébauche du rapport que Davout destine à l'Empereur, est à cet égard très instructive. Un exemple des corrections apportées de sa main au texte établi par un officier d'état-major, illustre le prix attaché par le maréchal à la cohésion – au fait que les troupes soient « parfaitement ralliées » –. Nous y voyons aussi apparaître la clarté du « coup d'œil » de Davout en cours d'action.

Adjonction marginale du maréchal Davout	*Texte établi par un officier d'état-major*
Le général Friant alors se porta sur Sokolnitz avec la brigade du général Kister pour repousser l'ennemi, jeta le 15e dans le village. [Ce régiment] composé de conscrits, s'y couvrit de gloire.	La brigade du général Kister où se trouvait le général Friant, débordée à sa gauche par les Russes, fait sous leur feu un changement de front, attaque les Russes et les culbute après une forte résistance.
Cependant le 48e ne peut être encore dégagé par cette attaque, les Russes ayant reçu des renforts et forcé le 15e à se replier, ainsi que le 33e après la plus vive résistance. Cette brigade fut promptement ralliée et ramenée au combat.	
Le 111e parfaitement rallié, venait de faire une charge très vigoureuse, et sans succès.	Le 111e rallié dans ce moment, charge avec la plus grande vigueur et le 48e, par ce mouvement, est débarrassé.
Le 111e perd du terrain, mais dans le meilleur ordre.	
L'ennemi se porte alors sur la brigade du général Kister qu'il déborde par la gauche.	

SHAT K_1 3.

La solidité de ces régiments [1] est telle, que les vagues successives du corps d'armée entier, qui est engagé contre eux, ne parviennent pas à les rompre.

Les pertes sont sévères et prouvent, selon l'expression de Davout, « combien cette division eut d'efforts à faire » [2].

Quand une troupe perd le tiers de son effectif sans que sa cohésion soit entamée, et cela après avoir effectué quarante-huit heures de marches forcées, elle administre la preuve qu'elle appartient à un corps d'élite.

Au cours de cette campagne, nous voyons le maréchal opérer pour la première fois sous les ordres de l'Empereur, qui lui a confié en fait le commandement de son aile droite, honneur traditionnellement réservé dans l'ancienne armée française, au plus ancien des généraux. Dans une année à peine nous allons voir cette même aile droite, détachée de l'armée impériale, livrer par ses propres forces la bataille décisive qui fera entrer Davout dans l'Histoire [3].

[1] Les 33e, 48e, 108e, 111e de ligne, le 15e léger, de la division Friant; le 19e régiment de dragons, de la division Bourcier.
CORRESPONDANCE, T. I pp. 202-207.

[2] 224 morts, 1020 blessés, environ 150 prisonniers; CORRESPONDANCE, T. I p. 207.

[3] De sa retraite d'Annoux, l'ancien major de Royal-Champagne écrit à son fils François-Claude :
« Le maréchal s'est couvert de gloire en Allemagne; c'est un bon officier qui a de grands talents; il est bon parent; c'est de tous les maréchaux de l'Empire, celui qui a le plus de crédit ».
(Archives comte d'Avout).

CHAPITRE X

LA MAITRISE COMPLÈTE : AUERSTAEDT (14 OCTOBRE 1806)

En considérant de très près les conditions dans lesquelles fut livrée cette bataille, en déterminant les éléments d'appréciation dont il a pu disposer en cours d'action, nous chercherons à établir la genèse, la nature et la portée des décisions de Davout.

Le 9 août 1806, Frédéric-Guillaume III avait décrété la mobilisation de son armée. Le parti de la guerre avait fini par l'emporter au sein d'un cabinet où l'on avait hésité si longtemps. L'on s'y refusait désormais à admettre la constitution d'une Allemagne confédérée sous l'hégémonie française. Les chances de faire pencher la balance en faveur des armes prussiennes étaient certes beaucoup moins considérables qu'en 1805, où l'on aurait pu compter sur les Autrichiens, mais on savait que les Russes interviendraient à plus ou moins longue échéance. En outre on avait confiance, à Berlin, dans la puissance de l'armée, pour plusieurs raisons qui paraissaient solidement fondées : ses effectifs, en cavalerie notamment, étaient largement supérieurs à ceux des corps français stationnés dans la Bavière et le Wurtemberg; en une époque où l'essentiel de la tactique consistait à réunir sur un même point un nombre supérieur de tireurs — ou la masse de choc de la cavalerie — le poids des effectifs jouait un rôle de premier plan. A cela venait s'ajouter le fait que le fusil prussien permettait de tirer deux fois plus rapidement que le fusil français correspondant [1]. La discipline, enfin, semblait devoir conférer aux troupes prussiennes un

[1] La lumière du fusil prussien était conique, s'ouvrant plus largement vers l'intérieur du canon. Lors de la charge, la poudre, forcée dans ce cône par la pression de la baguette, coulait dans le bassinet. Il n'y avait donc plus besoin d'y verser encore une fois de la poudre.
La lumière du fusil St-Etienne de 1777 était cylindrique, perpendiculaire aux parois du canon; la poudre ne pouvait pas, de ce fait, être automatiquement chassée dans le bassinet, qui devait être rempli au cours d'une opération distincte, qui perdait du temps. (Communication de M. Eugène Heer, Directeur de l'Institut suisse d'armes anciennes, Château de Grandson).

avantage décisif sur leurs adversaires. Les officiers prussiens, qui ne se firent pas faute d'aller voir les troupes françaises de leurs propres yeux, au cours de l'hiver 1805-1806, avaient acquis un peu trop facilement la conviction que leur réputation était surfaite; largement décentralisés, les régiments n'offraient pas la physionomie imposante que peut prendre un corps quand il est réuni; vu dans ses stationnements, le soldat français qui avait repris certaines habitudes du temps de paix, pouvait aisément être sous-estimé.

Les préliminaires de cette campagne offrirent de part et d'autre une série de traits singuliers. La mobilisation de l'armée prussienne fut aussi lente que la genèse des plans d'opérations élaborés successivement par Brunswick, l'entourage du roi et les conseils de guerre qui suivirent. Après avoir occupé la Saxe, le haut-commandement prussien se tint sur la défensive. Il avait cependant envoyé, au début du mois d'octobre, un ultimatum à l'Empereur, qui, logiquement, aurait dû être suivi d'une offensive. Le flottement qui accompagna l'exécution du plan finalement adopté le 7 octobre eut une conséquence inattendue : les services de renseignements français ne purent déterminer qu'à grand-peine et d'une manière fort vague les dispositions adverses; quant aux intentions, elles ne furent pas pénétrées. Il n'en demeure pas moins vrai que si l'Empereur fut moins bien renseigné que d'habitude, les Prussiens pour leur part, le furent encore plus mal. L'incertitude dans laquelle les adversaires en présence se trouvaient ainsi maintenus quant à leurs intentions réciproques rendit fort malaisée la prise de leurs décisions, qui offre de ce fait un intérêt particulier.

A cette époque, en effet, il était essentiel de déterminer assez tôt quels pouvaient être les objectifs adverses, pour la raison suivante : la progression d'une armée s'effectuait en suivant une ligne d'opérations définie à l'avance, en fonction de l'état des communications, des magasins ou des ressources, de l'adversaire et des objectifs stratégiques. Cette manière de faire rendait problématique l'exécution rapide par une masse de plus de 100 000 hommes d'un changement de direction important. Si une division pouvait effectuer une volte-face, une armée entière ne le pouvait guère. Pour se mettre en mesure d'effectuer une telle manœuvre, malgré les difficultés qui semblaient la rendre impossible, dans une situation où il ignorait les intentions adverses, l'Empereur innova, adoptant pour sa progression une disposition devenue classique après lui.

L'armée s'y présentait en quelque sorte sous la forme d'un vaste hexagone — ou d'un carré — aux sommets duquel se trouvaient placés les corps qui marchaient séparément. Au cours de cette progression, qui couvrait une large surface, les corps étaient néanmoins en état de se porter appui dans l'espace d'une journée.

Ayant franchi la frontière saxonne le 8 octobre, le vaste « bataillon carré » ainsi constitué par les corps d'armée français prit la direction générale de Gera, où l'on présumait que s'effectuerait la réunion des forces prussiennes. Le 12 octobre, au cours du mouvement d'ensemble qu'elle effectuait ainsi en direction du Nord-Est, l'armée française occupait la zone Zeitz (1er corps – Bernadotte) – Naumburg (3e corps – Davout) – Iéna (5e corps – Lannes) – Kahla (7e corps – Augereau) – Mittel-Pöllnitz (6e corps – Ney); Murat, avec une partie de la cavalerie, éclairait en direction de Leipzig [1].

Sur la base des renseignements qu'il reçut — notamment de Davout — dans le courant de la soirée et de la nuit, l'Empereur acquit la certitude que l'armée prussienne, loin de chercher à couvrir Berlin ou Dresde comme il avait pu le concevoir, avait au contraire opéré sa réunion sur la rive gauche de la Saale, dans la région de Weimar. Au matin du 13, Napoléon prit la décision d'effectuer la manœuvre délicate consistant à modifier de près de 120 degrés la direction de sa ligne d'opérations, qui fut désormais orientée vers l'Ouest [2].

Il fit adresser à chacun des commandants de corps et à Murat des ordres individuels [3], dans lesquels il ne leur faisait part, comme d'habitude, que d'une orientation très sommaire sur la situation

[1] Voir croquis N° 3 à la fin de l'ouvrage.

[2] L'offensive menée en direction du Nord-Est était la plus aisée; le seul obstacle que pouvait avoir à surmonter l'armée française était l'Elster; Dresde, la capitale de la Saxe, mal protégée, constituait un objectif stratégique de choix, dont la chute pouvait conduire les Saxons à se détacher des Prussiens. Aux yeux de ces derniers, Napoléon allait, selon toute vraisemblance, se porter dans cette direction.
En effectuant son changement de ligne d'opérations pour se porter vers l'Ouest, l'armée française allait trouver devant elle une série d'obstacles beaucoup plus sérieux, tels que la Saale et sa vallée encaissée, puis l'Ilm et d'autres coupures. On conçoit les raisons pour lesquelles les Prussiens ne semblent pas avoir retenu dans leurs plans, l'hypothèse d'une telle opération de la part de leurs adversaires.
Comme les troupes françaises étaient dépourvues de matériel de pont, la volte-face du « bataillon carré » ne pouvait se faire qu'en fonction des points de passage existants. De Saalfeld à Naumburg ils étaient au nombre de cinq, dont trois bons (Kahla, Lobeda et Kösen) et deux mauvais (Camburg et Dornburg). (Nous empruntons cette appréciation à Bonnal, op. cit. pp. 400-401). On remarque que l'Empereur effectue sa volte-face au moment précis où ses corps sont parvenus à la hauteur des points de passage favorables, et cela en ayant confirmé son adversaire qu'il pousse avec son gros dans la direction de Leipzig.
En ceci particulièrement la manœuvre est géniale, car elle permettra à celui qui l'a conçue d'*obtenir la surprise stratégique*, qui est peut-être la chose la plus difficile à réaliser à la guerre.

[3] Toute médaille a son revers; l'emploi d'ordres partiels accélère le rythme d'une action, facilite le maintien du secret, mais rend par contre plus difficile le maintien de la vue d'ensemble, surtout si certains documents ne sont pas enregistrés. Nous verrons dans la suite, que Berthier, manifestement débordé, n'avait pas fait copier dans ses registres tous les ordres donnés. Les dimensions de cette vaste opération font apparaître les limites du procédé.

générale; cette base était insuffisante pour leur permettre de prendre, de leur propre chef, des décisions stratégiques, ces dernières étant réservées à l'Empereur. Si les maréchaux étaient accoutumés à prendre une série d'initiatives sur le plan tactique, en matière d'exploration et d'engagements locaux, ils ne faisaient mouvement que sur la base d'ordres très précis. En l'occurrence, le fait que l'Empereur ne put pas leur prescrire toutes les mesures de coordination auxquelles ils auraient pu s'attendre, allait entraîner une série d'à-coups. Le 1er corps (Bernadotte), qui marchait à l'aile droite quand on se dirigeait vers Leipzig, allait se trouver dans la situation d'une réserve stratégique par rapport au 3e corps (Davout) et au 5e corps (Lannes) après la volte-face du « bataillon carré ». Les éléments qui lui furent communiqués étaient, comme nous le verrons, trop sommaires pour entrevoir dans quelles conditions cette réserve allait être engagée. Murat, d'autre part, avait reçu la mission d'inonder la plaine de Leipzig avec sa cavalerie — pour chercher des renseignements et éclairer l'armée, certes, mais aussi et surtout pour créer une diversion. Ce dernier aspect de sa mission ne lui apparut pas clairement; le changement de la ligne d'opération le surprit, il ne pouvait que difficilement se faire à l'idée que les Prussiens n'étaient pas là où il les cherchait. Quant à Davout, il pressentit une manœuvre hardie, qui pourrait être décisive dans la mesure où l'on parviendrait à couper les Prussiens de leurs bases. Ecrivant à Berthier le 12 octobre au soir, il lui dit en post-scriptum : « Cette campagne promet d'être encore plus miraculeuse que celles d'Ulm et de Marengo » [1]. N'ayant reçu que des ordres fragmentaires, les commandants de corps ne pouvaient se faire qu'une idée très relative de la manœuvre d'ensemble.

L'Empereur lui-même ne savait pas tout. Les dispositions arrêtées par Brunswick le 13 octobre en fin de journée [2] ne pouvaient pas lui être connues, au moment où il mettait la dernière main aux préparatifs de l'opération par laquelle il voulait encercler les Prussiens à Weimar.

[1] Correspondance, T. I p. 275.

[2] Qu'avaient fait les Prussiens?
Leurs plans d'opérations successifs furent à grands traits les suivants :
Le premier — dont l'auteur était Brunswick — prévoyait de réunir toute l'armée à Naumburg et de prendre l'offensive en direction de Bayreuth. Selon v. der Goltz, c'était le plus simple et probablement le meilleur, car il aurait permis d'écraser l'un des corps français marchant séparément. Il ne fut pas adopté, pour permettre au roi de Prusse de donner des commandements à Hohenlohe et à Rüchel.
Le second — élaboré par l'entourage du roi — était à l'opposé du premier. Les corps étaient dispersés, Brunswick à Naumburg, Hohenlohe à Chemnitz etc.
Le troisième — du 25 septembre, dont l'auteur était Scharnhorst — avait repris l'idée du premier : réunion de l'armée au Nord de la forêt de Thuringe, offensive en direction du Sud. Son inconvénient majeur résidait dans les délais d'exécution, le temps perdu ne pouvait plus être compensé, l'armée n'aurait pu se trouver réunie que le 12 octobre au Sud des défilés.

La bataille de Weimar ne devait pas avoir lieu. Le miracle d'Ulm ne devait pas se renouveler. Davout ignorait, le 13 octobre au soir, qu'il aurait à se mesurer le lendemain avec le gros de l'armée prussienne, seul avec son corps d'armée, et qu'il risquerait à plusieurs reprises au cours de cette journée, d'être écrasé sous le poids du nombre.

Chronologie des événements qui ont précédé la bataille d'Auerstaedt

Le 12 octobre

Le 3e corps reçoit l'ordre de se porter à Naumburg, « où il arrivera le plus vite qu'il pourra ». Davout quitte Mittel-Pöllnitz au début de la matinée. En cours de route, la division de dragons Sahuc lui est subordonnée par ordre exprès de l'Empereur, qui désire renforcer sa cavalerie [1]. Davout sait que Murat et Bernadotte doivent également se rendre à Naumburg, en empruntant pour leur part la route de Zeitz. Il sait enfin que Ney occupera Mittel-Pöllnitz derrière lui et

(suite de la p. 314).

Le quatrième — qui fut un compromis résultant du conseil de guerre tenu du 4 au 7 octobre — se traduisit par l'adoption d'un dispositif d'attente. Rüchel et Blücher étaient à Eisenach, Brunswick à Erfurt et Gotha, Hohenlohe à Weimar. Hohenlohe et Massenbach persistaient dans leur idée d'opposer à l'armée française un barrage sur la rive droite de la Saale.
Commentaire de v. der Goltz : Avec l'armée de Frédéric-le-Grand, on aurait pu songer à mener une contre-offensive, le 12 octobre, contre le flanc de l'armée française marchant par Gera en direction de Leipzig, mais les échecs de Saalfeld et de Schleiz avaient découragé Brunswick, qui chercha désormais avant tout à gagner du temps.
La décision est donc prise, le 13 octobre au soir, d'opérer une retraite stratégique en direction de l'Elbe. Le gros de l'armée prussienne fera mouvement, le 14 dès l'aube, par Naumburg vers le Nord.
Une dernière fois, la chance pouvait sourire à Brunswick : la manœuvre qu'il avait conçue le 13 au soir avait échappé à l'Empereur. Le haut commandement prussien avait enfin réalisé la surprise stratégique, si difficile à obtenir avec de grandes masses ; ayant réuni des forces largement supérieures à celles de Davout, il devait, logiquement, l'écraser. Mais cette surprise stratégique, Brunswick l'avait obtenue à son insu. Quand on l'informa, le 13 au soir, que Davout était à Naumburg avec 16 000 hommes, il prit la décision de se flanc-garder vers Kösen, et de franchir l'Unstrut à Freyburg.
Goltz, Colmar, Freiherr von der – *Kriegsgeschichte Deutschlands im Neunzehnten Jahrhundert – I. Teil; im Zeitalter Napoleons* – Berlin – Bondi – 1910 – pp. 25-38.

[1] Ce changement de subordination avait été effectué en observant toutes les formes ; eu égard à ce qui va suivre, le fait doit être souligné. Le 12 octobre à 4 heures du matin, l'Empereur avait écrit à Murat pour l'en informer, cf. Foucart, T. I p. 517. A 5 heures du matin, Berthier avait informé Sahuc en ces termes : « L'Empereur ordonne, Général, que vous soyez aux ordres de M. le Maréchal Davout » ibid. p. 520. Davout avait reçu de Berthier une confirmation de cette mesure.

TABLEAU X

Ordre de bataille du 3e corps [1]

Commandant en chef : le maréchal Davout

Etat-major

Chef d'état-major : général Daultanne
adjudants-commandants : Hervo, Romeuf, Beaupré
aides de camp : colonels Burke et Davout
chefs de l'artillerie : général Hanicque, colonel Charbonnel
chef du génie : colonel Touzard

1re division (général Morand)

Brigade du général Brouard

17e de ligne (colonel Lanusse)
30e » » (» Valterre)

Brigade du général Debilly

51e de ligne (colonel Baille)
61e » » (» Nicolas)

Général Bonnet d'Honnières

13e léger (colonel Guyardet)

2 batteries d'art. (13 pièces)

2e division (général Friant)

Brigade du général Kister

33e de ligne (commandant Cartier)
48e » » (colonel Barbanègre)

Général Lochet

108e de ligne (colonel Higonet)

Général Grandeau

111e de ligne (colonel Gay)
2 batteries d'art. (8 pièces)

3e division (général Gudin)

Brigade du général Gautier

25e de ligne (colonel Cassagne)
85e » » (» Viala)

Brigade du général Pelit

12e de ligne (colonel Vergès)
21e » » (» Decous)
2 batteries d'art. (8 pièces)

Cavalerie (général Viatannes)

1er chasseurs (colonel Exelmans)
3e » (» Bousson)
12e » (» Guyon)

Parc de réserve d'artillerie (colonel Geoffroy)

17 pièces

Effectif total du corps d'armée :

28 874 hommes 1426 chevaux 46 pièces

[1] Opérations du 3e corps, 1806-1807 – pp. 8-11.

que le QG impérial viendra s'installer à Gera. Vers la fin de la matinée, il reçoit un message de l'Empereur, dans lequel il lit :

« Auma, 12 octobre 1806, 8 heures et demie du matin.

Mon cousin, je monte à cheval pour me rendre à Gera. Instruisez-moi de la route que vous prenez pour vous rendre à Naumburg. Il serait possible que l'ennemi exécutât son mouvement de retraite derrière l'Ilm et la Saale, car il me paraît qu'il évacue Iéna. Il vous sera facile de vous en assurer une fois arrivé à Naumburg. Faites battre la plaine par toute votre cavalerie légère, et envoyez des nouvelles aussi rapidement que vous pourrez au prince Murat, qui sera du côté de Zeitz, et à moi, qui serai du côté de Gera. Le maréchal Ney sera de bonne heure à Gera; vous pourrez lui faire part de ce qui viendra à votre connaissance » [1].

Trois points de cette lettre méritent d'être considérés de près :

1° L'Empereur envisage sérieusement la possibilité d'une retraite prussienne derrière l'Ilm et la Saale. Il cherche à éviter que les Prussiens ne lui échappent en passant soit par Apolda et Eckartsberg, soit par Apolda, Dornburg et Camburg.

2° La mission impartie à Davout, d'effectuer une reconnaissance en force entre l'Ilm et la Saale, tout en battant la plaine, dépasse les possibilités de sa cavalerie légère. C'est pour le mettre en état de remplir cette nouvelle mission que la division Sahuc lui a été subordonnée quelques heures auparavant.

3° Sur le plan des liaisons et des renseignements, Davout est chargé de faire passer ses informations à l'Empereur et à Murat. Il lui est dit qu'il peut informer Ney; il ne lui est pas ordonné par contre, de prendre liaison avec Bernadotte. Ce dernier point, qui pourrait surprendre, trouve son explication dans le fait que le prince de Ponte-Corvo devait agir en étroite liaison avec le grand-duc de Berg [2]. Cet élément est particulièrement important.

Le 12 octobre au début de l'après-midi

La ville de Naumburg est prise par les chasseurs de Vialannes, qui en délogent les trois escadrons prussiens qui l'occupent. La prise de la place est importante pour plusieurs raisons.

Sur le plan opératif, ce nœud routier, situé au confluent de l'Unstrut et de la Saale, commande les communications de Leipzig à Weimar et de Halle à Iéna. A ce titre il constitue une excellente base.

[1] NAPOLÉON – *Correspondance* – T. XIII pp. 336-338, cité dans la CORRESPONDANCE de Davout – T. I p. 273, note 1.

[2] Berthier à Bernadotte 12 octobre, 4 heures du matin :
« *L'intention de l'Empereur est que vous appuyiez le mouvement du grand-duc* [de Berg]; concertez-vous avec lui pour votre marche » – FOUCART – *Campagne de Prusse (1806)* – D'après les archives de la guerre – Paris – Berger-Levrault – 1887-1890 – 2 vol. – T. I – p. 518.

Sur le plan logistique, la ville abrite de vastes magasins de fourrages et de grains. Le 3e corps peut donc se rétablir. En outre Vialannes a la bonne fortune de s'emparer de douze pontons en cuivre « parfaitement attelés »; la prise est d'importance car ce matériel, comme nous l'avons vu, fait entièrement défaut à l'armée française.

Sur le plan du renseignement, la saisie des messageries, l'interrogatoire des déserteurs qui ont cherché refuge dans la ville et les rapports des habitants, permettent à Davout d'apporter à Berthier une série de précisions utiles :

« Tous les rapports des déserteurs, des prisonniers et des gens du pays se réunissent à annoncer que l'armée prussienne se trouve à Erfurt, Weimar et environs. Il est certain que le Roi est arrivé hier à Weimar [1] ... J'ai fait saisir à la poste tous les paquets; je les adresse à Votre Altesse. On annonce toujours beaucoup de jactance chez les officiers prussiens. Une lettre sans signature, adressée au prince de Saxe-Cobourg, compare la défaite de Saalfeld à celle des Autrichiens devant Ulm pour le découragement qu'elle a répandu dans l'armée. Il a passé hier et aujourd'hui par cette ville environ 300 déserteurs ...

P.S. Il me paraît constant que les troupes prussiennes se réunissent du côté de Weimar. Cette campagne promet d'être encore plus miraculeuse que celles d'Ulm et de Marengo » [2].

Pour établir cette synthèse, Davout s'est fondé entre autres sur un rapport de sa cavalerie légère, dont nous tirons les deux passages qui suivent :

« La grande armée s'est rassemblée à Erfurth. Les prisonniers disent qu'on ne croit pas parmi eux à l'arrivée des Russes.

Le général qui commande ce corps s'appelle Senpfonbilsac (*sic*) » [3].

Il pourrait s'agir du général von Senfft, du corps Hohenlohe; le détail n'est pas sans valeur, car il nous donne à penser que si Davout avait pu connaître avec exactitude l'ordre de bataille des armées prussienne et saxonne, il aurait tenté d'identifier le personnage [4]. Il sait

[1] Commentaire de BONNAL, op. cit. p. 413 : « Quand le maréchal Davout écrit à l'Empereur : « *Il est certain* que le roi est arrivé hier à Weimar (venant d'Erfurt) », c'est que le fait a été sévèrement contrôlé ».

[2] CORRESPONDANCE, T. I p. 274 – Davout à Berthier – 12 octobre 1806.

[3] FOUCART, T. I p. 533 – Davout avait interrogé lui-même certains d'entre eux, comme le prouve le titre du document : « *Rapport fait à M. le Maréchal Davout d'après les déclarations des quelques prisonniers ou déserteurs qui lui ont été amenés dans le courant de la journée du 12* ».

[4] Si l'on peut admettre qu'il a connu les noms de certains régiments, il semble peu probable qu'il ait pu établir la composition des divisions prussiennes. Celles-ci venaient en effet d'être constituées, à la fin du mois de septembre, à l'instigation de Scharnhorst, qui n'avait pas hésité à pousser à cette réorganisation de dernière heure.

par contre de source sûre que le roi de Prusse est à Weimar; nous pouvons admettre qu'il a obtenu ce renseignement par un espion [1].

Il sait enfin que le moral de l'armée adverse, contaminé par celui des corps qui ont été battus, est atteint :

« Tous les renseignements annoncent que le corps battu à Schleiz s'est retiré par Auma, Gera et Iéna; que celui de Saalfeld s'est aussi retiré sur Iéna. Ces deux corps étaient dans le plus grand désordre. Ils ont dû effectuer leur retraite sur Weimar » [2].

Sur la base des renseignements dont il dispose, il s'agira donc, au cours de ces prochains jours, d'encercler un adversaire qui se retire et par conséquent, de s'emparer avant lui des communications par lesquelles il pourrait encore se dérober à la manœuvre d'encerclement conduite par l'Empereur.

Le 13 octobre, vers 9 heures du matin

Arrivée du général Lemarois, envoyé de Gera par l'Empereur à Davout, pour connaître la situation du 3e corps et prendre des renseignements sur l'adversaire. « Il verra si l'on a passé la rivière d'Unstrut et où se trouve l'ennemi. Après, il viendra en toute diligence me rapporter les renseignements à Iéna où je serai à midi » [3]. Davout apprend ainsi que l'Empereur se porte à Iéna et que la manœuvre en direction de Weimar se précise. Après le départ de Lemarois, le maréchal se rend à Freyburg où il effectue lui-même une reconnaissance, à la suite de laquelle il remanie son dispositif comme suit :

Exploration : effort principal sur la rive gauche de la Saale; des partis sont envoyés sur la chaussée de Freyburg à Eckartsberg et de Kösen à Eckartsberg; une autre reconnaissance est poussée vers Iéna.

1re division (Morand) : le 13e léger tient le château de Freyburg, qui commande le passage sur l'Unstrut, et constitue une tête de pont sur la rive gauche de la Saale. Le reste de la division est au bivouac, le long de la route Naumburg-Freyburg.

2e division (Friant) : stationnée à un kilomètre de Naumburg.

3e division (Gudin) : stationnée à Neu-Flemmingen (à 2 km à l'Ouest de Naumburg et à 2 km au Sud du pont de Kösen).

[1] Dans les archives de Davout, se trouve une « sauvegarde » destinée à un libraire de Leipzig : « M. Baumgärtner, libraire à Leipsick a rendu des services essentiels à l'armée; il lui est bien recommandé (*sic*). Leipsick 19 octobre 1806 ». SHAT K_1 50.
Il est concevable que le maréchal ait recruté dans l'une des officines saxonnes où l'on diffusait des idées libérales, des agents dévoués à la cause française.
[2] Foucart, T. I p. 533.
[3] ibid. T. I p. 578.

Cavalerie légère (Vialannes) : 1er chasseurs en arrière de Freyburg; 2e et 3e chasseurs sous Naumburg.

Division de dragons (Sahuc) : stationnée à Pforte et à Flemmingen.

Le 13 octobre au début de l'après-midi

A son retour à Naumburg, Davout adresse à Berthier le rapport suivant :

« Monseigneur, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Altesse que dès hier ma cavalerie légère poussa des reconnaissances sur Iéna; après avoir passé le pont [de Dornburg], elles rencontrèrent l'ennemi à peu de distance, sur la rive gauche de la Saale.

La division de dragons aux ordres du général Sahuc poussa également des partis sur ce point et rencontra aussi l'ennemi.

La première de ces reconnaissances a eu lieu hier, à six heures du soir; la seconde à neuf du soir; aujourd'hui, une nouvelle reconnaissance faite à dix heures du matin prouverait que l'ennemi occupe toujours Iéna et qu'il rallie ses forces à Eckartsberg. Je vous envoie la copie de cette reconnaissance; les rapports la confirment. On a entendu le canon hier soir depuis quatre heures jusqu'à cinq et demie. Aujourd'hui, on l'entend; il va assez fort sur notre gauche depuis une heure après midi : il y a de la fusillade. J'envoie des partis sur Eckartsberg par Freyburg, que j'occupe en force, et par Kosen.

Toute l'armée [= le 3e corps] est à Naumburg. La division de dragons occupe Pforte et Flemmingen » [1].

Dans l'optique de Davout, la manœuvre se précise; ses chasseurs et ses dragons sont au contact : *il apprend que les Prussiens rallient leurs forces à Eckartsberg.* Il informe Murat qu'il pousse une reconnaissance en direction de Weimar [2]. Entendant le canon, il n'y fait pas marcher son corps d'armée, mais il effectue de sa personne, une reconnaissance en direction d'Eckartsberg.

Le 13 octobre, vers 4 heures de l'après-midi

Franchissant le défilé de Kösen avec une petite escorte, Davout se porte dans la direction d'Apolda.

« Il alla jusque sur les hauteurs qui bordent la rive gauche de la Saale, au-delà de Kösen. Là il rencontra un parti de 30 chevaux du 1er régiment de chasseurs, venant de ce côté; ces chasseurs étaient ramenés par plusieurs escadrons prussiens. Après les avoir ralliés, il vit établir une ligne de trente à quarante vedettes à un demi-quart de lieue de lui. *Par ce mouvement des Prussiens, il était facile de juger qu'un grand corps de troupes se portait sur Freyburg ou sur Kösen* » [3].

[1] CORRESPONDANCE, T. I p. 275.

[2] MURAT – *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815)* – Paris – Plon – 1910 – 8 vol. – T. IV p. 389 – Murat à l'Empereur, 13 octobre 1806, 4 heures après-midi « le maréchal Davout n'a pas encore reçu le rapport de la reconnaissance envoyée sur Weimar ».

[3] OPÉRATIONS DU 3e CORPS – pp. 17-18. L'exemple d'interprétation d'indices par Davout est souligné par nous.

Le maréchal fait aussitôt renforcer la tête de pont de Kösen, en y jetant deux compagnies de voltigeurs, qu'il fait renforcer par un bataillon du 25e.

Jusqu'où Davout pousse-t-il sa reconnaissance? Les sources prussiennes nous apprennent que ce jour-là, les avant-postes du général Schmettau se trouvaient à la hauteur de Gernstedt, et que l'on n'avait pas jugé utile de les rapprocher davantage de Kösen [1]. Pour apercevoir cette ligne de vedettes à un demi-kilomètre des chasseurs qu'il rallie, Davout doit se rendre jusqu'aux abords de Rehehausen. Il peut ainsi se faire une idée très précise de toute la profondeur du secteur dans lequel il va se battre. Le fait doit être souligné: dans ce terrain dont aucune carte [2] ne fixe d'une manière suffisamment précise les nombreux vallonnements, la connaissance personnelle est irremplaçable.

En considérant ce terrain, Davout doit chercher tout naturellement à se représenter comment ses adversaires peuvent s'y déployer. Leur supériorité numérique considérable, tant en cavalerie qu'en artillerie, lui est connue. Il a étudié de près une série de documents se rapportant à des manœuvres récentes [3]. Ce faisant, il peut être conduit à envisager les deux hypothèses suivantes:

[1] Lettow-Vorbeck, Oberst O.v. – *Der Krieg von 1806 und 1807* – Erster Band – *Jena und Auerstaedt* – Berlin – Mittler – 1891 – p. 336: « Vorposten bis Gernstedt ».
Nous avons, dans ce qui va suivre, largement recouru à cette étude d'état-major, l'une des plus complètes et les plus objectives qui aient été consacrées à cette opération.

[2] En fait de documents topographiques, Davout ne semble avoir disposé pour cette campagne, que d'un matériel topographique assez rudimentaire, constitué avant tout par des cartes à grande échelle que venaient compléter des éléments fragmentaires obtenus au cours de reconnaissances. Dans ses archives se trouve un volume d'itinéraires, dans lequel étaient représentées sous forme de bandes coloriées à la main, les chaussées et le terrain avoisinant. Ce dernier document, établi à l'intention des voyageurs, n'avait qu'une valeur militaire très relative et suffisait tout au plus à la préparation des reconnaissances, des marches et des stationnements.
Pour combler certaines lacunes, Davout avait constitué un petit service topographique, dont nous trouvons la trace dans le registre d'ordres de son chef d'état-major; en date du 2 octobre 1806, il y est fait état de félicitations à adresser à MM. Labaume et Chapuis (sous-lieutenants au 85e) et à M. Raymond (lieutenant au 25e) pour la carte qu'ils ont levée. (SHAT Ce 376).
On trouve une allusion à des dépenses occasionnées par l'achat de cartes dans une lettre adressée à Berthier le 3 novembre 1806, dans laquelle nous voyons en outre que Davout avait reçu à Bamberg un crédit de 10 000 francs pour ses dépenses secrètes.
Correspondance, T. I p. 309.

[3] Davout conservait dans ses archives une série de documents se rapportant à la tactique des armées russe et prussienne, dont une
« *Disposition zum Manœuvre auf den 18. September 1800* »
Le document est signé v. Goseking. La manœuvre oppose deux corps. *Tout est réglé d'avance par huit pages de régie.*

Hypothèse A : s'il se heurte à un corps prussien en marche, la parade la plus efficace consiste à enrayer la manœuvre délicate du déploiement de son gros, tout en se mettant en mesure de recevoir dans les meilleures conditions possibles le choc de sa cavalerie.

Hypothèse B : s'il se heurte à un corps installé dans une position favorable, il s'agira de le débusquer en l'attirant à soi, pour rompre son dispositif et créer, dans une certaine mesure, les conditions de l'hypothèse A.

Considéré en fonction de l'hypothèse A, le terrain que Davout a sous les yeux présente les caractéristiques suivantes :

« De nombreux vallons, tous orientés vers le Nord-Est, sillonnent le bassin et le compartimentent en autant de cases limitant la vue des combattants » [1].

En obligeant les Prussiens à effectuer leur déploiement à la contre-pente, où leurs vues seront restreintes, il doit donc être possible de leur donner un premier coup de frein, de limiter les effets de leurs feux, de commencer à dérégler le mécanisme de leur manœuvre.

Pour éviter d'être obligé de se former soi-même au fond d'une de ces cuvettes, il faut marcher avec un échelonnement suffisant, destiné à permettre un repli momentané en arrière de celles-ci, sur la hauteur

(suite de la p. 321).

Un second document intitulé
« *Zum ersten Manöver bey Potsdam den 21. September 1800* »
contient une série d'indications précises sur les procédés tactiques en vigueur dans l'armée prussienne.
Davout a pu y voir combien était complexe la mise en œuvre du corps de bataille prussien. *Le mouvement de chaque régiment était prescrit d'avance,* dans cette « Disposition » qui en devenait longue et confuse. Le corps de bataille une fois mis en place, la cavalerie se déployait par les ailes, recherchant l'enveloppement de l'adversaire. L'infanterie devait suivre la cavalerie et exploiter son succès.
Dans tout ceci, *il n'y avait pas de véritable intégration interarmes; celle-ci était remplacée par la régie, compliquée, de la « Disposition », dans laquelle il n'était par contre que fort peu question de l'artillerie.*
SHAT K, 50 « Correspondance prussienne 1800 ».
Quand Davout s'était-il procuré ces documents ? Il est possible qu'il les ait tenus de Gudin. Ce dernier connaissait bien le prince de Hohenlohe, avec lequel il avait entretenu au cours de l'été précédent des rapports empreints de cordialité. (Cf. CORRESPONDANCE, T. I p. 253). Nous ajouterons ici que ces descriptions de manœuvres ne revêtaient pas un caractère particulièrement confidentiel ; les Prussiens étaient fiers de ces démonstrations, auxquelles de nombreux étrangers avaient souvent assisté.

[1] BRESSONNET, Pascal, capitaine – *Etudes tactiques sur la campagne de 1806 – Saalfeld, Iéna, Auerstaedt* – Paris – Chapelot – 1909 – p. 268.
Cette étude d'état-major, publiée sous les auspices de la Section historique, est la plus exhaustive qui ait été consacrée à la bataille d'Auerstaedt ; les sources françaises et prussiennes y font l'objet d'une confrontation systématique à laquelle nous ferons une série d'emprunts.

qui commande le glacis constitué par la contre-pente. Une analyse plus attentive de ce terrain révèle en outre que

« Le plus important de ces vallons, par son étendue comme par sa situation, est celui au fond duquel se trouve Hassenhausen. Il est entouré par une sorte de fer à cheval, constitué au Sud par la crête qui borde la Saale, et au Nord par un contrefort détaché de la cote 269 vers Taugwitz et Poppel »[1].

Si l'on veut tenir ce fer à cheval, il faut donc appuyer ses ailes, à droite au Spielberg et à gauche à l'escarpement qui domine la Saale.

Mais comment éviter — puisqu'on marche avec un échelonnement assez considérable — d'être enfoncé par la cavalerie adverse avant d'avoir eu le temps d'appuyer ses ailes aux obstacles naturels?

En tenant au besoin Hassenhausen en point d'appui (comme on a tenu autrefois Diersheim, et, plus récemment, Sokolnitz) et en constituant s'il le faut, ces points d'appui artificiels que sont les carrés, mis au point contre les Mameluks (il faut donc faire marcher en tête de la colonne, les régiments qui ont fait la campagne d'Egypte).

Ce qui peut se faire à Hassenhausen peut être pratiqué d'une manière analogue dans les autres compartiments de terrain. Au sujet des villages, Davout sait des relations de manœuvres prussiennes, que ses adversaires évitent de s'engager dans des localités et que leur armée est avant tout conçue en fonction de la bataille rangée, qui se livre en rase campagne.

Le dispositif d'attente adopté par le maréchal prouve qu'il ne prépare pas seulement le combat d'Hassenhausen, mais qu'il envisage une série d'autres éventualités, Freyburg, Punschrau, Spielberg, Gernstedt, Eckartsberg retiennent sans doute également son attention. Sa reconnaissance effectuée, il regagne Naumburg où il se trouve vraisemblablement à la tombée de la nuit.

Arrivé à son quartier général, il y apprend que Murat lui a retiré la division de dragons Sahuc pour l'attribuer à Bernadotte. Aucun ordre de l'Empereur ou de Berthier ne l'informe de ce changement de subordination et pour cause, car Murat a agi de son propre chef. La contrariété est violente. Les dispositions de Davout, sans être compromises, se trouvent néanmoins grevées d'une lourde hypothèque à la suite de la mesure prise par le grand-duc de Berg. Le commandant du 3e corps comptait sur ses dragons qu'il avait stationnés à dessein à Flemmingen, à proximité de Kösen, pour pouvoir gagner rapidement le plateau à la première alerte. Avec des fantassins, la manœuvre était

[1] ibid. p. 269.

plus lente et plus risquée. Il ne signale cependant pas le fait à Berthier [1], auquel il adresse un bref rapport, dans lequel il lui communique :

« m'étant trouvé [à Kösen] ... j'ai fait passer un bataillon d'infanterie ... pour être maître de la tête du débouché.

Toutes mes dispositions sont prises en cas d'événement » [2].

Quel événement, sinon la tentative que pourrait effectuer un corps prussien de franchir en force la Saale à Kösen ou l'Unstrut à Freyburg ?

Murat, pour sa part, a passé le début de l'après-midi à Naumburg, où il s'est concerté avec Bernadotte [3]. Il a reçu vers quatre heures de l'après-midi seulement, les ordres que lui a envoyés l'Empereur à sept heures du matin. Avant la tombée de la nuit, il a quitté Naumburg pour se porter à Iéna au quartier impérial. On ignore s'il a vu Davout avant son départ; la chose n'est pas impossible.

[1] Davout ne fera part à l'Empereur de la mesure prise par Murat que le soir du 14 après la bataille, sans lui apporter aucun commentaire.

[2] FOUCART, T. 1 p. 594.

[3] Au regard de ce qui va suivre, l'appréciation faite par Murat de la situation pendant l'après-midi du 13 octobre revêt une importance particulière. Elle ressort d'un rapport adressé à 4 heures de l'après-midi de Naumburg par le grand-duc de Berg à l'Empereur.
En fait, il ignore où se trouvent réellement les Prussiens. Il accorde foi à un renseignement fourni par Lasalle, qui le tient de marchands de vin. D'après ces derniers, une armée prussienne de 80 000 hommes effectuerait sa réunion à Magdebourg; et Murat de suggérer à l'Empereur :
« C'est encore, écrit-il, une autre grande communication qu'il serait peut-être essentiel de couper à l'ennemi ».
Au fond, Murat aimerait effectuer un vaste mouvement tournant, par la plaine, au cours duquel il couperait la retraite des Prussiens. L'engagement de sa cavalerie dans le terrain plus coupé de la Saale et de l'Ilm ne lui sourit guère. Il a disposé Lasalle à Weissenfels, Milhaud à Schönburg, se liant à Naumburg où est Bernadotte, de la sorte « nous pouvons, poursuit-il, faire tous les mouvements qu'il plaira à Votre Majesté ». Il ne s'occupe guère du 3e corps, « il m'a paru, ajoute-t-il, que le Maréchal Davout était à la gauche de la ville [de Naumburg] éclairant les routes de Merseburg et de Weimar ».
Ce rapport a manifestement été rédigé en plusieurs fois; plus bas, nous trouvons que « le maréchal Davout n'a pas encore reçu le rapport de la reconnaissance envoyée sur Weimar ».
Cf. MURAT – T. IV pp. 388-389.
Au moment où il va envoyer son rapport, Murat reçoit de l'Empereur un ordre que celui-ci lui a écrit à 9 heures du matin, dans lequel il lui est dit : « Portez-vous le plus tôt possible avec le corps de Bernadotte sur Dornburg ... venez-y surtout avec vos dragons et votre cavalerie ... Je crois que l'ennemi essayera d'attaquer le maréchal Lannes à Iéna ou qu'il filera. S'il attaque le maréchal Lannes, votre position à Dornburg vous permettra de le secourir ». FOUCART pp. 579-580.
Sur quoi, Murat, qui n'a pas de cavalerie sous la main, prend le parti de retirer la division Sahuc à Davout, sans en informer l'Empereur.

Le 13 octobre au début de la soirée

Davout est donc mieux renseigné que ne le sont Murat et Bernadotte. Sa cavalerie légère, qu'il ne ménage pas, a bien travaillé. Le chef d'escadron Livremont, chargé de s'assurer que le corps de Lannes est bien à Iéna, a franchi le pont de Dornburg, poussé jusqu'à Porstendorf (4 km à l'Est de Dornburg), s'est heurté à des hussards saxons, *qui ont confirmé une fois de plus la présence de l'armée prussienne dans un « grand camp » à Eckartsberg et à Weimar.* Le maréchal est donc informé que des forces importantes se trouvent en face de lui, à trois heures de marche de Kösen.

Dans son rapport, Davout ajoute qu'il a « publié par tous les endroits [où il a passé] l'arrivée de 50 000 hommes et fait commander les vivres »[1]. Ce faisant, le chef d'escadron n'agit vraisemblablement pas de sa propre initiative; tout donne à penser au contraire, qu'il exécute un ordre précis du maréchal, visant à intoxiquer le renseignement adverse. Il est piquant de constater que cette manœuvre d'intoxication va se trouver confirmée le lendemain aux yeux des Prussiens par l'arrivée du corps de Bernadotte dans le secteur où Livremont a commandé ces vivres. Ce document nous apprend enfin que la vallée de la Saale est recouverte, le 13 octobre, d'un brouillard épais.

Davout sait donc qu'il aura peut-être à se battre dans des conditions de visibilité restreinte, et qu'il pourra même être amené à tirer parti de cette circonstance. Les pontons qu'il a capturés pourraient, le cas échéant, lui permettre de franchir la Saale et de surprendre son adversaire — peut-être au moment où celui-ci viendra buter sur l'un des barrages établis dans les têtes de pont de Freyburg et de Kösen. Par la diffusion de faux renseignements, le maréchal cherche enfin à le dissuader de franchir la Saale entre Dornburg et Camburg.

Ayant ainsi pris ses dispositions pour être prêt « en cas d'événement », il reçoit une dépêche de Berthier, expédiée d'Iéna à 3 heures :

« L'Empereur, M. le Maréchal, apprend à une lieue d'Iéna que l'ennemi est en présence du Maréchal Lannes avec près de 50 000 hommes.

Le maréchal [Lannes] croit même qu'il sera attaqué ce soir : si vous entendez une attaque ce soir sur Iéna vous devez manœuvrer l'ennemi et déborder sa gauche.

S'il n'y a pas d'attaque ce soir à Iéna, vous recevrez cette nuit les dispositions de l'Empereur pour la journée de demain.
Même ordre au maréchal Bernadotte »[2].

[1] FOUCART, T. I p. 593.
[2] ibid. p. 586.

Le 13 octobre vers 8 heures du soir

Davout communique cette dépêche à Bernadotte, qui a également pris son quartier à Naumburg. Ce dernier, qui vient de remettre en marche ses troupes en direction de Dornburg, « malgré leur extrême lassitude » [1], les arrête en arrière de Naumburg.

Dans l'attente des dispositions de l'Empereur, Davout convoque ses commandants de division et le chef de sa cavalerie légère à son quartier général et les y fait passer la nuit. Vialannes, qui est éreinté, exécute cet ordre de fort mauvaise grâce.

Arrêtons-nous un instant ici pour *chercher à comprendre pourquoi Bernadotte donne l'ordre à ses troupes d'interrompre leur marche en direction de Dornburg*. La question doit être posée, elle revêt en effet, au regard de ce qui va suivre, une importance considérable. Sans connaître tous les motifs qui ont poussé le commandant du 1er corps à prendre une décision aussi grave, il nous est cependant loisible d'en dégager clairement quelques-uns.

A la fin de la matinée du 13, Bernadotte a vu l'Empereur, qui se portait de Gera à Iéna; celui-ci lui a expliqué les grandes lignes de l'opération menée en direction de Weimar, puis il lui a indiqué sur la carte [2] une position qu'il s'agira pour lui d'occuper à Dornburg.

Après avoir vu l'Empereur, Bernadotte rejoint à Naumburg le grand-duc de Berg. Les deux hommes se concertent; leur entretien se déroule pendant que Davout effectue sa reconnaissance en direction de Rehehausen. Nous pouvons en reconstituer partiellement la teneur, grâce au rapport, déjà cité [3], adressé à l'Empereur à quatre heures par Murat.

Le grand-duc est perplexe; il n'a pu établir avec certitude quel était le point de ralliement de l'armée prussienne. Ayant de fortes présomptions pour le situer vers Magdebourg, il n'a pas hésité à poursuivre son mouvement dans cette direction, malgré l'ordre de Berthier, selon lequel la journée du 13 devait être consacrée au repos et au rétablissement des troupes [4].

[1] ibid. p. 604. Bernadotte à Berthier.
Les troupes de Bernadotte avaient huit jours de marche derrière elles, depuis l'ouverture de la campagne, soit une étape de plus que celles de Davout. Elles avaient livré — sans grandes pertes — le combat de Schleiz, le 9 octobre, où le 1er corps avait été soutenu par le grand-duc de Berg.
[2] V. ci-dessous p. 329 (ordre de Berthier à Davout et à Bernadotte, du 13 octobre à 10 heures du soir).
[3] V. ci-dessus, p. 324 note 3.
[4] Cité par FOUCART, p. 574. Murat se justifiera en disant qu'il avait reçu cet ordre trop tard pour l'exécuter : « Nous étions déjà en marche, j'ai cru ne pas devoir rétrograder », ibid. p. 602.

Bernadotte, que l'Empereur vient de mettre au courant de la manœuvre sur Iéna et Weimar, en informe Murat. Ce dernier, qui prend conscience à ce moment-là de la volte-face effectuée par l'armée, est de plus en plus préoccupé de ne pas avoir sous la main les dragons qui devraient être le 14 à Dornburg. C'est alors qu'il prend la décision, peut-être inspirée par Bernadotte, de retirer à Davout la division Sahuc, pour la faire marcher avec le 1er corps [1]. Dans son rapport pourtant si détaillé, Murat se garde bien de faire mention de cette mesure, prise à l'encontre des dispositions de l'Empereur; à elle seule, cette omission est plus significative que tout le reste. *Davout fera les frais de l'erreur d'appréciation de Murat.*

Après s'être ainsi concerté avec Bernadotte, le grand-duc de Berg se rend à Iéna où l'appelle l'Empereur. A la fin de la journée, Ponte-Corvo remet en marche son corps d'armée, en exécution des ordres reçus à quatre heures. Vers huit heures, il reçoit le nouvel ordre que lui transmet Davout, et prend la décision de suspendre son mouvement, en arrêtant son corps sous les murs de Naumburg. Après avoir considéré ce qui précède, les raisons de cette décision nous apparaissent plus clairement : *Bernadotte, comme Murat, hésite parce qu'il est mal renseigné.* Pas davantage que Murat, il ne sait où se trouvent en réalité les Prussiens. Sont-ils à Magdebourg, à Weimar, ou vers Iéna? Et quelles sont, de surcroît, leurs intentions?

« Si Lannes est attaqué », dit l'ordre de l'Empereur, Davout et Bernadotte devront manœuvrer l'ennemi et déborder sa gauche ». En d'autres termes, il s'agira d'exécuter l'opération Dornburg-Iéna.

« S'il n'y a pas d'attaque ce soir à Iéna », d'autres dispositions seront prises. Lesquelles? Deux opérations peuvent entrer en ligne de compte : une manœuvre par Freyburg, une autre par Kösen.

Nous venons de voir que Murat attendait les résultats de l'exploration envoyée en direction de Weimar, ce qui prouve l'importance qu'il attachait — comme Bernadotte, à n'en pas douter — à cet élément d'appréciation.

Les renseignements les plus sûrs lui sont fournis par Davout : les Prussiens ne sont pas seulement à Iéna, mais aussi en force à Eckartsberg. Dans ces conditions, Bernadotte doit-il encore amorcer la manœuvre par Dornburg? La décision qu'il prend, d'interrompre son mouvement nous apparaît comme étant parfaitement logique et

[1] Marchant en queue du 1er corps, cette division était condamnée à ne lui être d'aucune utilité, mais en procédant de la sorte, on la ménageait.

adaptée à la situation [1]. Nous pouvons être assurés que le commandant du 1er corps ne prend pas à la légère une décision opérative de cette importance, preuve en est le soin avec lequel il se justifie en reprenant dans son rapport les termes mêmes de l'ordre qu'il vient de recevoir de Berthier. Mais nous ne sommes pas moins assurés du fait qu'*il agit ainsi après avoir été renseigné par Davout. Il apprend de lui que les Prussiens effectuent leur réunion à Eckartsberg; là se trouve à notre sens, la seule explication plausible de la décision de Bernadotte, qui accorde en la prenant, davantage de poids aux renseignements que lui fournit Davout dans la soirée, qu'à l'hypothèse esquissée par l'Empereur dans le courant de la matinée.* Sur un autre plan, cette décision est importante, elle nous montre en effet que, malgré le peu de sympathie réciproque que peuvent éprouver les deux maréchaux, ils se sont néanmoins concertés; l'arrêt du 1er corps à Naumburg atteste clairement l'intention de se prêter, au cas où il en recevrait l'ordre, à une opération combinée avec le 3e corps. Si tel n'avait pas été le cas, on ne voit vraiment pas pourquoi Bernadotte ne se serait pas porté à Dornburg.

Le 14 octobre à 3 heures du matin

Les ordres attendus arrivent d'Iéna. Le texte n'en figure pas dans le registre de Berthier, fait qui mérite d'être relevé, car il prouve que le major général a pu être débordé au cours de cette opération [2].

Le Journal des opérations du 3e corps les résume en ces termes:

« L'Empereur qui, dans la soirée, avait reconnu une armée prussienne qui s'étendait depuis une lieue, en avant et sur les hauteurs d'Iéna jusqu'à Weimar, avait le projet de l'attaquer le lendemain.

Il ordonnait à M. le maréchal de se porter sur Apolda afin de tomber sur les derrières de cette armée. Il laissait à M. le maréchal maître de tenir la route qui lui conviendrait, pourvu qu'il prît part au combat.

S.A.S. le major général ajoutait: «Si le maréchal Bernadotte (prince de Ponte-Corvo) se trouve avec vous, vous pourrez marcher ensemble, mais l'Empereur espère qu'il sera dans la position qu'il lui a indiquée à Dornburg » [3].

[1] Bernadotte à Berthier, le 13 octobre à huit heures du soir:
« Le maréchal Davout me communique à l'instant ... votre lettre d'aujourd'hui apportée par M. Périgord, votre aide-de-camp; d'après son contenu, j'ai cru devoir arrêter le mouvement ... puisque vous n'ordonnez au maréchal Davout de ne manœuvrer sur la gauche de l'ennemi que dans l'hypothèse où M. le maréchal Lannes aurait été attaqué ce soir du côté d'Iéna ... Comme je pense que [les nouvelles dispositions] seront générales, j'arrête mes troupes où elles se trouvent et j'attends de nouveaux ordres ». FOUCART, p. 605.

[2] OPÉRATIONS DU 3e CORPS – pp. 29-30. La dernière partie de ce texte nous apprend que l'Empereur a vu Bernadotte dans la matinée du 13, et qu'il a pu lui faire part verbalement de ses intentions.

[3] Cf. FOUCART, p. 669.

Dans la biographie qu'il a consacrée récemment au maréchal Bernadotte, M. Girod de l'Ain a publié *in extenso* le texte original de cet ordre qu'il a pu retrouver. Il importe d'en considérer attentivement la teneur, car elle permet d'apporter quelque lumière sur le point controversé des rapports entretenus par les deux maréchaux, et leur répercussion sur l'opération d'Auerstaedt. Voici le texte de l'ordre adressé par Berthier à Davout :

« Au bivouac sur les hauteurs d'Iéna, à dix heures du soir.

Le maréchal Bernadotte avait reçu l'ordre de se rendre à Dornburg. Il est très nécessaire qu'il s'y soit rendu. Mais si cependant il se trouvait à Naumburg, ce serait une raison de plus de se mettre en route pour exécuter les dispositions suivantes, qui est (*sic*) de vous rendre à Apolda avec tout votre corps d'armée pour tomber dans les derrières de l'ennemi, si l'on se bat, comme tout porte à le penser.

D'Apolda, vous vous porterez partout où se trouvera le feu. L'ennemi a laissé voir aujourd'hui une nombreuse armée, la gauche appuyée à une lieue de Iéna et la droite à Weimar. Par votre mouvement vous tomberez droit sur ses derrières.

Vous entendrez probablement la canonnade qui vous portera à activer votre marche, mais vous aurez soin de marcher toujours en ordre de manière à pouvoir recevoir des charges de cavalerie. Vous suivrez, pour faire cette manœuvre, la route qui vous conviendra, mais l'important est de prendre part au combat.
Si le maréchal Bernadotte se trouvait avec vous, vous pourriez marcher ensemble. Mais l'Empereur espère qu'il sera dans la position qu'il lui a indiquée à Dornburg. Lorsque vous serez à portée d'être entendu d'Iéna, vous tirerez quelques coups de canon, ce qui sera le signal si nous ne sommes pas forcés de commencer plus tôt » [1].

A la lecture de ce texte, on constate immédiatement l'existence d'une différence fondamentale entre l'appréciation faite par l'Empereur et celle à laquelle procède Davout, de la situation de l'armée adverse. Le soir du 13 octobre, Napoléon admet encore que l'armée prussienne se range en ordre de bataille avec sa droite à Weimar et sa gauche à une lieue d'Iéna. Or Davout sait que les Prussiens se trouvent en force à Eckartsberg, et ceci le place devant deux problèmes complexes :

1° la perspective d'avoir à effectuer, le cas échéant, une marche de flanc à la portée d'un corps prussien;

2° la nécessité de coordonner, sans que l'ordre reçu soit assez explicite sur ce point, l'opération de son corps d'armée avec celle que mènera Bernadotte avec le sien.

S'attachant à résoudre le premier problème, Davout s'efforce de prendre de vitesse les Prussiens. Sans perdre une minute, il donne

[1] Girod de l'Ain, Gabriel – *Bernadotte chef de guerre et chef d'Etat* – Paris – Perrin – 1968 – p. 230.

ses ordres à ses généraux, qui partent « de suite pour en hâter l'exécution » [1] [2], à l'exception du général Vialannes, qui a quitté le quartier général sans autorisation. Vivement contrarié, Davout fait chercher le fautif, que l'on ne trouvera qu'à cinq heures du matin [3].

Sans se laisser absorber par ce premier contre-temps, le maréchal s'attaque au second problème. Se rendant chez Bernadotte, il

« lui donna communication par écrit des ordres qu'il venait de recevoir de Sa Majesté en le priant de lui donner connaissance du parti qu'il prendrait. Le prince lui dit qu'il partirait pour Camburg » [4].

Faut-il admettre, comme le font le comte de Ségur et le duc de Rovigo dans leurs Mémoires, que Davout ait insisté pour amener Bernadotte à marcher avec lui, allant jusqu'à lui offrir le commandement de la colonne ainsi constituée par les deux corps? Faut-il suivre Bourrienne,

[1] Opérations du 3e corps – p. 30.

[2] Le 14 octobre, entre 8 et 9 heures du matin, le général Lasalle chercha à joindre Davout à Naumburg, pour lui faire part de nouveaux ordres, selon lesquels le maréchal, « au lieu de passer la Saale », devait au contraire « prendre position en avant de Naumburg pour couvrir cette place ». Mais il était trop tard, et la bataille était déjà engagée.
Dans une étude très remarquable, Michel de Lombarès interprète cette mesure comme étant le reflet de la dernière idée de manœuvre conçue par l'Empereur, selon laquelle il aurait tenté d'acculer les Prussiens contre le verrou ainsi tenu par Davout, pour les y écraser. Résumant sa pensée, l'auteur écrit: « Pendant que Napoléon, après avoir bousculé le corps de Hohenlohe (qui ne lui apparaît plus, à juste titre, que comme une fraction de l'armée ennemie), se prépare à aller écraser, dans la région de Koesen, les Prussiens qu'il croit fixés par Davout, ce maréchal va consacrer toutes ses forces à repousser ses adversaires pour gagner la région Iéna-Weimar afin de réaliser une manœuvre à laquelle Napoléon ne pense plus. Le manque de liaison entre les deux chefs est complet. Le désaccord entre les deux batailles est total. Les Prussiens, malheureusement repoussés vers l'ouest par Davout, vont ainsi s'échapper, et Napoléon, après 36 heures de nouvelles hésitations devra lancer sa cavalerie à leur poursuite pour compléter la victoire ».
La thèse est ingénieuse, elle ne tient cependant pas suffisamment compte à notre sens, du fait que les Prussiens étaient parfaitement en mesure de forcer le passage de Freyburg et de refuser la bataille, ce qu'ils auraient sans doute fait si Davout ne les avait pas obligés à l'accepter.
Cf. Lombares, Michel de – *Iéna* – Revue historique de l'Armée – 2/1948 – pp. 15-37.

[3] Davout ne pardonnera jamais ce manquement à Vialannes. Cf. le rapport qu'il adressera à ce sujet à Berthier, le 3 novembre 1806:
« Ce ne fut qu'à cinq heures qu'on put parvenir à trouver le général Viallanes (*sic*) qui me montra dans cette circonstance un esprit mauvais et dangereux, et beaucoup d'insolence, parce qu'il sentait qu'on avait besoin de lui. Il en est résulté que sa cavalerie, au lieu de déboucher la première, est débouchée trois heures plus tard, et que je ne l'ai eue que vers les neuf ou dix heures. Enfin, sans avoir été positivement mécontent du général Viallanes dans l'affaire, je n'ai pas eu à m'en louer ». Dans la suite de sa lettre, Davout reproche en outre à Vialannes d'avoir toléré le pillage, et d'avoir « pris et revendu 240 chevaux ».
Correspondance, T. I p. 236.

[4] Opérations du 3e corps – p. 30.

selon lequel le prince de Ponte-Corvo aurait été piqué par le ton impératif de Davout [1] ?

Il convient à notre sens de considérer ces différentes versions avec la plus grande réserve, leurs auteurs ayant rédigé leurs mémoires après 1815, sans avoir été les témoins directs de cette scène. Que le prince de Ponte-Corvo ait été atteint dans sa susceptibilité en recevant ses ordres par l'entremise de Davout, la chose ne fait guère de doute [2], mais il serait pour le moins hasardeux d'y trouver la raison du parti qu'il prit de marcher par Camburg et Dornburg. Voyant que le pont de Kösen, dont la largeur n'excédait pas trois mètres, allait être occupé pendant plus de cinq heures par l'écoulement du 3e corps, la décision de faire passer le 1er corps par un axe différent était parfaitement justifiée; dans ces conditions il n'était pas question pour les deux maréchaux de « marcher ensemble ». *Aussi le véritable problème n'était-il pas là, mais dans la manière dont pouvait être concertée dès le départ une action commune, soit au cours de la deuxième phase de l'opération, soit en cas d'attaque par l'ennemi.* A cet égard, on constate que l'ordre de Berthier ne laissait pas la latitude aux deux maréchaux de concevoir une opération distincte de l'affaire générale, comme aurait pu l'être par exemple une marche concentrique ayant pour objectif Eckartsberg. Selon cet ordre, l'objectif était clairement défini comme étant Apolda, d'où l'on tomberait dans le dos de l'armée adverse. En cas d'affaire générale il était prévu, il est vrai, que les deux corps devaient se porter partout où ils trouveraient le feu, ou, en d'autres termes, qu'ils avaient à marcher au canon — mais auquel ? Au canon de Launes ou à celui de Davout ? Rien ne laissait entrevoir dans l'ordre de Berthier que seraient livrées deux batailles. Davout lui-même pouvait-il le savoir ?

Le temps n'étant pas à de longues concertations, nous avons tout lieu de penser que l'entretien des deux maréchaux fut très bref, et qu'il ne prit pas la tournure dramatique que l'on a voulu lui attribuer après coup.

Abordant cette journée dans des conditions défavorables, privé de sa division de dragons, ne trouvant qu'à grand-peine le commandant de sa cavalerie légère, ayant à effectuer une opération délicate, Davout

[1] Vachée, pp. 159-160 – L'auteur fait allusion aux *Mémoires* de ces trois auteurs.

[2] Après la bataille, Bernadotte se plaindra verbalement auprès de l'Empereur, d'avoir reçu ses ordres par l'intermédiaire de Davout, ce qui lui valut une très violente remontrance. Dans une lettre dictée par Napoléon à Berthier à l'intention du commandant du 1er corps, on lit : « L'Empereur n'est point accoutumé à voir sacrifier ses opérations à de vaines étiquettes de commandement ».
Cf. Girod de l'Ain, p. 236.

TABLEAU XI

Ordre de bataille du gros de l'armée prussienne [1] pendant la bataille d'Auerstaedt

Commandant en chef : le duc de Brunswick (après sa blessure, le Roi de Prusse assumera en personne le commandement).

Chef d'état-major : colonel v. Scharnhorst (détaché dés le début de la bataille à la division Schmettau, dont il prendra le commandement après la blessure de son chef)

3e division (général v. Schmettau) – à l'aile gauche	
Brigade du général v. Alvensleben	*Brigade du général v. Schimanski*
Bat de grenadiers Schack	Bat de grenadiers Krafft
Rgt du Prince Henri (2 bat)	Rgt Malschitzky (2 bat)
Rgt Alvensleben (2 bat)	Rgt Schimonski (2 bat)
Batterie de 12 cm Röhl	Batterie de 12 cm Stankar

2e division (général v. Wartensleben) – au centre	
Brigade du général v. Wedell	*Brigade du général v. Renouard*
Bat de grenadiers Hanstein	Bat de grenadiers Alt-Braun
Rgt Renouard (2 bat)	Rgt Duc de Brunswick-Lunebourg (2 bat)
Rgt Kleist (2 bat)	Rgt Prince Louis-Ferdinand (2 bat)
Batterie de 12 cm Wilkins	Batterie de 12 cm Heuser
Batterie de 12 cm Lange	

1re division (prince d'Orange)	
Brigade du prince Henri	*Brigade du colonel v. Lutzow*
Bat de grenadiers Rheinbaben	Bat de grenadiers Knebel
Rgt prince Ferdinand (2 bat)	Rgt Möllendorf (2 bat)
Rgt Puttkammer (2 bat)	Rgt Wartensleben (2 bat)
Batterie de 12 cm Riemer	Batterie de 12 cm Lehmann

Corps de réserve – Commandant : le général v. Kalkreuth

2e division de réserve (général v. Arnim)	
Brigade du général v. Malschitzky	*Brigade du général v. Zenge*
Bat de grenadiers Schlieffen	Bat de grenadiers Gaudy
Bat de grenadiers Hülsen	Bat de grenadiers Osten
Rgt Zenge (2 bat)	Rgt Arnim (2 bat)
Batterie de 12 cm Bychelberg	Rgt Pirch (2 bat)
	Batterie de 12 cm Heiden

1re division de réserve (général v. Kuhnheim)	
Brigade du colonel v. Pletz	*Brigade du général v. Hirschfeld*
Bat de grenadiers Rabiel	Bat de grenadiers de la Garde
Bat de grenadiers Prince Auguste	Bat de grenadiers de la Garde du corps
Rgt du Roi (2 bat)	Rgt de la Garde (2 bat)
Batterie d'obusiers de 7 cm Alkier	Batterie de 12 cm Faber

Troupes légères (étaient le 13.10. sous les ordres de Blücher, chargé d'organiser les avant-postes, avaient passé le 14.10. à l'arrière-garde sous les ordres du général v. Oswald)

Bat de fusiliers de Weimar	Bat de fusiliers Oswald
Bat de fusiliers Klocb	Bat de fusiliers Greiffenberg

[1] Lettow-Vorbeck – op. cit. Anlage VI pp. 425-427.

Cavalerie
Général v. Irwing

Rgt des dragons de la Reine (10 esc)
Batterie montée Graumann (8 pièces)

Général v. Bünting

Rgt de cuirassiers Heising (5 esc)
Rgt de cuirassiers Bünting (5 esc)

Cavalerie
Général v. Quitzow

Rgt de cuirassiers Quitzow (5 esc)
Rgt de cuirassiers Reitzenstein (5 esc)
Batterie montée Merkatz

Cavalerie
Prince Guillaume de Prusse (lt Colonel)

Rgt des cuirassiers de la Garde (« Leib-Kürassiere ») (5 esc)
Rgt des carabiniers de la Garde (5 esc)
Batterie montée Willmann

Cavalerie

Garde du Corps (5 esc)
Rgt des Gendarmes (5 esc)
Rgt de cuirassiers Beeren (5 esc)
Batterie montée Scholten

Cavalerie

Rgt des hussards de Wurtemberg (10 esc)
Batterie montée Schorlemmer

Rgt des hussards Blücher (10 esc)
Rgt de dragons Irwing (5 esc)

Effectif total de l'armée de Brunswick :

50 000 hommes 9600 chevaux 230 pièces (16 batteries = 136 pièces; 94 pièces d'artillerie régimentaires).

surmonte ces contrariétés. Après avoir revêtu son grand uniforme comme pour aller à la fête, ainsi qu'il avait accoutumé de le faire les jours de bataille, il monte à cheval et se porte en direction du plateau. Parvenu à la hauteur de Kösen, il rejoint la division Gudin et s'engage sur le pont. Il peut être environ cinq heures et demie du matin [1].

L'action considérée dans l'optique du commandement français [2]

Le 14 octobre 1806, vers 7 heures du matin

Un brouillard épais vient de s'élever et recouvre toute la contrée.

La tête de la 3e division (Gudin) débouche sur le plateau d'Hassenhausen; elle est constituée par un escadron du 1er chasseurs, suivi du 25e de ligne. Le maréchal marche avec ce détachement.

Pour éviter de s'aventurer dans la cuvette d'Hassenhausen sans avoir de renseignements sur son adversaire, Davout, que l'absence de Vialannes et de ses régiments a privé de son exploration, recourt à une improvisation. Il ordonne à son premier aide de camp, le colonel Burke, de se porter en avant avec un détachement de chasseurs et d'engager une échauffourée. Dès que Burke est parti, il fait marcher de front le 25e en colonne de bataillons sur la droite de la chaussée et le 85e dans le même ordre sur la gauche de celle-ci.

Quelques minutes s'écoulent. On entend des coups de pistolet, puis un galop plus important que celui du détachement de reconnaissance, qui se rapproche. Selon toute apparence, Burke s'est heurté à des forces supérieures en nombre, qui sont en train de le ramener [3].

Davout ordonne au général Gauthier de faire former leurs carrés aux régiments de tête. Les vétérans d'Egypte effectuent cette manœuvre en quelques instants. Ils reçoivent de pied ferme un premier choc. Deux escadrons prussiens du régiment de la Reine donnent la chasse au détachement du colonel Burke, qui a fait quelques prisonniers, dont un major, et qui vient se rallier sous la protection du 25e.

Un deuxième choc est plus violent. Six cents cavaliers prussiens, soutenus par une batterie légère et des grenadiers, progressent de part et d'autre de la chaussée. Gauthier les laisse approcher jusqu'à une trentaine de mètres peut-être, avant de foudroyer leurs premiers rangs par son artillerie, dont les feux se croisent devant ses carrés. Les cavaliers sont dispersés. Deux compagnies de grenadiers et une de voltigeurs du 25e se précipitent sur la batterie adverse et enlèvent six pièces.

[1] Voir croquis N° 2 à la fin de l'ouvrage.

[2] Les pages qui suivent se réfèrent pour une bonne part à l'étude du Service historique, réalisé par le capitaine Bressonnet. Pour éviter d'alourdir l'appareil critique, nous avons évité de le citer à chaque instant. Les emprunts faits à d'autres sources seront mentionnés expressément.

[3] Ce fait d'armes vaudra à Burke une proposition de Davout pour la Légion d'Honneur; le maréchal écrira:
« Je lui donnai l'ordre d'aller à la tête de 80 chevaux du 1er chasseurs, me faire une échauffourée pour connaître la position de l'armée ennemie. Il s'en acquitta avec vigueur et intelligence, culbuta plusieurs escadrons, sabra des canonniers sur trois pièces, et après avoir reconnu l'armée ennemie en bataille, vint faire son rapport ».
Cité dans Sabretache – *Centenaire d'Iéna et d'Auerstaedt* – 1906 – pp. 610-611.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien [1]

Nuit du 13 au 14 octobre 1806

Les cinq divisions prussiennes ont passé la nuit du 13 au 14 entre Gernstedt et Rannstedt, entassées dans un bivouac de six kilomètres de long. Le QG de Brunswick est à Auerstedt. Les hommes ont peu dormi; le ravitaillement est déficient, la circulation presque bloquée par l'encombrement des charrois, des bagages et des troupes.

L'armée se met en devoir d'exécuter les ordres de Brunswick, prévoyant de franchir l'Unstrut et de s'installer défensivement derrière cet obstacle. La 3e division (Schmettau) a mission de se porter à Kösen et de s'emparer du défilé; au cas où elle trouverait le passage trop fortement défendu, elle a toutefois la latitude de ne pas chercher à le forcer, se bornant en ce cas à couvrir (« maskieren ») la marche de l'armée vers Freyburg. Sur la base des renseignements dont il dispose, Schmettau estime avoir devant lui un détachement relativement faible, Davout étant à Naumburg avec 16 000 hommes, tout en tenant il est vrai assez fortement Kösen. Dans ces conditions, sa mission de flanc-garder l'armée lui semble parfaitement réalisable.

Ayant opéré une volte-face complète, l'armée se trouve privée d'une avant-garde prête à opérer en direction de l'Est, d'où la nécessité d'improviser. Brunswick attribue donc à Schmettau le régiment de dragons de la Reine, et la batterie Graumann, prélevés sur la division v. Arnim.

Le 14 octobre vers 6 heures du matin

Le climat d'incertitude étant encore accru par le brouillard, Brunswick estime nécessaire de renforcer son avant-garde, il constitue une formation *ad hoc*, dont il confie le commandement à Blücher. Celui-ci donne l'ordre au général v. Oswald (de la division Orange) de le joindre, mais ce dernier, qui se trouve en arrière, ne peut pas l'exécuter sans difficultés.

Vers 7 heures, l'armée est en marche, ayant en tête le 2e bataillon du régiment de la Reine, le 3e bataillon Alvensleben, la batterie Graumann. A dix minutes de l'avant-garde, la tête de la division Schmettau avec laquelle cheminent le Roi, le duc de Brunswick et le maréchal de Möllendorf. Blücher vient de rejoindre Brunswick, apprend de lui que quelques régiments de cavalerie français ont dû franchir le défilé de Kösen, et reçoit la mission de les repousser. Comme son avant-garde *ad hoc* n'est pas encore réunie, Brunswick met à sa disposition le régiment de la Reine et la brigade Bünting qu'il enlève à Schmettau. Ce dernier émet les protestations les plus vives, se voyant privé de sa cavalerie au moment où il va aborder l'ennemi.

La pointe des dragons de la Reine se heurte à un détachement français (celui du colonel Burke), qu'elle reconduit jusqu'à l'entrée Ouest d'Hassenhausen; elle ne pénètre pas dans le village.

Blücher atteint Poppel avec douze escadrons (5 Heising, 5 Bünting, 2 de la Reine) et la batterie Graumann, quand Brunswick lui fait tenir un contre-ordre lui prescrivant de détacher le régiment Bünting, chargé d'explorer dans une autre direction. Sur ces entrefaites, Blücher s'arrête et cherche à s'orienter. Le colonel v. Zieten, resté à l'entrée Ouest d'Hassenhausen avec le 2e bataillon des dragons de la Reine et la batterie Graumann, trouve un passage pour sortir du chemin creux et se heurte à un carré français. Le combat qui s'engage tourne rapidement à son désavantage et 5 pièces de la batterie tombent aux mains des Français.

[1] Nous avons essentiellement suivi l'étude de LETTOW-VORBECK, et nous éviterons pour ne pas surcharger ces notes, de le citer à chaque pas.

L'action considérée dans l'optique du commandement français

Au cours du bref engagement qui s'ensuit, opposant deux compagnies de voltigeurs et une de grenadiers du 25e aux restes de la batterie prussienne (Graumann) soutenus par quelques escadrons de dragons (de la Reine), les fantassins français ont l'avantage, poursuivent leurs adversaires à travers le village d'Hassenhausen et s'installent à sa lisière Ouest.

Quelle est l'importance réelle des forces prussiennes que l'on a devant soi? Burke a apporté à Davout un renseignement de premier ordre: « l'armée prussienne est en bataille », en d'autres termes, la ligne adverse est en train de se déployer, ou tout au moins, ne va pas tarder à le faire. Pour le maréchal, il va s'agir de prendre son adversaire de vitesse, d'enrayer son déploiement qui peut lui être fatal, en l'accrochant, en l'empêchant de former son ordre oblique, en poussant un coin dans son centre, en tirant parti d'Hassenhausen. Il serait certes plus avantageux de chercher à gagner le flanc adverse, mais faute de disposer de sa cavalerie légère qui lui fait cruellement défaut, Davout n'a guère le choix.

Il ordonne donc au 25e de pousser en colonne de bataillons sur le petit plateau qui domine Hassenhausen au Nord, et au 85e d'effectuer une manœuvre analogue à la gauche du village. Les mouvements sont couverts par les essaims de tirailleurs qui poussent jusque vers Taugwitz, et par l'artillerie établie sur la chaussée, à l'Ouest de la cote 269,7.

Entre 8 heures et 9 h. 30 du matin, à l'aile droite

Le 25e repousse un petit détachement prussien dans lequel se trouvent quelques officiers supérieurs (dont Scharnhorst). et se déploie sur le plateau. Au cours de ce déploiement, il repousse une seconde charge de cavalerie, appuyée par une batterie montée (Merkatz), qu'un chef de bataillon enlève au pas de course.

Vers 8 h 30, le brouillard commence à se lever. La menace d'une première crise sérieuse se dessine pour la tête du 3e corps, que le maréchal vient de porter aussi hardiment en avant. Davout aperçoit en effet autour de Poppel, le déploiement d'une ligne d'infanterie qui se renforce à chaque instant. Il y a là au moins une division. Il peut en outre distinguer une importante formation de cavalerie, dont le front déborde largement son aile droite, qui ne peut s'appuyer sur aucun obstacle.

Pour faire face à cette menace d'enveloppement, Davout engage la seule réserve dont il dispose pour l'instant. Selon ses directives, Gudin fait former en carrés le 21e et le 12e en soutien du 25e [1]. Ces régiments exécutent leur manœuvre sous le feu de l'artillerie adverse, et parviennent à mettre ainsi en place un échelon refusé. Il est temps: déjà la cavalerie prussienne s'élance contre ce dispositif, et charge avec la plus grande ardeur.

[1] Quelle était la part prise par le général de division dans l'exécution de cette manœuvre? Elle apparaît assez nettement dans le rapport établi par Gudin 3 jours après la bataille: « L'ennemi, voulant profiter de l'isolement du 25e », le chargea. « L'effort que fit l'ennemi sur ma droite, me détermina à y faire passer le 21e ». *L'isolement du 25e* atteste clairement la volonté du maréchal de prendre l'initiative, de ne pas permettre aux Prussiens de se déployer, peut-être de provoquer de leur part, une attaque prématurée. L'effort principal maintenu à droite répond incontestablement à son idée de manœuvre. A Gudin doivent par contre être imputées l'habileté avec laquelle les régiments sont mis en œuvre et l'emploi qu'il fait du terrain (en examinant les courbes de niveau, on voit qu'il a obligé la cavalerie prussienne à le charger à la montée); on peut concevoir par là, quelle pouvait être la valeur de cet excellent manœuvrier.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

Quelle est l'importance des forces françaises que l'on a devant soi?

Brunswick, qui ne veut pas être surpris dans la cuvette du Lissbach, qui désire en savoir davantage sur son adversaire, et qui songe peut-être encore à se dérober en filant sur Freyburg, donne un coup d'arrêt à la marche de la division Schmettau.

Son chef d'état-major, Scharnhorst, effectue lui-même une reconnaissance au cours de laquelle il est rejoint par Blücher; les deux hommes, accompagnés d'une petite escorte, s'approchent d'une ligne sombre qu'ils prennent pour une haie et qui est en réalité constituée par les pelotons du 25e se déployant au Nord d'Hassenhausen; ils essuient leur feu et se reportent en arrière.

Sur les instances de Möllendorf, qui estime encore peu importantes les forces que l'on a devant soi, le Roi ordonne de reprendre la marche en avant. Au bruit du canon d'Hassenhausen, les hommes de la division Schmettau se précipitent en avant. Bien entraîné, le bataillon de grenadiers Krafft franchit au pas de course la cuvette du Lissbach et progresse à ce rythme pendant plus d'une demi-heure. La batterie montée Stankar, chargée de le soutenir, doit sortir de la route pour lui laisser le passage, et sera de ce fait empêchée de le rejoindre assez tôt le moment venu.

Le Roi ordonne aux tirailleurs de son avant-garde de nettoyer le vallon de Taugwitz. Ils y sont repoussés. L'attaque repart au moment où ils sont rejoints par le bataillon Krafft et un bataillon Alvensleben. Cette fois, les tirailleurs français doivent céder, mais on a perdu du temps.

Se rendant compte que les forces françaises sont plus importantes qu'il ne l'a cru au début, Brunswick ordonne à Schmettau de se déployer.

Blücher, dont l'avant-garde improvisée venait d'être affaiblie — avant d'être réunie — par le détachement de cinq escadrons ordonné par Brunswick, envoie un aide de camp au général Wartensleben pour lui demander un renfort de cavalerie. Ce dernier refuse, puis finit par obtempérer à l'ordre formel qui lui en est donné par Brunswick. Le commandant de la cavalerie de Wartensleben, le général v. Quitzow, se porte alors en direction de Poppel; au passage, le général Schmettau n'hésite pas à retenir trois escadrons. Là encore, on perd du temps.

Vers 8 h. 30 du matin

Blücher, renforcé par le régiment de cuirassiers Reitzenstein et la batterie montée Merkatz, voyant devant lui un carré français isolé (le 25e), estime être en mesure de l'enfoncer. La logique semble être de son côté : douze cents cuirassiers lancés contre le flanc d'un carré tenu par six cents hommes au plus, devraient y faire une brèche.

Vers 8 h. 45, le brouillard se levant, Blücher se lance avec sa masse de cavalerie, soutenue par la batterie Merkatz, contre le carré français. L'effet de cette première charge est en partie compromis à son aile droite, au moment où les cuirassiers Heising entrent dans la ligne de feu de la batterie Merkatz. Voyant surgir un nouveau carré à côté de celui qu'ils cherchent à entamer, se croyant attaqués de tous côtés, les cuirassiers font volte-face.

Pendant une heure ou plus, les charges se succèdent ainsi presque sans interruption, sans que l'on sache dans les rangs français quand ces attaques prendront fin. Conduite par Blücher, la cavalerie prussienne fait preuve de beaucoup de mordant, mais elle s'acharne en vain contre ces carrés et ne parvient pas à les entamer [1].

Au cours de cette phase du combat, l'intervention de Davout s'exerce avant tout sur un plan moral; passant d'un carré à l'autre avec ses officiers généraux, le maréchal communique à ses fantassins son calme et sa fermeté.

Il semble que, recourant au procédé qui lui a parfois réussi dans le passé, la cavalerie prussienne change parfois brusquement son front d'attaque, cherchant à prendre à revers les carrés français, ou à les surprendre en se présentant obliquement à eux. Les régiments de Davout, qui ne disposent chacun que de deux ou trois pièces de 4 ou de 8, orientées face au Nord, risqueraient dans ces conditions de se trouver dans une infériorité trop marquée, sans l'habileté des officiers canonniers, qui parviennent à croiser leurs feux dans les intervalles séparant les carrés, sans menacer leur propre infanterie. Finalement, Blücher doit tourner bride.

Pendant que se déroule cette tentative d'envelopper la droite française, la division prussienne (Schmettau) qui s'est déployée en face du 25e commence à progresser. Davout fait alors avancer 10 pièces de son parc de réserve, qui prennent à partie la division adverse dès son débouché de Taugwitz. Habilement dirigées par le colonel Charbonnel, les batteries françaises parviennent à retarder la progression adverse; la ligne prussienne s'étend exagérément, elle se « dilue » et les fantassins de Schmettau commencent à piétiner sur le glacis dominé par le 25e.

La première crise est ainsi surmontée. Il est temps : la gauche de la division Gudin est en train d'être sérieusement menacée par deux nouvelles divisions prussiennes.

[1] Selon les croquis établis au Service historique, annexés par BRESSONNET à son étude, les trois carrés des 25e, 21e et 12e se trouvaient à 500 m au NNO d'Hassenhausen. Le côté de chaque carré avait environ 100 m; ils étaient séparés par des intervalles d'environ 150 m.
Sur quoi s'est-on basé pour admettre que les régiments occupaient cette position? Sans remettre ici en question l'ensemble du problème des sources sur lesquelles se fonde l'étude de cette bataille, il faut relever ici le fait que le maréchal s'attacha dès le lendemain de cette opération à fixer avec beaucoup de soin les positions tenues successivement par les régiments. Le Journal des OPÉRATIONS DU 3e CORPS est là pour en administrer la preuve, mais il en est une autre qui mérite d'être citée.
Le 25 juillet 1835, la maréchale Davout écrit à un officier qu'elle ne nomme pas, mais qui pourrait être le général Pelet, qui fut longtemps directeur du dépôt de la Guerre : « Je possède un plan fort remarquable de la bataille, indiquant la configuration du terrain et les positions occupées par les combattants aux différentes heures de la journée, et s'il permettait de reconnaître les lieux dessinés par Bagetti et qu'il fût possible de faire un tableau de la bataille d'Auerstaedt, je serais bien heureuse ». (CORR. INÉDITE p. 9). Sans que ce témoignage nous en fournisse la preuve, il nous incite à penser que les croquis du Service historique — et le tableau de Gobaut (1879) — n'auraient pas pu être faits avec une telle exactitude si l'on n'y avait pas disposé de ce plan ou de son équivalent.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

Selon certaines sources [1], Blücher aurait été surpris d'avoir à se battre contre des carrés d'infanterie, Brunswick l'ayant initialement chargé de culbuter la cavalerie adverse. Il est possible aussi qu'il ait été tenté de lancer prématurément une attaque contre quelques escadrons de chasseurs français paraissant faibles, que Davout avait pu placer comme un rideau devant les carrés du 25e, pour les retirer au dernier instant [2].

Quoi qu'il en soit, après l'échec de sa première attaque, il fait preuve de la plus grande énergie, parvient à remettre de l'ordre dans ses escadrons et à les ramener à la charge. Le combat devient très meurtrier pour ses cuirassiers, le général v. Quitzow est mortellement blessé, Blücher a son cheval tué sous lui; il n'a que le temps de prendre celui d'un trompette, quand il est entraîné par la déroute de sa cavalerie jusque dans les bois du Spielberg. Ses débris sont trop faibles pour lui permettre de renouveler l'attaque.

La division Schmettau présente un front de quatre bataillons, entre Taugwitz et le petit vallon marécageux dit Mertschengrund. Elle est renforcée par trois escadrons Quitzow, en troisième ligne à la hauteur de Poppel.

Brunswick se porte au Sud de Taugwitz, et, désignant les hauteurs de la rive gauche du Lissbach (266 et 269,7) il s'écrit : « Voici la clé de la victoire; si nous occupons ces hauteurs avec de l'infanterie et de l'artillerie, la victoire est à nous ». Il abandonne donc l'idée de faire retraite derrière l'Unstrut, estimant que la bataille d'Hassenhausen peut être livrée et gagnée. Sur ces entrefaites, comme il entend que le combat est en train de s'engager sur sa gauche, il y envoie son chef d'état-major, en lui confiant formellement la responsabilité de ce qui se passait à cette aile [3]. Cette mesure prise, il se donne pour tâche de faire acheminer le plus rapidement possible les divisions Wartensleben et Orange à son aile droite. L'encombrement provoqué par les charrois et les bagages embouteillés dans le village d'Auerstaedt a retardé leur montée en ligne, mais enfin, elles commencent à se déployer. Quand apprend-il l'échec de Blücher? On ne le sait, mais ses dispositions prouvent qu'il a résolu de livrer bataille (il a choisi son objectif) et qu'il se sent le plus fort; n'a-t-il pas cinq divisions et soixante-dix escadrons?

[1] Pelet-Narbonne, General G. v. – *Geschichte der Brandenburg-Preussischen Reiterei* – Berlin – Mittler – 2 Bd. – Bd. I. p. 361, note 1.

[2] ibid. – p. 361 – « Die schwache feindliche Reiterei wich aus, doch die Infanterie ... empfing die Reiter mit ruhigem, auf nahe Entfernung abgegebenem Feuer ».

[3] Cet ordre était-il destiné à éloigner Scharnhorst, comme certains en ont formulé l'hypothèse? On l'ignore; on sait par contre qu'il entraînera dans la suite les conséquences les plus graves en interrompant, au moment de la blessure de Brunswick, la continuité du commandement supérieur.

Vers 8 h. 30, au moment où Davout a engagé toutes ses réserves, la tête de la division Friant débouche sur le plateau.

Considérant la pression toujours plus considérable qui s'exerce sur l'unique régiment (le 85e) qui tient à son aile gauche, le maréchal pourrait être tenté de renforcer celui-ci en dirigeant sur ce point deux bataillons ou même une brigade de la division Friant; il pourrait l'être d'autant plus que, le brouillard se levant, du Nord d'Hassenhausen où il se trouve, il peut apercevoir d'importantes forces prussiennes qui se massent au Sud de cette localité et qui pourraient fort bien, une fois déployées, écraser cette aile gauche.

Tout ceci ne l'empêche pas de marquer résolument son effort principal à sa droite, malgré tous les risques que cette décision peut entraîner. Son génie apparaît tout entier dans le parti qu'il prend à ce moment. Il a manifestement affaire à des forces supérieures en nombre; selon toute apparence, les Prussiens s'apprêtent à porter leur effort sur son aile gauche — dans cette situation un autre que lui aurait vraisemblablement étoffé une aile aussi faible, cherché à parer à la menace qui se dessinait, mais pas Davout ! Reprenant l'initiative après l'échec qu'il a infligé à Blücher, il s'attache à la conserver et porte son effort à sa droite, en cherchant à compenser par le rythme de son action les forces qui lui font défaut. Passé maître dans l'utilisation du terrain, le commandant du 3e corps l'est aussi, ce qui est beaucoup plus rare, dans l'appréciation du temps. Il sait combien de temps peut tenir le 85e, qui est seul, mais qui peut s'appuyer sur une localité; ayant confiance dans ce « pivot », il ordonne à Friant de se placer à la droite de la division Gudin. Le mouvement s'exécute sous le feu, très meurtrier, de l'artillerie prussienne. Davout ordonne alors au colonel Higonet, commandant le 108e, d'enlever la batterie ennemie; se mettant à la tête d'un bataillon, ce dernier exécute brillamment la mission reçue. Les Piémontais du 111e peuvent ainsi continuer leur progression en direction du village de Spielberg. Sans laisser les hommes de Schmettau reprendre haleine, Davout fait intervenir la brigade Kister (48e et 33e) en renforcement de l'échelon d'assaut. Le bois du Spielberg est nettoyé par les voltigeurs de Friant. Davout y fait encore porter Vialannes, qui vient d'arriver sur le champ de bataille avec ses trois régiments de chasseurs.

Mais l'affaire est loin d'être décidée sur ce point, une nouvelle crise se dessine dans le village de Spielberg; elle ne sera surmontée qu'avec peine.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

A peine arrivé à la division Schmettau, Scharnhorst lui donne l'ordre d'avancer. Le moment de cette attaque correspond à peu près avec celui du déclenchement des dernières charges de Blücher (vers 9 heures du matin).

La division Schmettau a peut-être progressé d'une centaine de pas, quand elle reçoit l'ordre de Brunswick de suspendre son avance, pour attendre que la division Wartensleben soit déployée à sa gauche.

Entraînée elle aussi par des chefs énergiques, l'infanterie prussienne s'accroche au terrain, où elle retrouve l'avantage de son tir plus rapide et de certaines formes de manœuvres qu'elle a exercées cent fois en temps de paix.

Davout ignore certes le changement de commandement qui vient d'avoir lieu à la tête des troupes qui font face à son aile droite, mais il peut mesurer le durcissement de leur attitude. Dans le village de Spielberg et aux abords de celui-ci, le combat prend rapidement une tournure acharnée, dont l'Historique du 111e régiment rendra compte en ces termes :

« Les Prussiens défendent ce terrain pied à pied en faisant charger tour à tour leur infanterie et leur cavalerie. Leur artillerie décime les assaillants.

Sous ce feu écrasant, le régiment s'arrête, indécis; il faiblit. Il faut tout le sang-froid et l'intrépidité du colonel ... et de la plupart des officiers pour maintenir les hommes à leur rang. Le colonel Gay, s'adressant aux plus anciens, leur rappela les exploits d'Austerlitz ...

La charge bat, tout le monde s'élance dans le village malgré la mitraille. Le tambour-major Moser déploie en cette circonstance un courage extraordinaire ... Le tambour Longuet, grièvement blessé, est foulé aux pieds et perd connaissance. Revenu à lui, couvert de sang, il rejoint ses camarades en battant la charge. Le sergent-major Riccard, suivi de ses voltigeurs se jette dans le village et fait grand carnage de Prussiens ... Le capitaine Giusiana, le lieutenant Vacca, le sergent-major Pascual, entraînent leurs grenadiers vers des pièces qui foudroient le régiment et les enlèvent [1]. La prise de cette position et de l'artillerie qui la défend, coûte cher au 111e » [2].

Pour venir à bout d'une autre batterie, les fantassins français ont recours à un expédient qui leur réussit : les tirailleurs du 108e se suspendent aux étriers d'un escadron de chasseurs, qui tourne cette batterie; la prenant à revers, ils parviennent ainsi à s'en emparer.

Dans le duel opposant une armée riche en artillerie à une troupe qui en est dépourvue, cette dernière ne peut compenser cette infériorité que par la rapidité du choc et une mobilité accrue. L'infanterie française l'emporte de peu, la position du Spielberg est chèrement achetée, mais en s'en emparant, Davout a maintenant ancré solidement son aile droite et peut déplacer son effort vers son centre, pour dégager le 85e dont la situation est en passe de devenir extrêmement critique.

[1] Dans le rapport adressé par Friant à Davout, le 17 octobre 1806 – cité dans Opérations du 3e corps, p. 222 – nous voyons qu'avant d'enlever cette batterie en se portant sur elle au pas de course, le 111e dut essuyer 6 décharges à mitraille, qui mirent hors de combat 18 officiers et 250 hommes.

[2] Cf. Adam, A. – *Historique du 111e régiment d'infanterie* – Bastia – Eugène Ollagnier – 1890 – pp. 28-31.
Ce régiment, qui participera successivement à l'attaque du Spielberg, puis à celle d'Eckartsberg, perdra au total 23 officiers et 402 sous-officiers et soldats, soit plus de 20 % de son effectif.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

Quand l'alignement général est à peu près assuré, il peut être environ 9 h. 30, la division Schmettau reçoit l'ordre de reprendre sa progression.

Au départ, les fantassins prussiens ne voient pas les Français, qui sont masqués par un léger renflement du glacis; quand ils parviennent à mi-côte, ils découvrent enfin leurs adversaires et sont accueillis par une grêle de balles et des volées de mitraille. Payant de sa personne, le comte de Schmettau est blessé à la tête de sa division. Il est alors remplacé par Scharnhorst, qui agit en cela conformément à la mission qu'il a reçue de Brunswick.

Le changement n'est pas sans importance: Scharnhorst est un chef prestigieux que ses qualités permettent de comparer à Davout; manœuvrier redoutable, doué d'une vive intelligence, d'un génie original et d'une grande ténacité, le futur réformateur de l'armée prussienne est un adversaire de taille. Il voit immédiatement le piège que lui a tendu Davout. La ligne prussienne est plus serrée que le dispositif français dont les mailles sont plus larges et dont les intervalles sont tenus par le feu des pièces régimentaires. Attaquant sur un glacis, la formation prussienne est plus vulnérable que celle de son adversaire, dont les colonnes, alternant avec des lignes, sont refusées dans le plein sens du terme.

Menacé d'être écrasé, Scharnhorst donne un coup d'arrêt à sa progression et s'accroche au terrain. Excellent artilleur, il ne manque sans doute pas de tirer parti des écrans de fumée créés par le tir de ses pièces, pour porter à son tour son infanterie dans une meilleure position défensive. Ayant ainsi rétabli, dans une certaine mesure, la profondeur de son dispositif et l'échiquier de ses batteries, il ne se trouve pas en mauvaise posture.

La situation lui semble au contraire évoluer favorablement; à sa droite, la division Wartensleben progresse, le régiment français qui tenait Hassenhausen semble écrasé. A sa gauche, une brigade de la division Orange vient de se déployer, disputant le Spielberg aux Français qui refluent.

Scharnhorst a la certitude à ce moment-là, qu'avec quelques escadrons, dix, ou même cinq, il pourrait enfoncer le centre du dispositif français. Il dépêche partout ses aides de camp pour tâcher de faire acheminer ce renfort.

L'action considérée dans l'optique du commandement français

De 9 h. à 10 h. 30 environ, à l'aile gauche française

Au début du combat, le 85e s'était installé défensivement à l'Ouest du village d'Hassenhausen, dans les boqueteaux qui s'y trouvaient, en tirant parti d'un chemin creux à peu près parallèle au Lissbach. Il avait poussé ses tirailleurs jusqu'au Sud de Taugwitz.

Peu après 9 heures, ces tirailleurs sont refoulés par un bataillon prussien (Krafft). Ce dernier, qui pousse en direction d'Hassenhausen, est repoussé à son tour par le 85e qui lui inflige de fortes pertes.

Mais le défilement qui a permis au 85e de repousser à bout portant le bataillon prussien, lui masque entièrement le déploiement, sur les pentes qui conduisent au plateau d'Hassenhausen, d'une division adverse, renforcée par une brigade de cavalerie et deux régiments de dragons. Partant à la charge, ceux-ci tombent sur le régiment français qui n'a pas le temps de se former en carré et qui est sabré. Une partie des hommes se débandent et, pris de panique, traversent le village de part en part. Sur ce point, le dispositif français est enfoncé. Les Prussiens vont aborder Hassenhausen, un moment laissé totalement sans défense. La crise est ouverte.

Une partie du 85e a cependant pu reconstituer à l'Est du village, trois côtés d'un carré, le quatrième, au Nord, est encore ouvert; l'on y recueille les fuyards. Menée contre cette position improvisée, une nouvelle charge de la cavalerie prussienne échoue : attaquant à la pente, les cavaliers ont essoufflé leurs chevaux, et l'artillerie, qui n'a pas suivi, ne peut pas soutenir leurs efforts pour entamer le carré.

La situation du 85e est cependant des plus précaires. Davout, qui vient de placer Friant à son aile droite, permet ainsi à Gudin de lancer dans Hassenhausen le 21e qui n'est plus au contact, et le 12e en soutien du 85e. Mais cette manœuvre, même effectuée assez rapidement, prend un certain temps, pendant lequel existe une faille dans le dispositif du 3e corps.

En face de cette faille, deux divisions prussiennes de troupes fraîches vont amorcer leur progression. Encore une fois, les régiments français sont les plus rapides, mais la gravité de la crise n'a pas échappé à Gudin, qui écrira dans son rapport :

« Ce régiment [le 85e] ... eût infailliblement succombé, si le 12e régiment, commandé par le colonel Vergès ne se fût promptement porté à son secours. Ce dernier était à peine sur le terrain qu'il fut assailli par toutes les forces que l'ennemi avait sur ce point, et sans l'extrême bravoure qu'il a déployée, la division, tournée complètement sur sa gauche, courait les plus grands dangers [1] ».

Davout a maintenant la preuve qu'il a le gros de l'armée prussienne en face de lui. Il fait hâter l'arrivée de Morand. Il envoie en outre l'adjudant-commandant Romeuf à Bernadotte à Camburg, pour le prévenir de la gravité de la situation [2].

[1] Rapport Gudin – Opérations du 3e corps – p. 232.

[2] Cf. Vachée, p. 160 – Nous n'avons aucune raison de douter du fait que Davout ait envoyé à plusieurs reprises des officiers de liaison à Bernadotte, c'est le contraire qui serait surprenant. Si M. Girod de l'Ain a relevé certaines inexactitudes dans la version donnée par le capitaine de Trobriand (aide de camp de Davout) de son entrevue avec Bernadotte, il ne peut pas établir pour autant que Davout n'a pas tenu au courant le cdt. du 1er corps. A supposer qu'il fût intervenu, Bernadotte aurait mis deux heures au moins pour border l'Ilm avec ses éléments de tête; la jonction avec le 3e corps aurait posé un problème difficile à résoudre. Il pouvait par contre parfaitement envoyer sur le plateau, par Kösen, la division Sahuc, qui pouvait être sur place en une heure et demie. On sait qu'il ne le fit pas.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

De 9 h. à 10 h. 30 environ, à l'aile droite et au centre prussiens

La division Wartensleben commence à se déployer; le moment est favorable, son aile droite, que rien ne vient arrêter, progresse normalement. Son aile gauche par contre, est fortement gênée par la résistance menée par les Français à Hassenhausen. Il faudrait de la cavalerie pour nettoyer les vergers et le chemin creux, or on en manque, Wartensleben ayant dû mettre ses cuirassiers à la disposition de Blücher, une heure auparavant.

Un adjudant du Roi a cependant la bonne fortune de joindre le régiment de dragons Irwing, qu'il achemine sur ce point. Son colonel hésite à improviser une charge dans ce terrain coupé, quand l'un de ses majors, Jagow, n'y tenant plus, prend l'initiative de le faire. Brillamment conduite, l'action est couronnée de succès, le régiment français (85e) est sabré et se débande. Ayant pris l'initiative, Jagow cherche à la conserver; regroupant ses dragons, il déborde Hassenhausen et cherche à prendre les Français de vitesse. Il ne peut cependant pas les empêcher de reconstituer en partie un carré, qu'il ne parvient pas à entamer.

Mais la partie est loin d'être perdue, il suffirait que les cuirassiers de Beeren, qui viennent de rejoindre à leur tour, attaquassent dans la foulée, pour culbuter les fantassins français. Le commandant de ces cuirassiers est réticent, il estime qu'une charge improvisée, engagée dans de telles conditions est par trop hasardeuse; il préfère attendre d'être rejoint par les cuirassiers de Bünting, qui le suivent, pour mener une charge préparée, plus massive, combinée avec la progression des fantassins de Wartensleben. Combien de temps dure cette attente? On ne le sait; un quart d'heure, vingt minutes peut-être — le temps qu'il faut à l'adversaire pour rétablir son dispositif.

L'on ne semble pas s'être rendu compte, du côté prussien, que le village d'Hassenhausen, pendant un certain temps, n'était défendu par personne. Le maréchal de Möllendorf, conscient de l'enjeu représenté par la possession du village, voyant que le bataillon de grenadiers Krafft en avait été repoussé avec de grosses pertes (le tiers environ de son effectif), ordonne au régiment Prince Louis-Ferdinand de s'en emparer.

Un certain laps de temps s'écoule entre la prise de cette décision et son exécution (pendant lequel le 21e français peut se jeter dans le village). Au moment où les fantassins du régiment prussien abordent le village, ils sont reçus par un feu bien dirigé, et repoussés avec de grosses pertes.

Contrarié par l'échec de cette attaque, qui retarde le déploiement général de la ligne, le duc de Brunswick fait aborder le village sur un autre point, en y portant le bataillon de grenadiers Hanstein.

Peu après avoir pris cette disposition, il est atteint d'une balle qui l'aveugle. L'événement est d'une portée considérable, car personne, dans l'entourage du duc, ne dispose réellement de la vue d'ensemble. On a vu que Brunswick s'était passé de son chef d'état-major dès les premières heures du combat, et que celui-ci était à la tête de la division Schmettau (où il n'apprendra la nouvelle que beaucoup plus tard). Cherchant à se rendre maître de cette crise, le Roi décide de prendre en personne le commandement de son armée. La tâche n'est pas simple, mais les chances de réussite sont encore très réelles.

L'action considérée dans l'optique du commandement français

De 10 h. 30 à midi environ, du côté français

Alertée à 4 h. du matin, la division Morand avait à franchir une vingtaine de kilomètres avant d'effectuer son débouché sur le plateau. A 10 heures, la tête n'en était pas encore en vue, alors que les premiers éléments prussiens commençaient à prendre pied au Sud d'Hassenhausen, et que l'on pouvait distinguer leur cavalerie, toujours plus nombreuse, se massant derrière l'aile droite de leur infanterie. Il semble que Morand ait perdu du temps en attendant que le 13e léger, qui tenait Freyburg, ait rejoint la tête de la division avant de se mettre en marche.

Quand il arrive enfin sur le plateau, au pas de course, pressé par les ordres du maréchal, il n'y a effectivement plus un instant à perdre. Hassenhausen est pratiquement tombé, seuls tiennent encore quelques éléments en sa lisière Est, et l'ordre oblique, enfin réalisé par les Prussiens, va leur permettre d'envelopper la gauche de Gudin.

La manière dont Davout se rend maître de cette crise, l'une des plus sérieuses auxquelles il se soit jamais trouvé confronté, mérite d'être considérée attentivement.

Quand Morand débouche sur le plateau, vers 10 h. 30, Davout se met de sa personne, avec le général, à la tête de la division. Les ordres de déploiement sont donnés pendant que les hommes avancent au pas de course.

Le général d'Honnières reçoit l'ordre de marcher sur le clocher d'Hassenhausen (ce qui élimine les risques d'erreur, toujours possibles à cause des écrans de fumée). Formation : un bataillon en colonne et l'autre en ligne (de cette manière, l'ennemi ne sait pas exactement sur quel point l'assaut va être porté). Le village est défendu par une batterie et une assez forte infanterie, soutenant le 13e par son artillerie, masquant son approche par ses écrans de fumée, Davout permet à d'Honnières de s'approcher à distance d'assaut et d'enfoncer les Prussiens sur ce point.

Pendant que s'effectue cette manœuvre, le maréchal fait avancer le reste de la division dans une formation ressemblant à un éventail qui s'ouvre peu à peu en faisant apparaître toujours davantage d'infanterie :

« Les autres bataillons ... s'avançaient de front dans le plus bel ordre au milieu des escadrons prussiens qui couvraient le plateau. Le 51e et le 61e régiment sous les ordres du général Debilly, obliquaient à gauche. Le général Brouard avec le 30e régiment suivait la manœuvre de la brigade du général Debilly, de manière à présenter ses têtes de colonnes vis-à-vis les intervalles de la 1re ligne»[1].

En adoptant cette formation, Davout n'a pas seulement le souci de lui permettre de former rapidement ses carrés, mais aussi, à n'en pas douter, celui de paraître aux yeux des Prussiens comme étant beaucoup plus fort qu'il n'est en réalité. Considérée sous cet angle, la manœuvre est d'une habileté consommée : l'attaque d'Honnières se présente comme étant celle d'une division, le déploiement en éventail de troupes fraîches, où les têtes de colonnes sont « vis-à-vis les intervalles » peut parfaitement figurer l'entrée en lice d'un corps d'armée entier.

Tout ceci n'empêche pas les Prussiens de s'opposer avec vigueur à la progression de l'aile commandée par Davout. Si les coups de boutoir de leur cavalerie n'entament pas les carrés, le feu de leur artillerie et de leurs pelotons leur causent des pertes sensibles. De nombreux officiers sont tués ou blessés dans cette phase du combat; Davout lui-même échappe de près à la mort, un biscaïen traverse son chapeau à quelques lignes de sa tête et ses habits sont criblés de balles.

Ayant constitué à sa manière, une sorte d'ordre oblique, le maréchal sent les Prussiens céder, il peut être midi.

[1] Opérations du 3e corps – pp. 39-40.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

De 10 h. 30 à midi environ, du côté prussien

Dans une lettre qu'il écrira le lendemain à la Reine [1], Frédéric-Guillaume III a noté les circonstances dans lesquelles il a repris de Brunswick la conduite des opérations. Nous voyons dans ce texte qu'une crise sérieuse venait d'être surmontée au centre du dispositif prussien :

« M'étant porté [de la division Schmettau] à la division Wartensleben, je vis se débander le second bataillon du régiment Prince Henri. Le sabre à la main, je cherchai à ramener au feu les fuyards, mais ce fut sans succès. Les régiments de Magdeburg n'étaient pas encore formés, que déjà le feu des tirailleurs français se mit à nous prendre à partie. Mon cheval blanc de Pologne fut touché au poitrail, le général de Zastrow me passa le sien.
Le duc fut touché à ce moment-là; je le rencontrai, il était soutenu par deux grenadiers du bataillon Hanstein. Sa blessure était affreuse. Depuis, je n'ai plus eu de nouvelles de lui.
La division du prince d'Orange déboucha finalement avec plus d'une heure et demie de retard; elle avait perdu beaucoup de temps à cause de l'embouteillage d'Auerstaedt » [2].

Malgré cette crise, les dispositions prises par Brunswick commencent à porter leurs fruits : au centre, Wartensleben a pratiquement investi la partie Sud d'Hassenhausen. Trois batteries de 12 cm, bien placées, font faiblir la résistance française. La partie Ouest du village est occupée. Les Prussiens poussent jusque vers l'église, où les Français semblent avoir constitué une sorte de réduit. Pour exploiter ce succès, le Roi s'attache à accélérer la montée en ligne de la division Orange, son intention étant de porter son effort principal à son aile droite [3]. Le retard avec lequel elle effectue son débouché ne lui permet plus de mettre ce projet à exécution. Le degré d'usure auquel ont été soumises les deux divisions au contact, exige que l'on s'attache avant tout à renforcer les points menacés. Une brigade est donc envoyée à droite, et l'autre à l'aile gauche.
Pendant que s'exécutent ces mouvements, une cavalerie assez nombreuse s'est réunie à l'aile droite, Carabiniers de la Garde, Hussards de Blücher et de Wurtemberg, Cuirassiers de Beeren, de Heising et de Bünting. Maintes initiatives y sont prises, résultant en des coups de boutoir successifs qui ne décident rien. La direction d'ensemble fait cruellement défaut. Finalement, le prince Guillaume de Prusse parvient à porter une masse assez considérable sur le plateau, où il découvre que le nombre des carrés français a plus que doublé. Il les prend violemment à partie, obtient à un moment donné un succès quand la batterie montée Willmann s'approche à moins de 600 pas d'un carré qu'elle fait reculer. Mais le dispositif français dans son ensemble ne peut être ébranlé. Quand les charges cessent, les régiments de Morand se mettent en colonnes de bataillons, reprennent leur progression et l'infanterie de Wartensleben amorce un mouvement de recul.
Le Roi ne comprend pas qu'un régiment compact puisse perdre sa cohésion sous le feu des tirailleurs. Il est impressionné par le fait que ses escadrons, pourtant bien commandés, ne parviennent pas à entamer l'infanterie ennemie. Le renforcement rapide de l'aile gauche française lui donne à penser qu'il a affaire à plusieurs corps adverses; il prend alors la décision d'opérer sa retraite sur Weimar, ne voulant pas risquer le tout pour le tout. Les deux divisions de réserve seront chargées de couvrir le mouvement.

[1] FRIEDRICH WILHELM III – *Die Schlacht von Auerstedt* – eigenhändige Relation – veröffentlicht von Paul Bailleu – Deutsche Rundschau – Jg. 26/1900 – pp. 382-399. Selon Bailleu, Lettow-Vorbeck n'a pas disposé de ce texte, dont nous tiendrons compte dans les pages qui suivent.
[2] ibid. pp. 386-387.
[3] ibid. pp. 391-392.

L'action considérée dans l'optique du commandement français

De midi à 14 h. environ, du côté français

Le commandant du 3e corps a maintenant ses trois divisions en ligne. Il ne dispose d'aucune réserve, mais il a conservé l'initiative.

Les réserves qui manquent à l'échelon supérieur sont compensées, dans une certaine mesure, par la façon dont les régiments sont engagés et par la manière aussi, dont ils sont dégagés en temps opportun. A cet égard, le combat qui se déroule à l'aile gauche est particulièrement caractéristique.

Gudin distingue un mouvement de recul à l'aile droite prussienne. Il exploite sans délai cet avantage. Le 21e tient Hassenhausen, son second bataillon est porté au Sud du village; le 12e prolonge le mouvement en poussant son deuxième bataillon à la gauche du précédent, le 13e léger enchaîne, accentuant la manœuvre; la ligne est ainsi allongée par échelons successifs, qui se servent réciproquement de réserve ou d'appui.

Les Prussiens choisissent ce moment pour effectuer un retour offensif (brigade Lutzow); Gudin recourt alors au procédé classique consistant à faire reculer les tirailleurs pour attirer l'infanterie adverse dans le champ de l'artillerie et de son tir à mitraille, le rideau constitué par les tirailleurs s'écartant au dernier moment. La manœuvre réussit, mais les canonniers prussiens passent à la contre-batterie avec leurs pièces de 12. La batterie française est réduite au silence, l'infanterie prussienne exploite ce succès et passe à la contre-attaque.

Au moment où il voit la brigade Lutzow suffisamment aventurée, Davout la fait prendre de flanc en lançant contre elle le 61e qu'il tenait en réserve dans un chemin creux.

« Le choc fut terrible; on était à portée de pistolet; la mitraille ouvrait les rangs qui aussitôt se resserraient; chaque mouvement du 61e était dessiné sur le terrain par les braves qu'il y laissait. Enfin, l'audace et l'intrépidité l'emportèrent; l'ennemi renversé et en désordre abandonna ses canons » [1].

L'attaque du 61e, qu'étaient venus renforcer les 30e et 51e, finit ainsi par avoir raison de la brigade Lutzow et de ce qui reste de la division Wartensleben.

Davout ordonne alors à Morand de gagner Sonnendorf et le Sonnenberg sur lequel il fait établir une batterie qui prend en écharpe les débris de la ligne prussienne.

Simultanément, il pousse en avant son aile droite; la division Friant s'empare de Poppel, qui fait l'objet d'une âpre lutte, et borde à son tour le Lissbach.

Après avoir gagné les ailes de la ligne adverse, Davout donne l'ordre au centre d'avancer. Le 25e et le 21e poussent en direction de Taugwitz qui est atteint vers 2 heures.

[1] Opérations du 3e corps – p. 41.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

De midi à 14 h. environ, du côté prussien

La ligne prussienne est déployée; les réserves (2 divisions) n'ont pas été engagées.

Après l'échec de sa cavalerie, le Roi a adopté une attitude défensive, qui n'exclut pas de la part des divisions qui sont au contact, une série de violents retours offensifs.

La division Wartensleben, qui a subi des pertes importantes, doit resserrer ses lignes, elle laisse ainsi un intervalle découvert au Sud d'Hassenhausen. Voyant que les Français y poussent un élément qui se renforce à chaque instant, on y lance la brigade Lutzow.

Le régiment Wartensleben (de la brigade Lutzow) balaie les tirailleurs français (poussés en avant de la gauche de Gudin). En se retirant, ceux-ci démasquent une batterie française qui ouvre un feu très meurtrier. Cette fois, la contre-batterie, effectuée avec les pièces de 12 régimentaires, obtient un plein effet. L'artillerie française est réduite au silence. Wartensleben repart à l'attaque et faillit s'emparer de la batterie française, quand il est pris de flanc par une contre-attaque menée à l'improviste, qui l'oblige à faire front sur deux côtés.

Troupe d'élite, la brigade Lutzow fait preuve d'une contenance remarquable et parvient même par endroits, à rétablir la situation. Cependant, après un combat acharné, les pertes subies la contraignent à céder [1].

A l'aile gauche, les troupes de Schmettau sont contraintes de se replier derrière Lissbach. Elles tiennent Poppel, jusqu'au moment où elles entendent le bruit d'un combat qui semble se dérouler derrière elles, elles commencent alors à se débander. Effectuant un vigoureux retour offensif, le prince Auguste de Prusse charge à la baïonnette les bataillons de Friant qui ont pénétré à Poppel. Simultanément, la brigade du prince Henri déborde le village et l'attaque, avec Scharnhorst qui survient avec un bataillon, à fronts renversés. Cette manœuvre permet à ce dernier de rallier ses troupes, d'imposer un temps d'arrêt à Friant, et de faire s'écouler le gros de la division par le défilé d'Auerstaedt.

[1] Lettow-Vorbeck, p. 390, évalue la durée de cet engagement à une heure environ.

L'action considérée dans l'optique du commandement français

De 14 h. à la fin de la journée, du côté français

Le maréchal se rend compte que les Prussiens ont commencé à manœuvrer en retraite et qu'il importe de les empêcher de se reformer dans une troisième position.

Malgré les fatigues et les fortes pertes éprouvées par ses troupes (plus du quart de leur effectif), il les porte encore une fois à l'attaque du dispositif prussien hâtivement constitué aux abords de Lissdorf, Gernstedt et Auerstaedt.

Réunissant une grande batterie avec le parc de réserve et les pièces régimentaires, il enfonce une nouvelle fois le centre prussien, à l'Est du village d'Auerstaedt. Les 12e et 21e trouvent encore le ressort nécessaire et partent à l'assaut du plateau d'Eckartsberg, sans riposter au feu dont ils sont l'objet; abordée à la baïonnette, cette dernière position est abandonnée par les Prussiens qui se retirent avec précipitation. Il est peut-être quatre heures et demie.

Dans ces conditions, leur retraite se transforme rapidement en déroute; si l'on avait des réserves [1] on pourrait les poursuivre, parachever la victoire, mais Davout qui vient de livrer pendant plus de neuf heures un combat incessant contre des forces supérieures aux siennes ne peut pas y songer. Pour éviter de perdre le contact avec ses adversaires, il doit se contenter de faire harceler par Vialannes les fuyards, dont la plupart ignorent le point de ralliement qui a pu être fixé à leur armée battue.

[1] Le corps de Bernadotte aurait-il pu assumer ce rôle? Qu'en était-il à cet égard?
Jusqu'à son arrivée à Apolda, nous avons vu que l'attitude de Bernadotte pouvait être justifiée et que rien ne permettait d'établir qu'elle fût suspecte. Par contre, parvenus à ce point, nous nous trouvons en présence d'un *fait parfaitement avéré: arrivé à Apolda à 16 heures, Bernadotte s'y arrête, à une lieue du flanc prussien où il entend le canon, et cela malgré l'ordre qu'il a reçu le matin même et où il était précisé: « D'Apolda, vous vous porterez partout où se trouvera le feu »*.
Il est hors de doute que le débouché d'un Bernadotte résolu à participer à la bataille et à exécuter l'ordre reçu, aurait permis non seulement d'accélérer la débâcle, mais aussi de la rendre plus décisive. Une capitulation de l'armée prussienne ou d'une partie de celle-ci n'était pas exclue, comme la suite le prouvera suffisamment; sans aller jusque là, on peut tenir pour assuré qu'une intervention effective sur le flanc prussien, même effectuée par des forces réduites en nombre, aurait sérieusement allégé le 3e corps et limité l'étendue de ses pertes.
Le deuxième élément certain est constitué par le rapport écrit par le commandant du 1er corps le soir même à Apolda – à 9 heures – et adressé à Berthier. Nous y trouvons le passage suivant:
« Nous nous trouvions absolument sur les derrières de l'ennemi et débordant toutes les troupes que le maréchal Davout avait à combattre, de manière qu'il a été dégagé de très bonne heure par notre mouvement ». (Cité par FOUCART, T. I p. 696).
Sans avoir été ni au contact, ni même aux vues de l'adversaire, Bernadotte n'hésite donc pas à attester que Davout a été dégagé par sa manœuvre, s'attribuant ainsi une part importante au succès d'Auerstaedt. La déclaration ne manque pas de cynisme. Habile, le prince de Ponte-Corvo l'était, assurément, mais l'homme était de mauvaise foi.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

De 14 h. à la fin de l'après-midi, du côté prussien [1]

Deux colonnes battent en retraite en se portant vers Auerstaedt; elles sont soutenues par trois arrière-gardes qui les recueillent, la première, commandée par le prince Auguste de Prusse, est rangée entre Poppel et Gernstedt; la seconde, constituée par le régiment du Roi, tient Rehehausen; la troisième, aux ordres des généraux Kirchfeld et Oswald, fait face à la gauche de la division Morand.

Blücher estime qu'une charge de cavalerie pourrait encore obtenir un résultat appréciable, mais les régiments ont été à peu près entièrement dispersés. A la rigueur, on pourrait réunir une dizaine d'escadrons, faible reste des 80 que comptait l'armée au début de la journée.

Voyant qu'aucun revirement de situation n'est plus à espérer, le Roi sanctionne un état de fait et donne à l'armée qui se retire déjà, l'ordre formel d'effectuer sa retraite. La rédaction des directives selon lesquelles elle doit s'exécuter, prend une heure; le général Kalkreuth est chargé de diriger l'opération.

L'armée prussienne ne s'attend pas à être l'objet d'un troisième assaut. Les fusiliers Greiffenberg et les chasseurs de Weimar se retirent pas à pas, gagnant la hauteur de Sulza, suivis par les tirailleurs français. La Garde a formé ses carrés sur le plateau et s'apprête à effectuer, le moment venu, sa retraite en bon ordre. D'autres troupes viennent se rallier à la hauteur d'Auerstaedt quand elles sont attaquées concentriquement par les régiments de tête des divisions françaises, soutenus par une grosse batterie. Ecrasés par la vigueur de l'assaut, ce ne sont plus que des débris qui parviennent à se rallier sur la chaussée de Weimar.

Le visage noir de poudre, blessé, un fusil de soldat dans les mains, le dernier homme à quitter Poppel avait été Scharnhorst [2].

[1] Il vaudrait la peine d'analyser cette bataille sous l'angle de la logistique. La place nous a manqué pour aborder cet aspect. Nous nous bornerons ici à souligner le véritable désastre provoqué par la surcharge des bagages de toute sorte, qui engorgèrent les voies de communication. Les hommes avaient peu mangé, mal dormi. La manière dont était assuré l'approvisionnement en poudre de l'artillerie mériterait une étude particulière que nous n'avons pas faite.

[2] Nous l'apprendrons par une lettre qu'il écrivit à sa fille (v. ci-après), le 16 octobre. Le secret fut bien gardé, aucune publicité ne fut donnée au geste héroïque de Scharnhorst se battant comme un simple soldat, Clausewitz, qui l'apprit fortuitement six ans plus tard du comte de Dohna qui le lui rapporta, en donna la relation suivante, dans une lettre du 24 avril 1812: « Bien qu'il fût blessé, le général [Scharnhorst] donna son cheval au prince Henri, prit le fusil et les cartouchières d'un soldat tombé et couvrit la retraite des siens, pressé par les tirailleurs français. Pour se dégager, il n'hésita pas à choisir son cheminement dans une zone battue par une batterie française, car il savait comme artilleur qu'il y courait moins de risques [que dans le terrain où opéraient les tirailleurs]. Pour un autre que lui, on aurait donné à cette belle conduite une publicité bruyante; on y aurait vu le courage des anciens héros prussiens, on aurait fait des gravures de mauvais goût. Il est significatif que j'aie dû ignorer ce trait pendant des années ». SCHWARTZ, Karl – *Leben des Generals Carl von Clausewitz* – Berlin – Dümmler – 2 vol. – 1878 – T. I p. 515; cité par LEHMANN – Scharnhorst – Leipzig – Hirzel – 1886 – T. I p. 441.

De son bivouac d'Eckartsberg, Davout adresse à l'Empereur le rapport suivant :

« Sire, j'ai l'honneur de rendre compte à Votre Majesté qu'en débouchant de Kösen, j'ai trouvé à un quart de lieue l'ennemi qui était en marche pour s'emparer lui-même de ce débouché.

La bataille s'est engagée tout de suite; elle a été très sanglante et très disputée. Le roi de Prusse, le duc de Brunswick et le maréchal de Mollendorf et plus de 60 000 hommes ont disputé la victoire à votre 3e corps; elle nous est restée, ainsi que presque toute l'artillerie ennemie; le nombre des prisonniers n'est pas très considérable, le peu de cavalerie que j'avais, qui a fort bien servi du reste n'ayant pas été suffisant pour pouvoir profiter des succès de l'infanterie. Le grand-duc de Berg avait retiré la veille la division des dragons Sahuc.

Votre Majesté a perdu beaucoup de braves, parmi lesquels je citerai le général Debilly, les colonels Vergés, Higonnet, Viala, Nicolas et plusieurs autres blessés. Plusieurs régiments ont perdu la plupart de leurs officiers. Le nombre des blessés est très considérable.

Le duc de Brunswick a été grièvement blessé à la tête; on regarde sa blessure comme mortelle. ...

Les cartouches manquent. Les corps étant très affaiblis, j'ai pris position vers les sept heures du soir. Cette nuit, on remplacera les cartouches, on mettra les armes en état, et demain nous serons prêts à exécuter les ordres de Votre Majesté.

Je dois citer avec le plus grand éloge la conduite des généraux Friant, Gudin et Morand. Le général Daultanne [chef d'état-major] s'est fait distinguer de toute l'armée.

Ces jours-ci, j'aurai l'honneur d'adresser à Votre Majesté les détails nécessaires pour lui faire connaître la brillante conduite de tous les officiers et soldats. L'ennemi paraît s'être retiré du côté de Weimar » [1].

Le troisième corps avait perdu en tués et blessés le tiers de son effectif. Ce fait prouve à lui seul que l'armée prussienne, malgré certains défauts inhérents à tout système, et malgré les erreurs commises dans son haut-commandement, constituait une redoutable machine de guerre.

En parvenant à la vaincre sur son terrain, sans pouvoir s'appuyer sur une position préparée, réduit à ne compter que sur ses propres forces et à lutter à un fantassin contre deux, une batterie contre six, un cavalier contre dix, Davout avait accompli avec ses hommes un fait d'armes dont l'histoire de la guerre ne connaît que peu d'exemples.

Après avoir considéré de très près une série de faits précis, il vaut la peine de reprendre les grandes lignes de la bataille pour chercher à comprendre les raisons profondes du succès du maréchal.

[1] CORRESPONDANCE, T. I pp. 276-278.

L'action considérée dans l'optique du commandement prussien

De Nordhausen où il s'est replié, Scharnhorst écrit le 16 octobre une première lettre à sa fille. Son témoignage mérite d'être cité :

« Cette lettre est pour vous et ne doit être communiquée à personne ... L'issue de la bataille est malheureuse. A l'aile gauche où je me suis trouvé, nous avions pourtant vaincu, les hommes étaient braves et manœuvraient bien. On m'avait laissé faire et je ne me suis jamais senti aussi bien dans mon élément. Mais à la fin nous avons été tournés [à Poppel] et j'ai dû me résoudre à la retraite.

Le prince Henri était avec moi, blessé, son cheval tué par un éclat; les fuyards l'auraient piétiné si je n'avais pas eu sous la main des hommes qui me connaissaient bien ... je lui passai mon cheval, rassemblai un parti; nous fûmes parmi les derniers à quitter le champ de bataille. Je ne vous dis pas cela pour me vanter ... mais parce que je tiens à ce que vous sachiez que je n'ai aucune part au malheur qui s'est abattu sur nous. Les 12 bataillons de l'aile gauche me connaissaient et m'ont suivi, ce qu'ils n'ont pas fait pour tous les autres [qui ont cherché à les rallier].

Nous avons pris deux fois les positions françaises. Le front avait une longueur de 12 bataillons et 3fl0 pas de profondeur. Le sol était jonché de cadavres d'hommes et de chevaux, de canons, de fusils ... L'infanterie s'est magnifiquement battue, la cavalerie a déçu. Par sa bravoure, notre troupe était supérieure aux Français ... mais vous vous rappellerez que dans mes dernières lettres, j'avais prévu l'issue de cette bataille » [1].

Les réflexions consignées par le Roi de Prusse, huit jours après la bataille, quand il était à Custrin, offrent elles aussi un grand intérêt :

« La bataille paraît avoir été engagée comme une *affaire de rencontre* [2], alors qu'en réalité, l'ennemi semble avoir été assez bien renseigné sur notre mouvement dans sa direction » [2]. (Sous-entendu : et il nous attendait).

« [l'adversaire] avait l'avantage du terrain et des hauteurs couvertes de taillis, dont il tirait parti sans réellement s'y former » [3]. (En d'autres termes, il était difficile de distinguer les rideaux de tirailleurs et les lignes, les attaques prussiennes portaient à faux et ne saisissaient pas réellement les Français).

« Nous étions fort mal renseignés sur la présence et la force effective de l'ennemi ... selon les prisonniers et les indigènes, il devait y avoir sur le plateau 3 régiments de chasseurs. C'est pour se débarrasser d'eux que l'on fit donner Blücher ... trop tôt » [4].

« Notre infanterie ouvrit le feu prématurément. L'ennemi tirait avec davantage de précision ... prenait nos officiers comme cibles » [5].

« Certains régiments ont manqué de contenance » [6].

Si l'on excepte la première réflexion de ce qui précède, on voit que l'art avec lequel Davout les a manœuvrés, a échappé aussi bien au Roi de Prusse qu'à Scharnhorst, qui s'attachent avant tout à des détails tactiques (Frédéric-Guillaume) et psychologiques (Scharnhorst).

[1] SCHARNHORST – *Briefe* – München und Leipzig – Georg Müller – 1914 – Bd. I – pp. 286-288. Le dernier passage fait allusion à la lettre du 6 octobre, dans laquelle Scharnhorst stigmatisait les divergences d'opinion qui paralysaient le haut-commandement prussien.
[2] En français dans le texte.
[3] FRIEDRICH-WILHELM III – p. 395.
[4] ibid. p. 396.
[5] ibid. p. 397.
[6] ibid. p. 398.

Si l'on étudie la bataille d'Auerstaedt en reportant sur la carte les mouvements successifs, effectués au cours de cette journée par les deux adversaires, comme on le ferait pour reconstituer une partie d'échecs, on voit Davout réussir ses ouvertures, alors que Brunswick est comme entravé par ses propres forces. On voit ensuite le maréchal mener une manœuvre d'ensemble, constituer un effort principal, alors que les Prussiens, privés de leur chef au moment le plus critique, laisseront leurs échelons mener un combat indépendant. On s'explique enfin le succès de Davout en le voyant tirer plus rapidement parti des fautes et des faiblesses de son adversaire, que celui-ci n'a su le faire pour sa part.

Mais il faut reconnaître qu'en simplifiant ainsi la description d'une bataille pour en distinguer les grands traits, on en déforme singulièrement le caractère. Avec une pareille représentation graphique, on est conduit à s'imaginer des formations qui se font face et qui évoluent, et non des forces qui cherchent à s'anéantir. L'histoire militaire a peut-être ceci de particulier qu'on risque sans cesse de la fausser en voulant la résumer.

En aucun moment du combat, les commandants dont les forces s'affrontent, n'ont la vue d'ensemble qui s'offre à des joueurs d'échecs. La réalité est tout autre. Nous venons de voir, au cours des pages qui précèdent, que le problème qui se pose sans cesse à ces commandants est soulevé par la difficulté qu'ils ont à gagner quelques certitudes dans la confusion qui les entoure. Ce n'est donc pas en recourant à quelques croquis, quelques rectangles et quelques flèches, que nous parviendrons à faire ressortir ce qui nous semble essentiel, et qui a trait à l'art de la guerre — art qui consiste précisément à percer avant son adversaire les épais rideaux d'incertitude dont il peut entourer ses forces et ses intentions.

Le génie d'un homme de guerre se révèle au moment où il en vient aux prises avec la masse de ses adversaires. Le temps lui manque alors de l'étudier à fond; pas question de peser, de mesurer et de situer exactement les forces qui se déplacent et sont même soustraites à l'observation. Sur la base d'un minimum d'indices, d'informations fragmentaires, il s'agit très rapidement d'évaluer la force de l'ensemble, de pressentir ses points faibles, d'appliquer son effort au bon endroit, de le rompre ou de le faire basculer et de le vaincre. Les erreurs d'évaluation faites au sujet de cette masse — dont on ne distingue confusément qu'une seule face — peut conduire à la défaite ou à l'écrasement. Dans ces conditions, quand il s'agit de la conduite de

la guerre ou d'une opération, il est légitime de recourir au terme d'art, celui de science ou de métier pouvant mieux s'appliquer à l'exécution proprement dite de la manœuvre.

Sur le plan psychologique, il faut ajouter que la masse constituée par la machine de guerre adverse apparaît comme étant d'autant plus redoutable que l'on ne s'est pas mesuré avec elle depuis longtemps. Au début de la campagne de 1806, le prestige attaché aux armes prussiennes est considérable. Leur réputation, malgré Valmy, leurs effectifs, leur puissance de feu, leur discipline, l'incertitude dans laquelle on se trouve plongé d'une manière insolite quant à leurs intentions, tous ces éléments constituent la masse difficilement pénétrable que Davout va trouver en face de lui.

Qu'il ait été jusque là, sur le plan stratégique, un exécutant de la manœuvre d'ensemble, ne change rien à la question, puisqu'il se trouve confronté seul avec la plus grande partie de l'armée prussienne. Pour lui, le problème reste entier.

Il n'a pas attendu qu'il se présente pour s'attacher à le résoudre. On peut presque dire que jusque là, toute sa vie a tendu vers ce but. Il s'y est préparé de très longue date. Inconsciemment d'abord : on n'avait pas accepté Minden et Rossbach dans la famille d'Avout, pas plus que les Bénédictins d'Auxerre, inspirés par le nationalisme très réel de Voltaire. La rigueur, communiquée sous l'impulsion de Saint-Germain à la jeune génération d'élèves de l'Ecole Royale, était par certains de ses aspects plus austère que l'école prussienne elle-même, car il s'y mêlait une certaine ascèse latine, que ne connaît pas, sous cette forme, l'esprit germanique.

Nous connaissons la suite, la puissance de travail constamment déployée, le très long apprentissage du métier, la connaissance de nombreuses erreurs commises par des commandants dans la pratique de l'art, l'étude approfondie faite par Davout des règlements de manœuvre prussiens.

Au cours de cette approche patiente, Davout apprend à connaître toujours mieux la composition de la masse adverse et son comportement au combat; l'interprétation des indices qui apparaissent à son contact lui permet peu à peu d'en déceler les fissures; il apprend à la « tâter », découvrant qu'elle n'a bien fréquemment, malgré son volume et son poids, que l'apparence d'un monolithe; mais il sait aussi que pour la rompre, il faut lui opposer un corps qui soit plus dur qu'elle.

Ce corps, cet instrument, il le forge sans relâche. Ayant adopté une attitude sévère et grave, qui lui coûte parfois, car il est d'un naturel vif et enjoué [1], il pose à ses subordonnés les plus hautes exigences. Se refusant à leur laisser espérer son indulgence, n'admettant pas les compromis, cassant les quelques isolés qui ne veulent pas le comprendre, il est suivi par la grande majorité des chefs de corps, qui sentent en lui un commandant efficace et sûr; quant à la troupe, objet de toutes ses exigences, elle l'est aussi de tous ses soins. Dans de telles conditions, ses régiments atteignent le degré de cohésion et de dureté nécessaire, qui se traduit par leur contenance au feu.

Nous sommes tentés d'oublier qu'en adoptant cette ligne de conduite — qui nous semble évidente et qui est en réalité conquise chaque jour — Davout se prive des contacts humains dont il a au fond grand besoin, et qu'en prenant ainsi ses distances, si le chef est efficace, l'homme est seul. La question de savoir comment il parvient à supporter mieux que d'autres la solitude particulière du chef, doit être posée ici.

Il le fait tout d'abord très simplement, en travaillant beaucoup; les parties les plus humbles de l'administration sont traitées chez lui avec autant de méthode que celles qui se rapportent à l'instruction et au commandement des troupes, parce qu'il y trouve un moyen efficace de faire régner la justice. Appliqué à la méthode de travail de Davout, le terme de démarche scientifique n'est pas déplacé, mais il ne permet pas de saisir la ressource la plus originale qui lui permet de tenir la ligne qu'il s'est fixée: l'étonnante fermeté de son âme a de profondes racines dans le monde des Anciens. La lecture de Marc-Aurèle et de ses préceptes stoïciens, l'admiration qu'il porte à une République idéale et à ses héros remplacent chez lui une religion qu'il n'a pas, et des interlocuteurs avec lesquels il souhaiterait parfois s'entretenir.

Solidement ancré à la réalité par son souci d'efficacité, son besoin de dépense physique et sa puissance de travail, Davout n'en est pas moins un idéaliste; sa forte imagination lui permet de prendre parfois ses distances du monde réel, pour y rentrer avec une vigueur et une originalité sans cesse renouvelées; son génie est peut-être là.

Mais revenons à Anerstaedt.

La concentration de troupes réalisée par les Prussiens doit matériellement leur permettre de vaincre Davout. Le choc de cette masse fait au contraire apparaître au grand jour sa maîtrise de l'art.

[1] Qui se montre parfois à découvert, comme nous l'avons vu dans la correspondance qu'il échange avec ses amis, notamment dans la lettre du 2 juillet 1795 adressée à Marceau.

Davout prend l'initiative le 12 octobre à Naumburg, quand il parvient à se faire passer aux yeux des Prussiens pour plus faible qu'il n'est. Un adversaire qui n'est pas sur ses gardes est moins dangereux. Le 3e corps occupe donc Naumburg sans grande démonstration, avant d'être disposé ostensiblement dans une position d'attente orientée vers le Nord. Davout ne montre aux Prussiens que des chasseurs — un peu partout il est vrai — il les fatigue au point d'excéder Vialannes qui ne comprend pas.

La manœuvre — toujours délicate — consistant à intoxiquer le renseignement adverse, réussit parfaitement. Non seulement le roi de Prusse et Brunswick sous-estiment Davout, mais Davout lui-même est conscient d'être parvenu à donner cette impression à ses adversaires. Il faut une étincelle de génie pour acquérir de ces certitudes; quand Davout écrit à Berthier le soir du 12, que les officiers prussiens font toujours preuve de jactance, il sait fort bien ce qu'il dit, il se sent sous-estimé.

Il parvient à confirmer son adversaire dans cette appréciation inexacte, en faisant adopter par ses chasseurs une attitude peu agressive. Au cours de l'après-midi du 13, les vedettes prussiennes ont la supériorité sur les éléments d'exploration français. Les chasseurs ainsi faits prisonniers ont, à n'en pas douter, leurs consignes : interrogés, ils déclarent que Davout est à Naumburg avec 16 000 hommes. Leurs dires sont confirmés par les informations fournies aux Prussiens par les habitants du plateau; qui les a renseignés avec cette précision ?

Se sachant sous-estimé, Davout peut admettre que les Prussiens commettront des imprudences; leur masse peut se fragmenter. Il étudie alors le terrain qu'il a devant lui, en fonction d'une série d'engagements possibles. La force de son imagination lui permet de situer dans ce terrain difficile ce qu'il connaît des manœuvres prussiennes. Son expérience vient à l'appui, Diersheim, Sokolnitz, d'autres combats encore. La somme des possibilités analysées est nécessairement complexe, Davout la traduit en une manœuvre d'une grande simplicité : il donnera aux Prussiens le sentiment qu'ils n'ont affaire qu'à une avant-garde et qu'ils ont du temps devant eux, puis, brutalement, il anéantira le premier échelon qui se détachera. Passant ensuite à la défensive, il attirera l'échelon suivant, et ainsi de suite. Par ailleurs, en poussant un coin dans un des villages, il empêchera le plus longtemps possible la phalange ou l'ordre oblique de se constituer, cherchant à faire tomber la masse par pans successifs.

Les prévisions faites par les deux adversaires se traduisent par la manière dont s'effectuent leurs mouvements du 14. Aux pans successifs que le maréchal fera tomber, correspond le débouché, néces-

sairement échelonné, puisqu'il n'y a qu'un seul pont, de ses divisions sur le plateau. On a vu que la disposition prise par Brunswick reposait sur une appréciation beaucoup plus confuse. Par la clarté de ses vues, Davout imposera sa volonté à son adversaire, dans sa justesse de prévision, son art commence à nous apparaître plus nettement, avant de se montrer au grand jour dans sa manière de conduire le combat.

La journée du 14 commence mal pour lui; son premier calcul est déjoué par l'absence de Vialannes. Sans perdre son calme, il le remplace en improvisant un rideau de cavalerie avec tous les chevaux qu'il a sous la main. Il tend ainsi aux Prussiens un premier appât: une faible cavalerie, sur le plateau. Blücher se lance sur les chasseurs français; leur rideau s'écarte, les escadrons prussiens tombent sur des carrés de fantassins qui les attendent de pied ferme, ouvrent sur eux un tir bien ajusté, et font sauter d'une rapide parade de la baïonnette, les sabres des quelques isolés qui ont réussi à aborder leurs rangs. Pendant toute la manœuvre, le glacis est balayé par les pièces d'angle qui tirent à mitraille sur les cavaliers.

Blücher se replie, change de front pour surprendre les Français, mais leurs canonniers savent changer rapidement la direction de tir de leurs pièces, et croiser leurs feux dans les intervalles des carrés, en évitant de causer des pertes dans leurs propres rangs. Nouvelle surprise pour Blücher, qui disparaît du plateau, et pour le haut-commandement prussien, pour lequel la journée commence mal.

A Schmettau, Davout tend un appât de tirailleurs; croyant enfin saisir un adversaire dont le feu le gêne, la ligne prussienne se déploie et attaque une proie qui n'en est pas une. Deux jours après la bataille, Scharnhorst, qui n'est pas le premier venu, croira encore fermement avoir conquis deux positions françaises, confondant la fausse ligne constituée par les tirailleurs et celle qui est réellement tenue par Gudin.

Mais les forces de ce dernier, qui est aussi engagé à Hassenhausen, sont limitées, les Prussiens pourraient aisément gagner le flanc de cette petite division qu'ils s'apprêtent à tourner.

Bien que son aile gauche soit ainsi menacée par la masse adverse qui se déploie, Davout, avec un grand sang-froid, donne à ses adversaires la conviction qu'il dispose de très fortes réserves à son aile droite où les carrés s'ajoutent aux carrés. Il ne renforce donc pas son aile gauche.

La manière dont un chef porte l'effort principal et sait résister à toutes les tentations qu'il aurait de disperser ses forces, est l'un des meilleurs critères permettant de le juger. C'est ici qu'apparaît la grandeur de Davout. Malgré l'incertitude dans laquelle il se trouve placé lui-même

quant à la situation réelle de la masse prussienne qui s'est mise en mouvement, il n'hésite pas à s'arc-bouter là où son génie lui en fait entrevoir la possibilité, pour la faire basculer.

Dans cette phase, le procédé consistant à tendre des rideaux de tirailleurs ne suffit plus, il faut tout autre chose pour « faire le poids ». Considéré dans cette perspective, l'emploi de la division Friant traduit l'une des décisions de commandement les plus remarquables qui soient. Les effets ne s'en font pas attendre : Scharnhorst acquiert la conviction qu'il a un corps d'armée entier devant sa division, et passe à la défensive. Le déploiement de l'ordre oblique — qui devait progresser la gauche en avant — avec Scharnhorst — est perturbé, mais la partie est loin d'être décidée. S'il a obtenu la supériorité tactique sur la cavalerie adverse et sur l'aile gauche prussienne, il ne s'agit encore pour Davout que d'un succès momentané, qui pourrait être compromis assez rapidement par l'infériorité marquée dans laquelle il se trouve par rapport à l'artillerie de Brunswick. Les batteries prussiennes de 12 provoquent déjà dans ses rangs des pertes qui ne manqueront pas d'être à la longue insupportables.

Davout décide alors de faire enlever les batteries dont le feu est le plus meurtrier pour ses rangs. La résolution est pénible à prendre. Pour l'infanterie, la manœuvre est très coûteuse, l'assaut d'une batterie se paie pour le régiment qui en est chargé, du dixième de son effectif en tués et du sacrifice d'un grand nombre d'officiers. Davout s'y résout pourtant, parvenant au prix de lourdes pertes à faire progresser son aile droite et à l'accrocher au Spielberg. Mieux protégée par le village et le bois, son infanterie ne pourra plus y être sérieusement prise à partie par l'artillerie prussienne. Le combat cesse d'être inégal, mais la masse française a perdu elle aussi un de ses pans. Le sacrifice consenti par le 3e corps dans cette phase est sans doute très lourd, mais il lui permet sans aucun doute d'éviter l'écrasement. On ne voit pas en effet, comment il aurait pu s'opposer à une phalange prussienne, débouchant au début de l'après-midi sur le plateau, appuyée par plus de deux cents bouches à feu.

La qualité de son infanterie permet ainsi à Davout de compenser par le choc la supériorité du feu adverse. Mais il ne s'agit là que d'une ressource exceptionnelle à laquelle on ne peut recourir que dans le cas d'une nécessité pressante. A la longue, le procédé ne saurait permettre de durer, cela d'autant moins que les Prussiens sont loin d'être inactifs et que leurs retours offensifs sont conduits avec beaucoup de vigueur. Il faut trouver autre chose; au cours de cette phase d'usure, Davout s'attache avant tout à économiser ses forces, il manœuvre sur des espaces restreints, refuse des échelons pour créer des glacis,

reconstitue des réserves locales, pousse ses chasseurs à son aile droite pour gagner peu à peu le flanc prussien, mais surtout, il tire le plus grand parti possible d'Hassenhausen, où plusieurs régiments se relaient. Relativement mieux protégés par les chemins creux et les bâtiments à demi-ruinés, les fantassins français y subissent à la longue moins de pertes que leurs adversaires qui s'acharnent contre cette localité. Si l'on met à part le 85e — qui cependant se reforme dans des conditions étonnantes — les régiments français y sont moins éprouvés que ceux des Prussiens; la substance de certains corps adverses est atteinte, le bataillon Krafft est épuisé, le régiment Prince Louis-Ferdinand perd sa contenance, une crise est ainsi provoquée sur ce point, le duc de Brunswick est grièvement blessé en effectuant la manœuvre qui permettra aux Prussiens de la surmonter.

Davout cède alors peu à peu Hassenhausen aux Prussiens; s'il défend vigoureusement le village, il ne s'y acharne pas; il a l'art d'y échanger de l'espace contre du temps. Mais cette ressource ne saurait elle non plus durer indéfiniment; le retard de la division Morand pourrait avoir des suites catastrophiques et remettre en question tous les succès obtenus jusque là. Le maréchal est sans doute informé du moment approximatif de son arrivée, il l'a hâtée, mais cette fois, les Prussiens semblent bien avoir été les plus rapides. Leurs escadrons ont débouché sur le plateau, Wartensleben les suit, la situation est des plus graves.

Recourant alors à un procédé qui nous semble parfaitement insolite, Davout parvient une fois de plus à reprendre l'initiative. Il fait procéder à une marche à l'ennemi qui emprunte des directions divergentes : portés en avant au pas de course, les régiments de Morand attaquent en éventail, ils s'écartent les uns des autres.

Le détail de la manœuvre est réglé par le maréchal lui-même, qui marche avec Morand, et qui cherche à donner, par la forme de son déploiement, la certitude à ses adversaires qu'ils ont devant eux un nouveau corps d'armée, et pas seulement une division. Après avoir passé entre quelques escadrons prussiens dont les charges isolées ne peuvent rien contre eux, les bataillons de Morand parviennent aux vues de l'aile droite prussienne où se trouve le roi. L'éventail s'étend, mettant en ligne des bataillons qui semblent toujours plus nombreux. En face des intervalles se trouve la tête de la seconde ligne. Le terrain est presque plat, il est impossible aux Prussiens de déterminer la profondeur du dispositif adopté par Davout. Avec un instrument de cette souplesse, le maréchal parvient à ses fins. Estimant avoir affaire à une armée entière (il l'écrira), le roi de Prusse est impressionné. Le choc qui suit, et qui est effroyable, fait le reste. La décision est empor-

tée par cette action, au cours de laquelle Frédéric-Guillaume III perdra l'espoir de retourner la situation, bien qu'il dispose encore de deux divisions de troupes fraîches.

Infatigable, Davout transformera la retraite prussienne en déroute, accélérant le mouvement de recul pour le précipiter au cours d'un troisième assaut où il fera sauter les verrous d'Auerstaedt et d'Eckartsberg.

Après avoir fait s'effriter la masse prussienne, en en faisant tomber une série de pans successifs, Davout avait fini par l'écraser.

Obtenue dans de telles conditions, cette victoire devait entraîner de profondes répercussions. Le maréchal n'avait pas seulement vaincu une troupe qui était excellente, mais il avait atteint ses adversaires à la tête, en leur faisant douter d'eux-mêmes et de leur système.

Bons tacticiens, les successeurs de Frédéric-le-Grand avaient, en quelque sorte, extrapolé leurs procédés pour les ériger en doctrine stratégique. Ils venaient de faire à nouveau la découverte que la maîtrise de l'opération est un art dans la composition duquel la tactique ne représente qu'un aspect.

Mais le succès avait été chèrement acheté. Le 3e corps avait perdu près de 10 000 hommes, preuve évidente de l'acharnement avec lequel s'étaient battus ses adversaires, preuve aussi de la qualité de l'instruction du fantassin prussien et de son matériel d'artillerie.

Cette défaite devait avoir de profondes répercussions, parce qu'elle avait révélé la faiblesse d'un système qui avait longtemps été considéré comme infaillible. L'absence d'une conception stratégique qui eût été clairement exprimée avait conduit Brunswick et Frédéric-Guillaume III à se battre dans une confusion d'où pouvait difficilement sortir la victoire. L'absence d'une terminologie appropriée [1], le penchant à la spéculation abstraite, les querelles de prestige et le désordre intellectuel qui en résultaient, avaient provoqué dans l'état-major prussien, dès l'ouverture de la campagne, un flottement considérable. L'Empereur, auquel ce développement n'avait pas échappé, en avait tiré le parti que l'on sait. Des hésitations au manque de confiance, et au pessimisme, le chemin avait été rapidement franchi. Moralement, le haut-commandement prussien était vaincu avant la bataille, mais il fallait le savoir; or Davout, nous l'avons vu, avait décelé les traces de ce pessimisme dans une lettre adressée au prince de Saxe-Cobourg,

[1] Clausewitz, qui devait contribuer d'une manière décisive à créer cette terminologie, avait assisté à la bataille d'Auerstaedt, en qualité de capitaine d'état-major, détaché comme aide-de-camp du prince Auguste de Prusse. Schwartz – T. I, p. 44.

dont ses chasseurs s'étaient emparés à Naumburg. Il eut non seulement l'intuition de donner toute sa valeur à cet indice, mais encore l'art de concevoir une manœuvre originale susceptible de faire perdre au commandement adverse ce qui pouvait lui rester de confiance en lui-même. Voilà pourquoi, après s'être fait passer pour plus faible qu'il n'est, il ouvre la bataille par une série d'actions particulièrement brutales, renouvelant ainsi l'effet déjà produit par l'affaire de Saalfeld; voilà pourquoi il fait alterner la défeosive et l'offensive, se faisant suivre chaque fois par son adversaire auquel il imprime ainsi une série d'oscillations qui rompent son équilibre, et accentuent toujours davantage dans l'optique de son commandement, la conviction que la partie est perdue d'avance.

Seul un génie militaire pouvait réussir à imposer sa volonté à son adversaire en semblant ainsi se jouer de lui. Administrant dans la suite, en Pologne, à Eckmühl, à Hambourg, la preuve que le succès d'Auerstaedt n'était pas dû au hasard, Davout entra dans l'Histoire avec son corps d'armée, comme l'un des quelques rares grands capitaines dont l'art mérite d'être conservé [1].

[1] « Aucune des journées des guerres de la Révolution n'offrit une lutte aussi disproportionnée avec un succès aussi éclatant ».
JOMINI – *Vie politique et militaire de Napoléon* – Bruxelles – Petit – 1842 – T. I p. 321.

TROISIÈME PARTIE

La genèse d'une pensée opérative
Essai de synthèse

CHAPITRE PREMIER

LE GÉNIE DE DAVOUT

INTRODUCTION

Le caractère de Davout peut être défini par la violence de certains contrastes, dont la tension sous-jacente donne toute sa force à sa personnalité. Sa fermeté, qui va parfois jusqu'à la dureté, recouvre une sensibilité profonde. La rigueur de la méthode n'a pas étouffé en lui l'esprit de finesse, bien au contraire, le chef se double d'un excellent officier de renseignement; le premier peut être aussi rigide que le second sait faire preuve de la plus grande souplesse. Il est rare de trouver chez un homme de guerre, un pareil équilibre entre la capacité d'analyse et le sens de la décision; dans la plupart des cas, l'une des deux qualités finit par l'emporter sur l'autre; sur ce plan aussi, Davout constitue une exception.

Sa vigueur physique est peu commune; à Luxembourg, en Egypte, on le voit lutter corps à corps; son endurance ne l'est pas moins; le 12 octobre 1806, il est à cheval de 4 heures du matin jusqu'à la nuit, de même le 13. Les plus robustes commencent à avoir de la peine à conserver ce rythme, ses chasseurs sont exténués, Vialannes se laisse tomber de fatigue, Morand, le lendemain, mettra du temps à gagner le plateau. Le 14, ayant pris quelques heures de sommeil, Davout monte à cheval avant l'aube, se bat pendant dix heures et ne s'arrête qu'après avoir mené sa troupe une troisième fois à l'assaut. L'homme a la force et les ressources d'un sanglier, ou celles du chasseur qui le traque [1]. Une brute? Il le serait presque, si cette violence qui couve en lui n'était pas contenue par une volonté peu commune, servie par une intelligence remarquable.

[1] Jusque dans les derniers mois de sa vie, on verra Davout « courre le sanglier » dans la forêt de Savigny-sur-Orge.

Si elles sont profondes, les qualités de Davout n'apparaissent guère en surface, aussi ne sommes-nous pas surpris de voir certains de ses contemporains lui reprocher une froideur et une sévérité qu'ils ne comprennent pas et qu'ils estiment excessives. Au contraire d'un Murat ou d'un Lasalle, son extérieur ne lui attire pas la sympathie spontanée de la part de ses égaux et de ses chefs, alors que la troupe, qui sent instinctivement à qui elle a affaire et qui le voit à l'œuvre, lui témoigne un dévouement sans bornes.

Sa taille est assez grande, sa voix forte et chaude, mais il est myope, précocement chauve, et sa pâleur de visage offre un curieux contraste avec la solidité de sa carrure. Comme il n'entre manifestement pas dans l'une des catégories stéréotypes dans lesquelles on a l'habitude de ranger les hommes de son état, sa personnalité a quelque chose d'insolite, elle dérange, elle peut lui attirer de ce fait une méfiance certaine; il ne parvient à la dissiper qu'en administrant en cours d'action la preuve de sa sûreté hors de pair.

Tout réservé qu'il soit, l'homme n'est cependant pas hermétique; il se donne à connaître par sa franchise de soldat, et surtout par la fermeté de son regard [1]. Nombreux sont ceux qui découvrent ainsi chez lui une grande générosité, beaucoup de cœur, une amitié sûre. On sait d'autre part combien était profonde la tendresse de l'époux. D'aucuns par contre, en très petit nombre il est vrai, se sentant jugés par ce regard, se croiront, parfois à tort, méprisés; ils feront tout pour l'écarter, lui nuire et même se débarrasser de lui. Comme ils n'y parviendront pas, car l'homme est vraiment trop fort, certains d'entre eux s'attacheront après sa mort à déformer sa mémoire. Mais il est une qualité que ses détracteurs les plus acharnés devront malgré tout lui reconnaître : son honnêteté. Le maréchal est d'une parfaite intégrité, qui va souvent jusqu'au désintéressement, qualités peu communes à l'époque et qui le distinguent de beaucoup de ses pairs; on peut se demander si elles ne sont pas, elles aussi, la source de ses exigences et de sa sévérité.

Du portrait qui vient d'être ainsi très sommairement esquissé, un élément se dégage comme étant supérieur à tous les autres : la fermeté. Il vaut la peine de méditer à ce sujet, si nous ne voulons pas que la véritable personnalité de Davout nous échappe.

Cette qualité majeure, que l'on est tenté d'admettre chez lui comme étant évidente, est en réalité l'élément le plus complexe qui soit. Nous

[1] Cf. le témoignage de M. Chennevière : « J'ai encore présent, comme au premier jour, le souvenir de ce grand homme, de sa mise modeste, de sa noble prestance et surtout de la fermeté de ce regard que je n'ai jamais oublié ». CORRESPONDANCE INÉDITE, p. 12.

aimerions connaître, dans la mesure toute relative où il est possible de le faire, quels rôles ont pu jouer dans sa genèse, l'hérédité, l'éducation, les contraintes, les influences personnelles et le hasard enfin, dont la part doit également être faite. En considérant une nouvelle fois la vie de Davout sous cet angle, peut-être pourrons-nous lever un coin du voile et comprendre pourquoi sa fermeté lui permit d'atteindre au génie.

L'HÉRÉDITÉ

A-t-il hérité de sa grand-mère paternelle, de Catherine de Somme, au sujet de laquelle il disait que son aïeul, en l'épousant, avait fait un « mariage de garnison », certains penchants et certaines ressources d'homme du peuple? On ne saurait ni le prouver ni l'exclure. Les étranges affinités qu'il éprouvera dans la suite pour des hommes comme Gautherot, Maure et d'autres encore, pourraient nous le donner à penser.

Nous savons par contre avec certitude, que madame Minard exerça sur lui une influence entièrement différente. Nous songeons ici à la tradition de cette famille, à ces Minard qui étaient des intendants, des administrateurs et des hommes de robe, quand ils n'étaient pas des savants comme le chanoine Etienne. Hommes dans la vie desquels les livres prenaient en quelque sorte la place que tenait le cheval chez les d'Avout.

Dans la petite enfance, la part de l'hérédité et le rôle joué par certaines impressions peuvent se confondre. Il serait illusoire de chercher à les distinguer; mais on commettrait une erreur tout aussi grande en voulant ignorer leur importance. Pourquoi nier le fait qu'il y ait dans les familles des traits caractéristiques que l'on retrouve à chaque génération? Nés pour tenir un fief, faits pour la guerre et la chasse qui sont leur élément, les d'Avout sont endurants, patients et courageux. Vivant parmi des paysans qui ont des raisons concrètes de les respecter, parce qu'ils savent défendre au besoin leurs intérêts, arbitrer leurs litiges et placer leurs cadets dans les régiments où ils servent, ils sont restés, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, les seigneurs. *Le chef de famille, chez les d'Avout, exerce son autorité d'une manière d'autant plus naturelle qu'elle est incontestée.* Nous avons vu que dans sa maison, Jacques d'Avout, l'ancien major de Royal-Champagne, est respecté comme un véritable patriarche, et qu'il ne semble pas avoir constitué une exception à cet égard.

Chez les Minard, gens de robe à la tradition de probité bien établie, les vocations d'officiers sont plus récentes que chez les d'Avout. La culture intellectuelle y a remplacé la chasse. La famille vit en ville.

Il faut un courage certain à la mère du futur maréchal pour quitter les agréments d'Avallon et s'installer dans la rude campagne d'Annoux et d'Etivey. L'un des contrastes qui se reflètera plus tard dans l'âme du jeune homme trouve assurément ici l'une de ses origines. D'Avout par l'épée et l'esprit cavalier, il sera Minard par la curiosité intellectuelle et la passion des livres, et par la manière aussi, dont il traitera de matières administratives qu'il ne méprisera pas.

Les premières influences

Si l'hérédité prédispose, les influences éveillent. Nous savons que le jeune d'Avout doit être apprivoisé, ce qui laisse entendre que son naturel est sinon sauvage, du moins fortement épris de liberté, ce qui ne saurait surprendre chez un jeune campagnard. Sa chance veut qu'il trouve au bon moment sur son chemin une femme d'esprit, en la personne de madame Minard, qui a le grand mérite de comprendre que son petit-fils est déjà un original, à sa manière. Sans le brusquer, elle lui montre que la liberté de la campagne et des bois n'est pas la seule; elle lui ouvre sa bibliothèque comme on accorde un grand privilège et lui confie le livre de Flavius Joséphe, avec ses combats de cavaliers, au moment précis où ces motifs peuvent exercer leur influence la plus forte sur son imagination. Le jeune garçon se met à rêver qu'il sera lui aussi un homme de guerre, et conservera précieusement en lui cette résolution.

On sait que plus tard, Davout parlera de l'attachement religieux qu'il éprouvait pour sa grand-mère maternelle. L'expression, nous l'avons vu, est assez étonnante pour mériter d'être relevée; elle indique en effet qu'au-delà d'une affection profonde, il y avait chez lui cette reconnaissance que l'on témoigne à un être qui a su communiquer une foi, ou éveiller une vocation.

Que serait devenu un Davout privé de cette influence? Resté sauvage à sa manière, il aurait sans doute pris du service à quinze ans, comme d'autres aventuriers, il aurait pu avoir ses chances, mais elles auraient été bien minces, comme le sont celles des hommes qui se fient au hasard, et son génie n'était pas là.

L'influence de madame Minard n'est pas la seule qui s'exerce sur lui dans sa jeunesse. Dans sa première enfance il reçoit de ses parents une excellente éducation; son père, à n'en pas douter, doit encourager chez lui certaines marques de sang-froid qui peuvent déjà se manifester, et révéler l'existence d'une qualité qui semble innée chez le jeune garçon; mais un don ne vaut que dans la mesure où il est développé, et l'influence de son père ne peut pas s'exercer dans ce sens jusqu'à son adolescence.

A dix ans, l'horizon du jeune garçon est prématurément assombri. Mais la vie suit son cours et l'amitié de ses camarades de jeu prend peu à peu le pas sur ses autres préoccupations; Davout découvre le plaisir de se mettre à la tête de leurs entreprises. Né avec des dons de meneur, il le serait sans doute resté si dom Laporte n'avait cherché à faire de lui un chef, en tirant parti de sa violence pour la transformer en force vive et en énergie. La profonde reconnaissance témoignée plus tard par Davout à son ancien maître atteste clairement ce qu'il lui devait.

L'éveil de la volonté

Arrêtons-nous un instant pour considérer la portée de l'intervention de dom Laporte.

Un éducateur se heurtera toujours dans sa tâche à une difficulté majeure, qui consiste à faire comprendre à son élève où se trouve son intérêt réel. Celui-ci est en général situé à plus ou moins long terme, il n'est guère perceptible, les adolescents n'y croient guère; chez eux, l'être rusé et violent qui sommeille en l'homme est tendu vers ce qui est immédiat, il sait admirablement éviter les obstacles et frôler le danger: la nature a préparé physiquement et psychiquement le mâle à se battre dans ses jeunes années. Son langage est celui de l'offensive; celui du maître est différent et de nature plus défensive si l'on peut dire, puisqu'il est souvent le reflet d'un combat que l'homme — ou la société qu'il représente — a derrière soi. Le maître parle le langage de la raison, l'élève, celui de l'affectivité. Dans tout ceci, la volonté de l'adolescent commence avant tout par dépendre de son instinct; il faut l'habileté du maître pour le conduire à mettre peu à peu cette qualité au service de son intelligence.

La pédagogie classique consiste à dresser devant l'élève des obstacles qui sont à sa mesure, qui conservent — du moins initialement — l'attrait du jeu et qui exigent, pour être franchis, une volonté toujours plus soutenue. Il faut ajouter ici que cette méthode n'a de valeur que dans la mesure où les élèves comprennent le sens de ce qui leur est demandé; or il advient fréquemment que cela ne soit pas le cas. Le jeune d'Avout ne fait pas exception à la règle.

Dom Laporte a l'intelligence de comprendre que son agressivité manifeste est due aussi bien à la force de son tempérament qu'à un besoin de protection qui s'exprime sous cette forme. Il commence donc par le protéger contre lui-même et contre son impatience naturelle; il parvient à le persuader que les connaissances en matière de sciences exactes lui seront utiles, plus tard, à la guerre; sous sa direc-

tion, le jeune homme prend goût à la géométrie et aux mathématiques; il aurait été difficile au bénédictin auxerrois d'être plus « moderne ».

Le religieux sait aussi défendre son protégé contre des maîtres qui auraient pu le brimer; somme toute, il lui permet de faire la part de la bête. Louis d'Avout sortira du collège d'Auxerre sans que sa personnalité soit émoussée.

Sous l'influence de ce maître remarquable, il prend véritablement conscience de sa responsabilité d'homme. S'il n'y avait pas eu dans sa vie l'intervention d'un dom Laporte, on n'aurait sans doute jamais entendu parler d'un maréchal Davout.

L'influence de l'Ecole militaire de Paris

Quand Davout entre à l'Ecole militaire, certains traits de son caractère apparaissent comme ayant été fortement marqués, mais le développement de sa personnalité est loin d'être achevé.

Il ne suffit pas de libérer chez un homme l'énergie et la volonté, il faut encore lui donner un style; la tâche est assignée à l'institution de Paris. Malgré ses ornements extérieurs et l'importance que l'on paraît accorder aux arts d'agréments, la maison est austère et l'on ne doit pas s'y tromper.

On y voit que sont développés avant tout chez les élèves, *la puissance de travail et la faculté de se concentrer*. On y estime que le jugement ne peut s'exercer que chez un homme dont la mémoire est à la fois bien développée et bien exercée. Il convient de préciser ici que les méthodes d'enseignement dont on se sert en ce temps, développent chez l'élève une mémoire beaucoup plus auditive que visuelle. La tournure d'esprit du futur officier est ainsi marquée d'une façon particulière qui doit être soulignée [1].

[1] Un exemple permettra de l'illustrer.
Dans l'exercice de son métier, le commandant d'une formation ne disposait guère de cartes topographiques. Il était appelé à prendre ses décisions soit après avoir effectué une reconnaissance lui-même, soit après avoir entendu les rapports que lui faisaient les officiers chargés d'exécuter une telle mission. La manière dont ils s'exprimaient, les termes dont ils usaient, prenaient de ce fait un grand poids, puisqu'ils devaient permettre au commandant auquel on s'adressait, de se représenter clairement le terrain dans lequel il allait s'engager.
La fonction créatrice de l'imagination, indispensable à l'officier de ce temps, se trouvait ainsi considérablement stimulée par cette méthode, que l'on pratiquait à Paris d'une manière assez générale dans toutes les matières de l'enseignement, et à l'Ecole du génie de Mézières d'une façon plus spécialisée.
A l'appui de ce qui précède, nous citerons les rapports de reconnaissance, établis en Pologne par les officiers de l'état-major de Davout, dont *le texte est beaucoup plus clair que les croquis qui l'accompagnent.*

Ainsi conçue, cette méthode de travail convenait parfaitement à un élève comme Davout, pour lequel elle semblait presque avoir été faite. Sur ce plan, on assiste donc chez lui maintenant à la combinaison de deux forces, qui ne se trouvent pas souvent réunies chez le même individu : l'imagination créatrice — ou plus exactement le pouvoir de se représenter les choses — et la rigueur de la pensée. La passion pour l'histoire, éveillée par L'Eguille, n'exclut pas le goût des sciences exactes, développé par dom Laporte; dans ce domaine aussi, les contrastes de la personnalité de Davout trouvent encore une fois leur reflet.

Entré dans cette école avec le goût de l'étude, il en sort avec la capacité, rare chez les jeunes gens, de méditer. Ajoutons-y un grand besoin de savoir et la résolution de tout entreprendre pour assurer la grandeur de la France, et nous aurons devant nous le profil du jeune Davout de 1787.

Mais si sa méthode de travail est au point, si certains traits de son caractère apparaissent nettement, les idées qu'il a reçues ne correspondent que très partiellement au monde dans lequel il devra frayer son chemin. Les circonstances dans lesquelles il le fera, revêtiront une importance aussi grande que celle des écoles pour la formation de sa personnalité qui est loin d'être achevée.

Préparé comme un futur diplomate, il connaît assez bien les problèmes inhérents à la politique extérieure des Etats de l'Europe. En matière de politique intérieure, par contre, les quelques notions qui lui ont été enseignées sont totalement insuffisantes. Il n'est pas conscient de cette lacune, qui lui est masquée par la substitution aux idées politiques de ce temps, d'une sorte d'Etat idéal, de république inspirée des Anciens. L'absence de clarté exerce ici chez lui une influence négative, en créant un besoin de connaissances là où il aurait fallu donner une maîtrise. Les professeurs de ce temps pouvaient-ils la lui donner, et n'était-on pas arrivé, dans cette partie de l'enseignement, à un point où seule une crise pouvait apporter des certitudes?

Nous n'hésiterons pas ici à mettre en cause l'enseignement de l'histoire tel qu'il était dispensé. L'Eguille disposait, il est vrai, d'un pouvoir évocateur hors de pair. Ses cours marquaient ses élèves; Davout en conservera pendant toute sa vie le souvenir. Ces leçons magistrales avaient incontestablement le mérite de stimuler l'ardeur des jeunes gens, de les engager à accomplir à leur tour de grandes choses. Il suffit pour en mesurer la portée, de songer au passage qui leur est consacré dans le *Mémorial de Sainte-Hélène*. Mais cette manière artistique et littéraire de présenter l'histoire comportait un défaut très grave : elle

lui enlevait l'essentiel de sa valeur scientifique. Le seul passage de ce cours qui ne méritait pas ce reproche, était celui qui se rapportait aux négociations ayant abouti au traité de Westphalie; les erreurs commises, les tâtonnements et les difficultés de toutes sortes n'y étaient pas voilées. Il aurait été parfaitement concevable de considérer dans une même optique les troubles intérieurs qui avaient à chaque siècle secoué la France, et de montrer ainsi aux élèves que la guerre civile est un mal dont les Etats sont constamment menacés. Mais, dira-t-on, les documents qui auraient permis à un L'Eguille de dispenser de telles leçons existaient-ils? A quoi l'on peut répondre sans hésiter par l'affirmative; il lui aurait suffi de recourir aux nombreux auteurs de Mémoires, à Vieilleville, à Tavannes, à Retz, à Richelieu, ou aux ouvrages de référence comme pouvait l'être celui de Varillas [1], qui était courant, pour donner un tout autre relief à ses cours.

Les documents ne *manquaient donc pas pour établir cette science* — à l'instar de toutes les autres — *sur une connaissance des erreurs.* L'Eguille aurait pu fonder l'étude de l'histoire sur une analyse des fautes politiques et de leurs conséquences, comme le faisaient, sur un autre plan, les maîtres de l'école du génie de Mézières, qui tenaient compte de la *théorie des erreurs*, mais il ne le fit pas.

Formés à cet égard comme des médecins auxquels on aurait laissé ignorer la nature de certaines maladies, pourtant connues, Davout et ses condisciples durent en acquérir empiriquement la connaissance, et cela dans les conditions désastreuses d'une crise, au développement de laquelle la plupart d'entre eux ne purent opposer que leur enthousiasme et leur naïveté.

L'arrière-plan familial

Madame d'Avout a des soucis financiers; la pension versée par le roi pour l'instruction de l'aîné, le petit bénéfice attribué à Alexandre et la sollicitude du comte d'Hargicourt pour le cadet la mettent il est vrai à l'abri d'une nécessité pressante, mais l'avenir est loin d'être assuré.

Après la mort de madame Minard, la veuve du chevalier achète le château de Ravières, belle demeure, dont l'acquisition absorbe sans doute une bonne part, sinon l'essentiel de l'héritage; la situation reste précaire. Si tel n'était pas le cas, nous ne verrions pas le major d'Avout pousser son neveu « n'ayant pas de fortune » à s'engager dans la marine ou dans un régiment d'infanterie, avant de céder à son insistance, et

[1] Varillas [Antoine] – *Histoire de Charles IX* – Paris – Claude Barbin – 1688 – 2 volumes.

de lui faire obtenir, malgré son manque de bien, une place à Royal-Champagne.

Chez les d'Avout d'Annoux, contrairement à ceux de Ravières, la prospérité semble s'être installée pour de bon. La nouvelle alliance contractée par le major avec Julie van Robais n'y est sans doute pas étrangère, mais d'autres apports sont venus enrichir la maison. François-Claude est seigneur de Curly, Bleigny et la Chapelle; il est riche lui aussi.

Trois ans après l'acquisition de Ravières par la mère de Davout, des difficultés surgissent, dont nous voyons apparaître la trace dans un litige survenu entre elle et son beau-frère, le major, au sujet d'une question immobilière. Le ton de la correspondance échangée reste empreint d'affection, les ponts sont loin d'être rompus entre les deux familles, mais il est cependant question de « griefs que l'on ne peut pardonner aisément, et que le temps seul peut faire oublier ». Ecrits par une femme qui doit faire face à des difficultés de toutes sortes, ces termes attestent chez elle la volonté de surmonter une grave contrariété. Nous n'en connaissons pas la nature, mais nous pouvons supposer qu'elle ne se serait pas produite si sa position avait été mieux assurée. La réflexion n'est pas dépourvue d'une certaine amertume, provoquée par l'inégalité du sort; la branche d'Annoux est prospère, alors que le rameau de Ravières, privé d'un chef qui soit dans la force de l'âge, manquant de ressources, est beaucoup plus faible.

Nous pouvons admettre que la situation difficile dans laquelle se trouve placée sa mère ne manque pas d'être vivement ressentie par le fils aîné, mais nous avons de la peine à distinguer quelles ont été en lui les répercussions de cet état de choses.

Analysant l'écriture du jeune officier, une spécialiste y a trouvé les traits caractérisés d'une agressivité marquée. Sans connaître la vie de Davout, elle a émis l'hypothèse qu'il s'était trouvé placé, au cours de sa jeunesse, dans une situation de faiblesse manifeste [1].

Nous ne saurions passer cette appréciation sous silence, car elle pourrait confirmer l'existence chez Davout d'une blessure profonde et cachée, dont l'origine remonterait à la mort de son père. Apprenant que sa mère est confrontée avec des difficultés contre lesquelles il ne peut rien dans l'immédiat, il est possible qu'il souffre sans mot dire, en s'attachant à la résolution de trouver le plus rapidement possible le moyen de l'aider.

[1] Analyse effectuée le 6 juillet 1973 par madame S. Fischer-Thévenaz (†): « L'agressivité qui est très marquée ... peut être originaire de l'enfance déjà ».

La manière clairement attestée, avec laquelle il lutte pour entrer dans le régiment où a servi son père, nous fournit ici l'indication la plus sûre de son état d'esprit. Quand son oncle lui conseille d'entrer dans la marine ou dans un régiment d'infanterie, il quitte sa réserve et lui fait part très vivement de la résolution qu'il a prise : il suivra les traces de son père ; il sera comme lui officier de cavalerie ; il entrera dans le même régiment que lui. En tous points il agira comme son père l'aurait fait : le parti qu'il a pris est d'autant plus fort qu'il est en lui secret ; il n'apparaît qu'au moment où il sent que le plan qu'il a formé risque d'être compromis.

Il semble que nous tenions ici l'un des motifs les plus puissants qui aient déterminé sa conduite.

Royal-Champagne

Entré au régiment dans de bonnes dispositions, Davout y fait dans toutes les règles l'appreotissage du métier d'officier de cavalerie. La solidité de la formation de base qu'il reçoit alors, ressort des performaoces qu'il accomplira dans la suite en tant que général de cette arme ; nous pensons ici à la charge de Vihiers, à la poursuite des Autrichiens après Diersheim, à la difficile remonte de la cavalerie en Egypte et à son emploi dans le Haut-Nil, au franchissement du Mincio etc. Lors de sa remise en activité, en 1794, il soulignera dans la demande qu'il adressera au ministre de la Guerre, qu'il connaît particulièrement bien le service de la cavalerie. On ne voit pas où il en aurait acquis la maîtrise, sinon au cours des deux années passées dans ce régiment. En aucun moment, pendant sa période de formation, nous ne retrouverons dans la suite un temps aussi long, pendant lequel il reçoit sans interruption, d'une manière systématique, une instruction pratique.

Nous sommes tentés de ne voir après coup, dans ce corps, qu'une troupe où les cavaliers sont oisifs en attendant de se mutiner, et où le principal souci des officiers ne consisterait qu'à rompre la monotonie du service par quelques divertissements de société. La réalité est différente, et nous pouvons admettre, par la qualité de la formation de base reçue par Davout, qu'il se trouvait à Royal-Champagne de bons instructeurs et des officiers prenant leur tâche au sérieux.

Que l'élève n'ait pas été un sujet commode, le fait ne saurait être mis en doute, le passage des *Mémoires* de François-Claude qui s'y rapporte est assez significatif, encore qu'il soit de mise de ne considérer qu'avec une certaine prudence le jugement porté par un « mentor » de vingt ans sur un cousin de dix-neuf.

Il convient de faire une distinction très nette entre l'exercice du métier et le plan des idées. Sur le plan professionnel, les qualités de Louis Davout ne font aucun doute et sont reconnues dans son régiment; si tel n'était pas le cas, on ne l'aurait pas placé à la tête d'une compagnie. Quand François-Claude dit de son cousin qu'il « lit les philosophes et n'apprendra jamais son métier », il pense vraisemblablement moins à la conduite d'un escadron qu'à la règle interdisant selon lui à un officier de carrière de se mêler de politique.

Pourquoi Louis Davout, passionné pour le métier des armes, résolu à suivre les traces de son père et à établir solidement sa maison, est-il conduit à ne tenir aucun compte de cette règle? Quelle est l'évolution de ses idées, depuis le moment où il demande à son oncle d'obtenir pour lui le privilège de servir à Royal-Champagne (soit dans le courant de 1787), jusqu'à l'époque où il se révèle être « grand partisan de l'abaissement de la Cour » (pendant l'hiver 1788-1789).

Dans les grandes lignes, le cheminement de sa pensée semble avoir été le suivant: l'enseignement qu'il reçoit à l'Ecole militaire éveille en lui la volonté de se consacrer au relèvement militaire de la France, à celui de la noblesse d'épée et à celui de sa maison. Il sait que ce résultat ne peut être obtenu qu'au prix d'une série de victoires militaires, avec une bonne armée. Imaginatif, il songe sans doute davantage à la guerre qu'à la vie de garnison. Il se fait passablement d'illusions sur le service militaire du temps de paix; chez un officier de dix-huit ans à peine, le contraire surprendrait.

Dans des conditions normales, le sous-lieutenant n'aurait sans doute pas tardé d'être ramené à la réalité par ses camarades et par son « mentor », au cours des quelques semaines ayant suivi son entrée au régiment, sans perdre pour autant tout son idéalisme.

Mais au printemps de l'année 1788, les circonstances ne sont pas « normales ». Par son ordonnance du 17 mars, le roi a soulevé une vague de mécontentement dans le corps de ses officiers; en réservant l'accès aux grades supérieurs à la noblesse de cour, cette décision devait provoquer l'indignation de ceux qui en étaient exclus. Dans les régiments, une « ligne de démarcation » sépare chez les officiers, les « aristocrates » et les « patriotes ». Aux yeux de ces derniers, la haute noblesse se voit peu à peu chargée de tous les péchés, et l'on oublie qu'elle remplit, malgré tous ses défauts, une série de fonctions utiles. Dans cette optique, ses généraux apparaissent comme ayant été les principaux responsables des défaites qui pèsent depuis deux générations sur les armes françaises; dans un présent plus immédiat, la définition juridique d'une classe privilégiée apparaît comme une

maladresse incompréhensible, la désignant ainsi comme une cible de choix aux yeux d'officiers qui étaient hier ses partisans, et qui se voyant exclus, deviennent ses adversaires. Oubliant que la réalité est beaucoup plus nuancée, les « patriotes » voient dans une caste qui absorbe l'essentiel des ressources de l'armée, le principal obstacle à la réalisation d'un instrument de combat efficace, d'une armée nationale.

Nous savons que Davout prend rapidement parti; mais nous ignorons dans quelles conditions il le fait. Pourquoi le protégé du comte d'Hargicourt, pourquoi le jeune chef de famille qui sait ce qu'il doit à la générosité du roi, et qui vient de recevoir de sa part une grande marque de faveur, se range-t-il ainsi au nombre des « patriotes »? Le motif exact qui détermine Davout ne nous est pas connu, ce qui est très regrettable, car nous sommes ainsi privés de l'élément essentiel, qui, seul, pourrait nous donner la clé du problème. Ce que nous connaissons de son attitude, en reflétant certaines raisons, nous permet tout au plus d'émettre une hypothèse.

Il semble logique d'admettre que Davout ne réagirait pas si vivement s'il ne se sentait pas directement concerné. Il n'est pas un petit gentilhomme, pour lequel l'accession au grade de capitaine et à la croix de Saint Louis représente une carrière réussie; il est conscient d'appartenir à une famille d'origine chevaleresque, à l'une des plus anciennes maisons de la noblesse de Bourgogne, qui vaut bien à ses yeux celle de Versailles. Ce passionné du métier des armes ne voit pas pour quelle raison il ne pourrait pas être mis à son tour à la tête d'un régiment. Devant la perspective de n'être toute sa vie qu'un exécutant, d'être condamné à préparer et à instruire pendant de longues années, comme capitaine, si tout va bien, une troupe dont se serviront des chefs incompétents qui la conduiront à la défaite, l'homme de guerre se révolte.

A Royal-Champagne, il est loin d'être le seul. Son cousin François-Claude écrira plus tard que « le malheureux Louis XVI » met « le comble à son impopularité » par ces mesures. Au printemps 1788, le fait de se ranger parmi ceux qui les désapprouvent n'a donc rien de surprenant. Sans mettre en cause la fidélité jurée au roi, on en veut dans l'armée, à ceux qui l'ont mal conseillé et aux généraux issus de la noblesse de cour, comme on en voudra plus tard à ces « profiteurs » de toute espèces, auxquels nous savons que Davout portera toujours une haine tenace.

Une année plus tard, quand le débat entre les « patriotes » et les « aristocrates » est porté sur la place publique, l'armée cherche à éviter

de se laisser entraîner par un courant d'idées qu'elle a pourtant fortement contribué à répandre. Au sein de Royal-Champagne, la discussion fait long feu, les ardeurs sont tombées; il n'est pas de bon ton de revenir sur ces matières que l'on considère avec un certain déplaisir; parmi les officiers, les quelques « patriotes » du début se sont ralliés, au moins pour la forme, aux « aristocrates »; le seul d'entre eux qui ne dévie pas de la ligne de conduite qu'il s'est tracée, est Davout. Il n'en fait pas mystère, effectue son service avec conscience, commande une compagnie, y découvre quelles peuvent être les ressources et le dévouement du soldat quand on lui témoigne non seulement de l'affabilité, mais de l'affection. Il entrevoit ce que pourrait accomplir une véritable *armée nationale*, qui serait bien préparée, bien équipée, bien commandée à la guerre. Conscient de la nécessité d'entreprendre des réformes énergiques, il y contribuera de toutes ses forces. Ayant pris sa décision, il ne la remet pas en cause et reste ferme. Mais s'il n'est pas « aristocrate », il n'en est pas moins gentilhomme, et fera plus longtemps que d'autres, précéder sa signature du titre de chevalier.

* * *

Les troubles et les guerres de la Révolution

(Au cours des années 1790 à 1797, Davout administre à de nombreuses reprises la preuve de ses qualités de meneur d'hommes et de chef militaire, mais il ne parvient pas à réaliser, sur un plan personnel, la percée décisive.

Il faudra attendre l'année 1799 pour que l'originalité de son génie soit enfin reconnue, par un commandant en chef qui lui permettra de donner toute sa mesure.

Pendant cette longue période de lutte, la nature de l'enjeu pourra changer, mais la démarche restera constante et Davout ne se laissera rebuter par aucun obstacle).

Hesdin 1790

La première de ces actions est menée à Hesdin en 1790. Le jeune officier s'attache à réaliser concrètement la « fédération » d'un régiment de ligne et d'un bataillon de gardes nationaux. En fait, son objectif peut être défini par la *création d'une véritable troupe nationale.*

Le problème se pose ici, de savoir si Davout est poussé avant tout par l'ardeur de sa jeunesse, s'il agit à l'instigation des futurs conventionnels qui sont ses amis, ou s'il se met à la tête d'un mouvement séditieux avec l'arrière-pensée de s'en rendre le maître.

Qu'il soit animé par l'enthousiasme de ceux qui se sentent portés par un courant d'opinion, le fait ne saurait être mis en doute. Au printemps de l'année 1790, la « fédération » lui apparaît, à lui comme à beaucoup d'autres, comme étant seule susceptible d'apporter un remède à tous les maux; cette notion mal définie était à la mode, et chacun y trouvait la perspective de voir se réaliser ses ambitions personnelles. Si l'on se rappelle qu'à cette époque, l'officier des troupes de ligne qui se rend en congé de semestre est mis à l'amende quand il ne recrute pas un certain nombre d'hommes — pour cette armée qui cesse d'être populaire —, si l'on voit d'autre part avec quel empressement les citoyens s'enrôlent dans la garde nationale, on conçoit sans difficulté quels peuvent être à cet égard les motifs qui le poussent à agir.

Mais s'il faut faire chez lui la part de l'ardeur et celle de la jeunesse, on ne saurait y trouver la seule explication de sa conduite. La part de l'influence qu'exercent sur lui ses amis, par les renseignements qu'ils lui fournissent, ne doit pas être sous-estimée. Connaissant Davout, nous sommes en droit de penser qu'il échange avec eux une correspondance suivie. Il paraît même avoir été chargé par eux de prouver l'existence d'un scandale. A Royal-Champagne, le lieutenant-colonel de Broc retient des envois postaux qui lui semblent suspects. Quand Davout dénonce cet abus de pouvoir et en appelle à l'Assemblée et à Mirabeau, nous pouvons être certains qu'il en détient la preuve; il est possible qu'il soit informé par d'autres voies que celle du courrier ordinaire, des messages qui lui sont adressés par celui-ci, et que, ne les recevant pas, il soit en mesure d'établir formellement l'existence d'une censure.

Sans pouvoir mesurer jusqu'à quel point s'exerce sur lui l'influence de ses amis, nous avoos de fortes présomptions pour admettre qu'il est régulièrement tenu par eux au courant de l'évolution de la situation. Sans leur interveotion, on ne voit guère en effet comment il aurait su à qui envoyer sa dénonciatiou, ni sur quelles bases juridiques il se serait fondé pour affirmer l'illégalité de la surveillance des messageries.

Avant de tenter de distinguer quelle peut être chez Davout la part du calcul dans toute cette affaire, il faut ouvrir une parenthèse, et considérer l'importance prise par la « fédération » comme enjeu politique.

Importée des Etats-Unis d'Amérique, ayant peu à peu gagné l'ensemble du pays, la notion de fédération représente au début de 1790, une idée-force de tout premier ordre. Elle pourrait permettre au roi de

reprendre une partie de l'initiative qui lui a échappé, à la seule condition de la faire sienne sans perdre de temps. Or il hésite longuement, tenant un compte exagéré des réticences dont font montre les milieux conservateurs de son entourage; il lui faut attendre jusqu'en juin pour que, mis devant le fait accompli des troupes de lignes qui se fédèrent spontanément depuis le mois d'avril avec des gardes nationaux, il finisse par en admettre le principe dans l'armée.

Menant un combat retardateur, le ministre de la Guerre cherche à obtenir un succès défensif. Il s'agit pour lui davantage de préserver l'armée royale, de sauver ce qui peut l'être, que de la réformer. Pour lui, la « fédération » ne saurait être qu'une manifestation extérieure, dont les conséquences seront limitées en recourant à des artifices juridiques. Non sans habileté, La Tour du Pin compte sur la lassitude de l'Assemblée, et peut-être sur celle d'une partie de l'opinion publique, pour mener une action destinée à rétablir l'ordre et la discipline. Quand l'ivresse de la Fédération de juillet est tombée, l'Assemblée est informée à de nombreuses reprises par ses soins des désordres auxquels est en proie l'armée. Tirant parti d'un courant d'opinion qui se fait jour et qu'il contribue à renforcer, le ministre de la Guerre lance enfin la contre-offensive à laquelle il songe depuis longtemps; mais son action, limitée dans le temps, privée de la continuité et des appuis nécessaires, menée dans un esprit défensif, est rapidement vouée à l'échec et se voit dépassée par la manœuvre de Mirabeau.

Le grand tribun, qui a, lui, l'étoffe d'un homme d'Etat, cherche à atteindre un objectif différent, au cours d'une action résolument offensive; il s'agit bel et bien, pour lui, de constituer cette armée nationale vers laquelle tendent la plupart des esprits. Loin de minimiser ou d'éluder les problèmes militaires, il s'attache au contraire à provoquer à leur sujet une fièvre qu'il voudrait salutaire. Il conçoit dès le printemps une manœuvre originale, consistant à créer peu à peu un état de choses qui soit insupportable aux yeux de l'opinion publique, pour lui apporter, le moment venu, une solution qui s'imposera comme étant la meilleure. Son calcul n'est pas sans offrir certaines analogies avec celui de La Tour du Pin, dont il diffère cependant par son caractère offensif, et par l'envergure des moyens engagés.

Son discours du 20 août 1790, l'un des plus remarquables qu'il ait prononcés, peut être considéré comme l'aboutissement de cette politique, dont il nous fournit l'explication. Quand Mirabeau s'écrie, en parlant de l'armée : « Un corps ulcéré ne peut être pansé plaie à plaie, ulcère à ulcère; mais il faut une transfusion de sang nouveau », ces termes sont parfaitement clairs et ceux auxquels ils s'adressent connaissent bien les maux auxquels il est fait allusion, car on leur

en a parlé tous les jours. L'intervention du 20 août a été préparée de longue date, par Robespierre aux Jacobins, où il prolonge l'action de Mirabeau, par La Tour du Pin lui-même à l'Assemblée, où il a bien involontairement fait le jeu de ce dernier, et par Dubois-Crancé et ses collègues du Comité militaire, qui sont acquis à l'idée d'une armée nationale.

Dans ce contexte, où la création d'un instrument militaire entièrement refondu apparaît comme étant l'objectif stratégique de Mirabeau, l'action menée par Davout sur le plan tactique peut être située de la manière suivante :

Au mois d'avril, il peut être informé, d'une manière très générale, de la création, ainsi envisagée, d'une armée nouvelle. Le rôle de promoteur n'est pas pour lui déplaire, et cela d'autant moins que la « fédération » lui apparaît, dans l'immédiat, comme le moyen le plus sûr permettant de rallier non seulement les fortes têtes et les mécontents mais aussi l'adhésion populaire.

Se sentant porté par un courant d'idées assez fort, bien renseigné par Turreau et Bourbotte, encouragé par Varlet, soutenu par sa propre troupe, menacé d'être dépassé par ses sous-officiers s'il attend trop longtemps, mû enfin par son ambition personnelle *et par son génie* qui lui révèle le moment favorable, Davout agit avec la plus grande résolution. Menant toute l'affaire comme un raid de hussards, il se rend compte à un moment donné qu'il s'est aventuré trop loin, et que toute l'entreprise risque de conduire ses hommes aux galères et leur chef devant un conseil de guerre. C'est alors qu'il en appelle aux Amis de la Constitution de Paris et à Mirabeau, avant de se rendre lui-même dans la capitale.

La possibilité qui lui est donnée de s'exprimer à la tribune des Jacobins et au sein du comité militaire trouve aisément son explication : témoin à charge, parmi d'autres, son rôle consiste à démontrer la nécessité urgente de refondre l'armée.

Il semble, sans que nous en ayons la preuve formelle, que ce témoin a dû être cité, qu'il n'est pas venu de son propre chef (le premier congé, dont il ne fait pas usage, sans doute parce que la séance où il devait témoigner a été renvoyée, pourrait en être l'indice), qu'on lui a promis une protection et que ce soit grâce à celle-ci qu'il soit relâché après quelques semaines de détention.

En tout état de cause, après avoir retenu quelques instants l'attention du comité militaire, ce qui constitue une première « percée », le jeune sous-lieutenant est rapidement oublié.

Quant à la manœuvre de Mirabeau, malgré l'habileté avec laquelle elle est menée, elle fait long feu. Le combat retardateur mené par la droite a fait perdre du temps au centre; il a fait le jeu de l'extrême-gauche, dont l'objectif est la destruction pure et simple de l'armée royale.

Trois ans plus tard, il faudra les horreurs d'une guerre civile, la mort ou la proscription d'une quantité d'hommes de valeur, la ruine du pays, la menace d'une invasion étrangère et la terreur policière, pour que soit péniblement réalisée, sous le nom d'« amalgame » des troupes de ligne et des volontaires, une armée nationale. Il est tragique de constater que cet objectif aurait pu être atteint en septembre 1790, sans effusion de sang.

Le commandement du 3e bataillon de l'Yonne

Trois éléments méritent d'être dégagés, au cours de cette période:

1. *La discipline et la formation tactique données par Davout à son bataillon*

La conduite de ses hommes, à Dormans, où il est couché en joue par ses propres soldats, montre à Davout ce que vaut une discipline que certains voudraient fonder uniquement sur l'enthousiasme.

Sans perdre patience, il instruit ce bataillon avec grand soin. A Péruwelz, la tactique de la colonne et des tirailleurs est au point. A Neerwinden et dans la retraite qui suit, sa contenance au feu lui vaut la réputation d'une troupe de ligne. La cavalerie autrichienne, pourtant bien commandée, ne peut ni l'entamer, ni le sabrer. Il faut observer ici que seule une troupe bien exercée, sachant parfaitement évoluer en colonne *et* en ligne, et capable de ce fait de tirer des feux de pelotons, est en mesure de tenir son adversaire en respect. Le règlement de 1791, qui prescrit toutes ces manœuvres, semble donc bien connu de ce bataillon.

2. *La formation idéologique des volontaires*

Au printemps 1793, Davout communique aux administrateurs de l'Yonne que sa troupe fait preuve de ce qu'il nomme une « discipline républicaine ». Il semble qu'il parlerait simplement de discipline, s'il ne se trouvait pas dans la nécessité de donner à cette notion un contenu idéologique particulier.

Pour ces hommes fraîchement enrôlés dans des unités qui n'ont ni les traditions, ni l'esprit de corps, ni les cadres expérimentés des

anciens régiments, les réalités de la guerre et surtout sa longueur inattendue représentent une cruelle désillusion.

Ils seront tentés tôt ou tard d'abandonner une entreprise dont ils ont maintes raisons de douter, si l'on ne prend soin de leur donner des motifs idéologiques puissants. Il faut en outre trouver un moyen de retenir sous les drapeaux des volontaires auxquels bien imprudemment, la loi a accordé le droit de quitter l'armée après chaque campagne, à la fin de l'année.

Employé par Davout, cet élément idéologique apparaît sous une forme caractéristique, où l'on trouve des héros, des martyrs et des rites. François Jacquesson, qui vainc un Autrichien en corps à corps est cité comme héros. La mémoire de Le Peletier de Saint-Fargeau, martyr de l'Yonne, est considérée comme *sacrée*, textuellement. La harangue à la troupe, exprimée dans ce langage « romain » qui se prête particulièrement bien à remettre à l'honneur les vertus civiques, assume peu à peu la fonction d'un rite. Avec ces volontaires d'une Yonne que les luttes religieuses ont peu à peu déchristianisée, le chef militaire ne peut plus recourir à une motivation religieuse dont les termes sont peu à peu tombés en désuétude. Nous ne sommes plus au temps où le lieutenant-colonel Minard de Velars établissait, à l'intention de ses officiers, une relation étroite entre la foi chrétienne et le comportement du soldat au feu. Mais la nécessité d'entretenir la foi des hommes dans la justesse de la cause qu'ils défendent est devenue d'autant plus forte. Empiriquement, Davout est ainsi conduit à créer et à entretenir à sa manière une véritable mystique militaire, fondée sur l'exemple du chef, sur l'honneur des armes et sur un enseignement civique exprimé dans la langue de Rousseau. Ce support idéologique est puissant, mais il trouve ses limites dans le fait qu'il reste une création humaine.

3. *L'aspect sociologique*

Le *régiment*, tel que le conçoit l'ancien régime, représente un achèvement remarquable. Sa valeur dépend certes de celle des hommes qui le composent, mais sa forme et ses structures contribuent d'une manière déterminante à donner à cet instrument de combat une solidité peu commune.

Les troubles de Royal-Champagne, qui marquent la fin du service de Davout dans ce corps, ne doivent pas nous faire oublier qu'il a été marqué par cette institution. Toute son éducation a tendu vers un seul but, qui était de l'intégrer dans ce type particulier de groupe social. Considérés dans cette optique, les événements d'Hesdin ne

représentent qu'un accident; nous verrons par la suite, que Davout s'efforcera toujours de reconstituer ce type de communauté.

Entre le régime qui s'effondre et celui qui cherche à prendre forme, il assume la tâche difficile de trouver une solution de continuité. Il est porteur d'un héritage qui pourrait se perdre. Les circonstances le conduisent à n'en conserver que les éléments les plus forts, un peu comme le fait un homme qui dans une catastrophe, cherche à sauver l'essentiel de son bien.

La démarche n'est pas sans offrir certaines analogies avec la réalisation d'une percée sur un champ de bataille; ainsi transmis, le legs de l'ancien régime aura une influence considérable, mais il serait prématuré, au cours de cette phase de l'opération, de tenter d'en mesurer la portée.

La crise des années 1793-1794

Au cours de cette période troublée, plusieurs décisions attestent la clairvoyance de Davout. Deux d'entre elles ont des répercussions sur le plan stratégique. La tentative de capturer Dumouriez est l'une des quelques rares initiatives qui permettent de sauver la Convention. On lui en sait gré, son avancement est rapide. La charge de cavalerie, menée à Vihiers, qui sauve Santerre et les débris de son « armée », fait de lui un général dont le républicanisme ne saurait être mis en cause, et lui confère de ce fait une garantie de civisme difficile à contester parce qu'elle est publique.

Cette fois, la percée est manifeste, puisqu'on lui offre le grade de général de division, mais Davout se garde cette fois de s'aventurer trop loin. Sa démission pourrait nous surprendre si nous ne nous étions pas familiarisés avec sa pensée. Nous savons qu'il ne s'engage jamais à la légère, qu'il réunit tous les renseignements possibles et qu'il médite ses actions. S'il refuse à la fois le grade et le commandement qui lui sont offerts, nous pouvons être assurés qu'il a de bonnes raisons pour le faire. Mais ces motifs, quels sont-ils?

Nous pensons qu'il s'est fondé sur les renseignements que lui ont fournis ses amis politiques. Ces derniers disposent d'une influence qui est, somme toute, assez limitée. Il ne compte pas parmi eux de grand protecteur comme pourrait l'être par exemple un Carnot. Par contre, certains d'entre eux, dont Pille, qui vient d'être appelé au ministère, et Delmas, qui siège au Comité de la Guerre, peuvent fort bien lui donner des avis utiles et le tenir au courant. Le moment venu, nous les verrons intervenir avec succès quand il s'agira de le réintégrer dans ses fonctions. Que peuvent-ils lui avoir dit au mois d'août 1793, sinon

de se méfier de Robespierre et de ses purges ? Nous savons que Davout portait une estime réelle à Custine, qui s'était attaché à rétablir la discipline à l'armée du Nord. Or celui-ci, décrété d'accusation le 25 juillet, vient d'être condamné à mort, après un procès ignoble; Robespierre n'a pas hésité, le 25 août, à traiter le vieux soldat d'assassin. La tête de Custine est tombée le 28 août. La lettre de démission de Davout porte la date du 29; il y rappelle clairement qu'il a été noble; pour être exprimé sans éclat, son refus n'en est pas moins net.

On ne voit guère, d'ailleurs, comment il pourrait instaurer, au camp de la Madeleine, une discipline même « républicaine », sans courir le risque de subir le même sort et sans que des hommes comme Dubois-Crancé ou Delmas, qui sont eux-mêmes menacés par Robespierre, soient en mesure de lui accorder le moindre appui.

Il se retire donc à Ravières, mais dans des conditions telles que l'on peut à peine parler de retraite. Le pays est plongé dans l'insécurité, il y a dans les forêts des déserteurs et des gens sans aveu; dans les villages, d'anciennes haines se sont réveillées, le divorce de Davout est prononcé dans un climat de violence, il est « menacé des piques, des coups de fusil et des pierres ». On pourrait se poser la question de savoir si son incarcération n'a pas constitué pour lui, paradoxalement, une sauvegarde, dans une mesure très relative il est vrai. Sans exclure entièrement cette hypothèse, nous observerons que si Davout s'est fait des ennemis dans le pays, il y compte aussi des partisans, et qu'il pourrait trouver chez eux un refuge plus sûr que ne saurait l'être une prison pendant la Terreur. Il est néanmoins possible que sa détention, en satisfaisant ses adversaires, lui ait fourni une sorte d'alibi. Les esprits semblent en tout cas s'être calmés assez rapidement à Ravières; nous ne voyons pas, après sa libération, qu'il y soit encore inquiété.

L'habileté et le sang-froid dont il fait preuve au cours de ces mois de crise lui permettent à la fois de soustraire sa mère au tribunal révolutionnaire, et de sauver le domaine familial, ce qui n'est pas sa moindre victoire.

La longue guerre (1794-1799)

Au cours de la période qui s'ouvre après sa sortie de prison, de nombreux obstacles vont surgir sur la voie de Davout. Sa remise en activité est étrangement différée, sans qu'il lui soit possible de connaître les motifs d'un retard aussi manifeste; il peut les pressentir : les liaisons qu'il entretient avec des hommes de gauche et d'extrême-gauche ne semblent pas étrangères aux réticences du ministre; mais

elles ne sauraient pas pour autant constituer une raison ouverte de l'écarter. Turreau se révèle comme étant encore le plus influent de ses amis, mais son étoile est en baisse. La première intervention du conventionnel auprès du ministre n'est pas déterminante, Carnot fait la sourde-oreille, Turreau doit revenir à la charge pour obtenir satisfaction, en se faisant appuyer par Forestier. La démarche de ce dernier, qui n'hésite pas à faire état de sa qualité de juge au tribunal révolutionnaire, dans la note fort sèche qui accompagne la lettre remise à Pille, est significative. La décision prise par Carnot, d'affecter Davout au théâtre d'opérations de l'Ouest, ne l'est pas moins et montre bien que le ministre ne lui porte guère de bienveillance. Mais le jeune général, appuyé par Pille et par Bourbotte, a néanmoins le pouvoir de refuser de se salir les mains dans une guerre civile dont il a horreur. On finit par l'envoyer au siège de Luxembourg.

La manière dont s'effectuent toutes ces démarches nous permet d'entrevoir quelle est la part d'influence dont dispose encore le petit groupe des Jacobins de l'Yonne. Ces derniers sont manifestement en perte de vitesse. La mort de Le Peletier de Saint-Fargeau les a privés de la seule personnalité politique de grande envergure qu'ils aient comptée dans leurs rangs. L'éloignement de Turreau, la chute de Bourbotte, le suicide de Maure mettent un terme à leur tentative de s'assurer une part du pouvoir central.

Il ne reste plus à Davout que la perspective de créer dans l'armée ce dont il a rêvé pour le pays tout entier. Mais, là aussi, l'entreprise ne peut être réalisée qu'à la condition d'avoir des appuis, et d'obtenir ce grade de général de division à partir duquel on dispose de la franchise de coudées nécessaire. On comprend pourquoi il consacre tant d'efforts à détourner Bourbotte d'intervenir dans une partie qu'il sait compromise. A sa mort, il sera passablement isolé, et réduit à ses propres forces pour parvenir à ses fins.

Mais ces fins, quelles sont-elles?

En cherchant à pénétrer sa pensée, nous voyons qu'à l'instar de Desaix, qu'il finit par rencontrer, il voudrait « faire quelque chose de grand », donner aux armes françaises une série de victoires décisives entraînant pour le pays une stabilité durable. Ce désir de paix apparaît nettement dans la correspondance qu'il échange avec Marceau. Il y a chez lui à la fois la conscience très aiguë de l'homme de guerre, des efforts presque surhumains qui doivent être consentis, et l'espoir du disciple de Rousseau, de créer un Etat dans lequel régneront la justice et le bonheur. L'idéalisme, chez lui, est une qualité qui est loin d'exclure le réalisme; bien au contraire, il lui donne tout son ressort. Davout accomplit ainsi pendant des années une remarquable série d'actions, mais il a davantage de peine que d'autres, d'obtenir ce

grade de général de division qui lui permettrait de donner toute sa mesure. Il est vrai qu'à l'époque, les traits de bravoure et d'intelligence sont nombreux sur les champs de bataille, mais il semble que la sûreté peu commune dont fait preuve Davout dans le commandement, aurait dû lui permettre de percer plus tôt.

Ses succès lui valent certes l'estime de nombreux camarades, comme Marceau ou Dusirat, et celle de chefs comme Ambert, Desaix et Bonaparte enfin, qui distinguera son génie. Mais un original est rarement un subordonné ou un voisin commode. Moreau ne l'aime pas, quant à Augereau, il tentera purement et simplement de briser sa carrière en disant qu'il est « dangereux ». En ne dissimulant pas le sentiment qu'il éprouve à l'égard de ses chefs, quand ils n'ont pas l'envergure qu'il attend d'eux, en leur donnant des conseils, voire des leçons, Davout ne se simplifie pas la tâche. En les jugeant, il se crée des ennemis et se condamne lui-même à lutter davantage qu'un autre. En adoptant une attitude plus souple que la sienne, d'autres chefs conquièrent leur avancement à meilleur compte; mais tel n'est pas le fait de Davout, qui le paie son prix et donne ainsi, pendant une épreuve de très longue durée, les gages d'une ténacité peu ordinaire.

Mais toute patience a ses limites. On le sent parfois exaspéré, comme le serait un inventeur qui ne serait pas compris, ou même comme un savant qui serait interrompu dans ses recherches. Dans ces conditions, le caractère d'un homme peut se montrer sous des dehors qui surprennent et qui peuvent de ce fait déplaire à son entourage; dans les relations humaines, on aime savoir à qui l'on a affaire; quand un homme est difficilement saisissable, on cherche à connaître les motifs réels qui le font agir. Dans le domaine militaire, où la part de l'invention ne déploie souvent ses effets qu'à la longue, le génie peut fort bien être confondu pendant un certain temps avec la seule ambition. Le témoignage de Belliard, remarquable « instantané », est à cet égard parfaitement révélateur. Celui de Lasalle ne l'est pas moins. Davout est conscient du fait que sa manière d'être ne lui attire pas toujours une sympathie spontanée, et qu'un certain type d'hommes — plus superficiels que lui — lui en veut pour sa volonté d'aller au fond des choses. Dans la plupart des cas il ne s'en occupe guère. Parfois il réagit brutalement. Assez rarement il cherche à persuader et quand il le fait, il demande à être jugé sur ses actes [1].

[1] Cf. la lettre qu'il écrit, le 10 septembre 1792, aux commissaires de la République : « Ne me prenez point pour une mauvaise tête ... » etc. (v. ci-dessus p. 168).
Cf. également la lettre qu'il écrit le 1er avril 1800 au Premier Consul, dans laquelle il lui fait part de son *désir de faire la guerre sous ses yeux* (v. ci-dessus p. 294).

Tout ceci nous permet de comprendre pourquoi, au cours de cette longue période, il doit s'y reprendre à sept fois pour parvenir à ses fins, en étant obligé à chaque reprise, de recommencer à partir de presque rien :

en 1794 – il réussit à se faire remettre en activité, sans plus. Carnot ne distingue pas du lot « celui qui a tiré sur Dumouriez »;

en 1795 – il est remarqué à Luxembourg par Ambert. Le fait est sans lendemain;

– à Mannheim, sa brillante conduite ne lui vaut pas la protection — douteuse au fait — qu'aurait pu lui accorder Pichegru;

en 1796 – malgré ses succès, il est en butte à la méfiance de Moreau;

en 1797 – placé à la tête d'une formation de cavalerie, il peut donner la preuve de son sens de l'opération; malgré ses états de service, Augereau cherche à le casser;

en 1799 – la remonte de la cavalerie et la campagne de la Haute-Egypte lui permettent de donner une première fois toute sa mesure. A la fin de la campagne, il se voit cependant préférer Murat;

– la manière dont il mène l'assaut d'Aboukir apparaît presque sous la forme d'une action de désespoir. Cette fois, enfin, il trouve un général en chef qui lui accorde son appui.

La reconnaissance qu'il témoigne au Premier Consul et plus tard à l'Empereur s'inscrit dans une ligne parfaitement claire. Davout n'est ni son élève, ni son « séide », mais un chef dont le mérite, l'originalité et l'envergure ont été reconnus.

Il fallait être Bonaparte pour distinguer chez Davout, malgré son caractère difficile, l'existence d'un don particulier. En lui accordant les moyens nécessaires, le stratège allait permettre au maître de l'opération d'administrer à son tour la preuve de son génie.

Le génie de Davout

Quelle est chez lui la part du talent et quelle est celle du génie? Comment dégager la part de création qui peut seule être imputée au génie, alors que le talent est avant tout le fait d'un élève, d'un interprète ou d'un exécutant?

Le talent de Davout ressort suffisamment de tout ce qui précède pour nous dispenser de nous étendre sur ce point; si nous nous posons la

question de savoir de qui il est l'élève, nous voyons que ses premiers maîtres ont eu l'intelligence de conserver l'originalité du caractère, tout en rompant l'homme à une discipline rigoureuse. Sur la base, à la fois large et profonde, de ces humanités, l'homme de guerre construit un édifice de connaissances qui correspond aux dimensions des fondations établies. Il acquiert cette science en partie par lui-même, sans être pour autant un autodidacte, car il subit à un moment décisif l'influence de Desaix. *Il n'est pas l'élève de Bonaparte*, sous les ordres duquel il se trouve pour la première fois quand il atteint la trentaine et que la formation de sa personnalité est achevée.

Au cours de ces années, sa volonté s'est rendue la maîtresse des influences les plus diverses et les plus fortes qu'il ait subies ou qui se sont fait jour en lui. Assistée par une mémoire sans défaut, son intelligence lui a conféré une remarquable capacité de synthèse. Son style s'est ainsi développé d'une manière indépendante; l'originalité de son talent ne fait aucun doute, mais qu'en est-il de son génie? La guerre n'est pas seulement une science ou une technique, qui peut être enseignée et où le soldat se distingue avant tout dans l'exécution. Elle est aussi un art, dans lequel une action peut être assimilée, dans certaines conditions, à une invention ou à une création originale.

Nous disons qu'elle le peut, car elle ne l'est pas nécessairement. Le génie ne se manifeste pas dans tous les succès militaires, qui peuvent parfaitement être le fait du talent, du métier, de la fermeté et du courage. Il entre aussi dans chacun d'eux une part de chance qui ne doit jamais être exclue.

L'établissement d'un critère dans cet art comme dans les autres est fort aléatoire, car l'essence même du génie consiste précisément à faire éclater tous les cadres dans lesquels on prétend l'enfermer.

C'est dans cette considération que se trouve peut-être la définition la plus sûre que l'on puisse donner du génie d'un homme de guerre. *Concrètement, nous voyons en effet que l'un des cadres les plus difficiles à rompre est constitué par le dispositif de l'adversaire*, qu'il s'agit de percer d'une manière décisive.

Sur un plan plus abstrait, l'on peut dire qu'un système est toujours un cadre, et que le propre du génie consiste aussi à savoir s'en libérer, ce qui implique de sa part la faculté — très rare — de se renouveler sans cesse. Si l'on applique ce critère aux actions conduites par Davout, et à la genèse de sa pensée militaire, on obtient le résultat suivant:

Son caractère s'affirme de très bonne heure comme étant celui d'un être qui ne correspond guère aux gabarits classiques. Instinctivement il cherche à plusieurs reprises à faire éclater le cadre dans lequel il est

placé. Il a la chance de trouver sur son chemin des maîtres qui lui apprennent qu'avant de rompre un cadre, il faut s'y plier, s'y adapter, le connaître et s'en servir; il a l'intelligence de comprendre leurs conseils. Il est amené ainsi à accepter de se plier intérieurement au cadre de la rigueur intellectuelle et de la maîtrise de soi, pour acquérir toute la liberté d'esprit qui lui permettra, à la guerre, de mener des opérations de rupture.

Quand on passe en revue la série, ininterrompue, de vingt ans de succès, la première chose qui saute aux yeux est sa *faculté d'adaptation*. Il sait que la même situation ne se présente jamais deux fois. Se dépouillant de toute idée préconçue, avec une rapidité et une mémoire prodigieuses, il assimile chaque fois les éléments les plus divers, en fait la synthèse et *parvient à s'identifier avec son objet*. Qu'il s'agisse de l'adversaire, du terrain, de l'esprit d'une troupe ou d'un interlocuteur, la démarche reste la même; on pourrait presque parler de mimétisme intellectuel.

Aristote a dit dans sa *Poétique*, que l'art était, avant tout, fait d'imitation. Cette définition trouve sans peine sa transposition chez Davout : avant de se battre, il se met dans la peau de son adversaire, il le pénètre dans sa « manière », son style et peu à peu, mais pas toujours, dans ses intentions.

Il sait d'autre part admirablement donner le change sur son compte à ses ennemis et à ses correspondants. Considérés sous cet angle, les lettres et même ses rapports sont de petits chefs-d'œuvre. Les administrateurs de l'Yonne y trouvent tous les gages du républicanisme le plus pur. S'adressant à Delmas, Davout adopte le ton d'un conventionnel. Une lettre écrite à Maure nous montre son auteur en train de flatter l'anti-cléricalisme du Jacobin d'Auxerre. Par la suite, dans ses rapports de combat, Davout adoptera souvent le ton objectif et impersonnel du document souhaité par une administration. Dans tout ceci, il ne se livre guère, même s'il en donne parfois l'impression, et sa correspondance doit être analysée de très près si l'on veut y découvrir certains des secrets de son art. Il faut avant tout les chercher dans ses actions.

En considérant ces dernières avec beaucoup d'attention, on finit par découvrir dans chacune d'elles des inventions originales, qui portent la marque d'un génie particulier. Pour emporter l'autorisation de la Municipalité d'Hesdin, de célébrer la fédération sur la place publique, il a l'habileté de lui proposer la célébration d'un *Te Deum*, parvenant ainsi à séduire quelques bons catholiques, qui n'y voient mais et croient avoir affaire à un jeune officier, qui est, malgré tout, bien

pensant. Quand il intercepte le message de réconciliation du maréchal de camp de Castéja, et qu'il en donne connaissance à ses soldats, en en accompagnant la lecture de commentaires ironiques, ceux-ci sont persuadés que Davout est le plus zélé des patriotes. En réalité, il n'est ni « bien pensant », ni « patriote », mais tout simplement un homme de guerre qui a médité sur les moyens de parvenir à ses fins.

S'il parvient à s'emparer du château de Péruwelz, pourtant aisé à défendre, c'est, à ne s'y pas tromper, qu'il s'est identifié avec les chasseurs O'Donnell et qu'il est au fait de leurs habitudes, de leurs relèves, de leurs faiblesses. Si nous ignorons l'invention, nous connaissons les résultats obtenus : l'attaque d'une maison forte, en forêt, ne coûte pas un seul homme au 3e de l'Yonne.

Dans ce contexte, l'affaire du moulin d'Eich appelle le commentaire suivant : d'autres que Davout, qui n'avaient pas son génie, auraient pu effectuer ce coup de main avec la même hardiesse et le même succès. L'histoire des guerres de ce temps est remplie de faits d'armes de cette qualité. Mais l'objectif contre lequel était porté le coup porte une marque particulière; le levier était mis au bon endroit, comme l'étaient les batteries de Bonaparte à Toulon. Au bout de deux mois, une forteresse qui semblait imprenable et qui devait tenir jusqu'au retour offensif des Autrichiens, tomba avant d'avoir été dégagée.

En considérant toutes les actions qui suivent, la « manière » de Davout, ou plutôt son génie, apparaissent plus clairement. On voit qu'Auerstaedt représente l'aboutissement d'un effort intellectuel constamment renouvelé pendant plusieurs années. (Relevons ici qu'il sera l'un des seuls maréchaux à savoir la langue allemande; le fait n'est pas sans importance dans la perspective que nous considérons) [1].

Cette connaissance profonde, seule, lui permet d'induire son ennemi en erreur sur sa force et sur ses intentions, puis, en cours d'action, de le fixer, de le manœuvrer et de le frapper à l'endroit et au moment décisifs. C'est dans le choix du point d'application qu'apparaît, dans la bataille, le génie de Davout. Il recourt à toutes les ressources de son art pour le déterminer, commençant par déployer des écrans de tirailleurs, que ses adversaires confondent avec ses lignes; provoquant ensuite de leur part des attaques divergentes vers des objectifs qu'il

[1] En se mesurant presque constamment avec des Autrichiens et en s'efforçant à chaque reprise de pénétrer leurs méthodes et leur manière de combattre, Davout n'a pas manqué d'assimiler ce que cette école avait de plus fort : la discipline et la ténacité de ses troupes. Il faut souligner cet aspect, trop souvent ignoré, de l'influence exercée par l'école autrichienne sur l'armée française au cours des guerres de la Révolution : mieux qu'aucune autre, elle connaissait l'art de durer. Des siècles de lutte contre les Turcs lui avaient appris l'importance du facteur « temps ».

leur refuse, il les use et incite leur commaodement à commettre des erreurs. Grâce à sa merveilleuse connaissance des indices, il décèle à temps les fautes et les hésitations, il les exploite enfin, en faisant chaque fois éclater le dispositif qui lui est opposé.

Il est très rare de trouver chez un homme de guerre une aussi grande sûreté : l'opération, souvent effectuée dans des conditions très difficiles comme à Auerstaedt ou à Eckmühl, ou désespérées comme à la Moskowa, réussit chaque fois.

Cette sûreté hors de pair trouve en partie soo explication dans sa puissance de travail, qui lui permet de réduire la part du hasard. Mais seulement en partie, car loin de redouter l'imprévu, il semble parfois qu'il le cherche, comme à Aboukir, confiant dans les ressources que lui fournit une imagination créatrice jamais prise en défaut.

Pour cette raison, le terme de « génie méthodique » dont on s'est parfois servi pour le définir, ne nous semble pas absolument lui convenir. Pourqooi l'enfermer dans un cadre?

La guerre est aussi le domaine de l'irrationnel. Ne nous suffit-il pas de savoir que Davout est l'un des rares génies qui aient pu s'y mouvoir en connaissance de cause?

CHAPITRE II

RÉFLEXIONS SUR LA PORTÉE DU TÉMOIGNAGE DE DAVOUT

Remarquablement formé par l'Ancien Régime, le condisciple de Fourier assiste avec le sang-froid d'un homme de science, à un effondrement dont l'histoire ne connaît que peu d'exemples. Traversant ensuite cette Révolution, au déclenchement de laquelle il prend une part active, Davout peut en connaître de nombreux aspects, avant de se spécialiser, si l'on peut dire, dans la conduite des grandes opérations. On trouverait difficilement meilleur expert que lui en matière de guerre révolutionnaire et de guerre classique. Le phénomène, en partie irrationnel, de la lutte armée a rencontré en lui un observateur perspicace.

Mais ce témoignage, comment le situer par rapport aux grands courants de pensée qui ont marqué son temps?

I. L'ASPECT RELIGIEUX ET IDÉOLOGIQUE

L'effacement progressif de la religion en France, est particulièrement marqué dans l'Yonne. Sans doute, même au siècle des Lumières, le phénomène est loin d'être absolument généralisé, et l'on fait bien de porter à son sujet une appréciation nuancée; on voit cependant assez nettement que le jansénisme a peu à peu substitué au mysticisme traditionnel, une religiosité faite de bon sens et de réalisme, qui amorce un processus plus profond d'érosion de la foi. Dans la famille du président Le Peletier, la génération qui subit l'exil de 1774 est encore pratiquante; celle de son fils ne l'est plus, et procède en revanche à une remise en question des valeurs. De divine qu'elle était, la spéculation devient terrestre. A la Révolution, les vingt-neuf clochers et les cinq abbayes d'Auxerre n'opposeront pas un barrage bien sérieux à l'avènement d'une idéologie qui se veut mieux adaptée aux exigences du temps. Mais le courant d'idées a progressé en surface,

et par endroits, les racines de la foi, profondément ancrées, ne peuvent être arrachées. Il semble pourtant bien qu'il s'agisse d'exceptions, et que l'on ne relèverait pas l'exemple de la piété de madame Minard, ni celle du patriarche décrit par Restif de la Bretonne dans la *Vie de mon père*, s'ils ne sortaient de l'ordinaire.

Il se livre, dans le haut clergé de l'ordre de Saint-Benoît, une lutte d'influences qui éclatera au grand jour en 1788. Les répercussions s'en font sentir à Auxerre au cours des dernières années du séjour qu'y fait Davout. La fissure du sommet commence à atteindre la base de l'édifice.

Plus largement encore que le pays lui-même, l'armée est déchristianisée. Le *vide théologique*, comblé en partie seulement par la confiance que l'on porte encore à la personne du roi, se révèle dans toute son étendue après la chute de l'absolutisme, en 1789. Quand la crise atteint le régiment, en 1790, une trentaine d'hommes se rallient autour de leurs officiers, dans lesquels ils croient encore. La masse des indécis évite de se compromettre. L'idéologie révolutionnaire finira par gagner la partie.

Pendant vingt ans, Davout fait l'expérience, constamment renouvelée, que l'on ne fait pas monter les hommes au feu, pas plus qu'on ne les maintient à la longue disciplinés sous les drapeaux, sans leur en donner la mystique. *Il est ainsi conduit par les circonstances, à créer pour sa troupe, sur des bases largement empiriques, une morale et une religion fondées sur une idéologie militaire.* La mise au point et l'évolution peuvent en être suivies pas à pas dans sa correspondance. La foi du chrétien y est remplacée par la mystique du chef dans lequel les hommes peuvent avoir une confiance absolue. L'accomplissement du devoir y est sacré. Les mesures les plus énergiques sont prises pour faire régner la justice. Un certain matérialisme enfin — la notion est très relative — se trouve vaincu par le sens de l'honneur.

Quant à la religion pratiquée par le chef lui-même, elle se transforme aussi, passant peu à peu de la ferveur nationale à l'ardeur républicaine, pour s'exprimer, après l'Egypte, en des termes dans lesquels entrent à la fois le besoin de poursuivre l'aventure (« un je ne sais quoi m'attache à tout ce qui est polonais ») et un fatalisme certain (« qui sait tout ce qui est écrit dans le grand rouleau ? »). Cette pensée reflète ensuite largement la mystique impériale, avant de trouver, chez les historiens de l'Antiquité, un dernier refuge [1].

[1] Il est curieux d'observer ici que Davout, dans son exil de Louviers en 1816, réunira une petite bibliothèque dont la composition ne différera guère de celle dont disposait Louis XVI à l'époque où il était prisonnier au Temple, et qui est conservée aujourd'hui au Musée Carnavalet.

Il ne saurait s'agir ici d'analyser toutes les formes sous lesquelles il effectue la préparation morale et idéologique [1] de sa troupe, sa correspondance nous en a fourni suffisamment d'exemples pour nous dispenser d'y revenir. L'homme qui lisait Flavius Josèphe dans son enfance, nous apparaît davantage dans l'exercice de son commandement, sous les traits d'un juge de l'Ancien Testament, que sous ceux, plus lumineux, d'un être qui aurait été touché par la grâce.

La tragédie de son existence est peut-être là, dans le fait qu'il n'a pas pu connaître la foi chrétienne d'un Du Guesclin ou d'un Lesdiguières, auxquels il ressemble par son envergure de connétable, parce qu'elle avait perdu, aux yeux de la plupart des hommes de sa génération, l'essentiel de sa signification.

Nous touchons ici aux limites de sa pensée, de son génie et de ses possibilités d'action : *une idéologie profane ne pouvait pas refaire l'unité spirituelle de la France; mais elle pouvait encore assurer celle de son armée.* Il fallait être Davout, en juillet 1815, pour parler le langage dont elle était l'expression, pour parvenir à se faire entendre et pour s'opposer avec succès à la guerre civile et à la désintégration de l'armée.

La religion de Marc-Aurèle était assez forte pour différer l'effondrement d'un Empire, elle n'avait pas le pouvoir charismatique du *labarum* de Constantin.

II. Les humanités

En établissant sur de nouvelles bases les Ecoles royales militaires, le comte de Saint-Germain ignorait sans doute que l'institution ainsi créée serait la dernière de l'ancienne France. Mais il était conscient du dilemme devant lequel se trouvait placée la monarchie. Comme Turgot, il voyait l'étendue du problème à résoudre, comme lui, il sentait que le roi n'aurait pas l'énergie nécessaire pour s'y attaquer. Ses *Mémoires* sont ceux d'un général qui a vu comment on pourrait obtenir la victoire, et qui, la mort dans l'âme, a dû se contenter de livrer brillamment un combat d'arrière-garde.

[1] Dans un contexte révolutionnaire, les notions de morale et d'idéologie ne sauraient se concevoir séparément; l'objectif étant constitué par la lutte et le combat, la préparation psychologique, dans laquelle entre pour une part importante une motivation basée sur la vengeance, ne peut en être dissociée.

Dans ces conditions, l'enseignement dispensé prit le caractère tout à fait particulier de la transmission d'un héritage que l'on sait menacé [1]. Sentant confusément qu'il s'agissait de sauver l'essentiel de sa culture, l'ancienne société française s'attacha ainsi, pendant une quinzaine d'années, à donner à la fleur de sa jeunesse, sous la forme d'une pensée militaire originale, ce qu'elle avait de meilleur. Il est vrai que le système commence à se fissurer au sommet, laissant apparaître au grand jour les divergences qui opposent le haut clergé à la noblesse de cour, mais, vers 1780, le phénomène n'est pas encore ressenti dans les classes inférieures des écoles. Le maître y incarne toujours aux yeux des élèves un pouvoir absolu; par l'autorité qu'il exerce, le prêtre peut encore être, à sa manière, un soldat.

Les cahiers tenus par Davout à Auxerre nous en transmettent le reflet: la reliure est en parchemin, l'écriture pourrait être celle d'un copiste du Moyen Age qui apprendrait son métier; les noms propres, écrits en lettres majuscules, sont introduits dans le texte comme un cérémonial. Le contenu correspond à la forme; les généraux en chef sont couverts de louanges, la bravoure est mise à l'honneur; la critique ne se fait jour que très rarement.

A l'école de Paris, où l'on enseigne selon un rythme posé, mais soutenu, pendant plus de deux ans, des disciplines qui ne sont pas diluées, à des classes peu nombreuses d'élèves intelligents, on va très loin. Mis au point par des officiers qui sont à la fois des praticiens et des gens cultivés, les plans d'instruction sont aérés et solides. Le morcellement des horaires de leçons est soigneusement évité: les séances durent deux heures, pour permettre aux professeurs d'effectuer un travail en profondeur (exposé magistral, contrôle de la mémorisation, développement du jugement). Les efforts physiques et intellectuels y sont bien équilibrés, la part de la récréation, du jeu et des arts d'agrément est faite. Le temps est bien rempli, comme il le sera plus tard aux armées.

Il faut reconnaître qu'en matière d'éducation militaire, il est difficile de faire mieux [2].

[1] Après la suppression du latin comme discipline obligatoire, les maîtres chargés du maigre enseignement facultatif qui en subsistait encore, firent des efforts considérables pour relever le défi et pour transmettre malgré tout le patrimoine dont ils avaient la garde. Ils réalisèrent ainsi une collection de textes des auteurs anciens, qui était absolument remarquable, et qui devait servir de modèle aux « classiques » en usage dans les lycées au cours des deux siècles suivants. Cette collection, présentée sous la forme d'une *bibliothèque de voyage*, était remise à tous les élèves. Menée dans des conditions difficiles, la lutte de ces vieux maîtres ne manque pas de grandeur.

[2] *(voir p. 396)*.

Quand l'Ancien Régime s'effondre, la plupart des élèves qui ont été formés dans l'institution, émigrent ou sont rayés des cadres, quand ils ne sont pas les victimes des tribunaux révolutionnaires. Le potentiel qui est ainsi perdu pour l'armée ne se mesure pas. Mais l'héritage est cependant transmis [1], par quelques hommes seulement, au nombre desquels se trouvent l'Empereur, Davout, seul de tous les maréchaux d'Empire à avoir été formé à Paris, Clarke, le futur ministre de la Guerre, une quarantaine de généraux de division et de brigade sur les quelque mille cinq cents que compteront la République, le Consulat et l'Empire.

Le témoignage de Davout, en ce qu'il est absolument distinct de celui de Bonaparte jusqu'à la fin du Directoire, nous permet d'établir que le style de Napoléon et de l'armée impériale, doit en réalité beaucoup plus à l'Ecole royale militaire, que l'Empereur lui-même ne l'a laissé entendre. Cette activité prodigieuse, cette capacité de supporter le nomadisme de la vie militaire avec un lit de camp et quelques bons auteurs, cette vaste ouverture d'esprit, permettant d'assimiler rapidement et de résoudre les problèmes les plus divers, cette volonté de se rendre maître de la guerre en en faisant une science exacte, cette rage de tout fixer par écrit, et surtout, ce sens de l'absolu dans la discipline, tout cela porte non seulement la marque du génie de l'Empereur et celle, plus discrète de celui de Davout, mais aussi les stigmates de l'Ecole royale et de l'absolutisme, et constitue en fait, l'héritage militaire de l'Ancien Régime.

La genèse d'un génie échappe à tout calcul, mais son éveil et sa prise de conscience peuvent être le fait d'une pédagogie originale. Nous ne

L'hypothèse se présente ici tout naturellement à l'esprit, de savoir dans quelle mesure il aurait pu s'avérer salutaire pour l'Ancien Régime, de dispenser plus largement cette formation d'élite, et de « capter » en quelque sorte, par ce moyen, la violence qui se faisait jour dans la jeune génération.
A supposer que le problème des maîtres et des crédits eût été résolu, et que le nombre des privilégiés eût pu être doublé ou triplé, la question des débouchés ne l'eût pas été pour autant. Dans quels régiments aurait-on placé ces officiers en surnombre? On oublie toujours, quand on compare la réforme de Saint-Germain au système frédéricien qui lui a servi de modèle, que le roi de Prusse avait résolu le problème en se servant du débouché naturel de la guerre, et qu'il avait pu doter ses officiers en se servant des territoires conquis. Le temps de paix — et le pacifisme de Louis XVI — ne permettaient pas d'entrevoir une solution qui eût été frédéricienne dans ses dernières conséquences.
Il semble en outre assez problématique d'admettre que les hommes les plus emportés de cette génération qui en était prodigue, les Turreau, les Bourbotte et les autres, se fussent nécessairement engagés dans la voie assez austère qui leur aurait été ainsi ouverte. Les meilleures institutions scolaires n'ont jamais supprimé les hiérarchies parallèles du monde de l'aventure, de l'intrigue et du jeu.

[1] L'Ecole du Génie de Mézières jouera un rôle analogue à celui de l'Ecole de Paris, en formant Carnot et en donnant naissance à l'Ecole Polytechnique.

pensons pas seulement ici à l'Ecole militaire, mais à de nombreux précédents, dont celui du Collège de Sainte-Barbe, où furent formés Ignace de Loyola et Calvin, ou à celui de Port-Royal, dont la pensée fut sauvée de la destruction par quelques hommes exceptionnels, comme Racine et Pascal.

Nous voyons, dans ce qui précède, qu'une telle pédagogie ne s'improvise pas, et qu'elle peut constituer, une fois mise au point, l'un des éléments les plus insensibles qui soient dans la confrontation avec les vicissitudes des temps.

Loin de détruire la pensée militaire de la Royauté, la Révolution ne parvint qu'à la faire éclater au grand jour et à la diffuser beaucoup plus largement que n'auraient jamais pu l'espérer ses fondateurs.

III. L'histoire

L'enseignement de l'histoire est une chose. Les relations qu'un homme peut établir entre cette science et son temps en sont une autre.

Telle qu'elle apparaît dans les cahiers de Davout, la matière enregistrée se présente sous la forme d'une succession d'événements, dont l'enchaînement, sommairement esquissé, reflète manifestement les développements plus circonstanciés auxquels L'Eguille procédait dans ses cours. Nous savons par d'autres témoignages, que le professeur savait captiver l'imagination de ses élèves par ses évocations et par la manière dont il savait faire revivre les personnages du passé. Il permettait ainsi aux jeunes gens de s'identifier avec les grands capitaines et « motivait » de la sorte chez eux, le besoin d'accomplir à leur tour de grandes choses. Destiné à éveiller, chez de futurs officiers, des sentiments d'idéalisme, cet enseignement semblait donc parfaitement adapté à son objet, tout en remplissant ainsi avant la lettre, davantage la fonction d'une idéologie que celle d'une science.

Le procédé didactique, par lequel on « fait vivre l'histoire », trouve parfaitement sa justification quand il est appliqué aux degrés inférieurs et moyens de l'enseignement. Par contre il devient contestable et même dangereux quand on s'en sert au degré supérieur; les raisons en sont clairement apparues quand nous avons analysé la fin du cours de L'Eguille. A ce niveau de l'enseignement, où les jeunes gens sont sur le point d'entrer dans la vie pratique, l'évocation, même saisissante, ne saurait être substituée à l'établissement des faits. En conservant un procédé, dans lequel l'imagination du maître invente des éléments qu'il ne connaît pas, on remplace par une interprétation personnelle la recherche de la vérité, on donne très rapidement naissance à des illusions, dont certaines peuvent entraîner des consé-

quences d'une extrême gravité. En effet, c'est parce qu'ils ignorent que l'histoire se montre souvent sous des formes ignobles et sordides, que la plupart de ces jeunes nobles ne voient d'autre solution, le moment venu, que la pire de toutes, qui consiste à émigrer.

On ne leur a pas enseigné que le propre d'une crise est de paraître insurmontable en son début. Ils connaissent l'accessoire, pas l'essentiel.

L'Eguille manque-t-il des documents qui lui permettraient de situer son enseignement sur un plan scientifique? La question doit être laissée ouverte, et notre appréciation, rester très nuancée. Nous pouvons cependant constater le caractère apologétique de ce cours, à peine tempéré par quelques remarques, exprimées dans les dernières leçons. Jamais chez lui, une victoire n'est considérée sérieusement du point de vue du vaincu, jamais non plus nous ne le voyons analyser, avec ses élèves, de cas concrets de fautes commises en matière de politique intérieure.

Ceci nous conduit au point central de toutes ces réflexions :

A une époque où les sciences exactes faisaient des progrès aussi considérables, parce qu'elles tenaient compte de la théorie des erreurs — il suffit pour s'en rendre compte, de penser au développement de la balistique à la fin du XVIII^e^ siècle — *il est pour le moins surprenant de voir l'enseignement de l'histoire ignorer souverainement les fautes, alors qu'elles auraient été des plus utiles à son développement.*

Comme on les avait laissés dans l'ignorance la plus complète à cet égard, les élèves de l'Ecole militaire durent péniblement acquérir, empiriquement, des connaissances que le système monarchique — jusqu'à son effondrement — estimait devoir être réservées à un nombre très restreint d'initiés.

Dans ce domaine, il ne saurait être question d'une transmission d'héritage.

L'expérience de la vie — et les leçons de politique que lui donnent ses amis, dont Bourbotte et Turreau — ont *tôt fait d'enseigner à Davout que l'histoire ne se fait pas dans le passé, ni dans l'avenir, mais dans le présent.*

Pour se rendre toujours davantage le maître de ce présent, dans lequel il intervient directement, il l'observe de près, il l'enregistre dans ses lettres et ses rapports, il s'attache à le saisir et à le connaître; confronté avec la réalité, il continue à prendre des notes, comme il le faisait quand il suivait les exposés de L'Eguille. L'habitude de rédiger

étant prise, il écrit beaucoup, il relit et médite sans cesse sur les textes et sur les faits. Au cours de cette démarche, son style se dépouille et nous le voyons toujours mieux épouser son objet. Peu à peu aussi, le passé lui apporte ses ressources. *Il vient enfin un moment où la relation entre l'homme et l'histoire est pleinement établie.* La connaissance des gens et des faits, venant s'ajouter à la conscience d'accomplir une mission élevée, lui donne cette sûreté dans la conduite de ses actions, qui ne saurait trouver ailleurs son explication.

IV. La Révolution

L'armée royale avait-elle encore, en 1790, des chances de l'emporter sur le plan intérieur? Sa défaite était-elle réellement inévitable?

Il est toujours artificiel de supposer après coup, que les hommes et les circonstances aient pu être différents de ce qu'ils ont été dans la réalité; mais il faut parfois mettre ainsi en question les défaites, pour faire ressortir plus nettement les erreurs commises par ceux qui ont perdu la partie.

Un phénomène d'accélération

Considérée sans aucun parti pris, la Révolution se présente sous la forme d'un phénomène d'accélération, qui gagne peu à peu les secteurs les plus divers. Si les problèmes qui se posent ne sont pas nouveaux en eux-mêmes, pas plus que ne le sont les réformes déjà entreprises avant 1789 [1], la simultanéité avec laquelle l'opinion exige que leur soit donnée une solution place le pouvoir devant une situation inattendue, dont il ne parviendra pas à se rendre le maître.

Cette accélération prend rapidement de telles proportions qu'il devient impossible de songer à l'enrayer en recourant aux ressources traditionnelles. Les expédients politiques auxquels on recourt ne permettent

[1] Rappelons à titre d'exemple, que le pouvoir royal s'était attaché avant la Révolution, à résoudre le problème posé par la vénalité des charges. Des dispositions avaient été prises pour réduire leur valeur d'un quart lors de chaque transmission; une compagnie qui valait 10 000 livres en 1750, et qui avait changé trois fois de propriétaire, n'en valait plus que 2500 en 1770, prix auquel l'aurait achetée un Jean-François d'Avout.
Sur un autre plan, on voit que la formation d'une armée nationale faisait l'objet, dès 1782, de la part du ministère de la Guerre, d'une étude systématique, dont était chargé le chevalier des Pommelles.
Enfin l'on voit que contrairement à ce qu'écrivait Voltaire, le pouvoir d'achat de la solde du militaire n'avait pas diminué. Depuis 1726, la livre était restée stable, et de plus, la solde avait été augmentée en 1762. Les exigences de l'homme de troupe de 1780 se trouvaient il est vrai modifiées par rapport à celles du soldat de 1680, en fonction de l'élévation du niveau de vie.
(Nous devons ces remarques au professeur Corvisier).

pas davantage d'en faire façon. Mais il reste d'importants moyens militaires. On peut penser que s'il s'était trouvé à la tête du royaume, en été 1789, un véritable homme d'Etat, il aurait été en mesure d'effectuer un coup de force dès l'automne de la même année. L'armée, forte de plus de cent régiments d'infanterie et de plus de cinquante corps de cavalerie, commandés par des officiers dont la grande majorité était attachée à la personne du roi, aurait exécuté ce qui lui avait été ordonné. Si l'on songe à la modestie des moyens qui seront engagés par Bonaparte, le 13 vendémiaire, ou même, le 18 brumaire, on voit que sur le plan militaire, rien n'était plus simple que d'effectuer un coup d'Etat. Les journées des 5 et 6 octobre, organisées en sous-main par le duc d'Orléans, auraient pu fournir le prétexte à un souverain énergique, de réduire par la force la « fronde » de Philippe-Egalité. Les incidents qui se produisirent dans quelques régiments, en 1790, nous conduisent trop souvent à admettre que l'armée royale avait cessé d'être sûre. L'exemple de Royal-Champagne, paradoxalement, permet d'établir que tel n'était pas le cas. Nous y voyons que jusqu'à la fin de 1789, ce régiment put être tenu en dehors de l'agitation politique, qu'il commença à être noyauté en janvier 1790, que les actes d'indiscipline commencèrent en avril et ne furent le fait que d'une trentaine d'hommes, et que le calme fut rétabli en août de la même année, après l'expulsion des plus compromis d'entre eux. Si on la considère au travers du cas de ce régiment, on voit que la manœuvre de subversion n'a atteint l'armée que dans une mesure très relative, au cours de l'année 1790, et que les troubles, dont l'Assemblée est saisie à chaque instant, ne sont le plus souvent que des actes d'indiscipline grossis dans l'opinion.

Il suffit d'une mesure énergique, en août 1790, pour faire rentrer ce corps dans le devoir, sans effusion de sang, tant il est vrai que la fermeté a toujours été le meilleur antidote que l'on puisse opposer à la subversion dans les armées; encore faut-il que le haut commandement en administre la preuve. Si nous examinons la manière dont les instances supérieures se sont manifestées à Royal-Champagne au cours de cette période cruciale, nous obtenons un résultat dépourvu de toute équivoque : jusqu'au mois d'août 1790, ce régiment n'a pas reçu d'ordres clairs. On peut dire qu'il a été administré par les services d'un ministère; on sait qu'il a reçu quelques messages, écrits sur un ton paternel et touchant par un maréchal de camp, mais on ne trouve pas de traces d'un véritable acte de commandement.

Au sein de Royal-Champagne, la tentative de subversion, amorcée en avril, finit par avorter quelques mois plus tard malgré tous les efforts déployés par les sectionnaires. Au sein de l'Assemblée, par contre, elle déboucha sur un succès politique réel, obtenu par les

adversaires de l'armée royale, en leur permettant de donner à son sujet, l'image entièrement fausse d'un instrument qui a perdu son efficacité. On peut penser que la gauche n'aurait pas conduit sa manœuvre avec autant de soin, si l'ancienne armée n'avait représenté à ses yeux, en 1790 encore, une force considérable.

Les longues délibérations, portant sur des questions de principe, causèrent davantage de tort à l'armée en paralysant l'exercice de son commandement, au cours des premiers mois de 1790, que les initiatives encore assez rares, de ses adversaires. Trop de personnages haut placés cherchaient à faire prévaloir leur opinion ou à jouer le premier rôle, comme La Fayette, commandant en chef de la garde nationale, ou comme certains grands seigneurs à l'esprit libéral, qui faisaient encore partie du comité militaire, sans compter Mirabeau, qui se considérait lui-même comme un expert en la matière, ou le duc d'Orléans, dont l'ambition d'être nommé lieutenant-général du royaume était notoire, ou « les Lameth », enfin, ainsi que les désignera Dumouriez dans ses *Mémoires*.

Dans ces conditions, l'anarchie du sommet devait immanquablement finir par atteindre l'ensemble de l'édifice : la subversion partit de la tête pour rejoindre celle qui conve toujours à la base.

Privés d'un encadrement solide, des hommes comme Davont commencèrent à prendre l'initiative. Il est intéressant de relever le fait que ce dernier ait attendu jusqu'au mois d'avril 1790 avant d'agir. Comme l'armée elle-même, il était resté longtemps dans l'attente. Le moment où il prit ouvertement parti indique clairement que le pouvoir royal devait agir avant cette date.

En laissant ses adversaires créer au mois de mars, la hiérarchie parallèle des conseils d'administration de la garde nationale, le ministre de la Guerre ne se rendit pas compte que le temps jouait contre lui. Quant à sa manœuvre, consistant à attendre que se présentât un moment favorable pour frapper un grand coup, elle témoignait d'une méconnaissance profonde des adversaires et du genre de combat auquel il avait affaire. Il ne vit pas que l'extrême-gauche, incapable de lutter ouvertement contre la puissance, demeurée importante, de l'armée, s'efforçait de l'effriter peu à peu. En donnant à ses officiers la consigne d'éviter tout éclat et de supporter en silence toutes les avanies, il les contraignait à laisser se dégrader toute leur autorité. Il eût été plus difficile pour le ministre de la Guerre, de faire avec davantage de naïveté le jeu de ses adversaires.

En stratégie classique, où les forces armées s'affrontent en campagne, il est parfois judicieux d'adopter la défensive; c'est le cas notamment

dans la situation où l'on dispose de moyens quantitativement inférieurs à ceux de ses adversaires. On cherche ainsi à compenser une infériorité matérielle par une supériorité qualitative, par l'habileté du commandement, par les ressources du terrain et d'autres facteurs encore.

Dans un affrontement idéologique au contraire, où la lutte se situe, initialement du moins, sur le plan des idées, la défensive ne saurait en aucun cas se justifier, car elle équivaut toujours à une reconnaissance implicite de la supériorité intellectuelle et morale de l'adversaire; on ne saurait mieux afficher sa crainte qu'en lui abandonnant l'initiative.

L'expectative de La Tour du Pin semble lui avoir été dictée par le roi et renforcée par la conviction que tôt ou tard, l'unité du pays se referait en présence d'une menace venant de l'extérieur; elle devait se révéler comme la plus désastreuse des politiques. Pour conserver sa cohésion morale, une armée a besoin d'éprouver concrètement ce que sont des mesures énergiques; elle ne doit pas dépendre de facteurs qui échappent à l'influence de ses chefs, comme l'était en l'occurrence, l'espoir fallacieux d'une intervention étrangère.

La subversion a atteint son principal objectif quand elle est parvenue à faire douter les chefs [1]. Hésitant à s'affirmer, de peur de mécontenter la troupe, ceux-ci n'obtiennent qu'un effet contraire.

La troupe méprisera toujours la crainte, dont un instinct très sûr peut lui révéler l'existence chez ceux qui la commandent. On ne doit pas s'étonner dès lors, de voir des hommes entreprenants sortir du rang pour se tourner vers des chefs qui leur posent de fortes exigences, ou vers des systèmes dont la rigueur les attire.

N'ayant pas fait usage assez tôt du seul moyen qui aurait pu lui permettre de reprendre l'initiative et peut-être de freiner l'accélération avant qu'elle ne se généralise, le pouvoir royal et son armée perdirent la partie. En quelques mois, le mouvement avait pris une telle ampleur qu'une solution militaire n'aurait plus été concevable. Dans un étrange climat d'euphorie et de violence, le pays avait été transformé en un vaste chantier où les institutions existantes, dans lesquelles les esprits ne voyaient plus qu'un obstacle au progrès, étaient systématiquement mises en cause et bien souvent détruites.

[1] La subversion commence toujours par provoquer une altération du langage; cessant d'appeler les choses par leur véritable nom, on ne distingue plus ce qui est réalisable de ce qui est utopique. La réalité finit par apparaître à l'opinion comme étant haïssable et devant être détruite.
Le processus conduit à la guerre, dont l'une des fonctions consiste à rétablir l'identité entre le langage et les faits, et par là, le sens commun.

Il est difficile de lutter contre une idéologie, car il entre en elle des éléments affectifs, irrationnels et violents, sur lesquels la raison n'a guère de prise. On pourrait appliquer à ce phénomène la proposition de Spinoza, selon laquelle « une affection ne peut être réduite ni ôtée sinon par une affection contraire, et plus forte que l'affection à réduire » [1].

Or où trouver une idéologie supérieure à celle de la violence révolutionnaire, si ce n'est dans un système militaire, sociologiquement intégré, à la fois détenteur et représentant de la force vive d'une nation? La force peut être supérieure à la violence, à la coodition toutefois de s'exercer avec l'adhésion populaire; on oublie toujours que s'il est une classe qui a horreur du désordre, elle se trouve chez le peuple. Mais le peuple a aussi besoin de libérer ses énergies, et il faut que le service assume pour lui aussi le rôle essentiel de la fête. Le régiment avait constitué pendant des siècles la forme presque idéale de cette intégration; il était resté plus populaire que la milice, sorte de dépôt où l'homme était un être anonyme, et dans lequel les troupes de ligne venaient compléter leurs effectifs en cas de besoin. Mais comme il en advient souvent des institutions particulièrement bien conçues, on avait cru inutile de l'adapter, de manière à permettre à chacun de s'identifier avec l'un de ses multiples aspects. Quand le soldat de fortune et le sous-officier se virent frustrés de l'espoir légitime d'accéder à l'épaulette, ils abandonnèrent la forme du régiment, pour se rallier à celle, plus ancienne, de la bande.

En choisissant suffisamment tôt la « fédération » comme objectif d'une politique militaire, en mettant résolument en vigueur le plan qui avait été étudié, du « doublement » des effectifs de l'armée, en admettant les inconvénients qui pouvaient en découler, il semble que sur le plan sociologique, il aurait été possible d'amorcer un processus d'intégration d'une grande portée. Mais l'occasion, saisie à l'échelon tactique par un Davout, fut manquée sur le plan stratégique.

A la décharge de La Tour du Pin, l'historien doit reconnaître que rien ne le préparait à affronter les obstacles qui surgirent sur son chemin: la réforme d'une armée est peut-être l'opération militaire la plus difficile à exécuter qui soit.

V. La guerre

Méditatif et pragmatique, Davout sait qu'à la guerre, malgré certaines analogies, les situations sont chaque fois nouvelles et qu'elles doivent toujours être considérées d'un œil neuf.

[1] Spinoza – *Ethique* – Quatrième partie, proposition VII – Paris – Garnier – 1934 – T. II p. 23.

La vie l'a fait ainsi. Formé pour tenir son rang dans la guerre royale, où les différends se vident en champ clos ou en rase campagne, entre des formations peu nombreuses, composées de professionnels, le « phénomène-guerre » lui apparaît pour la première fois sous la physionomie insolite de la subversion. Instruit comme officier de cavalerie, c'est à la tête d'un bataillon d'infanterie qu'il reçoit le baptême du feu. Le reste est à l'avenant; sans idées préconçues, il considère attentivement chaque situation et ne s'engage qu'au moment où il a distingué le point faible de son adversaire avec toute la netteté possible. La souplesse avec laquelle il traite ainsi de nombreux cas, tous différents, lui permet d'acquérir une connaissance précise des multiples formes sous lesquelles peut se manifester la guerre. Homme de l'art, il n'en est pas le théoricien. Créateur, il se passe de l'esthétique. Pour lui, la guerre se présente comme la maladie aux yeux du médecin. « Aux grands maux, les grands remèdes », écrit-il.

Dans cette optique, la guerre lui apparaît comme un fléau social, comme une affection qui s'attaque à l'organisme de l'Etat en engendrant le désordre et la violence. Il ne tarde pas à découvrir que la manière la plus efficace de s'opposer à ses ravages, consiste moins à lutter contre les élémeots malades, qu'à développer la vigueur des parties saines. La force de l'armée lui apparaît comme étant susceptible d'opposer à la violence et à l'agressivité, toujours latentes, l'antidote le plus efficace.

Les circonstances lui enseignent que la prévention de ce fléau est souvent mal faite, quand elle n'est pas inexistante; il voit que les peuples refusent d'envisager sérieusement l'éventualité des guerres, comme ils évitent de penser à la maladie, par réflexe de santé [1]. Dans ces conditions, il est tout naturellemeot confirmé dans l'idée que seul un emploi rapide et intelligent de la force peut opposer un barrage suffisamment résistant à l'explosion de la violence.

On aurait tort cependant, de voir en lui le partisan délibéré des méthodes répressives, sous la forme desquelles se marque bien souvent l'échec d'une politique exagérément conservatrice. Esprit libéral, positiviste avant la lettre, il se fait toujours le protagoniste de la justice sociale, dans laquelle il voit le meilleur instrument de prévention des crises.

Comme la plupart de ses contemporains, il commence par trouver, dans la Révolution, une preuve de la vigueur de la France; mais quand il assiste à la tragédie de la Vendée, aux scènes de la Terreur,

[1] Cette insouciance endémique a été relevée par le professeur Milliez, de la Faculté de médecine de l'Université de Paris, auquel nous empruntons cette observation.

à la condamnation d'innocents, et qu'il est enfin le témoin, dans le Palatinat, du pillage et de l'assassinat, il découvre qu'une fièvre politique est loin d'être toujours salutaire. Il se rend compte qu'elle peut échapper au contrôle de ceux qui l'ont provoquée, pour dégénérer rapidement en une infection générale; il distingue dans la guerre civile une affection pernicieuse qui provoque dans la substance d'un pays des lésions profondes, difficilement guérissables, pour autant qu'elles le soient.

Il reste marqué par le spectacle d'une nation, dont le souverain est le plus pacifique des hommes, et chez laquelle la dégradation de l'institution militaire a pour conséquence immédiate, sinon directe, le déchaînement du fléau.

Mieux qu'un autre peut-être, il sait que la cause essentielle des guerres interminables qui vont suivre, doit être recherchée dans ces années d'euphorie, au cours desquelles un roi qui n'a pas été formé pour régner, a cru possible de conjurer un mal en ignorant son existence. L'antinomie qui oppose la force à la violence nous apparaît ainsi comme étant à la base de la pensée militaire de Davout. Mais cet élément est loin d'en constituer l'unique fondement; le maréchal sait que la guerre est caractérisée avant tout par l'incertitude dans laquelle les adversaires se trouvent plongés les uns par rapport aux autres. Ces deux éléments le conduisent à mettre au point une méthode de commandement particulière et un instrument qui lui est adapté.

En ce qui regarde la première, nous voyons que l'art de Davout consiste essentiellement à réduire sa propre marge d'incertitude, tout en l'augmentant aux yeux du commandement adverse. Là où d'autres sont gênés dans la prise de leurs décisions par l'existence des « zones d'ombre », Davout en tire au contraire un parti original et se révèle en avance sur son temps; bien avant que le terme d'intoxication ait été utilisé dans cette acception, il se montre passé maître dans ce domaine.

Venons-en maintenant à l'instrument dont il se sert.

Pièce maîtresse de l'édifice, le régiment, pour Davout, est une formation de combat à la fois souple et robuste, dont le fonctionnement, si l'on peut dire, est très sûr. Pour l'adapter aux plus hautes exigences, le maréchal s'attache avec une grande rigueur, à éliminer dès le temps de paix, toute source de flottement dans la marche de son service. Au prix de longs efforts, il parvient ainsi à réduire la marge d'incertitude, en ce qui touche à ses propres troupes. Dans le désordre d'une bataille, il *sait* que dans ses régiments l'ordre sera toujours rétabli, les vides comblés, les feux croisés devant le front de bandière, les liaisons reprises et les batteries adverses prises d'assaut quand elles deviennent trop meurtrières.

Expression de la pensée militaire de Davout, les carrés d'Auerstaedt nous en apportent une image qui est loin d'être uniquement symbolique. Nous observons tout d'abord que le maréchal n'est pas l'inventeur du carré; cette formation particulière était connue avant lui; la création d'Auerstaedt n'est pas dans la forme, mais dans le contenu et dans le fait que ces carrés, contre l'attente de l'adversaire, tiennent. Mais le régiment n'est pas seulement à ses yeux un instrument de combat, en réalité il est beaucoup plus que cela.

Il s'en sert en effet, avant la lettre, comme d'une force de dissuasion. A Auerstaedt, la cavalerie prussienne finit par hésiter à aborder l'infanterie du 3e corps. Avant Eckmühl, en 1809, Davout effectuera une marche de flanc sans qu'un seul des corps autrichiens près desquels il défile ne cherche sérieusement à entraver la manœuvre. A Hambourg, en 1814, Bennigsen évitera manifestement de s'engager dans une partie décisive. En 1815, après Waterloo, Davout regroupera l'armée française derrière la Loire. Menaçant les Alliés d'exécuter un retour offensif, il réussira à obtenir de leur part une amélioration sérieuse des clauses d'armistice, notamment en ce qui se rapporte à l'amnistie des républicains.

Même à distance, les carrés du duc d'Auerstaedt en imposeront encore à Blücher, qui ne les aura pas oubliés.

Ayant conservé leur cohésion, ces régiments empêcheront par leur seule présence que ne se déclenche une guerre civile. Cette victoire, dont on parle trop peu, est peut-être la plus belle que le maréchal ait jamais obtenue.

Rangés en carrés, ces régiments nous font involontairement penser à l'*agora* d'une cité antique. Nous savons qu'ils représentaient pour Davout l'institution et le lieu où il voulait faire régner la justice et le bien. Le dernier ordre qu'il donna avant sa mort le fut pour venir en aide à l'un de ses anciens soldats.

CHAPITRE III

CONCLUSION

L'étude de la première partie de la vie de Davout nous conduit à remettre en question les bases sur lesquelles l'histoire militaire repose en tant que science.

Traditionnellement fondée sur la connaissance, souvent unilatérale et beaucoup trop étroite des seules opérations, l'histoire militaire classique ne fournit pas à ceux qui devraient pouvoir en disposer, les éléments d'une science susceptible d'éclairer le présent. En en faisant une discipline d'érudition, on l'a privée de son rayonnement; en l'assimilant par sa forme, à la critique littéraire ou à l'esthétique, on l'a privée de sa vigueur; dans tout ceci, on a oublié peu à peu que l'histoire militaire fait partie intégrante de l'art de la guerre, et que cet élément qui lui est particulier, en fait une discipline originale.

Nous sommes en droit d'attendre de cette science qu'elle fournisse au praticien des connaissances précises, sur lesquelles il puisse se baser quand il opère. Dans une certaine mesure, nous aimerions nous inspirer, dans l'étude de la guerre, des méthodes auxquelles recourent la médecine et la chirurgie dans l'approche de leur objet. Nous trouvons dans ces sciences, l'exemple d'une démarche où les connaissances acquises dans le passé permettent d'agir avec une efficacité accrue dans le présent, qui est le seul moment où l'histoire se crée.

La médecine et l'histoire militaire offrent entre elles beaucoup d'analogies, dont celle d'effectuer la synthèse d'éléments appartenant à la fois aux sciences exactes et aux sciences morales, et celle d'être toutes deux confrontées à des crises qui mettent en danger l'existence humaine. La comparaison est intéressante à plus d'un titre, car elle nous permet d'entrevoir de quel poids pourrait peser la connaissance de la guerre dans le contrôle et la prévention des crises, si elle ne se trouvait pas soumise, en tant que science, à des servitudes qui

retardent considérablement son développement, et s'opposent à sa diffusion dans l'opinion publique. Ce dernier élément peut entraîner, comme nous le verrons dans la suite, des conséquences d'une extrême gravité.

La science médicale est largement favorisée par le fait que l'observation de la maladie et de la lutte menée contre elle, peuvent faire l'objet d'un enregistrement systématique; dans ce domaine, le savant dispose de sources sûres. Tel n'est pas le cas de l'histoire militaire, où les observations les plus intéressantes ne sont que rarement et souvent fort mal enregistrées; en cours d'action, un commandant n'a guère le temps de dicter ses réflexions ou de prendre des notes; les éléments sur lesquels il se base pour apprécier la situation échappent ainsi pour la plupart au dépouillement effectué dans la suite par l'historien, qui ne peut disposer que d'éléments très fragmentaires. Le point est crucial. Là où le médecin peut observer des symptômes, le chef militaire interprète des indices; le premier peut en prendre note, le second ne peut guère le faire. C'est parce qu'elle est privée de l'essentiel de cette source, que l'histoire militaire se trouve aussi sévèrement hypothéquée; mais là ne se trouve pas sa seule servitude; elle rencontre en effet de grandes difficultés dès qu'elle se penche sur des cas où ont été commises des erreurs, et cela tant en matière de politique militaire que de guerre psychologique ou de commandement au feu. Il n'est certes pas usuel — ni en médecine, ni en histoire militaire — de publier avec un grand luxe de détails ce qui se rapporte aux échecs subis. Nous voyons cependant qu'au sein de la Faculté, les fautes sont souvent beaucoup mieux connues qu'elles ne le sont des état-majors ou, à plus forte raison, des militaires qui exercent un commandement.

Au plan stratégique, il est vrai que les défaites ne sauraient guère, à la longue, être dissimulées, et qu'elles révèlent toujours un certain nombre d'erreurs. Mais ce domaine ne représente que l'un des aspects, somme toute extrêmement spécialisé, de la pratique militaire. Le reste est largement inexploré. Pour une centaine d'ouvrages ayant trait aux grandes opérations et à l'aspect spéculatif de la stratégie, on en trouve un, peut-être, qui nous apporte quelques précisions sur la logistique. Le reste est à l'avenant.

Freinée dans son progrès, l'histoire militaire se voit ainsi dépasser, d'une manière chronique, par les autres sciences. Il semble que seule la guerre lui permette, par à-coups, de combler ce retard, en la ramenant périodiquement à la source coûteuse de l'expérience personnelle du combat. L'insuffisance de cette science paraît être à l'origine d'un cercle vicieux: c'est parce qu'elle est déficiente qu'elle se traduit

peu à peu, dans l'opinion publique, par un manque d'intérêt; ce phénomène ne manque pas d'entraîner un affaiblissement des armées, une décadence générale de l'art militaire, qui ne manque pas d'être exploitée, tôt ou tard, par des adversaires qui n'ont aucune difficulté à en déceler l'existence.

Cet état de choses est particulièrement marqué au moment où Davout commence sa carrière. Des théoriciens ont substitué une série de notions abstraites aux connaissances concrètes qui font défaut; la représentation du combat se traduit par un schématisme qui ne correspond pas à la réalité. Privées d'un contenu qui seul pourrait leur donner un sens, des formes s'effondrent, qui n'étaient cependant pas dépourvues de valeur, et que l'on devra découvrir à nouveau, au cours des longs tâtonnements des guerres de la Révolution.

Par des voies largement empiriques, témoin de nombreuses erreurs, Davout doit retrouver une science qui s'est en partie perdue; ayant ainsi fondé son métier sur des bases scientifiques, il remporte une série de succès dont la régularité nous surprendrait, si nous n'en connaissions la raison profonde.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que ses biographes, recourant aux procédés traditionnels de l'histoire militaire, n'ont guère retenu de sa vie que les éléments se rapportant à ses opérations, en considérant celles-ci de l'extérieur. Davout, il faut bien le dire, ne leur a pas toujours facilité la tâche, bien qu'il se soit toujours efforcé de consigner ses observations avec une grande honnêteté.

Nous sommes ici parfaitement conscients de n'avoir pu reconstituer que des fragments d'un métier qui s'était à nouveau perdu, mais nous savons qu'il reposait sur une synthèse, destinée à un usage militaire, dans laquelle les sciences exactes et les sciences morales étaient remarquablement intégrées. Aussi est-ce de cette dernière constatation que nous aimerions tirer notre conclusion finale.

La communauté humaine, lorsqu'elle est soumise aux fortes pressions que la guerre fait peser sur elle, peut être comparée à une couche géologique, en laquelle les éléments les plus divers sont peu à peu intégrés pour constituer un tout homogène. La morphologie du cristal ressemble beaucoup, par la solidité et l'harmonie de ses structures, à celle d'un régiment qui fait bonne contenance au feu.

L'histoire militaire doit se donner comme tâche essentielle de connaître à fond ce phénomène d'intégration; elle doit établir dans quelles conditions il est possible de le provoquer sans avoir recours aux solutions extrêmes; elle doit être consciente enfin, d'accomplir une haute

mission scientifique, dont l'objectif consiste à préserver la substance humaine de la destruction. Mais il faut pour cela, que soient élargies les bases sur lesquelles elle est fondée.

Empiriquement, Davout a frayé une voie permettant de le faire. L'étude de sa vie permet d'établir que la science militaire a pu lui apporter, comme la médecine, des connaissances lui permettant d'intervenir dans le présent.

A ce titre, l'histoire militaire mérite d'occuper dans les institutions d'enseignement supérieur et dans l'information, la place qui lui revient. C'est parce qu'on la lui avait refusée, à l'Ecole royale militaire, que Davout mit son génie à en acquérir la connaissance. On peut penser que s'il les avait connus plus tôt, il n'aurait pas mis autant d'ardeur à chercher ses secrets, ce qu'il ne put faire qu'au moyen de la guerre. Les ayant découverts, il devait parvenir, en 1815, à éviter à la France une guerre civile. On parle peu de cette victoire, car l'opinion publique préfère trouver dans les récits du passé, des éléments spectaculaires et meurtriers. Il serait temps que l'histoire militaire apportât dans ce domaine, à ceux qui peuvent agir, des éléments scientifiques et efficaces, en leur rappelant qu'il existe des voies et des moyens qui permettent de protéger les peuples. Par l'invention des vaccins, la médecine a conjuré certains fléaux; on ne voit pas pourquoi l'histoire militaire ne pourrait pas s'attaquer aux autres.

Considéré dans cette perspective, Davout nous apparaît comme un précurseur, dont nous commençons peu à peu à mesurer l'importance : là où Clausewitz ne voyait pas de limite au déchaînement de la violence, le duc d'Auerstaedt envisageait la possibilité de dresser en face d'elle des barrages efficaces; en y consacrant, il est vrai, toutes ses forces.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

A. Sources manuscrites

Archives officielles

1. Archives nationales

D XV – Dossier 43 – Hesdin – Affaire du Régiment Rᵃˡ-Champagne – Année 1790 – 138 pièces.

Parmi ces documents, nous retiendrons :

La pièce 1, inventaire, de la main de Sallé de Choux, des documents contenus dans le dossier. La pièce est très confuse; une remarque postérieure, dont elle est munie, la définit comme une « sorte d'inventaire ancien, pouvant être consulté, mais dont on ne voit pas bien l'ordre et la méthode. Les nᵒˢ indiqués ... ne répondent point à ceux des pièces. Il y en a qui manquent ».

La pièce 2, version donnée par Lostande et les officiers du régiment des incidents du début du mois d'août.

La pièce 10, version donnée par Varlet des événements du 1ᵉʳ au 16 août, enregistrée le 20 août au comité des rapports.

La pièce 17, extrait de la délibération de la Société des Amis de la Constitution de la Ville d'Hesdin, du 26 octobre, dans lequel apparaît clairement la ligne politique suivie et le rôle équivoque de la dame Girard.

La pièce 20, demande adressée au Comité des rapports, le 1ᵉʳ décembre 1790, par les hommes renvoyés du régiment, de pouvoir servir dans la maréchaussée.

La pièce 22, texte autographe du rapport présenté par Sallé de Choux, le 11 décembre à l'Assemblée.

La pièce 22 bis, « section de Mauconseil, comité permanent », dossier contenant des pétitions et interventions des sections de la commune de Paris en faveur des hommes renvoyés de Royal-Champagne.

D XV – dossier 43 (suite)

La pièce 28, « Journal des trois députés de la section Mauconseil, envoyés à Hesdin, pour l'informer dans quelle situation se trouve le régiment de Royal-Champagne » – du lundi 6 au jeudi 9 septembre.

La pièce 34, lettre de Varlet, du 26 septembre, dans laquelle il fait part à la section Mauconseil, de la satisfaction qu'il éprouve pour le travail fait par ses députés.

Les pièces 44 à 47, lettres adressées entre le 12 septembre et le 8 octobre par Varlet à Campaignolles; allusions à Dubois-Crancé.

Les pièces 49 à 51, lettres adressées entre le 2 et le 9 septembre par Girard à ses « chers camarades » qui se trouvent à Paris; surveillance par la section Mauconseil, du Comité militaire et des commissaires du roi.

Les pièces 56 à 64, orchestration de l'affaire de Royal-Champagne par la section Mauconseil, entre la fin du mois de septembre et le 20 octobre, associant successivement les sections de l'Arsenal, de la Fontaine de Grenelle, de la Halle aux bleds, Henry-Quatre, Notre-Dame et du Ponceau avant d'étendre l'action « aux 47 autres sections ».

La pièce 66, « mémoire du sieur Baudry, maréchal des logis en chef, dans lequel sont rapportés tous les faits qui attestent la mauvaise foi et les criminelles intentions des sous-officiers et cavaliers exclus du Régiment Royal-Champagne cav. ». Baudry commence sa relation des faits dès le 20 avril et fournit sur Davout des détails que l'on ne trouve pas ailleurs.

La pièce 70, copie d'une lettre de La Tour du Pin à Biaudos, du 19 août, accompagné (*pièce 71*) de l'ordre du roi d'intervenir par la force à Hesdin.

D XV – dossier 43 (suite)

La pièce 88, « Précis des faits que MM. les Offers de Rgl Champagne ont l'honneur de mettre sous les yeux de MM. les Commissaires nommés par le Roy » – remis par d'Andigné le 20 septembre aux commissaires.

La pièce 106, « Mémoire du maire et des officiers municipaux de la Ville d'Hesdin à l'Assemblée nationale », du 2 octobre.

La pièce 108 « Cahier contenant soixante-trois pièces relatives aux troubles du régiment » – La 18e de ces pièces est la lettre d'Aubignan à Vacquié, dans laquelle se trouve attestée la présence de Davout aux Jacobins, avec Robespierre, le 4 août. La 52e de ces pièces contient la version de la municipalité relative à la déformation de la description des repas.

La pièce 110 contient les procès-verbaux de plus de deux cents dépositions de témoins, recueillies entre le 14 et le 30 septembre.

La pièce 128 « Rapport des Commissaires du Roi, sur l'affaire du régiment, etc. » est un texte imprimé de 32 pages, munies de nombreuses remarques marginales de la main de Sallé de Choux. Les lettres écrites par Davout et Point au mois d'août sont reproduites pp. 9 et 10.

La pièce 135 est un projet de résolution de l'Assemblée nationale, rédigé par Sallé de Choux, aboutissant à la désapprobation formelle du ministre de la Guerre.

D XV – Dossier 44

Contient sept pièces, parmi lesquelles il convient de signaler :

Les pièces 1 et 2, qui concernent Argod (la seconde est une pétition en sa faveur, signée par 78 citoyens de Valence).

La pièce 3, extrait des registres du comité militaire, du 20 février 1791, est l'acte par lequel les sous-officiers et soldats licenciés étaient autorisés à se faire admettre dans la gendarmerie nationale. « Signé Alexandre Lameth, président du comité militaire ».

La pièce 7 est constituée par un exemplaire du texte diffusé en août 1790 par le ministère de la Guerre pour justifier l'exclusion des cavaliers. Le document, imprimé sur quatre pages, ne porte pas de titre et commence par ces termes : « Le Régiment Royal-Champagne, Cavalerie, a été livré pendant près de cinq mois à tous les excès de l'insurrection. Les sieurs Davoust, Sous-lieutenant, & Poing, Adjudant de ce Corps, en ont été les principaux moteurs ».

W 547 – Dossier 43 – Procès Bourbotte – La lettre écrite par Davout le 4 prairial an III à Bourbotte, se trouve dans ce dossier.

133 AP (Archives privées déposées aux Archives nationales).

Neuf cartons (133 AP 1 à 9) – « Ensemble de papiers intéressant l'administration des biens du maréchal Davout ... et de sa femme sous l'Empire et jusqu'au milieu du XIXe siècle; correspondance du maréchal avec son secré-

taire intime Lenoir, de la maréchale, de notaires, de Louis Davout, prince d'Eckmühl, fils du maréchal; comptes du maréchal Davout pendant ses campagnes de 1806 à 1810 »[1].

Un dépouillement très sommaire de ces pièces ne nous a pas apporté d'éléments nouveaux pour la période considérée (1770-1806). En procédant à ce travail, nous nous sommes notamment posé la question de savoir s'il était possible de retrouver la trace, dans l'entourage du maréchal, de certains anciens soldats ou sous-officiers de Royal-Champagne; dans l'état actuel de nos recherches, nous ne pouvons que donner une réponse négative à cette question.

Les pièces comptables ne permettent pas non plus d'éclairer l'aspect très peu connu, de l'emploi fait par Davout, des fonds secrets qui lui étaient confiés pour payer ses agents.

2. Archives du Service historique de l'Armée de Terre

A^b 61 – 66 – Justice militaire 1788-1789.

B^1 107 – Correspondance secrète du Ministre avec les généraux Dumouriez, Custine et Valence (février 1793).

B^1 121 – Registre d'ordres de l'armée du Nord – 1793.

B^1 122 – Armée du Nord et des Ardennes – Correspondance du Ministre (1793-1794).

B^1 245 – Situations générales – Emplacements, effectifs; bataillons de gardes nationaux et de volontaires (1792-1800).

B^1 356 – Décision d'un conseil de guerre, du 4 juin 1796, relative à La Barrière (affaire du pont de bateaux de Mannheim).

B^1 357 – 362 Armée de Rhin et Moselle, justice militaire.

B^2 45 – 61 Armée du Rhin-et-Moselle – Correspondance (1795-1797).

B^{12} 30 – Ordres du ministre et du commissaire Pille à toutes les divisions du ministère, du 7 pluviôse au 25 messidor an II (26 janvier-15 juillet 1794).

C^2 376 – Registre de correspondance du général Daultanne, chef d'état-major du 3e corps (15 avril-7 octobre 1806).

K^1 1 à 100 Donation Davout.

Une mention particulière doit être faite des cartons et pièces suivants :

K^1 1 à 3 Période du camp de Bruges – de nombreuses indications sur l'instruction du 3e corps.

K^1 4 – 49 L'essentiel a été repris par Mazade.

K^1 50 De nombreuses pièces inédites (procès Montaigu, emploi d'espions à l'Armée d'Allemagne, difficultés survenues avec Moreau et Augereau).

K^1 54 Siège de Luxembourg; de nombreux inédits.

K^1 63 Armée d'Italie (1800); de nombreuses pièces se rapportent aux renseignements reçus par Davout.

K^1 64 – 69 Camp de Bruges.

[1] Archives nationales – Archives privées, état des fonds de la série AP – T. 1, 1 à 315 AP – première partie par Chantal de Tourtier-Bonazzi, deuxième partie par Suzanne d'Huart – Imprimerie nationale – 1973 – p. 166.

K[1] 100 Mémoires et pièces diverses (Egypte, Autriche 1805, Prusse et Pologne 1806-1807, papiers Friant, opérations du 3[e] corps).

M 2219 Mémoires et reconnaissances – Honneurs funèbres (plusieurs maréchaux, dont Davout).

M.F. 2[e] série, N° 13 – Dossier Davout.

X[EM] 47 – Placement des officiers généraux – 1792-1814.

X[b] 2 La Mothe-Houdancourt (1702-1709).

X[c] 50 – Duras (1697-1710), Brissac (1734-1743), La Rochefoucauld (1743-1761), Royal-Champagne (1761-1790) – 20[e] régiment en 1791.

X[c] 126 – 20[e] régiment de cavalerie (1791-1803).

X[v] 38 – Volontaires nationaux – Vosges et Yonne.

Y[a] 87 Ecole militaire, listes de pensionnaires, liste de veuves sollicitant des pensions, 1750-1789.

Y[a] 112 – Ecole militaire – règlement fait par le roi concernant l'Ecole royale militaire du 9 octobre 1787.

Y[a] 121 – Ecole militaire – rapport du 15 août 1788 (Raynaud de Mons).

249 – 250 Ecole royale, création, entretien, état d'élèves.

253 Documents généraux.

254 – 257 Education, personnel militaire (1751-1793), personnel civil.

Y[a] 414 – Ecoles militaires – listes d'élèves (1776-1793).

Y[5c] 22 Royal-Champagne (1763-1776).

Y[6c] 59 Royal-Champagne (1776-1786).

3. *Archives départementales de l'Yonne*

L 19 – Registre des délibérations du conseil général du département de l'Yonne 1792-1793.

L 454 – Volontaires nationaux.

L 461 – Affaires militaires du Département de l'Yonne.

L 841 – Délibérations et arrêtés du Directoire du district de Saint-Fargeau.

L 746 – f° 41 et f° 43 – p. l'arrestation de madame d'Avout.

L 1118 – Délibérations du Comité révolutionnaire d'Auxerre.

Administration communale de Ravières – 6 brumaire An VI.

4. *Archives de la Salle d'Eckmühl* [1] *Musée de la Ville d'Auxerre*

Manuscrit de Davout (désigné dans le texte sous la cote Ms. Davout I).
– *Remarques sur les œuvres de Voltaire et sur l'histoire de Louis XI par Duclos.*
– *L'Histoire du siècle de Louis XIV par Monsieur de Voltaire.*

Manuscrit de Davout (désigné dans le texte sous la cote Ms. Davout II).
– *Cours de M. de L'Eguille.*

[1] A l'occasion d'une réorganisation des musées d'Auxerre, la municipalité a décidé le transfert des collections de la Salle d'Eckmühl à l'hôtel Leblanc-Duvernoy, qui deviendra le musée Davout.
Souhaitons la réalisation rapide de cette opération qui permettra, dans le cadre d'un musée particulier, une présentation plus judicieuse.

ARCHIVES PRIVÉES

Archives du comte Jacques d'Avout

L'*Histoire manuscrite* du Vicomte Auguste d'Avout se fonde sur de nombreuses pièces dont la plupart sont inédites. Nous y avons eu largement recours pour établir ce qui avait trait :

- à la personnalité des ancêtres du futur maréchal;
- à la vie militaire et familiale de son père, le chevalier Jean-François d'Avout, et de son oncle, le major Jacques d'Avout;
- au milieu familial dans lequel s'est déroulée la jeunesse de Louis d'Avout;
- à tous les problèmes politiques et économiques que devait soulever, pour la famille d'Avout, la Révolution;
- à l'éducation de Louis d'Avout et aux problèmes matériels qu'il fallut résoudre pour lui permettre d'entrer dans la carrière militaire (pension du roi, relations avec le comte d'Hargicourt et Raynaud de Mons);
- entrée de Turreau dans la maison de Madame d'Avout à Ravières;
- état d'esprit du corps d'officiers en 1788;
- attitude adoptée par la noblesse du bailliage d'Auxois lors de la convocation des États Généraux;

L'Histoire manuscrite contient en outre la copie, établie sur pièces d'un certain nombre de lettres de Davout.

Les *Mémoires* du comte François-Claude d'Avout, cousin germain de Louis d'Avout.

La personnalité de François-Claude, telle qu'elle apparaît dans ces Mémoires, mériterait à elle seule qu'on lui consacrât une étude approfondie. Les souffrances ne furent pas épargnées à ce témoin d'une époque mouvementée, qu'il observa sans jamais perdre le détachement des gentilshommes de sa race. A sa manière, le cousin du maréchal était, lui aussi, un « philosophe ». Ce manuscrit constitue un témoignage peu ordinaire dont la netteté du trait n'est pas la moindre qualité. Nous n'avons pu lui emprunter que les pages qui se rapportent à l'époque de Royal-Champagne, en regrettant que le cadre de notre étude ne nous ait pas permis de suivre les traces d'un destin aussi attachant.

Les *Notes sur Annoux*, du Chanoine Durand, qui fournissent de précieuses indications sur la paroisse d'Annoux à l'époque de la naissance de Louis d'Avout.

B. SOURCES IMPRIMÉES

1. Textes et documents

AVOUT, Baron Auguste d' – *Maison d'Avout – sa généalogie avec pièces à l'appui* – BSSY – 1901 pp. 331-428 et tirage à part 1902.

AVOUT, Vicomte d' – *Les d'Avout – étude généalogique d'une famille d'ancienne chevalerie du duché de Bourgogne* – Dijon – 1952.

BLOCQUEVILLE, A. L. d'Eckmühl, marquise de – *Le Maréchal Davout prince d'Eckmühl raconté par les siens et par lui-même* – Paris – Didier – 1879 – 4 vol.

BLOCQUEVILLE, A. L. Davout d'Eckmühl, marquise de – *Musée d'Auxerre – catalogue de la Salle d'Eckmühl* – Paris – Quantin – 1882.

BUCHOTTE, M. – *Les règles du dessin et du lavis* – 1755. Exemplaire ayant appartenu au maréchal Davout dans sa jeunesse.

CHRISTEN – *Oesterreich im Kriege gegen die französische Revolution 1792* – Mittheilungen des k. und k. Kriegsarchivs – Neue Folge – Band X – Wien 1898.

CORRESPONDANCE *de Babeuf avec l'Académie d'Arras 1785-1788* – publiée sous la direction de Marcel Reinhard – PUF – 1961.

CORRESPONDANCE *du maréchal Davout, prince d'Eckmühl, ses commandements, son ministère 1801-1815* – avec introduction et des notes par Ch. de Mazade – Paris – Plon – 1885 – 4 vol.

CORRESPONDANCE INÉDITE – *Le Maréchal Davout, prince d'Eckmühl, correspondance inédite 1790-1815, Pologne, Russie, Hambourg* – Paris – Perrin – 1887 – (publié par la marquise de Blocqueville).

ECOLE ROYALE MILITAIRE – *Cours d'étude à l'usage des élèves de l'Ecole royale militaire* – Paris – Nyon aîné – 1777-1778 – 29 volumes.

L'ESPRIT DU CHEVALIER FOLARD – tiré de ses Commentaires sur l'Histoire de Polybe, pour l'usage d'un officier – De Main de Maître – Leipsig – 1761.

DE L'ESPRIT MILITAIRE – A la Haye – 1788 – ouvrage attribué à Laissac.

Etat militaire de France – Paris – Guillyn – années 1758 et suivantes, jusqu'en 1790.

Exercices littéraires du Collège [d'Auxerre, en 1781] – Recueil factice – Bibliothèque de la Ville d'Auxerre – cote SZ 171 – 1781.

FLAVIUS JOSÈPHE – *Histoire des Juifs* – Traduite par Mons^r. Arnaud d'Andilly – Amsterdam – Schippers et Wetstein – 1681.
Exemplaire ayant appartenu au Maréchal Davout dans sa jeunesse.

FOUCART – *Campagne de Prusse (1806)* – d'après les archives de la Guerre – Paris – Berger-Levrault – 1887-1890, 2 vol.

Fragments du journal d'un Auxerrois pendant la Révolution (1791-1794). ANNU. Y. 1883.

FRIEDRICH WILHELM III – *Die Schlacht von Auerstaedt – Eigenhändige Relation* – veröffentlicht von Paul Bailleu – Deutsche Rundschau – Jg. 26/1900 pp. 382-389.

de GAUDI, lt-colonel au service de S. M. prussienne – *Instruction pour construire toutes sortes d'ouvrages de campagne* – Leipzig – 1768.

Faisait partie de la bibliothèque du jeune Davout.

GRÈVERIE, Capitaine de la – *L'armée d'Orient sous Kléber et Menou* – extraits parus dans la Revue d'Histoire – 1909, 1911, 1912.

GRIMOARD, comte de – *Histoire des conquêtes de Gustave-Adolphe, roi de Suède* – Neufchâtel – 1789.
Exemplaire ayant fait partie de la bibliothèque du jeune Davout.

HISTOIRE DE POLYBE – nouvellement traduite du grec par dom Vincent Thuillier, Bénédictin de la Congrégation de Saint-Maur – avec un *Commentaire ou un Corps de science militaire enrichi de notes critiques et historiques ...* ouvrage très utile non seulement aux Officiers Généraux, mais même à tous ceux qui suivent le parti des armes, par M. de FOLARD – Amsterdam – Châtelain – 1753 – 7 vol.

JOLY, Charles – *Le Maréchal Davout prince d'Eckmühl* – Auxerre – Imprimerie de Gustave Perriquet – 1864.

LA JONQUIÈRE, Capitaine de – *L'expédition d'Egypte – (1798-1801)* – Section historique de l'Etat-major de l'armée – Paris – 1899-1907 – 5 vol.

LE COINTE – *La science des postes militaires, ou traité des Fortifications de Campagne, à l'usage des Officiers particuliers d'Infanterie qui sont détachés à la guerre; dans lequel on a compris la manière de les défendre et de les attaquer* – par M. Le Cointe, ci-devant Lieutenant d'infanterie, depuis Capitaine de cavalerie; de l'Académie Royale de Nismes – Paris – 1759.

Manuel de l'infanterie – par un officier de dragons – 1781.

Exemplaire ayant fait partie de la bibliothèque du jeune Davout.

MILLOT, Abbé – *Eléments d'histoire générale* – Paris – Durand – réédition de 1787.

MONTJOYE, G. de – *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe-Joseph d'Orléans, premier prince du sang* – Paris – 1796 – 3 vol.

MURAT – *Lettres et documents pour servir à l'histoire de Joachim Murat (1767-1815)* – Paris – Plon – 1910 – 8 vol.

NECKER – *Compte-rendu au Roi par M. Necker, directeur général des Finances, au mois de janvier 1781* – Paris – Imprimerie royale – 1781.

OPÉRATIONS DU 3e CORPS – 1806-1807 – *Rapport du Maréchal Davout, duc d'Auerstaedt*, publié par son neveu le général Davout, duc d'Auerstaedt – Paris – Calmann-Lévy – 1896.

ROUSSEAU, Jean-Jacques – *Discours sur l'Origine et les Fondements de l'Inégalité parmi les Hommes* – Neuchâtel – Samuel Fauche – 1775 – (vol. II des Oeuvres complètes, pp. 1-162).

SAINT-GERMAIN, comte de – *Mémoires* – écrits par lui-même – en Suisse, chez les libraires associés – 1779.

SAXE, Maurice, comte de – *Traité des légions ou mémoires sur l'infanterie* – 1753.

SCHARNHORST – *Briefe* – Georg Müller – München und Leipzig – 1914 – Bd. I (seul paru).

VAUBAN – *Traité de la défense des places* – nouvelle édition, revue, rectifiée, augmentée de développements ... – par R. P. Foissac, chef de brigade au corps du génie de la République Française – Paris – Magimel – An III.

2. *Mémoires*

du BARRY – *Mémoires de la comtesse du Barri* (sic) – Paris – Mame et Delaunay-Vallée – 1829 – 4 vol.

CHASTENAY, Mme de – *Mémoires de Madame de Chastenay 1791-1815* – Paris – Plon – 1896 – 2 vol.

COIGNET, J. R. – *Souvenirs d'un vieux grognard* – Paris – Tallandier – 1912.

DULAURE – *Esquisses historiques des principaux événements de la Révolution française* – Paris – Baudouin – 1815.

DUMOURIEZ – *La vie du général Dumouriez* – Hambourg – B. G. Hoffmann – 1795 – 3 vol.

ERZHERZOG KARL – *Ausgewählte Schriften* – Wien und Leipzig – Braumüller – 1894.

FENOUILLET, G. – *Les mémoires de Lombard de Langres et l'histoire de Villeneuve-sur-Yonne pendant la Terreur* – BSSY – 1923.

GOUVION SAINT-CYR – Maréchal – *Mémoires sur les campagnes des armées du Rhin et de Rhin et Moselle de 1792 jusqu'à la paix de Campo Formio* – Paris – Anselin – 1829 – 4 vol.

JOMINI – *Histoire critique et militaire des guerres de la Révolution* – Paris – Ansèlin et Pochard – 1820-1824 – 15 vol.

LAS CASES – *Mémorial de Sainte-Hélène* – Paris – Seuil – 1968.

LOUIS-PHILIPPE – *Mémoires de Louis-Philippe, duc d'Orléans, écrits par lui-même* – Paris – Plon – 1973.

Mémoires de Bourrienne, sur Napoléon, le Directoire, le Consulat, l'Empire et la Restauration – Paris – Ladvocat – 1829 – 10 vol.

Mémoires sur Carnot – par son fils – Paris – Pagnerre – 1861.

Mémoire du colonel Leclaire – Revue historique – avril 1904.

THIÉBAULT – *Mémoires* – Paris – Plon – 1895 – 5 vol.

3. *Articles de revues et divers*

ANONYME AUXERROIS – *Statue à ériger à Auxerre au Maréchal Davout* – Auxerre – Perriquet et Rouillé – 1863.

Articles pour la cause de Mgr. de Saint-Simon, évêque d'Agde ... et Mgr. de Castellane, évêque de Mende ... – Paris – Téqui – 1920.

CESTRE – *Le plan d'études de dom Rosman, principal du Collège d'Auxerre* – BSSY – 1909 – pp. 225-249.

DEMAY, Ch. – *Les procès-verbaux de l'administration municipale de la ville d'Auxerre pendant la Révolution* – BSSY – 1893.

FORESTIER, Henri – *En marge des cahiers du capitaine Coignet* – Echo de Saint-Pierre d'Auxerre – 1958 – nos 16-18.

MACK, Feldzeugmeister Freiherr v. – *Dumouriez geheime Verhandlungen mit Oesterreich im Jahre 1793* – dans Streffleurs österreichische militärische Zeitschrift – III-1865 – pp. 1-18.

MECHEL, Chrétien de – *Le siège de Kehl* – Bâle – 1798.

RAUDOT – *Statue à ériger au Maréchal Davout – demande de la ville d'Avallon* – Bulletin de la Société d'études d'Avallon – 1863.

4. *Ouvrages bibliographiques et dictionnaires*

BERTHE, Léon-Noël – *Dictionnaire des correspondants de l'Académie d'Arras au temps de Robespierre* – Arras – L'auteur – 1969.

CARON, Pierre – *Manuel pratique pour l'étude de la Révolution française* – Paris – Picard – 1947.

CORVISIER, André – *Les contrôles de troupe de l'Ancien Régime* – Paris – Ministère des Armées – Etat-major de l'Armée de Terre – Service historique – 1968-1970 – 4 vol.

KUSCINSKI – *Dictionnaire des conventionnels* – Paris – Rieder – 1916.

MINISTÈRE DE LA GUERRE – *Inventaire des archives conservées au service historique de l'Etat-major de l'Armée* – 2e édition, revue et complétée par M. A. Fabre, Jean-Claude Devos, André Cambier et Louis Garros – Ateliers d'impressions de l'Armée – 1954.

MONITEUR UNIVERSEL – Années 1789 à 1799 – (v. aussi sous RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou analyse complette, etc.).

RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou analyse complette et impartiale du MONITEUR – Paris – Girardin – an IX de la République (1801) – Table chronologique du Moniteur, 3 vol.

RÉVOLUTION FRANÇAISE – Table alphabétique du MONITEUR – de 1787 jusqu'à l'An 8 de la République (1799) – Paris – Girardin – An X de la Révolution (1802) – 2 vol.

SIX, Georges – *Dictionnaire biographique des généraux et amiraux* de la Révolution et de l'Empire (1792-1814) – Paris – Saffroy – 1934 – 2 vol.

5. Ouvrages généraux

Actes du congrès national des sociétés savantes – section d'histoire moderne et contemporaine – Ministère de l'éducation nationale, comité des travaux historiques et scientifiques – Paris – Bibliothèque nationale.

Actes des congrès de Strasbourg et Colmar en 1967 et de Tours en 1968.

ARBAUMONT, Jules d' – *Armorial de la Chambre des comptes de Dijon.*

AULARD, A. – *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développement de la Démocratie et de la République.* – Paris – Colin – 1905.

BOURÉE, André – *La Chancellerie près le Parlement de Bourgogne* – Dijon – Bellais – 1927.

COLIN, Commandant – *L'Infanterie au XVIII^e siècle – La Tactique* – Paris – Berger-Levrault – 1907.

CORVISIER, André – *L'armée française de la fin du XVII^e siècle au ministère de Choiseul – le soldat* – Publications de la Faculté des Lettres et Sciences humaines de Paris – série « Recherches » Tome XIV – Presses universitaires de France – 1964 – 2 vol.

DESBRIÈRE, Cdt et SAUTAI, cap. – *La Cavalerie de 1740 à 1789* – Publication de la section historique de l'État-major de l'Armée – Organisation et tactique des trois armes, 1^er^ fascicule – Paris et Nancy – Berger-Levrault – 1906.

FAY, Bernard – *La grande Révolution* – Paris – Le livre contemporain – 1959.

FRIEDRICH DER GROSSE – *Politische Korrespondenz* – Berlin – Duncker – 1879-1920 – 39 vol.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA FRANCE – Paris – PUF – 4 vol. (Le Tome II, publié en 1970, traite de la période allant jusqu'à 1789).

HORSETZKY, A. v. – *Kriegsgeschichtliche Übersicht der wichtigsten Feldzüge seit 1792* – Wien – Seidel – 1913.

– *Vie politique et militaire de Napoléon* – Bruxelles – 1841.

KAUSLER und WOERL – *Die Kriege von 1792 bis 1815* – Karlsruhe und Freiburg – Herdersche Verlagsbuchhandlung – 1842.

LEONARD, Emile – *L'armée et ses problèmes au XVIII^e siècle* – Paris – Plon – 1958.

MADELIN, Louis – *La Révolution* – Paris – Hachette – 1911.

MADELIN, Louis – *La jeunesse de Bonaparte* – Paris – Hachette – 1937.

MADELIN, L. – *Histoire du Consulat et de l'Empire* – Paris – Hachette.

MARTENE, Dom – *Histoire de la congrégation de Saint-Maur, 1612-1747,* publiée par dom G. Charvin – Abbaye Saint-Martin – Ligugé (Vienne) – Paris – Picard – 1943-1954 – 10 vol.

MATHIEZ, A. – *La Révolution française* – Paris – 1945.

PERRÉ, Jean – *Les mutations de la guerre moderne – de la Révolution française à la révolution nucléaire (1792-1962)* – Paris – Payot – 1962.

SOBOUL, Albert – *La Civilisation et la Révolution française. T. I: La crise de l'Ancien Régime* – Grenoble – Arthaud – 1970.

SOREL, Albert – *L'Europe et la Révolution française* – Paris – Plon – 1885-1905 – 8 vol.

THIERS – *Histoire de la Révolution française* – Paris – Furne-Douvet – 1866.

TOCQUEVILLE, Alexis de – L'Ancien Régime et la Révolution – Paris – NRF – 5e édition – 1952.

6. *Monographies*

– *Ouvrages consacrés à Davout*

ARTHUR-LÉVY – *Davout, maréchal de l'Empire* – Revue de Paris – 1924 – pp. 309-332, 619-644.

BONDOIS, Paul – *Davout* – Paris – Picard – s.d.

CHÉNIER, Louis-Joseph-Gabriel de – *Histoire de la vie militaire, politique et administrative du Maréchal Davout, d'après les documents officiels* – Paris – Cosse, Marchal et Cie – 1866 – 2 vol.

HENNET, Léon – *Le Maréchal Davout, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl* – Paris – Baudoin – 1885.

HENNET, Léon – *Davout* – Paris – Chapelot – 1885.

LORT DE SÉRIGNAN, comte – *Le maréchal Davout* – Revue des questions historiques – janvier 1905 – pp. 103-157.

MAZADE, Charles de – *Le Maréchal Davout, son caractère et son génie* – Paris – 1882.

MONTEGUT, Emile – *Le maréchal Davout, son caractère et son génie* – Paris – Hachette – 1895.

PEYRONNET, Raymond – *Les grands hommes de guerre: Davout* – Paris – Chapelot – 1914.

VACHÉE, Commandant – *Etude du caractère militaire du Maréchal Davout* – dans Revue militaire générale – 1907 – vol. I pp. 401-414, 573-591; vol. II pp. 31-45, 155-174, 293-308.

VIGIER, comte – *Davout Maréchal d'Empire, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl (1770-1823)* – Paris – Ollendorff – 1898 – 2 vol.

– *Autres ouvrages*

ADAM, A. – *Historique du 111e régiment d'infanterie* – Bastia – Eugène Ollagnier – 1890.

AVOUT, Jacques d' – *La querelle des Armagnacs et des Bourguignons* – Paris – Gallimard – 1943.

La bataille de Jemappes – Revue d'Histoire – mai 1901.

La bataille de Jemappes – Revue d'Histoire 5/1905.

BERTHE, Léon-Noël – *Dubois de Fosseux, secrétaire de l'Académie d'Arras, 1785-1792, et son bureau de correspondance* – Arras – 1969.

BLANC, L. et CRETINEAU-JOLY – *La guerre de Vendée* – Paris – Hachette – s.d.

BOGUSLAWSKI, A. v. – *Der Krieg in der Vendée gegen die französische Republik 1793-1796* – Berlin – Mittler – 1894.

de Bontin et Cornille – *Les volontaires nationaux et le recrutement de l'armée pendant la Révolution dans l'Yonne* – BSSY – 1912.

Bouchard, Georges – *Guyton-Morveau, chimiste et conventionnel (1737-1816)* – Paris – Perrin – 1938.

Bouchard, Georges – *Un organisateur de la victoire : Prieur de la Côte-d'Or* – Paris – Clavreuil – 1946.

Bourdeau, Henry – *Les armées du Rhin au début du Directoire, la situation générale, les effectifs, l'état matériel et moral* – Paris – Charles-Lavauzelle – s.d. [vers 1910].

Bourdeau, H. – *Pichegru a-t-il trahi à Mannheim ? (Septembre 1795)* – Paris – Chapelot – 1909.

Bressonnet, Pascal, capitaine – *Etudes tactiques sur la campagne de 1806 – Saalfeld, Iéna, Auerstaedt* – Paris – Chapelot – 1909.

Buttet, Colonel Henry-Joseph de – *Le Comité de la brigade de cavalerie en garnison à Strasbourg (août 1789)* – Actes du 92e congrès national des sociétés savantes – Strasbourg et Colmar 1967 – Paris – Bibliothèque nationale – 1970 – pp. 363-394 (Histoire moderne T. III).

Campagnes du Maréchal de Saxe, Les – dans Revue militaire - Archives historiques – 1900 – pp. 369, 557, 881 sqq.

Canard, Capitaine – *Le général Debrun (1750-1831)* – dans Carnets de la Sabretache – 1905.

Casimir, André – *Un témoignage sur les anciens « Jacobins » d'Auxerre* – BSSY – 1969-1970.

La cavalerie en Egypte – Revue d'Histoire – Novembre 1907.

Centenaire d'Iéna et d'Auerstaedt – Carnets de la Sabretache – 1906.

Challe, A. – *Le Collège d'Auxerre* – Annu. Y. – 1845 – pp. 201-230.

Challe, A. – *Emeutes à Auxerre en 1830* – BSSY 1880.

Challe, A. – *Chronique secrète de Saint-Germain d'Auxerre* – BSSY – 1881.

Chilly, Lucien de – *Le premier ministre constitutionnel de la Guerre, La Tour du Pin – les origines de l'armée nouvelle sous la Constituante* – Paris – Perrin – 1909.

Choppin de Janvry – *Le duc Louis-Philippe d'Orléans, son mariage secret* avec madame de Montesson, 1773 – Revue des questions historiques – 1890 – pp. 522-566.

Choppin, Capitaine H. – *Insurrections militaires en 1790* – Paris – s.d. (vers 1890).

Chuquet, A. – *Dumouriez* – Paris – Hachette – 1914.

Chuquet, A. – *Guerres de la Révolution, l'invasion, Valmy* – Paris – Plon – 1934.

Cobb, J. – *Terreur et subsistances – 1793-1795* – Paris – Clavreuil – 1965.

Cole, Howard N. – *Minden 1759* – London – Charles Knight – 1972.

Corvisier, André – *Quelques aspects peu connus de l'Armée de l'Ancien Régime* – Dans la revue « Le Ruban Rouge », N° 35 – Paris – décembre 1967 et tirage à part 1970 (extrait de « Armi antiche » – Turin – 1970).

Corvisier, André – *Vocation militaire, misère et niveau d'instruction au XVIIIe siècle : les limites de la méthode quantitative* – Actes du 93e congrès national des sociétés savantes – Tours 1968 – Paris – Bibliothèque nationale – 1971 – pp. 269-286 (Histoire moderne, T. II).

COYNART, Charles de – *Le Chevalier de Folard (1669-1751)* – Paris – Hachette – 1914.

DAVID, Gaston – *Auxerre au commencement de la Révolution de 1789* – BSSY 1957 -1958.

DESCHUYTTER, Joseph – *L'esprit public dans le Nord en 1791 ou le mythe de l'élan populaire* – Gap – Louis-Jean – 1971.

FAUCHIER-MAGNAN, A. – *Les Du Barry* – Paris – Hachette – 1934.

FAURE, Edgar – *La disgrâce de Turgot, 12 mai 1776* – Paris – NRF – 1961.

FEBVRE, Lucien – *Philippe II et la Franche-Comté* – Paris – Flammarion – 1970.

FERDINAND-DREYFUS – *Un philanthrope d'autrefois, La Rochefoucauld-Liancourt 1747-1827* – Paris – Plon – 1903.

FORESTIER, Henry – *L'anticléricalisme dans l'Yonne sous la monarchie de Juillet – à propos des missions protestantes de 1845* – Annales de Bourgogne – 1962.

FRANJOU, Edmond – *La querelle janséniste à Joigny et dans le Jovinien au XVIII^e siècle* – Auxerre – Imprimerie moderne – 1970.

GAILLIER, Humbert de – *Auberges et salons – la vie militaire* – Paris – 1912.

GIROD DE L'AIN, Gabriel – *Bernadotte, chef de guerre et chef d'Etat* – Paris – Perrin – 1968.

GOLTZ, Colmar, Freiherr von der – *Kriegsgeschichte Deutschlands im Neunzehnten Jahrhundert – I. Teil: im Zeitalter Napoleons* – Berlin – Bondi – 1910.

GUNNERS BATTLES, Four – Journal of the Royal Artillery – 1966 – N° 1.

HENNEQUIN, L. – *La justice militaire et la discipline à l'armée du Rhin et à l'armée de Rhin et Moselle (1792-1796)* – Paris – Chapelot – 1909.

HERLAUT, Général – *Le général rouge Ronsin (1751-1794)* – Paris – Clavreuil – 1956.

JANKO, Wilhelm v. – *Dagobert Sigmund Reichsgraf von Wurmser – eine biographische Skizze* – Mittheilungen des K. K. Kriegsarchivs – Wien – 1878.

LACROUQUE, Henry – *Aux armes citoyens – les soldats de la Révolution* – Paris – Perrin – 1969.

LAULAN, Robert – *Visites royales et princières à l'Ecole militaire sous l'Ancien Régime* – Revue historique de l'Armée – 3/1963.

LAULAN, Robert – *A l'Ecole royale militaire de Paris, la vie matérielle des élèves* – Revue historique de l'Armée – 1/1957.

LE BIHAN, Alain – *Utopie et franc-maçonnerie au XVIII^e siècle* – dans Annales historiques de la Révolution française – 1969 – pp. 409-413.

LEHMANN – *Scharnhorst* – Leipzig – Hirzel – 1886.

LESTAPIS, Arnaud de – *L'assassinat de Le Peletier de Saint-Fargeau* – Revue des Deux Mondes – 1953 – pp. 475-493.

– *La « conspiration de Batz » (1793-1794)* – Paris – Société des études robespierristes – 1969.

LETTOW-VORBECK, Oberst O. v. – *Der Krieg von 1806 und 1807 – Erster Band: Jena und Auerstaedt* – Berlin – Mittler – 1891.

L'HOTTE, Général – *Un officier de cavalerie* – Paris – Plon – 1905 – réimpression Hazan – 1958.

LOMBARES, Michel de – *Iéna* – Revue historique de l'Armée – 2/1948.

LONGY – *La campagne de 1797 sur le Rhin* – Paris – Chapelot – 1909.

LOTTIN, Lieutenant – *Un chef d'état-major sous la Révolution, le général de Billy, d'après sa correspondance et ses papiers* – Paris – Berger-Levrault – 1901.

MASSON, Frédéric – *Cavaliers de Napoléon* – Paris – Boussod, Valadon – 1895.

MAUREL, B. – *L'épuration des bureaux de la Guerre et l'épuration de l'armée de l'An I à l'An II* – dans Ecrits de Paris – juillet-août 1961.

MOISET, Charles – *Le collège royal militaire d'Auxerre* – dans BSSY 1893.

MOLLARD, M. M. – *A propos de l'Ecole royale militaire d'Auxerre* – BSSY – 1930.

ORDIONI, Pierre – *La résistance gallicane et janséniste dans le diocèse d'Auxerre (1704-1760)* – Auxerre – 1932.

PAGES, G. – *La guerre de Trente ans (1618-1648)* – Paris – Payot – 1939.

PARENT, M., VERROUST, J. – *Vauban* – Paris – Fréal – 1971.

PELET-NARBONNE, General G. v. – *Geschichte der Brandenburg-Preussischen Reiterei* – Berlin – Mittler – 1905 – 2 vol.

REINHARD, Marcel – *Le grand Carnot* – Paris – Hachette – 1950 – 2 vol.

RIBAUCOURT, E. de – *La Vie militaire et les Exploits de J.-C. Fischer, Brigadier des Armées du Roy Louis XV, Fondateur et commandant le corps des chasseurs (1743-1761), Chef du Service des Renseignements* – Paris – Librairie universelle – s.d.

ROCQUAIN, Félix – *L'esprit révolutionnaire avant la Révolution 1715-1789* – Paris – Plon – 1878 – réimpression Slatkine – Genève 1971.

ROULEAU, Pierre – *Le conventionnel Bourbotte et sa famille* – BSSY 1969-1970.

SAINT-JACOB, P. de – *Le réseau routier bourguignon au XVIII^e siècle* – Annales de Bourgogne – 1956.

SAUZET, Armand – *Desaix, le « sultan juste »* – Paris – Hachette – 1954.

SAVORY, Lt General Sir Reginald – *His Britannic Majesty's Army during the Seven Year War* – Oxford – Clarendon Press – 1966.

SCHALCK-POMMELET, Dominique – *L'Ecole royale militaire de Paris et la « Révolution » du comte de Saint-Germain 1751 – 1776-1793.* – Thèse pour le doctorat d'Etat. Université de Paris, Faculté de droit et des sciences économiques – 1968 (Cette thèse, dactylographiée, se trouve à la Bibliothèque de la Faculté – cote DZ 1968 – 133).

SCHWARTZ, Karl – *Leben des Generals Carl von Clausewitz* – Berlin – Dümmler – 2 vol. 1878.

SÉRIGNAN – v. LORT DE SÉRIGNAN, comte.

SOBOUL, Albert – *Les Soldats de l'an II* – Le Club français du Livre – 1970.

STENDHAL – *Mémoires sur Napoléon* – Editions du Vieux Paris – s.d.

SUTER, Hermann – *Innerschweizerisches Militär-Unternehmertum im XVIII. Jahrhundert* – Mitteilungen der antiquarischen Gesellschaft in Zürich 1971.

VOLTAIRE – *Oeuvres historiques* – Paris – NRF – Pléiade – 1962.

WALTER, Gérard – *Robespierre* – Paris – Gallimard – 2^e éd. – 1946.

WALTER, Joseph – *Les souvenirs historiques de Joseph Walter, officier de l'armée des Etats Belgiques Unis, sur les événements militaires de la Révolution brabançonne (1789-1790)* – publiés par le vicomte Terlinden – Revue belge d'histoire militaire – XIX – 5/1971-1972.

INDEX DES PERSONNAGES CITÉS [1]

ABBATUCCI, Jean-Charles – général – 230, 231, 234, 238, 240.

ABDURRAHMAN GABARTI – historien arabe – 277.

ALEXANDRE II – pape – 82.

ALEXIS COMMÈNE LX – empereur d'Orient – 81.

AMBERT – général – 213, 217, 223, 226, 227, 228, 229, 235, 238, 385, 386.

d'AMBLY – député à la Constituante – chargé de représenter les intérêts de la municipalité d'Hesdin – 142.

AMYOT, Jacques – évêque d'Auxerre – traducteur de Plutarque – 23, 54.

ANDIGNE DE MAYNEUF, vicomte d' – chef d'escadron – 98, 130, 131.

ANGLARS, Guy d' – colonel des Carabiniers (1794) – 35.

ANGOULÊME, duchesse d' – sœur de François Ier – 83.

ARGOD, François – adjudant à Royal-Champagne, puis officier de volontaires et général de brigade – 113, 114, 118, 119, 121, 122, 130, 131, 132, 145, 148.

ARISTOTE – philosophe – 388.

ARTOIS, Robert d' – [1340] – 33.

AUBIGNAN, M. d' – officier à Royal-Champagne, puis détaché au ministère de la Guerre – 109, 127, 128, 129, 137.

AUBRY – maréchal des logis – 132.

AUERSTAEDT, duc d' – v. DAVOUT, Louis-Nicolas.

AUGEREAU – maréchal de France – 273, 274, 282, 313, 385, 386.

AUGOUBARD – maréchal des logis – 120, 132.

AUGUSTE – empereur romain – 65.

AUGUSTE DE PRUSSE, prince – 349, 351, 361.

AUVERGNE, chevalier d' – écuyer, maître d'équitation à l'Ecole militaire – 77, 80, 101.

AVAUX, M. d' – ambassadeur de France *lors de la négociation du traité* de Westphalie – 84.

AVOUT, Antoine d' – chevalier – au service de Jean sans Peur (début du XVe siècle) – 33.

AVOUT, Claude d' – [sa veuve constitue en 1761 Jacques-Edme d'Avout son légataire universel] – 38.

AVOUT, François-Claude d' – cousin germain du maréchal – 39, 47, 73, 91, 100-103, 112, 137, 143, 148, 198, 297, 298, 310, 372, 373, 374, 375.

AVOUT, Hélène d' – cousine du maréchal – épouse du colonel Coutard – 69.

AVOUT, Ithier d' – chevalier – au service de Jean sans Peur (début du XVe siècle) – 33.

[1] Pages 1 à 422 à l'exception :
- des auteurs dont les noms sont répertoriés pp. 410 à 422, SOURCES et BIBLIOGRAPHIE et des personnalités auxquelles il a été rendu hommage dans les Remerciements;
- des noms figurant sur les TABLEAUX.

AVOUT, Jacques – chevalier – au service de Jean sans Peur (début du XVe siècle) – 33.

AVOUT, Jacques-Edme d' (1735-1809) – major au régiment de Royal-Champagne – oncle du maréchal – 28, 38, 39, 47, 53, 69, 95, 96, 101, 197, 244, 310, 366, 372.

AVOUT, Jean d' – chevalier – au service de Jean sans Peur (début du XVe siècle) – 33.

AVOUT, César d' (1678-1743) – officier au corps des Carabiniers – 35.

AVOUT, François d' (1728-1805) – officier au corps des Carabiniers – 35, 198.

AVOUT Jean-François d' (1739-1779) – chevalier – officier au régiment de Royal-Champagne – père du maréchal – 28, 39, 40, 46, 47, 95, 200, 398.

AVOUT, Nicolas d' (1686-1742) – officier au régiment de la Motte-Houdancourt – grand-père du maréchal – 35.

AVOUT, Julie d' – sœur du maréchal – 201.

AVOUT, Marguerite d' – tante du maréchal – 45.

AVOUT, Nicolas d' – enseigne au régiment de Bissy – participe à la défense de Saint-Jean-de-Losne (1636) – 34.

AVOUT, Nicolas d' (1645-1723) – premier chef de la branche d'Annoux – 34.

AVOUT, Nicolas d' (1740-1779) – officier au corps des Carabiniers – parrain du maréchal – 35, 45.

AVOUT, Pauline d' – cousine germaine du maréchal – épouse en 1802 M. de Valcour – 38.

AVOUT, Philibert d' – chevalier – (fin du XIVe siècle) – 33.

BABEUF – idéologue – 217.

BACHER – secrétaire d'ambassade à Berne (1795) – agent secret – 211, 223, 232.

BAGETTI – artiste-peintre – auteur de croquis de batailles – 338.

BALME – maître au collège d'Auxerre – 58, 93.

BARBEZIEUX (ou BARBESIEUX) – homme de guerre de François Ier – 215.

BARRAS – conventionnel – 219.

BAUDENET, famille – possède au XVIIIe siècle l'un des fiefs d'Annoux – 45.

BAUDRY – maréchal des logis – 113, 119, 120, 122, 124, 132.

BAUMGÄRTNER – libraire à Leipzig – agent secret de Davout – 319.

BAUR – professeur d'allemand à l'Ecole militaire – 77.

BEAUHARNAIS, Hortense de – reine de Hollande – amie d'Aimée Leclerc – 298.

BEAULIEU – général autrichien – 171.

BEAUPUY – général – 255.

BELANGER – cavalier – 132.

BELLEGARDE – commissaire civil – 165.

BELLEGARDE – général autrichien – 294.

BELLE-ISLE – maréchal de France – 223.

BELLIARD – général – 277, 279, 282, 286, 287, 385.

BENDER – feld-maréchal autrichien – 211, 212.

BENNIGSEN – général russe – 405.

BENOIT – cavalier – 135.

BERAULT – juge au tribunal d'Auxerre – 200.

BERG, grand-duc de – v. MURAT.

BERNADOTTE – maréchal de France, puis roi de Suède – 313, 314, 315, 317, 323-331, 344, 350.

BERNERON – général – 171.

BERTHIER, prince – major-général – 221, 270, 278, 291, 298, 305, 313, 314, 315, 317, 318, 320, 321, 323, 324, 325, 326, 328, 329, 330, 331, 350, 357.

BERTIN – maréchal des logis chef – 113, 114, 118-120.

BERTRAND – général – 224, 228.

BERTRAND – [nom porté par trois frères, volontaires au 3e bataillon de l'Yonne] – 188.

BEURNONVILLE – général – ministre de la Guerre (1793) – 167, 179, 180, 184.

BIAUDOS, Stanislas – v. CASTÉJA.

BILLAUD-VARENNE – conventionnel – 150, 199.

BILLY, de – général – 346, 352.

BLOCQUEVILLE, Adélaïde-Louise d'Eckmühl, marquise de – fille cadette du maréchal – *passim*.

BLUCHER, prince de – feld-maréchal prussien – 315, 335, 337, 338, 339, 341, 345, 351, 353, 358, 405.

BOIDIN – porte-étendard de la garde nationale à Hesdin – 111.

de BOIS – lieutenant-colonel – 155, 172.

BONAPARTE, Napoléon – v. NAPOLÉON 1er.
BONAPARTE, Caroline – reine de Naples – amie d'Aimée Leclerc – 298.
BONAPARTE, Pauline – épouse du général Leclerc – 297.
BONGARS – écuyer à l'Ecole militaire – 101.
BONNET D'HONNIERES – général – 346.
BONNEVILLE – Auxerrois qui fut le condisciple et le secrétaire de Davout – 57.
BONTAT – sous-lieutenant – 188.
BOUCHER, Claude – intendant de Bourgogne (1620) – 33.
BOUCHOTTE – ministre de la Guerre (1793) – 181, 193, 195, 196.
BOURBON, connétable de – périt lors du sac de Rome dont il était l'instigateur (1527) – 74, 83.
BOURBOTTE – conventionnel – 49, 93, 139, 149, 150, 162, 163, 193, 194, 199, 203, 205, 207, 217, 218, 220, 244, 379, 384, 395, 397.
BOURCIER – général – 310.
BOURDOIS DE LAMOTTE – médecin – 221.
BOURRIENNE – secrétaire de Bonaparte – 292, 296, 297, 330.
BRIDAINE, abbé – aumônier militaire – 26.
BROC, M. de – lieutenant-colonel – commandant en second de Royal-Champagne – 95, 111, 112, 117, 118, 119, 120, 121, 123, 125, 128, 145, 162, 163, 377.
BROGLIE, duc de – maréchal de France – vainqueur à Bergen [guerre de Sept ans] – 83.
BROUARD – général – 346.
BRUNE – maréchal de France – 294-296.
BRUNSWICK, Ferdinand duc de – commandant des Anglo-Hanovriens, vainqueur à Minden (1759) – 29, 30.
BRUNSWICK, Ferdinand duc de – général prussien – vaincu à Valmy, tombé à Auerstaedt – 167, 312, 314, 315, 335, 337, 341, 343, 345, 347, 352, 354, 357, 360, 361.
BRUTUS – homme d'Etat romain – 68, 153.
BURKE (ou BOURKE) – colonel – 334-336.
BUSSY – porte-étendard à Royal-Champagne – 98.
CACHELEUX, M. de – commandant de place à Hesdin – 111, 121, 123, 125.
CALVIN – réformateur – 396.
CAMBON (l'aîné) – conventionnel – 193.
CAMPAIGNOLLES (dit CAMPAGNOL) – maréchal des logis – 113, 114, 118, 120, 121, 132, 136, 137.
CAMPAN Mme – ancienne femme de chambre de Marie-Antoinette – directrice d'une institution d'éducation – 298.
CARLÊ – profiteur de guerre – 295.
CARNOT, Lazare – conventionnel – prit la direction des affaires militaires le 16 août 1793 – 150, 153, 154, 167, 181, 187, 195, 203-206, 208, 271, 382, 384, 386, 395.
CARRÊ – cavalier – 114.
CASTÊJA, Stanislas Blaudos, comte de – maréchal de camp – 123, 124, 129, 389.
CASTELLANE, Mgr de – évêque de Mende – 162.
CASTRIES, marquis de – vainqueur à Clostercamp [guerre de Sept ans] – 83.
CATINAT – maréchal de France – 65.
CATON L'ANCIEN – homme d'Etat romain – 152, 220.
CAVROIS – général – 224, 225.
CAYLUS, Mgr de – évêque d'Auxerre – 21-23.
CESAR – homme d'Etat romain – 66.
CHAMPION – garde des Sceaux – 136.
CHAPUIS – sous-lieutenant – effectue des travaux de cartographie – 321.
CHARBONNEL – colonel, puis général d'artillerie – 338.
CHARLEMAGNE – empereur d'Occident – 66.
CHARLES, archiduc – feld-maréchal autrichien – 176, 177, 189, 255, 257, 258, 260, 261, 263.
CHARLES II – roi d'Angleterre – 83.
CHARLES QUINT – empereur d'Allemagne – 83.
CHARLES XII – roi de Suède – 65.
CHARTRES, duc de – (le futur Louis-Philippe) – 180, 181, 182, 184.
CHAUDÊ – Auxerrois, condisciple de Davout au Collège – 57, 58.
CHENEVIÈRE – 365.
CHÉRIN – généalogiste des ordres du roi (jusqu'en 1785) – 39.

CHÉRIN, Louis-Nicolas-Hyacinthe – fils du précédent – généalogiste des ordres du roi (dès 1785) – adjudant-général, puis général – 180.

CHEVERT – général – [guerre de Sept ans] – 25.

CHEVREUIL – brigadier – 123, 125, 130, 131.

CHOISEUL, duc de – ministre de la Guerre – 38.

CHULIOT, Pierre – laboureur – 91.

CICE, Mgr de – évêque d'Auxerre – 21.

CINNA – Romain, petit-fils de Pompée – 65.

CISSEY, général de – neveu de Françoise-Adélaïde Minard de Velars – auteur de Mémoires – 40.

CLARKE – ministre de la Guerre – (1807-1814) – 74, 395.

CLAUSEWITZ – général prussien – historien et théoricien militaire – 281, 351, 361, 409.

CLÉMENDOT – commande une compagnie franche sous O'Moran – 209.

CLÉMENT – représentant du peuple – 238.

CLERFAYT – feld-maréchal autrichien – 180, 186, 223, 224, 227, 241.

CLUGNY – seigneurs de Nuits-sous-Ravières – 90.

COIGNET- Jean-Roch – capitaine – 309.

COIGNET, Pierre – bûcheron – père du précédent – 23.

COLLOT D'HERBOIS – conventionnel – 150, 199.

CONDÉ, prince de – vainqueur à Rocroi (1643) – 63-65, 84.

CONDÉ, prince de – futur général des émigrés – 55.

CONDORCET, Mgr de – évêque d'Auxerre, 21.

CONSTANTIN – empereur romain – 393.

CONSTANTIN MONOMAQUE LIII – empereur d'Orient – 82.

CONTADES – maréchal de France – [guerre de Sept ans] – 29.

COPERNIC – astronome – 85.

COPPENS, Laurent – président du département du Nord – commissaire de la Constituante à Hesdin – 108, 112, 137.

CORNEILLE – auteur tragique – 65, 68.

COT – membre du Club d'Hesdin – 121, 130.

COURTÉPÉE – historien du duché de Bourgogne – 33.

COUTARD – colonel – mari d'Hélène d'Avout – 69.

CRÉQUI – maréchal de France – [guerre de Trente ans] – 65.

CRÉTIN – *général du génie* – 240.

CRILLON, M. de – membre du Comité militaire de la Constituante – 127.

CROMWELL – homme d'Etat anglais – 65.

CUMBERLAND, duc de – général anglais [guerre de Sept ans] – 62.

CUSTINE – général – 182, 383.

DAMPIERRE, baron de – président du Comité de Strasbourg (1789) – 105.

DAMPIERRE, marquis de – général – 186.

DAMPMARTIN, M. de – capitaine – membre du Comité de Strasbourg – 105.

DANTON – conventionnel – 116, 136, 169, 179, 180.

DANVILLE – géographe – 300.

DAUFRAY, Antoinette – mère de Turreau – 91.

DAULTANNE – général – 303, 352.

DAUN – feld-maréchal autrichien – [guerre de Sept ans] – 28.

DAVOLT (pour d'AVOUT), Albert – chevalier – mort en Terre Sainte – 33.

DAVOLT (pour d'AVOUT), Hugues – fils du précédent – chevalier – mort en Terre Sainte – 33.

DAVDU (pour d'AVOUT), Guillaume – chevalier – prend part à la bataille de St-Omer (1340) – 33.

DAVOUL (pour d'AVOUT), Claude – homme d'armes des Ordonnances du roi (1560) – 33.

DAVOUL (pour d'AVOUT), Jehan – chevalier – défenseur de l'abbaye de Moutiers-St-Jean (1422) – 33.

DAVOUL (pour d'AVOUT), Jehan – seigneur de Prey (1478) – 33.

DAVOUT, baron Alexandre – général – frère du maréchal – 53, 153, 155, 292, 371.

DAVOUT, Charles – chef d'escadron – frère cadet du maréchal – 53, 70, 292.

DAVOUT, Joséphine (comtesse Vigier) – fille du maréchal – 300.

DAVOUT, Louis-Nicolas, duc d'Auerstaedt, prince d'Eckmühl, maréchal – *passim*.

DAVOUT, maréchale (née Aimée Leclerc) – 73, 298, 299, 303.

DEBRUN – général – 207, 208, 210, 211-214, 216.

DELACROIX – commissaire civil – 179.

DELMAS – conventionnel – 165, 167, 175, 180, 185, 204, 205, 383, 388.

DEMONT – général – 264, 270, 271.

DESAIX – général – 8, 212, 224, 233, 254, 262, 263, 266, 270-272, 274, 276, 278, 279, 280-282, 284, 286-290, 292, 293, 384, 385.

DESMOULINS, Camille – conventionnel – publiciste – rédacteur du « Vieux Cordelier » – 120, 143, 144.

DESMOUTIS DE LA CHEVALLERIE – condisciple de Davout à l'Ecole militaire – 101.

DESVERNOIS – général – 289.

DETROYE – auteur d'une relation de la campagne d'Egypte – 280.

DIESBACH, comte de – colonel d'un régiment suisse à son nom – 130, 134.

DOMAIRON – professeur de lettres à l'Ecole militaire – 77.

DONZELOT – général – 286.

DOUDEAUVILLE, duc de – pair de France – 200.

Du BARRY, comtesse – maîtresse de Louis XV – belle-sœur du comte d'Hargicourt – 39.

DUBOIS, Ferdinand – président du département du Pas-de-Calais – commissaire de la Constituante à Hesdin – 108, 112, 137.

DUBOIS DE CRANCÉ (ou DUBOIS-CRANCÉ) – membre du comité militaire de la Constituante – conventionnel – 109, 129, 132-134, 137-138, 142, 205, 206, 219, 220, 379, 383.

DUBOIS-DUBAIS – commissaire civil – 165.

DUCLOS – auteur d'une Histoire de Louis XI – 62.

DUFOUR, Georges-Joseph – général – 223, 227, 228, 229, 267, 269.

DUGUA – général – 277, 280, 286, 290.

DU GUESCLIN – connétable – 57.

DUHESME – général – 254, 255, 264, 265, 270, 271.

DULAC – chef d'une bande d'hommes de main – 152.

DUMAS, Alexandre – général – 282, 283, 285.

DUMOURIEZ – général – 164, 165, 167, 170, 174-177, 179-185, 187, 195, 205, 206, 382, 386, 400.

DUPLESSIS – colonel – 289, 290.

DUPONT DE L'ETANG, Pierre – général – [le vaincu de Baylen, qui deviendra ministre de la Guerre sous la Restauration] – 294, 295.

DUROC – général – grand maréchal du palais – 299.

DUSIRAT – v. VIDALOT DU SIRAT.

DU TERTRE, chevalier – écuyer à l'Ecole militaire – 101.

DUTOCQ, Adélaïde, vicomtesse d'Evreux – sœur de Turreau – 91.

DUTOCQ, Nicolas, vicomte d'Evreux – beau-frère de Turreau – 91.

ECKMÜHL, prince d' – v. DAVOUT, Louis-Nicolas.

ECKMÜHL, princesse d' – v. DAVOUT, maréchale.

EGUILLE, de l' – professeur d'histoire à l'Ecole militaire – 73, 74, 77, 80, 81, 82, 83, 84, 87, 106, 196, 370, 371, 396, 397.

EMERY – membre du comité militaire de la Constituante – 128.

ENGHIEN, duc d' – vainqueur à Rocroi, v. CONDÉ, prince de.

EON, chevalier d' – agent de renseignements de Louis XV – auteur de Mémoires – 69.

EON, Nicolas d' – ancêtre du chevalier du même nom – 69.

ESPAGNAC, abbé d' – spéculateur – propriétaire d'une compagnie de charrois – 174.

ESTRÉES, maréchal d' – vainqueur à Hastenbeck [guerre de Sept ans] – 62, 83.

ETIENNE FOLIE – nom porté par plusieurs maîtres d'armes à l'Ecole militaire – 77, 80.

EUGÈNE DE SAVOIE, prince – commandant en chef des impériaux [guerre de Succession d'Espagne] – 65.

EVRARD – fabricant de bas – membre du Club d'Hesdin – 94.

EVRARD – frère du précédent – membre de la section Mauconseil – envoyé à Hesdin – 136, 138.

FAULCONNIER – officier à Royal-Champagne – 124.

FERDINAND II – empereur d'Allemagne – 65.

FERDINAND D'AUTRICHE, archiduc – [vers 1775] – 72.
FÉRINO – général – 254-257.
FEUILLADE – maître de danse à l'École militaire – 77.
FISCHER, J.-C. – brigadier général – chef du renseignement militaire – [guerre de Sept ans] – 27, 29.
FITZ JAMES, duc de – général – commandant la cavalerie à Minden (1759) – 29, 30.
FLAVIUS JOSÈPHE – historien – 50, 52, 367, 393.
FOLARD, chevalier de – mestre de camp – écrivain militaire – 28, 50, 199, 243-249, 250, 252, 278.
FORESTIER, Pierre – chirurgien – membre du Tribunal révolutionnaire – 149, 153, 199, 202-205, 206, 384.
FOUCHÉ – ministre de la Sûreté générale – 221.
FOURIER, François-Charles-Marie – (1772-1837) – sociologue – [il ne semble pas que Davout l'ait jamais connu] – 58.
FOURIER, Jean-Baptiste-Joseph – (1768-1830) – mathématicien – prend le parti de Davout lors de son incarcération – 58, 391.
FOURNERAT – citoyen d'Ancy-le-Franc – 244.
FOURNÈS, marquis de – colonel – commandant de Royal-Champagne – 95, 105, 111, 117, 121, 127, 129, 134.
FOX, chevalier – Ecossais – agent secret dans les Provinces belgiques (1790) – 116.
FRANÇOIS 1er – roi de France – 83, 215.
FRÉDÉRIC II – roi de Prusse – 28, 29, 30, 64, 65, 83, 208, 361, 395.
FRÉDÉRIC-GUILLAUME III – roi de Prusse – 311, 314, 318, 319, 335, 345, 347, 349, 351, 352, 353, 357, 361.
FRESNE, César-Edme de – co-curateur en tutelle après la mort de Jean-François d'Avout (1779) – 47.
FRIANT, comte – général – 65, 279, 280, 303, 309, 310, 319, 340, 342, 344, 348, 349, 352.
FRÖHLICH – général autrichien – 255.
FUMEL, M. de – sous-lieutenant – 118-119, 124.
FURET – cavalier – 112, 118-119, 144.
GALLAS – général des Impériaux – [guerre de Trente ans] – 84.
GALLOIS, Louis – correspondant de Davout – 229.
GARBÉ – chef de bataillon, puis général du génie – 278.
GARRAU – conventionnel – 232.
GASPARIN – commissaire – 187.
GAUDELET, abbé – vicaire d'Annoux en 1770 – 45.
GAUTHEROT – valet de chambre de Le Peletier de Saint-Fargeau – animateur de la Société Populaire d'Auxerre – artiste-peintre – 150-152, 202, 366.
GAUTHIER – général – 334.
GAUTIER, Félicie – fille d'un chirurgien de Versailles – seconde femme de Turreau – 149, 198, 221.
GAY – colonel – 342.
GENLIS, Mme de – propriétaire d'un château à Saint-Amand – 184.
GIRARD – receveur du roi – membre du Club d'Hesdin – beau-frère de Varlet – 94, 111, 124, 125, 131, 132, 135, 136, 145.
GIUSIANA – capitaine – 342.
GOGUET – chef de bataillon, puis général – agent secret – 179.
GONDRECOURT – v. JUBERT (fils).
GOSEKING – général prussien – 321.
GOUPILLEAU, Jean-François-Marie, dit le Dragon – conventionnel – 194.
GOURÉ, Louis – lieutenant – 175.
GOUVION SAINT-CYR – maréchal de France – historien militaire – 254, 255, 258-259, 260, 262, 263, 271, 272, 274.
GOYARD – commissaire des guerres – 215.
GRÉGOIRE VII – pape – 82.
GROTIUS – juriste et philosophe – 85.
GUARNERIN – membre de la section Mauconseil, envoyé à Hesdin – 136, 138.
GUDIN, comte – général – 319, 322, 332-338, 344-348, 352, 358.
GUÉBRIANT – maréchal de France – [guerre de Trente ans] – 65.
GUERCHY – général – [guerre de Sept ans] – 30.
GUILLAUME DE PRUSSE, prince – commandant l'aile droite de la cavalerie prussienne à Auerstaedt – 347.
GUILLAUME LE CONQUÉRANT – duc de Normandie – 82.

GUND, Joseph – déserteur autrichien d'origine alsacienne – 214, 215.
GUSTAVE-ADOLPHE – roi de Suède – [guerre de Trente ans] – 65.
GUYTON-MORVEAU – chimiste et conventionnel – 150, 153, 183, 185, 193, 194, 202, 205.
GYULAI – colonel autrichien – 255.

HANGEST, d' – général – 172.
HARGICOURT, Jean-Baptiste-Nicolas-Elie du Barry, comte d' – mestre de camp de Royal-Champagne (jusqu'en mars 1788) – 39, 48, 53, 101, 297, 371, 375.
HARGICOURT, comtesse d' – épouse du précédent – 70.
HASSAN BEY – général ottoman – 287, 290.
HATRY – général – 214.
HAYE, marquis de la – père de Mme de Montesson – 69.
HAYE, M. de la – gentilhomme de la manche du duc de Bourgogne – 69.
HÉDOUVILLE, comte d' – général – 74.
HÉBERT – publiciste, rédacteur du « Père Duchesne » – 196, 199, 200.
HENRI – empereur d'Allemagne – 82.
HENRI IV – roi de France – 67.
HENRI DE PRUSSE, prince – frère de Frédéric II – 72.
HENRI DE PRUSSE, prince – commande une brigade à Auerstaedt – 349, 351, 353.
HEUDELET – général – 264, 270.
HIGONET (ou HIGONNET) – colonel – 340, 352.
HOHENLOHE, prince de – général prussien – 314, 322, 330.
HONNIÈRES – v. BONNET D'HONNIERES.
HUGUES CAPET – roi de France – 82.

IGNACE DE LOYOLA, saint – fondateur de la Compagnie de Jésus – 396.
IHLER, Jean-Alexandre – colonel, puis général – 167.

JABLONOWSKI – général – 294.
JACQUES II – roi d'Angleterre – 83.
JACQUESSON, François – volontaire – 173, 381.
JAGOW – major prussien – 345.
JARRY – adjudant-général, puis général – 264, 274, 282.
JOACHIM – maréchal des logis – 98, 122.
JOACHIM, femme – blanchisseuse – 98.
JOBA – général – 212, 214, 215, 216.
JOLY – général – 214.
JOMINI – général et écrivain militaire – 176, 255, 258, 263.
JORDY – général – 255, 258, 264, 265, 266, 270, 271, 273.
JOSEPH II – empereur d'Allemagne – 116.
JOSÉPHINE – impératrice des Français – 297.
JOURDAN – maréchal de France – 223, 224, 257.
JUBERT (père) – maréchal des logis – 122.
JUBERT (fils) (dit GONDRECOURT) – cavalier – 122, 124.
JUNKER – professeur de droit public à l'Ecole militaire – 77.

KALKREUTH – général prussien – 351.
KÉRALIO, chevalier de – sous-inspecteur général de l'Ecole militaire – 73.
KILMAINE – général – 186.
KIRCHFELD – général prussien – 351.
KISTER – général – 309.
KLEBER – général – 233, 235, 236, 244, 276, 292.
KLINGLIN – général autrichien – 265-268, 272.
KRAY – général autrichien – 245.

LABAROLIÈRE – v. LA BARRIÈRE.
LA BARRIÈRE – officier d'artillerie – 238.
LABAUME – sous-lieutenant – effectue des travaux de cartographie – 321.
LA BEAUMELLE – homme de lettres – 67.
LABOISSIÈRE – général – 293, 294.
LACROIX – membre de la section Manconseil – envoyé à Hesdin – 136, 138.
LA FAYETTE, marquis de – général – 116, 149, 165, 400.
LAKELS DE VALFERGHEN, Barbe-Favorite-Ghislaine – épouse du sieur Girard, receveur du roi à Hesdin – 95.
LAMBERT – général – 227, 228, 259.
LAMETH, Alexandre, comte de – conventionnel – 127, 134, 400.

LANNES – maréchal de France – 297, 313, 314, 324, 325, 327, 328, 331.

LAPORTE, dom Charles-Marie – bénédictin – sous-principal, puis principal du collège d'Auxerre – 55, 56, 57, 58, 59, 73, 106, 308, 368, 369.

LAPORTE, dom Jean-Baptiste – bénédictin – professeur de seconde au collège d'Auxerre – 55.

LA RÉVEILLÈRE-LÉPEAUX – membre du Directoire – 271.

LA ROCHEFOUCAULD, maison de – 200.

LA ROCHEFOUCAULD-LIANCOURT, duc de – philanthrope, député à la Constituante – 123, 142.

LASALLE, comte de – général – 285, 286, 287, 288, 324, 330, 365, 385.

LASCY – général autrichien – [guerre de Sept ans] – 212.

LATOUR – général autrichien – 263.

LA TOUR DU PIN marquis de – ministre de la Guerre (1790) – 123, 124, 126, 127, 129, 130, 131, 135-138, 142, 145, 148, 202, 378, 379, 400, 401, 402.

LAUDON – feld-maréchal autrichien – [guerre de Sept ans] – 212.

LAVILLE DE VILLA-STELLONE, César de – général – 308.

LAVOISIER – chimiste – 202.

LE BLOND – officier de la garde nationale d'Hesdin – 126.

LECLERC, Aimée – v. *DAVOUT*, maréchale.

LECLERC, Claire – sœur d'Aimée Leclerc – épouse du général Friant – 298.

LECLERC, Jean-Louis – frère d'Aimée Leclerc – membre du Corps Législatif – 298.

LECLERC DES ESSARTS, Nicolas-Marin – frère d'Aimée Leclerc – général – 298.

LECLERC, Victor-Emmanuel – général – commandant en chef l'armée de Saint-Domingue – beau-frère de Davout – 297, 298, 299.

LECOURBE – général – 182, 238, 254, 257, 259.

LÉGER – adjudant-général – 237.

LEMAÎTRE DE CLAVILLE – moraliste – 51.

LEMAROIS – général – 319.

LE PELETIER, comte de SAINT-FARGEAU – président à mortier au parlement de Paris – partisan des jansénistes – père du conventionnel – 152, 391.

LE PELETIER DE SAINT-FARGEAU, Louis-Michel – fils du précédent – président à mortier au parlement de Paris – président du Directoire de l'Yonne – conventionnel – 93, 142, 150, 151-153, 182, 381, 384.

LESGUILLON, abbé – v. ÉGUILLE, de l'.

LE TORS DE CHAUMENY, Hubert-François – lieutenant particulier au bailliage d'Avallon (en 1779) – 47.

LIEBERT – général – 232.

LINGUET – avocat – 128.

LION – maire d'Hesdin – 95, 115.

LION – cavalier – cousin du précédent – 112.

LIVRÉMONT – chef d'escadron – 325.

LOSTANDE, M. de – major de Royal-Champagne – 95, 112, 117, 126.

LOUIS – employé au ministère de la Guerre – 195.

LOUIS XI – roi de France – 62, 83, 86.

LOUIS XIII – roi de France – 65.

LOUIS XIV – roi de France – 61, 62, 65.

LOUIS XV – roi de France – 62, 67, 72, 83.

LOUIS XVI – roi de France – 53, 87, 101, 107, 194, 374, 392, 395.

LOUVOIS, marquis de – ministre de la Guerre sous Louis XIV – 97.

LOUVOIS, marquise de – propriétaire du château d'Ancy-le-Franc (1796) – 198, 244.

LUBERSAC, M. de – écuyer – fondateur de l'école moderne de l'équitation française – 80.

LUCKNER – maréchal de France – 164.

LUSSAC, M. de – capitaine – 98.

LUXEMBOURG – maréchal de France – [guerre de Succession d'Espagne] – 65.

MACK – général autrichien – 179, 181.

MAGON – contre-amiral – 304, 305.

MALUS – commissaire-ordonnateur – 175.

MANGIN – cavalier – 119.

MARAT – conventionnel – publiciste, rédacteur de l'« Ami du Peuple » – 150, 217.

MARC – lieutenant – agent secret de Davout – 273.

MARC-AURÈLE – empereur romain et philosophe stoïcien – 50, 65, 356, 393.

MARCEAU – général – 193, 194, 244, 245, 260, 356, 384.

MARCEAU, Elmira – sœur du précédent – épouse du conventionnel Sergent – 138.
MARCHAND – maréchal des logis – 119.
MARIE-ANTOINETTE – reine de France – 298.
MARIE-THÉRÈSE – impératrice d'Allemagne – 67, 223.
MARLBOROUGH, duc de – commandant en chef des troupes anglaises – [guerre de Succession d'Espagne] – 65.
MARMONT – maréchal de France – 295, 296.
MASSÉNA – maréchal de France – 7, 293.
MASSENBACH – colonel d'état-major prussien – 315.
MASSILLON – prédicateur – 51.
MASSON – spéculateur – propriétaire d'une compagnie de charrois – 174.
MAUPEOU – chancelier – 22.
MAURE (ou, primitivement, MAUROUX, patronyme d'origine fribourgeoise, paroisse d'Auligny), Jacques-Joseph – Suisse de Mgr de Caylus, puis marchand de bois à Auxerre – 150.
MAURE, Nicolas – fils du précédent – maire d'Auxerre – conventionnel – 58, 93, 150,151, 183, 201, 202, 203, 217, 220, 366, 384, 388.
MAURY, abbé – député à la Constituante – 133.
MAZARIN – cardinal – 66, 84.
MENOU – général – 291.
MERCIER – capitaine – 216.
MÉZIÈRES, M. de – premier mari de Mme de Montesson (mère de l'épouse morganatique du duc d'Orléans) – 69.
MIGNARD, Charles – volontaire – 188.
MILHAUD – général – 324.
MILLER – adjudant-général – 237.
MILLOT, Pierre-Maurice – receveur fiscal – 91.
MINARD, chanoine à Auxerre – (fin du XVIIe – début du XVIIIe siècle) – 51, 52, 366.
MINARD DE VELARS, Etienne – lieutenant-colonel au régiment de Forez – grand-père du maréchal Davout – 26, 41, 381.
MINARD DE VELARS, Adélaïde – grand-mère du maréchal – 41, 48, 52, 70, 298, 366, 367, 392.
MINARD DE VELARS, Françoise-Adélaïde – (1740-1810) – mère du maréchal – 40, 46, 47, 48, 52, 69, 70, 90, 91, 92, 110, 138, 151, 198, 200, 201, 202, 292, 371, 372.
MIRABEAU – député à la Constituante – 120, 128, 133, 134, 142, 144, 377-380, 400.
MIRANDA – général – 176, 177, 179.
MIREUR – général – 278.
MŒLLENDORF – feld-maréchal prussien – 335, 337, 345, 352.
MONCEY – maréchal de France – 294.
MONTAIGNE – moraliste et philosophe – 50, 199.
MONTAIGU – général – 224-230, 232, 234-236, 237, 239, 240, 241, 242, 247, 255, 305.
MONTARBY – condisciple de Davout à l'Ecole militaire – 101.
MONTESSON, Mme de – épouse morganatique du duc d'Orléans (père de Philippe-Egalité) – 69.
MONTESQUIEU – moraliste et philosophe – 85.
MONTFAUCON – historien – 62.
MONTIGNY, M. de – capitaine – 98, 112, 126.
MONTLUC, Blaise de – homme de guerre et écrivain – 33, 79, 215.
MORAND, comte – général – 279, 280, 288, 319, 344, 348, 351, 352, 360, 364.
MOREAU, demoiselle – institutrice à Avallon – 48, 49.
MOREAU – général – 232, 255, 257, 258, 261, 263-273, 385, 386.
MOREAUX – général – 205, 207, 213.
MOSER – tambour-major – 342.
MOUNIER – 128.
MOURAD BEY – général ottoman – 277-279, 281, 282, 284, 288, 291.
MURAT, Joachim – roi de Naples – 291, 313, 314, 315, 317, 320, 323-327, 352, 365, 386.
MUSQUINET, Marie-Jeanne-Louise – veuve de Jean-Paul Leclerc – mère du général Leclerc et d'Aimée Leclerc – 298.

NANSOUTY – général – 74.
NAPOLÉON 1er – Empereur des Français – 73, 74, 149, 177, 221, 240, 252, 254, 274, 277-281, 283, 284, 290-297, 301, 304, 305, 307, 309, 312-315, 319, 323, 324, 326-330, 352, 385-387.
NEVEU – représentant du peuple – 207.

NEWTON – mathématicien – 85.
NEY – maréchal de France – 313, 315, 317.
NICOLAS – colonel – 352.
NOAILLES, duc de – membre du comité militaire de la Constituante – 142.

ODILLE – sous-lieutenant, puis capitaine – 126, 133.
O'DONELL – commandant d'un corps franc autrichien – 170, 171.
O'MORAN – général – 170, 171, 209.
ORANGE, prince de – commandant des troupes hollandaises à la bataille de Seneffe (1674) – 64.
ORLÉANS, maison d' – 15.
ORLÉANS, duc d' – (père de Philippe-Egalité) – 69.
ORLÉANS, duc d' – (Philippe-Egalité) – 69, 116, 142, 143, 399, 400.
OSMAN BEY – général ottoman – 285, 286.
OSWALD – général prussien – 335, 351.
OXENSTIERNA, baron d' – ambassadeur de Suède lors de la négociation du traité de Westphalie – 84.

PACHE – ministre de la Guerre (1792-1793) – 174.
PALLAIS – organiste à Auxerre (vers 1775) – ami de Rousseau – recueille Fourier – 58.
PAOLI – patriote corse – 193.
PARAYRE – colonel – 302.
PASCAL – mathématicien et penseur – 396.
PASCUAL – sergent-major – 342.
PAUL Ier – tsar de Russie – 72.
PEINCEDÉ – garde des livres de la Chambre des Comptes de Bourgogne (1741-1820) – 39.
PELET – général – directeur du dépôt de la Guerre – 338.
PÉLISSARD – adjudant-général – 273.
PÉRIGORD – aide de camp de Berthier – 328.
PERNON – sous aide-major à l'Ecole militaire – 80.
PERRIN, femme – participe aux massacres de septembre 1792 – 162.
PICHEGRU – général – 223-231, 233, 240, 241, 254, 268, 272, 386.
PILLE – général – chef de division au ministère de la Guerre – 46, 93, 110, 150, 153, 167, 180, 183, 185, 194, 196, 199, 203-206, 216, 221, 382, 384.
PINON – adjudant-général – 180.
PINON – chef de brigade de cavalerie – 284, 290.
PLUTARQUE – écrivain et moraliste – 16, 50, 300.
POINT, François-Hilarion – adjudant à Royal-Champagne, puis officier de volontaires et général de brigade – 113, 114, 118, 119, 121, 122, 125, 126, 130, 131, 144, 145, 148.
POLYBE – historien – 50, 60, 199, 243, 245.
POMMELLES, chevalier des – auteur d'un projet d'armée nationale (vers 1780) – 398.
POMPADOUR, marquise de – maîtresse de Louis XV – 27.
PONTE-CORVO, prince de – v. BERNADOTTE.
PORTE, Jeanne – domestique du major d'Avout – 45.
POTET, chevalier du – fait construire le château de Ravières – 70.
POYANNE, M. de – général – inspecte le régiment de Royal-Champagne (1770) – 40.
PROLI, M. de – agent secret – 116.
PROVENCE, comte de – propriétaire du château de Brunoy (c. Villeneuve-St-Georges) (vers 1786) – 49.

QUITZOW – général prussien – 337, 339.
QUOSDANOVICH (ou QUASDANOVICH) – général autrichien – 227, 228, 229, 269.

RABASSE – adjudant-général – 284.
RACINE – auteur tragique – 167, 396.
RAYMOND – lieutenant – effectue des travaux de cartographie – 321.
RAYNAUD DE MONS, chevalier – sous-inspecteur général de l'Ecole militaire – 56, 69, 101.
RÉGULUS – général romain – 247.
RÉSIE, M. de – capitaine – 148.
RESTIF DE LA BRETONNE – romancier – 392.
RÉTHEL – maréchal des logis – 120.

RETZ, cardinal de – auteur de Mémoires – 371.
REUBELL – membre du Directoire – 234, 271.
REYNIER, Ebénézer – général – 263, 270-273, 278, 280.
RICCARD – sergent-major – 342.
RICHARD – conventionnel – 194.
RICHELIEU, cardinal de – ministre de Louis XIII – 371.
RICHELIEU, duc de – maréchal de France – 83.
RIESE – général autrichien – 266.
RIQUETTI – v. MIRABEAU.
RIVAUD – conventionnel – 234.
ROBAIS, Julie, van – seconde femme du major Jacques-Edme d'Avout – 244, 372.
ROBERT GUISCARD – homme de guerre normand – 82.
ROBESPIERRE – 127-129, 132, 134, 137, 138, 142, 145, 146, 149, 167, 195, 199, 379, 382.
ROLLIN – historien – 22.
ROMEUF – adjudant-commandant, puis général – 344.
ROMME – conventionnel – 150, 168, 217.
RONSIN – général – 179.
ROSMAN, dom – bénédictin – principal du collège d'Auxerre – 23, 53, 55, 56, 60, 61.
ROUSSEAU, Jean-Jacques – moraliste et philosophe – 58, 381, 384, 385.
ROVÈRE – conventionnel – 219.
ROVIGO, duc de – v. SAVARY.
RÜCHEL – général prussien – 315.
RUEL – patriote belge – 116.

SAHUC – général – 315, 320, 323, 327, 344, 352.
SAINT-FIRMIN – lieutenant-colonel – 181.
SAINT-GERMAIN, comte de – ministre de la Guerre (1776-1777) – 17, 23, 54, 95, 355, 393, 395.
SAINT-JUST – conventionnel – 128, 154, 224.
SAINT-PRIEST – ministre de l'Intérieur (1790) – 136.
SAINT-SIMON, Mgr de – évêque d'Agde – 162.
SALLE DE CHOUX – avocat du roi – rapporteur à la Constituante – 107, 108, 122, 137, 148.
SALMON – marchand de papiers – 80.
SANTERRE – général – 194, 382.
SAVARY – général – 278, 296, 330.
SAXE, Maurice comte de – maréchal de France – écrivain militaire – 25, 65, 124.
SAXE-COBOURG, prince de – 318, 361.
SAXE-COBOURG, duc de – général autrichien – 176, 179.
SCHARNHORST – chef d'état-major du duc de Brunswick – réformateur de l'armée prussienne – 314, 318, 336, 337, 339, 341, 343, 351, 353, 358, 359.
SCHERER – général – 235.
SCHMETTAU, comte – général prussien – 321, 335, 337, 338, 340, 343, 349, 358.
SCHWITER – ancien enfant de corps au régiment des Gardes suisses – capitaine de grenadiers – deviendra général sous l'Empire – 214.
SÉBASTIANI – général (maréchal de France sous Louis-Philippe) – 295-297.
SEGUENOT, Marie-Nicole-Adélaïde – première femme de Davout – 149, 198.
SÉGUR, maréchal de – ministre de la Guerre et surintendant de l'Ecole militaire – 56, 75.
SÉGUR, Philippe comte de – général – auteur de Mémoires – 330.
SEMONVILLE, M. de – agent secret de Danton – 116.
SENFFT – général saxon – 318.
SERGENT – membre de la section Mauconseil – conventionnel – beau-frère de Marceau – 138.
SERVIEN, Abel – ambassadeur de France lors de la négociation du traité de Westphalie – 84.
SEYDLITZ – général de cavalerie de Frédéric-le-Grand – 30.
SIMON – dragon – 285, 287.
SOMME, Catherine de – grand-mère paternelle du maréchal – 35, 45, 366.
SOUBISE, prince de – maréchal de France – vaincu à Rossbach (1757) – 83.
SOUCHET D'ALVYMARE – condisciple de Davout à l'Ecole militaire – 101.
SOULT – maréchal de France – 303.
SPINOZA – philosophe – 402.

SPORCKEN – général des troupes anglo-hanovriennes – [guerre de Sept ans] – 30.
STENOHAL – écrivain – 7.
SZTARRAY – général autrichien – 366.

TALLIEN – conventionnel – 194, 217, 219.
TAVANNES – homme de guerre du XVI[e] siècle – 371.
TENAILLE-VAULABELLE – homme politique de l'Yonne – 200.
THUILLIER, dom Vincent – bénédictin – traducteur de Polybe – 28, 60.
TIMBRUNE, marquis de – gouverneur de l'Ecole militaire – 80.
TOLSTOÏ, comte – écrivain – 309.
TORSTENSON – général suédois [guerre de Trente ans] – 84.
TOUSSAINT-LOUVERTURE – chef des insurgés de Saint-Domingue – 297.
TOUZARD (ou TOUSARD) – colonel, puis général du génie – 306.
TROBIAND – aide de camp de Davout – 344.
TUNCQ – général – 194.
TURENNE – maréchal de France – 65, 84.
TURGOT – ministre de Louis XVI – 17, 23, 393.
TURREAU, Marie-Anne – tante du conventionnel – 91.
TURREAU, Marie-Jacques – tante du conventionnel – épouse de Pierre-Maurice Millot – 91.
TURREAU (dit Turreau de Garambouville) – général – cousin du conventionnel – 182.
TURREAU (dit Turreau de Linières) – conventionnel – 50, 70, 90, 91, 93, 106, 119, 138, 143, 144, 149, 150, 153, 185, 194, 198, 203, 204, 221, 379, 384, 395, 397.

VACCA – lieutenant – 342.
VACQUIÉ, M. de – lieutenant – 98, 123, 127, 148.
VALAT, Jean – domestique du major d'Avout – 45.
VALCOUR, M. de – épouse en 1802 Pauline d'Avout – 38, 40, 45.
VALFONS, marquis de – aide de camp du maréchal de Saxe – 124.
VALFONS, comte de – capitaine – neveu du précédent – 112, 119, 124, 126.
VALFORT, chevalier de – directeur des études à l'Ecole militaire – 76, 79, 81.
VANDAMME – général – 254, 256, 265-266, 268, 270, 271.
VARILLAS – historien – 371.
VARLET (dit VARLET DE LA VALLÉE) – officier du génie à la retraite – 95, 111, 113, 115, 116, 117, 119, 121, 124, 125, 130, 132, 133, 137, 144, 145, 379.
VAUBAN – maréchal de France – 94, 225, 239, 262.
VERGES – colonel – 344, 352.
VERHUELL – amiral – 301, 303, 304, 305, 307.
VERRIERES – capitaine – 209.
VEZON, famille de – possède, jusqu'au début du XVII[e] siècle, l'un des fiefs d'Annoux – 45.
VIALA – colonel – 352.
VIALANNES (ou VIALLANES) – général – 318, 320, 326, 330, 334, 350, 357, 358, 364.
VIEILLEVILLE – homme de guerre du XVI[e] siècle – auteur de Mémoires – 371.
VILLARS – maréchal de France – 81.
VIOALOT OU SIRAT – général – 227, 229, 236, 385.
VILLENEUVE – amiral – 305.
VILLEROI – maréchal de France – 67.
VINCENT – collaborateur de Bouchotte au ministère de la Guerre – partisan d'Hébert – 167, 195, 200.
VOLTAIRE – historien, moraliste et philosophe – 61, 62, 63, 67, 68, 69, 101, 355, 398.

WALCKIERS – patriote belge – 116.
WARNERY, Emmanuel de – officier suisse – colonel de cavalerie au service de Prusse [guerre de Sept ans] – major-général au service de Pologne – écrivain militaire – 30.
WARTENSLEBEN – général prussien – 337, 345, 347, 349, 360.
WESTERMANN – général – 212.
WETTELMANN – négociant à Hambourg – 244.
WINTER – raison sociale d'une compagnie de charrois – 174.
WURMSER – feld-maréchal autrichien – 223-227, 232, 237.

ZASTROW – général prussien – 347.
ZIETEN – colonel prussien – 335.

REMERCIEMENTS

L'auteur tient à exprimer sa reconnaissance la plus vive à tous ceux qui lui ont apporté leur aide par leur appui et leurs conseils. Il le fera en retraçant très brièvement les étapes de ses recherches.

En 1955, feu le colonel divisionnaire Schumacher lui conseilla d'orienter ses études dans cette voie. Il fut confirmé dans son entreprise par le général de Cossé-Brissac, alors directeur du Service historique de l'Armée, et par le lieutenant-colonel Pierre Chalmin, alors chef de la section des archives anciennes. En 1956, le regretté Eddy Bauer, professeur à l'Université de Neuchâtel, voulut bien accepter de diriger cette thèse. Les matériaux en furent peu à peu rassemblés au cours d'une série de séjours à Paris, Vincennes, Auxerre, et de voyages effectués sur les traces du maréchal Davout.

L'auteur doit une reconnaissance toute particulière au général d'Avout d'Auerstaedt, directeur du Musée de l'Armée, dont la généreuse hospitalité lui permit d'effectuer de nombreux stages d'études et dont l'intérêt témoigné à ses travaux lui fut le plus précieux des encouragements.

Sa gratitude très profonde doit de même être exprimée au comte Jacques d'Avout, qui lui fit la confiance et l'honneur de lui communiquer des pièces de première importance et des dossiers tirés de ses archives familiales, restés jusque-là inédits, et de revoir le texte de son ouvrage.

L'amitié de Françoise et Jean Maire, de Neuilly, qui ont accueilli si souvent l'auteur chez eux, a aussi été pour lui un puissant réconfort. Après le décès du professeur Bauer, en 1972, le colonel commandant de corps Alfred Ernst assuma la direction de la seconde partie de la thèse; une mort prématurée devait hélas l'emporter lui aussi, en automne 1973. La mémoire de l'historien et du chef militaire doit trouver ici le témoignage d'un souvenir qui ne s'effacera pas.

Pour permettre à l'auteur d'achever ses travaux, le professeur Roulet, directeur de l'Institut d'Histoire, et le professeur Burgat, président de la commission de la Recherche scientifique de l'Université de Neuchâtel, intervinrent en sa faveur sans ménager leurs efforts. Le Département militaire fédéral lui accorda un congé et le Fonds national suisse pour la Recherche scientifique lui fournit un subside. Sous la direction du professeur André Corvisier, de l'Université de Rouen, chargé du cours « Armées et Sociétés » à l'Université de Paris - Sorbonne, une dernière étape de recherches put ainsi être entreprise. Grâce à l'aide du colonel Léoni, chef de la section ancienne, de Madame Hepp, de Messieurs Devos et Waksman, archivistes au S.H.A.T. et de Madame Devos, conservatrice aux Archives Nationales, l'auteur put enfin accéder aux pièces du procès de Royal-Champagne, qui n'étaient identifiées clairement dans aucun inventaire. Ce témoignage serait incomplet si l'auteur ne disait un mot de très profonde gratitude à son épouse, à sa famille et à ses collaborateurs de la Bibliothèque militaire fédérale, qui ont accepté maints inconvénients dus aux servitudes de la recherche, mais qui ont aussi partagé avec lui les joies de la découverte.

Que soient enfin remerciés très sincèrement tous ceux qui ont témoigné leur intérêt à l'historien en faisant preuve à son égard d'une compréhension sans laquelle il n'aurait pas pu mener ses travaux à leur terme :

Madame Jacques de Tourtier, propriétaire du château de Raviéres, Mes Rambaud, conservateur en chef de la Bibliothèque de la Faculté de Droit de l'Université de Paris, et S. Fischer-Thévenaz (†). Mademoiselle Hélène Lafeuillade, bibliothécaire de la Ville d'Auxerre.

Messieurs R. Gnägi, conseiller fédéral, H. R. Kurz, directeur, P. Gygli, commandant de corps, ancien chef de l'Etat-major général. Messieurs Henri Forestier (†), Claude Hohl, conservateur des Archives départementales de l'Yonne, Sainte-Marie, ancien conservateur des musées de l'Yonne, Jean-René Bory, président de la Société suisse des Amis de Versailles, Joseph Jobé, Bernard Grieuer, vice-consul de Suisse à Paris, Raymond Clavreuil, Bernard Favre, Régis de Courten, bibliothécaire, et David Perret, éditeur à Lausanne.

Le colonel brigadier Pierre Musy, les colonels Bach, de Buttet, Châtelan, Duchêne et Hugo; le commandant Henry Lachouque (†), le major Combe et tous les membres du Centre d'Histoire et de Prospective militaires de Coppet.

Dans l'impossibilité de nommer chacun, nous prions tous ceux qui ont encouragé cette entreprise, de trouver dans ces pages, les marques d'une reconnaissance qui leur est due.

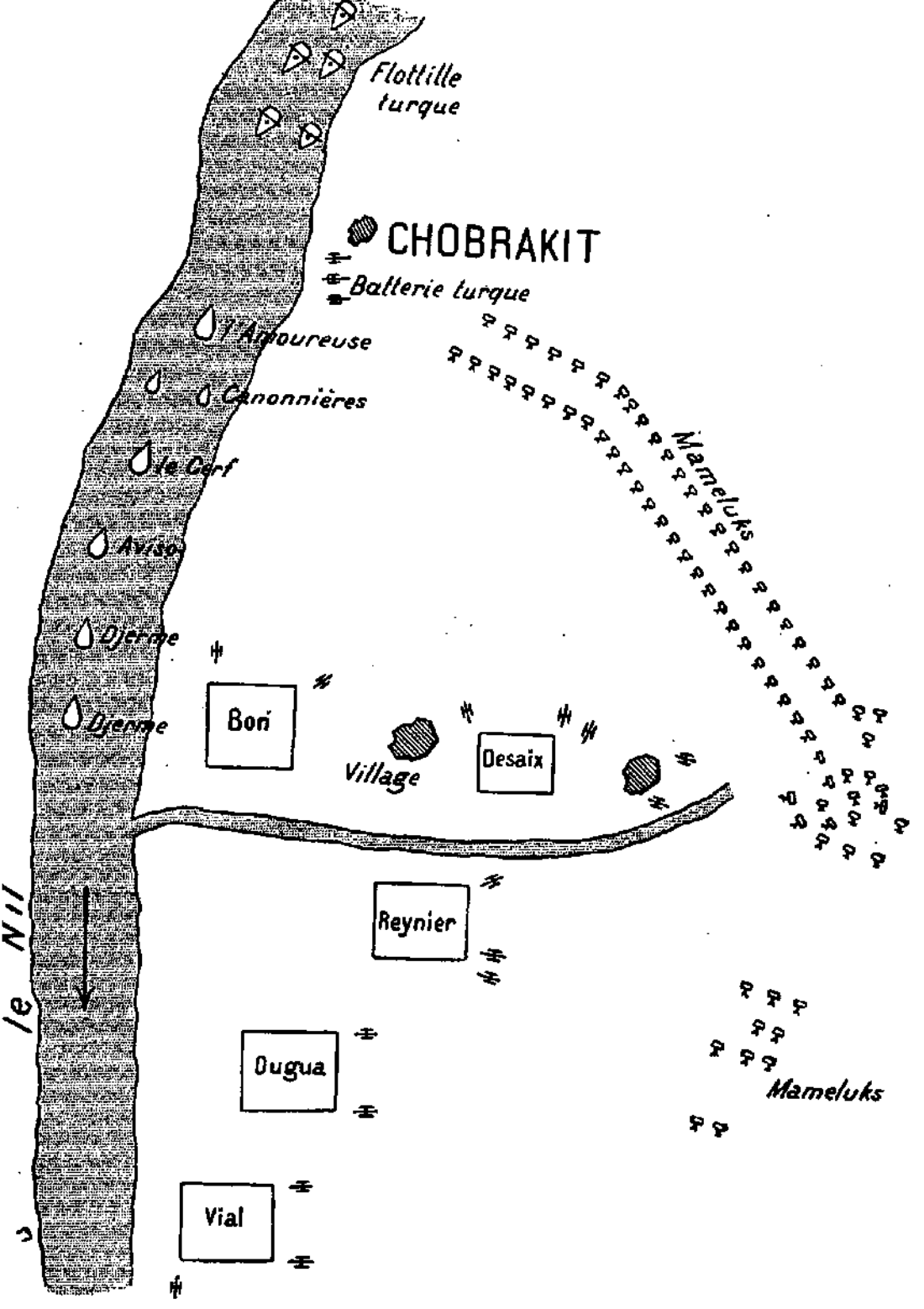

Combat de Chobrakhit.

(D'après un croquis du chef d'escadron Savary.)

Croquis No 1. Mise au point des carrés — le combat de Chobrakit (croquis de Savary, repris par la Jonquière).

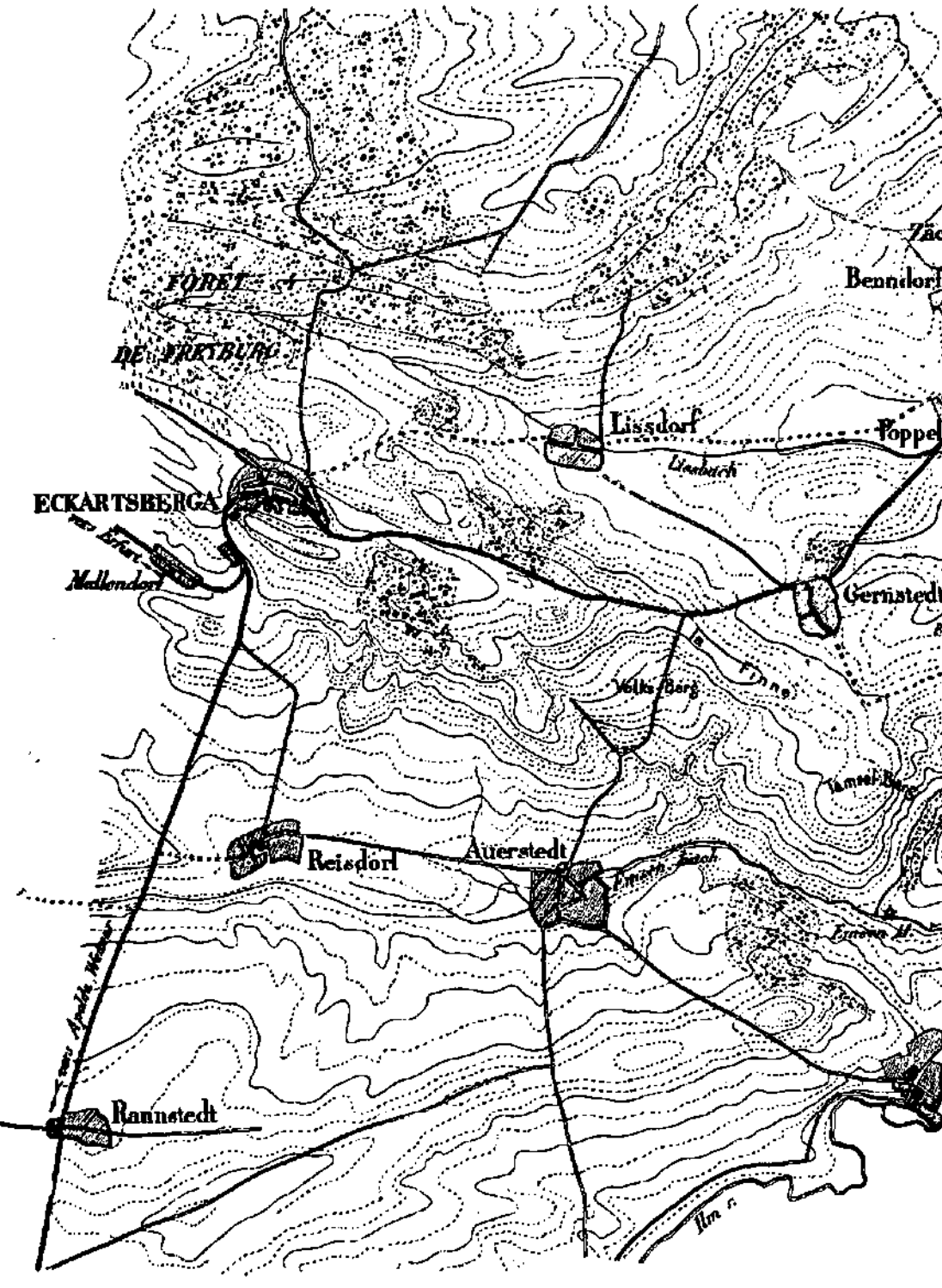

Croquis No 2. Carte pour l'intelligence de la bataille d'Auerstaedt (tirée de la Revue d'Histoire).

AILLE D'AUERSTEDT

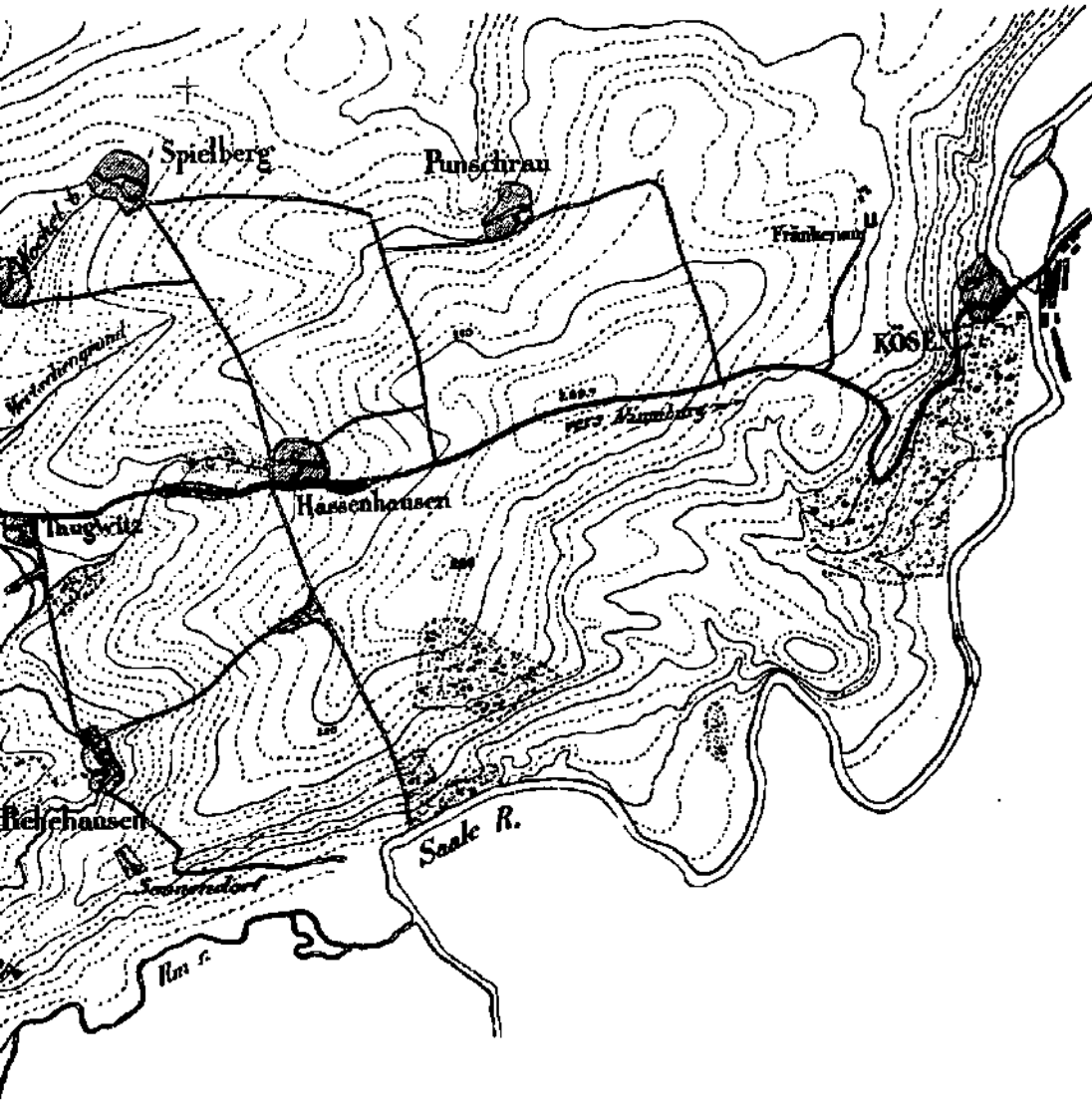

DTSULZA

D'après la carte au $\frac{1}{25000}$ de l'Etat Major Allemand, et un plan dressé à l'Institut Géographique de Weimar (1807)

Echelle au $\frac{1}{25.000}$

Kilomètres

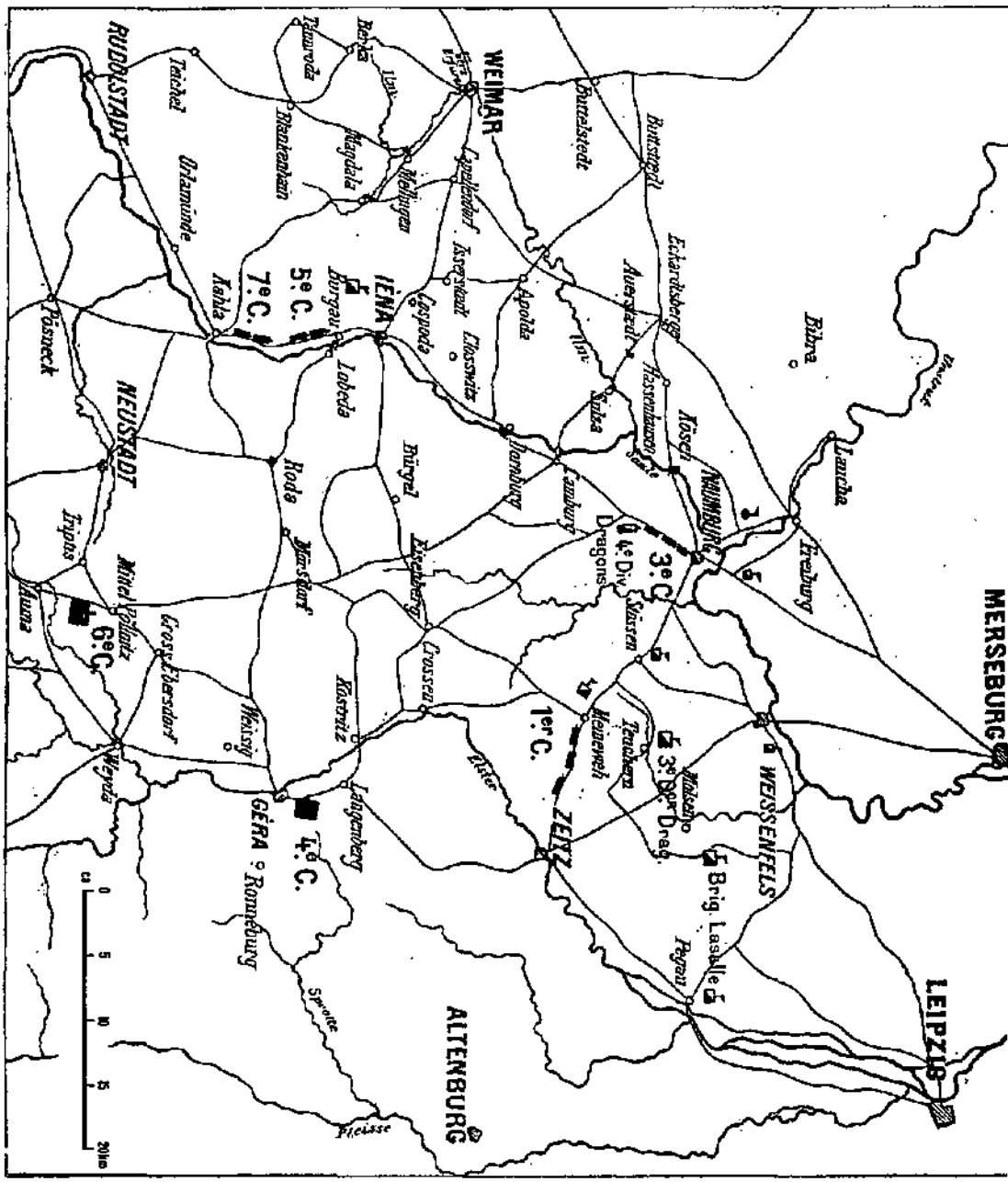

Croquis No 3. Position des corps d'armée français le 12 octobre 1806 au soir (selon Bonnal, le manœuvre d'Iéna).

TABLE DES MATIÈRES

PRÉFACE[1]		I-IV
INTRODUCTION		7
PREMIÈRE PARTIE	*Arrière-plan politique, religieux, militaire et familial; formation scolaire de Louis d'Avout*	
Chapitre Premier	La France et Auxerre vers 1780	14
Chapitre II	L'arrière-plan militaire – quelques notes sur l'armée française au XVIII[e] siècle	24
Chapitre III	Tradition militaire et milieu familial	32
Chapitre IV	Années de jeunesse, Annoux et Etivey (1770-1779)	45
Chapitre V	Formation à l'école royale militaire d'Auxerre (1780-1785)	53
Chapitre VI	Séjour à l'Ecole royale militaire de Paris (1785-1787)	72
DEUXIÈME PARTIE	*Le régiment, la Révolution et la guerre, les années d'action et d'études, les premiers grands commandements du maréchal Davout*	
Chapitre Premier	Congés à Ravières; premières années passées au régiment (1788-1789)	90
Chapitre II	Les troubles de Royal-Champagne et l'arrestation de Davout (1790)	107
Chapitre III	Les rapports de Davout avec les révolutionnaires – son activité de commandant de bataillon (1791-1793)	147
Chapitre IV	Davout à Ravières – son incarcération – sa remise en activité comme général de brigade (fin 1793 - mai 1795)	197

[1] Ne figure pas dans la thèse.

Chapitre V	Apprentissage du combat interarmes (juin - novembre 1795)	222
Chapitre VI	Etude de l'histoire militaire (fin 1795 - mai 1796)	243
Chapitre VII	Pratique du combat interarmes (juin 1796 - avril 1797)	253
Chapitre VIII	Formation opérative – campagne d'Egypte (mai 1798 - février 1800)	275
Chapitre IX	Premiers grands commandements – bref survol de la vie et de l'activité de Davout au cours des années 1800 à 1805	293
Chapitre X	La maîtrise complète : Auerstaedt (14 octobre 1806)	311
Troisième Partie	*La genèse d'une pensée opérative, essai de synthèse*	
Chapitre Premier	Le génie de Davout	364
Chapitre II	Réflexions sur la portée du témoignage de Davout	391
Chapitre III	Conclusion	406
Postface[1]	*Eléments de prospective militaire*	V-VI
Sources et bibliographie		410
Index des personnages cités		423
Remerciements		435
Croquis		437

[1] Ne figure pas dans la thèse.

Achevé d'imprimer
en avril mil neuf cent soixante-quinze
pour le compte des Editions Delachaux & Niestlé S. A., à Neuchâtel
et des Editions du Centre d'histoire à Coppet,
sur les presses de l'Imprimerie des Remparts S. A.,
à Yverdon (Suisse)